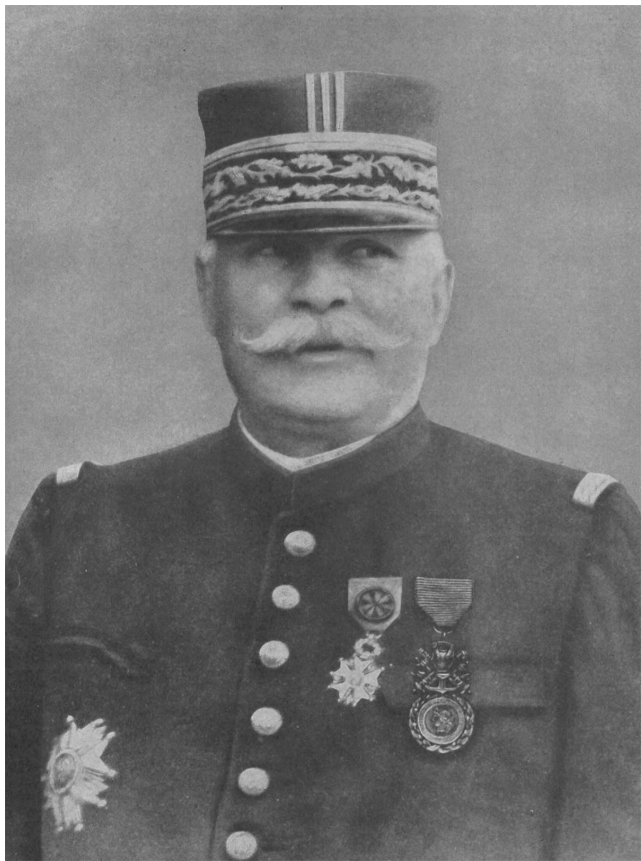




Joffre, Joseph (1852-1931). Mémoires du maréchal Joffre (1910-1917). 1932.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques. 3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés sauf dans le cadre de la copie privée sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les

bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source [Gallica.BnF.fr](#) / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue par un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

MÉMOIRES
DU
MARÉCHAL JOFFRE
(1910-1917)

Avec 18 gravures hors texte et 10 cartes et croquis

TOME PREMIER

PARIS

LIBRAIRIE PLON

LES PETITS-FILS DE PLON ET NOURRIT

IMPRIMEURS-ÉDITEURS — 8, RUE GARANCIÈRE, 6^{ème}

Tous droits réservés

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Copyright 1932 by Librairie Plon.

*Droits de reproduction et de traduction réservés
pour tous pays; y compris l'U.R.S.S.*

Il a été tiré de cet ouvrage :

*40 exemplaires sur papier de Chine, numérotés
de 1 à 40 ;*

*75 exemplaires sur papier des manufactures
impériales du Japon, numérotés de 41 à 115 ;*

*250 exemplaires sur papier de Hollande Van
Gelder, numérotés de 116 à 365;*

*800 exemplaires sur papier pur fil des papeteries
Lafuma, à Voiron, numérotés de 366 à 1165 ;*

*et des exemplaires sur papier vélin du Marais,
constituant l'édition originale.*

*Exemplaire de L'ÉDITION ORIGINALE
MÉMOIRES DU MARÉCHAL JOFFRE*

*Ce volume a été déposé à la Bibliothèque
Nationale en 1932.*



(Photo Meicy.)

LE MARECHAL JOFFRE

C'est en 1921, après son voyage officiel en Extrême-Orient, que le Maréchal fut sollicité par un de ses plus vieux et fidèles amis de rédiger ses *Mémoires*. Après avoir quelque temps hésité, il se décida à entreprendre cette tâche. La raison qui le détermina n'était, il l'a prouvé-suffisamment par son attitude jusqu'à sa mort, ni le désir d'attirer l'attention, ni la pensée de provoquer des polémiques ou de répondre à des critiques et à des attaques. Il admit que, dans les hautes fonctions qu'il avait remplies avant et pendant la guerre, il se devait à lui-même de laisser derrière lui le récit de ses actions et un témoignage de ses pensées, et qu'il devait au pays qu'il a passionnément servi pendant soixante ans de sa vie la vaste somme d'enseignements qu'on peut tirer des gigantesques événements auxquels il a pris une part si importante.

Commencés en 1922, ces *Mémoires* ont été achevés en 1928. Ils forment un manuscrit

dactylographié de 1218 pages dont chaque feuillet porte en haut et à droite la signature du maréchal :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Joffre', written in a cursive, somewhat stylized script.

Ils comprennent quatre parties qui traitent :

La première de l'*avant guerre* depuis le moment où le général Joffre fut appelé au Conseil supérieur de la guerre, jusqu'au 2 août 1914. Les trois autres de *la guerre* depuis le début des hostilités jusqu'au moment où, élevé à la dignité de maréchal de France (décembre 1916), il quitta le commandement des armées françaises.

Ces *Mémoires* contiennent en outre, en un bref épilogue, le récit de son voyage en Amérique aux jours sombres du printemps 1917,

N. D. E.

MÉMOIRES DU MARÉCHAL JOFFRE

PREMIÈRE PARTIE

L'AVANT-GUERRE

CHAPITRE PREMIER

J'entre au Conseil supérieur de la guerre (février 1910). — Je suis nommé chef d'état-major général (juillet 1911). — Le plan XVI. — Le plan XVI *bis*. — M. Millerand et la réorganisation du haut commandement : décrets du 20 janvier 1912 et du 14 mai 1912.

En septembre 1909, alors que je commandais depuis l'année précédente le 2^e corps d'armée à Amiens, le général Trémeau m'annonça, au cours des manoeuvres de cavalerie qu'il dirigeait à Sissonne, son intention de me faire désigner comme directeur de l'arrière, en remplacement du général Lefort qui allait passer dans la section de réserve de l'état-major général. J'exprimai au général Trémeau mon désir de ne pas être cantonné dans ces fonctions assez spéciales, mais de pouvoir m'initier aussi aux questions

d'opérations. Le général Trémeau me répondit que ces fonctions ne seraient que temporaires et qu'il comprenait si bien mon désir qu'il comptait en même temps me confier une inspection d'armée.

Le 23 janvier 1910, le général Brun, ministre de la Guerre, me nommait membre du Conseil supérieur de la guerre et directeur de l'arrière. En même temps, j'étais nommé inspecteur des 7^e, 13^e et 14^e corps d'armée.

Le 2 mai suivant, je prenais part à la première séance du Conseil. M. Fallières présidait ; le général Trémeau était encore vice-président. Il s'agissait de l'organisation défensive des frontières du nord et de l'est. C'était une question qui m'était familière, ayant eu à m'en occuper déjà comme directeur du génie, et mon opinion était faite depuis longtemps. J'estimais qu'il n'y avait lieu de ne classer que les ouvrages en état de présenter une défense sérieuse. Or, sur notre frontière du nord-est, nous avions alors une série de *bicoques*, absolument hors d'état de résister

aux engins modernes ; en persistant à les considérer comme des places, on mettait l'officier chargé de les défendre dans une situation inacceptable.

Aussi lorsqu'on en vint à discuter les places de Montbard, Montmédy, Lomont, Longwy, j'exprimai l'avis qu'elles devraient, comme toutes celles de même nature, être mises, telles qu'elles étaient, à la disposition du général en chef qui les utiliserait le cas échéant comme points d'appui de campagne, s'il n'était pas possible d'en faire des fortifications modernes. Je ne fus pas suivi par les autres membres du Conseil, qui estimèrent que la capacité de résistance de ces places était seulement limitée par les approvisionnements de toute nature qui y seraient constitués.

Toutefois je trouvais l'occasion d'exposer à ce sujet une autre idée qui depuis longtemps déjà me préoccupait; j'indiquai que pour renforcer ces places, il faudrait pouvoir disposer d'un matériel d'artillerie lourde très mobile. Or, sur ce point, nous étions nettement en retard sur les

Allemands. Et dans mon esprit ce matériel que je demandais devait servir à deux fins : apte à renforcer la défense des places attaquées et susceptible, d'autre part, de coopérer aux opérations des parcs légers de siège.

La question parut émouvoir le président : il se tourna vers le ministre et lui demanda son avis. Celui-ci reconnut que notre matériel de siège était le matériel de campagne et ajouta qu'on ne pouvait entretenir, faute de crédits, ces deux matériels sur le même pied. C'était là une réponse dilatoire qui reflétait la mentalité du général Brun ; elle ne satisfait pas M. Fallières qui demanda qu'on se préoccupât de cette infériorité pour y remédier. « Il faut, ajouta-t-il, une conclusion pratique à cette discussion ; des études doivent être entreprises sans retard et poussées activement en vue de la constitution d'un matériel de place facilement transportable. »

Le ministre me chargea donc d'une étude de base destinée à déterminer nos besoins en artillerie lourde dans la guerre de forteresse.

Il me parut nécessaire pour faire œuvre utile de placer cette étude dans le cadre de l'hypothèse générale de guerre contre l'Allemagne, telle qu'on pouvait alors l'envisager ; il fallait, en particulier, tenir compte de l'avance que les Allemands avaient alors sur nous dans la concentration.

Je basai l'idée générale de ma manœuvre sur une combinaison d'offensive et de défensive. Une zone défensive englobait une tête de pont créée à Nancy, Toul, les Hauts-de-Meuse jusqu'en amont de Verdun, et prolongée par la fortification passagère jusque vers Buzancy et Rethel. A droite de cette position économiquement tenue, une première masse contre-attaquait en direction de Sarrebourg-Sarreguemines, couverte face à Strasbourg par une attaque secondaire. A gauche du front défensif, une deuxième masse était tenue en réserve ; devant l'échec partiel de la contre-offensive de droite, elle était grossie par des corps prélevés sur la droite et transportés en chemin de fer. Ainsi renforcée, elle prenait à son

tour l'offensive par l'Ardenne belge.

Les généraux Pau et Léon Durand voulurent bien se joindre à moi pour ces études, et, avec eux, un certain nombre de jeunes officiers parmi lesquels les commandants Payot, de la Boisse, Pouydraguin et Carence. Il en résulta deux études : l'une, poursuivie par mon cabinet, visait les conditions stratégiques de la manœuvre et son exécution tactique ; l'autre, avec l'aide de quelques officiers du 4^e Bureau, étudiait le problème nouveau des transports en cours d'opérations que j'envisageais. Je dois dire que le colonel Favereau, alors chef de ce bureau, se montrait peu partisan de ce qu'il appelait « des innovations » et se déclarait sceptique sur les possibilités pratiques de ces transports improvisés, tant était encore rigide et timide la vieille conception de l'emploi des chemins de fer en temps de guerre.

La première étude, qui traitait la partie tactique du problème, me permit de mettre au point bien des questions, notamment dans la guerre

moderne, et aussi, ce qui était le but initial de mon étude, la question d'artillerie.

Or, la défense des Hauts-de-Meuse posait un problème que ne parvenait pas à résoudre la trajectoire tendue du 75 : il existait tout le long de ces côtes abruptes des angles morts considérables que l'on ne pouvait arriver à battre.

Cette étude générale fut poussée en octobre-novembre 1910 dans tous ses détails ; nous envisageâmes aussi bien la tenue du front défensif initial que le siège des places allemandes, et j'en arrivai à conclure à la nécessité pour nous de posséder un obusier léger de 105 ou de 120 susceptible de tirer sous de grands angles et de remplir par conséquent les mêmes tâches que le canon de campagne, mais contre les objectifs défilés.

Le rapport circonstancié que j'adressai à ce sujet au ministre fut transmis au général Michel qui avait succédé au général Trémeau comme vice-président du Conseil supérieur de la guerre, et exerçait en même temps les fonctions de

président de la haute commission des places fortes. Or le général Michel répondit que l'adoption d'un obusier léger ne s'imposait pas ; il considérait que le 155 Rimailho devait suffire comme pièce de siège et de campagne ; il demandait que chaque corps d'armée en reçût seulement un groupe. Je ne partageais nullement son avis en ce qui concernait le Rimailho impropre aux besognes qu'on en attendait.

manœuvres de cadre en 1911

5

C'est ainsi que cette question fut enterrée avec la complicité, il faut le dire, de la direction de l'artillerie qui, sous prétexte de ne pas rompre l'unité de calibre, orientait ses recherches vers l'organisation d'un projectile de 75 susceptible de tirer sous de grands angles.

Mais si cette étude que j'avais entreprise n'avait pas donné de résultats au point de vue pratique, elle avait été fort utile à la préparation de mes fonctions de guerre de directeur de l'arrière. Elle

avait en particulier attiré mon attention sur l'importance des transports en cours d'opérations ; j'en étais arrivé à cette conviction que dans la guerre moderne de masses le véritable instrument stratégique du général en chef devait être le chemin de fer.

Pour préciser cette question fondamentale, je profitais de toutes les occasions. En particulier, comme inspecteur d'armée, j'eus à diriger deux manœuvres de cadre, l'une en février 1911, l'autre en juin de la même année. Ces manœuvres offrent rétrospectivement un certain intérêt parce qu'elles me paraissent contenir en germe les éléments caractéristiques de la manœuvre de la Marne, c'est-à-dire la formation sur une aile extérieure de l'ennemi d'une masse d'attaque constituée par des forces prélevées à l'autre extrémité du front, transportées en chemin de fer, et utilisant pour leur débouché une place du moment.

Dans le premier exercice, le thème de la manœuvre s'inspirait de la situation de l'armée de

Bourbaki pendant l'hiver 1870-71 :

Une armée transportée en chemin de fer se concentrait entre Dijon et Besançon; en présence d'une offensive adverse analogue à celle du général Manteufiel, elle se couvrait face à la direction de Vesoul contre des forces ennemies signalées dans cette région, et faisait front dans la région de Mirebeau, sa gauche près de Dijon considérée comme place du moment. En même temps, le 13^e corps venait se masser dans la région de Dijon pour en déboucher dans le flanc de l'ennemi qui poursuivait son offensive vers la Saône.

Le deuxième exercice était destiné à servir de cadre à un voyage de l'arrière. Je voulais étudier, cette fois-là, le transport en chemin de fer d'une armée tout entière dans un but stratégique. J'admis que deux armées étaient obligées de battre en retraite en face d'un ennemi supérieur, vers le sud-ouest de part et d'autre de la place de Langres. Une troisième armée, formée à l'intérieur, était mise à la disposition du

commandant en chef. Celui-ci la transportait en chemin de fer dans la vallée de la Saône pour la concentrer sur le flanc gauche de l'ennemi.

De toutes ces études je retirai de fructueux enseignements : je conclus, en particulier, que notre règlement sur les transports en cours d'opérations était trop timide, et qu'il y avait lieu de le refondre, en posant, malgré la résistance de ce que j'appellerai le vieux 4^e Bureau, le principe que ces transports, au lieu d'être exceptionnels, deviendraient la règle dans la prochaine guerre. En outre je fis étudier un grand nombre de variantes au plan XVI, dans toutes sortes d'hypothèses ; ces travaux avaient pour effet d'assouplir les états-majors et les organes techniques qui se trouvaient ainsi mieux préparés à leur rôle de guerre. En passant je signale que c'est l'une de ces variantes étudiée lorsque j'étais directeur de l'arrière qui devint la variante du plan XVI, réalisée en septembre 1911.

M. Messimy au ministère de la guerre

Mais la situation extérieure s'était subitement aggravée. Les mois d'avril, de mai et de juin 1911 avaient été remplis par la marche de nos troupes sur Meknès et Fez. Les Allemands avaient, pour ainsi dire, exigé leur retraite. Les opérations de police que nous poursuivions au Maroc avaient nécessité l'envoi de forces importantes prélevées soit en Algérie-Tunisie, soit sur les troupes coloniales, soit même sur les garnisons de France. Il en était résulté un trouble profond dans l'organisation de notre mobilisation justement dans une période où la fatalité semblait poursuivre les ministres de la Guerre : en effet, depuis la mort du général Brun survenue le 11 février, en six mois, trois ministres s'étaient succédé rue Saint-Dominique. Le dernier, M. Messimy, arrivait au pouvoir dans une heure tragique. Le lendemain même de son installation au ministère, le 1^{er} juillet, la *Panther* s'ancrait à Agadir ; l'ambassadeur d'Allemagne, M. de Schoen, s'entretenait avec le nouveau ministre des

Affaires étrangères, M. de Selves, sur un ton tel qu'à l'issue de cette entrevue se tenait une conférence chez M. Caillaux, président du Conseil où était agitée la question de l'envoi de troupes à Agadir. A Londres, discours belliqueux de Lloyd George ; baisse formidable à la Bourse se transformant en panique. Depuis longtemps l'éventualité d'une guerre n'avait paru si prochaine. Au ministère de la Guerre, il y eut branle-bas de combat ; on prépara toutes les mesures de mobilisation. Il convient enfin d'ajouter, pour compléter le tableau, que la situation intérieure de la France était alors loin d'être satisfaisante.

Le nouveau ministre trouvait devant lui une rude et difficile besogne. Ancien officier d'état-major, il était entouré de plusieurs de ses anciens camarades ; ceux-ci étaient pour la plupart des officiers de valeur en qui il avait toute confiance ; bien orientés sur les besoins de l'armée, ils eurent une large part dans l'œuvre réalisée par le ministre. Parmi eux, il faut citer

particulièrement le capitaine Duval, les commandants Brissaud-Desmaillet, Mesple, Guillemain, le contrôleur Boone, qui eurent auprès de M. Messimy une heureuse influence.

A peine le ministre était-il entré en fonctions qu'une grave crise se produisit dans le haut commandement.

Le généralissime désigné était à cette époque le général Michel. Peu de jours avant la mort du général Brun, il avait remis à ce dernier un mémoire qui avait fait sensation. Étudiant la situation militaire française en face de l'Allemagne, il proclamait la quasi équivalence des formations actives et de réserve. Le général Michel prévoyait une utilisation nouvelle des régiments de réserve. Il proposait de former sous le commandement du colonel commandant le régiment actif d'infanterie une demi-brigade constituée en accolant à chaque régiment actif le régiment de réserve correspondant. La division de guerre et le corps d'armée mobilisés auraient ainsi des effectifs d'infanterie doubles de ceux du

temps de paix ; le projet prévoyait pour chaque corps d'armée l'affectation d'un groupe de 155 Rimaillho à deux batteries.

Pour bien comprendre l'émoi qu'une telle proposition était alors capable de susciter, il est nécessaire de se reporter à la mentalité politique de cette époque ; car, si singulier que cela puisse paraître, cette question des réserves était devenue une question politique.

D'une part, les partis de droite soutenaient que la seule véritable force sur laquelle pouvait se reposer la patrie pour sa défense était l'armée active ; ils se déclaraient hostiles au principe de la Nation armée dans lequel ils voyaient l'amorce d'une armée milicienne ; ils ne consentaient à envisager l'emploi des réservistes que comme appoint, nécessaire d'ailleurs à l'armée du temps de paix pour porter celle-ci à ses effectifs de guerre ; convaincus que la guerre serait de courte durée, ils ne consentaient à faire état que de cette armée active dont ils faisaient le pilier de tout l'édifice national. Dès lors aucun sacrifice ne leur

paraissait trop grand qui serait destiné à renforcer celle-ci. Quant aux formations de réserve, en raison de leur médiocre encadrement, de la nécessité où nous étions de faire état de tous les réservistes et par suite d'hommes relativement âgés, ils leur déniaient toute solidité et toute aptitude à participer à des opérations de guerre proprement dites ; ils n'en envisageaient l'emploi, après qu'elles auraient été soumises à un entraînement préalable, que pour des besognes secondaires.

Les partis de gauche, au contraire, ne concevaient que la Nation en armes, n'admettaient point de service à long terme, mais seulement quelques mois d'instruction, destinés à former le soldat citoyen rappelé sous les armes au moment de la guerre. Et on se souvient des discussions soulevées par Jaurès lorsqu'il publia son livre célèbre : *L'Armée nouvelle*.

Propositions du général Michel

A la lumière de l'histoire de la longue guerre que nous avons supportée, il est clair que les uns comme les autres exagéraient et que la vérité était, comme souvent, entre ces deux extrêmes. Mais il n'était pas besoin de la grande épreuve que nous venons de subir pour se rendre compte que les formations de réserve péchaient surtout par leur encadrement, et qu'après une période de reprise en main elles seraient susceptibles de combattre à côté des unités de première ligne. Si cependant l'opinion était encline à juger cette question avec passion, il est juste de dire que le Conseil supérieur de la guerre sut s'affranchir de ces contingences, et la juger impartialement. J'estime que la même proposition soumise aujourd'hui au Conseil supérieur de la guerre serait jugée comme elle le fut à ce moment.

Dans les entretiens que le général Michel eut avec le ministre pendant la première quinzaine de juillet, il insista pour que l'organisation qu'il proposait fût soumise aux délibérations du

Conseil. M. Messimy accepta sans enthousiasme d'inscrire la question à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil. Je dis sans enthousiasme car, quelques mois auparavant, à l'occasion de deux conférences faites au Centre des Hautes Études par le chef du 3^e Bureau de l'état-major de l'armée, le lieutenant-colonel de Grandmaison, le général Michel avait assez maladroitement essayé de justifier ses idées stratégiques et son autorité en était sortie fort discutée.

Le Conseil supérieur se réunit le 19 juillet, sous la présidence de M. Messimy. A l'ordre du jour, trois questions étaient inscrites : le déclassement de la citadelle et du corps de place de Laon et de La Fère. — La création d'un obusier de campagne et d'une artillerie lourde mobile. — Et enfin les propositions du général Michel sur la constitution des unités mobilisées et l'emploi des troupes de réserve.

Le ministre ouvrit la séance en exprimant le désir qu'étant donné la gravité de l'heure, les

discussions ne fussent inspirées que par le désir d'augmenter le rendement de tous les organes de la Défense nationale.

Sur la première question le Conseil émit l'avis qu'il y avait lieu de présenter un projet tendant au déclassement des places de Laon et de La Fère,

Je pris la parole dès qu'on aborda la discussion de la deuxième question. J'exposai que, dans de nombreux exercices, j'avais pu constater que pour battre des zones échappant au 75, on était souvent obligé d'avoir recours au 155 et d'employer ainsi des projectiles de 40 kilos, alors que des obus de 15 kilos auraient suffi. Il me paraissait donc indispensable d'adopter un obusier léger permettant à la fois de battre les angles morts que le 75 ne pouvait atteindre et d'accompagner dans certains cas les attaques d'infanterie. Le général Michel s'éleva aussitôt contre mon avis, en montrant les inconvénients de la multiplicité des calibres. On vota, et, une première fois, le Conseil lui donna tort en déclarant qu'il y avait lieu d'adopter un obusier

léger.

Alors vint en discussion la proposition du général Michel. Le ministre indiqua que c'était sur la demande expresse du général qu'elle était soumise au Conseil.

Ce fut une véritable levée de boucliers. A tour de rôle, les membres du Conseil présentèrent leurs objections : manque d'homogénéité et de cohésion en face des unités allemandes que nous savions si bien encadrées, bouleversement complet de notre organisation, lourdeur des corps d'armée avec leurs seize régiments d'infanterie, retard de cinq jours dans notre concentration qui nous obligerait à reculer nos débarquements jusque sur la Marne, trop faible proportion de l'artillerie pour les effectifs d'infanterie, création avec les demi-brigades d'un nouvel échelon de commandement, ce qui entraînerait l'augmentation du nombre des états-majors, etc..

Le général Michel témoigna quelque mauvaise humeur au cours de la discussion. Lorsqu'on mit aux voix la question : « Y a-t-il lieu d'adopter le

principe des demi-brigades? » il fut répondu « non » à l'unanimité.

Succession du général Michel

Aussitôt commença dans la presse une campagne où il était fait allusion à la fâcheuse posture dans laquelle s'était trouvé le vice-président du Conseil ; fait sans précédent, les journaux publiaient un compte rendu de la séance. J'ai toujours pensé que le ministre ne fut pas étranger à cette campagne. L'opinion fut à ce point émue que bientôt la situation du général Michel devint impossible.

Le 21 juillet, la crise franco-allemande marquait une recrudescence particulièrement grave. Sans hésiter le gouvernement prit la décision de retirer au général sa lettre de commandement éventuel. Il fallait lui choisir sans retard un successeur. D'autre part, M. Messimy comptait profiter de la crise ainsi ouverte pour faire aboutir la réforme du haut commandement à laquelle il s'était attaché; il estimait, en effet, qu'une dualité regrettable existait entre le Conseil supérieur de

la guerre et son vice-président, et l'administration de la guerre placée sous les ordres du chef d'état-major de l'armée. Le vice-président du Conseil était en effet sans action sur cet important organe chargé de la préparation de la guerre.

M. Messimy songea tout d'abord au général Pau pour succéder au général Michel comme généralissime éventuel. Nul ne paraissait plus digne de ces hautes fonctions. Mais dans une entrevue qu'il eut avec le ministre à ce sujet, il mit à son acceptation une condition absolue que ce dernier ne voulut pas accepter : le contrôle des nominations de généraux.

C'est alors que M. Messimy me fit appeler. « Accepteriez-vous le commandement suprême en temps de guerre? » me demanda-t-il. J'objectai que ma carrière coloniale m'avait pendant longtemps écarté des questions relatives à la guerre européenne, que j'étais depuis peu de temps, en somme, mêlé à celles de la conduite des opérations, et que d'autres que moi au Conseil me paraissaient mieux préparés à tenir

un tel rôle. Et je citai le général Pau. — « Mais s'il n'était pas possible au gouvernement de nommer le général Pau, me répondit le ministre, accepteriez-vous ?

— « Si le gouvernement croit devoir passer outre à mes objections, je m'inclinerai devant sa décision. »

Après cet entretien, je rencontrai le général Pau au ministère ; je lui racontai la conversation que je venais d'avoir, il insista très amicalement auprès de moi pour que j'accepte les lourdes responsabilités qui m'étaient offertes.

A la suite d'un nouvel entretien qu'il eut avec Pau, le ministre me fit connaître que le gouvernement était décidé à me confier le commandement des armées en cas de mobilisation. En même temps il m'avisa de la réorganisation du haut commandement qu'il projetait : le titre de vice-président du Conseil supérieur de la guerre était supprimé et remplacé par celui de chef d'état-major général, qui me

serait donné pour mieux marquer mon autorité vis-à-vis de l'état-major de l'armée. D'ailleurs si le titre de vice-président du Conseil était supprimé, les fonctions vis-à-vis de ce Conseil resteraient les mêmes : en l'absence du ministre, il se réunirait sous ma présidence. A la tête de l'état-major de l'armée, le général Dubail demeurerait en prenant le titre de chef d'état-major de l'armée. Il continuerait d'aller chaque jour à la signature du ministre ; mais pour toutes les questions, il relèverait de moi et ne conserverait d'autonomie qu'en ce qui concernait les nominations de personnel. Le chef d'état-major de l'armée serait assisté de sous-chefs. En cas de mobilisation, le chef d'état-major de l'armée demeurerait auprès du ministre avec toutes les attributions que celui-ci croirait alors devoir lui déléguer.

Quant au chef d'état-major général, il recevrait le commandement du principal groupe d'armées, ayant auprès de lui comme major général le premier sous-chef d'état-major ; en raison des

fonctions éventuelles que ce dernier aurait à remplir auprès de moi, j'étais invité à le choisir.

Cette solution me paraissait de nature à supprimer la dualité fréquente de pensée qui avait si longtemps existé entre le vice-président du Conseil supérieur de la guerre généralissime désigné et l'état-major de l'armée chargé de la préparation de la mobilisation, de la concentration et du plan d'opérations.

J'acquiesçai donc, et je songeai aussitôt à fixer mon choix en ce qui concernait le premier sous-chef d'état-major, qui serait mon major général du temps de guerre.

Nommé chef d'état-major général

A la réflexion, trois noms retinrent mon attention : Foch, Lanrezac et Castelnau. Tous trois me paraissaient très aptes à ces délicates fonctions en raison de leur haute valeur intellectuelle et des preuves de savoir militaire qu'ils avaient données.

Toutes mes préférences étaient nettement pour

Foch, qui m'apparaissait comme le cerveau le meilleur et le mieux préparé aux études de tactique et de stratégie. Mais, si je lui reconnaissais ces éminentes qualités, une considération particulière m'interdisait de fixer mon choix sur lui : M. Messimy avait des préventions contre lui, dont j'ignore l'origine. J'en eus la preuve peu de temps après : ayant appris que le ministre hésitait à lui donner sa troisième étoile, je dus faire une démarche pressante pour que Foch fût nommé général de division.

Restaient donc Lanrezac et Castelnau. Après de longues hésitations, je fixai mon choix sur ce dernier, pour la raison qu'ayant été major général du général Trémeau, il avait déjà travaillé au plan XVI et connaissait déjà admirablement les divers rouages de l'état-major.

Je le demandai donc au ministre. Sa nomination parut en même temps que la mienne à *VOfficier* du 28 juillet 1911. J'ai toujours pensé que le gouvernement avait été assez satisfait de cette coïncidence qui permettait de démentir les bruits

qui donnaient une couleur politique au choix dont je venais d'être l'objet.

En même temps paraissaient deux décrets, l'un portant réorganisation du Conseil de défense nationale, l'autre précisant mes attributions comme chef d'état-major général, celles du chef d'état-major de l'armée et celles du premier sous-chef. En ce qui concerne le Conseil supérieur de la guerre, il était précisé que les lettres de commandement d'armées ne seraient plus valables que pour un an. En outre (et ceci était une innovation des plus heureuses, qui ne tarda pas à porter tous ses fruits), chaque commandant d'armée désigné aurait, dès le temps de paix, un cabinet comprenant le chef d'état-major et le chef de bureau des opérations qui seraient affectés à son état-major du temps de guerre.

L'état de l'armée était réparti en trois groupes : le premier placé sous l'autorité du général de Castelnau comprendrait les services ayant à préparer directement la guerre (bureau des opérations militaires et de l'instruction générale

de l'armée, bureau d'étude des armées étrangères, bureau des chemins de fer et des étapes) ; le deuxième groupe était constitué par les bureaux et sections s'occu-pant de l'organisation de l'armée active et de l'armée mobilisée ; le troisième groupe avait dans ses attributions le service courant, le personnel, le matériel, et les mouvements de troupe en temps de paix.

Le comité d'état-major était lui aussi profondément modifié. Composé dorénavant des chefs d'état-major d'armées, du général commandant l'École supérieure de guerre et placé sous ma présidence, il aurait à étudier toutes les questions soulevées par les membres du Comité au cours de leurs inspections annuelles, à leur trouver une solution, et à assurer l'application des mesures adoptées.

Enfin, le Centre des hautes études militaires (1), destiné à préparer les futurs chefs d'état-major d'armées, ainsi que l'Ecole supérieure de guerre étaient placés sous ma direction immédiate : le comité d'état-major devait m'assister dans cette

tâche.

Ainsi était réglée cette question du haut commandement, qui, depuis si longtemps, préoccupait l'opinion publique et avait soulevé à la Chambre des polémiques violentes.

Cette réorganisation constituait un gros progrès : elle assurait entre mes mains une concentration de pouvoirs apte à créer une convergence efficace des efforts militaires ; l'unité de doctrine si longtemps souhaitée allait pouvoir être réalisée en raison des liens créés entre l'École supérieure de guerre, le Centre des hautes études, le Comité technique d'état-major, l'état-major de l'armée et le chef d'état-major général.

(1) Créé par décision ministérielle en date du 21 octobre 1910.

Réorganisation de l'état-major général

En réalisant cette œuvre, M. Messimy a rendu au pays un immense service ; il a permis le travail intense d'organisation et de transformation de l'armée qui caractérise les années 1912, 1913 et 1914. Et c'est un grand honneur pour moi d'avoir été appelé le premier à diriger les travaux de ces grands organes militaires dans les années qui ont préparé la grande guerre.

Je ferai cependant une réserve en ce qui concerne la réorganisation de l'état-major de l'armée. M. Messimy n'avait pas cru devoir subordonner les directions d'armes du ministère au chef d'état-major général; le décret du 28 juillet les faisait dépendre directement du ministre. Ce fut, à mon avis, regrettable et j'eus fréquemment à déplorer leur indépendance vis-à-vis de moi, notamment celle de la direction d'artillerie. J'aurai à revenir sur ce sujet.

Aussitôt nommé, je fis demander une audience

au prési-sident de la République, qui, en réponse, m'invita à déjeuner à Rambouillet.

J'ai toujours eu pour M. Fallières le plus grand respect et la plus haute estime ; je l'ai toujours trouvé profondément attaché à l'intérêt de la France. Son bon sens, sa finesse, sa droiture n'excluaient chez lui ni la fermeté ni l'autorité.

C'est donc avec plaisir que je me trouvai dans cette fin du mois de juillet en face du chef de l'État. Il m'accueillit par ces paroles : « Je suis heureux de voir un officier du génie à la tête de l'armée. La guerre, à mon avis, est en effet devenue un art d'ingénieur. »

J'ai pensé souvent à ces paroles ; elles sont profondément vraies : le seul génie militaire serait aujourd'hui insuffisant s'il n'était pas aidé d'un esprit d'organisation apte à combiner les multiples moyens que la science et le progrès industriel mettent au service de l'armée. Combien ces paroles prennent encore plus de poids au lendemain d'une guerre de masse qui a mis en lumière l'immense complication de tous les

organes qui y ont participé.

Cependant, la crise ouverte par l'arrivée de la *Panther* dans les eaux d'Agadir était loin d'être terminée. Je me souviens à ce sujet d'une entrevue que j'eus au début d'août avec M. Caillaux en présence de M. Fallières. Le président du Conseil me posa à brûle-pourpoint cette question : « Général, on dit que Napoléon ne livrait bataille que lorsqu'il pensait avoir au moins 70 pour 100 de chances de succès. Avons-nous 70 pour 100 de chances de victoire si la situation nous accule à la guerre? » J'étais assez embarrassé pour répondre. Je finis par dire : « Non, je ne considère pas que nous les ayons. — C'est bien, répondit Caillaux ; alors, nous négocierons. » Cette réponse contribua sans doute à décider le gouvernement à poursuivre les négociations. En tout cas, peu de jours après, M. Cambon venu de Berlin retournait à son poste porteur pour M. de Kiderlen-Wœchter d'une note qu'il lui remit le 4 septembre, et qui servit de base à l'accord du 4 novembre sur le Maroc.

Cette crise si grave eut du moins un résultat heureux en ce qui concerne la France ; l'Entente cordiale en sortit resserrée. C'est, en effet, du début de cette période que datent les premières conversations entre l'état-major français et l'état-major britannique. Le général Wilson vint en France travailler avec nous et préparer le débarquement éventuel d'un corps expéditionnaire britannique. Il fut le premier et bon ouvrier de cette coopération.

Je fis, en outre, le choix de mes collaborateurs immédiats pour en former mon cabinet. Le chef en fut le commandant Gamelin, et je pris, en outre, les capitaines Renouard et Bel et le commandant Alexandre.

Je n'ai pas à faire l'éloge de ces officiers que j'ai conservés fort longtemps auprès de moi et qui ne m'ont quitté que le temps nécessaire pour accomplir leurs stages de commandement pendant la paix, ou pour aller, pendant la guerre, se retremper dans la troupe. Durant ces absences forcées, je les ai remplacés par les capitaines de

Galbert et Fétizon. Ils ont tous magnifiquement fait leur devoir ; deux d'entre eux ont été tués : Bel à la tête d'un groupe de bataillons de chasseurs en Italie, de Galbert à la tête du 13^e bataillon de chasseurs sur la Somme ; quant à Renouard, il est mort pendant l'été 1918 à la tête d'une division d'infanterie.

Dès mon installation dans mes nouvelles fonctions, je me mis à étudier le plan de concentration alors en vigueur connu sous le nom de plan XVI ; j'en avais déjà eu connaissance comme directeur de l'arrière ; il était nécessaire maintenant de l'examiner ku point de vue stratégique.

Le plan XVI

Il importe d'en rappeler ici les dispositions essentielles :

Du point de vue de l'organisation, les deux traits principaux de ce plan étaient :

L'adjonction à chaque corps d'armée mobilisé d'une brigade supplémentaire de deux régiments de réserve à trois bataillons (sauf dans les cinq corps d'armée frontière : 6⁰, 7^e, 20, 14^e et 15^e corps) ;

La constitution dans chaque région — sauf la 19^e — d'une ou deux divisions de réserve. On obtenait ainsi vingt-deux divisions nouvelles dont douze affectées aux armées du nord-est, deux à Paris, quatre aux Alpes, et quatre aux places de l'Est.,

Cette organisation permettait d'attribuer au front du nord-est, d'une façon ferme, seize corps d'armée à deux divisions, deux corps d'armée à trois divisions, douze divisions de réserve, huit

divisions de cavalerie, et vingt et un groupes d'artillerie lourde.

Éventuellement, quatre corps d'armée à deux divisions : 14^e, 15^e, 21^e corps d'armée d'Algérie.

En outre, si les circonstances le permettaient, il était possible d'affecter à ce théâtre principal les deux divisions de réserve de Paris et les deux divisions territoriales disponibles.

Dans son ensemble, le dispositif de concentration établi présentait :

En première ligne, entre Épinal et Verdun, un front de dix corps d'armée répartis en trois armées ; en arrière des ailes de cette masse, deux armées, l'une dans les Vosges, l'autre dans la région de Vouziers; un groupe de trois divisions de cavalerie couvrait dans la région de Rethel la gauche de ce dispositif.

En arrière de ces armées de première ligne, le reste de nos forces disponibles était rassemblé en vue de la manœuvre dans une formation articulée près de lignes de chemin de fer : quatre corps

d'armée et douze divisions de réserve auxquels viendraient éventuellement s'adjoindre les 14^e, 15^e, 19^e et 21^e corps.

Toute cette concentration se faisait à l'abri de nos fortifications de l'Est ; en avant de celles-ci, la couverture était assurée en première urgence par trois corps d'armée frontière, les 6^e, 7^e et 20^e corps et par trois divisions de cavalerie ; dès le cinquième jour à midi, la couverture était renforcée par des éléments des 1^{er}, 5^e et 8^e corps.

Nos forces combattantes se trouvaient en mesure d'entrer en action à partir du dix-septième jour de la mobilisation.

La caractéristique la plus frappante de cette concentration était la proportion des forces maintenues au sud de la ligne Paris-Metz ; en effet, sur dix-huit corps prévus pour le front du nord-est, quinze d'entre eux étaient groupés au sud de cette ligne avec leur centre de gravité dans la région de Neufchâteau. Cette concentration tenait évidemment peu compte de

la violation de la Belgique par les Allemands, qui cependant apparaissait comme une hypothèse très vraisemblable. Une manœuvre allemande enveloppant la gauche de notre dispositif assez faiblement garnie, tout notre système se trouvait en danger. Cette hypothèse n'avait manifestement pas été envisagée. Le plan XVI était basé sur la conviction que les Allemands dirigeraient contre nous un coup droit dans la région Metz-Toul-Verdun.

D'autre part, le maintien de l'armée de réserve, la 6^e, loin derrière le front, correspondait à la conception stratégique d'alors ; considérant que nos effectifs étaient sensiblement inférieurs à ceux des Allemands, et que nous avions sur nos adversaires un retard dans notre concentration, le plan XVI avait admis, comme d'ailleurs une partie des plans qui l'avaient précédé, que nous devions d'abord recevoir le premier choc en situation défensive, puis contre-attaquer avec des forces réservées et transportées sur l'aile ou sur le point qui semblerait le plus favorable.

Projet de plan du général Michel

Je trouvais dans le coffre-fort de l'ancien vice-président du Conseil supérieur de la guerre un projet de plan de concentration qui montrait que mon prédécesseur s'était justement préoccupé de la possibilité d'une invasion allemande par la Belgique. Ce projet, qui était la conséquence de la réorganisation générale qu'il avait proposée, constituait la deuxième partie de la note qu'il avait remise au ministre en janvier 1911 : elle n'avait pas été communiquée au Conseil supérieur de la guerre dans la séance du 19 juillet.

Le général Michel, dans cette note, admettait *a priori* la violation de la Belgique. Il constituait un dispositif extrêmement étiré, une sorte de cordon étendu tout le long de notre frontière de la Suisse à Dunkerque. Le centre de gravité de nos forces se trouvait cette fois reporté à l'extrême gauche ; sur le front de Lorraine il ne laissait que les deux corps d'armée de

couverture ; les réserves générales se réduisaient à cinq divisions dans la région de Paris, trois divisions coloniales à Troyes, le 19^e corps d'armée vers Dijon, les Anglais dans la région de Soissons.

Manifestement, en plaçant la plus grande densité de ses forces à sa gauche, le général Michel cherchait à compenser par la concentration de ses troupes l'infériorité des lignes naturelles et des défenses artificielles de la frontière franco-belge.

Mais un tel plan nous exposait, par contre, à une rupture soit de notre centre, soit de notre droite, risquant d'ouvrir à l'ennemi le cœur du pays, et permettant à nos adversaires, en cas de succès, de rejeter nos armées dans une direction excentrique et de couper nos lignes d'opérations. Il était possible, à propos de ce plan, de reprendre les termes fameux de la note que Napoléon adressait en 1808 au major général Berthier : « Est-ce qu'on veut donc empêcher la contrebande ? doit-on revenir à ces bêtises-là ? » Qui pouvait nous assurer qu'ayant pénétré nos intentions, les

Allemands ne changeraient pas leur plan d'opérations pour marcher sur Paris par la Lorraine, en rejetant le gros de nos forces dans la région du Nord? Dans une telle situation les réserves prévues eussent été insuffisantes pour rétablir la situation.

Je me trouvais ainsi en face, d'une part, d'un plan en vigueur qui, manifestement, ne correspondait évidemment pas à l'hypothèse de manœuvre allemande la plus vraisemblable, et d'autre part, d'un projet qui exagérait l'importance de cette hypothèse, et comportait les plus dangereux aléas.

Il fallait tout d'abord déterminer exactement les probabilités de violation de la Belgique par les Allemands. D'une manière plus générale, que savions-nous de leur préparation à la guerre et qu'en pouvions-nous conclure?

Notre service de renseignements, quoique désorganisé depuis quelques années pour des raisons politiques, avait eu connaissance du plan de mobilisation établi en 1907 par l'état-major

allemand, et qui était encore en vigueur chez nos adversaires. Partant de cette base qui semblait solide, on admettait que l'Allemagne mobiliserait initialement contre la Russie la valeur d'une vingtaine de divisions dont moitié environ de réserve, trois divisions de cavalerie, et, contre la France, soixante-cinq divisions environ dont un tiers de réserve et huit divisions de cavalerie. Dès le treizième jour la totalité des unités destinées à participer aux opérations actives pouvaient être rassemblées sur la base de concentration.

Nous croyions savoir que le plan du vieux Moltke avait été abandonné. Schlieffen, son successeur, chef du grand état-major allemand jusqu'en 1906, l'avait conservé jusque vers 1894, date du traité d'alliance franco-russe. A partir de ce moment, il semblait avéré que Schlieffen avait renversé le plan, comptant prendre d'abord l'offensive contre la France, en conservant une attitude défensive contre la Russie. Il paraissait à de nombreux indices que le successeur de Schlieffen, Moltke le jeune, avait fait sienne

cette conception.

Ainsi donc, selon toutes probabilités, les Allemands prendraient l'offensive immédiatement sur notre front.

Sur le plan d'opérations offensives contre la France nous ne savions rien de précis.

Les plans allemands

Cependant l'étude des quais de débarquement et du réseau ferré allemand d'une part, celle de leurs organisations défensives d'autre part nous fournissaient d'utiles indications. En Haute-Alsace d'abord, les quais et les voies ferrées ne semblaient permettre d'y concentrer que cinq corps d'armée au maximum, qui, avec les deux divisions de garnison, semblaient insuffisants pour tenter une manœuvre excentrique par la Suisse. D'ailleurs les renforcements apportés au barrage fortifié Strasbourg-Mutzig, l'organisation du Rhin, de Strasbourg à la frontière, semblaient destinés à faire de cette partie du champ de bataille une zone purement défensive, où ne

seraient engagés que des effectifs peu importants. D'autre part, la répartition des quais et chantiers de débarquement nous conduisait à penser que le gros des forces allemandes débarquerait au nord de la ligne Metz-Strasbourg, une partie importante de celles-ci pouvant l'être au nord de la ligne Sierck-Merzig ; sur un ensemble de cent dix quais ou chantiers existant au nord de cette ligne, quatre-vingt-dix environ avaient été construits postérieurement à 1896, et depuis 1904, de constantes améliorations avaient été apportées au réseau ferroviaire dans la région de l'Eifel.

Il était cependant difficile de préjuger s'il fallait s'attendre à voir débarquer dans la région au nord de Trêves une forte proportion de corps actifs destinés à gagner par la Belgique le flanc gauche de nos armées, ou bien, si cette zone n'était destinée à recevoir que des corps de réserve, garde-flancs d'une attaque en force exécutée contre le front des armées françaises sans violer la neutralité de la Belgique.

A la première hypothèse, les travaux exécutés sur les voies ferrées depuis dix ans et les tendances stratégiques allemandes donnaient la plus grande vraisemblance.

Mais on était tenu à accueillir avec une certaine réserve les déclarations publiées par les auteurs allemands sur la nécessité de violer la Belgique. Ce pouvait être là une manœuvre concertée en vue de nous attirer vers le Nord, et de nous détourner de l'Est où la décision pourrait être plus rapidement obtenue par nos ennemis.

Le plan XVI tenait peu de compte de la probabilité de la violation de la Belgique. Comme je l'ai déjà dit, notre gauche ne dépassait guère la région de Vouziers ; elle était d'ailleurs faible et les réserves ne permettaient de la renforcer et de la prolonger que dans des conditions insuffisantes.

Mais ce n'était pas là la seule critique qu'on pût adresser au plan XVI.

En effet, face aux soixante-cinq divisions

allemandes, que nous nous attendions à voir paraître sur le front du nord-est, le plan XVI ne prévoyait que la concentration de trente-huit divisions françaises actives et de quatre divisions de réserve dans les places ; les douze divisions de réserve maintenues loin vers Dijon, Troyes, Soissons et Laon n'étaient destinées, nous avons vu pour quels motifs, qu'à des missions secondaires.

Il en résultait à notre détriment une infériorité numérique importante, qui, combinée avec le sentiment que nous avions d'une mobilisation et d'une concentration allemandes plus promptes que les nôtres, expliquait les intentions stratégiques auxquelles répondait cette concentration. C'était la théorie dite de la « défensive-offensive » en honneur en France depuis une vingtaine d'années. Elle faisait état des opérations russes en Pologne et britanniques sur mer, en ce sens qu'elle prétendait lasser l'offensive allemande par un combat défensif appuyé sur notre barrière fortifiée, assez

longtemps pour permettre aux Russes, dont la mobilisation était fort lente, de faire sentir leur action offensive et d'obliger les Allemands à dégarnir notre front avant d'y avoir obtenu une décision. A ce moment, pensait-on, les Russes d'un côté, les Français renforcés des Anglais de l'autre, entamaient simultanément une offensive générale et décisive. Dans ce scénario, l'armée française avait à jouer tout d'abord le rôle d'armée de couverture de la Triple-Entente.

Modifications a notre concentration

Cette conception me semblait reposer sur un sophisme ; à savoir que durant le premier mois de la guerre aucune décision ne serait obtenue contre nous, malgré notre évidente infériorité numérique et l'initiative des opérations que nous laissions de propos délibéré à l'adversaire. Elle avait en outre l'inconvénient de transporter, dès le début, la guerre en territoire français ; elle ne correspondait ni à nos traditions guerrières ni à notre tempérament national si prompt à s'alarmer aux premiers revers ; elle portait encore

l'empreinte de la défaite, malgré les efforts que la République avait faits depuis quarante ans pour assurer sa sécurité.

Enfin, elle ne tenait nul compte de l'éventualité en somme vraisemblable où les Allemands reprendraient le plan du vieux Moltke : offensive immédiate contre les Russes pour en venir à bout avant que ces derniers n'aient terminé leur mobilisation, en combinaison avec une défensive agressive temporaire vis-à-vis de la France.

Toutes ces considérations m'amènèrent à rechercher les modifications qu'il serait possible d'apporter à notre concentration.

Tout d'abord, était-il possible de diminuer l'inégalité d'effectifs qui nous condamnait à la défensive initiale? On pouvait y parvenir, me semblait-il, en utilisant mieux nos unités de réserve et en modifiant la répartition générale du front français. Face à l'Italie, le plan maintenait au début les deux corps d'armée des Alpes (14^e et 15^e), les éléments devant constituer le 21^e corps,

et quatre divisions de réserve. Or, l'Italie avait présentement une grande partie de ses forces de terre et de mer occupées à la conquête de la Tripolitaine ou engagées dans la guerre contre la Turquie. On pouvait donc, sans risque grave, diminuer les forces affectées à l'armée des Alpes et prévoir le transport des 14^e et 15^e corps vers le nord-est, dans les mêmes conditions que les autres corps d'armée.

En ce qui concerne les divisions de réserve, il apparaissait que l'ostracisme dont elles étaient l'objet était exagéré et qu'il serait possible d'en faire état dans les combinaisons de manœuvre de l'armée de première ligne, et par conséquent de les rapprocher immédiatement du front de bataille. De cette manière, on pouvait porter à cinquante-huit divisions (y compris les quatre divisions des places de l'Est) le total des forces immédiatement concentrées à la frontière. Si, en outre, on préparait d'une manière plus complète le transport éventuel des 21^e et 19^e corps, il était possible d'escompter un total de soixante-trois

divisions à employer dans les opérations.

Sur ce chiffre, seize divisions seulement étaient de réserve : nous arrivions ainsi à une égalité presque complète avec les Allemands.

Dès lors comment organiser notre dispositif?

Tout d'abord, il était nécessaire de remonter plus au nord l'aile gauche de notre déploiement; eu égard aux effectifs dont nous disposions, il ne semblait pas possible d'étendre celle-ci au delà de Mézières. Il fallait ensuite renforcer cette aile : à cet effet, le quatrième groupe de divisions de réserve pourrait lui être adjoint, et le 19^e corps lui être éventuellement attribué. Mais cet allongement vers le nord créait ainsi un vide dangereux entre la 3^e et la 5^e armée, en face de la position Metz-Thionville.

Cela m'amena dès le mois d'août 1911 à faire établir une modification au plan XVI sous forme de variante au plan initial d'après les directives suivantes :

Remonter vers le nord la gauche de notre dispositif formé par l'armée d'aile et le groupement de cavalerie, de la région de Vouziers-Rethel jusqu'à celle de Mézières ;

Rapprocher les quatre groupes de divisions de réserve jusqu'à notre ligne de déploiement;

Porter l'armée de manœuvre en arrière de la place de Verdun renforcée ;

Prévoir d'une façon ferme le transport des 14^e et 15^e corps à l'aile droite vers Lure et Belfort ;

Prolonger les lignes de transport éventuel du 19^e corps jusqu'à Laon en vue de son affectation à l'armée d'aile gauche et celle du 21^e corps jusqu'à Meaux en vue de son affectation à l'armée de manœuvre, 6^e armée.

Variante du plan XVI

A la vérité, ces directives n'étaient encore qu'un expédient. Elles n'étaient dans mon esprit que provisoires et seulement valables jusqu'au jour où nous pourrions envisager sérieusement une attitude résolument offensive qui nous mît à l'abri de toute manœuvre allemande.

La réfection complète d'un plan représente toujours une période délicate. Je décidai, sur ces directives générales, d'apporter au plan une simple variante. Les études préparatoires étaient terminées lorsque je partis pour les grandes manœuvres d'automne. Ces études donnèrent naissance à la variante n° 1 du plan XVI qui prit la date de septembre 1911.

Dans cette variante, la couverture de première urgence était assurée par les 7^e, 20^e et 6^e corps, et par les 8^e, 2^e et 4^e divisions de cavalerie, sur une ligne jalonnée par Délie, Giromagny, Corcieux, Bayon, Saint-Nicolas-du-Port,

Domèvre-en-Haye, Vigneules-les-Hattonchâtel, Fresnes-en-Woëvre, Damvillers, Montmédy.

Derrière cette couverture, nos six armées étaient rassemblées du sud au nord dans l'ordre suivant :

4^e armée (3 corps d'armée et une division de cavalerie) dans la région Belfort, Lure, Remiremont ;

1^{re} armée (4 corps d'armée et 2 divisions de cavalerie) dans la zone Épinal, Toul, Chaumont, Langres ;

2^e. armée (2 corps d'armée) dans la région Saint-Dizier, Joinville, Gondrecourt, Ligny-en-Barrois ;

3^e armée (2 corps d'armée et 2 divisions de cavalerie) dans le périmètre Pierrefitte, Heiltz-le-Maurupt, Bar-le-Duc;

6^e armée (4 corps d'armée, plus éventuellement le 21^e) dans le triangle Sainte-Menehould, Reims, Châlons ;

5^e armée (2 corps d'armée, plus éventuellement le 19^e) entre Amagne et Mézières.

En outre :

Un groupe de trois divisions de cavalerie à Renwez ; Un groupe de divisions de réserve à Vesoul ; Un groupe de divisions de réserve à Toul ; Un groupe de divisions de réserve à Bar-le-Duc, Sainte-Menehould ;

Un groupe de divisions de réserve vers Mézières.

Dans mon esprit, cette concentration pourrait, au moment du besoin, être modifiée selon les renseignements que j'obtiendrais : elle ne servait, si je puis dire, que de mise au point moyenne des débarquements. Les études de transports en chemin de fer que j'avais poursuivies alors que j'étais directeur de l'arrière m'avaient convaincu qu'il était possible de manœuvrer nos chemins de fer avec assez de souplesse et de varier facilement, le moment venu,, nos débarquements ; si, par exemple, pour des raisons de politique que j'étais obligé de prévoir, la décision de

mobiliser était prise avec quelque retard, je pouvais me trouver dans la nécessité de reculer mes débarquements ; j'estimais la chose facile grâce à la souplesse à laquelle était parvenu notre service des chemins de fer. Si, au contraire, je décidais de prendre l'offensive avant l'achèvement des débarquements, je considérais qu'il me serait possible de suivre nos avant-gardes en prolongeant mes lignes de transports, et de rattraper ainsi une ou deux journées de marche. Si enfin des renseignements me parvenaient avant la fin des transports stratégiques, j'admettais que je pourrais varier les derniers transports pour préparer une autre manœuvre.

Grâce à ces différentes mesures, nous étions parvenus à réduire la disproportion numérique qui existait à notre désavantage, et nous avions acquis une plus grande souplesse dans nos manœuvres initiales. Mais il apparaissait que nous aurions à supporter, quoi qu'il arrive, le poids principal des armées allemandes, aussi

longtemps que les armées russes ne prendraient pas elles-mêmes l'offensive. Pour faire échouer les intentions allemandes, pour rétablir en faveur de la Triple-Entente l'équilibre des forces, pour nous permettre de nous libérer d'une attitude purement défensive, le plus sûr moyen était d'obtenir de nos alliés russes un effort intensif.

M. Millerand au ministère de la guerre

Le général Dubail partit au mois d'août pour la Russie ; son voyage fut fécond en résultats ; après des entrevues avec le tsar et l'état-major russe, il obtint que la mobilisation et la concentration seraient activées dans toute la mesure du possible, et qu'en tout cas on n'attendrait pas que cette concentration soit achevée pour agir. L'offensive serait prise dès que les forces de première ligne seraient en position, et dès le seizième jour la frontière serait franchie. D'un commun accord, il fut admis qu'une offensive décidée pourrait seule donner le succès : « C'est au cœur même qu'il faut frapper l'Allemagne, » avait dit le tsar, « l'objectif

commun doit être Berlin. » Un engagement fut signé dans ce sens par le chef d'état-major russe le 18-31 août.

L'importance de cet accord ne peut échapper ; cette volonté offensive affirmée en commun était susceptible de faire échouer le plan allemand tel que nous le soupçonnions, en amenant nos adversaires à modifier la répartition initiale de leurs forces, peut-être même à abandonner l'idée fondamentale d'une offensive contre nous dès le début, et à renverser une fois de plus leur plan. En tout cas, elle supprimait la cause profonde qui, si longtemps, nous avait condamnés à une conduite des opérations pleine de circonspection.

Au début de janvier 1912, s'ouvrit une nouvelle crise ministérielle provoquée par l'incident de Selves devant la Commission sénatoriale de l'accord franco-allemand. Un cabinet Poincaré remplaça le cabinet Caillaux ; au ministère de la Guerre, M. Millerand remplaça M. Messimy.

Je ne connaissais pas mon nouveau ministre. J'aurai souvent l'occasion dans le cours de ces

souvenirs de dire les immenses services qu'il a rendus au pays. Pour l'instant qu'il me suffise de rendre ce témoignage que son premier passage au ministère fut bienfaisant pour l'armée, qui lui avait tout de suite donné sa confiance.

Le jour même, où M. Millerand s'installa à son bureau de la rue Saint-Dominique, il eut avec moi un entretien d'une demi-heure environ. Il me demanda mon avis sur le décret du 28 juillet 1911, et me fit connaître qu'à son point de vue, le maintien à mes côtés d'un chef d'état-major de l'armée chargé de traiter directement avec le ministre les questions de personnel et de service courant était une erreur. Je lui répondis qu'en effet, à l'usage, il s'était révélé à cette combinaison quelque inconvénient. Sans doute, entre le général Dubail et moi, aucune difficulté ne s'était produite, mais il n'en avait pas été de même entre le général Dubail et le général de Castelnau, en raison du rôle que ce dernier avait à remplir auprès de moi en cas de mobilisation.

M. Millerand m'exposa, comme il l'a dit

d'ailleurs publiquement depuis, que cette organisation lui paraissait le résultat de considérations plus politiques que militaires. Décidé à tout faire pour renforcer les organes qui avaient la responsabilité de la Défense nationale, il me fit connaître sa décision de supprimer le poste de chef d'état-major de l'armée et de donner au général de Castelnau le titre de sous-chef d'état-major général.

En effet, cinq jours plus tard, le décret du 20 janvier 1912, qui devait ultérieurement être complété par celui du 14 mai 1912, faisait disparaître la fonction de chef d'état-major de l'armée. Le général Dubail reçut un corps d'armée.

Ainsi se trouvait définitivement concentrée entre mes mains la presque totalité des attributions militaires ; c'était la première fois que de tels pouvoirs étaient confiés à un seul homme : j'avais action sur l'instruction de l'armée, sa doctrine, ses règlements, sa mobilisation, sa concentration. Pour les questions d'avancement,

le nouveau ministre me faisait connaître son intention de me consulter. Pour la première fois, on aboutissait à cette conception logique du chef responsable en temps de guerre centralisant en temps de paix toutes les attributions pour préparer la guerre. Après mille discussions de toutes sortes, considérations de personnes aussi bien que de politique, il avait fallu la crise d'Agadir pour faire admettre une solution qui aurait paru trop audacieuse quelque temps auparavant ; il avait fallu, en outre, deux ministres animés l'un comme l'autre du seul sentiment patriotique pour donner à cette réforme toute son ampleur.

A moi, maintenant, revenait le soin d'utiliser ces pouvoirs au mieux des intérêts de la France, et de me montrer digne de la confiance qu'on me témoignait.

CHAPITRE II

Les transformations de Farinée de 1911 à 1914.

L'évolution des doctrines.

La première question qui se posait à moi était de savoir quelle orientation générale il fallait donner à l'ensemble de notre organisme militaire dont j'avais maintenant la responsabilité. Avant tout, il fallait doter notre armée d'une doctrine de guerre ferme, connue de tous, et unanimement acceptée.

Pour bien saisir l'état moral dans lequel se trouvait l'armée au début de 1912, il est nécessaire de jeter un rapide coup d'œil en arrière.

Après 1870, notre stratégie avait été dominée par le fait que nous ne comptions faire qu'une guerre de défense ; impressionnés par les victoires allemandes, convaincus de notre infériorité militaire vis-à-vis de nos voisins de l'Est, nous avons tout d'abord cherché notre sauvegarde dans la fortification permanente. Nous avons

élevé, selon le programme tracé par le général Séré de Rivière, une barrière de forts le long de notre frontière. En raison du médiocre rendement de notre réseau ferré, la concentration de nos forces actives était plus lente que celle des Allemands ; aussi ne l'envisageait-on que faite à l'abri de cette zone fortifiée, et destinée à livrer une série de batailles défensives sur les crêtes concentriques du bassin parisien. On espérait ainsi épuiser les armées allemandes, et arracher à leur lassitude une difficile victoire. Médiocre conception, à la vérité, tout entière dominée par la hantise de la puissance allemande, mais oublieuse des leçons de 1870, qui avaient montré que la défensive passive est la mère de la défaite.

A partir de 1890, notre stratégie devint moins timide. Un événement capital venait, en effet, de révolutionner la fortification, c'était l'apparition en 1885 de l'obus-torpille ; les expériences entreprises au fort de la Malmaison, à partir de l'année suivante démontrèrent que nos fortifications de l'Est n'étaient plus en état de

résister au nouvel engin. Dès lors le mur élevé à grands frais entre nos quatre grandes places, Belfort, Épinal, Toul et Verdun, n'était plus suffisant pour protéger le pays. On fut donc amené, nos voies ferrées s'étant d'ailleurs considérablement améliorées, à demander aux armées de campagne une attitude moins passive. Massées en grande partie derrière les trouées réservées dans notre rideau défensif, en particulier dans la région Charmes-Neufchâteau entre les places de Toul et d'Épinal, elles se tenaient prêtes à défendre ces défilés artificiels et à contre-attaquer l'adversaire s'il venait à forcer ces défenses.

Mais, à la suite de la guerre anglo-boër, c'est-à-dire vers 1900, toute une série de fausses doctrines, certaines soutenues par les plus brillantes personnalités militaires comme le général de Négrier, vinrent enlever à nos officiers le faible sentiment offensif qui venait de faire son apparition dans nos doctrines de guerre, et ruiner dans l'esprit de l'armée sa confiance

dans ses chefs et dans ses règlements. Se basant sur le système employé avec succès au Transvaal par lord Roberts en face des Boërs, excellents tireurs mais ignorants de toute manœuvre, figés dans une défensive inerte, le général de Négrier proclama l'impuissance de toute action de vive force, se déclara l'ennemi des attaques dites décisives et lança la fameuse théorie de l'inviolabilité des fronts. Pour lui et pour le général Kessler, l'une des plus éminentes personnalités de l'époque, le comble de l'art consistait à éviter la bataille et à rechercher le succès dans un enveloppement obtenu par une extension de front. On ne tenait pas compte, quand on défendait cette théorie, qu'elle exigeait avant tout une supériorité absolue d'effectifs.

D'autres, admettant le même dogme de l'inviolabilité du front, prétendaient rechercher la décision dans les terrains coupés où le feu adverse perd de sa puissance. Ceux-là négligeaient ainsi l'action nécessaire de l'artillerie dans une opération décisive.

D'autres enfin se firent les protagonistes de la doctrine résumée dans la formule : défensive tactique, offensive stratégique. Partant du dogme que toute attaque de front est impossible même avec des forces supérieures, et que l'armement perfectionné favorise celui des deux adversaires qui est sur la défensive, ils considéraient systématiquement comme avantageux de se faire attaquer. Les partisans de cette doctrine acceptaient les risques d'une bataille décisive pour user l'ennemi, sans s'user eux-mêmes. Alors se produirait « l'événement » avec l'aide de la réserve stratégique : mais il ne s'agissait plus ni d'envelopper un flanc, ni de contre-attaquer avec cette réserve, car « des mouvements de ce genre auraient affaire à des troupes de formation de combat, prêtes à se servir de leurs armes ». Au contraire, il s'agissait de porter cette réserve sur un point tel que l'ennemi ne puisse en abandonner la possession et qui soit dégarni de troupes. En frappant un grand coup « dans les coulisses qui seront vides de troupes », on pensait voir « s'effondrer chez l'adversaire le

moral des chefs et celui du haut commandement surtout ».

Ainsi l'étude incomplète des événements de guerre amenait l'élite intellectuelle militaire d'alors à penser que les perfectionnements de l'armement et la puissance du feu avaient à ce point augmenté la puissance de la défensive qu'en face d'elle l'offensive avait perdu toute vertu. On fuyait la bataille, et on recherchait la décision dans une manœuvre.

Ces théories eurent une immense répercussion dans l'armée. Elles favorisaient les instincts secrets de conservation, sapaient gravement les bases mêmes de nos règlements, ébranlaient la confiance des officiers dans leurs chefs. Le mal était grave et profond. .

Sans doute le général Langlois releva tout ce qu'avaient de spécieux de telles théories ; il montra que les événements de la guerre sud-africaine avaient été étudiés sous un faux jour et, que, d'un cas particulier, on avait conclu à des règles générales ; non, les fronts n'étaient pas

inviolables, à condition d'avoir en un point donné une supériorité de feux capable de dominer l'adversaire. Enfin, il proclamait l'éternité du principe napoléonien : « La guerre est un acte de force. En stratégie, il faut rechercher la bataille et la vouloir de toute son énergie. »

La guerre russo-japonaise vint apporter une éclatante confirmation aux paroles du général Langlois. A l'École supérieure de guerre, sous la direction des Foch, des Lanrezac, des Bourderiat, toute la jeune élite intellectuelle d'alors se débarrassa de toute la phraséologie qui avait bouleversé le monde militaire et revint à une conception saine des conditions générales de la guerre.

En même temps, vers ces années 1905, un mouvement se dessina contre la solidité que nous prêtions à la fortification permanente : les progrès de l'armement semblaient diminuer sa force de résistance, tandis qu'augmentait la valeur de la fortification de campagne, dont Russes et Japonais venaient de faire un si large

emploi. On reprochait d'autre part à nos forteresses d'absorber une trop grande partie de nos troupes. Et on se mit à déclasser un grand nombre de places et de forts, que l'on mit en deuxième et troisième catégorie.

Cette défaveur dans laquelle tomba la fortification permanente, jointe à la réaction amenée par les théories issues de la guerre anglo-boër produisit dans ce que j'appellerai la « Jeune Armée », à la suite de ses brillants directeurs de conscience, un courant d'idées qui recherchait, dans l'action même des troupes de campagne, la défense du pays que la fortification ne paraissait plus capable d'assurer.

Mais, comme il arrive chaque fois qu'il s'agit de remonter un courant d'idées établi, on en vint dans ces milieux à une exagération de la doctrine offensive. On a parlé d'une « mystique de l'offensive ». Sans doute le mot est excessif; il marque cependant assez bien le caractère un peu irraisonné que prit, dans les années qui suivirent 1905, le culte de l'offensive. Il devait appartenir

au lieutenant-colonel de Grandmaison, le chef du bureau des opérations de l'état-major de l'armée, de soutenir en 1911, dans deux célèbres conférences dont j'ai déjà parlé, cette théorie outrancière avec un éclat qui la rendit à son tour dangereuse !

Seul, un petit noyau militaire, travailleur, instruit, audacieux, ayant le culte de l'énergie et de la maîtrise du caractère, n'ayant point connu les infortunes de 1870, non obsédé par l'idée de la supériorité allemande, était touché par les idées nouvelles. En 1911 la nouvelle doctrine n'avait point encore pénétré très avant dans la masse de l'armée ; mais celle-ci commençait à s'émouvoir. Ballottée depuis de longues années entre les théories les plus extrêmes, encadrée par des officiers rebelles à toutes les innovations, elle conservait néanmoins une apathie et une indolence absolues. Sans doute on savait que l'offensive était à la mode en haut lieu, et on s'efforçait de faire « de l'offensive », mais dans quelles conditions ?

Les manœuvres de 1911 le firent bien voir. L'infanterie peu manœuvrière révélait les lacunes de son instruction, les fronts d'attaque étaient disproportionnés avec les moyens mis en œuvre, le terrain était mal utilisé ; l'artillerie et l'infanterie ne cherchaient point à lier leurs efforts ; les notions les plus élémentaires de couverture étaient méconnues ; les différentes armes ignoraient profondément les besoins et les possibilités les unes des autres ; le haut commandement manquait d'unité de vues : à chaque instant on voyait éclore des « instructions » particulières qui commentaient, selon le tempérament du chef qui les rédigeait, les règlements de manœuvre.

En définitive, la masse de l'armée, longtemps maintenue dans un moule défensif, n'avait ni doctrine ni instruction. Incertaine de la voie à suivre, elle ne formait point un outil capable d'appliquer la rude doctrine de l'offensive ;

le haut commandement vieilli dans des idées périmées, rendu méfiant par une période de

politique agitée, se montrait sceptique et impuissant ; c'est dans ce cadre qu'une jeune opinion ardente, croyant s'être bâti un corps de doctrine conforme aux traditions de la guerre, se laissait entraîner par son enthousiasme et sa foi jusqu'à des exagérations dangereuses. Telle était la situation morale de l'armée à mon entrée en fonctions.

Il y avait une évidente vérité dans l'affirmation que seule l'offensive permet de s'affranchir de la volonté de l'adversaire. L'histoire militaire le prouve surabondamment. Elle montre aussi que les guerres d'attente n'ont jamais conduit qu'à la défaite. C'était également mon sentiment que nos forteresses ne présentaient plus une solidité suffisante pour servir de base à un système de guerre.

Mais si j'étais persuadé de la supériorité de l'offensive, j'estimai que nous ne devions pas la mener inconsidérément, sans précautions, sans préparation intellectuelle et morale de l'armée, sans mettre notre matériel à hauteur de cette

forme supérieure de la guerre.

Cette volonté de donner aux opérations une forme offensive et de préparer notre armée à les exécuter, correspondait d'ailleurs si profondément à l'opinion éclairée du pays las de porter éternellement le poids des menaces allemandes, que le pacifique M. Fallières lui-même à l'Elysée, le 9 janvier 1912, au cours d'un Conseil supérieur de défense nationale, constatait avec plaisir qu'on renonçait aux projets défensifs qui constituaient un aveu d'infériorité. « Nous sommes, ajoutait-il, résolus à marcher droit à l'ennemi sans arrière-pensée ; l'offensive convient au tempérament de nos soldats et doit nous assurer la victoire, à la condition de consacrer à la lutte toutes nos forces actives sans exception. »

Créer un corps de doctrine ferme, l'imposer au commandement et à la troupe, former un instrument capable d'appliquer ce qui me paraissait être la saine doctrine, telle m'apparaissait la tâche urgente à laquelle je

devais me consacrer.

Il s'agissait tout d'abord de fixer les bases raisonnables d'une doctrine offensive, et de faire pénétrer cette doctrine depuis le Conseil supérieur de la guerre, l'état-major de l'armée et l'École supérieure de guerre jusqu'aux derniers échelons de la troupe.

Pour la mise au point des théories offensives, j'eus recours à la seule méthode pratique qui fût à notre disposition : les exercices sur la carte et sur le terrain.

J'ai dit que, depuis la réorganisation du Conseil supérieur de la guerre, chacun de ses membres avait auprès de lui un petit nombre d'officiers représentant le noyau de l'état-major qui lui serait affecté en cas de mobilisation, et en particulier le chef de cet état-major. La réunion de ces chefs d'état-major constituait le comité d'état-major. Il était tout indiqué d'utiliser les membres du Conseil supérieur de la guerre et leurs états-majors pour ces études de cas concrets; j'obtenais ainsi le double résultat de fixer la doctrine et

d'entraîner les états-majors à leurs fonctions de guerre. J'organisai donc une série d'exercices sur la carte de groupe d'armées contre groupe d'armées, avec comme exécutants les membres du Conseil et leurs états-majors. A la suite de ces exercices stratégiques, ces généraux faisaient à leur tour exécuter dans le même cadre un nouvel exercice auquel prenaient part les corps d'armée relevant de leur inspection. Au printemps, on reprit sur le terrain la manœuvre étudiée sur la carte, chaque échelon de commandement se trouvant à sa place réelle avec tous les moyens de liaison pour la transmission de ses ordres. A leur tour, les commandants d'armée rééditaient en manœuvres de cadres le thème étudié pendant l'hiver. Il en résulta un intense travail général auquel participèrent les stagiaires du Centre des Hautes Études militaires et les professeurs de l'École de guerre. Toutes les idées, toutes les conceptions, toutes les audaces, toutes les timidités s'y affrontaient; petit à petit une doctrine s'élaborait; les conditions d'une offensive énergiquement mais prudemment

conduite s'y précisaient.

C'était la première fois que de tels exercices étaient organisés avec cette ampleur. Pour ma part, j'y attachais la plus grande importance. Ils ont servi à serrer les réalités de la guerre d'aussi près qu'il est possible en temps de paix, malgré toutes les déformations qu'une longue période de paix imposent toujours à l'esprit militaire. A mes yeux leur importance s'accroissait du fait que les relations continuelles entre les membres du Conseil supérieur de la guerre et leurs états-majors se développaient sans cesse. Les contacts journaliers entre les officiers appartenant au comité technique d'état-major, à l'état-major de l'armée, au Centre des Hautes Études, à l'École de guerre ont été éminemment fructueux. Ils ont contribué à créer entre ces divers organes l'unité de vues indispensable. Et surtout, ce travail a préparé le bon fonctionnement des états-majors d'armée au début de la guerre. Il ne faut pas oublier, en effet, que si le commandement des grandes unités s'est parfois révélé, au début,

inférieur à sa tâche, si des défaillances morales, se sont parfois produites chez ceux qu'en temps de paix nous jugions dignes de commander nos armées, par contre les états-majors d'armée et de corps d'armée ont admirablement satisfait à des situations souvent très difficiles; c'est à leur travail, à leur savoir professionnel, à leur exacte préparation, à leur rôle que nous devons de n'avoir pas vu se transformer en désastres les insuccès des premiers jours.

Pour donner une idée de l'intensité du travail ainsi fourni, je dirai que dans les seuls six premiers mois de 1914, les exercices d'armée sur la carte dirigés par les membres du Conseil, les généraux de Castelnau, de Langle, Lanrezac, Ruffey, Dubail, Sordet avaient, en soixante-dix séances d'étude, réuni, outre les états-majors directeurs, dix professeurs de l'École de guerre et trente officiers de l'état-major de l'armée; la préparation des manœuvres avec cadres de groupes d'armées faites sous ma direction avait amené des relations constantes entre les membres

du Conseil, chefs de parti, commandants d'armée ou directeurs de l'arrière, leurs états-majors et un assez grand nombre d'officiers de l'état-major de l'armée et de l'École de guerre ; la préparation des manœuvres avec cadres d'armée groupa, en dehors des états-majors permanents des membres du Conseil, une dizaine d'officiers de l'École de guerre et de l'état-major de l'armée. D'autre part, certains membres du Comité d'état-major, chefs d'état-major d'armées tels que les généraux Anthoine, Démange et Lindet dirigèrent eux-mêmes pendant l'hiver 1913-1914 un grand nombre de travaux de corps d'armée, d'armées ou de couverture au Centre des Hautes Études militaires.

Je viens de dire que, petit à petit, une doctrine logique et sage de l'offensive s'établit dans une atmosphère de travail. Qu'on ne s'imagine pas qu'elle fût une innovation ou qu'elle fût faite de nouveautés. Nos études faisaient seulement réapparaître les éternels principes de la nécessité de l'offensive, de l'obligation de ne livrer bataille

que toutes forces réunies, de l'économie des forces, de la nécessité d'une volonté implacable, de la subordination au but principal de toutes les missions secondaires. Rien dans tout cela qui fût révolutionnaire ou simplement discutable : ce sont les principes mêmes de toute l'histoire militaire ; ceux auxquels nous devons aussi bien la victoire de la Marne que la victorieuse campagne de la seconde moitié de 1918.

Ce sera l'éternel honneur de cette génération d'officiers d'avoir contribué à sortir l'armée française des nébuleuses théories qui la troublaient depuis si longtemps.

Les grandes manœuvres de l'Ouest à l'automne de 1912 furent une occasion de mettre à l'épreuve avec la troupe le haut commandement.

Deux états-majors d'armée, quatre corps d'armée, deux divisions de cavalerie, une division de réserve, des services largement constitués y prirent part. C'était la première fois qu'on faisait des manœuvres d'armée contre armée- Elles furent intéressantes. Le général Gallieni y était

opposé au général Marion. Ces deux chefs de parti y montrèrent un sens stratégique très exact ; ils surent réunir et engager leurs forces dans la bataille en temps opportun. Les troupes firent preuve de beaucoup d'endurance et d'entrain. Les divers exécutants parurent animés d'un esprit offensif et louable. Mais, du point de vue tactique, il y avait beaucoup à dire, bien que ce ne fût pas à proprement parler le but de ces manoeuvres : actions non liées les unes aux autres, mal couvertes, imprudences de manoeuvres amenant des surprises, des erreurs graves dans l'emploi de l'artillerie. Ces manoeuvres permirent aussi d'étudier l'emploi des divisions de réserve.

D'autre part, ces manoeuvres démontrèrent combien notre outillage était insuffisant. Dans la zone d'action des deux armées, se trouvaient des vallées profondes et larges dont il était impossible de battre les fonds avec nos canons ; la nécessité de canons à tir courbe et de canons longs à grande portée, permettant d'atteindre d'un

versant les objectifs situés sur l'autre, fut une fois de plus nettement démontrée.

L'année suivante, les grandes manœuvres du Sud-Ouest révélèrent les mêmes lacunes, et en plus, mirent en lumière de graves insuffisances dans le commandement. Si les deux commandants d'armée, les généraux Pau et Chômer, furent à hauteur de leur tâche, certains commandants de corps d'armée apparurent totalement incapables. Ces manœuvres me montrèrent qu'à partir de l'échelon du corps d'armée, les esprits n'étaient pas préparés aux conditions de la guerre moderne. Ce devait être la besogne de 1914 que d'obtenir cette adaptation. Pour y parvenir, je prévis le séjour dans les camps d'instruction de toutes les grandes unités ; elles y seraient instruites sous la direction de membres du Conseil, et, au cours de ces périodes, il serait possible de procéder à une épuration du commandement qui m'apparaissait comme une tâche de première nécessité. Beaucoup de nos généraux se révélaient, en effet,

incapables de s'adapter aux conditions de la guerre moderne ; pour le bien de l'armée, il fallait au plus tôt les remplacer par de plus jeunes, à l'esprit plus ouvert. La guerre est arrivée avant que cet important travail de régénération de nos cadres supérieurs fût accompli. Nous sommes partis en campagne avec des cadres insuffisants, et c'est en pleine bataille, sous la pression des événements, qu'il fallut réaliser ces coupes sombres que je proposais de faire en temps de paix.

Maintenant que la doctrine était mise au point, il importait de la codifier en un document de base destiné à servir de guide au haut commandement et aux états-majors. Ce règlement nouveau qui prit le nom de *Règlement sur la conduite des grandes unités* devait servir de corps de doctrine pour l'enseignement donné à l'École supérieure de guerre et au Centre des Hautes Études militaires; il devait servir aussi de point de départ à un nouveau *Règlement sur le service des armées en campagne*, document fondamental

pour les corps de troupe : les instructions pratiques et les règlements de manœuvre des différentes armées s'y rattacheraient.

Il me semblait que, de cette façon, toutes les prescriptions concernant l'emploi tactique des troupes formeraient un seul faisceau, et que s'établirait ainsi tout le long de la hiérarchie cette communauté de principes si souhaitable et si nécessaire à la convergence des efforts.

Des commissions, dans lesquelles une place importante était réservée aux membres du Comité technique d'état-major, furent constituées pour rédiger ces divers règlements. A la fin d'octobre 1913, le ministre de la Guerre soumettait à la signature du président de la République le décret portant *Règlement sur la conduite des grandes unités* : il était rédigé en une prose ardente, un peu la manière d'une profession de foi, certaines phrases même rappellent un peu le style de la Convention décrétant la victoire. Il affirme comme une sorte de dogme que le succès à la guerre ne va qu'à

celui qui recherche la bataille et sait la livrer offensivement avec tous ses moyens. Il basait l'idée de sûreté sur la nécessité pour le commandement de s'affranchir de l'emprise ennemie. Ce règlement était une nouveauté en ce sens que, pour la première fois, les principes relatifs à la conduite du corps d'armée et des unités supérieures étaient exposés dans un texte officiel.

Le décret portant *Règlement sur le service des armées en campagne*, visant les règles et procédés d'emploi de la division et des unités inférieures fut signé le 2 décembre 1913 par le président de la République : il luttait contre l'idée émise par le décret de 1895, qui, d'une manière indirecte, poussait le commandement à préférer la défense à l'attaque, parce que la valeur d'une position lui permettait l'espoir d'engager la lutte dans de bonnes conditions. Une autre nouveauté de ce décret, c'est que les travaux de campagne y prenaient une place importante.

Le nouveau *Règlement de manœuvre de*

l'infanterie du 20 avril 1914 apportait de profondes modifications au règlement antérieur datant du 3 décembre 1904.

Malheureusement, ces règlements étaient encore à l'étude dans la troupe quand la guerre éclata. Il faut longtemps pour qu'une doctrine pénètre jusqu'aux derniers échelons, surtout après une période d'anarchie morale semblable à celle que l'armée avait traversée. De sorte qu'au mois d'août 1914, la situation se présentait de la manière suivante : dans le haut commandement, les esprits étaient encore trop souvent paralysés par des habitudes routinières, et surtout l'éducation stratégique était presque entièrement à faire. Les états-majors, dans leur généralité, étaient bien entraînés, bien orientés, débarrassés des exagérations qui avaient vu le jour au moment du renouveau offensif. Au point de vue tactique, les cadres n'avaient pas encore compris les nécessités offensives. S'ils voyaient dans l'offensive une sorte de dogme auquel ils ne demandaient qu'à croire par tradition et par

tempérament, ils n'en avaient pas encore saisi toutes les exigences ; ils avaient, en particulier, une tendance trop générale à ne pas tenir un compte suffisant des conditions de la guerre moderne, qui ne permet plus d'attaquer comme on le faisait au temps où le fusil et le canon se chargeaient par la bouche. Quant à la troupe, elle était ardente, entraînée, prête à toutes les audaces et à tous les sacrifices. Là était précisément le danger, étant donné les lacunes que je viens de signaler dans ses cadres.

CHAPITRE III

La préparation des budgets de la guerre.

Sans doute, le nombre a une importance primordiale dans la guerre ; mais, en dehors des conditions de direction et d'exécution, l'organisation matérielle est un facteur qui croît au fur et à mesure des progrès de la science.

Il s'agissait de donner à l'armée la puissance matérielle correspondant aux possibilités de nos finances. En acceptant les fonctions de chef d'état-major général, je pressentais à quelles sortes de difficultés j'allais me heurter dans ce dernier ordre d'idées. En effet, durant les deux années où j'avais été directeur du génie au ministère, j'avais pu mesurer combien il était difficile d'aboutir à des résultats et d'obtenir les crédits nécessaires. Sans doute, il est exact que la Chambre n'a pas refusé les crédits qu'on lui demandait pour la défense nationale, mais il faut savoir ce qui se passait dans les coulisses et de quelle manière se faisaient les demandes de crédit.

Il ne me semble pas sans intérêt de noter ici mes souvenirs de cette époque : ils peuvent servir à préciser cette question sur laquelle on a souvent discuté et à montrer qu'il serait injuste de faire retomber sur les services de la Guerre la responsabilité de notre médiocre préparation; ils feront mieux comprendre, en outre, l'état insuffisant où se trouvait matériellement l'armée en 1911.

En janvier 1904, en arrivant à la direction du génie je trouvai, en ce qui concernait la fortification, un programme détaillé en cours d'exécution, qui avait été arrêté en 1900 par la haute commission des places fortes pour la remise en valeur des quatre grandes forteresses de l'Est. Ce programme, approuvé le 1^{er} juin 1900 par le ministre de la Guerre, prévoyait pour l'exécution des travaux une dépense atteignant en chiffres ronds 90 millions. Jusqu'à mon arrivée au ministère, les crédits ouverts annuellement étaient restés d'une telle insuffisance qu'un délai de vingt années eût été nécessaire pour

l'exécution complète du programme. C'était un délai inadmissible, puisqu'il ne devait pas, selon toute vraisemblance, permettre l'achèvement de ce programme avant qu'il ne fût démodé. En 1903 et 1904, par exemple, une somme de 3 800 000 francs avait été seulement attribuée à la frontière de l'Est; ces crédits avaient été presque en totalité consacrés à Verdun et à Toul, Épinal et Belfort n'étant dotées que de sommes insignifiantes (100 000 francs en moyenne par an pour chacune de ces deux places).

Si bien que lorsque j'eus en février 1904 à présenter mes propositions pour l'établissement du budget de 1905, je tins à faire ressortir, dans les développements mis à l'appui de mon projet de budget, les graves inconvénients de cette situation Je disais :

Il serait essentiel que ces travaux fussent poursuivis avec une grande activité. Or, ils n'ont pu jusqu'ici être entrepris, faute de crédits suffisants, qu'à Verdun et à Toul, malgré l'intérêt primordial qu'il y aurait à les mettre également à

exécution à Épinal et à Belfort, ces places étant non moins menacées que les premières. Dans ces conditions, on ne doit pas se dissimuler qu'il sera nécessaire, à bref délai, de consacrer à ces travaux des crédits budgétaires beaucoup plus élevés, si l'on ne veut s'exposer à laisser ces places dans un état d'infériorité manifeste pendant un délai presque indéterminé. On ne peut songer à consacrer au total plus de dix à douze années à l'exécution complète du programme, ce qui conduirait à y affecter à partir de 1906 un crédit de 10 millions environ. Ce crédit n'a d'ailleurs rien d'exagéré si l'on considère que l'Allemagne a consacré aux travaux de fortifications pendant les dernières années les sommes ci-après : 45 millions en 1899 et 1900; 22 800 000 francs en 1901 et 20 900 000 francs en 1902.

Quoi qu'il en soit, tenant compte de la situation budgétaire, je ne demandai pour 1905 qu'un crédit de 4 700 000 francs, sensiblement égal à celui qui avait été ouvert pour cet objet sur le

budget de 1902. Cette somme paraissait un minimum indispensable pour continuer les travaux dont la plupart étaient engagés par des marchés en cours ; tout ralentissement des chantiers aurait constitué une fausse manœuvre préjudiciable aux intérêts du Trésor. Malgré sa modicité, cette demande d'augmentation ne fut pas admise : une note de la direction du contrôle en date du 23 mars 1904 me fit en effet connaître que le ministre avait décidé de réduire les demandes aux chiffres du budget voté pour 1904, c'est-à-dire à 3 800 000 francs pour les quatre grandes places de l'Est. Ainsi mes demandes se trouvèrent étouffées dans l'œuf sans même que le Parlement en fût saisi.

La situation cependant me parut tellement critique que lorsque M. Berteaux remplaça au ministère le général André, démissionnaire, je crus devoir en octobre 1904 saisir le nouveau ministre de la question par une note qui avait d'ailleurs reçu la pleine approbation de l'état-major de l'armée : je reprenais les arguments

développés lors de la préparation du budget de 1905, et j'insistais de la façon la plus pressante pour que les crédits destinés à la réalisation du programme de 1900 fussent très notablement accrus, de façon à assurer, dans un délai admissible, la pleine exécution du programme dans les quatre grandes places de l'Est. Cette demande n'eut encore aucun résultat.

Au début de 1905, je présentais mes nouvelles propositions pour le budget de 1906, en demandant un relèvement de 8 millions sur le crédit de 3 800 000 francs alloué en 1905. Je faisais ressortir que les travaux déjà exécutés permettaient de préciser le chiffre des dépenses restant à faire au 1^{er} janvier 1906 et de les fixer ainsi qu'il suit :

Verdun Toul...

11 500 000 francs.

Epinal Belfort

19 900 000 — 19 600 000 — 23 000 000 —

Soit au total

74 000 000 francs.

Je considérais comme indispensable de réduire à six années à partir de 1906, la durée d'exécution de ces travaux, ce qui impliquait une allocation annuelle de 12 millions environ ; je demandais donc que le crédit fût porté à 11 800 000 francs ainsi réparti :

Ces propositions furent, une fois de plus, rejetées. Une note de la direction du contrôle, en date du 5 juillet 1905, me fit connaître « qu'en présence des conditions imposées par le ministre des finances pour équilibrer le budget général de l'exercice 1906, le ministre avait dû renoncer à introduire dans le projet de budget toutes les augmentations demandées par les différents services au titre de la troisième section, c'est-à-dire des dépenses extraordinaires. La dotation des chapitres avait donc été maintenue aux chiffres suivants : « Chapitre 90. Fortifications : Frontière de l'Est : 3 800 000 francs ».

Or, cette fin de non-recevoir prend une saveur particulière, si on la rapproche de la situation que créait, à ce moment, la tension résultant de la question du Maroc dans nos rapports avec l'Allemagne. C'est, en effet, en mars 1905, qu'avait eu lieu la visite sensationnelle de l'empereur Guillaume II à Tanger, visite dont la conséquence directe avait été la démission obligée en juin 1905 de M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères du cabinet Rouvier. La tension était telle à cette date que le ministre avait convoqué au ministère, les 23 et 24 juin, les chefs du génie des quatre grandes places de l'Est pour examiner avec moi les mesures à prendre d'urgence, en vue de remédier, dans la mesure du possible, aux défauts de ces places résultant du retard apporté à l'exécution du programme de 1900.

Cependant, à la fin de ce même mois de juillet, c'est-à-dire quelques jours après la réception de la note du Contrôle, la nécessité était reconnue par le gouvernement d'adopter les dispositions

exceptionnelles que commandait la gravité de la situation, et d'ouvrir d'importants crédits « hors budget » pour entreprendre immédiatement les travaux de fortification les plus indispensables dans les quatre places de l'Est, et le 25 juillet, une somme de 3 200 000 francs nous fut allouée, venant en sus des crédits budgétaires normaux. Malgré les difficultés et les délais que nécessite forcément l'ouverture de nouveaux chantiers, cette somme supplémentaire put être utilement employée avant la clôture de l'exercice 1905.

Verdun Toul ..

3 500 000 francs.

4 000 000 — 2 150 000 — 2 150 000 —

Épinal Belfort

Entre temps, répondant à une question de M. Klotz, rapporteur du budget de 1906, j'avais eu l'occasion d'insister à nouveau, dans une note du 13 septembre 1905, sur la nécessité impérieuse d'une exécution rapide du programme de 1900.

Cependant la situation extérieure restait toujours aussi tendue : c'était, le 25 novembre 1905, un discours belliqueux de l'empereur, bientôt suivi, en janvier 1906, de l'ouverture de la conférence d'Algésiras qui s'annonçait, tout d'abord, sous de fâcheux auspices.

M. Berteaux démissionnait le 10 novembre 1905. M. Etienne lui succédait. Je représentai à mon nouveau ministre la nécessité de pousser les travaux dans l'Est avec la plus extrême activité. Un nouveau crédit « hors budget » de 13 500 000 francs fut ouvert le 24 janvier 1906 à la 4^e direction pour être appliqué à l'accélération de ces travaux : il venait s'ajouter aux fonds normaux du budget de 1906 ramenés, comme nous l'avons vu, à 3 800 000 francs. C'est à cette époque que je quittai la 4^e direction pour prendre le commandement de la 6^e division d'infanterie.

Si j'ai tenu à citer ces faits, antérieurs à la période dont j'ai entrepris le récit, c'est afin de montrer les combinaisons secrètes qui présidaient à la préparation des budgets. Il est exact que le

Parlement n'a jamais refusé les crédits qui lui étaient demandés par les divers ministères ; mais ceux-ci se voyaient forcés de ne demander que ce que le ministère des finances, d'accord avec les commissions parlementaires, jugeait possible d'allouer à chaque département. On ne saurait donc, en toute justice, faire retomber sur les services de la Guerre la responsabilité des lacunes que le conflit mondial a révélées plus tard dans notre matériel. Pour donner une preuve définitive de ce que je viens de dire, je citerai les compressions exercées de 1901 à 1910 sur les crédits demandés par les Services :

crédits demandés crédits ouverts

années	par les services	par la loi de finance
---------------	-------------------------	------------------------------

1901	95 926 350 francs.	60 708 150 francs.
------	--------------------	--------------------

1902	98 541 600 —	49 136 475 —
------	--------------	--------------

1903	59 457 800 —	31 063 000 —
1904	61 638 000 —	28 723 000 —
1905	44 997 100 —	26 917 150 —
1906	59 853 710 —	26 917 150 —
1907	133 053 700 —	76 308 516 —
1908	89 884 971 —	60 260 079 —
1909	98 582 221 —	66 049 443 —

Comme on le voit par ce tableau, les demandes ne recevaient jamais de satisfaction que dans une faible proportion. C'est ainsi que l'état-major de l'armée n'obtint pour le service des chemins de fer, de 1901 à 1911, que des dotations si réduites, qu'il ne lui fut pas possible, de faire améliorer sérieusement notre réseau ferré dont dépendait

notre concentration. Cependant les protestations avaient été nombreuses, comme en témoigne toute une série de notes adressés à la direction du contrôle, le 13 mars 1902, le 20 juin 1903, le 5 février 1904, le 7 juillet 1905, le 19 janvier 1907. Le 13 janvier 1909, la direction du contrôle prévint l'état-major de l'armée que, à la suite d'un accord avec les finances, la dotation annuelle à ne pas dépasser par le service des chemins de fer serait de 850 000 francs. A la suite de cette note impérative, les demandes de l'état-major de l'armée furent réduites à ce chiffre pour les exercices 1910 et 1911. Il en était de même pour la direction de l'intendance : en 1908 on lui notifiait une réduction globale de 5 500 000 francs. En janvier 1909, elle était avisée que le total de ses prévisions dans la période 1911-1913 ne devrait pas dépasser 15 355 050 francs. Le 2 juin 1910, cette part de l'Intendance fut encore réduite à 4 770 350 francs,

En juin 1909, la 4^e direction avait demandé, pour l'exercice 1910, 36 062 395 francs ; elle reçut

l'ordre de réduire ses demandes et présenta de nouveaux comptes d'emploi ramenés à 26 214 375 francs.

En réalité, la France avait cru, dans ce début du vingtième siècle, à la chimère de la paix universelle. Elle se réveilla à demi en 1906 après l'alerte de Tanger ; elle ne sortit définitivement de son rêve qu'après Agadir.

Pendant cette période de somnolence de la France, nos éternels ennemis se préparaient, et rien n'est plus instructif que de comparer avec la nôtre la moyenne des dépenses qu'ils firent pendant cette même période, pour leurs différents services. De 1901 à 1905, tandis que nous dépensions 47 millions en moyenne, comme on l'a vu au tableau de la page précédente, les Allemands en dépensaient 115; de 1906 à 1910, tandis que notre moyenne s'élevait à 95 millions par an, celle des Allemands atteignit 190 millions. Quoi d'étonnant, dans de telles conditions, que nous eussions en 1911 un redoutable retard à rattraper

dans le domaine du matériel?

Je savais donc fort bien, en août 1911, par l'expérience que j'avais acquise, toutes les difficultés qu'il y aurait à vaincre pour obtenir les crédits nécessaires à l'équipement de l'armée et du pays en vue de la guerre.

Quelle était la situation de l'armée au point de vue matériel lorsque je fus nommé chef d'état-major général?

Prenons d'abord la question de l'armement de l'infanterie. Le bruit courait que notre fusil n'était plus à hauteur des circonstances, et qu'un certain nombre d'armes portatives étaient en mauvais état, ce qui avait amené à les classer dans les approvisionnements de l'armée territoriale. Des articles des généraux Bonnal et Langlois s'étaient faits l'écho de ces inquiétudes. La vérité était moins critique. En réalité un classement général de tous les fusils avait révélé 42 000 armes un peu fatiguées, et 40 000 seulement hors d'usage. C'était peu de chose sur l'approvisionnement total d'environ 3 millions de fusils. Les armes en

parfait état, soit 2 millions et demi, étaient seules affectées aux formations de première ligne. Il était donc exagéré de conclure que notre armement avait un urgent besoin d'être remplacé. Sans doute il ne réalisait pas les derniers perfectionnements comme arme portative, mais il était encore suffisant et son infériorité sur le fusil allemand ne justifiait pas les 465 millions qu'aurait coûté la mise en service d'un nouveau fusil.

Si maintenant nous considérons l'armement de l'artillerie, nous constatons que notre artillerie de campagne était au complet et en bon état. Mais l'approvisionnement en munitions était insuffisant : depuis 1906, il avait été progressivement augmenté jusqu'au chiffre de 1 280 cartouches par pièce. Il fallait au moins arriver à 1 500 ; il fallait, en outre, prendre des mesures pour préparer la mobilisation des établissements industriels susceptibles d'alimenter en temps de guerre cet approvisionnement par une production intensive.

La plupart de nos établissements étaient hors d'état de réaliser cette condition, et d'importants crédits étaient nécessaires pour cela.

Il en faudrait d'autres pour la constitution de notre artillerie lourde. Les Allemands disposaient, en effet, de pièces de gros calibre dans chacun de leurs corps d'armée ; ils avaient, en outre, des équipages légers de siège. En France, nous n'avions fait que peu d'efforts pour les suivre, et notre situation à cet égard était inquiétante. Le Rimailho (155 T. R.) n'existait qu'en faible proportion : le nombre des batteries prévues était seulement de quarante-deux, chaque batterie n'ayant que deux pièces. Il me parut que les progrès à réaliser pour améliorer cet état de choses devraient s'effectuer en deux périodes. Pendant la première, il faudrait recourir à des moyens de fortune, en utilisant les pièces de 120 et 220 comprises dans les équipages de siège ou l'armement des places. Dans la seconde, il s'agirait de substituer progressivement à ce matériel provisoire une artillerie lourde

composée uniquement de pièces à tir rapide et répondant aux nécessités de la guerre future. Il faudrait du temps et des dépenses considérables pour aboutir. Je reviendrai dans un prochain chapitre sur cette importante question.

Dans l'armement des places, il existait encore un assez grand nombre de pièces à transformer, et des projectiles en fonte à remplacer par des obus en acier.

En ce qui concerne les fortifications on avait fait, pendant les dernières années, de gros efforts. Peut-être même avait-on poussé trop loin le souci de porter au maximum la puissance de notre système de défense. Il fallait se borner à maintenir les ouvrages existants à hauteur des progrès modernes, mais s'abstenir de construire de nouveaux forts. Il y avait des- besoins plus urgents, en particulier ceux qui intéressaient l'instruction de nos troupes par l'agrandissement des camps existants et la création de nouveaux camps qui s'imposait impérieusement. En effet, par suite de la réduction du temps de service,

l'instruction devait être intensive ; les tirs de combats, les évolutions combinées de troupes de toutes armes en terrains variés avaient la plus extrême importance. En raison des difficultés de l'exécution des tirs en plein champ et de l'impossibilité, aux manœuvres, de pénétrer dans des propriétés privées, les troupes avaient besoin de vastes terrains aménagés spécialement. En conséquence, le programme que j'avais fait adopter prévoyait un camp pour deux corps d'armée ; les crédits nécessaires pour cette réforme furent demandés dans le programme de 246 millions, et des reconnaissances furent exécutées dans les corps d'armée en vue de choisir les terrains les plus pratiques et les moins coûteux. Je reviendrai également sur cette question dans un chapitre ultérieur.

Il y avait un autre problème qui pour être moins important n'en méritait pas moins l'attention, celui des cuisines roulantes. Les premiers essais remontaient en 1905, sans que les directions intéressées fussent parvenues à aboutir dans le

choix d'un type ; à chaque période de grandes manœuvres, ces essais étaient poursuivis, sans qu'on aboutît jamais à une conclusion. Or toutes les armées étrangères étaient déjà dotées de cuisines roulantes.

L'allègement du fantassin était également une question pendante ; la nécessité de voitures destinées à porter une partie de la charge du soldat, celle de remplacer dans le campement la tôle par l'aluminium étaient toujours discutées ; l'habillement de la troupe avec des couleurs moins voyantes, la transformation des ponts métalliques pour les rendre aptes à supporter les lourds véhicules utilisés par l'armée, les équipages de ponts : autant de questions non résolues.

Il est juste de dire qu'une des causes de cette incapacité à réaliser des réformes résidait dans le fait que l'état-major de l'armée n'avait pas exercé jusqu'ici sur l'ensemble des directions du ministère le rôle d'impulsion et de coordination qui est le propre du commandement.

Cela tenait à plusieurs causes :

Tout d'abord, le chef de l'état-major de l'armée n'avait eu ni la situation hiérarchique ni l'autorité que le décret du 28 juillet 1911 me conférait comme chef d'état-major général : un général de brigade, mon ami le général Delanne, en avait même exercé les fonctions en 1900. Par suite, l'état-major de l'armée n'apparaissait que comme une direction égale aux autres, et ne jouissait pas de la prééminence nécessaire pour assurer la coordination des multiples rouages du ministère.

En second lieu, le vice-président du Conseil supérieur de la Guerre vivait complètement à l'écart des organes administratifs du ministère, qui ignoraient les besoins reconnus nécessaires par le Conseil.

Enfin, l'habitude était prise de longue date de traiter toutes les questions de crédits, sous la présidence du ministre, entre le directeur du contrôle et les directeurs des armes et services, l'état-major de l'armée n'entrant en ligne de compte que pour les crédits qui lui étaient

propres.

La création d'un chef d'état-major général était une heureuse occasion de modifier ces errements. Dès le 26 août 1911, au cours d'une visite que je fis au ministre, je lui signalai l'urgence des travaux, l'amélioration considérable à réaliser dans notre outillage de guerre, et le rôle que je croyais utile de jouer dans la coordination des organes du ministère et en particulier dans l'établissement des demandes de crédits. Je dois dire que je trouvais M. Messimy tout disposé à me suivre sur ce terrain et à m'appuyer de son autorité. Nous nous mîmes d'accord sur le fait qu'en présence des défauts d'outillage qui apparaissaient de toutes parts, et en tenant compte de la volonté offensive qui nous animait, il fallait d'abord outiller les armées de campagne avant de songer aux forteresses. Déjà les demandes pour le budget de 1912 avaient été établies ; les services avaient demandé pour le matériel environ 113 millions ; au ministère, cette demande avait été réduite à 95 millions,

finalement on s'était mis d'accord avec les commissions du budget sur le chiffre de 84 867174 francs. En étudiant avec M. Messimy cette demande, nous convînmes que cette somme était insuffisante ; il fallait, ou demander des crédits extraordinaires, ou relever les crédits de la 3^o section. Après entente officieuse avec les Commissions des finances, on s'arrêta à la première solution, et 21 300 000 francs de dépenses purent être engagés en 1912 en dehors des crédits budgétaires. En y ajoutant les 12 950 000 francs ouverts par la loi pour l'application du programme aéronautique, la Guerre eut donc en 1912 un crédit total de 119167174 francs à dépenser.

Mais ce n'était là qu'un premier pas : il convenait de dresser un programme général d'outillage. L'ordre fut donné aux divers services d'étudier complètement la totalité de leurs besoins, et du 20 au 31 octobre eurent lieu dans le cabinet du ministre plusieurs conférences entre le directeur du Contrôle, les directions intéressées et moi.

Elles aboutirent, en novembre, à l'établissement d'un état de dépenses particulièrement urgentes, à réaliser en cinq ans, dont le montant s'élevait à 246 600 000 francs. Sur ce total 33 200 000 francs étaient à prévoir pour l'exercice 1912.

Le 6 janvier 1912, le ministre de la Guerre communiquait à son collègue des Finances son projet de budget en demandant que des autorisations de dépenses lui fussent accordées sous forme de crédits hors budget ; il voulait de cette manière éviter l'introduction de ces crédits dans la rubrique des dépenses extraordinaires, ce qui aurait retardé la possibilité de commencer les travaux et attiré inopportunément l'attention sur l'effort que nous allions faire ; on ne doit pas oublier, en effet, qu'à cette date le traité du 4 novembre 1911 relatif au Maroc n'était encore ratifié ni en France, ni en Allemagne.

De laborieuses discussions venaient de s'ouvrir entre la Guerre et les Finances lorsque survint, le 12 janvier 1912, la chute du ministère Caillaux. Nous allions pouvoir mesurer, une fois de plus,

les inconvénients de l'instabilité ministérielle.

En effet, le 17 janvier, MM. Poincaré, Millerand et Klotz, les nouveaux titulaires des portefeuilles de la présidence du Conseil, de la Guerre et des Finances se réunirent pour examiner la demande de crédits hors budget présentée pour 1912. Au cours de cette discussion, certaines dotations prévues furent fortement réduites, celle des camps d'instruction dont je parlerai plus loin fut supprimée ; celle qui était destinée à la transformation des obus en fonte en obus en acier dans les approvisionnements des places fut augmentée d'un million. Le principe des crédits extraordinaires posé par la lettre du 6 janvier étant cependant maintenu, le montant des crédits se trouva réduit de 246 millions à 50 700 000 francs, et la dotation de l'exercice 1912 de 33 200 000 francs à 21 300 000 francs, qui ajoutés aux 119 millions dont j'ai parlé tout à l'heure, ouvraient au ministre de la Guerre un crédit total de 135 millions. (Les Allemands dans le même temps en dépensaient 216). Le programme ne

faisait plus état des crédits prévus pour les obusiers de campagne, ni pour l'artillerie lourde, en ce qui concernait la substitution d'affûts-plateformes métalliques aux affûts actuels des places ; il ne faisait plus état non plus du projet de substitution de la poudre B à la poudre noire dans les places, qui avait été prévu pour les exercices 1912 à 1917 ; il ne parlait pas davantage des crédits demandés pour le couchage auxiliaire et le campement, prévus pour les exercices 1912 à 1917.

Le 21 novembre 1912, j'appris indirectement que M. Chéron, rapporteur général de la Commission du budget, avait écrit au ministre de la Guerre pour lui demander si les crédits sollicités par son département correspondaient bien à la totalité des besoins des services. A la suite de cette intervention, les 1^{er}, 14, 18 et 19 décembre 1912, des conférences furent tenues sur l'ordre du ministre entre les directeurs intéressés et le directeur du Contrôle pour arrêter la liste des dépenses particulièrement urgentes : le total en

fut arrêté à 469 millions dont 109 400 000 francs pour l'année 1913. Mais un nouveau changement de ministère survenu le 13 janvier 1913 vint encore apporter un nouveau retard à l'exécution du programme des travaux à exécuter.

Or, les événements se précipitaient; malgré l'arrangement conclu avec l'Allemagne en novembre 1911 après de longues et pénibles négociations, une vive émotion se répandit en France en février 1913, à la nouvelle des augmentations énormes d'armement projetées par l'Allemagne. Le Conseil supérieur de la Guerre se réunit à l'Elysée, et adopta à l'unanimité le principe du retour au service de trois ans ; le Parlement vota peu après les crédits nécessaires pour le maintien de la classe libérable, et le pays, devant l'imminence du danger, parut résolu aux plus rudes sacrifices pour assurer sa défense.

Le 14 février 1913, une conférence réunit chez M. Briand, le nouveau président du Conseil, avec les ministres des Finances et de la Guerre, les représentants des Commissions de l'armée et des

finances des deux Chambres. On discuta le programme arrêté en décembre 1912, et il fut décidé que la question d'autoriser l'engagement immédiat, par anticipation, d'une partie des dépenses, serait examinée en Comité secret par la Commission des finances du Sénat,

Mais, sur ces entrefaites, le journal *le Temps* divulgua ces pourparlers en publiant les grandes lignes du projet. La conséquence de cette indiscrétion qui violait le secret dont on avait cherché à s'entourer, fut que la Commission des finances demanda que l'engagement des dépenses envisagées demeurât soumis à l'autorisation législative. Un projet de loi, celui du 27 février 1913, qui demandait l'engagement de 500 millions en plus des crédits budgétaires, fut déposé. Mais au moment où la Commission du budget examinait ce projet, les expériences du commandant Malandrin relatives à une plaquette permettant au 75 de faire du tir courbe parurent une raison suffisante pour faire abandonner la demande de crédit de 80 millions prévue pour la

constitution de batteries d'obusiers de campagne. Le total du programme se trouva ainsi réduit à 420 millions (1).

Le projet de loi fut rapporté le 18 mars 1913 par M. Clé-mentel ; il ne vint jamais en discussion. En effet, quelques jours avant le dépôt du projet de loi, la Commission des finances autorisa à l'unanimité les ministres de la Guerre et des Finances à engager par anticipation une somme de 72 040 000 francs, à la suite de quoi le ministre de la Guerre notifia aux services intéressés les sommes que chacun d'eux était autorisé à engager immédiatement. On n'avait jamais vu pareil zèle ni pareille promptitude à satisfaire les besoins nationaux. La crainte est le commencement de la sagesse.

Voici quelles étaient les principales bases du programme adopté :

21 170 000 francs pour l'approvisionnement en munitions de 75 (à réaliser en deux ans) ;

54 400 000 francs pour la substitution d'obus en

acier aux obus en fonte (à réaliser en onze années) ;

98 450 000 francs pour les places de l'Est et du Nord-Est (à réaliser en cinq ans) ;

(1) Ce programme est connu sous le nom de « Programme des 420 millions ».

6 000 000 de francs pour les fortifications du Sud-Est (à réaliser en deux ans) ;

500 000 francs pour l'adaptation des obus de 75 au tir courbe ;

20 000 000 de francs pour l'artillerie mobile lourde : 155 Ri-mailho et 105 T. R. (à réaliser en deux ans) ;

15 000 000 de francs pour la transformation du 120 L en 120 T. R. affût Rimailho (à réaliser en deux ans) ;

10 000 000 de francs pour la transformation du 155 L. en 155 T. R. (à réaliser en quatre ans) ;

14 200 000 francs pour l'artillerie légère de place

: 105 T. R (à réaliser en trois ans) ;

6 000 000 de francs pour autos-canon contre aéronefs (à réaliser en deux ans) ;

20 000 000 de francs pour la création d'un matériel d'artillerie à très grande portée (à réaliser en cinq ans) ;

27 350 000 francs pour les camps d'instruction.

Ce programme marquait un effort considérable, bien que tardif. En outre, comme je n'avais eu aucune part à son élaboration, il me parut qu'un certain nombre de choses urgentes y avaient été omises.

En particulier, une série d'expériences sur les cuirassements avaient été poursuivies parallèlement à Otchakof, en Crimée, par le gouvernement russe, auxquelles nous avions été conviés, ainsi qu'au camp de Mailly. Ces expériences avaient prouvé que si nos cuirassements donnaient satisfaction, par contre notre artillerie lourde n'était pas en mesure de lutter contre les fortifications modernes. Les

grandes manœuvres avaient, de leur côté, révélé un certain nombre de lacunes à combler d'urgence, telles que les cuisines roulantes dont toutes les armées modernes étaient maintenant dotées.

En conséquence, j'attirai en avril 1913 l'attention du ministre sur la nécessité d'établir un nouveau programme, portant en particulier sur les approvisionnements en munitions de 75 qui me semblaient encore très insuffisants, sur la création d'un matériel d'artillerie lourde à très grande portée, sur la constitution des postes radio-télégraphiques automobiles, sur l'augmentation du matériel téléphonique et télégraphique, sur la création des cuisines roulantes, sur une augmentation de 100 pièces de 105 long en sus des 120 pièces déjà prévues, sur la construction de 200 pièces d'artillerie lourde mobile à grande puissance, sur la création d'un matériel à grande puissance pour l'armement des côtes, sur la modernisation de l'armement des places. Tels étaient les points principaux qu'il me

semblait indispensable de comprendre dans la révision du programme des 420 millions.

A la suite de mes interventions, le ministre décida qu'une conférence serait tenue le 23 avril entre les directeurs intéressés pour examiner les mesures à prendre. Cette fois, la réunion des directeurs eut lieu à l'état-major de l'armée, sous la présidence du général de Castelnau, premier sous-chef d'état-major, mon délégué.

Il sortit de cette conférence un projet s'élevant à 504 500 000 francs venant s'ajouter au programme de février 1913 dit des 420 millions, portant ainsi à 924 millions les besoins du département de la Guerre. Dès le lendemain, le ministre de la Guerre saisissait son collègue des Finances de cette nouvelle demande. Celui-ci répondait, après examen en Conseil des ministres, le 13 mai suivant, qu'il ne pouvait adhérer sans réserve à la proposition de présenter au Parlement un accroissement de charges de près d'un milliard. Il indiquait qu'on ne pourrait envisager qu'un simple relèvement du

programme des 420 millions, si « la nécessité en était reconnue », et il suggérait de porter le chiffre du 27 février à 450 millions. En d'autres termes, à un supplément de demande de 504 millions, le ministre des Finances n'en offrait que 30.

M. Etienne, ministre de la Guerre, chercha alors à tourner la difficulté : il invita les directeurs intéressés à faire connaître au directeur du Contrôle celles des dépenses comprises dans le programme supplémentaire qui paraissaient indispensables à engager immédiatement. Le total de ces dépenses urgentes fut alors réduit à 235 720 000 francs. Il faut d'ailleurs reconnaître que l'administration des Finances se trouvait alors en face de terribles besoins; c'est, en effet, vers cette époque que, pour l'application de la loi de trois ans, d'énormes dépenses allaient s'engager : rien que pour les casernements rendus nécessaires par l'augmentation des effectifs, 162 700 000 francs étaient prévus pour l'exercice 1913 et 124 200 000 francs pour l'exercice

suivant.

Cependant le ministre assumant énergiquement sa responsabilité, et se rendant compte qu'il était nécessaire de réviser l'ordre d'urgence établi pour les travaux à exécuter, décidait le 8 octobre de fondre les deux programmes, celui des 420 millions et celui des 504 millions. Des conférences furent tenues les 20, 21, 22 et 24 octobre sous ma présidence. Elles nous conduisirent à l'élaboration d'un programme d'ensemble s'élevant à la somme totale de un milliard 403 millions dont :

803 millions à demander immédiatement hors budget en remplacement des 420 millions du projet de loi du 27 février;

305 millions à demander au titre des dépenses extraordinaires (3^e section).

Et 295 millions demandés en deuxième urgence.

Ce programme joua de malheur. En effet, ayant fait l'objet d'un projet de loi, il fut transmis aux Finances le 12 novembre. Mais il ne fut pas

déposé, le gouvernement ayant déclaré à la Commission du budget, le 18 novembre, qu'il s'en tenait strictement au projet du 27 février. Aussitôt, de nouvelles conférences eurent lieu au ministère de la Guerre pour établir des prévisions nouvelles qui, tout en restant dans la limite des 420 millions imposés par le gouvernement, comprendraient certains travaux urgents qui avaient été omis dans le programme du 27 février.

Nous arrivâmes ainsi à établir un nouveau projet qui fut arrêté, par décision ministérielle du 25 novembre 1913, à la somme totale de 1 147 000 000 francs dont 420 millions hors budget et 727 820 121 francs par annuités budgétaires de la 3^e section.

Mais au début de décembre 1913 survint un nouveau changement de ministère, qui amena un nouveau retard. La question fut cependant reprise par le nouveau ministre de la Guerre, M. Noulens, qui obtint fin décembre de son collègue des Finances l'acceptation d'un programme

d'accélération de 1 408 741 571 francs. Ce programme figura dans le projet de loi déposé le 16 janvier 1914; il comprenait : 754 500 000 francs à engager hors budget et 416 450 571 francs à comprendre dans les annuités budgétaires au titre de la 3^e section.

Les élections du 26 avril 1914 retardèrent la discussion de ce projet, qui ne fut voté par le Sénat qu'à la veille de la guerre dans les fameuses séances où M. Charles Humbert, rapporteur de la Commission de l'armée, fit à la tribune des révélations sur notre situation militaire qui émurent profondément l'opinion. Il est probable que ces révélations eurent leur écho outre-Rhin et contribuèrent à hâter la décision allemande de nous déclarer la guerre. A la suite de ces révélations, M. Clemenceau montait à la tribune et s'écriait : « Depuis 1870, je n'ai pas assisté à une séance du Parlement aussi émouvante ni aussi douloureuse. »

Cette fois, le pays s'éveilla tout entier. Il s'apercevait brusquement du degré

d'impréparation dans lequel l'avait plongé une longue période d'utopies pacifistes. Mais, s'il pouvait mesurer l'effort à faire, il était, hélas, trop tard pour l'accomplir.

Telle fut la longue et douloureuse histoire des budgets d'avant-guerre. J'ai montré dans le cours de ce récit qu'une des causes essentielles de désordre dans l'établissement de nos budgets militaires provenait de l'indépendance des différentes directions. M. Messimy l'avait senti lorsque, dès décembre 1911, il me fit assister aux réunions des directeurs destinées à l'établissement de nos besoins. M. Etienne le comprit également lorsqu'en octobre 1913 il me chargea de présider les conférences qui aboutirent à la fusion des deux programmes de 420 millions et de 504 500 000 francs.

Une autre cause de notre impuissance à aboutir résidait à mon avis dans l'instabilité ministérielle. Huit ministres se sont succédé du 1^{er} janvier 1911 à la déclaration de guerre. Ils tombaient sans avoir eu le temps de se mettre au courant du

fonctionnement compliqué de leur département. Un trop grand nombre d'organes aboutissaient directement à ce ministre éphémère. Il en résultait une omnipotence des directeurs qui ne subissaient plus d'autorité supérieure. Quant à la direction du Contrôle qui travaillait directement avec les rapporteurs des Commissions parlementaires, elle était arrivée à jouer un rôle pour lequel elle n'était pas faite. Elle modifiait, remaniait les demandes des services, et les coordonnait. C'était elle qui, en réalité, préparait le budget. Sa situation était d'autant plus forte qu'elle demeurait, alors que les ministres passaient.

Enfin l'opinion publique était trop peu et trop mal renseignée sur les nécessités militaires. On l'a trop longtemps laissée ignorer l'énormité de l'effort de nos voisins de l'Est ; si elle eût été mieux instruite et plus consciente des risques courus, elle aurait exigé plus tôt la réalisation de l'effort financier devant lequel le Parlement recula trop longtemps, et qui ne fut consenti qu'à

la veille de la guerre.

CHAPITRE IV

Artillerie légère et artillerie lourde.

Jusqu'en 1905, la supériorité de notre artillerie de campagne fut incontestable. Le 75 avait une rapidité de tir inégalée, et le tir percutant de l'obus explosif avec amorçage légèrement retardé nous permettait d'espérer atteindre les troupes abritées. D'autre part, pour l'attaque des ouvrages de fortification semi-permanente du champ de bataille, le capitaine Rimailho avait, en 1904, très ingénieusement modernisé le 155 court de Bange, le rendant plus mobile que les matériels des équipages légers de siège. 140 de ces pièces venaient d'être mises en commande à Saint-Chamond. Malheureusement les données qui avaient présidé à l'étendue de ce matériel ne permettaient pas l'emploi courant de portées supérieures à 5 000 mètres. Je ne citerai que pour mémoire les 120 et 155 court du général Baquet déjà démodés.

De leur côté, les Allemands n'avaient, à cette époque, que le 77 ancien modèle à tir direct, sans frein, exigeant une remise en batterie après chaque coup. Depuis 1901, ils avaient introduit dans leur artillerie de campagne un obusier de 10 cm. 5 destiné à atteindre par tir fusant nos batteries défilées en arrière des crêtes, aussi bien que le personnel placé dans des tranchées ou abrité derrière des boucliers. Mais, en raison des nombreuses défauts de ce matériel, nous étions en droit d'admettre que notre supériorité d'artillerie n'était pas compromise.

A partir de 1905, les Allemands commencèrent de regagner une partie de leur retard. Ils transformèrent leur 77, en le rendant apte au tir rapide. En même temps, désireux d'imprimer à la guerre une allure brutalement offensive, ils introduisirent dans leur armement de campagne un obusier lourd de 15 centimètres destiné à entreprendre sans délai l'attaque de nos ouvrages de fortification. En 1909, par des modifications ingénieuses apportées à l'obusier de 105, ils en

furent une pièce excellente, à tir rapide. Vers la même époque, une série d'expériences leur fit entrevoir la possibilité d'utiliser plus largement leurs pièces lourdes, en les faisant participer dès le début de la bataille à la lutte d'artillerie. Dès lors, leurs progrès dans cette voie furent extraordinairement rapides : en octobre 1910, au camp de Juterborg, avec des fusées à retard analogues à celles que nous utilisions nous-mêmes depuis quelques années, ils firent la preuve qu'ils pouvaient obtenir dans la lutte d'artillerie un résultat rapide avec une dépense minime de munitions, même contre une artillerie à boucliers masquée derrière des crêtes.

Ces résultats eurent des conséquences très importantes en Allemagne. On y envisagea comme nécessaire de commencer la bataille par une lutte systématique contre l'artillerie adverse, en faisant entrer en ligne de très bonne heure l'artillerie lourde. On adopta nos méthodes de tir pour le 77 modèle 96 N/A ; les batteries de 15 centimètres furent transformées en batteries

montées ; le nombre des batteries d'obusiers de 10 cm. 5 fut doublé ; l'augmentation du nombre des obusiers fut réalisée aux dépens d'un nombre égal de canons de 77 qui fut supprimé.

En France une période de demi-somnolence avait succédé à l'activité intense qui avait porté l'artillerie à l'état où elle se trouvait en 1905. La disparition du Comité technique, décrétée le 22 août 1910, celle surtout du président du Comité qui était en même temps inspecteur général de l'arme, avaient eu comme conséquence une diminution très sensible de l'aptitude manœuvrière de la troupe et de la valeur technique des officiers.

Des idées fausses étaient venues augmenter le trouble et la confusion des esprits. Un certain nombre d'artilleurs estimaient que les obstacles de la fortification de campagne pourraient être aisément détruits par l'obus explosif de 75, jugé supérieur à l'obus de calibre analogue de nos adversaires ; tout au plus, dans certains cas exceptionnels, aurait-on recours au 155 C. T. R. ;

par là on éviterait, en se contentant du 75, d'alourdir les colonnes, ce qui paraissait essentiel aux doctrinaires de l'offensive à outrance, qui ne voulaient voir dans la bataille qu'une manœuvre et une lutte d'infanterie, seulement appuyée par l'artillerie.

D'autre part, dans les milieux compétents de l'artillerie, notamment au cours de tir de Mailly, on savait fort bien que l'artillerie allemande disposait de pièces tirant infiniment plus loin que notre canon de campagne ; mais on estimait que les artilleurs allemands ne pourraient tirer parti de cet avantage : en effet, on jugeait indispensable que le capitaine restât à proximité de ses pièces ; on considérait comme impraticable, en raison de la difficulté des transmissions téléphoniques sur le champ de bataille, de placer l'observateur loin de la batterie.

Comme, à cette époque, l'emploi de l'avion d'observation était inconnu, on en concluait qu'il était inutile d'essayer de tirer au delà du rayon

normal d'observation du capitaine maintenu près de ses pièces. Cinq à six kilomètres paraissaient un maximum à ne pas dépasser. La guerre s'est chargée, en quelques semaines, de montrer le peu de valeur de ces spéculations.

Malgré ce courant d'esprit hostile à l'artillerie lourde, il fallut bien cependant constater que nous avions perdu notre avance. Pour ce qui me concerne, j'avais été si frappé de notre infériorité que j'avais été amené, dès mon entrée au Conseil supérieur de la Guerre, en 1910, comme je l'ai déjà rapporté, à attirer l'attention du ministre, le général Brun, et de mes collègues, sur cette question. Il fallait, à mon avis, un canon long susceptible de prolonger le tir du 75, un obusier mobile, pour attaquer les objectifs défilés et prendre part à la lutte contre les pièces allemandes depuis peu munies de boucliers, et un mortier à gros effets d'écrasement contre les fortifications. On se rappelle que le Conseil supérieur de la Guerre dans sa séance du 19 juillet 1911 avait approuvé mes conclusions.

Lorsque je fus nommé chef d'état-major général, je me préoccupai de faire aboutir ces questions qui me paraissaient fondamentales. Je m'enquis de ce qu'avait fait la direction de l'artillerie, qui avait officiellement annoncé qu'elle comptait proposer prochainement l'adoption de certains matériels en construction dans les ateliers d'artillerie de Puteaux.

Malheureusement le directeur de l'artillerie dut bientôt avouer qu'il n'était pas en mesure de soumettre des modèles de canons nouveaux; aucun des matériels à l'étude aux ateliers de Puteaux n'était encore sorti de la période des premiers essais ; et on me laissa entendre qu'un délai de deux ou trois ans serait nécessaire pour aboutir.

En présence de ces décevants résultats, j'estimai qu'il fallait avant toute chose mettre de l'ordre dans les études techniques, et établir un programme ferme, donnant une conception d'ensemble du système d'artillerie recherché et destiné à orienter les esprits des inventeurs. Ma

conviction était que la disparition du Comité technique de l'artillerie était, pour une bonne part, dans l'impuissance que je constatais ; j'obtins du ministre une décision créant une commission des nouveaux matériels, à la tête de laquelle fut placé le général de Lamothe, homme d'une remarquable clairvoyance et d'une haute compétence. Cette commission reçut l'ordre d'établir les programmes d'études de l'obusier de campagne et du canon long.

Un mois plus tard le général de Lamothe, après entente avec l'état-major de l'armée, présentait au ministre un programme d'essais concernant l'obusier de campagne et le canon long à grande portée.

L'obusier léger devait être à tir rapide, assez mobile pour suivre le 75 dans toutes les circonstances, assez puissant pour produire des effets de destruction supérieurs à ceux du 75, à champ de tir étendu, à portée aussi grande que possible.

Le canon long devait être capable de tirer à 12 ou

13 kilomètres sur des objectifs faiblement protégés; il devait pouvoir se déplacer au pas attelé de six ou huit chevaux.

Le but à atteindre étant ainsi défini, il convenait d'adresser ce programme aux divers constructeurs, et je représentai au ministre qu'il serait très utile de recourir non seulement aux établissements de l'artillerie, mais aussi à l'industrie privée, dont certaines maisons construisaient pour des puissances étrangères des pièces donnant toute satisfaction. M. Messimy, ennemi né de toute routine, fit à cette suggestion un accueil favorable. Le concours fut donc ouvert entre nos industriels et la section technique de l'artillerie ; on fixa au mois de février 1912 la date à laquelle les divers modèles devaient être présentés.

Cet appel à l'industrie privée parut, à l'époque, presque révolutionnaire ; les établissements de l'artillerie y virent comme une atteinte portée à leur prestige. Le ministre tint bon, et ne se laissa pas influencer.

Mais ce n'était pas tout. Il ne suffisait pas d'organiser l'avenir. Il fallait tout de suite, en utilisant les ressources immédiatement disponibles, constituer une artillerie lourde de fortune, qui serait au fur et à mesure des livraisons de matériels remplacée par une artillerie moderne.

Au Conseil supérieur de la défense nationale, le 9 janvier 1912, M. Messimy résuma notre situation en artillerie :

Notre artillerie de campagne est au complet, et en bon état. Pendant longtemps, l'approvisionnement en munitions est resté insuffisant. Depuis 1906, sur l'initiative de MM. Berteaux et Klotz, il a été progressivement augmenté. Il s'élève aujourd'hui à 1 280 cartouches par pièce. Un nouvel effort est nécessaire pour arriver à 1 500 coups. D'autre part, des mesures doivent être prises en vue de préparer la mobilisation des établissements industriels et de les mettre en mesure, en cas de guerre, de fournir une production intensive.

Actuellement, la plupart de nos établissements sont hors d'état de réaliser cette condition ; il faudra, à ce sujet, de nouveaux crédits. Il en faudra d'autres encore pour la constitution de l'artillerie lourde d'armée. Les Allemands disposent de pièces de gros calibre dans chaque corps d'armée ; ils ont, en outre, des équipages légers de siège.

En France, on n'a pas fait suffisamment d'efforts pour les suivre. Le Rimailho, encore qu'il soit satisfaisant, n'existe qu'en faible proportion. Le nombre de batteries prévues à la mobilisation est de 42, chaque batterie a deux pièces. Les progrès à réaliser pour améliorer l'état de choses actuel devront s'effectuer en deux périodes :



(Cliché *Illustration.*)

LA GRANDE-DUCHESSE ANASTASIA ET
LE CRAND-DIUC NICOLAS REÇUS PAR M.
MILLERAND ET LE GENERAL JOFFRE A
NANCY (18 SEPTEMBRE 1912)

Pendant la première., il faudra recourir à des moyens de fortune. On utilisera des pièces de 120 et 220 comprises actuellement dans les équipages de siège ou dans l'armement des places. Pendant la deuxième période, on substituera à ce matériel provisoire une artillerie lourde composée de pièces à tir rapide et répondant aux besoins de la guerre future ; cette substitution demandera du temps et nécessitera des dépenses considérables.

Le retard apporté à la création d'une artillerie lourde équivalente à celle de nos adversaires probables est imputable à l'extrême lenteur de nos services techniques, qui, poursuivant toujours de nouveaux progrès au lieu de chercher des réalisations, multiplient les expériences, et n'aboutissent jamais. Constatant l'impuissance des organes compétents, j'ai déjà songé à faire appel à l'industrie privée qui depuis longtemps fabrique de l'artillerie pour des puissances étrangères; peut-être, ptfr ces moyens, sera-t-il

possible d'arriver plus vite au résultat cherché.

Le problème défini par le ministère était bien posé, et les solutions nettement indiquées.

Mais la question de la transformation de l'artillerie entraînait comme corollaire une question de personnel : pour constituer et servir une artillerie lourde nouvelle, il fallait des hommes ; or, avec le service de deux ans, et les nouvelles créations qu'il avait fallu faire, il était impossible de trouver des hommes disponibles. J'envisageai alors l'utilisation de quelques batteries de côte dont certaines, affectées à des points peu menacés, me semblaient pouvoir être plus utilement employées en servant l'embryon de notre artillerie lourde. Lorsque ce projet fut connu, il souleva de véhémentes protestations dans le monde parlementaire et dans certains milieux militaires qui affectaient de croire que supprimer une batterie à Royan ou à Port-Vendres équivalait à ouvrir la France à l'invasion étrangère. Le ministre décida de passer outre à ces protestations. Un décret en date du 6 février

1912 fit passer un certain nombre de batteries de côtes dans les régiments à pied. Et, pour bien marquer mes intentions, je fis organiser tout de suite un régiment. Ce régiment, constitué à Rueil sous le commandement du colonel Beyel, fut doté provisoirement de matériel de Bange, transporté par des moyens hippomobiles de fortune, et servi par le personnel de quelques batteries de côtes désaffectées. Ultérieurement, une partie de ce régiment fut mise à la disposition du général Foch, alors commandant du 20^e corps d'armée, pour l'organisation, ébauchée à cette époque, du Grand-Couronné de Nancy.

Au début de janvier 1912, M. Messimy fut remplacé au ministère de la Guerre par M. Millerand. Ce fut ce dernier qui allait donc avoir à poursuivre l'exécution du plan de son prédécesseur.

En février, les ateliers de Puteaux présentèrent un 120, et un matériel à double calibre de 75/120. Ni l'un ni l'autre ne furent reconnus satisfaisants.

Dans les premiers jours du mois suivant, les établissements Schneider présentèrent un obusier de 105 construit pour la Bulgarie. Les expériences techniques eurent lieu à Calais en présence du ministre; j'y assistais également; elles donnèrent toute satisfaction. Ce matériel répondait exactement aux conditions du programme. La Commission proposa qu'une batterie que l'on commanda sur-le-champ, fût expérimentée à Mailly et aux manœuvres d'automne.

En raison du court délai laissé aux concurrents, le Creusot n'eut pas le temps d'étudier, pour le canon long demandé par le programme, un matériel original ; il se contenta de nous présenter un canon de 106 millimètres 7 récemment adopté par la Russie. Les tirs d'essai de cette pièce furent satisfaisants, mais ce matériel s'écartait sensiblement des conditions du programme, notamment en ce qui concernait la puissance et la portée. Il fut donc refusé par l'unanimité de la Commission, moins deux voix

dont celle du président, le général de Lamothe.

Je partageai l'opinion du général de Lamothe : à mon avis, il y avait urgence à aboutir à des résultats pratiques. J'insistai auprès du ministre pour que ce matériel ne fût pas éliminé à priori ; en laissant au Creusot quelque temps pour améliorer le matériel qu'il venait de nous présenter, j'étais persuadé qu'il parviendrait à nous donner à bref délai satisfaction. En effet, les épreuves furent reprises, et l'envoi aux manœuvres d'automne de deux pièces d'essai de ce matériel fut décidé.

L'épreuve des manoeuvres de 1912 fut nettement favorable aux deux matériels du Creusot, au double point de vue de la mobilisation et des facilités de traction. Les résultats acquis me confirmèrent dans ma conviction que nous devions avoir une artillerie lourde de campagne : beaucoup de problèmes tactiques qui se posèrent au cours de ces manœuvres ne purent être résolus qu'avec l'aide de ces matériels.

En janvier 1913, j'assistai à Calais à une nouvelle

série de tirs du canon long du Creusot qui furent si satisfaisants que la Commission conclut à son adoption, sous réserve que le calibre en serait réduit à 105 millimètres. En rendant compte de ces résultats au ministre, j'insistai pour que, sans retard, la commande de ces matériels fût passée.

Mais, les services techniques, en défiance contre ces matériels qui n'avaient été ni conçus ni exécutés par eux, exploitèrent auprès du ministre les inconvénients reconnus au canon long du Creusot, et obtinrent le principe de l'adoption d'un calibre voisin de 135 millimètres, lançant à 18 kilomètres un projectile de 40 kilos environ. En outre, une série d'études furent poussées en vue de moderniser nos vieilles pièces de 120 et de 155 long de Bange. Cette intervention risquait de retarder l'aboutissement de cette question qui n'avait jusqu'ici subi que trop de retard.

Dans le même temps, les premiers renseignements sur la guerre des Balkans commençaient de nous arriver. Le général Herr, commandant l'artillerie du 6^e corps d'armée,

ayant passé les mois de novembre et de décembre 1912 sur le théâtre de la guerre, publiait en février 1913 ses impressions : il rapportait la conviction absolue qu'une artillerie lourde à grande portée était indispensable dans la guerre moderne : « Il ne semble pas douteux, disait-il, qu'une artillerie à longue portée rencontrera, même dans la guerre de campagne, des occasions fréquentes de prendre barre sur une artillerie à moyenne portée, comme un duelliste muni d'une grande rapière sur un adversaire armé d'une épée de cour. »

La publication de ce rapport provoqua un vif émoi dans les milieux militaires et parlementaires ; à nouveau une vive polémique s'engagea entre les partisans exclusifs du 75 et ceux qui prônaient la nécessité d'une artillerie lourde. L'expérience du général Herr décida les hésitants, et, sur mes instances, en avril 1913, on commanda, sur simple autorisation de la Commission du budget, 220 pièces du modèle de 105 long du Creusot. La moitié de cette

commande devait être construite aux usines Schneider, l'autre moitié dans les établissements de l'artillerie ; la livraison de ces pièces devait s'échelonner d'août 1914 à juillet 1915.

C'est ce modèle très bien étudié qui fit son apparition au front dans les premières semaines des hostilités. Il avait une portée de 12 km. 300 et lançait un obus de 17 kilos contenant 1 kg. 870 d'explosif. Son rôle fut, somme toute, assez modeste : ce n'était qu'un 75 agrandi, prolongeant le tir du canon de campagne. Il n'avait rien d'une pièce à grands effets de destruction; D'ailleurs nous ne disposâmes au début des hostilités que d'un petit nombre de ces canons. En effet, sur les instances des services techniques, la commande de 110 pièces faite au Creusot, fut réduite à 36, et la commande passée à Bourges fut annulée.

A la suite des expériences poursuivies à Mailly en 1912, et de l'épreuve favorable des manœuvres, l'obusier de campagne du Creusot avait été adopté ; un crédit de 80 millions avait

été inscrit dans le projet de 500 millions déposé en février 1913 pour contribuer à la défense nationale. La dépense élevée que représentait la construction de cet obusier impressionna vivement le Parlement. Aussi, au cours de la discussion, le gouvernement, s'appuyant sur l'avis des services techniques, admit qu'il était encore nécessaire de procéder à de nouvelles expériences pour l'obusier, et il déclara qu'il renonçait à ce crédit de 80 millions destiné à l'obusier léger. En même temps, se produisit un fait qui eut de singulières conséquences.

Les services techniques, qui rêvaient, comme je l'ai dit, de ne point encombrer notre armée de pièces lourdes par crainte de nuire à ses qualités manœuvrières, avaient recherché une solution permettant de parer aux inconvénients que présentait la tension de la trajectoire du 75 pour battre les angles morts et les objectifs fortement défilés. Trois procédés avaient été proposés :

L'emploi des charges réduites. On faisait à ce procédé le reproche de compliquer les

approvisionnement ;

Le tir fusant de l'obus explosif auquel les exécutants étaient hostiles pour des raisons techniques ;

Enfin la plaquette du commandant Malandrin, qui permettait d'augmenter la courbure de la trajectoire ; cette solution paraissait résoudre le problème d'une façon simple et économique.

Ce procédé était recommandé à titre provisoire par la Commission des nouveaux matériels, en attendant la construction des obusiers légers. En mars 1913, une séance solennelle était organisée pour la conclusion des essais de la plaquette Malandrin devant le ministre, les membres du Conseil supérieur de la guerre, et les Commissions de l'armée. Les expériences furent suivies avec enthousiasme ; une réclame habile fit valoir que la plaquette présentait l'avantage de faire du 75 un canon à deux fins, à volonté canon à tir tendu et canon à tir courbe. En vain on fit remarquer, qu'en tout état de cause, le poids du projectile restait très inférieur à celui du

projectile de l'obusier allemand, et surtout que la trajectoire était réduite par l'adoption de la plaquette. Rien n'y fit. L'obusier de campagne fut définitivement écarté., et remplacé par ce moyen de fortune assez grossier, somme toute.

Pour ma part, je ne partageais pas l'engouement général, et je persistais à penser que la question de l'obusier n'était pas résolue. Sans doute, la plaquette Malandrin était une très ingénieuse solution ; mais son principal inconvénient était, comme je viens de le dire, de diminuer la portée des pièces. C'est d'ailleurs ce que le général Ruffey, alors commandant du 13^e corps d'armée, écrivait dans une note d'octobre 1913 : « L'artillerie française s'admire dans son 75. Les Allemands nous attaqueront avec des obusiers de 10,5 et de 15 ; ils ont des échelles montant à 16 mètres : nous ne leur opposons que des obus inférieurs ; nous comptons, il est vrai, sur les avions qui allongent considérablement la durée du réglage et sur le téléphone ; nous n'avons que de mauvaises lunettes, des

rossignols. Conclusion : la supériorité adverse sera écrasante. »

Décidé à ne pas abandonner la partie, je revins une fois de plus à la charge, et j'obtins en février 1914, de M. Nou-lens, le nouveau ministre, que la direction de l'artillerie serait invitée à faire aboutir dans le plus bref délai les études relatives au perfectionnement des projectiles de 75, permettant en particulier de tirer au delà de 6 000 mètres ; et j'appelai une fois encore l'attention du ministre sur la nécessité reconnue d'un canon court de campagne. Le 26 du même mois, une nouvelle note invita la direction de l'artillerie à pousser l'étude d'un obusier de 120 d'une portée au moins égale à celle de l'obusier de 15 allemand. Nos efforts ne furent pas absolument vains, puisque des expériences purent avoir lieu sur ces données à la fin de juillet 1914. Ces résultats venaient malheureusement trop tard, et la guerre éclata sans que nous ayons d'obusier de campagne.

La lutte que j'avais entreprise en faveur du

matériel ne m'avait pas fait perdre de vue l'organisation générale de notre artillerie lourde. On a vu qu'un premier régiment lourd avait pu être constitué à Rueil. Il n'avait pas été possible d'en faire davantage, à ce moment, en raison du manque de personnel disponible. Mais, lorsque la loi de trois ans fut mise à l'étude en 1913, je fis introduire dans les projets pour l'utilisation des effectifs supplémentaires donnés par la loi, la création de quinze batteries nouvelles ;

le Conseil supérieur de la guerre saisi de la question donna un avis favorable, et le projet d'organisation fut adopté le 15 octobre 1913; il tenait compte des matériels dont nous pouvions alors disposer et de ceux qui étaient adoptés.

La loi du 14 avril 1914 organisa cinq régiments d'artillerie lourde ; mais ceux-ci étaient encore en période de formation au moment de la mobilisation. Cette organisation n'était qu'un début limité à ce que nous pouvions avoir comme matériel dans un délai rapproché : elle devait se poursuivre au cours de la mise en

application du plan XVII. Elle n'avait qu'un caractère provisoire. En particulier, il avait été impossible de doter d'une façon permanente les corps d'armée d'une artillerie lourde comme l'avaient fait les Allemands : en effet, notre artillerie lourde de campagne ne devait comprendre au début que seize groupes (non compris le 5^e régiment, armé provisoirement du matériel de 120 long). Comme il était hors de discussion que le morcellement de l'artillerie lourde ne pouvait aller au delà du groupe, il devenait impossible, avec seize groupes, de doter d'artillerie lourde vingt et un corps d'armée. Il fallut donc faire de l'artillerie lourde un organe d'armée.

En définitive, au début d'août 1914, le corps d'armée français avait 120 canons de 75 tirant un obus de 7 kg. 300, et c'était tout ; le corps d'armée allemand avait 108 canons de 77, 36 obusiers de 10,5 tirant un projectile de 15 kilos, et 16 obusiers lourds de 15 tirant un projectile de 42 kilos. Comme artillerie lourde d'armée, nous

n'avions que 104 Rimailho de 155 court répartis en 26 batteries, 96 canons <ie 120 Baquet répartis en 15 batteries, et 20 batteries de 120 long à cingoli utilisant des tracteurs ou des groupes d'attelages. En face, l'Allemagne alignait : 360 canons longs de 10 centimètres, 360 canons longs de 13 centimètres et 128 mortiers de 21 centimètres, soit au total 848 pièces.

En ce qui concerne les équipages de siège, la commission des nouveaux matériels soumit au ministre, le 20 février 1913, un nouveau programme qui reprenait en partie celui de la haute commission des places fortes établi en 1909.

Sur cette question, les avis étaient moins divergents, et l'opinion publique s'y étant moins passionnée, il fut plus facile d'aboutir à une solution. Le 31 octobre 1913, à Calais, les établissements Schneider présentèrent un affût à long recul pour les 155 longs permettant d'obtenir un tir rapide avec des portées de 12 à 13 kilomètres, et un mortier de 280 qui donna

d'excellents résultats avec une portée de 9 kilomètres. Le 8 novembre 1913, 18 de ces mortiers furent commandés; la livraison devait s'échelonner de novembre 1915 à novembre 1916. En juin 1914, 120 affûts pour le 155 long modèle 1877, destinés à la pièce à tir rapide du Creusot, furent également mis en commande, pour être livrés de décembre 1915 à décembre 1917.

De son côté le capitaine Filloux avait réalisé un puissant mortier de 370 qui était prêt, fin 1913, à entreprendre ses premiers tirs. Le capitaine Filloux avait également réalisé heureusement en 1912 la transformation du matériel de 155 court 1881 en un matériel à tir accéléré. On avait étudié également la transformation du 155 court à tir rapide 1904 en un matériel moins encombrant.

Toutefois, quand survint la mobilisation, les équipages légers de siège comprenaient uniquement des 120 longs, anciens modèles modernisés par l'emploi des cingolis et des

tracteurs ; des 155 courts sur plate-forme transportable. Les divisions lourdes d'équipage de siège étaient constituées avec des 155 longs à cingoli, des 155 courts, et des mortiers de 220 à plates-formes métalliques.

En janvier 1914, je soumis aux membres du Conseil supérieur de la Guerre une note générale dans laquelle j'avais fait condenser les conditions d'emploi de l'artillerie lourde de campagne. Cette note présentait sous un jour plutôt favorable notre situation vis-à-vis des Allemands. C'était pour des raisons morales, en particulier pour éviter le découragement, que j'avais fait donner à cette note une forme optimiste : notre infériorité ne pouvait échapper à personne, mais, puisque pour le moment, et pendant un temps assez long, une partie seulement des combattants pourrait disposer d'artillerie lourde, il m'avait paru nécessaire de représenter le concours de l'artillerie courte comme *parfois* nécessaire, et non comme toujours indispensable. Tant que nos ressources en pièces lourdes ne seraient pas

développées, il était inutile d'insister davantage sur l'aide puissante que ce matériel devait apporter aux combattants.

C'est également pour des raisons psychologiques que je ne crus pas devoir trop insister dans ce document sur le caractère provisoire de l'organisation projetée. Je ne voulais pas laisser supposer aux officiers de troupe entre les mains desquels ils se trouveraient, que tout serait bientôt modifié, et que leurs exercices, leurs travaux, leurs réflexions sur les procédés d'instruction et le mode d'emploi étaient voués à de prochains changements.

Tels furent les motifs qui inspirèrent cette note. Les membres du Conseil supérieur de la Guerre ne se rallièrent pas sans réserve aux solutions projetées. Les avis du Conseil furent assez partagés. Le général Dubail écrivait : « La note est empreinte d'un optimisme que je ne partage pas. » Et le général Chômer faisait au même moment l'observation suivante : « Elle (la Note) donne l'impression que les Allemands sont

beaucoup mieux outillés et armés que nous, »

Je ne veux pas finir ce chapitre consacré à l'artillerie, sans signaler un point généralement mal connu.

Nos services de renseignements nous avaient fait connaître dans le courant de 1913 que les Allemands avaient récemment mis en service divers types de « Minenwerfer ». Très préoccupé de ces renseignements, je demandai en octobre de la même année à la 3^e direction de pousser avec la plus grande activité l'étude d'engins analogues qui nous faisaient entièrement défaut. Malgré trois rappels successifs, la direction de l'artillerie fit connaître dans les premiers mois de 1914 qu'elle ne comptait pouvoir aboutir dans cette question que dans un délai encore indéterminé. J'envisageai alors, d'accord avec le général Chevalier, directeur du Génie, de demander l'autorisation de passer à l'industrie privée une commande de « mortiers de tranchées », qui pourraient être mis rapidement en service dans les unités du génie. Mais cette demande —

par suite de quelles raisons? je l'ignore — ne fut pas accueillie, et rien ne fut fait pour doter notre armée de « lance-mines » dont elle se trouva entièrement dépourvue au début des opérations.

Le général Chevalier ne s'était, d'ailleurs, pas découragé. Il fit étudier le problème par un officier du génie, le commandant Duchêne, qui aboutit à mettre sur pied un type de mortier de tranchée. Au mois de novembre 1914, lorsque les événements prouvèrent la nécessité d'avoir des « Mi-nenwerfer », et quand le général Duménil fut chargé de faire aboutir d'urgence cette question, il ne put mieux faire que de s'adjoindre en premier lieu le chef de bataillon Duchêne.

CHAPITRE V

Les approvisionnements en munitions.

Le programme général des travaux à exécuter pour les besoins urgents de la défense nationale établi à la fin de 1906 sur l'initiative de M. Messimy, alors rapporteur du budget de la Guerre, avait prévu que les approvisionnements en munitions de 75 seraient portés de 700 coups par pièce à 1 200 à la fin de 1912. Il était en outre prévu que ce chiffre serait ultérieurement porté à 1 500 coups dans un délai de cinq ans et demi. Au moment d'Agadir, c'est-à-dire lorsque je pris les fonctions de chef d'état-major général, nos approvisionnements étaient arrivés dans les batteries et à l'intérieur au taux de 940 cartouches chargées et montées, pour un total de 3 900 pièces ; en outre, 200 éléments par pièce étaient emmagasinés pour être montés dès les premiers jours de la mobilisation. On avait dépensé, de 1906 à 1911, 62 millions pour obtenir ce résultat. Cette situation avait paru insuffisante à quelques esprits. Le général Langlois, en particulier, avait

publié que nous étions sur ce point en infériorité vis-à-vis des Allemands. Les services de l'artillerie ne partageaient pas cette opinion. Nous avions, disaient-ils, des données suffisamment précises sur les approvisionnements de nos adversaires pour nous permettre une comparaison exacte entre les approvisionnements des corps d'armée français et des corps d'armée allemands : en supposant réalisée la réorganisation des unités de ravitaillement que les Allemands ne devaient terminer qu'en 1912, ceux-ci n'avaient à leur disposition immédiate que 375 coups par pièce représentant un tonnage de 400 tonnes de projectiles tandis que nous en avions nous-mêmes 500 tonnes représentant 615 coups pour chacune de nos pièces de corps d'armée. La répartition des munitions entre les divers échelons du corps d'armée français permettait de disposer de 37 000 coups sur le champ de bataille, tandis que le corps d'armée allemand ne disposait en première ligne que de 18 000 coups. La solution adoptée en France semblait donc mieux répondre aux exigences de

la consommation des pièces à tir rapide.

Je ne partageais pas cet optimisme ; en effet, nos renseignements étaient fort incomplets en ce qui concernait les approvisionnements constitués en Allemagne dans les dépôts d'armée, d'étapes et de l'intérieur. D'autre part, l'artillerie à tir rapide est une grande consommatrice de munitions, et puisque nous étions résolus à donner une allure offensive à nos opérations éventuelles, il fallait redouter le sort d'une armée dont les munitions seraient épuisées en face d'un adversaire encore pourvu d'obus. De plus, si nous avions moins de canons que les Allemands, nous devions compenser cette infériorité en nous réservant la possibilité de tirer un plus grand nombre de coups de canon par pièce. L'infanterie ne pourrait exécuter ses attaques qu'appuyée par un ouragan de projectiles, et il paraissait inutile de posséder des armes à tir rapide si on ne mettait pas à leur disposition d'abondants approvisionnements pour les alimenter. Par surcroît, l'infériorité de notre artillerie lourde nous faisait un devoir de réaliser

pour notre artillerie de 75 une écrasante supériorité.

Aussi, lorsque à la fin de l'année 1911, je fus appelé à présider les conférences qui fixèrent le programme des besoins de la défense nationale, je posai en principe que les approvisionnements de 75, qui devaient être portés de 1 200 à 1 500 coups, étaient à constituer non pas en cinq ans et demi comme on l'avait prévu, mais en quatre ans.

LES APPROVISIONNEMENTS EN MUNITIONS

En 1912, on dépensa 10 millions pour cet objet, et 14 millions et demi en 1913.

Malheureusement, la fabrication fut ralentie par l'impossibilité dans laquelle se trouva le Service des Poudres d'accroître sa production. Cependant l'expérience des dernières guerres balkaniques était venue nous confirmer dans l'impression qu'il fallait calculer très largement les approvisionnements de munitions. Au début de

1914, une série d'expériences judicieusement conduites montrèrent la nécessité de porter les approvisionnements en munitions confectionnées à 3 000 coups par pièce. Il était d'ailleurs curieux de constater que les conclusions de ces expériences réalisées à Mailly concordaient avec les chiffres que le général Langlois avait proclamés indispensables. Or, nous étions loin de compte, puisque au moment de la mobilisation nous avions seulement 4 866 167 obus, soit 1 390 coups par pièce de 75 dont 1 190 cartouches montées et 200 représentées par leurs éléments.

La fabrication des munitions avait été assurée jusqu'en 1911 par les établissements constructeurs de l'artillerie, avec un appoint fourni par l'industrie privée qui livrait 3 000 obus par jour.

La production des munitions de 75 après la mobilisation était réglée par le plan de fabrication des établissements de l'artillerie du 28 décembre 1909, qui comportait tout d'abord le montage et le chargement, avant le cinquantième

jour, de 800 000 cartouches de 75 dont 554 000 obus à balles et 246 000 obus explosifs à raison de 25 000 cartouches par jour, en utilisant les éléments confectionnés qui existaient à la réserve d'atelier de montage répartie entre Bourges, Tarbes, Lyon et Rennes.

A partir du cinquante et unième jour, on prévoyait la fabrication de toutes pièces de 13 600 cartouches par jour dont 7 900 à balles et 5 700 explosifs. Une réserve de fabrication comprenant à titre de premier approvisionnement un stock de matières premières était constituée pour 600 000 cartouches de 75 et 10 000 de 155 C. T. R. L'industrie privée concourait à cette fabrication pour 3 500 obus de 75 par jour.

Le 7 mai 1913, la fabrication du temps de guerre fut réorganisée et répartie entre les dépôts de réserve générale de Bourges, d'Angers, de Rennes, de Clermont et de Nîmes.

En ce qui concerne la mobilisation industrielle, l'idée d'une collaboration de l'industrie privée avait encore si peu pénétré dans les esprits, que,

le 20 février 1914, la direction des Forges de l'artillerie avisait les quelques industriels français qui avaient jusque-là travaillé pour elle, que les conventions passées pour la fabrication des munitions en temps de guerre venant à expiration ne seraient pas renouvelées. Elle préparait seulement des marchés, et prévoyait la réquisition des matières premières. Le concours industriel n'était prévu que pour la fabrication des douilles. En apprenant cette nouvelle, je me rendis auprès de M. Messimy pour obtenir de lui la continuation du concours industriel. Le ministre était tout acquis à cette idée, mais il ne put parvenir à la faire aboutir avant la déclaration de guerre. Le 1^{er} août 1914, il décida bien que la fabrication serait intensifiée dans la plus large mesure, en faisant appel à l'industrie privée, mais cette décision, qui prit de court les industriels, ne pouvait avoir d'effet immédiat. Il fallut l'arrivée au ministère de la Guerre de M. Millerand pour que cette question reçût enfin une solution.

CHAPITRE VI

Les camps d'instruction.

La question des camps d'instruction fut, avec celle de l'artillerie dont je viens de parler, l'objet de mes préoccupations et de mes efforts dès mon entrée en fonctions comme chef d'état-major général.

Cette question n'était pas nouvelle. Deux programmes successifs avaient été adoptés, le premier en 1897, le second en 1907, à la réalisation desquels on avait consacré une moyenne de 3 millions par an. A cette allure, le programme de 1908 devait n'être terminé qu'en 1930, puisqu'on estimait à 75 millions les crédits nécessaires pour le mener à bonne fin. A cette époque, la moitié environ des effectifs ferait annuellement un séjour dans les camps d'instruction. Mais en 1911, nous ne possédions encore que huit camps inachevés ; le tiers à peine de nos troupes actives pouvait passer chaque année dans les camps une quinzaine de jours, et par suite de la répartition des camps sur le

territoire, les unités de certains corps d'armée se trouvaient dans l'impossibilité de s'y rendre. Dans le même temps, on faisait de l'autre côté du Rhin, pour le même objet, un effort tel qu'avant très peu d'années l'Allemagne aurait doté son armée d'un camp divisionnaire par corps d'armée.

Si nous voulions donner à nos troupes l'instruction pratique qu'exige la formation d'une armée composée d'éléments actifs ne faisant que deux ans de service et de réserves convoquées seulement pour des périodes réduites, il apparaissait comme urgent de faire un vigoureux effort dans le même sens que les Allemands. En effet, les terrains de manœuvres, les stands, les champs de tir exigus des garnisons étaient loin de suffire à la bonne exécution des exercices techniques de l'infanterie : l'introduction de la balle D exigeait pour les feux de guerre des champs de tir de 4 000 mètres de profondeur au moins. L'artillerie, de son côté, réclamait chaque année, à juste titre, un plus grand nombre de journées d'école à feu; l'augmentation récente de

cette armée justifiait pleinement cette demande. Tous les généraux de cavalerie insistaient pour que les régiments et les brigades fissent chaque année un séjour dans les camps consacrés surtout aux évolutions. Il importait enfin que l'unité élémentaire de troupes de toutes armes, la division d'infanterie, eût des camps assez spacieux pour y exécuter ses évolutions combinées.

A toutes ces raisons vint s'en ajouter une autre : la loi de 1908 prescrivait l'envoi au printemps dans les camps des unités de réserve du deuxième appel; jusqu'à présent, faute de camps, nous n'avions pu donner satisfaction à cette légitime exigence que dans la proportion du quart des régiments convoqués.

Aussi, dès novembre 1911, fis-je mettre à l'étude un programme reposant sur les bases suivantes :

Tout d'abord, un camp d'instruction devait se prêter aux évolutions d'une division complète, et par suite avoir une superficie de 5 500 à 6 000 hectares.

Ensuite, dans le but de réduire au minimum l'effort financier à demander au pays, les camps devaient être répartis dans des conditions permettant d'utiliser un seul camp pour l'instruction de deux corps d'armée.

Les études aboutirent aux prévisions suivantes :

Deux camps de corps d'armée : Châlons (agrandi) et Mailly ;

Dix camps de division : La Courtine (existant), Coëtquidan (en transformation), Sissonne et le Valdahon (agrandis), et 6 camps à créer ;

Les camps de Larzac et de Souge, défectueux, à utiliser dans leurs dimensions actuelles.



le général Joffre inspecte l'école de Saumur

*Derrière lui, à gauche, le général Weygand,
alors lieutenant-colonel*

les camps d'instruction

Ce programme devait exiger une dépense de 135 millions environ à échelonner sur sept années : 12 millions pour 1912, et 20 millions pendant six ans à partir de 1913.

Aussitôt en possession de cette étude préliminaire, j'adressai au ministre un rapport exposant la question et les conclusions auxquelles nous étions parvenus ; le 14 décembre 1911, M. Messimy l'approuvait. Quelques jours plus tard, les corps d'armée furent invités à faire exécuter les reconnaissances de terrain nécessaires, et à établir des projets, qui devaient parvenir au ministre avant le 1^{er} avril 1912.

La plus grande discrétion était recommandée sur le véritable objet des reconnaissances, afin de ne

pas attirer l'attention publique, et d'éviter ainsi le renchérissement du prix des terrains.

Pendant que s'exécutaient ces travaux préparatoires, la question subit un arrêt du fait des difficultés d'ordre budgétaire. J'ai déjà dit, en effet, que le 17 janvier les nouveaux titulaires des portefeuilles de la Guerre et des Finances, réunis autour du président du Conseil pour examiner la demande de crédits hors budget présentée par le cabinet précédent, se mirent d'accord pour supprimer un certain nombre de nos demandes; parmi elles, la dotation prévue pour les camps disparut. Cette amputation me parut grave, car il était inutile de faire un important effort matériel, si on ne donnait parallèlement à l'armée le moyen de s'instruire. Aussi, lorsqu'il s'agit d'établir en 1912 les propositions pour le budget de 1913, j'insistai fortement pour que les prévisions du programme du 14 décembre 1911 fussent intégralement reprises. Un renseignement qui nous parvint à ce moment de l'autre côté des Vosges me donna

l'occasion d'affirmer ma conviction : les modalités de la loi militaire allemande commençaient de nous être connues ; le 23 mai, quand le ministre demanda à l'état-major de l'armée quelles mesures il envisageait pour répondre à l'effort militaire allemand, je fis inscrire au premier rang la nécessité de constituer les camps d'instruction, en améliorant ceux qui existaient déjà et en créant ceux qui étaient prévus. En outre, le 6 juin, je demandais au ministre la réalisation intégrale du programme du 14 décembre 1911. Dans ce but, je réclamaï l'allocation d'un crédit supplémentaire de 2 millions au titre de 1912 pour faire de Coët-quidan un camp utilisable pour une division dès 1913, et l'ouverture pour 1913 d'une annuité de 17 millions que des annuités de 20 millions pendant cinq ans devraient suivre à partir de 1914. Le 10 juin, M. Millerand approuv ait « en principe » les conclusions de ce rapport qui fut aussitôt transmis à la direction du Contrôle. Le 22 juin, celle-ci répondait que les chiffres du budget de la Guerre pour 1913 étant arrêtés par

la Commission du budget, il était trop tard pour demander un relèvement de crédit. « On s'efforcerait, ajoutait-elle, lorsque le moment serait venu, de s'entendre avec les Commissions de finances pour déterminer le montant des engagements de dépense susceptibles d'être autorisés hors budget pour l'exercice 1913, et d'obtenir que les camps d'instruction figurent dans les autorisations concernant 1913. »

Quant au relèvement de crédit demandé pour 1912, le directeur du Contrôle estimait qu'il ne pourrait être présenté que dans le projet de loi collectif à déposer au mois d'octobre.

De ce fait, tout le développement du programme subit un ralentissement forcé. Toutefois, les dispositions préliminaires concernant les acquisitions de terrains projetées au camp de Coëtquidan furent prises de façon à ne plus avoir, au moment du vote par le Parlement, qu'à accomplir les dernières formalités administratives.

Mais nous n'étions pas au bout de nos peines. Au

milieu d'octobre, j'appris indirectement que, sur des indications fournies par le Contrôle, le crédit de 2 millions ne serait probablement pas voté avant la fin de l'année, et qu'il y avait lieu de faire toutes réserves sur la possibilité d'obtenir pour 1913 un supplément de crédit au titre des camps d'instruction. J'attirai, alors, l'attention du ministre par une note du 15 octobre « sur l'intérêt capital pour l'instruction de l'armée qui s'attachait à ce que les crédits nécessaires aux camps soient accordés en temps voulu, en vue de la mise en œuvre immédiate du programme arrêté ».

LES CAMPS D'INSTRUCTION

M. Millerand se rendit volontiers à mes instances, et quelques jours plus tard, il informait les Finances que, pour l'exercice 1913, il fallait ajouter à la somme déjà prévue pour les dépenses hors budget celle de 13 millions demandée pour les camps d'instruction. En outre, sur l'insistance de M. Millerand, les 2 millions pour Coëtquidan purent être acquis avant la clôture de l'exercice

1912.

Malgré l'aide énergique que je trouvais auprès du ministre de la Guerre, l'allocation pour 1913 put seulement être portée à 7 350 000 francs. En ce qui concerne la dotation de 20 millions demandés pour 1913, le montant en fut incorporé dans les demandes qui aboutirent au programme de 420 millions dont j'ai déjà parlé. On sait quel fut le sort de ce programme et que, sur autorisation unanime de la Commission des finances du Sénat, les ministres de la Guerre et des Finances furent autorisés, dès le 24 février, à engager par anticipation une somme de 72 millions. Le 26 février, le ministre de la Guerre notifiait aux services intéressés les sommes que chacun d'eux était autorisé à engager immédiatement. C'est de cette manière qu'il fut possible de consacrer, en 1913, 7 350 000 francs aux camps d'instruction.

Cependant tous ces retards avaient eu pour le Trésor des conséquences déplorables. Malgré les précautions prises, dans toutes les régions où des

achats de terrain avaient été envisagés, le bruit s'en était répandu; la spéculation s'était abattue sur ces régions. Pour le camp de Coëtquidan, par exemple, les terrains avaient été évalués de 500 à 800 francs l'hectare ; lorsque les 2 millions nécessaires furent accordés en fin 1912 pour acheter ces terrains, l'administration de la Guerre dut payer des indemnités beaucoup plus élevées et hors de proportion avec l'évaluation du début. De ce fait, les crédits péniblement obtenus ne nous permirent point d'acquérir tous les terrains que nous avions en vue, et il devint nécessaire de répartir notre programme sur un plus grand nombre d'années.

En résumé, c'est seulement à la veille de la guerre que la question des camps d'instruction, fondamentale pour l'instruction de l'armée, reçut enfin son statut. Les crédits nécessaires pour assurer une exécution suffisamment rapide du programme de 1911 étaient enfin accordés, et on pouvait espérer que ce programme serait entièrement achevé en 1918. Les premières

études sur cette question dataient, je l'ai déjà dit, de 1897!

Lorsqu'en 1913 la loi de trois ans put paraître acquise, et que l'on envisagea le renforcement des unités de réserve, il parut nécessaire de prévoir les moyens de réunir, lors de leur convocation, ces régiments dans des camps où il leur serait plus facile de travailler que dans les villes de garnison où ils étaient jusqu'alors convoqués. Il rentrait, en outre, dans mes intentions de former à la mobilisation des brigades de réserve; je fus donc amené à envisager la possibilité de réunir ces unités lors des périodes de réservistes.

Le retard apporté à la constitution des grands camps me conduisit à rechercher pour l'instruction des unités de réserve une solution immédiate. Point n'était besoin de vastes camps pour assurer la remise en mains et la cohésion de régiments et de brigades. Nous possédions toute une série de polygones d'artillerie et de champs de tir d'infanterie devenus trop petits pour

l'instruction de ces armes par suite de l'utilisation de la balle D, mais qui. pouvaient très bien, sans être agrandis, assurer le logement et l'instruction des régiments de réserve. Le 17 juillet 1913, je fis donc établir un programme portant uniquement sur les installations supplémentaires à prévoir pour le but que je viens d'indiquer. Les camps retenus étaient au nombre de onze et répartis sur l'ensemble du territoire. La dépense prévue était de 15 millions; un crédit de 250 000 francs put être employé à cet effet en 1913.

CHAPITRE VII

Là loi de trois ans.

La loi du 21. mars 1905 sur le recrutement de l'armée avait, sans doute, réalisé l'égalité des charges militaires entre tous les citoyens susceptibles de porter les armes; mais elle semblait avoir diminué sensiblement la solidité des armes montées, et tout particulièrement celle de la cavalerie.

Cette dernière se plaignait de l'indigence des effectifs, de l'insuffisance de l'instruction donnée à des soldats de deux ans avec les méthodes alors en usage, de la situation critique des régiments après le départ de la classe, de l'impossibilité de mener à bien le dressage des chevaux et, par-dessus tout, de la pénurie sinon de l'absence des cavaliers entraînés et bien en selle.

A ces complications étaient venues s'ajouter des difficultés de mobilisation pendant la période d'hiver, au cours de laquelle une seule classe de cavaliers était mobilisable.

La situation avait paru critique dès la mise en application de la loi de deux ans. On avait escompté un rendement abondant d'engagements volontaires et de rengagements, qui, dans l'esprit du législateur de 1905, devaient constituer l'important noyau des soldats anciens, indispensable dans les troupes à cheval; mais cette attente avait été déçue.

Dans leurs rapports d'inspection, les généraux attiraient avec insistance l'attention du ministre sur cette situation. Celui-ci s'était ému. M. Messimy, dès 1911, avait demandé à la Section d'études qu'il avait organisée à son cabinet, de rechercher les améliorations qu'il serait possible d'apporter à la loi de 1905. De son côté, l'état-major de l'armée n'était pas resté inactif, et il avait entrepris toute une série d'études sur la question ; il avait essayé même, en disjoignant quelques articles d'un projet modificatif à la loi de recrutement, de faire voter sans différer par le Parlement certaines dispositions qui auraient eu pour but de renforcer nos effectifs de paix et

d'augmenter le nombre de nos engagés, rengagés et commissionnés destinés à la cavalerie et aux batteries à cheval. Il cherchait, d'autre part, à multiplier le nombre des engagés de trois ans, en augmentant les avantages attribués à ceux-ci.

Entre temps, le Parlement s'émut des rumeurs qui circulaient sur l'état de notre cavalerie et, à l'occasion de la discussion de la loi des cadres de cette arme, certains orateurs posèrent nettement au ministre des questions relatives à ses effectifs.

M. Millerand, préoccupé d'une situation dont la gravité ne lui échappait pas, prescrivit alors à l'état-major de l'armée de rechercher une solution qui permettrait de donner à la cavalerie les soldats anciens qui lui faisaient défaut, sans s'inquiéter du côté politique de la question dont il se réservait l'examen. On était alors en janvier 1913. Le retour au service de trois ans était ainsi posé ; mais ce problème n'intéressait plus seulement la cavalerie.

Toute l'armée se trouvait, en effet, éprouvée et affaiblie par les conséquences du service à court

terme et par la pénurie de soldats de carrière ; partout, les effectifs étaient insuffisants ; la libération de la classe ne laissait dans les rangs qu'un seul contingent d'appelés instruits, de sorte que, pendant la période d'hiver, notre couverture se trouvait dans une situation précaire.

D'autre part, le chiffre réduit du contingent ne permettait plus d'aligner nos unités aux fixations arrêtées par les lois des cadres, lesquelles étaient déjà très sensiblement inférieures aux chiffres allemands correspondants.

L'instruction de la troupe se ressentait naturellement

de l'indigence des effectifs ; elle ne pouvait être donnée que très difficilement dans des unités anémiées ; c'était à peine si dans les unités à effectif normal quelques hommes non gradés étaient, pendant leur deuxième année de service, journellement disponibles pour l'exercice ; et les cadres ne maniaient plus jamais les effectifs qu'ils auraient à commander en campagne.

Il devenait en outre impossible, faute de ressources en hommes, de répondre, comme le besoin s'en faisait sentir, aux créations de troupes techniques et aux besoins nouveaux révélés chaque jour par les progrès, de la science et l'expérience des guerres récentes.

Enfin le Maroc absorbait une fraction notable de nos effectifs; c'était autant de perdu pour la défense de la métropole.

Tel était l'état de la question lorsqu'en février 1913, les premiers renseignements nous parvinrent sur les nouvelles dispositions militaires qui allaient être proposées au Reichstag. Déjà, le 27 mars 1911, celui-ci avait voté une loi militaire augmentant l'effectif budgétaire de l'armée allemande de 13 000 hommes. La caractéristique essentielle de cette loi avait été un développement important des moyens techniques mis à la disposition de l'armée ; des considérations financières expliquaient la modération des demandes de l'administration de la guerre ; cette modération

relative suscita d'ailleurs, à cette époque même, de violentes attaques de certains milieux politiques et de la presse militaire.

Quinze mois plus tard, une nouvelle loi militaire, dite du 14 juin 1912, votée à une majorité considérable et appliquée d'urgence, accrut d'un dixième les forces militaires de l'empire.

Et voilà que moins de huit mois après, le gouvernement allemand proposait de nouvelles augmentations (fui, d'un coup, élevaient encore d'un cinquième l'effectif de paix de l'armée.

Quel était donc l'état d'esprit qui pouvait motiver de pareilles mesures à d'aussi brefs intervalles de temps?

Voici de quelle manière nos agents diplomatiques l'expliquaient : sous peine de mourir pléthorique, l'Allemagne avait un besoin absolu non seulement de conserver, ' mais encore de créer des débouchés à son industrie et à son commerce. Elle se trouvait, de ce fait, en rivalité avec d'autres nations. Jusqu'en 1912, croyant

fermement à la supériorité de son organisation militaire, le peuple allemand avait pensé que le seul geste de jeter son épée dans la balance internationale suffirait toujours à la faire pencher du côté de ses intérêts. Commerçants et industriels allemands étaient persuadés qu'il suffirait de quelques menaces de poudre sèche et de sabre aiguisé pour faire tomber toutes les résistances et conquérir le monde dans l'ordre économique.

Or, l'attitude de la France dans le conflit marocain avait été pour l'Allemagne un sujet de surprise et la solution du conflit produisit sur elle un effet de stupeur. Elle regarda les concessions que lui fit la France comme une humiliation que cette dernière lui infligeait.

Persuadés que l'autorité des peuples dans la paix se mesure à la capacité qui leur est reconnue de faire la guerre, nos voisins de l'Est estimèrent à partir de ce moment que leur puissance militaire n'était plus assez grande pour en imposer. Un consul allemand d'un des plus grands ports de

commerce de l'Europe résumait ainsi la situation : « Il est possible que la guerre, surtout une guerre malheureuse, amène la déchéance commerciale de l'Allemagne, mais elle ne l'entraînera pas plus que des reculades diplomatiques, en raison des conséquences morales et économiques de ces dernières. Le commerce et l'industrie souffrent actuellement très durement des difficultés suscitées de tous côtés à l'Allemagne. Il faut les briser par la force, si c'est nécessaire, et s'armer en conséquence. »

C'est de cet état d'esprit que résultait la loi militaire du 14 juin 1912; c'est également cet état d'esprit qui avait donné naissance en janvier 1911 à la Ligue de défense nationale « le Wehrverein », qui avait pour but « de rétablir le sentiment de confiance que les Allemands possédaient il y a quelques années, et qui doit être le point d'appui de la politique extérieure ». Cette même mentalité faisait réclamer vers la même époque aux généraux Keim, Falkenhausen et Bernhardt, dans de multiples

conférences, l'application intégrale du service obligatoire.

Survint alors la guerre des Balkans, la défaite de la Turquie inféodée à l'Allemagne, et l'épanouissement du slavisme dans les Balkans. « Nous ne pouvons plus compter, en cas de conflit européen, écrivait le général von Bernhardt à la fin de 1912, ni sur la Turquie, ni sur la Roumanie, ni sur la totalité des forces autrichiennes. Nous aurons contre nous non seulement les Français et les Anglais, mais la masse principale des forces russes. Les revers des Turcs ont nui à notre prestige militaire ; il n'y a pas jusqu'à la Belgique qui ne se reconnaisse un cœur français et qui ne tourne en dérision les piètres résultats de l'instruction allemande en Turquie. »

Ainsi donc, depuis deux ans, l'Allemagne avait vu la France lui tenir tête avec l'appui non seulement de la Russie, mais encore de l'Angleterre. Sachant qu'elle ne pouvait faire que peu de fond sur l'Autriche, et qu'elle ne devait

point compter sur l'Italie, elle renforçait sa puissance militaire. Peut-être désirait-elle la paix, mais une paix résultant de la satisfaction donnée à toutes ses ambitions extérieures, et de la subordination des puissances voisines à ses désirs, une paix, pour tout dire, issue de la crainte qu'elle inspirerait.

Il importe maintenant de définir les résultats de ces lois militaires.

Par la loi de 1912, le commandement allemand n'avait pas cherché à augmenter le nombre de ses grandes unités actives mobilisées. Nous savions, en effet, depuis longtemps, que deux corps d'armée portant les numéros 20 et 21 devaient être formés à la mobilisation par l'adjonction à la 3^e division de chacun des 1^{er} et 14^e corps, d'éléments en surnombre dans des corps d'armée voisins. La création organique de ces deux corps d'armée (20^e et 21^e) ne constituait donc pas une augmentation du nombre des grandes unités. Mais la loi nouvelle s'était proposé de rendre ces 25 corps d'armée actifs immédiatement

utilisables, estimant que la formation de grandes unités, à la mobilisation, est incompatible avec la rapidité que l'état-major allemand se proposait de donner, dès le début, aux opérations.

La nouvelle loi en projet au début de 1913 avait, d'après les renseignements que nous avons alors, un tout autre caractère. Elle devait augmenter l'effectif budgétaire de 4 000 officiers, 15 000 sous-officiers, 117 000 hommes et 27 000 chevaux. Les créations ou augmentations envisagées se rapportaient exclusivement à l'augmentation des noyaux actifs, au renforcement de l'encadrement et au développement de l'organisation matérielle dans les grandes unités déjà existantes. La qualité de chacune des unités de l'armée se trouvait considérablement accrue ; l'encadrement, en particulier, ne serait plus assuré que par des gradés de carrière ayant tous plus de deux ans de service dans les armes à pied et trois ans dans les troupes à cheval. Aucune unité de combat ne comprendrait plus d'un tiers de réservistes

appartenant presque tous à la dernière classe libérée. En outre, et surtout, dans les corps de couverture, les effectifs de paix allaient se trouver portés à des chiffres très voisins des effectifs de guerre. Le commandement allemand avait maintenant en mains une armée très puissante, dont la mobilisation était améliorée et accélérée, ce qui lui donnait le moyen, si l'envie lui en prenait, de commencer la guerre contre nous par une attaque brusquée.

Telle nous apparaissait la situation militaire de nos voisins au début de 1913. Il semblait que le maintien de l'équilibre des forces françaises et allemandes était pour nous le seul garant de la paix dans la liberté et la dignité.

Dès que l'effort nouveau décidé par l'Allemagne commença d'être connu en France, on comprit que la soudaineté brutale qu'elle s'efforçait de donner à sa mobilisation constituait une menace pour nos frontières faiblement défendues par une couverture insuffisante. De toute nécessité, il fallait accroître nos effectifs, et mieux utiliser

ceux dont nous disposions. A cet effet, toute une série de projets furent mis en chantier, en même temps que se poursuivaient les études de la loi de trois ans prescrites par M. Millerand. Tous ces projets visaient à améliorer notre état militaire sans toucher à la loi de 1905. Les uns demandaient un appoint de forces à nos indigènes de l'Afrique du Nord ainsi qu'à nos contingents des colonies : cela était certainement réalisable, mais progressivement, sous peine de soulever de grosses difficultés. D'autres cherchaient le salut dans un système d'engagements et de rengagements à long terme amélioré par l'octroi d'avantages moraux et matériels très sérieux : cette solution présentait trop d'aléas pour qu'il fût possible d'en faire la base de notre organisation.

Ces différents systèmes n'étaient, en somme, que des palliatifs qui ne pouvaient remédier à la situation. On se rendit vite compte qu'il n'était pas possible d'aboutir à quelque chose de sérieux, sans toucher à la loi de 1905. On chercha alors

dans ce sens des solutions dont certaines étaient ingénieuses.

Tout d'abord, on étudia un projet dans lequel la durée du service militaire variait suivant les différentes armes. Le temps de service aurait été prolongé de six semaines dans l'infanterie, de dix semaines dans l'artillerie, de vingt semaines dans la cavalerie. Par compensation, des permissions de longue durée seraient accordées aux militaires des armes montées pendant leur service actif. Le seul avantage de ce projet eût été de conserver deux classes mobilisables sous les drapeaux pendant les premières semaines de la période d'hiver ; par contre, il portait atteinte au principe de l'égalité des charges militaires pour tous les citoyens, et il nuisait à la bonne marche de l'instruction par la fréquence et la durée des permissions.

On envisagea également le système de l'échelonnement des appels de réservistes. Ce procédé aurait permis par la convocation annuelle, pendant un mois, de chacune des deux

classes de complément, de maintenir nos effectifs à

un niveau plus élevé et d'assurer un meilleur entraînement à nos réservistes ; par contre, il aurait eu l'inconvénient d'empêcher la réunion, en vue de leur instruction, des formations de réserve ; il aurait aussi jeté un trouble profond dans la vie sociale du pays et dans notre organisation militaire.

Le service de vingt-sept mois, avec incorporation au 1^{er} juillet, aurait permis d'avoir des recrues mobilisables dès le 1^{er} octobre. Mais ce système aurait enlevé une partie de leurs cadres aux unités instruites pendant la période d'été favorable aux exercices d'ensemble et aux manœuvres. D'ailleurs, ce système ne résolvait pas le problème des effectifs.

Le service de trente mois aurait donné dans toutes les armes des unités pléthoriques en hiver au moment où se donne l'instruction individuelle, et où, pour des raisons d'hygiène, le travail doit

être modéré. L'été venu, au contraire, les unités seraient retombées dans leur situation actuelle, précisément à l'époque où l'instruction est la plus active.

Quant au système de l'appel biennal en octobre et en avril, il semblait devoir apporter un trouble profond dans notre organisation, et nous mettre en état de constante infériorité vis-à-vis de l'Allemagne.

Ainsi toutes les études entreprises tendaient à nous convaincre que la seule solution admissible était le service de trois ans intégral et obligatoire pour tous.

C'est dans ces conditions que, le 4 mars 1913, à l'Elysée, la question du principe de la loi de trois ans fut soumise au Conseil supérieur de la Guerre. Pour la première fois, M. Poincaré présidait comme chef de l'État. M. Briand, président du Conseil, et M. Etienne, ministre de la Guerre, y assistaient.

J'exposai que les mesures allemandes prises en

1911 et 1912 portaient l'armée active à 800 000 hommes sur le pied de paix ; dans ces conditions, elle n'aurait pour se mobiliser qu'à recevoir un complément de chevaux cette mobilisation accélérée des vingt-cinq corps d'armée allemands donnait à nos adversaires la possibilité de bousculer sans peine notre couverture.

Il semblait donc nécessaire que nos unités de couverture fussent portées à un effectif assez voisin du pied de guerre, pour que, dès le premier soir de la mobilisation, par simple rappel des réservistes domiciliés sur place, elles fussent en état de tenir campagne avec des effectifs de guerre.

De plus, le nombre des grandes unités de couverture était à augmenter par la participation à ce rôle du 2^e corps et d'une division du 8^e. Nous arriverions ainsi à onze divisions en couverture, avec lesquelles nous pouvions espérer tenir tête à une attaque brusquée. Appuyées aux places fortes, ces onze divisions devaient suffire à garantir notre mobilisation et

notre concentration.

Si, maintenant, on envisageait les corps d'armée de l'intérieur, on y trouvait par suite des prélèvements faits sur l'infanterie pour les nouvelles créations (aéronautique, artillerie, troupes techniques) des effectifs si faibles que l'instruction qu'on y donnait était sans fruit : il fallait 150 hommes par compagnie pour former un noyau solide autour duquel les réservistes viendraient s'agglomérer dans la proportion de 2 pour 3 ; il fallait également 150 hommes par compagnie pour permettre l'instruction.

Ainsi donc le service de trois ans proposé n'augmenterait pas le nombre des unités mobilisées, mais permettrait tout d'abord de renforcer la couverture, ensuite de faciliter la mobilisation, enfin d'améliorer considérablement la qualité des troupes.

Après cet exposé, M. Briand affirma que le gouvernement était décidé à tout faire pour mettre l'armée en mesure de faire face à son rôle. Il demanda qu'en raison des difficultés qu'il

prévoyait pour faire accepter aux Chambres le retour à la loi de trois ans, les arguments les plus frappants lui fussent fournis.

La question suivante fut alors posée au Conseil :
« En présence de l'effort allemand, devons-nous renforcer nos forces militaires, et en particulier notre couverture? »

A l'unanimité, le Conseil répondit oui à cette question.

On discuta ensuite des différents systèmes étudiés : le système des rengagements, celui de vingt-sept mois proposé par le général Pédoya, celui de trente mois.

Le problème se posait essentiellement de la manière suivante :

En admettant les renforcements d'effectifs que j'avais indiqués, l'effectif minimum à réaliser se montait à 674 300 hommes. Pour tenir compte des déchets qui se produisent à l'incorporation et que l'expérience permettait de fixer à 8 pour 100 pour les armes combattantes, il fallait incorporer

727 000 hommes.

Or, les ressources avec le service de trois ans intégral se décomposaient ainsi :

210 000 hommes pour la dernière classe appelée.
200 000 hommes pour la classe qui avait fait déjà un an de service et perdu 5 pour 100 de son effectif.

194 000 hommes pour la classe qui avait fait deux ans de service et perdu, pendant cette deuxième année, 3 pour 100 de son effectif.

90 000 hommes de contingent permanent métropolitain (engagés et rengagés).

20 000 hommes de contingent permanent colonial. 9 000 hommes des trois contingents donnés par les vieilles colonies.

15 000 hommes provenant de ressources données par le troisième examen médical à la suite de deux ajournements, et du passage d'hommes du service auxiliaire dans le service armé.

Total : 738 000 hommes.

Ce chiffre total n'avait qu'une valeur relative ; il était sujet à des variations en plus ou en moins qui se chiffraient vraisemblablement par une quinzaine de mille hommes.

On voit donc que nos besoins correspondaient à peu près aux ressources assurées par la présence simultanée de trois classes sous les drapeaux.

Aussi le Conseil déclara-t-il à l'unanimité que le service de trois ans était le seul susceptible de permettre les renforcements nécessaires ; il émit le vœu qu'aucune atténuation au principe de l'égalité du service n'y fût apportée.

C'est dans ce sens que le projet de loi fut élaboré pour être déposé devant les Chambres. Toutefois, sur les instances formelles de M. Chéron prenant texte du léger excédent des ressources escomptées sur les besoins, le ministre décida à la dernière heure d'introduire une atténuation en faveur des fils de familles nombreuses. Il était à redouter que cette concession, pour légitime qu'elle fût, ne constituât une fissure qui irait s'élargissant peu à peu.

Entre temps, MM. Reinach et de Montebello avaient introduit un contre-projet qui avait pour dispositions essentielles de fixer un effectif minimum à chaque unité et de faire un large appel aux engagés volontaires. Les auteurs de ce projet admettaient que la durée du service fût portée à trois ans pour la totalité du contingent, sous la réserve que lorsque les effectifs minima seraient atteints, les soldats appelés appartenant à certaines catégories (fils de familles de plus de quatre enfants, hommes mariés pères de famille) pourraient être envoyés en congé.

Le ministre de la Guerre, d'accord avec les auteurs du contre-projet et le rapporteur désigné par la Commission de l'armée, consentit à se rallier à une solution transactionnelle qui empruntait quelques-unes de leurs dispositions essentielles au projet primitif et à celui que MM. Reinach et de Montebello avaient déposé.

Ce fut cette rédaction qui servit de base à la discussion au Parlement, et qui fut déposée le 6 mars par le gouvernement sur le bureau de la

Chambre. Tel qu'il se présentait, le projet devait nous assurer une armée active de 700 000 hommes et officiers contre 870 000 hommes en Allemagne ; comme il était logique de supposer que le cinquième des forces allemandes, soit 175 000 hommes environ, serait immobilisé par la Russie, il ne devait en rester que 695 000 contre nous. Ainsi l'équilibre se trouvait rétabli, compte tenu de ce que nous serions obligés éventuellement de maintenir sur la frontière des Alpes.

On objectera sans doute, que, dans ces calculs, il n'est point fait mention des réserves. La raison en est que leur importance est fonction du nombre des unités actives, car elle dépend des effectifs de cadres actifs disponibles, qui sont destinés à les commander ; une relation proportionnelle existe entre les effectifs de paix et ceux de guerre : ceux-ci dépendent de ceux-là.

Dès que la décision eut été prise par le gouvernement de demander le service de trois ans, c'est-à-dire dès la fin de février, une

campagne énergique fut entamée dans la presse pour orienter l'opinion vers cette solution. En outre, les divers membres du gouvernement, et tout particulièrement M. Etienne, se dépensèrent dans tout le pays pour y démontrer la nécessité de ce lourd sacrifice.

Il faut dire ici qu'un nouvel argument, dont on ne pouvait faire état publiquement, était venu renforcer la conviction du gouvernement français en lui montrant clairement le but vers lequel s'acheminait l'Allemagne. En effet, à la fin de mars, le ministre de la Guerre reçut de source sûre communication d'un rapport officiel et secret sur le renforcement de l'armée allemande ; ce document émanait d'une haute autorité militaire allemande et son authenticité ne pouvait être mise en doute. Comme il a été publié depuis lors dans le *Livre jaune* français, il importe d'en citer quelques passages pour en rappeler l'esprit (1) :

Il faut, disait l'auteur, habituer le peuple allemand à penser qu'une guerre offensive de

notre part est une nécessité pour combattre les provocations de l'adversaire. Il faut mener les affaires de telle façon que, sous la pesante impression d'armements puissants, de sacrifices considérables, et d'une situation politique tendue, un déchaînement soit considéré comme une délivrance. Il faut préparer la guerre au point de vue financier; il ne faut cependant pas éveiller la méfiance de nos financiers.

(1) Rapport du colonel Ludendorff, du 19 mars 1913. Livre jaune n° 2, annexe 2.

Il faudra susciter des troubles dans le nord de l'Afrique et en Russie ; c'est un moyen d'absorber les forces de l'adversaire. Dans la prochaine guerre européenne, il faudra aussi que les petits États soient contraints de nous suivre ou soient domptés.

Du côté de notre frontière du nord-ouest, le but vers lequel il faut tendre, c'est de prendre l'offensive avec une grande supériorité dès les premiers jours. Pour cela, il faudra concentrer une grande armée suivie de fortes formations de

landwehr qui détermineront les armées des petits États à nous suivre, ou tout au moins à rester inactives sur le théâtre de la guerre, et qui les écraseraient au cas de résistance armée. Si l'on pouvait décider ces États à organiser leur système fortifié de telle façon qu'il constitue une protection efficace de notre flanc, on pourrait renoncer à l'invasion projetée. Mais pour cela il faudrait aussi, particulièrement en Belgique, qu'on réformât l'armée, pour qu'elle offrît des garanties sérieuses de résistance efficace. Si, au contraire, son organisation défensive était établie contre nous, ce qui donnerait des avantages à notre adversaire de l'Ouest, nous ne pourrions, en aucune façon, offrir à la Belgique une garantie de la sécurité de sa neutralité. Un vaste champ est donc ouvert à notre diplomatie pour travailler dans ce pays dans le sens de nos intérêts.

Les dispositions dans ce sens permettant d'espérer que l'offensive peut être prise aussitôt après la concentration complète de l'armée du Bas-Rhin, un ultimatum à brève échéance, que

doit suivre immédiatement l'invasion, permettra de justifier suffisamment notre action au point de vue du droit des gens.

Tels sont les devoirs qui incombent à notre armée et qui exigent un effectif élevé. Si l'ennemi nous attaque, ou si nous voulons le dompter, nous ferons comme nos frères d'il y a cent ans : l'aigle provoqué prendra son vol, saisira l'ennemi dans ses serres serrées, et le rendra inoffensif. Nous nous souviendrons alors que les provinces de l'ancien empire allemand : comté de Bourgogne et une belle partie de la Lorraine sont encore aux mains des Francs, que des milliers de frères allemands des provinces baltiques gémissent sous le joug slave. C'est une question nationale de rendre à l'Allemagne ce qu'elle a autrefois possédé.

A l'heure qu'il est, après les événements de 1914-1918, la lecture de ce document prend une importance particulière, car il montre la préméditation allemande, les rêves et les procédés allemands. On peut juger de l'effet qu'il

produisit en 1913 au sein du gouvernement, et combien il a servi à le renforcer dans sa volonté de faire aboutir le retour à la loi de trois ans.

La question parut si urgente que le gouvernement prit la décision de maintenir au mois d'octobre la classe libérable sous les drapeaux, afin d'avoir, sans tarder, les trois classes jugées nécessaires à notre sécurité. Déjà, il affirmait cette intention devant la Commission de l'armée. Peu de jours après, le 4 mai, à Caen, dans un discours politique, M. Barthou annonçait encore cette résolution ; et, le 15 mai, à la Chambre, le président du Conseil lut une déclaration demandant au Parlement d'approuver cette décision. Et, par 322 voix contre 155, la Chambre des députés donna son assentiment.

A la même date, M. Henri Paté, rapporteur de la Commission de l'armée, déposa son rapport sur la loi de trois ans ; le 2 juin, la discussion de la loi commença à la Chambre. J'assistai avec le général Pau à toutes les séances, en qualité de Commissaire du gouvernement.

La discussion fut extrêmement longue. On sentait bien que la plupart des députés comprenaient la nécessité de voter la loi, mais que des questions électorales les retenaient : aussi, les interventions, les contre-projets, les amendements se multipliaient, éternisant vainement le débat.

Aussi faut-il rendre hommage au patriotisme de ceux qui, comme M. Joseph Reinach et M. André Lefèvre, donnèrent sans arrière-pensée pour faire triompher le projet. M. Reinach, en particulier, est de ceux auxquels revient une grande part de l'honneur d'avoir fait voter cette loi de salut national. Cela lui valut d'ailleurs de ne pas être réélu aux élections suivantes.

La discussion se prolongea pendant huit séances. A là fin, le lundi 16 juin, le ministre de la Guerre, M. Etienne, dut prendre la parole. Il avait été véritablement l'âme de cette loi ; il avait travaillé l'opinion des milieux parlementaires par une action personnelle incessante et habile ; en outre, il s'était dépensé en province dans de nombreux

discours, pour démontrer la nécessité de la loi. Le 15 juin, il avait été prononcer à Flennes un de ces discours ; il était rentré le 16 au matin et il était visiblement fatigué ; il n'avait pas tous ses moyens pour entamer la lutte décisive devant la Chambre. Son discours s'en ressentit, et il fit peu d'impression sur l'assemblée. J'étais assis à côté de M. Bar-thou, président du Conseil, qui, sentant le mauvais effet produit sur l'assemblée, se pencha vers moi et me dit : « Mais, vous n'avez donc pas préparé le discours du ministre? — Pardon, voici le texte que je lui ai remis. — C'est bien, donnez-le-moi. » Il l'emporta, et quelques jours plus tard, le 26 juin, à l'occasion d'un amendement proposé par M. Augagneur, il prit à son tour la parole, exposa la question avec une telle force et une telle netteté qu'à partir de ce moment le succès du gouvernement fut assuré.

Un incident faillit cependant remettre tout en question. Parmi les innombrables contre-projets présentés, l'un d'eux le fut par MM. Paul-Boncour et Messimy. Paul-Boncour prit la parole

le premier : il demandait le maintien du service de deux ans avec des dates d'incorporation différentes, de façon à ne pas laisser l'armée pendant l'hiver avec une seule classe instruite, la deuxième à l'instruction. Le système en lui-même ne résolvait pas la question, mais l'orateur fut si étonnant de force persuasive et d'adresse, qu'à la fin de la séance, j'eus l'impression très nette que si on avait voté après ce discours, notre projet eût été compromis. Heureusement on ne vota que quelques jours plus tard; l'effet produit par le discours de Paul-Boncour avait eu le temps de s'évaporer, et quand on passa aux voix, sa proposition fut rejetée.

Pour ma part, j'eus à monter à la tribune, le 8 juillet, à l'occasion de la discussion de l'article IL Cet article modifiait les effectifs en hommes de l'armée active des différentes unités fixés par les lois antérieures. Le général Pau devait prendre la parole; mais souffrant depuis quelque temps, il dut, au dernier moment, me laisser le soin de parler à sa place. Ce fut son discours que je

prononçai à peu près intégralement et je n'y apportai que quelques modifications de détail. Je m'efforçai de démontrer que la qualité des troupes est fonction de deux éléments principaux : l'instruction et la cohésion, qui nécessitent tous les deux une augmentation de l'effectif de paix. Il importait, en effet, que les éléments actifs, en qui réside la force de cohésion, pussent s'assimiler les éléments de réserve, et ne fussent pas noyés par l'afflux de ces derniers.

Ces considérations nous avaient conduits à fixer à 140 hommes le minimum d'effectif pour les compagnies d'infanterie de l'intérieur; ce chiffre correspondait dans la compagnie mobilisée à une proportion de réservistes au plus égale à celles des hommes de l'armée active : de cette manière, nous pouvions espérer n'être pas en infériorité trop sensible par rapport aux unités similaires allemandes, où les effectifs de paix allaient être portés à 160 hommes par compagnie.

En ce qui concernait les unités de couverture, la nécessité où nous étions de pouvoir porter en

quelques heures nos unités de couverture à leur effectif de mobilisation, nous conduisait à demander 200 hommes par compagnie.

La Chambre voulut bien écouter mon argumentation et témoigner à l'orateur improvisé que j'étais une attention qui marquait toute l'importance qu'elle attachait à la question.

Finalement, le vote définitif de la loi ne fut acquis que le 19 juillet par 358 voix contre 204.

Trois jours plus tard, M. Etienne déposait le texte voté par la Chambre sur le bureau du Sénat, marquant ainsi l'urgence qu'il y avait à aboutir. Un rapport favorable de la Commission de l'armée du Sénat fut déposé par M. Doumer, président de cette Commission dès le 25 juillet, et le 31 les débats commençaient devant la Haute Assemblée. La discussion fut assez brève, malgré que d'inévitables contre-projets eussent été déposés. Je n'assistai point aux séances. Mais, d'ores et déjà, il paraissait que l'atmosphère du Sénat était favorable, et le 3 août, lorsque je m'embarquai pour la Russie, afin d'y assister, sur

l'invitation du tsar, aux grandes manœuvres, j'emportai la conviction que cette œuvre essentielle de défense nationale allait être réalisée.

En effet, le 7 août, par 244 voix contre 36, le Sénat approuvait le texte de loi voté par la Chambre.

CHAPITRE VIII

Le plan XVII. — La situation extérieure de la France en 1912 et 1913. — Coup d'œil d'ensemble sur les différentes puissances de l'Europe. — La neutralité de la Belgique et du grand-duché du Luxembourg. — La Russie. — Ce que nous savions de l'Allemagne et de ses intentions.

J'ai exposé précédemment dans quelles conditions des modifications avaient été apportées au plan XVI, pour constituer la variante n° 1 à ce plan, qui fut mise en vigueur au mois de septembre 1911.

Je rappellerai sommairement que le plan XVI était basé sur la seule hypothèse d'un coup droit allemand venant de la région Metz-Toul-Verdun. Il faisait état du respect par l'Allemagne de la neutralité belge, et d'une action militaire limitée à la frontière franco-allemande. Comme les doutes les plus sérieux sur ce respect nous étaient venus, il était apparu que nous risquions, si l'ennemi ne jouait pas franc jeu, de voir notre gauche

enveloppée. Pour parer à ce danger, la variante n° 1 avait porté vers la gauche notre armée de réserve, la 6^e. En outre, le plan XVI, basé sur une contre-offensive de notre part, abandonnait à priori une large bande du territoire national à l'ennemi ; la concentration avait lieu derrière la barrière de nos forteresses ; on défendait la Meuse et la Moselle, abandonnant Nancy à son sort ; les effectifs en couverture étaient faibles, les secteurs attribués aux corps d'armée frontière étaient fort larges.

Comme on le voit, cette variante n'apparaissait que comme un expédient provisoire, en attendant une réfection totale de notre plan de mobilisation.

J'étais donc décidé à étudier le problème avec méthode et dans toute son ampleur.

Il y avait, en premier lieu, à faire déterminer par le gouvernement la situation de la France en face des puissances de l'Europe, en tenant compte de nos alliances et du groupement probable des

forces européennes.

Le groupement des puissances en Europe était tel qu'on ne pouvait plus envisager une guerre entre deux d'entre elles, sans examiner quelle pourrait être en face de ce conflit l'attitude politique que dicterait aux autres la plus ou moins stricte observation des accords et des traités d'alliance ou de neutralité. Cette attitude politique de chacune des puissances non intéressées directement dans le conflit se manifesterait probablement soit au début, soit au cours des hostilités par une action militaire telle que la lutte s'étendrait sur un plus ou moins grand nombre de théâtres d'opérations simultanées. Si nous envisagions, par exemple, l'éventualité d'une guerre entre la France et l'Allemagne, il fallait prévoir quels seraient nos alliés possibles, ceux de notre ennemie, et quels états resteraient neutres. Il fallait essayer de déterminer la forme et la valeur de l'intervention militaire de chacun d'eux. C'est alors seulement que la politique, donnant aux opérations leur objet, répartirait nos

forces entre les théâtres particuliers avant de laisser le champ libre à la stratégie sur le théâtre d'opérations principal où la décision serait recherchée.

Il nous fallait donc avant toute chose être éclairés aussi précisément que possible sur l'attitude la plus probable de la Russie, de l'Angleterre, de l'Autriche, de l'Italie, de la Belgique, de la Suisse, et des puissances balkaniques.

Déjà le ministre de la Guerre, dès le début de juillet 1911, c'est-à-dire au commencement de la crise d'Agadir, avait demandé au président du Conseil de soumettre au Conseil supérieur de défense nationale une série de questions destinées à l'éclairer sur certains points précis de politique extérieure, en vue de modifications à apporter à la concentration de nos armées. Le ministre avait demandé, en outre, en vertu de l'article 9 du décret du 3 avril 1906, que le chef d'état-major général (c'était alors le général Dubail) assistât à cette séance du Conseil.

La demande du ministre n'avait pas reçu de

réponse satisfaisante.

Le 28 juillet 1911, le Conseil avait été réorganisé, et sa première séance devait, dans cette nouvelle forme, avoir lieu en octobre. Je profitai de la circonstance pour demander à M. Messimy que ces questions de base fussent examinées à cette séance. J'exposai au ministre que, jusqu'ici, la situation extérieure et les conséquences qu'elle devait entraîner dans la répartition générale des forces n'avaient jamais été étudiées d'une manière précise et complète. Je tirai argument du fait que l'accord franco-italien signé le 1^{er} novembre 1902 entre M. Prinetti et notre ambassadeur, M. Barrère, n'avait été connu du chef d'état-major général que le 10 juin 1909, et que, comme conséquence de l'ignorance dans laquelle l'état-major de l'armée était resté durant toute cette période, nous avions continué à maintenir dans les Alpes une armée importante et inutile.

Le ministre se rangea volontiers à mon avis, et, à la date du 28 septembre, il insista par écrit auprès

de M. Cail-laux, président du Conseil, pour que les questions dont je venais de parler fussent étudiées au prochain Conseil de Défense nationale. Mais il n'eut pas de succès, et M. Cail-laux répondit par une fin de non-recevoir.

Cependant, au début du mois suivant, une nouvelle note fut adressée au président du Conseil :

Notre plan de guerre est fonction de la situation de la France par rapport aux autres nations. C'est au gouvernement qu'il appartient de définir le but à atteindre, de poser les assises du plan de guerre en laissant toute initiative aux ministres compétents pour préparer les moyens d'exécution, et aux généraux commandant les armées pour arrêter leurs projets d'opérations.

Le travail préliminaire doit être fait en collaboration par tous les départements ministériels. C'est ainsi notamment qu'avant toute élaboration du plan de guerre, la situation extérieure doit être indiquée nettement par le ministère des Affaires étrangères. Par réciprocité,

ce dernier doit être exactement renseigné sur les ressources militaires et maritimes des puissances européennes, en raison de la répercussion sur la politique extérieure ; en outre, il doit être fixé sur l'importance de nos forces armées, nos finances, et orienté sur nos projets militaires.

Or, jusqu'en 1906, le ministère de la Guerre n'a été orienté que par les rapports de ses attachés militaires et les conversations personnelles du chef d'état-major général, et du ministre des Affaires étrangères. De ce fait, il a manqué de vue d'ensemble : c'est ainsi que nous avons pendant longtemps maintenu sur la frontière du sud-est une armée nombreuse et excellente, faute de connaître la convention Prinetti.

Or, si on parcourt le compte rendu des séances du Conseil supérieur de la Défense nationale cependant chargé d'examiner toutes les questions qui exigent la coopération de plusieurs départements ministériels, on n'y trouve qu'incidemment quelques indications sur l'attitude éventuelle de l'Angleterre et de l'Italie.

Nous estimons qu'il est temps de faire mieux, d'assurer la convergence des efforts nécessaires à la préparation du plan de guerre,

Comme conclusion, et comme conséquence de la réorganisation récente du Conseil supérieur de la Défense nationale, il semble nécessaire de faire établir par les ministres compétents un mémorandum donnant un aperçu complet de la situation politique, un état sommaire des forces militaires et des moyens financiers des divers États et une situation financière et militaire de la France.

Ainsi documenté, le Conseil pourra dégager les hypothèses de conflit les plus vraisemblables, émettre des avis et préparer des directives répondant à ces hypothèses.

Le Conseil supérieur de Défense nationale devait se réunir à l'Elysée, le 11 octobre, sous la présidence de M. Fallières. J'y fus convoqué. Les questions soulevées par la note ministérielle furent discutées.

Le ministre des Affaires étrangères, M. de Selves, déclara qu'à son avis, c'était au ministre de la Guerre qu'il appartenait d'indiquer ses intentions de guerre et ses plans ; les Affaires étrangères répondraient alors en faisant connaître les possibilités diplomatiques. « En diplomatie, ajouta-t-il, on table sur des probabilités, jamais sur des certitudes. »

Je ripostai en montrant que, par exemple, du seul point de vue militaire, notre intérêt serait de porter la guerre en Belgique, et que cependant cette question relevait avant tout du domaine diplomatique. M. de Selves me répondit qu'au moment où la guerre avait récemment failli éclater, la question belge avait été discutée entre le chef d'état-major général et lui-même, et il avait été entendu que nous nous tiendrions prêts à pénétrer en Belgique si les Allemands violaient les premiers la neutralité de la Belgique ; dans ce cas, nous pourrions étendre nos opérations dans le Luxembourg belge. Pour terminer, il se déclara rebelle à tout mémorandum, et déclara

préférer le système des conférences entre représentants des Affaires étrangères et de la Guerre. Le Conseil fut interrompu par l'entrée du président du Conseil, M. Caillaux, qui prit aussitôt la parole et appuya fortement la manière de voir de M. de Selves. M. Fallières essaya bien d'intervenir, mais M. Caillaux lui coupa presque la parole. La partie était perdue. Le Conseil refusait de prendre les responsabilités qui me semblaient être de sa compétence. Finalement,, on décida qu'une conférence aurait lieu prochainement entre des représentants du ministère de la Guerre et des Affaires étrangères « en vue d'établir une entente sur les questions d'ordre diplomatique susceptibles d'influencer les opérations ». Une autre conférence fut décidée entre les représentants de la Guerre et des Finances « pour vérifier si les armées pourraient disposer des ressources financières nécessaires à leur entretien pendant les premiers mois qui suivraient la mobilisation ».

Cinq jours plus tard, le 16 octobre, je rencontrai

le directeur des Affaires politiques du ministère des Affaires étrangères. Je lui remis une note basée sur les renseignements que nous tenions de nos attachés militaires ; cette note avait pour objet de faire préciser les points qu'il nous importait principalement de connaître. En voici le résumé :

Nous considérons l'Allemagne comme notre principal adversaire ; tous les incidents qui ont lieu depuis nos revers de 1870, les menaces de guerre de 1875, l'affaire Schnœbelé en 1887, le voyage impérial de Tanger en 1905, les incidents de Casablanca et d'Agadir ont été suscités par le gouvernement de Berlin. La guerre avec l'Allemagne est donc de beaucoup la plus vraisemblable, et celle que nous devons avant tout prévoir.

L'Autriche est liée à l'Allemagne par un traité signé en 1879 et publié en 1888. L'alliance a été renouvelée. Aux termes du traité de 1879, le *casus fœderis* doit jouer s'il y a agression de la part d'une tierce puissance contre l'un des deux

empires, ou si l'agression est soutenue par la Russie. Il semble donc que le traité ne vise que des buts défensifs. Cependant, de plus en plus, l'Autriche a partie liée avec l'Allemagne comme l'ont montré les incidents de Bosnie et d'Herzégovine, et nous estimons, en conséquence, que selon toutes probabilités, l'Autriche serait prête à soutenir l'Allemagne dans toutes les éventualités de conflit avec la France appuyée par la Russie, sans rechercher d'où vient l'agresseur et s'il s'agit d'une guerre défensive.

Nous désirerions savoir si les Affaires étrangères possèdent des renseignements confirmant ou infirmant cette manière de voir.

D'autre part, des indices assez nombreux nous font penser que la Roumanie s'unirait à l'Autriche en cas de guerre avec la Russie. Possède-t-on des informations à ce sujet?

En ce qui concerne la Russie, la convention franco-russe porte que « dans le cas où les forces de la Triple-Alliance ou d'une des puissances qui

en font partie viendraient à se mobiliser, la France et la Russie, à la première annonce de l'événement, et sans qu'il soit besoin d'un concert préalable, mobiliseront immédiatement et simultanément la totalité de leurs forces, et les porteront le plus près possible de leurs frontières ». Doit-on considérer que cette convention a la même force qu'un traité ?

L'Angleterre est effrayée du développement de la marine et du commerce allemands ; c'est la raison qui l'a rapprochée de la France. Nos états-majors sont entrés en relations par l'intermédiaire de notre attaché militaire ; ils ont examiné de concert

la ligne de conduite à tenir en cas de guerre avec l'Allemagne. Il ressort des conférences les plus récemment tenues que nous pourrions espérer voir 150 000 soldats britanniques venir à notre gauche vers le quinzième jour de la mobilisation; d'autre part, l'action combinée des deux flottes a été également envisagée, les Anglais recherchant la supériorité dans la mer du Nord et les Français

en Méditerranée.

Nous souhaiterions savoir si les relations établies entre états-majors sont la conséquence d'un traité ou d'un accord écrit ou verbal entre les deux gouvernements, ou bien s'ils résultent d'un consentement tacite entre ceux-ci.

En outre peut-on admettre que, *selon toutes probabilités* l'Angleterre serait à nos côtés dans un conflit contre l'Allemagne ?

En ce qui concerne la Suisse, il semble de plus en plus que celle-ci subit l'influence autrichienne et nourrit des sentiments peu bienveillants contre la France. Il nous semble cependant peu probable qu'elle sorte de sa neutralité, en raison des grands avantages que celle-ci lui donne. L'Allemagne, d'autre part, n'aurait que peu d'intérêt à violer cette neutralité ; l'Autriche, selon toutes probabilités, ferait son principal effort contre la Russie. Dans ces conditions, nous estimons qu'il n'y a pas lieu de se préoccuper d'une intervention suisse.

En raison de la faible étendue de frontière commune à la France et à l'Allemagne, d'ailleurs hérissée de fortifications, de part et d'autre, et de la difficulté d'y faire mouvoir des masses armées considérables, les Allemands, comme les Français d'ailleurs, auraient avantage à développer leurs manœuvres au travers de la Belgique. L'armée belge serait d'ailleurs incapable de s'opposer à une violation de son territoire. L'état-major français n'a jamais cru pouvoir violer le premier la neutralité de la Belgique ; outre que ce serait renier notre signature, ce serait une provocation capable de nous aliéner la Russie et l'Angleterre. Mais d'après tous les renseignements en notre possession, on est fondé à croire que les Allemands ne pensent pas respecter comme nous-mêmes cette neutralité.

Vu la gravité de la question, il nous serait utile de connaître l'avis du Conseil supérieur de Défense nationale sur l'autorisation à donner au commandant en chef d'étendre en Belgique sa

zone d'opérations à la seule nouvelle de la violation de ce pays par les Allemands ; d'autre part, est-on parfaitement d'accord sur l'interdiction pour nos troupes de violer les premières le territoire belge?

En outre, dans une conférence récente, le général Wilson a fait connaître que son gouvernement avait fait des représentations au gouvernement belge et avait obtenu le renforcement de la garnison de Liège. Par analogie, ne serait-il pas possible au gouvernement français d'obtenir un renforcement de la place de Liège qui la mît à l'abri d'un coup de main?

En ce qui concerne la Hollande, Pétat-major français admet que les Allemands pourraient violer la région de Maastricht, mais cette violation ne nous intéresse qu'indirectement.

La conférence de Londres de 1867 a garanti la neutralité du Luxembourg. Mais le grand-duché paraît si inféodé à Berlin qu'il est à peu près certain que les Allemands n'hésiteront pas à la violer. Il s'agirait de savoir si nous pouvons

prendre la même initiative et prévoir une manœuvre au travers du grand-duché? Y aurait-il des complications diplomatiques à redouter?

Nous admettons que le traité de la Triple-Alliance est nettement défensif. Depuis une dizaine d'années, on a cru noter une amélioration des relations franco-italiennes ; la convention Prinetti, notamment, a été signée en 1902. Il semble au contraire qu'actuellement l'Italie est tout entière orientée contre l'Autriche : c'est ainsi que récemment encore, au moment de la guerre contre la Turquie, les Italiens ont dégarni le front français pour y prélever des troupes, et au contraire ils ont maintenu leurs garnisons face à l'est.

Dans ces conditions, nous estimons à l'état-major général que la neutralité italienne est très probable : nous désirerions savoir si telle est aussi l'opinion des Affaires étrangères.

Les affaires du Maroc ont singulièrement refroidi les rapports franco-espagnols. Le mois dernier, nous avons même dû prévoir quelques mesures

de précaution.

Existe-t-il un accord secret entre l'Espagne et la France au sujet du Maroc?

En résumé, l'état-major général considérait l'Allemagne comme son adversaire le plus probable et le plus important ; il estimait comme certain que la Russie serait à nos côtés dans un conflit armé ; il admettait que l'Autriche et peut-être la Roumanie se joindraient à l'Allemagne; il considérait comme probable que l'Angleterre se joindrait à nous, que l'Italie, tout au moins au début, conserverait une stricte neutralité ; il fallait regarder comme une hypo-

thèse possible que l'Espagne se déclarât contre nous ; il posait en principe que nous n'avions aucun compte à tenir de la neutralité luxembourgeoise, mais au contraire que nous devions rigoureusement respecter la Belgique, sous réserve que la frontière belge sitôt violée par les Allemands, nos armées pourraient pénétrer dans le Luxembourg belge.

Nous désirions savoir si nous étions d'accord sur ces divers points avec les Affaires étrangères.

Mon interlocuteur, M. Bapst, discuta un certain nombre de conclusions de mon questionnaire, mais notre conférence n'amena de sa part aucune précision. Toutefois, le 19 octobre, il fit savoir par écrit au ministre de la Guerre que le département des Affaires étrangères était d'une manière générale d'accord avec la Guerre sur le rôle futur des puissances citées dans la note que je lui avais remise concernant l'hypothèse d'un grand conflit.

En outre, le lendemain 20 octobre, nous reçûmes des Affaires étrangères une série de notes précisant certains points qui concernaient en particulier la Roumanie, l'Autriche, la Suisse, le Luxembourg, la Belgique et l'Espagne.

En ce qui touchait les relations austro-roumaines, on signalait la grande intimité entre les souverains. « Entre l'Autriche et la Roumanie, il n'est pas besoin de conventions écrites, » avait dit le roi de Roumanie en 1910. Un ancien

président du Conseil roumain, M. Carp, avait annoncé qu'une entente verbale existait entre la Roumanie, l'Autriche et l'Allemagne contre la Russie. Le prix de cette entente devait être la Bessarabie.

Toutes les informations laissaient supposer que les Allemands pourraient violer la Suisse pour tourner Belfort et que, vraisemblablement, étant donné l'influence germanophile et austrophile qui dominait dans l'état-major suisse, il fallait s'attendre à voir la Suisse se défendre assez mollement.

Vis-à-vis du Luxembourg inféodé à l'Allemagne, la France pourrait prendre sans hésitation toutes dispositions que les circonstances rendraient nécessaires ; il n'y

aurait d'ailleurs aucune complication à redouter, puisque l'Angleterre n'avait pas le même intérêt à voir respecter cette neutralité que celle de la Belgique.

Pour ce qui regardait cette dernière, la note

s'exprimait ainsi : « Nous avons le devoir de n'assumer aucune initiative qui puisse être considérée comme une violation de la neutralité. Mais il semble acquis que l'Allemagne fera traverser par ses troupes le territoire belge, et nous aurions alors à prendre toutes les mesures que nécessiterait le soin de notre défense. »

Enfin l'état des esprits en Espagne était représenté comme très hostile à la France, mais on considérait que la situation intérieure du pays ne lui permettrait pas de prendre part à une action de guerre contre nous ; nous devons donc considérer comme négligeables les velléités espagnoles.

Ce dernier point de vue fut d'ailleurs bientôt éclairé par un rapport de notre attaché militaire qui nous parvint le 26 octobre. Dans une conversation que le roi Alphonse avait eue avec lui, le souverain lui avait affirmé qu'il n'existait aucune entente entre l'Espagne et l'Allemagne, et que, bien au contraire, lui, le roi, désirait faire une politique d'amitié avec la France ; la cour et

la reine mère étaient sans doute favorables à l'alliance allemande, mais cette influence était sans effet sur le roi qui avait arrêté dès le début tout essai de négociation avec l'Allemagne. Le roi avait ajouté cependant que si la politique espagnole au Maroc subissait un échec, ce serait du même coup la ruine de sa politique d'amitié avec la France.

Quelques jours plus tard je me rencontrai également en conférence avec le directeur de la comptabilité publique pour étudier si les armées auraient à leur disposition pendant les premiers mois qui suivraient la mobilisation les ressources financières qui seraient nécessaires à leur entretien. D'après nos calculs, nous prévoyions à l'état-major de l'armée comme nécessaire, pour les vingt premiers jours de la mobilisation, une somme de 700 millions, puis, du 21^e au 60^e jour une nouvelle somme de 1 800 millions, soit au total 2 500 millions. Cette conférence nous montra que les ressources financières avaient été bien prévues.

Comme on le voit, si du point de vue financier la situation était nette, dans le domaine de la politique générale, les questions que j'avais soulevées n'avaient que partiellement éclairci le problème très complexe que représentait pour nous la perspective d'une guerre contre un pays qui ne respecterait la neutralité belge que dans la mesure où il y trouverait son intérêt.

Sans perdre de temps, j'adressai au chef d'état-major de l'armée, le 27 octobre, une note l'invitant à mettre sans délai à l'étude les questions suivantes :

1° Possibilité de hâter les opérations de mobilisation d'un certain nombre de corps d'armée, de manière à gagner une avance notable (vingt-quatre heures au moins) sur la date du commencement de leur enlèvement en chemin de fer ;

2° Possibilité d'accroître le rendement des lignes de transport, de manière à réduire sensiblement la durée des transports de concentration ;

3° Conditions d'emploi sur la frontière du Nord-Est de troupes d'Algérie, de Tunisie et ultérieurement du Maroc ; au lieu de grouper ces troupes en corps d'armée il y aurait peut-être avantage à les grouper en divisions pouvant être affectées chacune à une armée différente. Cette manière de faire permettrait de laisser en Algérie le commandant du 19^e corps dont la présence pourrait devenir nécessaire en Afrique du Nord ; cette solution serait également plus souple, et se prêterait à des transports échelonnés suivant les circonstances politiques du moment; elle mettrait à la disposition des commandants d'armée une division réservée, formée de troupes excellentes, dont le prestige était considérable de l'autre côté du Rhin ;

4° Conditions d'emploi des troupes des Alpes qui constituaient le 21^e corps. Pour les mêmes raisons que je viens de dire pour les troupes d'Afrique, il convenait de former trois divisions avec les troupes des Alpes \ les deux premières formées de bataillons de chasseurs alpins, la

troisième de troupes actives de place ;

5^e Transport des 14^e et 15^e corps d'armée, ainsi que des premiers éléments de troupes alpines à la droite du dispositif de concentration des armées du nord-est dans la région des Vosges où leur place était tout indiquée ;

6^e Possibilité de pousser en avant le dispositif de débarquement de la 6^e armée (armée de réserve, dite armée de Paris), de façon à pousser jusqu'à la Meuse la tête des cantonnements de concentration. Remplacement de la division hâtive du 2^e corps d'armée envoyée dans la région de Stenay par une division de l'un des corps d'armée qui constituaient l'armée de Paris ;

7^e Possibilité de rapprocher de la frontière belge les débarquements de la 5^e armée, dite armée d'Amiens, et de prévoir le transport dans la région Givet-Fumay d'une division hâtive fournie par un corps d'armée de cette armée ;
modifications que ce déplacement de l'armée d'Amiens entraînerait pour le débarquement des

trois divisions de cavalerie qui devaient opérer de ce côté;

8° Possibilité d'organiser une variante qui, décidée avant le commencement de la période des transports de concentration, permettrait de débarquer au nord de la ligne Paris-Avrincourt deux ou trois corps d'armée dont le débarquement était normalement prévu au sud de cette ligne (par exemple, les deux corps d'armée constituant la 2^e armée (armée de Fontainebleau) et un des corps d'armée de l'armée de Dijon).

Ces directives étaient basées sur les considérations suivantes :

Tout d'abord, on pouvait admettre comme sûr que les deux belligérants se rassembleraient face à face, à quelques marches de distance : de grands chocs succéderaient donc immédiatement à la concentration, et se produiraient vraisemblablement dans le voisinage de la frontière commune. Or, les théories que nous savions en honneur chez les Allemands ne

pouvaient nous laisser de doute : nous savions qu'ils chercheraient par une offensive sans merci à atteindre leur but de guerre, c'est-à-dire la destruction de nos forces. Nous savions donc qu'à leur concentration succéderait immédiatement une attaque générale.

D'autre part, en raison de la puissance du matériel mis en œuvre et des effets moraux qu'on en pouvait escompter, il semblait que ces premiers chocs seraient brefs et qu'une décision serait promptement obtenue. Il s'agissait donc de hâter autant que possible la réunion de nos forces pour que nous puissions aller à la bataille décisive avec tous nos moyens réunis. En effet, en raison de la courte durée des premières batailles, nos réserves n'auraient le temps d'y participer que si elles se trouvaient à pied d'œuvre. Or, dans le plan XVI, et dans sa première variante, l'armée de réserve ou armée de Paris était maintenue à plusieurs marches en arrière ; par suite des charges incombant aux réseaux ferrés, elle aurait à se porter par voie de

terre du côté où son intervention serait décidée : son mouvement devant durer plusieurs jours, il était presque certain qu'elle n'arriverait dans la zone des opérations qu'après que la première grande bataille aurait été perdue ou gagnée. Dans ces conditions, il me paraissait indispensable de la rapprocher du front et de la mettre à portée d'intervention.

D'autre part, pour éviter de voir les premiers chocs se livrer sur notre sol, il fallait éviter d'être devancés dans notre concentration par les Allemands ; il fallait réunir sur le front du nord-est le maximum de nos ressources, en y comprenant nos 14^e et 15^e corps des Alpes et nos troupes d'Algérie et de Tunisie, puisque la situation politique le permettait.

Par-dessus tout il fallait se mettre en mesure de parer à une violation de la Belgique par l'Allemagne.

Sur ce dernier point, en effet, les renseignements que nous recevions concordaient avec les

raisonnements que nous pouvions faire sur les intentions probables de l'état-major allemand. En particulier, lorsque nous cherchions à pénétrer les raisons du développement extraordinaire donné depuis un certain nombre d'années au système fortifié d'Alsace-Lorraine, nous arrivions à des conclusions suggestives.

En effet, ce système fortifié se présentait sous la forme suivante : en Alsace, une organisation du Rhin entre Strasbourg et la frontière suisse combinée avec un barrage complet de la plaine d'Alsace ; en Lorraine, une vaste région fortifiée englobant Metz et Thionville, assurant l'inviolabilité de la Moselle entre la frontière française et celle du

Luxembourg, en même temps qu'une tête de pont sur les plateaux de la rive gauche. Entre Metz et les Vosges restaient 80 kilomètres environ de frontière ouverte. Mais ce champ d'action était lui-même divisé en deux couloirs par la région des Étangs, l'un, la trouée de Delme large de 40 kilomètres, l'autre, le couloir de Sarrebourg qui

en avait à peine 20.

Nous avons été amenés à rechercher quels pouvaient être les types généraux de concentration allemande, et quel rôle le système fortifié allemand pourrait avoir à y jouer. Nos études nous avaient conduits à envisager trois types de concentration : le premier correspondant au cas où les territoires neutres seraient entièrement respectés ; le second, au cas où la Belgique serait violée à priori, avec maintien d'une attitude défensive en Alsace et en Lorraine ; le troisième, au cas d'une offensive partant de Lorraine avec violation limitée et peut-être retardée du Luxembourg belge.

La première hypothèse correspondait à l'idée qui avait animé le vieux Moltke en 1870 : rejeter les armées françaises vers le Nord par une attaque sur le front Épinal-Toul combinée par une attaque secondaire en Woëvre. Dans ce cas, le système fortifié Metz-Thionville n'aurait qu'un rôle secondaire à jouer, celui d'une tête de pont offensive au profit de l'attaque secondaire; ce

rôle ne semblait pas justifier l'énormité des fortifications élevées dans cette région depuis 1870.

La deuxième hypothèse transportait la manœuvre en Belgique. Elle rappelait le plan étudié dans un grand *kriegspiel* fait en 1906 par l'état-major allemand, et qui était venu à notre connaissance. Dans cette hypothèse, le rôle de la Moselstellung devenait considérable : d'une part, elle renforcerait le front défensif de Lorraine en menaçant de flanc toute offensive française qui s'avancerait entre les Vosges et la place de Metz ; d'autre part, elle servirait de pivot à l'aile marchante tout en masquant les déplacements de forces vers la région de Trêves.

La troisième hypothèse pouvait répondre aux préoccupations suivantes : ne pas permettre aux Français de violer la terre d'Empire, les tromper sur les intentions véritables du commandement allemand, et retarder si possible jusqu'à un premier succès la violation de la Belgique. On pouvait admettre que, dans ce cas, la manœuvre

se déroulerait en deux temps : le premier ayant pour but d'écraser les forces françaises engagées entre les Vosges et Nancy, le deuxième temps devant amener le franchissement de la frontière belge par des armées réunies au nord de Trêves qui attaqueraient sur la Meuse en aval de Verdun. Dans cette dernière hypothèse, la Moselstellung semblerait appelée à jouer encore un rôle fondamental : elle permettrait de faire jouer à l'abri de toute investigation une masse de manœuvre qui pourrait s'engager vers le sud, le sud-est, le nord ou le nord-ouest, et de pouvoir ainsi, à volonté, déplacer le centre de gravité des forces.

De ces trois hypothèses, la première était la moins vraisemblable parce qu'elle tenait peu de compte de l'intervention éventuelle des Anglais, et qu'elle engageait la masse principale allemande à travers les massifs assez difficiles de la haute Moselle ; par surcroît, elle expliquait mal l'effort matériel concentré depuis plusieurs années dans la région du nord de Trêves, et,

comme je l'ai dit, le développement extraordinaire de la Moselstellung.

Les deux dernières, au contraire, qui envisageaient le débarquement de forces importantes vers l'Eifel destinées à se rabattre à travers la Belgique sur l'aile gauche française justifiaient amplement les dépenses énormes engagées depuis dix ans pour le développement du groupe Thionville-Metz.

Ainsi donc, l'étude du rôle présumé de la région fortifiée Metz-Thionville nous conduisait à considérer comme vraisemblable la violation de la Belgique. Elle expliquait le jugement formulé dans la critique de l'exercice fait en 1906 par l'état-major allemand :

« On a donné à la place de Metz, lisait-on dans ce document, la grande extension qu'elle possède aujourd'hui pour qu'elle puisse coopérer aux opérations. Les forts poussés au loin donnent à une armée composée d'un grand nombre de corps la possibilité de se rassembler complètement à l'abri de l'adversaire et en dehors de ses vues, et

de produire un effet de surprise par une brusque irruption. La place de Metz n'a pas été créée pour être défendue par une armée, mais bien pour faciliter les mouvements d'une armée dans sa zone. »

Ainsi donc, il apparaissait comme indispensable de préciser notre position vis-à-vis des Belges dans cette hypothèse, et d'obtenir du gouvernement français qu'il prenne ses responsabilités, et qu'il fixe l'attitude à observer.

C'est dans ces conditions qu'au Conseil supérieur de la Défense nationale du 9 janvier 1912, présidé par M. Fallières, la question suivante fut posée :

« Nos armées pourront-elles pénétrer en territoire belge dès la première nouvelle de la violation de ce territoire par les Allemands? Sont-elles en droit de ne pas faire état de la neutralité luxembourgeoise? »

La réponse de l'unanimité du Conseil, après que M. de Selves eut déclaré que tel était bien notre

droit, fut celle que je désirais. Je fis remarquer qu'il était indispensable pour nous de posséder avant le quatrième jour de la mobilisation des renseignements sur les intentions anglaises, car à cette date devaient commencer les transports stratégiques, et il serait encore possible de faire varier le centre de gravité de notre concentration.

Dans cette même séance, je m'étais proposé de faire approuver les directives générales, dont j'avais prescrit l'étude, le 27 octobre, à l'état-major de l'armée. Je demandai donc au Conseil de décider :

1° Si la défense des Alpes, des Pyrénées et des côtes pouvait être confiée à des unités de réserve et de l'armée territoriale ;

2° Si, en outre, il était d'avis que nos corps actifs devaient être transportés tous et le plus rapidement possible sur le front du nord-est;

3° Si, enfin, le transport du 19^e corps d'armée devrait être assuré dès que ce corps serait mobilisé.

A ces trois questions, le Conseil répondit : oui, à l'unanimité. C'est au début de cette discussion que le président Fallières prit la parole pour constater avec plaisir qu'on renonçait enfin aux projets défensifs qui constituaient un aveu d'infériorité. « Nous sommes résolus à marcher droit à l'ennemi sans arrière-pensée, ajouta-t-il; l'offensive convient au tempérament de nos soldats, et doit nous assurer la victoire, mais à condition de consacrer à la lutte toutes nos forces actives sans exception contre l'ennemi du nord-est. »

Fort de cette approbation, je soumis alors au Conseil la répartition générale que j'avais préparée pour nos forces de terre en tenant compte des possibilités russes et anglaises et des renseignements fournis par les Affaires étrangères en octobre 1911 :

Contre l'Allemagne : 22 corps d'armée actifs, 8 divisions de cavalerie et 12 divisions de réserve ;

Sur le front des Alpes : 4 divisions de réserve (non compris les garnisons des places fortes) ;

A la défense mobile des côtes : 4 divisions territoriales ;

A la défense des Pyrénées : éventuellement, la 68^e division de réserve actuellement affectée à Paris, où elle serait remplacée par une division territoriale, un détachement de la division de réserve de Perpignan et 2 divisions territoriales.

Du côté anglais, j'estimais que nous pourrions compter sur l'appoint de 6 divisions d'infanterie active, 1 division de cavalerie et 2 brigades montées.

Du côté russe, on pouvait admettre que nos alliés mettraient en ligne 28 corps d'armée, 30 divisions de réserve, et 27 divisions de cavalerie.

Enfin, éventuellement, on pouvait faire entrer en ligne de compte du côté belge, 4 divisions d'armée, 2 divisions de cavalerie, soit 100 000 hommes concentrés dans la région de Bruxelles, le dos à Anvers, le front à deux étapes au nord de la Meuse.

Ainsi se trouvaient fixées les conditions

générales dans lesquelles il s'agissait maintenant d'établir notre nouveau plan de concentration, et de préparer notre manœuvre.

J'ai fait ressortir plus haut le rôle très important que devait jouer dans les premières opérations le groupe fortifié Metz-Thionville ; il est essentiel d'insister sur ce point, et de remarquer que la constitution de ce massif fortifié plaçait les armées françaises en face d'un dilemme. Ou bien nous étions obligés de renoncer à l'initiative de l'offensive stratégique, avec tous les risques qu'une telle attitude comportait vis-à-vis d'un adversaire aussi résolu que l'Allemand, ou bien, si nous voulions prendre l'initiative de l'offensive, il fallait nous engager dans le champ clos machiné entre Metz et Strasbourg.

Nous ne pouvions échapper à ce dilemme qu'en orientant nos opérations vers la Belgique, mais cette solution ne nous était permise que si ce pays avait été au préalable violé par les armées allemandes. Il faut ici remarquer que la période intensive des transports de concentration ne

commençant que le septième jour de la mobilisation chez les Allemands, nous ne pouvions compter, à cette époque, recevoir avant le dixième ou le onzième jour au plus tôt des renseignements susceptibles de nous fournir des indications sur l'orientation de la manœuvre adverse.

Le problème était donc extrêmement délicat pour nous. Je tenais à éclairer le gouvernement sur les conséquences possibles de sa décision concernant l'attitude à observer à l'égard de la Belgique. J'en trouvai l'occasion, le 21 février suivant, dans une réunion secrète tenue de 9 heures du soir à minuit au ministère des Affaires étrangères. A cette conférence, assistaient seulement M. Poincaré, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, M. Millerand, ministre de la Guerre, M. Delcassé, ministre de la Marine, M. Paléologue, directeur des Affaires politiques et commerciales aux Affaires étrangères, l'amiral Aubert, chef d'état-major général de la Marine, et moi-même. Le but de

cette réunion était d'exposer le dernier état des mesures concertées entre les états-majors russe et français pour l'application éventuelle de l'alliance, ainsi que l'état des pourparlers secrets entre les états-majors britannique et français.

Le ministre de la Marine exposa les mesures navales convenues entre l'amirauté britannique et l'état-major de la Marine française : la flotte britannique se réservait les opérations dans la mer du Nord, la Manche et l'Atlantique, tandis que la flotte française aurait à conduire les opérations en Méditerranée.

A mon tour, je fis connaître que nos pourparlers avec l'état-major britannique au sujet des forces de terre, avaient porté sur 6 divisions d'infanterie, 1 division de cavalerie et 2 brigades montées, soit, au total, 125 000 combattants.

Après étude il avait été admis que cette armée, embarquée dans les ports d'Angleterre et d'Ecosse, viendrait atterrir à Boulogne, le Havre et Rouen. Après débarquement, un séjour de vingt-quatre heures dans des camps avait été

prévu; puis, les unités britanniques seraient transportées dans la région Hirson-Maubeuge. Dans ces conditions, nos alliés éventuels seraient en mesure d'entrer en opération dès le quinzième jour de la mobilisation.

En me plaçant du seul point de vue militaire, que mon devoir m'obligeait de présenter au gouvernement, je fis alors observer que si nous pouvions mener notre offensive à travers la Belgique — en admettant qu'aucune autre considération ne s'y opposât et qu'on pût se mettre à l'avance d'accord avec le gouvernement belge — cela simplifierait le problème qui nous était posé, et augmenterait singulièrement nos chances de victoire. Invité à développer cette idée, je m'exprimai ainsi :

Le plan le plus fécond en résultats décisifs dans l'éventualité d'une guerre avec l'Allemagne, consiste à prendre, dès le début des opérations, une vigoureuse offensive, pour en finir d'un seul coup avec les forces organisées de l'ennemi.

L'existence à proximité de la frontière franco-

allemande, d'obstacles naturels et de barrières fortifiées cantonne notre offensive dans des régions étroitement limitées : l'Alsace est fermée au nord par le système Strasbourg-Molsheim ; elle est bornée à l'est par le Rhin où nos adversaires ont installé des têtes de pont organisées. Une offensive sur Strasbourg arrêtée de front, et menacée de flanc ne peut conduire qu'à des résultats limités. En Lorraine, la frontière est barrée au nord de Metz par l'ensemble fortifié Metz-Thionville ; elle est coupée vers Dieuze par une région d'étangs et à l'est de Sarrcbourg par les Vosges.

Entre le camp retranché de Metz et Dieuze d'une part, et les Vosges d'autre part, il existe deux couloirs larges, le premier de 30, le second de 20 kilomètres seulement.

Il est de toute évidence que nous ne pouvons développer dans ces couloirs que des moyens relativement restreints. En admettant que nos attaques parviennent à y progresser, elles ne tarderont pas à venir buter de front contre des

positions organisées, en même temps qu'elles seraient menacées de flanc par des contre-offensives partant de Metz et de Strasbourg.

En résumé, ni en Alsace, ni en Lorraine, nous ne trouverons des terrains favorables à une offensive visant immédiatement des résultats décisifs.

La situation serait infiniment plus avantageuse, s'il nous était loisible d'étendre notre gauche au delà de nos frontières dans le grand-duché et sur le territoire belge : de ce côté, nous pourrions développer tous nos moyens d'action, et nous passerions au nord de tous les systèmes fortifiés construits à grands frais par nos adversaires. En cas de succès, nos armées rejetteraient les masses allemandes vers l'Allemagne du Sud, et menaceraient directement leur principale direction de retraite et leurs communications sur Berlin ; en outre, le passage par la Belgique nous donnerait le moyen de faire participer d'une manière plus efficace à nos opérations l'armée britannique dont l'appoint nous procure une

supériorité numérique marquée sur nos adversaires.

De cet exposé, je tirai la conclusion que nous avions un intérêt majeur à pouvoir faire pénétrer nos armées en territoire belge et non pas seulement lorsque les Allemands, ainsi qu'il était probable, l'auraient eux-mêmes violé. J'ajoutai que, par voie diplomatique, il serait peut-être possible de suggérer au gouvernement britannique et au gouvernement belge la solution qui nous paraissait la plus avantageuse. Le ministre de la Guerre, M. Millerand, s'associa à ma manière de voir, sur les résultats à attendre d'un plan d'opérations conduisant à une action offensive à travers le territoire belge ; M. Delcassé, ministre de la Marine, se prononça avec la même fermeté en faveur de mon opinion. Mais le président du Conseil fit alors observer que le passage de l'armée française à travers la Belgique risquerait d'indisposer non seulement l'Europe, mais les Belges eux-mêmes en raison de la difficulté de s'entendre à l'avance avec ces

derniers ; dans ces conditions il paraissait nécessaire que notre entrée en territoire belge fût tout au moins justifiée par une menace positive d'invasion allemande. C'était, d'ailleurs, la crainte de l'invasion de la Belgique par l'Allemagne qui avait été la cause première des accords militaires avec l'Angleterre. Il nous faudrait donc nous assurer qu'un plan reposant sur notre entrée en Belgique ne déterminerait pas l'Angleterre à nous retirer son concours.

Puis, se plaçant au point de vue purement diplomatique, M. Poincaré déclara que l'ambassadeur d'Angleterre, dans une récente conversation, lui avait exprimé la pensée que nos accords militaires pouvaient être arrivés jusqu'aux oreilles des Allemands et leur fournir des prétextes au renforcement de leur armée de terre. Sir Francis Bertie avait aussi très nettement indiqué qu'à son avis l'entente franco-anglaise était aussi utile à son propre pays qu'à la France. A Berlin, lord Haldane avait réservé la liberté d'action de l'Angleterre pour le cas où

l'Allemagne attaquerait la France. Le président du Conseil ajouta qu'il y aurait intérêt à ce que les accords militaires reçussent une consécration diplomatique.

Pour terminer, le président du Conseil m'interrogea sur les dispositions prises sur le front italien, par suite de l'accord secret de 1902.

En réponse à cette question, j'exposai que l'Italie, même si elle prenait parti contre nous dès le début de la guerre, ne pourrait tout d'abord mettre en ligne que 6 corps d'armée qui ne déboucheraient pas sur notre frontière avant le 18^e jour de la mobilisation, trop tard par conséquent pour exercer une influence sur les premières opérations contre l'Allemagne. Ce serait donc une lourde faute de laisser des corps d'armée actifs sur le front du sud-est ; il suffisait de prévoir le cas où, les premiers chocs étant restés indécis, les armées françaises et allemandes devraient se réorganiser avant de reprendre la lutte. Le but à atteindre par nous sur les Alpes était donc d'empêcher les Italiens de

déboucher de la zone montagneuse en plaine, avant le moment où les effectifs russes commenceraient à faire sentir leur action d'une façon effective, c'est-à-dire avant la fin de la sixième semaine. Pour obtenir ce résultat, 4 divisions de réserve renforcées de 13 groupes alpins de réserve, s'appuyant sur les places fortes, me semblaient suffisants dans ce terrain éminemment favorable à la défense.

De son côté le ministre de la Marine fit connaître que l'armée navale de la Méditerranée devait se porter rapidement au-devant de la flotte italienne, dès le début de la mobilisation. Ce fait ne devait pas être ignoré de l'Italie et contribuerait selon toute vraisemblance à lui faire respecter le pacte de 1902, et tout au moins à ne lui faire opérer sa mobilisation qu'avec une sage lenteur lui permettant de ne pas se compromettre. Il termina en disant qu'à son avis c'était bien vis-à-vis de l'Allemagne seule qu'il fallait concentrer toutes nos forces terrestres. Et le président du Conseil déclara qu'il partageait cette opinion (1).

(1) M. Paléologue, qui tenait la plume pendant cette délibération, veut bien nous communiquer, d'après ses notes inédites, une remarquable prophétie du général Joffre sur la durée de la guerre future.

Le directeur des Affaires politiques venait d'exposer à la Conférence qu'il étudiait actuellement les moyens de fournir au Trésor public les ressources dont il aurait besoin pour subvenir aux énormes dépenses d'une guerre. Il avait conclu en ces termes :

« Si la guerre doit être courte, par exemple, quatre ou cinq mois, comme beaucoup de personnes le pensent, nos moyens actuels de trésorerie seraient suffisants. Mais, si la guerre doit être longue, très longue, comme d'autres personnes l'affirment, nous devons établir dès maintenant le projet d'un vaste emprunt qui serait négocié à New-York dès l'ouverture des hostilités, afin de n'être pas devancés par nos ennemis sur le marché américain. Je prie donc M. le général Joffre de nous dire quelle pourrait

être, dans l'état présent de l'Europe, la durée d'une grande guerre. » Le général répondit :

« Je fais, à cet égard, deux hypothèses. Première hypothèse : nous sommes vainqueurs au début. J'estime qu'il nous faudra au moins six mois pour arriver jusqu'au Rhin. Alors, mais alors seulement, commencera la véritable résistance nationale de l'Allemagne, l'entrée en scène de toutes les puissances, une durée indéfinie...

Deuxième hypothèse : nous sommes vaincus au début. J'estime que je pourrai soutenir pendant quatre mois notre retraite sur le Morvan. Alors, mais alors seulement, commencera la véritable résistance nationale de la France, l'entrée en scène de toutes les puissances, une durée indéfinie. »

« — Ainsi, dans les deux hypothèses, vous prévoyez une durée indéfinie?

a — Oui, dans les deux hypothèses, une durée indéfinie. » (Note de l'éditeur.)

De cette importante conférence, dont j'ai conservé le souvenir très précis, on peut tirer les conclusions suivantes :

Tout d'abord, la menace d'invasion allemande à travers la Belgique non seulement ne nous avait pas échappé, comme on l'a trop souvent répété, mais elle nous apparaissait si probable que nous étions tombés d'accord avec le gouvernement sur le droit que nous aurions de pénétrer en Belgique aussitôt que cette dernière serait violée par nos ennemis. Au cours de la discussion, comme on vient de la voir, le président du Conseil, M. Poincaré, malgré sa prudence naturelle, était même allé dans cette voie plus loin que je ne m'y attendais, en admettant qu'une intervention de nos armées au delà de la frontière neutre pourrait être justifiée par une « menace positive d'invasion allemande » en Belgique. Mais que fallait-il entendre par une « menace positive » ? Il ne semblait pas qu'une concentration allemande en Prusse rhénane pût dénoter une intention évidente de pénétrer en Luxembourg belge ; des

rassemblements entre Trêves et Malmédy pouvaient être présentés comme une mesure de précaution contre une menace d'invasion de la Belgique par la France. Ainsi donc, si la conférence du 21 février 1912 eut pour résultat essentiel de poser le problème, elle ne le résolvait pas.

La phrase si symptomatique que M. Poincaré avait prononcée, au cours de cette conférence, mérite qu'on s'y arrête. Le président du Conseil avait, sans doute, dans l'esprit tous les avertissements que les Anglais nous avaient donnés concernant la neutralité belge : en 1906, lors des premières conversations au sujet de l'entente militaire franco-britannique, nous avions formellement promis de respecter la neutralité belge ; vers la même époque, une voix autorisée (1) nous avait prévenus : « Ne vous laissez pas tenter à entrer en Belgique sur de simples menaces de l'Allemagne ; il pourrait être de l'intérêt de celle-ci de vous pousser dans cette voie. » En 1911, lord Esher avait encore insisté

sur ce même avertissement.

J'ai cependant tout lieu de croire qu'à la suite de mes déclarations dans cette séance de février 1912, et sur l'initiative de M. Poincaré., la diplomatie anglaise étudia la question que je venais de soulever. En effet, j'appris que l'attaché militaire anglais à Bruxelles, le colonel Bridges, essaya, dans le courant de 1912, d'entrer en conversation avec le général Jungbluth de l'état-major belge; mais les échanges de vues ne purent dépasser la question préjudicielle de savoir quelles dispositions pourraient être prises en commun dans le cas d'une violation du territoire belge par l'Allemagne. Même sur ces bases réduites, la conversation engagée n'aboutit à aucun résultat.

(1) Lieutenant-colonel A. Court Repington.

Toujours est-il que le 27 novembre 1912, le général Wilson, avec l'assentiment de lord Grey, vint à l'état-major français, et nous déclara que le Foreign Office estimait « que la Belgique était hésitante sur le parti à prendre dans le cas d'un

conflit franco-allemand, et qu'elle paraissait pencher plutôt du côté de l'Allemagne ». « Or, ajoutait-il, si la France viole la première la neutralité belge, l'armée belge marchera sûrement avec les Allemands, et le gouvernement britannique pourrait être alors sommé de faire respecter la neutralité : il se trouverait ainsi dans une situation très embarrassante. Il n'y a donc, concluait-il, aucun intérêt pour l'armée française à violer la première la neutralité de la Belgique. »

Cette communication était de la plus haute importance, car elle nous obligeait à renoncer définitivement à toute idée de manœuvre à priori par la Belgique.

Nous avions, en outre, à nous préoccuper de l'état d'esprit du peuple belge, au cas où sa neutralité viendrait à être violée.

Dans cet ordre d'idées, avait paru en 1911 un petit livre qui avait retenu notre attention. Il était intitulé : « La situation de la Belgique en prévision d'un conflit franco-germain. » Il était

signé du pseudonyme O. Dax, sous lequel se dissimulait, paraît-il, une haute personnalité militaire. La conclusion de ce livre était la suivante :

« N'hésitons pas, le cas échéant, à diriger les événements de telle sorte que notre alliance avec le plus fort des belligérants se puisse justifier par les faits. »

Cette conception opportuniste n'était pas pour nous surprendre. Beaucoup de bons esprits pensaient que la Belgique se bornerait au début à rassembler ses forces à l'abri de Liège et de Namur afin de se ménager la possibilité de s'unir au vainqueur.

Nous avons également cherché à connaître les dispositions prises par les Belges pour assurer la sécurité de leur front Liège-Namur, et particulièrement de ces deux places. En décembre 1911, le 2^e Bureau de l'état-major de l'armée nous fit connaître que Liège était exposée à être enlevée par un coup de main, jusqu'au

troisième jour de la mobilisation belge. A partir du quatrième jour, les mesures prises pour la défense de la place paraissaient suffisantes pour obliger l'ennemi à tenter une attaque brusquée. L'expérience nous avait prouvé qu'en cas de tension politique, comme en 1911, par exemple, les Belges prenaient des mesures de précaution, et renforçaient la garnison de la place. En ce qui concerne Namur, les renseignements étaient encore moins favorables, si bien que j'envisageai la possibilité, pour le cas où les Belges nous autoriseraient à pénétrer en armés sur leur territoire, de faire occuper la place par une division d'infanterie : la 1^{re}. L'étude à laquelle je fis procéder, fit ressortir que cette division pourrait être concentrée du quatrième au cinquième jour, soit entre Jeumont et Maubeuge, soit, si l'on pouvait utiliser les chemins de fer belges, entre Jemmapes et Charleroi. Dans le premier cas, elle pourrait être à Namur le septième jour au matin; dans le deuxième cas, le cinquième jour au soir, Jemmapes étant à 12 kilomètres de la place.

Un dernier élément du problème belge consistait dans la réorganisation de l'armée, à laquelle s'était attelé M. de Brocqueville, président du Conseil. A la suite de patients efforts, il parvint à faire voter par le Parlement belge, le 30 août 1913, la loi qui réorganisait l'armée. Mais les dispositions de cette loi ne devaient avoir leur plein effet qu'au bout de dix ans. D'autre part, pendant la discussion, M. de Brocqueville avait déclaré que l'armée belge ainsi reconstituée était destinée « à faire pencher la balance en faveur de celle des puissances qui n'aurait pas, la première, violé la neutralité du territoire belge ».

Convention avec la Russie

Examinons maintenant quelle était notre situation vis-à-vis de la Russie.

Il est nécessaire, pour cela, de remonter jusqu'à la convention militaire secrète qui nous liait à nos alliés orientaux. Cette convention avait été signée à Saint-Pétersbourg, le 17 août 1892, par

le général Obroutcheff, chef de l'état-major général de l'armée russe, et le général de Boisdeffre, alors sous-chef d'état-major de l'armée française, envoyé à cet effet en mission en Russie. L'empereur et le gouvernement français avaient approuvé cette convention en décembre 1893 ; née de la Triple-Alliance, elle devait avoir la même durée qu'elle. En août 1899, à la suite de nouveaux pourparlers, la portée de cet accord fut singulièrement étendue, puisque les deux gouvernements, « toujours soucieux du maintien de la paix générale et de l'équilibre entre les forces européennes », décidaient ensemble que la convention demeurerait « en vigueur autant que l'accord diplomatique conclu pour la sauvegarde des intérêts communs et permanents des deux pays ».

Il ne paraît pas inutile de donner ici le texte de cette convention :

La France et la Russie étant animées d'un égal désir de conserver la paix, et n'ayant d'autre but que de parer aux nécessités d'une guerre

défensive provoquée par une attaque des forces de la Triple-Alliance contre l'une ou l'autre d'entre elles, sont convenues des dispositions suivantes :

1° Si la France est attaquée par l'Allemagne, ou par l'Italie soutenue par l'Allemagne, la Russie emploiera toutes ses forces disponibles pour attaquer l'Allemagne.

Si la Russie est attaquée par l'Allemagne ou par l'Autriche soutenue par l'Allemagne, la France emploiera toutes ses forces disponibles pour combattre l'Allemagne ;

2° Dans le cas où les forces de la Triple-Alliance ou d'une des puissances qui en font partie viendraient à se mobiliser, la France et la Russie, à la première annonce de l'événement, et sans qu'il soit besoin d'un concert préalable, mobiliseront immédiatement et simultanément la totalité de leurs forces et les porteront le plus près possible de leurs frontières ;

3° Les forces disponibles, du côté de la France,

qui doivent être employées contre l'Allemagne, seront de 1 300 000hommes, du côté de la Russie de 700 000 à 800 000 hommes.

Ces forces s'engageront à fond, en toute diligence, de manière que V Allemagne ait à lutter, à la fois, à l'est et à l'ouest;

4° Les états-majors des armées des deux pays se concerteront en tout temps pour préparer et faciliter l'exécution des mesures prévues ci-dessus.

Ils se communiqueront, dès le temps de paix, tous les renseignements relatifs aux armées de la Triple-Alliance qui sont ou parviendront à leur connaissance.

Les voies et moyens de correspondre en temps de guerre seront étudiés et prévus d'avance ;

5° La France et la Russie ne concluront pas la paix séparément ;

6° La présente convention aura la même durée que la Triple-Alliance ;



ARRIVÉE DU GÉNÉRAL JOFFRE A LA GARE DE KRASNOÏÉ-SELO



Convention avec la Russie

7° Toutes les clauses énumérées ci-dessus seront tenues rigoureusement secrètes.

Au moment où je pris les fonctions de chef d'état-major général, en juillet 1911, nous savions que la mobilisation et la concentration russes étaient fort lentes en raison du peu de densité des chemins de fer russes, de leur faible rendement et de la pénurie de matériel roulant. Aussi, lorsque le général Dubail, alors chef d'état-major de l'armée, partit au milieu de l'été de 1911 pour la Russie, pour échanger des vues avec l'état-major russe conformément au paragraphe 4 de la convention militaire, il avait pour mission principale de représenter à nos alliés les graves inconvénients qui pourraient résulter des retards dus aux insuffisances de leur réseau ferré. Il fut assez heureux pour obtenir, le

18/31 août, l'engagement formel de la Russie de faire toute diligence pour activer la mobilisation et la concentration. Nos alliés s'engageaient à ne pas attendre que la concentration de leurs armées fût complète pour agir. L'offensive serait prise dès que les forces de première ligne seraient en position, et on calculait que la frontière russo-allemande pourrait être franchie, grâce à cette mesure, dès le seizième jour. Enfin, d'un commun accord, il fut entendu qu'une offensive décidée pourrait seule donner le succès (1).

C'était un premier et important résultat. L'année suivante, ce fut au tour du chef d'état-major de l'armée russe, le général Gilinsky, de venir en France. Il y arriva le 6 juillet, le lendemain même de la célèbre entrevue du tsar et de l'empereur Guillaume II à Port-Baltique. Le général Gilinsky était accompagné de l'amiral prince Lieven, chef d'état-major de la marine russe, qui devait, le 16 juillet, signer avec le vice-amiral Aubert, chef de l'état-major général de la marine française, une convention navale analogue à la

convention militaire.

(1) Déposition de M. Messimy devant la commission de Briey, p. 149.

Après un échange de vues sur les plans à suivre par les deux armées alliées, le général Gilinsky prit, le 13 juillet, l'engagement que les armées russes commenceraient l'offensive le quinzième jour par des actions d'ailes qui auraient pour objet de dégager le centre du dispositif russe. Il faut, en effet, remarquer que le tracé de la frontière russe était peu favorable à une défensive contre une attaque autrichienne débouchant de Galicie : celle-ci, débouchant du sud au nord, prenait en bout et à revers les lignes du Niémen, de la Narew, de la Pilica, de la Vistule en amont de Varsovie, et du Bug. Si donc la première opération russe devait être, comme nous le demandions, dirigée offensivement vers le front Kœnigsberg-Thorn, il fallait qu'en même temps une partie des forces russes pénétrât simultanément en Galicie, afin de redresser le front, et neutraliser l'offensive que les

Autrichiens entameraient vraisemblablement en partant de cette base commode.

On remarquera que la convention militaire, depuis son origine, obligeait les deux alliés « *à engager à fond en toute diligence* » (1) leurs forces mobilisées. Outre les raisons qui nous conduisaient logiquement à rechercher l'initiative des opérations sur notre front par une offensive aussi prompte que possible, la volonté d'être fidèles aux termes mêmes de la convention nous contraignait encore à cette même attitude. Et l'on peut affirmer que la certitude de notre volonté offensive et l'attachement aux clauses de la convention constatés par l'état-major russe dans chaque contact avec notre état-major ont fortement contribué à orienter l'état-major russe vers une intensification de son effort. S'il eût senti chez nous moins de décision, il n'y a pas de doute que nos alliés se seraient montrés plus réservés au début de la guerre.

Les accords en étaient là, lorsqu'en septembre 1912, le grand-duc Nicolas vint assister aux

grandes manœuvres du Poitou. Je ne connaissais pas encore celui qui devait être le commandant en chef des armées russes en 1914.

(1) Paragraphe 3 de la convention militaire du 17 août 1892, citée plus haut.

Né en 1856, le grand-duc Nicolas Nicolaïévitch, commandant de la garde impériale et de la circonscription militaire de Saint-Pétersbourg, était le fils du grand-duc Nicolas Nicolaïévitch, troisième fils de l'empereur Nicolas I^{er}, qui avait commandé en chef les armées russes en 1877-1878 dans la guerre contre les Turcs.

Physiquement, le grand-duc Nicolas était très grand, très svelte et vigoureux ; il avait dans l'armée russe la réputation d'un chef intelligent et énergique, très au courant de toutes les questions militaires, connaissant et aimant son métier, et s'entraînant constamment aux lourdes fonctions qu'il aurait à remplir en temps de guerre. Beaucoup de bons esprits regrettaient que,

pendant la malheureuse campagne de Mandchourie, l'empereur n'eût pas fait appel à ses services pour rétablir une situation qui n'avait jamais été désespérée. Mais on disait que le grand-duc Nicolas avait un caractère très droit, entier, indépendant, et que pour ces qualités l'empereur l'aimait et l'estimait, mais le redoutait un peu. Je ne tardais pas à me réjouir, dès mes premiers contacts avec lui, de savoir le sort des armées russes désormais entre ses mains. Les événements ont montré qu'il méritait la place éminente à laquelle l'empereur l'avait appelé. Et je m'honore d'être, depuis cette époque déjà lointaine, demeuré son ami.

Au moment de son départ, à l'issue des manœuvres, le grand-duc me demanda très aimablement de lui rendre sa visite l'année suivante et d'assister aux prochaines grandes manœuvres russes.

Le 3 août 1913, je partis pour Saint-Pétersbourg, accompagné des généraux d'Amade, Dor de Lastours, Desa-leux, Hély d'Oissel, Delarue, des

colonels Dumesnil et Berthelot-, et du commandant Renouard.

Nous fûmes reçus de la façon la plus cordiale et la plus chaude par l'empereur et le grand-duc. Les conversations que j'eus avec ce dernier durant notre séjour de trois semaines furent nombreuses. J'en profitai pour insister auprès de lui à plusieurs reprises sur la nécessité que je voyais de hâter la mobilisation russe et de déclencher aussitôt que possible une offensive avec la fraction des armées russes immédiatement mobilisées; ma demande prenait toute sa valeur pour le cas plus que probable où la concentration de la majeure partie des armées allemandes se ferait contre nous.

Le grand-duc me donna l'assurance que nous aurions satisfaction; il comprenait admirablement la nécessité pour l'armée russe, de prendre une offensive rapide, quelques risques qu'une telle attitude pût lui faire courir ; il fallait à tout prix soulager notre front, si les Allemands essayaient, dès le début des hostilités, de venir à bout de nos

forces. On a vu, depuis, de quelle généreuse et loyale manière ce grand chef a tenu parole. C'est pour moi un devoir de la dire. Je le redirai plus loin. Et la France a le devoir de ne pas oublier le service que nos alliés nous ont rendu.

En dehors de ces conversations, notre séjour en Russie fut très utile par l'échange de vues qui s'établissait entre les officiers de notre mission et leurs camarades russes. Certains d'entre eux étaient pleins de zèle et cherchaient à s'instruire auprès de nous. En particulier, le grand-duc Serge, grand maître de l'artillerie russe, avait pris en amitié le lieutenant-colonel d'artillerie Dumesnil, et ne le quittait plus, lui posant mille questions pour savoir de quelle manière les artilleurs français résolvaient les différents problèmes du champ de bataille.

Malheureusement, malgré l'accueil sympathique qui nous était fait, nous sentions dans l'entourage même du tsar tout un parti qui nous donnait, sans doute, des témoignages extérieurs d'amitié, mais qui regrettait de voir les dirigeants de la Russie si

nettement orientés vers la France. Le ministre de la Guerre Soukomlinoff, en particulier, promettait tout ce qu'on voulait, mais ne tenait jamais rien. Je n'en dirai pas davantage sur cet homme qui est mort à Berlin après la guerre.

Pendant notre séjour au camp, nous assistâmes à de nombreuses manœuvres. Elles nous parurent surtout dirigées en vue d'effets de parade, sans qu'on se préoccupât de tenir un compte suffisant des réalités de la guerre. La troupe avait bon aspect, les hommes paraissaient vigoureux et bien entraînés.

De ces divers contacts avec l'armée russe, il résulta pour nous une connaissance assez précise des possibilités de nos alliés.

Nous savions qu'outre ses 27 corps d'armée actifs, la Russie serait en mesure de mobiliser 28 divisions de réserve. Grâce aux progrès matériels de toute nature réalisés, on pouvait compter que le quinzième jour de la mobilisation, les corps d'armée frontière pourraient être à pied d'œuvre : 8 à 9 corps d'armée face à la Prusse orientale sur

le front Kowno-Grodno-Varsovie et 7 corps d'armée face à la Galicie sur le front Lublin-Cholm-Rowno. Vers le vingtième jour, le groupe d'armées du nord-ouest opposé à l'Allemagne pourrait être porté à 11 corps d'armée, et celui du sud-est à 9 corps d'armée. En outre, une armée de réserve de 4 corps d'armée pourrait être rassemblée dans la région de Brest-Litowsk. C'est donc vers le vingtième ou le vingt-troisième jour seulement que 24 corps d'armée sur 27 corps actifs pourraient donner toute son ampleur à l'offensive. Enfin, vers le vingt-sixième jour, la plus grande partie des divisions de réserve pourrait être débarquée dans la zone de concentration.

L'offensive principale devait avoir, en principe, comme objectif l'armée allemande. Cette mission incombait au groupe d'armées du nord-ouest qui progresserait par son gros sur Allenstein et Thorn, tandis que sa droite se porterait du Niémen sur Kœnigsberg. Le groupe d'armées du sud aurait comme objectif l'armée autrichienne

de Galicie.

Il n'échappera à personne combien la situation était délicate pour l'armée russe, et combien, en consentant à une offensive importante avant d'avoir concentré tous ses moyens, elle faisait preuve d'abnégation. En effet, de Varsovie à Kowno, il y a 350 kilomètres. Une offensive de 8 à 9 corps d'armée sur un tel front était pleine de risques. La conduite de cette masse sur un si grand espace était difficile, et les armées ne pouvaient s'appuyer mutuellement, séparées qu'elles étaient non seulement par de grandes distances, mais encore par une région semée de rivières et de lacs. Une armée allemande même inférieure en nombre, mais concentrée, pourrait facilement percer le cordon des armées russes déroulé devant elle, en particulier dans la direction de Thorn-Varsovie, en combinant son action avec une offensive autrichienne dirigée de Przemysl sur Brest-Litowsk.

Il semblait donc que la masse des Russes rassemblée en Pologne sur la Narew, avec son

gros dans la région de Varsovie arrêterait mieux les attaques allemandes dirigées de Thorn sur Varsovie. En outre, de cette région centrale de Varsovie, le gros des forces russes pourrait mieux soit prendre l'offensive vers Allenstein, soit manœuvrer par la rive gauche de la Vistule pour marcher sur Berlin.

En résumé, la concentration russe présentait un dispositif trop étendu en largeur, avec un centre de gravité trop rejeté vers le nord ; et les forces du centre me semblaient devoir être débarquées trop en arrière par rapport aux ailes.

A mon avis, il eût été nécessaire d'activer la concentration, car, jusqu'au vingt-troisième jour, les 9 corps d'armée du groupe nord-ouest et les 7 corps du groupe sud allaient se trouver seuls en face de l'ennemi ; ce ne serait qu'à cette date que l'effort offensif pourrait avoir quelque intensité. Ce délai était bien long, si nous voulions assurer la simultanéité des attaques russes et des attaques françaises. Mais pour arriver à raccourcir ce délai, de profondes améliorations aux chemins de

fer russes eussent été nécessaires.

Malheureusement de pareilles transformations ne pouvaient se faire qu'au prix d'importants travaux et d'études qui auraient profondément bouleversé la mobilisation et le plan de campagne russe. En fait, la guerre allait trouver la Russie sensiblement dans l'état militaire où nous l'avions vue en 1913.

Il convient maintenant de dire ce que nous savions de la force allemande et des intentions de nos adversaires.

En 1912, on admettait généralement que l'armée allemande mobilisée comprendrait : 23 corps d'armée actifs, et 3 corps d'armée de nouvelle formation; en outre, un certain nombre d'unités de réserve, 6 divisions de place forte, et 11 divisions de cavalerie.

En réalité, une lourde inconnue a plané jusque vers le 25 août 1914 sur le nombre, la formation, et le mode d'emploi des unités de réserve allemandes.

Le plan de mobilisation allemand mis en vigueur le 1^{er} avril 1914 précisait qu'en principe les troupes de réserve seraient employées dès le début des hostilités aux mêmes tâches que les troupes actives ; de ce fait, il prévoyait la formation de corps d'armée de réserve engendrés par des corps d'armée actifs.

Jusque-là, nous avons été convaincus que les Allemands ne demanderaient à leurs troupes de réserve que des besognes secondaires, dans les mêmes conditions d'ailleurs que nous comptons employer les nôtres. « Pas de pères de famille en première ligne, » avait affirmé Guillaume II. Et ces paroles avaient été répétées, en juin 1913, au Reichstag.

Ces paroles impériales paraissaient d'accord avec les théories en honneur à cette époque dans l'armée allemande qui faisait reposer le succès sur la violence brutale du premier choc. Nous étions donc fondés à admettre que nos adversaires ne confieraient pas le sort des premières rencontres à des troupes

manifestement inférieures.

Le nouveau plan de mobilisation allemand éveilla en nous un doute quand il parvint à notre connaissance. Mais, en considérant que les corps d'armée de réserve étaient dotés d'une artillerie réduite, nous inclinions encore, à la veille de la guerre, à croire que ces corps d'armée, suivant en deuxième ligne, ne seraient utilisés qu'au siège des places fortes, à la garde des communications, à la tenue de fronts passifs, ou à l'occupation des territoires conquis.

Il importe de le dire : cette erreur que nous avons commise a pesé lourdement sur la façon dont nous avons organisé notre concentration, ainsi que nous le verrons plus loin, et, par conséquent, sur les débuts des opérations.

Pendant les années qui ont précédé la guerre, l'armée allemande s'était singulièrement renforcée.

La loi votée en juin 1912 avait promptement porté ses fruits. Alors que nous avions comme

effectifs nets sous les armes 519 000 hommes, les Allemands en avaient 657 000 ; en outre, l'Allemagne avait convoqué, en 1912, 551 000 réservistes contre 456 000 en 1909 ; enfin, l'armée allemande, qui ne comptait, jusqu'à la loi de 1912, que 23 corps d'armée en temps de paix, en comptait 25 depuis le 1^{er} octobre, dont le 21^e corps à Sarrebruck. Nous connaissions, sans doute, depuis longtemps le dessein allemand de former 2 corps d'armée à la mobilisation. Mais, comme l'avait déclaré le ministre de la Guerre devant le Reichstag, cette création obtenue à la mobilisation par l'adjonction d'éléments en surnombre dans les corps voisins aux troisièmes divisions des I^{er} et XIV^e corps d'armée représentait une opération délicate. La formation, dès le temps de paix, de 2 corps d'armée de couverture à effectifs renforcés était de nature à mettre nos adversaires à l'abri de tout mécompte.

Tout spécialement, la création du XXI^e corps à Sarrebruck représentait à nos yeux une menace à peine déguisée. Ce corps d'armée intercalé dans

le dispositif de couverture allemand à deux marches à peine de la région de Nancy, avec des effectifs tels qu'il était susceptible d'entrer immédiatement en campagne, faisait pencher d'une manière inquiétante la balance des forces de couverture, jusqu'ici à peu près égale, en faveur des Allemands.

D'autre part, dès le début de 1913, nous apprenions qu'une nouvelle loi militaire était à l'étude en Allemagne, destinée à compléter et à améliorer les unités existantes, à porter au maximum leur valeur guerrière par l'augmentation de leur encadrement et par le renforcement de leurs noyaux actifs : ainsi les 6 corps qui bordaient notre frontière seraient à effectifs renforcés; nous devions, en conséquence, envisager l'éventualité d'une attaque brusquée dans les tout premiers jours de la mobilisation, et même le premier jour, si nos adversaires parvenaient à dissimuler les premières opérations de leur mobilisation. Quant au reste de l'armée allemande, il paraissait certain

que sa concentration s'effectuait dans un délai plus court qu'il n'était prévu auparavant. Or, nos 3 corps d'armée qui montaient la garde à la frontière, étaient en infériorité numérique trop marquée par rapport aux 5 corps d'armée allemands qui leur faisaient face. J'ai dit dans le chapitre précédent comment la loi de trois ans votée en France le 6 juillet 1913 nous permit de parer au danger qui menaçait notre couverture.

Après avoir défini ce que nous savions de l'armée allemande, il importe maintenant d'indiquer les hypothèses que nous faisions sur les plans d'opérations de nos futurs adversaires.

Tout d'abord, il était possible que l'état-major allemand reprît le plan du vieux Moltke — les documents d'après guerre nous ont prouvé que nos adversaires y ont songé — en engageant l'offensive principale contre la Russie, et en se contentant, au début, sur le front occidental d'observer une attitude défensive. Il était évident que dans cette hypothèse les Allemands n'avaient pas intérêt à violer les territoires neutres de

Belgique et du Luxembourg, et que la droite de leur déploiement stratégique se limiterait à la région de Trêves. Dans ce cas, étant donné nos engagements, la Belgique nous eût été pareillement interdite.

Ce plan offrait pour l'Allemagne d'incontestables avantages ; en particulier, il rendait très improbable l'intervention des Anglais à nos côtés. Cette solution nous condamnait à déployer toutes nos forces entre le Luxembourg et les Vosges, en face de la redoutable position de Metz.

Une autre hypothèse était celle où les Allemands prendraient tout d'abord l'offensive contre nous, en conservant une attitude défensive vis-à-vis des Russes, tant qu'une décision n'aurait pas été obtenue sur le front occidental.

Dans cette hypothèse, il était à peu près certain que les Allemands violeraient la neutralité belge. Mais, dès lors, ils nous ouvriraient les portes du seul terrain de manœuvre où nous pouvions développer nos armées.

Mais alors se posait la question de savoir quelle envergure les Allemands pourraient donner à leur manœuvre.

Un exercice sur la carte exécuté au grand état-major allemand en 1905, dans lequel avait été précisément étudiée la manœuvre de la droite allemande à travers la Belgique, était arrivé jusqu'à nous. Dans cette étude, l'aile droite allemande ne s'élevait pas au nord de la Meuse de Namur à Liège. Ce document n'avait, évidemment, que la valeur toute relative d'une étude théorique, mais c'était tout de même une indication.

Cette grave question fut longuement discutée par nous et tout particulièrement avec le général de Castelnau, le chef du 3^e Bureau, le colonel Hallouin et les officiers du 2^e Bureau (1). Il nous apparaissait que la nécessité pour les Allemands de réduire tout d'abord les places de Liège et de Namur, les inclinait à limiter l'envergure de leur mouvement au sud de la Meuse.

Nous estimions, d'autre part, que la violation plus complète de la Belgique serait de nature à faire entrer certainement les Anglais dans la lutte, à cause de la menace contre Anvers, tandis que limitée à la rive sud du fleuve, il était possible que les Anglais demeuraient indifférents.

En outre, l'utilisation par les Allemands du grand-duché de Luxembourg et du Luxembourg belge leur permettait de disposer de quinze routes et trois voies ferrées, ce qui semblait suffisant pour faire mouvoir les forces qu'ils consacraient à leur aile droite.

En effet, nous admettions, — et c'était principalement là l'avis du général de Castelnau — que les Allemands n'utiliseraient pas leurs unités de réserve en première ligne. « Dès lors, disait-il, à moins d'étendre dangereusement leur front et de lui donner une densité insuffisante pour une action vigoureuse, ils seraient dans l'impossibilité de dépasser la ligne de Liège-Namur. »

(1) 3e bureau : bureau des opérations ; 2e bureau : service des renseignements.

La balance des forces

J'avoue qu'après mûre réflexion je me ralliai à cet avis.

Toutefois, je ne rejetai pas à priori l'hypothèse d'une manoeuvre allemande plus élargie au nord de la Meuse. Mais, dans ce cas, j'étais en droit d'envisager la coopération des Belges et des Anglais.

Telle était l'idée que nous nous formions des possibilités allemandes.

Aussi bien, dans une conférence qui eut lieu aux Affaires étrangères, le 12 octobre 1912, lorsque j'eus à faire connaître quelle serait, en cas de conflit, d'après nos indices et nos renseignements, la situation respective des forces françaises et allemandes sur le front nord-est, il me parut possible de conclure que « dans le cas

où nous ne pourrions compter sur le concours anglais, mais où il nous serait possible, par suite de la neutralité italienne, de constituer un corps d'armée avec les forces alpines et d'amener d'Algérie-Tunisie le 19^e corps d'armée en France, nos forces actives seraient égales, à quelques unités près, aux forces allemandes correspondantes; et que, dans le cas où les Britanniques se joindraient à nous, nos forces seraient nettement supérieures aux forces allemandes ». En ce qui concernait les formations de réserve allemandes, dont le nombre et la composition nous étaient très inexactement connus en raison de la transformation dont l'armée allemande était alors l'objet, je déclarai qu'il ne m'était pas possible de donner des indications susceptibles d'être rapprochées des indications similaires concernant l'armée française.

Il peut être intéressant de noter ici les chiffres que je crus pouvoir donner à l'appui de l'appréciation qu'on vient de lire. Les voici :

Nous estimions qu'en fait de forces actives, les Allemands dirigeraient contre la France de 550 à 600 bataillons, 350 escadrons, de 500 à 550 batteries montées de 6 pièces, 24 batteries à cheval de 4 pièces et 100 batteries à pied de 4 pièces.

Nous aurions à opposer à ces forces, en y comprenant les troupes du 19^e corps d'armée et le corps d'armée constitué avec des unités alpines : 580 bataillons actifs, 332 escadrons, 653 batteries de 4 pièces et 42 batteries lourdes. Il faut noter ici que l'envoi de renforts au corps expéditionnaire du Maroc avait eu pour conséquence de réduire de 12 bataillons et de 5 batteries montées les forces à diriger contre l'Allemagne ; en outre, le corps d'armée colonial, par suite de nombreux prélèvements faits en faveur des unités de marche envoyées dans l'Afrique du Nord n'avait plus qu'un faible noyau actif.

J'estimais, à ce moment, l'appoint éventuel fourni par les Anglais à 73 bataillons (dont 3

d'infanterie montée), 45 escadrons, 60 batteries de 6 pièces et 24 batteries lourdes.

Mais, peu après, les renforcements de l'armée allemande transformèrent les conditions éventuelles de la lutte. Comme on l'a vu au chapitre précédent, ce fut cette situation nouvelle qui nous ramena à la loi de trois ans.

CHAPITRE IX

Le plan XVII. — Idées qui ont servi de base au plan de concentration.

Après avoir rappelé dans quelle atmosphère nous vécûmes les années d'avant-guerre, je me propose maintenant de retracer la genèse du plan XVII.

Avant d'entamer des études pour fixer nos idées sur nos possibilités de manœuvre, je tins à faire étudier le terrain sur lequel les opérations pourraient éventuellement nous conduire.

Au printemps de 1912, je fis faire dans le grand-duché de Luxembourg et en Belgique méridionale des reconnaissances par deux officiers de l'état-major de l'armée, le lieutenant-colonel Duport et le commandant Barthélémy. Tous deux avaient mission d'étudier le terrain dans des hypothèses offensives précises. A cette époque, comme je l'ai dit plus haut, nous espérions encore pouvoir utiliser la Belgique pour nos opérations offensives. Bien que cette

hypothèse ne se soit pas réalisée, ces reconnaissances ne furent pas inutiles. Elles me prouvèrent que la caractéristique de ces régions était une sorte de compartimentage présentant de sérieuses difficultés pour la conduite d'une action d'ensemble. Mais, somme toute, ni le grand-duché, ni le Luxembourg belge ne se révélaient guère moins favorables que le nord de la France et la région de Charleroi parsemés d'agglomérations importantes, coupés de clôtures, qui rendaient difficiles le mouvement des armées. Le Grand-Duché et le Luxembourg belge me semblaient même, avec leurs zones couvertes, plutôt favorables à un parti ayant, comme nous, une infériorité sensible en artillerie lourde, mais une supériorité manifeste en artillerie de campagne.

Je dirai maintenant les idées qui m'ont servi à fixer mes décisions au point de vue de la concentration et à celui des opérations. Je le ferai sincèrement, disant sans réticence toutes mes pensées d'alors, même lorsque les événements

sont venus les infirmer.

Tout d'abord, nous croyions tous que la guerre serait courte. A cet égard, tout le monde s'est trompé : civils et militaires, les stratèges, les diplomates, les économistes et les financiers. Foch n'avait-il pas écrit dans ses admirables *Principes de la guerre* : « Les armées que nous mettrons en mouvement seront des armées de civils arrachés à leurs familles. La guerre apportera la gêne avec elle ; la vie cessera ; d'où la conséquence que la guerre ne pourra durer longtemps. » Dans la *Conduite des grandes unités*, rédigée par une commission que présidait le général Pau, on pouvait lire : « Dans la forme actuelle de la guerre, l'importance des masses mises en œuvre, les difficultés de leur réapprovisionnement, l'interruption de la vie sociale et économique du pays, tout incite à rechercher une décision dans le plus bref délai possible, en vue de terminer promptement la lutte. »

Chez les Allemands, même croyance.

Le général de Schlieffen, chef du grand état-major jusqu'en 1906, dans une série d'articles retentissants publiés en 1909, limitait la durée de la guerre à celle de la première bataille. Outre les arguments d'ordre économique, il indiquait les tendances pacifistes de la plupart des peuples européens comme un élément qui devait circonscrire rapidement la guerre dans le temps : « Dès le début d'une guerre malheureuse, disait-il, le gouvernement d'un pays devra compter avec un courant d'opinion qui le conduira à la paix. »

Je laisse à d'autres plus qualifiés le soin facile de retrouver dans les écrits des hommes politiques, des financiers et des économistes, des opinions semblables à celles que je viens de citer.

LA GENÈSE DU PLAN XVII

Partant de cette idée que la guerre serait courte, il fallait tout faire pour livrer la bataille décisive qui, aux yeux de Schlieffen, devait commencer et clore la guerre, avec toutes ses forces. Si on

pouvait discuter sur le fait que la première grande bataille terminerait la guerre, il était incontestable que des rencontres générales suivraient de très près l'achèvement des débarquements, et qu'aucun artifice de manœuvre ne serait capable de différer les premiers chocs : en particulier, le sacrifice de la couverture serait impuissant à les retarder.

Dès lors, toutes les forces mobilisées de première ligne devaient être mises à pied d'œuvre en temps voulu pour participer toutes ensemble à ces actions ; il ne pouvait plus être question de réserves éloignées transportées au cours des premiers engagements, d'après la tournure qu'ils prendraient.

Le principe essentiel qui m'a donc guidé a été celui-ci : « Aller à la bataille avec toutes mes forces. »

La deuxième idée simple qui m'a guidé est la suivante : je voulais prendre l'initiative des opérations. Cette attitude devait, en premier lieu, éviter au territoire français de devenir le théâtre

des premières batailles et de subir l'invasion; elle nous permettrait de sauvegarder notre liberté d'action et d'éviter que nos manœuvres soient dès le début dominées par la volonté adverse; par surcroît, elle était conforme, comme je l'ai dit au chapitre précédent, aux conventions militaires intervenues entre les états-majors français et russes.

J'étais également pénétré de cette idée qu'il était impossible de fixer longtemps à l'avance une manœuvre définitive à exécuter ; il faut en effet tenir compte de toutes les inconnues qui compliquaient le problème. Comme l'a dit lord Kitchener, notre politique stratégique devrait être opportuniste. Je l'ai affirmé devant la commission de Briey : « Le plan d'opérations ne peut être fait qu'en tenant compte des événements et des renseignements qui arrivent au cours des opérations. Ce n'est pas un immuable schéma qui sera appliqué quoi qu'il advienne ; on ne peut l'établir
que quelques jours après la mobilisation, quand

les choses se dessinent, car il ne peut prendre corps que peu à peu, d'après les renseignements, tant diplomatiques que militaires, qui parviennent à partir de la mobilisation. Or, il y avait dans notre situation politique trop d'inconnues, de même en ce qui concernait les plans allemands. L'essentiel, c'est d'avoir à ce moment ses troupes prêtes, réunies dans un dispositif qui permette toutes les solutions. La concentration était donc, à mon avis, à considérer comme un dispositif initial de nos forces en vue de la réalisation de tout plan d'opérations; ce ne pouvait donc être un dispositif arrêté *ne varietur*. Il fallait une concentration suffisamment souple pour permettre toutes les manœuvres et combinaisons possibles, Celles-ci, bien entendu, devaient être méditées et préparées par le général en chef, car, en raison de la proximité et de la grandeur des masses en présence, il était nécessaire que le commandement ait préparé au moins dans ses grandes lignes sa manœuvre de façon à ne pas être pris au dépourvu, le but étant non d'atteindre des objectifs géographiques, mais

de joindre l'ennemi dans des conditions déterminées. D'ailleurs, la période intensive des transports allemands ne commençant que le septième jour de la mobilisation, on ne pouvait compter recevoir avant le dixième ou le onzième jour au plus tôt des renseignements susceptibles de fournir une orientation. Donc, à moins de vouloir rester dans une attitude de défensive stratégique et d'en courir tous les dangers, nous étions dans la nécessité, sans attendre ces renseignements, d'arrêter un plan moyen avec des variantes suffisamment souples pour jouer au reçu de ces renseignements. Un plan d'opérations préconçu était également rendu impossible par l'inconnue que représentait pour nous la Belgique,

C'est pour toutes ces raisons qu'il n'y a jamais eu de plan d'opérations écrit. D'ailleurs, personne n'avait à m'en demander compte.



LA MISSION FRANÇAISE ASSISTANT AU DÉFILÉ DU RÉGIMENT SIMIONOVSKY



Le plan d'opérations est, en effet, essentiellement l'œuvre personnelle du général en chef. Jamais aucun plan d'opérations n'a été établi par l'état-major de l'armée dont le travail se limite à la préparation de la concentration. Il est établi sous l'entière responsabilité du général en chef, sans qu'il soit possible de lui en demander communication officielle en vue d'une discussion ou d'une approbation : toute tentative de ce genre constituerait une arme trop sérieuse entre les mains de ceux qui dénoncent les dangers de l'ingérence du gouvernement dans les opérations militaires. Les divers généralissimes avaient compris assez différemment cette responsabilité : certains, comme le général de Lacroix, avaient officieusement fait part de leurs intentions au Conseil supérieur de la guerre réuni ; d'autres, comme le général Trémeau, en avaient parlé directement aux seuls commandants d'armée ; d'autres enfin, comme le général Brugère, avaient refusé de s'expliquer à ce sujet.

Pour ma part, je considérais que cette méthode était préférable.

Je décidai, donc de remettre aux premiers jours du conflit la décision de la manœuvre à faire : pas d'idée préconçue, autre qu'une volonté affirmée d'offensive toutes forces réunies, l'obligation d'attendre que les groupements européens se soient constitués, que les possibilités territoriales se soient établies, pour décider la manœuvre stratégique.

En somme, j'en étais réduit à une conception à posteriori opportuniste, pour reprendre le mot de Kitchener, basée sur les réalisations des premiers jours de guerre.

C'est pourquoi je suis fondé à affirmer que le plan d'opérations *intégral* n'a jamais été écrit. Bien plus, lorsque je signai la Directive n° 1 dont j'aurai à parler plus loin, mes collaborateurs insistèrent vivement auprès de moi, pour que d'un mot, d'une phrase, il fût indiqué que l'hypothèse envisagée dans cette Directive n'était pas la seule possible. Je m'y refusai, estimant que

dans un tel document qui viendrait à la connaissance des Anglais, il ne pouvait être, sous quelque forme que ce soit, fait allusion à des manœuvres sur des territoires neutres.

Je décidai donc de borner nos études à la détermination d'une concentration susceptible de répondre à toutes les manœuvres possibles.

D'ailleurs, lorsqu'il s'agissait de déterminer la zone générale de concentration, il faut remarquer que la difficulté de placer commodément faute d'espace suffisant les masses considérables transportées à la frontière, les servitudes imposées par le tracé des voies ferrées, la disposition des ateliers de débarquement, avaient pour conséquence de restreindre entre des limites assez étroites l'amplitude des déformations qu'on pouvait faire subir à cette zone générale.

D'ailleurs, les divers projets d'opérations qu'on pouvait envisager ne se différenciaient guère en ce qui concerne la réunion des armées que par les conditions du groupement et de la densité des forces à l'intérieur de cette zone.

Les effectifs mis en ligne étant hors de proportion avec le développement de la frontière franco-allemande, c'était sur une largeur correspondant à ce développement que devaient se concentrer les armées françaises. De toute évidence, la ligne de la Meuse en aval de Pagny et celle de la Moselle en amont de Toul jalonnées par nos grandes places fortes, protégées par nos troupes de couverture, devaient constituer le front naturel de notre concentration. Cette ligne me paraissait assez rapprochée de la frontière pour que nos armées ne perdissent pas le gain de temps réalisé dans la réunion des forces, et pour qu'une trop vaste étendue de territoire ne fût pas abandonnée à l'ennemi au cas où nous serions forcés d'adopter momentanément une attitude défensive.

A l'abri de cette barrière, nos armées pourraient effectuer leurs débarquements en toute sécurité, se grouper à la demande du plan d'opérations que j'aurais choisi, et se former ensuite soit pour recevoir l'ennemi, soit pour entamer des

opérations offensives.

Cette solution me semblait favorable, car elle nous plaçait dans une position stratégique centrale, permettant l'offensive ou la défensive face à Test, si l'ennemi débouchait directement d'Alsace-Lorraine ; elle nous permettait également d'agir face au nord dans le flanc gauche de l'ennemi, s'il marchait sur Paris en traversant la Belgique, et face au sud, dans son flanc droit, s'il passait par la Suisse. Ces positions de flanc qui empêchent l'ennemi de poursuivre droit devant lui sur un objectif géographique ou politique, l'obligent toujours à un changement de front difficile.

Un échelonnement de deux étapes environ appliqué aux éléments combattants des corps actifs devait permettre de satisfaire à la condition de réunion des forces, tout en assurant aux armées le jeu nécessaire à leur manœuvre. Le nombre des quais et des chantiers de débarquements était assez élevé sur nos lignes de transports pour permettre cet échelonnement. On

en arrivait donc à admettre que, dans la partie centrale de la zone de concentration, les éléments combattants des corps devaient être maintenus en avant de la ligne générale marquée par Luxeuil, Neufchâteau, Saint-Dizier et le cours de l'Aisne jusqu'à Attigny.

Sur les flancs de la zone de concentration, la profondeur devait être plus considérable, pour nous permettre de faire face à la violation des territoires neutres, suisse ou belge. Si une diversion allemande devait se produire par la plaine suisse en vue de tourner Belfort, cette diversion serait forcément tardive ; nous pouvions donc nous contenter de réunir sur le flanc droit de la zone de concentration, entre la Saône et le Doubs, une armée composée de divisions de réserve susceptible de contenir l'ennemi en utilisant les escarpements du Jura, en défendant au besoin le cours moyen du Doubs et en s'appuyant aux places de Belfort et de Besançon. La région de Vesoul paraissait convenir pour la concentration de cette armée,

parce que, placée à égale distance d'Épinal, de Belfort, et de Mor-teau, elle permettait à cette armée de suivre nos forces actives soit en Lorraine, soit en Alsace, dans le cas où les Allemands respecteraient la neutralité suisse.

Sur le flanc gauche de la zone de concentration, il paraissait qu'un échelonnement initial s'étendant jusqu'à la région entre Mézières et Hirson, répondrait à tous les besoins, sans qu'il soit nécessaire de dépasser cette dernière localité, en admettant, bien entendu, que la mission de former l'échelon extrême de notre gauche incomberait à l'armée anglaise. En effet, dans le cas d'opérations offensives en Belgique, se développant vers le nord jusqu'à Dinant, cet échelon de gauche pourrait atteindre la Meuse aux environs de cette ville en trois étapes aussi vite que s'il partait d'Avesnes ou cfe Maubeuge. Il serait également bien placé pour suivre le gros des armées si, l'ennemi refusant sa droite, notre offensive devait se maintenir au sud de la région difficile limitée par la ligne Paliseul, Saint-

Hubert, Houffalize. Dans le cas où nous serions réduits provisoirement à la défensive stratégique, cette région me semblait encore convenable car, de là, notre gauche pourrait s'opposer efficacement à l'ennemi obligé, pour éviter l'obstacle de la forêt des Ardennes, de se rejeter soit sur Sedan, soit sur Dinant. Enfin, dans le cas où la neutralité belge serait respectée par les Allemands, cet échelon aurait à s'employer vers le Luxembourg. Il est vrai que dans ce cas les derniers éléments combattants se trouveraient à Hirson à quatre étapes environ des têtes de colonnes. Mais cet inconvénient n'avait pas une très grosse importance si l'on tient compte du chiffre élevé des effectifs mis en œuvre et de la nécessité de rester toujours en mesure de parer à une manœuvre débordante de l'ennemi par le Luxembourg belge.

En ce qui concernait l'armée anglaise, vu l'impossibilité de prolonger les deux courants de transport qui lui étaient affectés, deux divisions seulement pourraient se concentrer entre Hirson

et Mézières, les autres divisions débarquant entre Hirson, Avesnes et le Nouvion, la cavalerie et l'artillerie entre Landrecies et Maubeuge. Par suite, Hirson marquerait le centre de gravité de la zone de concentration anglaise. Cette situation de fait avait pour conséquence d'augmenter de deux étapes environ l'échelonnement en profondeur du dispositif général ; elle aggravait encore les inconvénients résultant du débarquement tardif des divisions anglaises, prêtes seulement à marcher le quinzième ou seizième jour ou peut-être même plus tard encore, si la date du début des mobilisations anglaise et française ne coïncidait pas. Aussi, tant que les conditions des transports britanniques n'auraient pas pu être améliorées, on ne pourrait guère compter sur l'intervention des forces anglaises dans les opérations initiales.

Telles furent les considérations qui déterminèrent le tracé général de la zone de "concentration, dans le cas où nous pourrions exécuter les opérations de la mobilisation et des transports

stratégiques conformément à nos prévisions.

Il était certain qu'un retard important dans la mobilisation, ou une série d'accidents survenant pendant la période des transports sur les lignes de concentration, modifieraient profondément le problème ; dans ce cas, la zone de concentration des armées devrait être reculée, et nous serions obligés de revenir au projet de défensive stratégique auquel répondait le système fortifié que le général Séré de Rivière avait construit. La couverture, renforcée autant que possible par la cavalerie et par des divisions hâtives; défendrait alors la ligne des places et retarderait l'ennemi dans sa traversée de la Meuse et de la Moselle ; nos armées attendraient l'ennemi au débouché des trouées ménagées dans notre système fortifié, prêtes à l'attaque à la fois de front et sur les flancs. Dans ce cas, la concentration des forces françaises s'effectuerait en arrière du front général Aisne-Ornain-Faucilles ; la concentration de l'armée anglaise, tout comme celle de l'armée de réserve pourraient n'être pas modifiées, ce qui

aurait pour résultat de nous procurer éventuellement une base de contre-offensive en équerre.

La zone générale de concentration étant ainsi largement déterminée, il s'agissait de régler à l'intérieur de cette zone la disposition générale des forces, de façon à permettre à l'état-major de l'armée de préparer la concentration. J'insiste sur le fait que, dans mon esprit, il ne pouvait s'agir d'un dispositif établi *ne varietur*, se déclenchant automatiquement. En 1866, Moltke avait modifié à plusieurs reprises son plan d'opérations et son plan de concentration ; en 1870, il avait varié deux fois ses débarquements. Napoléon lui-même, réalisant par voie de terre sa concentration, avait eu le temps de donner progressivement à la « réunion de l'armée » la forme définitive correspondant à la manœuvre envisagée. Or, nos réseaux de chemins de fer avaient, en 1912, acquis assez de souplesse pour qu'il fût possible au cours même de la concentration de modifier le groupement et la

répartition des forces.

Il s'agissait, pour donner un point d'appui aux études préparatoires de l'état-major de l'armée, de lui donner un plan de répartition *moyen* de nos forces à l'intérieur de la zone de concentration définie comme je viens de la dire. Je devais pour cela faire intervenir dans une première étude les divers plans d'opérations qui me semblaient compatibles avec la situation.

Les projets réalisables se classaient tout naturellement en deux catégories : projets d'offensive stratégique, ou projets de défensive stratégique. Dans chaque catégorie, il convenait de distinguer le cas où les armées belligérantes respecteraient la neutralité de la Belgique, et celui où elles développeraient leurs moyens d'action à travers le Luxembourg belge.

Pour résoudre le problème qui consistait à adapter le plan aux circonstances, je me suis basé sur les idées suivantes :

Comme la manœuvre stratégique d'un groupe

d'armées comporte toujours une opération principale et des opérations subordonnées, c'était la nature et la portée de l'opération principale à mener dans chaque cas qui devait me permettre de différencier les projets entre eux ; il me semblait possible de déterminer les zones de groupement des armées dans une forme assez générale pour servir de base à toutes les solutions de manœuvre, me réservant par le jeu des réserves de renforcer ou d'élargir celle des actions prévues destinée dans ma pensée à devenir l'opération principale. Ainsi donc je considérais que par le seul choix du point d'application des forces réservées à l'une ou à l'autre des actions possibles, il me serait loisible de donner à la manœuvre, le moment venu, l'envergure et la forme qui me paraîtraient convenables. En raison de l'incertitude de la situation, je ne voyais que cette manière de résoudre le problème.

Or, par suite de la division de la zone frontière en compartiments séparés les uns des autres par des

obstacles importants, notre offensive, aussitôt qu'elle pénétrerait sur le sol ennemi, se trouverait cantonnée dans des régions étroitement limitées, où nos armées ne pourraient développer qu'une partie de leurs moyens d'action. Dans l'hypothèse où la neutralité de la Belgique serait respectée, nous étions conduits à attaquer par les seuls couloirs de Sarrebourg, de Château-Salins et de Luxembourg, qui mesuraient respectivement 15, 30 et 25 kilomètres de large. Une offensive en Alsace, menant à une impasse, ne pouvait avoir pour objet qu'une opération conduite avec des forces relativement faibles. Nous devions *attaquer par toutes les parties libres de notre frontière de Lorraine*, tant pour utiliser à plein l'espace restreint dont nous disposerions, que pour fixer l'ennemi sur tout son front et le maintenir dans l'incertitude sur la direction de notre effort décisif.

Il s'agissait alors de choisir, entre les cinq couloirs par lesquels se canaliseraient nos attaques, ceux où nous devrions pousser nos

efforts jusqu'à la rupture du dispositif de bataille ennemi. C'est en arrière du plus important de ces couloirs que devraient être échelonnées les forces chargées d'appuyer les troupes de première ligne, d'étayer leurs flancs et de compléter leur succès.

L'attaque principale pouvait se proposer de réaliser la séparation définitive des forces ennemies agissant en Alsace de celles qui opéraient en Lorraine. Dans ce cas, nous aurions à pousser à fond notre offensive sur les deux directions de Sarrebourg et de Château-Salins avec, comme objectif général, Sarreguemines.

L'opération principale pouvait également avoir pour but d'enserrer les forces ennemies réunies dans la région de Metz, de les rejeter dans le camp retranché et de chercher à les y investir. Dans ce cas, nous aurions à conduire une double offensive par le Luxembourg au nord, par le couloir de Château-Salins au sud, ces deux actions étant liées entre elles par une opération qui amorcerait le blocus du groupe fortifié Metz-Thionville.

Dans le premier projet, nos deux offensives, bien que séparées à l'origine par la région des étangs, étaient intimement liées l'une à l'autre. Dirigées toutes deux sur le point de soudure des armées allemandes d'Alsace et de Lorraine, elles agiraient en concordance sur un point faible du dispositif ennemi et pourraient produire une rupture au centre de ce dispositif. Si l'affaire réussissait, les Allemands ne pourraient plus se reformer que dans la vallée du Rhin. Mais, par contre, au cours de cette opération nos forces seraient menacées d'être prises en flanc par des attaques débouchant à la fois, selon toute probabilité, de Metz et de la région Molsheim-Strasbourg ; pénétrant comme un coin à l'intérieur du dispositif ennemi, nous irions en quelque sorte au-devant de l'enveloppement. Il était donc indispensable, à mesure que notre progression se développerait en territoire allemand, de couvrir nos flancs menacés par des forces de plus en plus importantes. En somme, les risques de cette manœuvre étaient élevés, tandis que les résultats paraissaient devoir être

difficilement décisifs, puisque, en cas de succès, nous pouvions espérer tout au plus rejeter la masse principale des armées allemandes de Lorraine vers le Rhin et l'Allemagne du Nord, c'est-à-dire sur ses lignes naturelles de retraite.

Dans le projet d'offensive conjuguée par Château-Salins et le Luxembourg, l'effort principal porterait à la fois sur le centre et sur une aile de l'ennemi. Ce dernier ne pourrait agir contre le flanc de notre offensive du Nord, qu'en violant la neutralité belge; mais, s'il s'y décidait, nous serions en droit, à notre tour, de développer comme lui nos moyens d'action dans le Luxembourg belge par simple extension de notre dispositif, dont la gauche serait au début, comme on vient de le voir, fortement étoffée et échelonnée largement en profondeur. Si notre attaque d'aile par le grand-duché aboutissait à un succès, une partie des armées allemandes de Lorraine pourrait être enfermée dans Metz, et l'exploitation de notre victoire par le Nord nous conduirait sur les lignes de retraite de ces armées

et nous permettrait de les rejeter sur l'Allemagne du Sud.

Cependant, je ne dissimulais pas que ce projet n'allait pas sans présenter des inconvénients sérieux. Tout d'abord, l'impossibilité de déployer vers le Nord des forces importantes sans violer le territoire belge, nous obligeait à chercher la décision par la combinaison de deux attaques qui allaient se trouver séparées par la zone fortifiée Metz-Thionville ; en fait, c'étaient deux actions distinctes entre lesquelles la concordance serait difficile à établir. En second lieu, le débouché en Luxembourg pouvait être très ardu, et il risquait en tout cas d'être long, si l'adversaire occupait une position de barrage enveloppante. Retardant notre offensive au Nord, les Allemands pourraient agir avec le gros de leurs forces contre l'armée débouchant sur Château-Salins et Faulquemont en prêtant son flanc droit aux attaques ennemies parties de la région de Sarrebourg. Enfin, un succès des forces allemandes débouchant des Vosges et de Sarrebourg sur

notre droite, en direction de la trouée de la Moselle, aurait pour conséquence de nous placer dans une situation difficile, puisque la masse principale de nos armées serait exposée à se voir coupée par l'ennemi du reste de la France.

Comme on le voit, les avantages et les inconvénients de ces deux projets de manœuvre semblaient se balancer.

Il convenait encore de déterminer sommairement les opérations subordonnées, communes aux deux projets. Ces opérations pouvaient se définir ainsi :

1° Blocus du front ouest de la région fortifiée Metz-Thionville et du front sud de Metz entre la Moselle et la Seille ;

2° Protection du flanc gauche de l'ensemble de notre dispositif contre une attaque venant de Belgique;

3° Protection du flanc droit contre les forces allemandes d'Alsace et, éventuellement, contre les corps qui, violant le territoire suisse,

chercheraient à faire une diversion dans la région au sud de Belfort.

Dans l'hypothèse de l'offensive par Sarrebourg et Château-Salins, en direction générale de Sarreguemines, notre attaque par le Luxembourg serait une opération subordonnée ayant pour objet d'attirer vers le Nord la masse centrale de Metz et de maintenir les forces ennemies de Prusse rhénane pour les empêcher de descendre en Lorraine. Inversement, dans l'hypothèse où l'opération principale serait basée sur l'offensive par Château-Salins et le Luxembourg, l'attaque sur le couloir de Sarrebourg aurait pour but de fixer l'ennemi et d'empêcher les forces d'Alsace de passer en Lorraine.

Ainsi donc, ces deux projets aboutissaient à prévoir une offensive sur chacun des trois couloirs, et, par suite, la constitution de trois armées, celles des ailes comprenant en outre des éléments importants — fractions d'armée — chargés de la protection des flancs ; le blocus du front ouest de la région fortifiée Metz-Thionville

devait, en raison de son importance, être confié à une armée disposant d'un groupe de divisions de réserve. Le blocus du front sud de Metz entre la Moselle et la Seille intéressant spécialement l'armée chargée de l'offensive par Château-Salins, incomberait à une armée à laquelle on attribuerait pour cet objet un groupe de divisions de réserve. Enfin, une armée serait réservée pour renforcer soit l'offensive sur Château-Salins, soit celle sur Luxembourg suivant la décision qui serait prise. Enfin, les troupes d'Afrique, les garnisons alpines, les divisions provisoirement gardées à l'intérieur, constitueraient une dernière réserve à employer suivant les circonstances particulières au moment où elles pourraient entrer en ligne.

Dans ces conditions, la répartition de nos forces pouvait s'envisager de la manière suivante :

Une armée de 4 corps chargée de l'offensive sur Sarrebourg et de la couverture du flanc droit ;
Une armée de 4 corps renforcée d'un groupe de divisions de réserve, chargée de l'offensive par

Château-Salins et du blocus de Metz entre la Moselle et la Seille ;

Une armée de 6 corps chargée de l'offensive par le Luxembourg et de la couverture du flanc gauche ;

Une armée de 2 corps et d'un groupe de divisions de réserve chargée du blocus du front ouest de Metz.

En réserve :

Une armée de 3 corps dans la région de Metz-Verdun prête à appuyer l'opération principale d'après le projet adopté ;

Une armée de 3 divisions derrière l'aile droite prête, soit à renforcer la protection du flanc droit en se portant sur les Vosges ou en Alsace, soit à faire face à une diversion allemande dans le Jura ;

Une armée de 4 ou 5 divisions derrière l'aile gauche prête, soit à renforcer l'action principale par le Luxembourg, soit à parer à un mouvement

débordant de l'ennemi par la Belgique, soit à renforcer la 3^e armée par exemple pour le blocus de Thionville.

En dernier lieu, l'armée anglaise échelonnée en arrière de notre gauche couvrirait notre flanc, ou se tiendrait prête à étendre notre action vers le Nord en passant éventuellement par la Belgique.

Les zones de concentration des diverses armées furent délimitées de la manière suivante :

L'armée du Nord devrait s'étendre au sud jusqu'à la ligne Spincourt-Varennnes ;

L'armée destinée à l'investissement de Metz-Thionville jusqu'à la ligne Toul-Dieulouard ;

L'armée de Nancy, jusqu'à Manonviller-Bayon ;

L'armée d'Épinal au sud de cette ligne, jusqu'à Belfort ;

L'armée d'appui de droite s'organiserait dans la région de Vesoul ; l'armée d'appui d'aile gauche, en arrière de l'armée du Nord ; enfin, l'armée de réserve dans la région de Bar-le-Duc.

La deuxième hypothèse à envisager était celle où il nous serait possible de développer notre manœuvre par la Belgique. Sans rappeler ici tous les avantages que cette manœuvre nous procurerait, il ne faut pas perdre de vue que le président du Conseil avait admis qu'une intervention de nos armées au delà de la frontière neutre pourrait être justifiée par une *menace positive* d'invasion allemande en Belgique, et dans le cas où nous aurions acquis la certitude du consentement des Anglais. Il était donc légitime pour moi d'envisager le cas où une entente avec l'Angleterre s'établissant à ce sujet dès les premiers jours de la guerre, nous pourrions appliquer un projet d'opérations basé sur la violation de la neutralité belge.

Je me rendais compte, d'ailleurs, que l'agrément de l'Angleterre étant problématique et soumis à des considérations politiques, il était impossible de faire reposer à priori un plan d'offensive stratégique sur des éventualités qui pouvaient fort bien ne jamais se produire.

Si séduisant au premier abord, au point de vue militaire, que fût basé un plan reposant sur une offensive en Belgique, ce projet comportait des risques considérables. Tout d'abord, l'intervention des forces belges contre le flanc gauche de nos armées serait particulièrement dangereuse si les Belges venaient à lier leurs opérations à celles d'une masse allemande s'avançant à notre rencontre à travers le Luxembourg belge. Il est vrai que nous pouvions escompter, dans cette éventualité, l'arrivée en temps opportun des contingents britanniques qui pareraient à cette menace.

La situation serait pour nous plus fâcheuse encore si les Allemands, refusant complètement leur aile droite, nous obligeaient à parcourir de longs espaces avant de livrer bataille. Nos adversaires se placeraient ainsi hors d'atteinte des forces anglaises qui ne pourraient pas s'engager dans la région de Trêves avant le vingt-sixième jour de la mobilisation anglaise ; cette situation nous ferait perdre un temps précieux que les

Allemands pourraient mettre à profit pour attaquer vigoureusement nos armées de Lorraine. S'ils réussissaient à battre notre droite dans la région de Nancy et au sud, alors que nos armées de Belgique, donnant au début dans le vide, n'auraient encore obtenu aucun résultat, ils nous placeraient dans une situation critique qui présenterait quelque analogie avec celle du mois de septembre 1870. Dans tout projet d'offensive basé sur une invasion immédiate de la Belgique, cette considération essentielle ne devait pas être perdue de vue ; il est évident qu'une armée française d'aile gauche, se portant de la région de Mézières dans la direction générale Marche-Malmédy pour attaquer des forces allemandes débarquées au sud d'Aix-la-Chapelle, pourrait avoir, en cours de route, à modifier son orientation, si l'ennemi venait à se dérober vers l'Eifel au nord de Trêves. En admettant que cette armée se mît en mouvement le douzième jour de la mobilisation et ne rencontrât sur sa route aucun obstacle, elle n'atteindrait la Kill vers Gerols-tein et Killbourg que le vingt-deuxième

ou le vingt-troisième jour, c'est-à-dire à une date postérieure d'une semaine au début des opérations en Lorraine et en Woëvre; et cette date devrait être sensiblement retardée si des arrière-gardes ennemies opposaient à nos colonnes des résistances successives dans la région de l'Ardenne particulièrement favorable à la guerre de chicane. Cet exemple montre combien il était important, dans une telle hypothèse de manœuvre, de ne pas perdre de temps, et de n'étendre qu'à bon escient notre dispositif vers le Nord, au début des opérations. C'étaient les mesures prises par les Allemands pendant la concentration qui nous indiqueraient les limites qu'il conviendrait de donner à cette extension. Si la concentration allemande s'effectuait surtout en Lorraine, nous aurions intérêt à ne prendre au début sur le territoire belge que l'espace nécessaire pour faciliter notre mouvement dans la direction générale de Trêves, tout en nous ménageant la possibilité de gagner du terrain vers le Nord si les circonstances l'exigeaient.

Ainsi, nos études faisaient apparaître les difficultés auxquelles se heurterait la mise en application d'un plan d'offensive par la Belgique. Il fallait en retenir qu'une extrême précision serait nécessaire dans la conduite de la manœuvre stratégique, pour éviter que le déplacement de nos armées de gauche n'ait lieu soit trop tôt soit trop tard.

En tenant compte des particularités de la région à parcourir, il me semblait que l'objet essentiel d'une offensive par la Belgique était d'atteindre pour la détruire plus facilement en passant au nord du système fortifié Metz-Thionville la masse des armées ennemies dont le débarquement s'effectuerait dans le triangle Metz-Thionville-Trèves.

Suivant les renseignements du moment et d'après l'extension vers le Nord des forces allemandes, l'opération principale devait donc consister pour le groupe d'armées de Belgique à effectuer une marche soit sur Luxembourg, soit sur Saint-With, la gauche étant appuyée à l'Ardenne belge. En

cas de succès, l'ennemi serait rejeté dans l'Eifel, tandis qu'une partie de nos forces, passant la Moselle en amont de Thionville, pourrait prendre en flanc et à revers les armées allemandes de Lorraine.

Si, au contraire, nos adversaires refusaient leur aile droite et dirigeaient leurs masses sur la Lorraine, nos armées du Nord couperaient au plus court en direction de Trêves, forceraient la Moselle en aval de Thionville et prendraient en flanc le plus tôt possible le gros des forces allemandes. Des opérations subordonnées devraient faciliter l'opération principale : les unes auraient pour but de couvrir les flancs des armées françaises de Belgique, les autres de maintenir l'ennemi en Lorraine et dans les Vosges. Ces opérations comprendraient : au nord de la ligne Nancy-Toul, l'investissement du front ouest du camp retranché de Metz pour empêcher l'ennemi de faire irruption en Woëvre, le blocus étroit des ouvrages de Thionville sur la rive gauche de la Moselle, la couverture du flanc gauche des

armées françaises par l'occupation de l'Ardenne belge puis par l'action du corps de débarquement anglais qui, suivant les circonstances, pourrait marcher soit par Dinant sur Verviers, soit par Neufchâteau et Bastogne en échelon derrière notre gauche. Au sud de la ligne Nancy-Toul, les effectifs devraient être assez largement calculés pour empêcher l'ennemi de déboucher entre Épinal et Toul. J'envisageais pour cette partie de nos forces une attitude défensive. Toutefois, si les Allemands n'attaquaient pas eux-mêmes en Lorraine, elles se porteraient en avant pour fixer l'ennemi et attirer ses réserves.

Pour remplir ces diverses missions, j'envisageais la répartition suivante de nos armées :

Un ***groupe principal***, & groupe de Belgique », pour l'offensive au nord de Thionville ;

Un ***groupe secondaire***, « groupe de Lorraine », pour maintenir l'ennemi au sud de la ligne de Nancy-Toul ;

Une ***armée centrale*** reliant les deux groupes et

chargée d'investir le front ouest du camp retranché de Metz.

Dans ma pensée, le groupe principal devait comprendre deux armées assez fortement constituées pour être en mesure de fournir les détachements nécessaires à la protection des flancs :

L'une de ces armées, formée de 6 corps et un groupe de divisions de réserve destinées à marcher ofiensivelyment sur Saint-With ou sur Trêves ;

Une seconde armée forte de 5 corps (et éventuellement 2 divisions de réserve) destinée à opérer soit sur Thionville, soit plus au nord entre Luxembourg et Thionville, sa droite bloquant Thionville.

En raison de l'étendue du front entre Nancy et Bel-fort, j'étais conduit à diviser le groupe de Lorraine également en deux armées : l'une de 3 corps et 3 divisions de réserve maintenant l'ennemi entre Nancy et la ligne Châtel-

Manonviller ; l'autre de 4 corps opérant au sud de cette ligne jusqu'aux Vosges; j'envisageais, en outre, un groupe de 3 divisions de réserve rassemblé initialement dans la région de Vesoul en couverture du flanc droit de nos armées. Quant à l'armée centrale, elle pourrait comprendre 2 corps d'armée et un groupe de 3 divisions de réserve, et serait destinée au blocus du front ouest de Metz. L'armée britannique aurait, dans tous les cas, à opérer de concert et en liaison étroite avec le groupe des armées françaises de Belgique. Enfin, les troupes d'Afrique et la division des troupes alpines formeraient une réserve générale que je pourrais utiliser, suivant les circonstances, à renforcer le groupe de Belgique ou celui de Lorraine.

Après avoir déterminé le rôle général de nos forces dans cette hypothèse et leur groupement, j'avais encore à fixer les zones de concentration de ces divers groupements pour permettre à l'état-major de l'armée de préparer le travail de la concentration.

Au groupe des armées de Belgique, j'assignai comme front de concentration le cours de la Meuse depuis Mézières jusqu'au sud de Verdun ; au groupe de Lorraine, la ligne de la Basse-Meurthe et des hauteurs entre la Moselle et la Mortagne, la droite aux Hautes-Vosges ; enfin, l'armée centrale devrait s'avancer le plus en avant possible pour commencer sans retard l'investissement de Metz.

Telles furent les directives générales sur lesquelles je demandai à l'état-major de l'armée de travailler.

Ces études m'avaient fait voir toute l'importance du massif fortifié Metz-Thionville. Dans l'hypothèse où nous serions obligés de ne pas violer la Belgique, il serait le principal danger pour notre offensive de Lorraine ; dans le cas où nous pourrions passer par la Belgique, cette région fortifiée permettrait aux Allemands de faire glisser de Lorraine vers l'Eifel des forces de soutien ; dans tous les cas, assise sur les deux rives de la Moselle et pénétrant comme un coin

en terre française, elle favorisait l'offensive allemande, qu'il s'agisse d'offensive partielle et brusquée au début des hostilités ou d'offensive générale une fois la concentration assurée.

Aussi bien, me paraissait-il indispensable de rechercher les moyens permettant de limiter la puissance offensive de ce massif fortifié. La solution me parut être de jeter, dès les premiers jours de la mobilisation, en avant de notre frontière militaire marquée par les Hauts-de-Meuse, une sorte de place du moment que l'ennemi, sortant de la région messine, ne puisse en aucun cas négliger.

De même j'estimais que, dans le cas où nous respecterions la neutralité belge, et où, comme on l'a vu, une offensive en Lorraine serait nécessaire, notre système fortifié, malgré sa valeur défensive, ne répondait plus à ces exigences offensives. Si nous n'avions pas eu d'autre prétention que celle d'attendre les Allemands à la sortie des trouées volontairement ménagées dans ce système en vue de canaliser

l'invasion, les barrages des Hauts-de-Meuse et de la chaîne des Ballons auraient encore été susceptibles de rendre les mêmes services qu'à l'époque où le général Séré de Rivière les avait conçus. Mais nos places du Nord-Est devaient maintenant favoriser le départ offensif de nos armées destinées à attaquer en Lorraine, en leur ouvrant tous les débouchés utiles. Or, sauf peut-être aux abords de Verdun, et dans la région d'Épinal, notre système fortifié n'était pas susceptible de jouer un rôle analogue à celui que les Allemands attribuaient au groupe Metz-Thionville. A ce point de vue, la substitution de Toul à Nancy comme musoir sud de la ligne des Hauts-de-Meuse avait été, à mon avis, particulièrement regrettable : enfoncée entre les forêts de Haye et de la Reine, Toul ne nous assurait la possession d'aucun débouché important, et si les Allemands parvenaient à s'installer sur les Couronnés de Nancy, nous serions probablement obligés d'ouvrir la campagne par de difficiles et coûteuses opérations pour reprendre la ligne de la Meuse.

Or, pour des raisons budgétaires évidentes, il eût été chimérique de projeter des modifications profondes à notre organisation : je prescrivais donc l'étude d'organisations défensives du moment, en particulier autour de Nancy et dans la région d'Hattonchâtel, combinées avec celles que j'envisageais pour faire échec à la puissance offensive de Metz.

Il était évident que toutes ces organisations ne pourraient être réalisées à temps que si elles avaient fait, dès le temps de paix, l'objet d'une reconnaissance détaillée et d'une minutieuse préparation.

CHAPITRE X

Le plan XVII. — La mise sur pied du plan.

Après avoir dit sous quel aspect j'envisageais le problème qui m'était posé et de quelle manière il me semblait logique de le résoudre, il convient maintenant d'expliquer comment, du domaine de l'étude, ces projets sont passés dans celui de la réalisation.

A l'automne 1912, alors que la refonte complète du plan me paraissait de plus en plus impérieuse, j'étais obligé d'y surseoir : en effet, le plan qui était à l'étude faisait état des lois organiques soumises au Parlement, et tant que nous ne serions pas assurés qu'elles seraient acceptées par lui, il était impossible de bâtir quelque chose de définitif.

C'est dans ces conditions que, le 24 octobre, je remis à M. Millerand, ministre de la Guerre, une note faisant ressortir la nécessité urgente d'une refonte du plan de concentration, et comme conséquence, la nécessité urgente d'activer le

vote des lois des cadres soumises aux Chambres. Dans cette note, j'exposais que le plan XVI mis en vigueur le 1^{er} mars 1909 correspondait à une situation extérieure et à des projets d'opérations qui ne répondaient plus aux conditions présentes. Il y avait à relever dans ce plan la complexité des mouvements par voies ferrées des 14^e et 15^e corps d'armée préparés à la fois vers le Nord-Est et vers les Alpes, la trop grande rigidité des courants de transports, l'organisation d'une armée de manoeuvre destinée à se porter par *voie de terre* vers l'une des ailes du dispositif, courant ainsi le risque de ne pas être en mesure d'intervenir en temps utile du côté décisif. En outre, le plan XVI n'avait fait que des prévisions insuffisantes en ce qui concernait l'éventualité d'une offensive allemande par la Belgique.

Sans doute, la variante de septembre 1911, adoptée sous la pression des événements, avait sensiblement amélioré la situation, mais elle offrait tous les défauts des solutions de fortune. « Or, disais-je, la situation extérieure s'est

profondément modifiée ; la transformation de l'armée russe consécutive à la guerre de Mandchourie n'avait commencé qu'en 1908, mais elle va être terminée : l'artillerie lourde de campagne va être au complet, l'équipement des formations de réserve est constitué ; l'Angleterre paraît plus que jamais décidée à nous appuyer : en juillet 1911, le War Office a pris la décision d'envoyer sur le continent non plus une partie mais la totalité de son armée de campagne, et de hâter la mobilisation et le transport de cette armée; la collaboration des deux marines est assurée. En ce qui concerne l'Italie, on peut de plus en plus espérer qu'elle n'interviendra pas sérieusement dans un conflit avec la France ; en tout cas, son intervention ne sera pas immédiate. »

Comme conséquence de cette situation, il devenait possible de ne laisser sur les Alpes que des formations de réserve, de transporter dès le début les 14^e et 15^e corps d'armée vers le Nord-Est, et ultérieurement les unités laissées en

couverture sur la frontière italienne, enfin de compter sur le transport certain du 19^e corps d'armée en France. L'Allemagne était, par contre, obligée à plus de précautions sur sa frontière orientale, ce qui venait de l'amener à créer un XX^e corps d'armée à Allenstein.

D'autre part, le rendement de nos voies ferrées s'était considérablement amélioré : le nombre des marches utilisables sur les lignes de transports avait pu passer de quarante-huit à cinquante-six ; tous les travaux entrepris allaient être terminés à la fin de 1912; grâce à cette intensité plus grande donnée aux transports, il allait être possible de gagner un jour sur la durée de la concentration des éléments combattants. D'autres travaux qui devaient être terminés, les uns en 1913, les autres en 1914, donneraient encore plus de souplesse et permettraient le groupement des corps d'armée dans la zone de concentration au gré du commandement.

Les derniers renseignements nous signalaient, par contre, l'activité allemande dans la

construction du réseau stratégique de la région de l'Eifel, et l'importance des quais militaires neufs dans la région à l'est de Malmédy, « ce qui prouve, disais-je, chez l'état-major allemand une tendance de plus en plus grande à porter vers le nord l'aile droite de son dispositif de concentration, et à englober le Luxembourg et la Belgique dans le théâtre de ses opérations. »

Je terminais mon rapport en disant que la concentration actuelle ne cadrerait plus avec la situation extérieure, l'état de nos forces et le rendement de nos voies ferrées. Elle ne me paraissait pas se prêter complètement aux mouvements que nécessiterait une offensive en Belgique en cas de violation du territoire belge par les Allemands. Pour toutes ces raisons, un nouveau plan me paraissait nécessaire ; mais il était indispensable qu'il reposât sur une organisation de l'armée parfaitement définie. « Or, concluai-je, le plan XVI, mis à l'étude le 2 août 1907, n'a pu entrer en vigueur que le 1^{er} mars 1909, c'est-à-dire dix-sept mois plus tard ;

actuellement nous estimons à quatorze mois le temps nécessaire à l'établissement du plan nouveau : si on veut qu'il soit appliqué au printemps 1914, il faut se hâter de faire voter les lois des cadres de l'infanterie, de la cavalerie, du génie, et de se mettre au travail de préparation dès le début de 1913. »

Toutefois, je ne pouvais me faire d'illusions. En tenant compte des lenteurs législatives et du temps nécessaire au travail matériel de l'élaboration d'un nouveau plan, je comprenais fort bien que celui-ci ne pourrait entrer en œuvre que dans un délai encore fort éloigné. Aussi me parut-il nécessaire de recourir encore une fois à une solution provisoire qui, en améliorant les conditions de la concentration, me permettait d'exécuter, le moment venu, la manœuvre que j'aurais décidée. De toute évidence la variante n° 1 que j'avais approuvée en septembre 1911 se révélait insuffisante pour cet objet. Je rappelle que, devant l'éventualité de la violation de la Belgique par les Allemands, profitant de la

souplesse de nos transports pour renforcer le théâtre du Nord-Est par prélèvements sur celui du Sud-Est, j'avais, à cette époque, décidé de porter vers le Nord la gauche du dispositif de première ligne, de pousser également dans la même direction « l'armée de manœuvre », et de faire serrer sur les armées de première ligne les réserves constituées par les groupes des divisions de réserve. Cette solution laissait encore la 6^e armée (armée de manœuvre) échelonnée entre Châlons-sur-Marne, Reims et Sainte-Menehould, la tête à l'Argonne. Or, j'ai fait ressortir dans les chapitres précédents que la conduite stratégique d'une manœuvre à travers la Belgique n'était réalisable qu'à la condition de ne point perdre de temps. L'éloignement de la 6^e armée, dans cette hypothèse, était incompatible avec ces nécessités. Aussi, donnai-je l'ordre de préparer une variante qui tiendrait compte des modifications organiques projetées, tout en restant basée sur le service de deux ans. Cette variante devait avoir pour objet de reporter vers l'Est la tête des cantonnements des corps d'armée

les plus avancés de la 6^e armée, en vue de hâter et de faciliter les mouvements de cette armée au delà de la Meuse, au nord de Verdun. Les conditions que j'imposais étaient de permettre à cette armée de déboucher soit dans la direction de l'Est en franchissant la Meuse entre Verdun et Stenay, ce qui correspondait à l'hypothèse de la non-violation de la Belgique, soit dans la direction du Nord-Est, en abordant la Meuse entre Dun et Sedan, dans le cas où la Belgique, pour une raison ou pour une autre, nous serait ouverte.

Ces études aboutirent à porter la concentration de la 6^e armée jusque sur le front Grand-Pré, Varennes, Clermont-en-Argonne, les 3^e et 4^e corps d'armée ayant déjà de nombreux éléments au delà de la forêt de l'Argonne, les 10^e et 11^e corps dans la plaine de Champagne.

J'ai dit également qu'une manœuvre stratégique conduite soit par le Grand-Duché, soit par le Luxembourg belge, nécessitait l'inviolabilité

absolue du front de la Meuse, outre qu'il était nécessaire de limiter en Woëvre la puissance offensive de la position Metz-Thionville. Or, vers le Nord, Verdun formait le môle de nos positions, et il était nécessaire de renforcer l'occupation des Hauts-de-Meuse aux alentours de cette place. Aussi fut-il décidé que le troisième groupe de divisions de réserve, concentré dans la variante de septembre 1911 entre Sainte-Menehould et Bar-le-Duc, se concentrerait dorénavant de part et d'autre de Verdun en vue de l'occupation éventuelle des Hauts-de-Meuse entre Damvillers et Hattonchâtel. Pour parvenir à ce but, il fut nécessaire de modifier la composition des 3^e et 4^e groupes de divisions de réserve : le 4^e G. D. R., dont la concentration n'était pas modifiée, comprenait maintenant les 51^e, 60^e et 62^e D. R. ; le 3^e G. D. R., les 52^e, 53^e et 54^e D. R. ; la 52^e se concentrait sur la Meuse de Stenay à Dun, la 53^e dans la région Varennes-Mont-faucon, la 54^e, sur la Meuse de Dieue à Troyon.

Ces deux principales modifications concernant les zones de concentration de la 6^e armée et du 3^e G. D. R. constituèrent ce qui prit le nom de la variante n° 2 au plan XVI. Il fallut cinq mois environ pour l'établissement et la mise en place de tous les documents destinés à son exécution éventuelle ; ce fut au mois d'avril 1913 seulement que la nouvelle variante put entrer en vigueur. Elle nous permettait d'attendre dans de meilleures conditions la réfection totale du plan.

Si l'on considère les transformations successives que le plan initial XVI a subies du fait des variantes 1 et 2, on constate que celles-ci ont surtout été motivées par l'importance de plus en plus grande que prenait à nos yeux l'éventualité de la violation du territoire belge par des forces allemandes. Pour parer à cette menace éventuelle, le centre de gravité de l'ensemble des forces du théâtre nord-est remontait de plus en plus vers le Nord. On remarquera toutefois que si la variante n° 2 ne comportait pas d'extension au nord de la région de Mézières, cela tenait

uniquement à nos possibilités du moment ; il ne faut, en effet, pas oublier que nous étions encore sous le régime de la loi de deux ans.

D'autre part, l'abandon des idées défensives et une plus juste appréciation de nos possibilités en face d'un adversaire qui se concentrait à la frontière même, nous conduisait à éviter autant que possible d'abandonner au début une trop large bande du territoire national. C'est ce qui explique que la concentration du gros de nos forces dans ces plans successifs était prévue sur une ligne de plus en plus rapprochée de la frontière. Le plan XVII allait marquer un pas de plus dans cette nouvelle voie.

En outre, le travail de réorganisation de nos formations de réserve ayant pour double but de les rendre plus souples et d'améliorer leur encadrement, nous permettait de prévoir leur utilisation plus tôt aux côtés des troupes actives. Enfin la mise au point de ces diverses variantes permit de découvrir une série d'améliorations et de simplifications à apporter dans l'exécution

même des transports et de la concentration. C'est ainsi, en particulier, que l'on parvint à simplifier les règles qui régissaient les mouvements des trains : jusque-là l'itinéraire de chaque train était réglé de bout en bout, et ce trajet nécessitait pour chaque gare traversée une fiche pour chaque train ; la gare de débarquement était fixée d'une manière absolue ; cette règle trop stricte nécessitait un très long et très minutieux travail. On décida de ne régler le parcours de chaque train que jusqu'à la gare régulatrice. Ce dernier organe fut chargé de déterminer, d'après ses disponibilités sur le réseau qui lui était affecté, l'itinéraire de fin de parcours et la gare de débarquement.

Les cinq mois de travail que la préparation de la variante n° 2 a demandés ont donc été très utiles, et ont permis d'améliorer les conditions d'exécution ultérieures du plan XVII.

Cependant, les lois des cadres soumises au Parlement allaient servir de base à une réorganisation profonde de l'armée ; en

particulier, celle qui concernait l'infanterie avait pour but essentiel d'organiser plus solidement le commandement et l'encadrement des troupes de réserve, et de nous permettre d'envisager l'emploi de certaines divisions de réserve dans les armées de première ligne. La loi relative à la constitution des cadres et des effectifs de l'artillerie fut promulguée le 13 décembre 1912. M. Mille-rand, ministre de la Guerre, d'accord avec M. Etienne, président de la Commission de l'armée à la Chambre des députés, s'employa à faire aboutir le plus tôt possible les lois en question ; le 12 décembre, la Chambre votait le projet concernant les cadres de l'infanterie qui lui avaient été soumis, et le Sénat émettait le 21 décembre, sans discussion, un vote favorable. Quant à la loi des cadres de la cavalerie, elle fut acceptée par la Chambre dès le 20 décembre, mais elle ne fut adoptée définitivement par le Sénat que le 27 mars 1913. Cette loi aboutit à l'endivisionnement de la majeure partie des régiments de cavalerie.

Par conséquent, dès la fin de l'année 1912, nous

avons acquis la certitude de pouvoir bâtir notre nouveau plan de concentration selon les prévisions que nous avons faites sur la réorganisation générale des forces actives et des unités de réserve. Mais, à cette époque, de nouvelles préoccupations vinrent remettre en question une partie des éléments du plan que je venais de faire étudier. La loi votée en juin par le Reichstag avait déjà porté ses fruits : notre couverture, telle que nous l'avions envisagée, n'était plus en mesure d'arrêter l'élan des cinq corps ennemis qui lui étaient opposés ; il fallait donc qu'elle fût augmentée et portée à la valeur de cinq corps d'armée, afin que l'éventualité d'une attaque brusquée devînt improbable, ou, tout au moins, si elle venait à se produire, que nous fussions en mesure d'y faire face. Ces considérations, comme je l'ai déjà dit, contribuèrent à nous convaincre que la loi de recrutement de 1905 n'était plus suffisante, et que seul un service de trois ans serait susceptible de porter à l'effectif fort les troupes de couverture, et à un effectif normal les troupes de l'intérieur.

C'est dans ces conditions que, peu de temps après la séance du 4 mars où le principe de la loi de trois ans fut accepté à l'unanimité par le Conseil supérieur de la Guerre, le 18 avril, je soumis aux délibérations du même Conseil les bases mises au point du nouveau plan qui devait prendre le nom de plan XVII. Il lui était soumis par application de l'article 3 du Décret du 28 juillet 1911 portant réorganisation du haut commandement.

Il semble nécessaire de résumer ici le document remis aux membres du Conseil en vue de cette séance du 18 avril.

Tout d'abord les raisons qui militaient en faveur d'un nouveau plan, situation extérieure et situation militaire intérieure, étaient présentées. Puis le document étudiait l'organisation proposée pour l'armée mobilisée.

En raison de l'endivisionnement de la cavalerie, le corps d'armée n'aurait plus qu'un régiment à six escadrons.

En ce qui concerne la brigade d'infanterie de réserve affectée jusque-là au corps d'armée, on proposait de la supprimer; en effet, sa valeur combattive était faible, et cependant, on avait constaté, aussi bien dans les manœuvres que dans les exercices sur la carte, que les commandants de corps d'armée avaient fréquemment tendance à l'assimiler aux unités actives, et à l'employer pour des missions exigeant une forte cohésion ; or, la loi des cadres de l'infanterie allait améliorer l'encadrement de ces régiments réduits de trois à deux bataillons. Dans ces conditions, le nouveau plan prévoyait l'affectation à chaque division d'un régiment de réserve à deux bataillons.

En ce qui concerne l'artillerie, on est obligé de constater que, depuis la séance du 19 juillet 1911 où le Conseil supérieur de la Guerre s'était prononcé en faveur de la création d'une artillerie lourde, les études entreprises n'avaient pas abouti. La seule modification importante à la situation avait été, comme je l'ai déjà dit plus haut, la présentation par le commandant

Malandrin d'une plaquette permettant, contre le personnel et le matériel abrités, des tirs avec angle de chute allant jusqu'à 12 degrés. Donc, au point de vue de l'organisation de l'artillerie dans les corps d'armée, le nouveau plan n'apportait pas de modifications à l'ancien.

Le plan XVII prévoyait vingt et un corps d'armée, y compris le corps colonial et le 21^e corps d'armée dont la création était prévue à Épinal.

La mobilisation du 19^e corps d'armée, en raison des prélèvements pour le Maroc, ne pouvait être envisagée ; en conséquence, le plan XVII prévoyait que l'Algérie fournirait deux divisions autonomes, les 37^e et 38^e divisions.

Le corps d'armée normal devait comprendre : 28 bataillons dont 4 de réserve, 30 batteries, et 6 escadrons dont 2 de réserve.

La 14^e région pourrait fournir une division à 16 bataillons (1).

Au total l'armée active se mobilisait avec 46 divisions d'infanterie, c'est-à-dire avec le même nombre que dans le plan XVI.

En ce qui concerne les divisions de cavalerie, le plan prévoyait la création de 10 divisions comprenant 6 régiments de cavalerie, un groupe de 3 batteries de 4 pièces, et un groupe d'infanterie cycliste.

La composition prévue pour la division d'infanterie de réserve était la suivante : 2 brigades d'infanterie à 3 régiments de 2 bataillons, 3 groupes de 3 batteries, 2 escadrons. Le nouveau plan prévoyait la création de 25 divisions de réserve au lieu des 22 divisions du plan XVI. Chaque division de réserve n'aurait que 12 bataillons au lieu de 18, mais elle serait moins lourde et plus apte à la manœuvre. Dans le plan XVI, les divisions de réserve étaient toutes tenues, au début, loin du front, pour que leur fût laissé le temps d'acquérir de la cohésion ; elles n'étaient pas prévues pour les premières rencontres. Mais, maintenant, elles étaient mieux

encadrées, plus fortes en artillerie par rapport à leurs effectifs d'infanterie, elles paraissaient susceptibles de remplir certaines tâches aux côtés des unités actives. C'est pour cette raison que, déjà dans le variante de septembre 1921 au plan XVI, on avait prévu le prolongement des transports de certaines divisions de réserve.

Pour l'artillerie lourde, le plan XVII prévoyait comme artillerie d'armée des groupes de 3 à 4 batteries de 4 pièces de 155 C. T. R., soit 25 batteries. L'artillerie lourde mobile, soit 15 batteries de 120 long et 6 batteries de mortiers de 220, était affectée au groupe d'armées du Nord-Est. On envisageait d'ailleurs une augmentation de ces dotations au fur et à mesure des livraisons de matériels qui viendraient à être faites.

(1) Cette division, qui venait porter le n° 43, prit, après la création du 21^e corps, le n° 44

En ce qui concerne l'aéronautique, des éléments de cette arme nouvelle devaient être représentés, à partir du printemps 1914, par 13 dirigeables, 20

escadrilles de 6 avions réparties entre les armées-Des études étaient en cours en vue de l'organisation de sections d'avions légers pour les divisions de cavalerie et l'artillerie des corps d'armée. On prévoyait en outre des sections d'avions équipés pour l'attaque des dirigeables ennemis et le lancement d'explosifs et de mitraille.

Les divisions territoriales étaient destinées à la défense de Paris, des côtes, du front sud-ouest, etc.; elles devaient comprendre 12 bataillons, 3 ou 6 batteries, et 2 ou 4 escadrons.

Les garnisons des places fortes étaient constituées jusqu'alors par des régiments actifs. Le nouveau plan prévoyait l'outillage en moyens de transportées 24 bataillons formant les régiments 164 à 173 affectés aux quatre grandes places, de façon qu'ils puissent, le plus tôt possible, participer aux opérations de campagne, aussitôt qu'ils auraient été remplacés par des unités de réserve ou de territoriale.

Le plan de protection de l'Afrique du Nord

comprenait :

1° La constitution de garnisons de sûreté sur la côte à Bizerte, Alger et Oran ;

2° Des colonnes mobiles pour renforcer les points de la côte menacés et réprimer les insurrections de l'intérieur ;

3° Des garnisons territoriales dans les garnisons du temps de paix;

4° La protection des centres de colonisation devait être assurée par les territoriaux qui y étaient domiciliés.

Ces mesures de sécurité étant prises, il était possible de prélever sur l'ensemble de nos troupes d'Afrique, au profit du théâtre du Nord-Est, les 37^e et 38^e divisions à 16 bataillons.

Au Maroc, il semblait nécessaire de laisser sur place toutes les troupes du corps expéditionnaire jusqu'à leur relève par des troupes noires.

Pour le régime des lignes de communication, il était essentiel que le général en chef pût, en toute

liberté, modifier le groupement de ses forces au profit de la manœuvre. Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, le chemin de fer est au premier chef l'instrument stratégique. Or, l'organisation prévue par le plan XVI manquait de souplesse. Le plan XVII se proposait donc de conserver en fin de concentration toutes les lignes de transport, en ne conservant qu'un certain nombre de gares

régulatrices. En outre, un système de transversales était prévu qui permettrait les mouvements de rocade.

Sauf pour quelques mesures de détail, rien n'était changé dans le plan XVII aux dispositions du plan XVI, en ce qui concerne la mobilisation.

Les corps d'armée doivent être prêts à être enlevés :

La cavalerie, le 3^e jour à 18 heures, Les combattants, du 4^e au 9^e jour, Les convois, le 10^e jour.

Pour les corps de couverture :

Les premiers échelons, dès le premier jour, de la 3^e à la 8^e heure,

Le complément du premier échelon à la 27^e heure, Les deuxièmes échelons, les 2^e, 3^e et 4^e jour.

Les divisions de cavalerie devaient être prêtes à être embarquées le 3^e jour à 18 heures.

Pour les divisions de réserve, les deux divisions de Paris devaient être prêtes à être enlevées du 5^e au 10^e jour, toutes les autres, du 9^e au 12^e jour; les divisions territoriales du 5^e au 15^e jour.

La mobilisation des places du Nord-Est devait être terminée le 7^e jour ; celle des places du Sud-Est du 6^e au 10^e jour.

Le projet soumis au Conseil supérieur de la Guerre examinait ensuite la répartition générale de nos forces.

Le théâtre du Nord-Est étant le principal, il devait donc absorber la presque totalité de nos forces actives, les formations de deuxième ligne étant, comme il a été déjà dit, utilisées à des missions n'exigeant pas le même degré de cohésion que les formations actives.

Pour la frontière du Sud-Est, il suffisait, en tout état de cause, d'empêcher l'adversaire de déboucher rapidement des montagnes et d'exercer prématurément une action dans les opérations. En s'appuyant sur les places qui barrent les routes carrossables, on pouvait admettre que des forces françaises inférieures en nombre obtiendraient assez facilement ce résultat. En effet, en raison de la lenteur de la mobilisation italienne, si même elle se produisait, ce ne pouvait pas être avant un mois que les troupes italiennes pourraient fournir un effort sérieux. Dans ces conditions, il ne semblait pas téméraire de confier à des divisions de réserve la première défense de cette région; elles auraient certainement le temps de prendre de la cohésion

avant d'avoir eu des contacts sérieux avec leurs adversaires éventuels.

La région du Sud-Ouest et les côtes étaient peu exposées. Des mesures furent cependant prévues sur le littoral pour le mettre à l'abri des coups de main possibles.

Les deux divisions de réserve affectées provisoirement à Paris, les 61^e et 62^e, étaient sur le pied de campagne ; elles pourraient être appelées à opérer sur un théâtre quelconque, avec la 67^e division de réserve, réserve centrale groupée à Mailly et laissée aux ordres du ministre de la Guerre pour parer à l'imprévu. Ces trois unités permettaient encore de réduire la défense des Alpes et de ne mettre que des divisions territoriales sur les côtes.

Dans ces conditions, la répartition générale de nos forces était envisagée conformément aux décisions du Conseil supérieur de la Défense nationale du 9 janvier 1912, qui avait pris à l'unanimité la résolution suivante :

Nos corps actifs doivent être transportés tous et le plus rapidement possible sur la frontière du Nord-Est. La protection de nos frontières secondaires et de nos côtes peut être confiée à des unités de réserve et de l'armée territoriale. »

On arrivait ainsi à la répartition suivante :

Théâtre d'opérations du Nord-Est ;

21 corps d'armée, 2 divisions d'Afrique, 37^e et 38^e, Division des Alpes, 44^e, 10 divisions de cavalerie, 14 divisions de réserve, La garnison mobile des places du Nord-Est, La totalité de l'artillerie lourde d'armée et de l'artillerie lourde mobile.

Théâtre d'opérations du Sud-Est :

4 divisions de réserve, 1 division territoriale, La garnison mobile des places du Sud-Est destinée à former éventuellement la 44^e division.

Front du Sud-Ouest et côtes : 6 divisions territoriales.

Réserve générale du territoire :

3 divisions de réserve (61^e et 62^e à Paris, 67^e à Mailly), 1 division territoriale.

La concentration devait être assurée par ***dix lignes de transports*** indépendantes comprenant :

Un faisceau de 3 lignes aboutissant entre Belfort et Toul,

Un faisceau de 3 lignes aboutissant entre Toul et Verdun,

Un faisceau de 4 lignes aboutissant entre Verdun et Hirson.

Ces 10 lignes étaient reliées entre elles par des transversales permettant l'exécution de variantes prévues ou à improviser en cours de concentration, en particulier les divisions d'Afrique, et la 44^e division pouvaient être amenées par la grande transversale Dôle, Dijon, Paris, Creil, Tergnier, au point jugé nécessaire selon les circonstances.

D'autre part, le fonctionnement du système des

gares régulatrices permettait de reculer ou d'avancer la concentration à la demande des événements dans la zone comprise entre la ligne générale Laon, Soissons, Reims, Troyes, Dijon, Besançon, et le front formé par la Moselle en amont de Toul et la Meuse en aval de Pagny.

Dès lors, les documents d'exécution des transports ne devraient donner que l'indication d'un groupe de quais de débarquement et de la zone normale des cantonnements de chaque corps d'armée ; il en résultait un double avantage : d'abord, une très grande simplification dans l'établissement de ces documents, ce qui permettrait de mettre en vigueur le nouveau plan dans des conditions de temps sensiblement inférieures à celles qu'avait demandé la confection des documents similaires dans les plans antérieurs; en second lieu, les commandants d'armée disposeraient d'assez de latitude pour ordonner en temps utile dans leur zone respective les variantes nécessaires.

Avec cette nouvelle conception, il était possible

de prolonger les lignes de transports des éléments de queue des grandes unités jusqu'aux quais de débarquement les plus avancés ; on pouvait ainsi hâter le moment où les armées pourraient se porter en avant en les faisant suivre par des débarquements successifs.

Ces diverses mesures devaient nous donner dans la concentration une souplesse que l'incertitude de la situation rendrait plus précieuse.

Les transports stratégiques devaient commencer intensivement dès le 5^e jour, à raison de 56 marches par ligne et par jour, et, dans ces conditions, nous pouvions être prêts à entrer en action dans la zone d'opérations :

La cavalerie, le soir du 4^e jour,

Les éléments combattants des corps d'armée du 9^e au 10^e jour au soir,

Les divisions de réserve, la moitié le 11^e jour à midi, l'autre moitié le 13^e jour au soir,

Les divisions d'Algérie-Tunisie seraient transportées à Marseille pour le 7^e ou le 9^e jour ; elles pourraient être le matin du 16^e jour entre Toul et Épinal, ou le 17^e jour au nord de Toul. La division alpine serait transportée dans des conditions analogues.

En ce qui concerne la ***couverture***, le document remis aux membres du Conseil supérieur de la Guerre faisait ressortir la faiblesse de nos effectifs en face de la couverture allemande et la trop grande largeur de nos secteurs de nos 3 corps d'armée frontière. Cette situation motivait la loi de recrutement soumise au vote du Parlement, le projet de loi demandant la création d'un 21^e corps à Épinal, et le projet de décret modifiant les zones territoriales des 2^e, 6^e, 7^e et 20^e corps, de façon à faire participer le 2^e corps à la mission initiale de couverture.

Les études préparatoires avaient fait ressortir l'importance de la possession de la ligne de la Meurthe. Le 20^e corps était en état d'assurer la

défense, à condition que son secteur fût limité à la Moselle à gauche et à la forêt de Parroy à droite. La partie restante du secteur du 21^e corps, c'est-à-dire la région de Saint-Dié-Baccarat pourrait être l'objet d'une attaque brusquée de la part du corps d'armée allemand récemment créé à Sarrebourg. Dans ces conditions, la création du 21^e corps constitué par prélèvements sur les 7^e, 20^e et 14^e corps et la 19^e brigade d'artillerie, avec des garnisons placées entre la Meurthe et la Moselle, semblait une garantie essentielle. Le secteur de couverture du 21^e corps s'étendrait de la région des Hautes Vosges vers Fraize jusqu'à Manonvillers, englobant les voies de pénétration venant de Schlestadt, Strasbourg et Sarrebourg.

La caractéristique du secteur s'étendant du col de la Schlucht jusqu'à la frontière suisse était la connexité qui existait entre des opérations menées dans les Hautes-Vosges et dans la région de Belfort. Ceci conduisait à donner au 7^e corps d'armée la garde de la frontière depuis la

Schlucht jusqu'à la Suisse, la 14^e division s'échelonnant de Belfort à Lons-le-Saunier, la 13^e division devant tenir les Vosges, de la Schlucht incluse au Ballon d'Alsace, l'autre brigade vers Giromagny prête soit à appuyer la 14^e division, soit à soutenir la brigade vosgienne. En outre, la 8^e division de cavalerie débarquée vers Montbéliard participerait à la couverture en avant de Belfort.

Dès la première nouvelle de la violation de la Belgique par les Allemands, il était nécessaire d'avoir vers Givet des forces suffisantes pour occuper la Meuse depuis cette ville jusqu'à Namur. L'utilité d'avoir dans cette région une division d'infanterie et une division de cavalerie me conduisit à faire appel au 2^e corps dont la 4^e division s'installa à Mézières avec un régiment à Givet.

La défense de la Woëvre méridionale fut confiée au 6^e corps entre la ligne Verdun-Conflans et le plateau de Saizerais. Avec deux de ses divisions,

l'artillerie de corps et la 6^e brigade de cavalerie, le commandant de ce corps d'armée couvrirait Toul et Verdun et se tiendrait prêt à appuyer soit le 20^e corps à sa droite, soit le 2^e à sa gauche. La 12^e division (3^e division du corps d'armée) constituerait dans la région Saint-Mihiel-Commercy une réserve générale du commandant en chef, commandant supérieur de la couverture.

Du 5^e au 6^e jour, la couverture serait renforcée :

Par la 3^e division en Woëvre septentrionale, Par la 9^e division en Woëvre méridionale, Par la 15^e division sur la Haute-Meurthe.

Dès le quatrième jour, les régiments de cavalerie de corps des 2^e, 5^e et 9^e corps d'armée seraient en place comme renforts de la couverture ; à la même date, les 1^{re}, 3^e et 5^e divisions de cavalerie réunies dans la région de Mézières seraient à la disposition du commandant en chef.

La couverture tout entière, au début sous l'autorité directe du commandant en chef (les

commandants de corps d'armée de couverture étant, commandants de secteurs), passerait à partir du cinquième jour aux ordres des commandants d'armée.

Les *systèmes fortifiés* devaient servir d'appui à la couverture et l'aider à protéger la concentration; ils devaient en outre faciliter l'entrée en opérations des armées en assurant les débouchés vers les frontières.

Or, nos places étaient insuffisantes, dans l'état actuel, à remplir ce dernier rôle, aucune d'elles n'étant capable de remplir une fonction analogue à celle de Metz-Thionville. La situation était donc à améliorer par l'organisation d'ouvrages du moment.

Aussi des études avaient-elles été entreprises pour créer des positions défensives solides sur les Hauts-de-Meuse, le Grand-Couronné et au débouché de la forêt de Charmes.

Hauts-de-Meuse ; la possession incontestée du front Dam-villers, Haudiomont, Vigneuilles,

Aprémont, était nécessaire pour permettre la sécurité de nos débarquements et faciliter une offensive au nord de la ligne Verdun-Thionville. L'organisation était déjà arrêtée dans tous ses détails. La position devait être organisée et tenue dès le début par les troupes de couverture. Vers le onzième jour, la couverture serait remplacée sur cette position par des divisions de réserve.

Tête de pont de Nancy : Pour garantir contre Metz le flanc gauche de colonnes en mouvement vers le nord-est, une position devait être organisée à l'est de Nancy dès la période de couverture, et tenue prête dès le début des transports stratégiques. Cette position devait englober le plateau de Faulx, le mont d'Amance, les hauteurs de Cercueil. L'organisation en avait été confiée au 20^e corps d'armée ; le tracé en avait déjà été arrêté par le général commandant le 20^e corps d'armée d'accord avec l'état-major de l'arméd, et le génie avait reconnu le profil de chaque ouvrage.

Forêt de Charmes : Il était nécessaire de nous

assurer le débouché au delà de la Moselle sur Gerbéviller et Rambervillers ; ce débouché devait être assuré par l'occupation des plateaux d'Ortoncourt et d'Essey ; les études étaient en cours.

Ici s'arrêtait la série des questions soumises aux délibérations du Conseil supérieur de la Guerre. En ce qui concernait l'ordre de bataille, le document s'exprimait ainsi :

« La détermination de l'ordre de bataille des armées, de leur répartition sur la frontière, du dispositif général de concentration, est liée au plan d'opérations établi par le général en chef sous sa responsabilité personnelle. Les données qui suivent sont fournies au Conseil supérieur de la Guerre à titre de simple renseignement :

Le groupe des armées du Nord-Est comprendra :

5 armées ;

2 groupes indépendants de divisions de réserve ;

3 divisions de cavalerie L'artillerie lourde mobile

rester à la disposition du général en chef.

Composition des armées :

1^{ère} armée : 8^e, 13^e, 14^e, 21^e corps d'armée, 6^e division de cavalerie, dans la région Charmes-Arches-Darney.

2^e armée : 9^e, 15^e, 16^e, 18^e, 20^e corps d'armée, 2^e et 7^e divisions de cavalerie, 59^e, 68^e, 70^e divisions de réserve, dans la région Pont-Saint-Vincent-Mirecourt-Vittel-Neufchâteau-Pagny-la-Blanche-Côte.

3^e armée : 4^e, 5^e, 6^e corps d'armée, 9^e division de cavalerie, 54^e, 55^e, 56^e divisions de réserve, dans la région Montfaucon-Clermont-en-Argonne-Commercy-Louvemont.

4^e armée : 12^e, 17^e corps d'armée, corps d'armée colonial, Indivision de cavalerie, dans la région Vavincourt-Void-Gondrecourt-Bar-le-Duc.

5^e armée : 1^{er}, 2^e, 3^e, 10^e, 11^e corps d'armée ; 4^e division de cavalerie, 52^e et 60^e divisions de

réserve, dans la région Hirson-Rethel-Sainte-Menehould-Mézières.

Corps de cavalerie : 1^{re}, 3^e et 5^e divisions de cavalerie vers Mézières.

Un groupe de divisions de réserve comprenant les 58^e, 63^e et 66^e divisions dans la région de Vesoul.

Un groupe de divisions de réserve comprenant les 51^e, 53^e et 54^e divisions de réserve dans la région de Vervins.

Un détachement de Haute-Alsace comprenant le 7^e corps d'armée et la 8^e division de cavalerie.

Pour mémoire :

Les 37^e et 38^e divisions venant de l'Afrique du Nord ;

La division éventuelle venant des Alpes ;

La 67^e division de réserve au camp de Mailly à la disposition du ministre ;

Les 61^e et 62^e divisions de réserve affectées initialement à la défense de Paris.

En ce qui concernait les théâtres secondaires, la note sur les bases du plan XVII donnait les précisions suivantes :,

Théâtre du Sud-Est : Nous considérons à ce moment que les Italiens, s'ils engageaient la guerre contre nous, ne seraient prêts que le dix-huitième jour et ne pourraient attaquer que du vingtième au vingt-cinquième jour; ils pourraient viser soit la région de Nice, soit celle de Lyon; dans ce dernier cas, le but de leurs opérations serait de lier leurs manœuvres à celles des Allemands ; mais ils auraient alors à franchir les rudes vallées de la Tarentaise, de la Maurienne, de la Romanche, défendues par des fortifications.

Dans ces conditions, nous envisagions pour l'armée des Alpes une mission strictement défensive pendant deux mois. Elle utiliserait à cet effet les places de Bourg-Saint-Maurice, de Modane, de Briançon, de Tournoux et de Nice,

ainsi que les places de deuxième ligne d'Albertville, de Chamousset, de Grenoble et du Télégraphe. Elle devait comprendre : quatre divisions de réserve (64^e, 74^e, 65^e, 75^e), une division territoriale affectée aux côtes de Provence, des éléments spécialisés dans la guerre de montagne, les garnisons des places, soit quatre régiments actifs (157^e, 158^e, 159^e, 173^e) ; en cas de neutralité italienne déclarée, ces régiments actifs serviraient à former la 44^e division.

La région du Sud-Est serait divisée en cinq secteurs de défense :

Secteur de Tarentaise (Bourg-Saint-Maurice) ;
Secteur de Maurienne (Modane) ; Secteur du Briançonnais (Briançon) ; Secteur de l'Ubaye (Tournoux) ; Secteur des Alpes-Maritimes (Nice).

La couverture serait assurée par huit groupes alpins (cinq dans la 14^e région et trois dans la 15^e). Le dixième jour de la mobilisation ces

bataillons de chasseurs alpins seraient relevés par des bataillons alpins de réserve, et seraient transportés dans le Nord-Est où ils rejoindraient les 14^e et 15^e corps d'armée. Derrière cette division, trois divisions. Les 74^e, 64^e et 65^e seraient en réserve respectivement à Chambéry, Gap et Nice. La 75^e serait placée en réserve générale à Avignon ; la division territoriale à Aix-en-Provence.

Le quartier général de l'armée des Alpes serait à Lyon.

Front des Pyrénées : Dans l'état actuel de nos relations avec l'Espagne, il y avait lieu seulement de prendre des mesures de surveillance, tout d'abord par des régiments de réserve, puis, après leur départ, par deux divisions territoriales maintenues respectivement à Perpignan et à Bayonne. Au centre, un cordon de douaniers et de forestiers était considéré comme suffisant.

Défense des côtes : La défense était confiée à l'armée navale française concentrée tout entière

en Méditerranée. L'organisation devait comprendre :

1° ***Une défense mobile.*** Les côtes de la mer du Nord et de la Manche, étant les plus exposées, seraient divisées en trois secteurs, comprenant : le 1^{er}, les ports de Calais et de Boulogne; le 2^e, ceux de Dieppe et du Havre ; le 3^e, le Continent. A chacun de ces secteurs serait affectée une division territoriale stationnée respectivement à Saint-Omer, à Rouen et dans le Cotentin ; une réserve centrale pourrait, en outre, être prévue. Pour la défense éventuelle des côtes de Bretagne et d'une partie de celles de l'Océan, une division territoriale serait placée au Mans ou à Angers ; la division territoriale de Bayonne, outre sa mission face à l'Espagne, assurerait la défense du reste du front de l'Océan,

2° ***Une défense fixe.*** Cette défense serait assurée par les garnisons des points essentiels : Cherbourg, Brest, Lorient, Bordeaux, Toulon, Bizerte.

Le Conseil supérieur de la Guerre se réunit au ministère de la Guerre, dans l'après-midi du 18 avril 1913, sous la présidence du ministre, M. Etienne. Appelés à voter sur la question de savoir s'il y avait lieu d'élaborer un plan XVII sur les bases du rapport de présentation que je viens de résumer, les membres du Conseil votèrent *oui* à l'unanimité, sans qu'aucune objection ait été soulevée.

Le lendemain, je partis en tournée d'inspection avec M. Etienne. Nous visitâmes en particulier Verdun et les défenses de Nancy,

Le 2 mai, le ministre approuvait à son tour les bases du plan, qui devenait ainsi exécutoire. Sa nécessité se révélait, d'ailleurs, plus grande chaque jour; en effet, la mise en place des documents relatifs à la variante n°2, terminée dans le courant du mois d'avril, avait révélé un certain nombre d'erreurs imputables aux modifications successives que le plan XVI avait subies ; elles étaient de nature à nous faire craindre que le fonctionnement de la

concentration ne fût plus assuré dans des conditions d'ordre et de régularité qui étaient indispensables.

J'ouvre ici une parenthèse pour rapporter un fait assez curieux qui fut soumis le 17 mai au Conseil supérieur de la Défense nationale.

Dans la séance du 9 janvier 1912, le ministre de la Marine avait exprimé l'avis que la maîtrise de la mer devait être acquise complètement avant que les transports des troupes de l'Afrique du Nord vers la France ne fussent entamées ; le Département de la Marine estimait, en conséquence, que ces transports ne pourraient commencer qu'à la date prescrite par le vice-amiral de Lapeyrère ; le ministre de la Guerre, au contraire, demandait que ces transports aient lieu par les bateaux des compagnies de navigation de la Méditerranée pouvant naviguer isolément, les premiers partant dès le cinquième jour d'Alger, d'Oran, de Philippeville ou de Bizerte à destination de Marseille où leur arrivée était prévue quarante-huit heures après. Or, au cours

de la discussion en séance, le président de la République exposa qu'il serait peut-être avantageux d'accepter une proposition du roi d'Espagne, qui consentait à nous fournir une base navale aux Baléares, ou même à assurer le transport du 19^e corps à travers l'Espagne. Cette proposition était intéressante et méritait d'être étudiée. On décida d'entreprendre, de concert, entre la Guerre et la Marine, des études pour pousser cette question à fond.

Le 4^e Bureau de l'état-major de l'armée (Commission des chemins de fer du Midi) présenta les objections suivantes : si le débarquement de nos troupes avait lieu à Barcelone, l'avantage de l'opération serait mince; si, au contraire, le débarquement avait lieu dans la région Carthagène-Alicante, la sécurité de nos troupes pendant la traversée serait facilement assurée, mais le rendement de la voie ferrée espagnole était faible ; elle longeait la côte sur la plus grande partie de son parcours jusqu'en France, ce qui la rendait vulnérable aux

entreprises de l'ennemi ; l'Espagne manquait de matériel, et, en raison des différences d'écartement des voies espagnoles, il nous était difficile d'outiller cette ligne de transports ; si, enfin, des incidents de route venaient à se produire, il serait nécessaire de cantonner les troupes dans les localités espagnoles environnantes, ce qui ne pouvait manquer d'attirer des difficultés diplomatiques. Pour toutes ces raisons, l'entreprise fut abandonnée. Ce détail que je viens de rapporter n'a donc plus aujourd'hui pour utilité que de montrer la bonne volonté dont le roi d'Espagne fit preuve à notre égard en cette circonstance.

Je reprends maintenant mon récit. La loi de trois ans fut votée le 7 août 1913. Elle allait nous permettre d'entreprendre la réorganisation de l'armée qui était à la base du nouveau plan. Tout l'été de 1913 fut employé à la mise sur pied de ce plan, en ce qui concernait la couverture et les transports. Pendant toute cette période, je fus très absorbé par les séances de la Chambre relatives

au vote de la loi de trois ans, puis, comme je l'ai dit plus haut, par mon séjour en Russie. A mon retour, ce furent les grandes manœuvres du Sud-Ouest. Au retour des grandes manœuvres, je trouvai le travail de préparation du 4^e Bureau fort avancé. On se mit alors à la préparation de la couverture, mais celle-ci ne put être définitivement mise sur pied qu'à la fin de décembre, c'est-à-dire après le vote de la loi créant le 21^e corps d'armée à Épinal.

A ce moment, le général Pau, qui avait au Conseil supérieur de la Guerre le commandement éventuel de la principale armée, la 2^e, fut atteint par la limite d'âge. Il fallait lui donner un successeur au Conseil. Sur ma proposition, le général de Castelnau fut désigné. Je choisis alors comme premier sous-chef d'état-major, le général Belin, qui avait longtemps travaillé avec le général de Castelnau; je lui adjoignis le général Berthelot, dont j'avais apprécié au Comité technique d'état-major les hautes qualités d'intelligence. Les fonctions de deuxième sous-

chef d'état-major général devinrent bientôt vacantes, par suite de la nomination au commandement du 21^e corps d'armée récemment créé du général Legrand, officier général énergique, qui avait donné la mesure de sa valeur dans la préparation de la loi de trois ans. Ces fonctions furent confiées au général Ebener, qui eut sous ses ordres le 1^{er} Bureau, le personnel d'état-major, les bureaux de comptabilité et la section d'Afrique, tandis que le général Belin conserva sous son action directe les 2^e, 3^e, 4^e Bureaux, c'est-à-dire les organes directement intéressés par la mise en œuvre du plan. C'est donc le général Belin qui a eu la responsabilité de la plus grande partie du plan dans son exécution, tandis que le général de Castelnau a surtout travaillé aux études qui ont abouti à fixer les bases du plan XVII.

La couverture de première urgence définitivement arrêtée en décembre 1913 ne différait de celle prévue par les bases du plan que par quelques détails, en particulier l'attribution

projetée d'une brigade alpine en renfort de la couverture du secteur de Haute-Meurthe ne fut pas réalisée. Son transport n'aurait pas été assez rapide, et il fut jugé préférable de laisser aux 14^e et 15^e corps leur constitution normale. D'autre part, le vote de la loi de trois ans avait permis d'augmenter le nombre des unités faisant partie des troupes de couverture et l'effectif de ces unités. Déjà une partie des corps de troupes destinés à faire partie de la couverture qui tenaient garnison à l'intérieur du territoire avait pu être installée dans la zone frontière, ce qui avait permis d'augmenter le nombre des secteurs, en diminuant leur étendue. De la droite à la gauche, la situation de la couverture se présentait maintenant de la façon suivante :

Trouée de Belfort et secteur des Hautes-Vosges.

Le 7^e corps était en couverture dans ce secteur limité à droite à la frontière suisse vers Délie, à gauche à la Schlucht. La 14^e division avait une brigade à pied d'oeuvre à Belfort, dès les premières heures, renforcée en peu de temps par

l'autre brigade. Elle avait pour mission de couvrir la mobilisation de la place de Belfort. A sa droite la 8^e division de cavalerie surveillait les débouchés entre Petite-Croix et la route de Délie. La 41^e division, chargée de la couverture dans les Hautes-Vosges, tenait les cols avec une brigade en place dès les premières heures. L'autre brigade, débarquée à la trente-sixième heure, avait son gros vers le Thillot.

Secteur de la Haute-Meurthe. La création du 21^e corps permettait d'affecter un corps d'armée entier à la couverture dans la région comprise entre Fraize et Avricourt. La couverture sur la ligne de la Meurthe, dont l'importance pour le développement ultérieur de nos opérations était incontestable, paraissait ainsi assurée entre Fraize et Lunéville dans de bonnes conditions ; la plupart des éléments de ce corps d'armée étaient, en effet, stationnés sur la Meurthe et la Moselle, et en place dès les premières heures. La 6^e division de cavalerie était débarquée à la gauche du 21^e corps, dans la partie découverte du

secteur.

Secteur de la Basse-Meurthe. La réduction du secteur du 20^e corps d'armée à la zone limitée à gauche par la Moselle, à droite par la forêt de Parroy mettait ce corps d'armée en mesure de tenir solidement avec l'appoint de la 2^e division de cavalerie la partie la plus importante de la ligne de la Meurthe en avant de Nancy.

Secteur de la Woëvre méridionale. Les limites de ce secteur étaient, à droite, sur la rive droite de la Moselle la ligne Dieu-louard, Port-sur-Seille, et à gauche, la ligne Ornes, Amel, Avril (au nord de Briey). Deux divisions du 6^e corps dont les éléments étaient en majeure partie stationnés sur la Meuse ainsi que la 1^{re} brigade de cavalerie légère paraissaient en mesure de couvrir Toul et Verdun contre une attaque brusquée se produisant dans les premières heures. Ces éléments étaient renforcés vers la quarantième heure par la 12^e division et l'artillerie de corps, puis deux heures plus tard

par la 7^e division de cavalerie.

Secteur de Woëvre septentrionale. Ce secteur appartenait au 2^e corps d'armée dont la 4^e division à trois brigades avait presque tous ses éléments sur la Meuse ou plus à l'est. Cette division avait une double mission : d'une part, avec deux brigades et la 4^e division de cavalerie, d'assurer à bonne distance la protection des ateliers de débarquements échelonnés entre Verdun et Sedan; d'autre part d'avoir de bonne heure vers Givet des forces suffisantes en état d'occuper rapidement les passages de la Meuse de Givet à Namur, à la première nouvelle de la violation de la neutralité belge par les Allemands.

Corps de cavalerie (1^{re}, 3^e et 5^e divisions). A la quarantième heure, le corps de cavalerie était débarqué dans la région de Mézières à la disposition du général en chef.

En outre, comme il était prévu dans les projets dont j'ai déjà parlé, il avait été admis que la

couverture serait renforcée du quatrième jour au soir au sixième jour par :

La 15^e division dans le secteur de Haute-Meurthe

La 9^e division dans le secteur de Woëvre méridionale ;

La 3^e division dans le secteur de Woëvre septentrionale.

Dans ces conditions, nous prévoyions l'emploi en couverture de 127 bataillons, 24 escadrons de corps, 138 batteries montées, 148 escadrons appartenant à des divisions de cavalerie, et 21 batteries à cheval.

La mission générale de la couverture était essentiellement défensive.

Comme je l'ai déjà dit, jusqu'au cinquième jour, le commandement des troupes de couverture était exercé par les commandants de corps d'armée correspondant à chacun des secteurs, sous mon autorité directe ; à partir du cinquième jour les troupes de chaque secteur passaient aux ordres

des généraux commandant les armées que ces secteurs couvraient.

Il m'avait paru nécessaire, comme on l'a déjà vu, de compléter nos systèmes fortifiés par l'organisation de positions sur lesquelles nos troupes de couverture seraient en état de tenir longtemps contre des forces supérieures : les instructions sur la couverture étaient donc complétées par des ordres pour l'*organisation défensive* des régions suivantes :

1° *Tête de pont de Nancy*. Une position formant tête de pont à l'est de Nancy englobait le plateau de Faulx et les quatre centres de résistance de la Rochette, du mont d'Amance, de Pulnoy-Cercueil et du plateau de Rambetant au nord de Saint-Nicolas.

Une partie des travaux était déjà en voie d'exécution. L'achèvement de cette organisation et sa défense devaient être assurés par le 20^e corps d'armée renforcé en couverture par deux batteries de 120 et deux batteries et demie de 155

C. T. R., et ultérieurement par des divisions de réserve. Dès le temps de paix, les chemins d'accès, les déboisements, les réduits et les batteries bétonnés, les abris et les magasins à munitions étaient exécutés.

2° *Hauts-de-Meuse*. La possession incontestée des Hauts-de-Meuse était nécessaire pour assurer d'abord la sécurité de nos débarquements, et nous permettre ensuite de manœuvrer derrière la ligne de la Meuse.

a) Dans la région des Épargnes-Hattonchâtel-Heudicourt l'organisation de trois centres de résistance était préparée dès le temps de paix, afin, d'une part, de donner au 6^e corps d'armée une solide base de résistance, et, d'autre part, de permettre ultérieurement le débouché en Woëvre. L'organisation de ces trois centres devait être commencée dès le temps de paix et complétée par les troupes de couverture auxquelles viendraient s'adjoindre à partir du cinquième jour des divisions de réserve. Pour la défense de cette région, le 6^e corps devait disposer en couverture

de quatre batteries de 120 long.

b) Dans la région d'Haudiomont-les-Blusses, la garnison de Verdun devait tenir les Hauts-de-Meuse à la gauche du 6^e corps f 1 en liaison avec lui. Cette position d'Haudiomont, entièrement indépendante de la défense de Verdun, était déjà en voie d'organisation : batteries avec abri, voies ferrées, déboisements destinés à dégager les champs de tir, ouvrages d'infanterie au bas des côtes.

c) La région Ornes-Damvillers, par suite de la nature du terrain, ne se prêtait qu'à des opérations de défensive ; son organisation avait été prévue, mais ne devait être exécutée qu'à la mobilisation, dès l'arrivée des premières troupes du 4^e corps d'armée (septième jour). Ces troupes disposeraient de deux batteries de 120 long. Quelques travaux pourraient être amorcés par le détachement de la 4^e division d'infanterie chargé de tenir la région dès le début de la couverture.

3° Montmédy. L'organisation des hauteurs au sud

et au nord de Montmédy était préparée dès le temps de paix. Elle avait pour but :

a) De faciliter la tâche de la couverture au début des opérations ;

b) De permettre à une armée concentrée sur la rive gauche de la Meuse, de déboucher soit dans la direction de l'est pour agir, dans le flanc droit des forces qui se portaient sur Verdun, soit vers le nord-est pour attaquer le flanc gauche d'une armée ennemie qui aurait violé la neutralité de la Belgique. Une partie des travaux devait être exécutée dès le temps de paix ; ils seraient ensuite continués par les troupes du **2^e** corps et ultérieurement par des divisions de réserve, pendant la période de couverture.

En ce qui concernait la frontière du Sud-Est, nous étions obligés, pour l'établissement de la couverture, de tenir compte de l'incertitude dans laquelle nous étions sur la décision italienne en cas de guerre franco-allemande ; malgré les fortes probabilités de neutralité, il fallait

admettre le cas où l'Italie, au dernier moment, se lancerait dans une offensive décidée. Il était donc indispensable de s'assurer une couverture suffisante sans recourir à des déplacements importants de troupes qui pourraient être considérés comme une provocation. A cet effet, nous décidâmes de ne comprendre dans la couverture de première urgence que des troupes faisant partie de la garnison des places, à l'exclusion des unités entrant dans la composition des 14^e et 15^e corps. Ces troupes séjournant habituellement l'été dans la haute montagne pourraient être mises en mouvement sans exciter de susceptibilités et sans risquer de retarder le départ des 14^e et 15^e corps.

Le 21^e corps ayant été créé à la fin de décembre 1913, le plan de couverture devint exécutoire à partir de ce moment.

Par contre, en ce qui concernait le nouveau plan de concentration, il n'y avait rien de fait pour sa mise à exécution. Le 4^e Bureau avait seulement

établi ses nouvelles lignes de transport. Ses études aboutissaient aux propositions suivantes : la concentration des corps actifs et des divisions de réserve sur le front du nord-est s'effectuerait suivant dix lignes de transport indépendantes. La répartition des formations mobilisées entre les différentes lignes serait réglée de manière à faire supporter sensiblement la même charge à chaque ligne de transport. Les lignes proposées réparties en trois faisceaux aboutissaient : trois entre Belfort et Toul, trois entre Toul et Verdun, quatre entre Verdun et Hirson. Comme je l'ai déjà indiqué plus haut, ces faisceaux pourraient être reliés entre eux par plusieurs lignes transversales de manoeuvre permettant l'exécution de variantes. En particulier, la transversale Dôle, Dijon, Paris, Creil, Tergnier pourrait effectuer des dérivations d'une ligne de transport sur une autre en arrière des gares régulatrices. Une partie des éléments disponibles pourrait être amenée sur un point quelconque de cette transversale soit par la ligne du Paris-Lyon, soit par celle du Bourbonnais, soit même par la ligne Toulouse-

Paris.

Pour arriver à réaliser les conditions de souplesse à donner aux débarquements, conditions qui avaient été exposées comme je l'ai déjà dit dans les bases du plan, le 4^e Bureau proposait encore de ne plus régler à l'avance le dispositif exact de débarquement; celui-ci serait déterminé par les Commissions régulatrices et les officiers de cantonnement dans la zone d'action des gares régulatrices. Les zones de concentration pourraient être ainsi reculées ou avancées à volonté entre la ligne générale Laon-Soissons, Reims, Troyes, Dijon, Besançon et un front marqué par le cours de la Meuse en aval de Pagny et celui de la Moselle en amont de Toul. En outre, dans la zone de concentration de leurs armées, les généraux commandant les armées auraient la latitude de faire varier les débarquements de manière à modifier l'orientation et l'articulation du dispositif de leur armée pour l'adapter à leurs projets particuliers en fonction des conditions fixées par mes

propres directions.

Il n'y avait qu'à approuver ces propositions et à prescrire aux divers bureaux de l'état-major de l'armée de passer à la confection de toutes les instructions et de tous les documents d'exécution.

Grâce à l'activité déployée par l'état-major de l'armée, très intelligemment actionné par le général Belin, ce gros travail matériel put être terminé le 15 avril 1914, et le 1^{er} mai tous les documents étaient en place. Cependant le général Belin me demanda de faire exécuter une inspection générale du territoire pour s'assurer que tout était en ordre. A la suite de cette inspection il me rendit compte le 1^{er} juin que tout était prêt.

Il convient de rendre ici cet hommage à l'œuvre ainsi accomplie par le général Belin et les officiers de l'état-major de l'armée. Si l'acte de mobilisation et celui de la concentration se sont déroulés deux mois plus tard sans heurt et dans l'ordre le plus parfait, il faut qu'on sache que le

mérite en revient à ces officiers qui surent, dans des conditions de temps qui n'avaient jamais été réalisées, mettre sur pied cette œuvre considérable. Parmi eux, je tiens à signaler le commandant Poindron, chef de la Section du plan, et son chef direct le colonel Pont qui, après avoir été sous-chef du bureau des opérations, était devenu chef de ce bureau à partir de mars 1914 et s'y distingua par son intelligence et son esprit de méthode alliés à une modestie qui lui attirait toutes les sympathies.

Cependant, il était nécessaire de condenser en un document destiné aux commandants d'armée les grandes lignes de la concentration ; il devait servir à orienter leurs études personnelles et les travaux de leurs états-majors. C'est en février 1914 que j'ai fait rédiger ***l'Instruction sur la concentration***. Elle posait en tête l'idée fondamentale : l'intention du général en chef est de prendre l'offensive lorsque ses forces seront réunies. C'était là l'affirmation d'une doctrine de guerre qui a fait ses preuves aussi bien à la

Marne en 1914 qu'au cours des opérations de 1918. Au reste, cette Instruction a été publiée et elle a été discutée dans de si nombreux documents qu'il semble inutile de la reproduire ici.

Cependant je tiens à faire remarquer à son sujet que, dans mon esprit, cette Instruction n'avait pas une absolue valeur d'exécution. Ainsi que je l'ai déjà dit, je ne considérais comme élément ferme de la concentration que les transports jusqu'aux régulatrices : au delà, j'estimais qu'une décision devrait être prise au moment du conflit, en fonction de la situation, et en modifiant, le cas échéant, les données de l'Instruction.

L'Instruction sur la concentration n'était pas limitative dans ma pensée ; elle n'envisageait pas toutes les hypothèses ; elle ne le pouvait pas, en raison des directives du gouvernement motivées en grande partie, comme l'a fort bien dit lord French, par l'attitude énigmatique de la Belgique jusqu'au dernier moment : « Il est fort regrettable qu'on n'ait jamais pu la persuader à déterminer

par avance son attitude dans l'hypothèse d'une guerre générale. » Notre tâche d'avant-guerre en eût été singulièrement simplifiée : *officiellement, je ne pouvais dans un document destiné à un assez grand nombre de personnes tenir compte que des opérations susceptibles de se dérouler en dehors du territoire belge.* Comme j'étais obligé d'envisager l'hypothèse de la violation de la neutralité belge, je préférais dès lors ne rien écrire sur le plan d'opérations, me contentant d'une concentration à plusieurs fins. Et je me bornais à afficher ma volonté d'offensive dans la direction générale du nord-est, aussitôt que la totalité des forces françaises seraient réunies.

Cette réserve de ma part me paraissait justifiée à l'époque où je pris ma décision. Elle me paraît encore justifiée aujourd'hui.

Supposons par exemple que, par suite de circonstances particulières imputables aussi bien à l'état intérieur de la France qu'à l'habileté avec laquelle les Allemands auraient dissimulé leurs préparatifs, nous nous soyons trouvés en retard

dans notre mobilisation ; il est bien évident que, dans ces conditions, il aurait fallu reculer la zone de concentration. On verra, d'ailleurs, que, dans la période de tension politique, j'eus à craindre cette éventualité.

Au moment de sa rédaction, on me proposa d'indiquer par une phrase que cette Instruction était loin de correspondre à toutes les hypothèses ; je m'y refusai, préférant prescrire de pousser l'étude des variantes destinées à concentrer le gros de nos forces dans la partie nord du théâtre des opérations. Il me semblait que, telle qu'elle était, cette Instruction suffisait, par sa solution moyenne, à permettre aux différents états-majors d'armée de travailler; j'avais assez de confiance dans leur souplesse pour estimer que, le moment venu, ils sauraient exécuter les modifications que je prescrirais; j'estimais dangereux de faire connaître à l'avance les diverses manœuvres que j'avais envisagées.

En fait, il est arrivé qu'en août 1914 une grande partie de cette Instruction s'est encore trouvée

valable.

Il faut encore remarquer que, pour les mêmes raisons de secret, le texte de l'Instruction est muet sur la question de la coopération anglaise, sur le rôle que pourrait éventuellement jouer l'armée belge, sur l'emploi éventuel de nos troupes venant d'Algérie, comme sur celui de nos troupes alpines en cas de neutralité de l'Italie.

Les diverses variantes que je fis étudier à l'état-major de l'armée se ramenaient aux idées suivantes :

Remonter vers le Nord la 5^e armée, autant que le permettrait la présence des troupes anglaises, c'est-à-dire porter la 5^e armée entre la Meuse et la Sambre. Il faut à ce sujet remarquer que les conditions de transport et de débarquement des forces anglaises avaient une rigidité toute particulière : au lieu d'arriver comme nous, tout mobilisés et en ordre de marche, c'est sur la base même de débarquement que les corps d'armée et les divisions britanniques se constituaient ; il en

résultait l'impossibilité de varier une organisation de transport ainsi conçue.

Le mouvement de la 5^e armée pouvait se faire d'une part au moyen de variantes de débarquement, d'autre part au moyen de mouvements sur route une fois la concentration terminée.

Renforcer notre aile gauche avec des forces prélevées sur l'aile droite, ou avec des troupes venant d'Afrique et des Alpes. Je fis même envisager dans quelle mesure la mission donnée à l'aile droite pourrait se trouver modifiée en cas de prélèvements importants.

Passage de corps d'armée d'une armée à une autre ; ces mutations ne pouvaient avoir aucun inconvénient sérieux en période de concentration, puisque les armées n'étaient constituées qu'au moment de la guerre. D'ailleurs au cours de la campagne, ce procédé fut constamment employé ; il constitue l'un des moyens de manœuvre dans le cadre d'un groupe

d'armées.

Transports dans le Nord de divisions territoriales initialement prévues pour la défense des côtes.

Parmi ces variantes motivées, comme on le voit, par les préoccupations que me causait la Belgique, un certain nombre d'entre elles pouvaient être exécutées avant même la concentration ; d'autres, au contraire, devaient être retardées ; dans ce dernier cas rentraient les variantes par voie de terre qui ne pouvaient évidemment s'effectuer qu'une fois les troupes débarquées, ou certains transports parallèles au front, qui ne pouvaient être que postérieurs aux principaux transports de concentration, sous peine de les cisailer. Il pourrait en résulter des retards, et l'obligation, non pas de faire l'offensive, mais la contre-offensive.

L'inconvénient était mince, car l'espace qui, à l'aile gauche, nous séparait dans cette hypothèse des Allemands, devait nous donner le temps de voir se dessiner les événements.

En mars 1914, je fis, en outre, établir un « Plan

de renseignements » pour le groupe des armées du Nord-Est. Je l'approuvai le 28 mars. Il exposait l'ensemble des informations que je jugeais nécessaires en vue de décider la manœuvre à faire ; il devait servir de base au « Plan de recherches du Service spécial de renseignements », au « Plan d'exploration stratégique aérienne », et aux missions d'exploration à confier aux divisions de cavalerie des armées et aux corps de cavalerie.

Ce plan est intéressant parce qu'il indique bien la nature des préoccupations que nous avons concernant les manœuvres de l'ennemi, et des renseignements qui devaient servir à étayer ma décision. Pour cette raison, je crois nécessaire de donner ici les parties principales.

Pour bien préciser le but à atteindre, et augmenter la clarté de l'exposition, ce plan était divisé en plusieurs chapitres correspondant aux diverses périodes de la guerre : tension politique, couverture, concentration des troupes, période des grandes opérations. Mais on rappelait que

cette division ne devait pas être prise trop à la lettre, ni considérée comme représentant des étapes nettement tranchées dans la recherche des informations.



*AUX GRANDES MANOEUVRES DU SUD-OUEST EN
SEPTEMBRE*

*De gauche à droite : le général de Castelnau (de
dos), le général Joffre, le président Poincaré*



De gauche à droite : le président Poincaré. M. Etienne, ministre de la Guerre, le général Joffre, le général de Castelnau

Période de tension politique. Les informations essentielles à rechercher et qui ne peuvent être demandées qu'au Service spécial sont les suivantes :

Les Allemands se livrent-ils à des préparatifs de guerre vis-à-vis de nous, de nos alliés (Russie) ou des pays neutres (Belgique, Suisse, Danemark)?

Y a-t-il, par contre, des préparatifs de la part des Belges, des Suisses, des Danois?

Les Allemands organisent-ils contre nous une attaque brusquée avec leurs troupes de couverture, et quelle est la direction probable de cette attaque?

Le document énumérait ensuite le détail des diverses mesures qui pourraient être relevées comme indices de ces préparatifs : suppression

des permissions, achats de denrées, mouvements de troupes, restrictions à la liberté de circulation internationale, avis à la presse, etc.. En particulier, en ce qui concernait les préparatifs que pouvait faire l'Allemagne contre les pays neutres, la note disait : « Il importe de savoir si les Allemands préparent une offensive brusquée dans la direction de **Bâle**, de **Liège**, de l'île de Fionie, en vue de se rendre maîtres des détroits qui séparent la Baltique de la mer du Nord. »

Période de couverture. Les renseignements essentiels à rechercher sont les suivants :

A notre aile gauche, les Allemands violent-ils ou s'apprêtent-ils à violer les frontières du Luxembourg et surtout de la Belgique? En quels points? Avec quelles forces?

Sur le front, les Allemands préparent-ils une attaque brusquée avec leurs troupes de couverture appuyées par des divisions hâtives, et dans quelle direction?

A notre aile droite, quels obstacles : troupes,

fortifications, rencontrerait une offensive française en Haute-Alsace et dans les Vosges entre la Schlucht et le Donon?

Au sujet de la *violation du Luxembourg et de la Belgique*, le document s'exprimait ainsi : « La violation de la frontière du Luxembourg et surtout de la frontière belge par une troupe allemande de quelque effectif quelle soit, doit pouvoir être signalée d'extrême urgence au général en chef, au commandant du corps de cavalerie et au commandant de la 5^e armée. »

Les indices qui permettent d'éventer une offensive allemande par la Belgique sont les suivants : Débarquements dans la période du premier au sixième jour de masses de cavalerie entre Aix-la-Chapelle et Saint-With, vers Gerolstein, Prum, Bittburg (Junterath, Gerolstein, Bittburg, Bleialf) ; et autour de Trêves : rassemblement de ces masses de cavalerie le long des frontières du Luxembourg et de la Belgique, à l'ouest de Trêves, à l'ouest de Bittburg, vers Saint-With et Malmédy...

Éventuellement débarquements et rassemblements de cavalerie, plus au nord dans la région d'Aix-la-Chapelle... Concentration du VIII^e corps allemand dans la partie de son territoire située au nord de Trêves ; présence de détachements de ce corps d'armée le long des frontières du Luxembourg et de la Belgique ; maintien à Aix-la-Chapelle des troupes de ce corps d'armée en garnison dans cette ville.

La recherche des débarquements de troupes de toutes armes qui s'effectueraient ultérieurement face au Luxembourg et à la Belgique serait à poursuivre dans les zones de quais où aboutissent les lignes de : Coblenz-Trêves, Remagen-Dumpenfeld-Gerolstein-Lissendorf-Butzenbach-Prum-Bléral, Cologne-Euskirchen- Gall-Gerolstein-Bittburg, Stolberg- Rœren- Mont joie-Saint- With, Neuss ou Creufeld vers Aix-la-Chapelle. Les rassemblements de forces qui pourraient s'apprêter à violer la frontière du Luxembourg et de la Belgique sont donc à rechercher :

Entre Moselle et Sarre au nord de la ligne
Merzig-Sierk, Autour de Trêves,

Dans la région de Bittburg-Neuburg,

Dans la région Gerolstein, Priim, Saint-With»
Malmédy.

Dans la région Duren, Aix-la-Chapelle.

Il importe essentiellement de savoir :

Jusqu'où s'étendent au nord les rassemblements
importants ;

S'ils comprennent des formations actives ou
uniquement des formations de réserve.

En particulier, la présence de seules formations
de réserve dans la région au nord de Trêves, et
l'exécution de travaux de fortifications le long de
l'Our et de la Sure, constitueraient un
recoupement particulièrement intéressant.

Enfin, si l'ennemi pénètre en Luxembourg et en
Belgique, il importe essentiellement de ***suivre***
ses progrès et de se rendre compte constamment

de l'*extension du mouvement de son aile nord*.

Ces renseignements seront demandés à l'exploration aérienne et à la cavalerie ; mais ils peuvent et doivent être recoupés par le Service spécial. A cet égard, il y aurait intérêt à pouvoir repérer, dès que possible, en cas de violation du territoire belge par les Allemands, l'arrivée de la cavalerie, puis des colonnes de toutes armes sur les transversales suivantes :

Verviers, Stavelot, Diekirch, Remich; Liège, Houffalize, Wiltz, Luxembourg; Huy, Marche, Bastogne, Arlon ;

Namur, Rochefort, Saint-Hubert, Neufchâteau, Virton.

Il serait notamment essentiel de savoir s'il y a ou s'il n'y a pas de colonnes ennemies — de cavalerie ou de toutes armes — au nord du massif forestier Marche, Houffalize, Saint-Hubert.

En ce qui concernait l'offensive brusquée des troupes de couverture allemandes éventuellement

appuyées par des divisions hâtives, et la direction de cette offensive, le document s'exprimait ainsi :

« L'attaque allemande semble pouvoir être organisée en direction de l'un des trois objectifs ci-après, énumérés par ordre d'importance :

Nancy, Verdun-Hattonchâtel, Saint-Dié.

Les corps d'armée qui peuvent, soit immédiatement, soit au cours de la période de couverture participer à cette action sont : le VIII^e, le XVI^e, le XXI^e, le II^e bavarois, le XV^e et le XIV^e.

Les renseignements à rechercher et à demander au Service spécial et à l'aviation sont donc les suivants :

Où se rassemble le VIII^e corps? La recherche du VIII^e corps au nord de Trêves a déjà été envisagée en ce qui concerne la violation de la Belgique ; si ce corps d'armée doit participer à une attaque brusquée allemande, il y a lieu d'en envisager, au contraire, le rassemblement dans la

région de Sierck.

En ce qui concerne la région de Metz, il serait aléatoire de songer à obtenir des renseignements complets par le Service spécial, soit sur le rassemblement du XVI^e corps, soit sur l'état d'avancement des travaux de la place ou la constitution de sa garnison de guerre. On ne peut guère espérer recevoir des informations fournies par le Service spécial et venant de Metz, que pendant la période de tension politique. D'autre part, nos dirigeables et nos avions rencontreront de grosses difficultés à survoler cette place forte sans courir de grands risques. Mais en raison de sa proximité de notre frontière, Metz peut être surveillée par avion, par dirigeable, et même à l'aide de cerfs-volants, tout en restant au-dessus du territoire français ; le système d'observation serait à prévoir dès la période de tension en politique.

Où se rassemble le XXI^e corps? En arrière de sa couverture, c'est-à-dire dans la région de Sarralbe, Gros-Tenquin? Se masse-t-il, au

contraire, en vue d'une offensive, vers Delme, Château-Salins, vers Dieuze, ou vers Sarrebourg? Comme recoupement, les troupes de Bitche, Wissembourg, Haguenau, ont-elles quitté leurs garnisons?

Où se rassemble le II^e bavarois? En quelles régions de Lorraine signale-t-on la présence de troupes bavaroises? Quelles sont ces troupes? Les troupes de Landau et celles de la division du Vurtzbourg ont-elles quitté leurs garnisons?

Le XV^e corps se prépare-t-il à agir par la haute vallée de la Bruche (direction de Saint-Dié)? Se prépare-t-il, au contraire, à déboucher au moins en partie à l'ouest des Vosges par la région de Phalsbourg, Dabo?

La division du XIV^e corps qui tient garnison dans la région de Carlsruhe (28^e division) a-t-elle quitté ses garnisons? En quelle région d'Alsace signale-t-on son arrivée?

Enfin, les Allemands préparent-ils des

organisations défensives? En quels points? A la côte de Delme, autour de Château-Salins et de Dieuze, vers Morhange, vers Sarrebourg, entre Mutzig, Molsheim et Strasbourg? »

Le document appelait ensuite l'attention sur les difficultés auxquelles se heurterait une offensive française, d'une part en Haute-Alsace, d'autre part dans les Vosges, entre la région de la Schlucht et celle du Donon. Il s'exprimait ainsi :

« Les renseignements nécessaires à cet égard se confondent en partie avec ceux concernant le XV^e corps et la 28^e division. Ils seraient à compléter par les suivants (à demander au Service spécial et à l'exploration aérienne) :

Les Allemands créent-ils des organisations défensives dans la région de Colmar et dans celle de Schlestadt?

Constate-t-on aux ponts du Rhin de Neuf-Brisach et surtout de Mulheim et d'Huningue le passage ou la construction de ponts de bateaux sur le Rhin? Fait-on des travaux de fortification vers

Mulheim, vers Istein, vers Huningue? Prépare-t-on le repliement du pont d'Huningue ?

Y a-t-il des débarquements en gare allemande de Bâle? (Information essentielle et dont le général commandant en chef, le commandant de la 1^{re} armée et le commandant du 7^e corps devraient être avisés le plus tôt possible.)

Y a-t-il des transports de troupes sur la ligne de la rive droite du Rhin, entre Sâckingen et Waldshut? Y a-t-il des débarquements au nord-est de Bâle? Y en a-t-il vers Mulheim, vers Fribourg, vers Vieux-Brisach, vers Offenburg?

Prépare-t-on ou effectue-t-on des repliements à Mulhouse?

Période de concentration (du septième au douzième jour) et période des grandes opérations (à partir du douzième jour environ.)

1° La période de concentration sera caractérisée ***par la recherche de gros rassemblements adverses***, en ce qui concerne plus

particulièrement les armées de première ligne. Cette recherche est à effectuer autour des quais de débarquement (Service spécial), par l'observation des mouvements et des rassemblements consécutifs aux débarquements. (Exploration aérienne.)

Il est certain que nous trouverons des débarquements et des rassemblements importants dans toute la zone neutre entre Strasbourg et Trêves. Néanmoins, il serait plus particulièrement important de savoir... si les débarquements et les rassemblements s'effectuent à proximité plus ou moins immédiate de la frontière ; ...si les Allemands ne paraissent pas avoir l'intention de faire un vide relatif devant nous, en Lorraine, entre Metz et les Vosges; ...si les forces qui débarqueront dans la région : Niederbronn, Saverne, Strasbourg y demeurent initialement, si elles passent à l'ouest des Vosges, ou si elles s'orientent, au contraire, vers la vallée de la Bruche.

Ces renseignements sont à demander tout

spécialement à l'exploration aérienne. Il serait intéressant cependant que le Service spécial pût, dans la mesure du possible, permettre d'identifier les formations en présence desquelles nous nous trouvons. Il serait, en outre, nécessaire qu'il soit en état de recueillir des informations aux ponts du Rhin, en ce qui concerne le courant des transports.

Il importe également de continuer à rechercher les organisations défensives préparées. En dehors des points déjà signalés, ces organisations sont à rechercher entre Metz et Thionville, à l'ouest de Saint-Avold, au sud de Sarrebruck.

La question essentielle pendant la période de concentration n'en sera pas moins *la détermination des ailes.*

Elle a été exposée en ce qui concerne l'aile droite allemande, dans les lignes qui précèdent ; pour l'aile gauche, les débarquements et rassemblements seraient à rechercher :

...Dans la région de Colmar;

...Dans la plaine de la rive droite du Rhin, de Strasbourg à Bâle ; ...Le long du Rhin, en amont de Bâle.

Celte recherche, confiée tant au Service spécial qu'à l'exploration aérienne, serait à combiner avec la surveillance des nœuds de voies ferrées d'Immendingen et d'Hintchingen, d'où_v les courants de transports peuvent se diriger vers Waldshut, Säckingen, ou sur Donaueschingen, Offenbourg, éventuellement sur Donaueschingen, Fribourg.

Il importe que toute violation ou menace de violation de la frontière suisse par les Allemands soit immédiatement signalée au général commandant en chef, au commandant de la 1^{ère} armée et au commandant du 1^{er} groupe de divisions de réserve.

Comme il ne nous est pas possible de disposer à notre droite d'une masse importante de cavalerie susceptible d'être orientée dans la partie nord de la Suisse, comme nous aurons peut-être intérêt à

laisser aux Suisses eux-mêmes le soin de défendre leur neutralité, la surveillance des forces allemandes qui auraient pénétré en Suisse serait à demander à l'exploration aérienne et au Service spécial. A cet égard il y aurait lieu d'observer plus particulièrement la région d'Olten et la transversale Laufen-Biel.

2° A la fin de la période de concentration et à la période des opérations correspondront spécialement :

...La recherche du sens dans lequel se mettront en mouvement les gros rassemblements adverses.

...La recherche des armées de seconde ligne que l'ennemi pourrait constituer en arrière de son centre ou de ses ailes avec des formations de réserve.

Direction dans laquelle se mettront en mouvement les gros rassemblements ennemis.

On a déjà signalé l'intérêt que nous avons à connaître :

...L'amplitude des mouvements allemands à travers la Belgique.

...L'orientation des forces débarquées dans la région entre Strasbourg et les Vosges.

Il y aurait lieu de poursuivre en outre la recherche des informations suivantes :

Au cas où les colonnes allemandes auraient pénétré en Luxembourg sans avoir franchi la frontière belge, continuent-elles leur mouvement vers l'ouest ou se rabattent-elles vers le sud-ouest?

...Les forces rassemblées en arrière de Thionville s'orientent-elles franchement vers l'ouest?

...Les forces rassemblées en arrière de Metz (et qui constituent probablement la masse principale de l'armée allemande) se dirigent-elles franchement vers l'ouest ou s'infléchissent-elles vers le sud-ouest?

En ce qui concerne l'offensive française qui se développerait entre Metz et les Vosges, on sent

tout le prix qu'il y aurait à pouvoir éviter en temps utile les contre-attaques susceptibles d'intervenir sur son flanc gauche en partant de la région du nord-ouest de Metz, sur son flanc droit, en partant de la région au nord de Strasbourg.

Le Service spécial sera, sans doute, impuissant à donner des renseignements sur ces questions. L'exploration aérienne, ultérieurement le combat, pourront seuls nous en procurer.

Recherche des armées de seconde ligne.

Cette recherche des armées de seconde ligne allemandes sera poursuivie en arrière du centre et des ailes :

...aux nœuds des voies ferrées de Deux-Ponts, de Haguenau, ...vers Wesel, vers Dusseldorf, Cologne, ...vers Mannheim, Carlsruhe,

...sur la rive droite du Rhin, à hauteur et en amont de Strasbourg. Il y sera également procédé plus en arrière : ...autour de Mayence, Francfort, Hanau, ...le long de la ligne ferrée Stuttgart, Carlsruhe, ...vers Ulm.

Il devra être en même temps recherché s'il n'est pas fait, en ces diverses régions, de préparatifs de transports par voie ferrée.

Enfin, et en vue d'une exploitation ultérieure du succès, il y a lieu de se rendre compte le plus tôt possible des points où les Allemands préparent des organisations défensives de seconde ligne, notamment à Coblenz, Mayence, Spire et Gemersheim.

Théâtre d'opérations des côtes et de Russie; coopération éventuelle à l'offensive allemande des Italiens et des Autrichiens; pays neutres.

...La poursuite des renseignements qui correspondent à ces diverses questions doit être entamée dès la période de tension politique et de couverture, puis prolongée jusqu'à la fin des hostilités.

1° Théâtre d'opérations des côtes et de la Russie.

Afin de pouvoir recouper les données que nous recueillerons sur les forces allemandes, il nous

sera nécessaire de connaître et d'identifier les éléments qu'ils laisseront face à la Russie et sur leurs côtes.

En ce qui concerne la Russie, la question se rattachera à

l'organisation de nos correspondances avec elle, lorsque la guerre sera déclarée. En ce qui concerna les côtes, il nous sera tout particulièrement intéressant de savoir le plus tôt possible s'ils laissent initialement des troupes actives, en particulier les IX^e et X^e corps. Ces corps pourraient être, dès lors, considérés comme des formations à transport réservé, destinés à jouer le rôle de réserves entre les mains du haut commandement. Il serait dans ce cas utile de connaître la date de leur départ.

2° Coopération à l'offensive allemande des Italiens et éventuelle-ment des Autrichiens.

a) Surveillance du Grand Saint-Bernard, du Simplon, du Saint-Gothard, du Brenner, afin d'éventer toute offensive italienne par la Suisse

ou tout transport de troupes italiennes vers l'Allemagne du Nord.

Cette surveillance serait à combiner avec celle des chantiers de débarquements dans la vallée du Pô (particulièrement vers Milan et Vérone) et dans la Vénétie.

b) A titre de sécurité, surveillance des lignes permettant de transporter des corps autrichiens vers la frontière française.

Surveillance plus particulière des corps de Vienne (II^e corps) et de Presbourg (V^e corps).

3° *Pays neutres.*

a) On a déjà indiqué les avantages que les Allemands pouvaient trouver à s'emparer de l'île de Fionie et de se rendre maîtres des détroits de la Baltique.

Éventuellement, il y aurait donc intérêt à connaître les forces qu'ils engageraient de ce côté.

b) De même, il est utile de savoir s'il y a des

rassemblements allemands à la frontière de Hollande. La question a, du reste, été envisagée dans la recherche de leur aile droite.

c) Reste, enfin, la question des mesures prises par les Belges et par les Suisses, pour faire respecter leur neutralité ou se joindre à l'un des belligérants. A cet égard, les renseignements seront fournis par la voie diplomatique, et il sera particulièrement important qu'ils soient transmis d'urgence au général commandant en chef.

A partir du moment où les Allemands auront pénétré soit en Belgique, soit en Suisse, nous pourrons chercher à entrer en relations avec les armées de ces deux puissances :

...par l'envoi d'officiers d'état-major,

...par notre cavalerie et nos avions.

Mais il y aura certainement avantage à nous les ménager et, particulièrement en ce qui concerne les Suisses, à respecter leurs susceptibilités, en n'envoyant pas, immédiatement, nos avions ou nos dirigeables survoler leurs rassemblements

(1).

Il est donc nécessaire que le Service spécial puisse nous tenir constamment au courant de la mobilisation belge et suisse et des dispositions militaires prises entre les deux pays.

Les questions intéressantes à cet effet sont les suivantes :

Belgique. — Répartition des forces belges entre Liège et Givet; forces réunies à Liège, entre Liège et Namur, vers Namur, entre Namur et Givet. Travaux de défense exécutés le long de la Meuse ; préparation de destruction des ponts ; recherche des rassemblements principaux des Belges notamment vers Bruxelles, Landen et Louvain.

Suisse. — ...Troupes surveillant immédiatement la frontière française..., troupes occupant le territoire de Bâle..., troupes tenant la ligne générale jalonnée par le lac de Neuchâtel et la vallée de l'Aar. Tout particulièrement : région d'Yverdon et au sud, Neuchâtel (I^{er} corps),

Olten (II^e corps), Brugg, Zurich, Wintherthur (III^e corps).

Indices qui pourraient tendre à faire supposer que le dispositif des rassemblements des Suisses s'oriente plus particulièrement face à l'Allemagne ou face à la France.

Où les Suisses font-ils des travaux de fortification?

Il me reste à indiquer encore quelques mesures que je fus amené à prendre dans les derniers mois qui précédèrent la grande guerre, et qui avaient un rapport direct avec le sujet que je viens de traiter dans ce chapitre.

On sait que la mobilisation allemande pouvait se dérouler en plusieurs temps et se trouvait, de ce fait, avoir une grande souplesse.

Il était nécessaire de préparer chez nous quelque chose d'analogue qui permît de progressivement procéder à une grande partie des dispositions de la mobilisation, afin de ne pas nous trouver en

retard sur la mobilisation allemande.

Il existait depuis février 1909 une Instruction réglant une série de mesures pouvant être prescrites en cas de tension politique. Je donnai l'ordre de reprendre ce document et de le mettre à jour. Cette révision donna naissance à deux mémentos très détaillés, en date du 4 avril 1914, visant d'une part les mesures à ordonner aux commandants de corps d'armée, d'autre part celles à prendre directement par le ministre. On verra dans la suite de cet ouvrage que, pendant la période de tension politique de la fin de juillet, on fit jouer toute une série de ces mesures ; les autres parurent de nature à donner des arguments à nos adversaires ; elles ne furent pas appliquées. Je me contente de noter ici que l'Allemagne ne témoigna pas des mêmes scrupules.

(1) Nous savons de bonne source que les troupes suisses ont ordre de tirer sur les avions qui survoleraient le territoire helvétique.

J'ai indiqué déjà que notre système fortifié, malgré plusieurs lacunes, était en état de concourir efficacement à la couverture de la concentration et du déploiement des armées de campagne ; mais j'ai dit aussi que notre système fortifié était insuffisant pour assurer le débouché de nos armées. J'ai été amené à indiquer de quelle manière j'avais réglé cette question en faisant appel aux ressources de la fortification du moment. Un inventaire raisonné des éléments de notre système fortifié m'apparut indispensable ; d'ailleurs, l'attention du public se portait à ce moment sur tout ce qui intéressait notre organisation militaire, et des polémiques s'étaient engagées à ce sujet au Parlement et dans la presse. Je résolus donc de revoir en détail chacune de nos diverses places, et de fixer celles d'entre elles sur lesquelles il conviendrait de concentrer nos efforts et les crédits qui nous seraient accordés. Je fis faire, en conséquence, une étude approfondie de la question, le but à poursuivre étant d'établir l'assiette générale des organisations fortifiées dans des conditions

favorables pour les opérations. Cette étude portait non seulement sur nos frontières du Nord-Est et du Nord, mais encore sur les frontières secondaires des Alpes, des Pyrénées et des côtes.

Le 21 février 1914, le résultat de cette étude me fut soumis en ce qui concernait la frontière du Nord-Est ; elle concluait qu'il y aurait avantage au point de vue des opérations :

Notre système fortifié

1° A organiser une région fortifiée comprenant les trois grandes positions de Toul, de Frouard et de Saint-Nicolas-Tonnoy au sud de Nancy ;

2° Au sud de cette région, à étendre jusqu'au Durbion les défenses de la plaine d'Épinal, et à remettre en valeur le fort du Mont Bart au sud de Belfort ;

3° Au nord de la région de Nancy, à remettre en valeur l'ensemble Girouville-Jouy ; à étendre la place de Verdun jusqu'à Haudiomont par une

position extérieure installée sur le plateau des Blusses ; à créer à Montmédy une place pour servir de pivot à la conversion que notre aile gauche aurait à faire si les conditions nous permettant d'entrer en Belgique se réalisaient.

Des positions du moment devraient être organisées en avant de la **forêt** de Charmes et sur les Hauts-de-Meuse.

Les forts du Jura au sud de Pontarlier, la place de Longwy, le camp retranché de Lille étaient proposés pour un déclassement. En ce qui concerne Lille, il semblait que, par sa situation topographique, cette ville ne se prêtait pas à l'organisation d'un camp retranché qui pouvait être tourné de tous côtés et ne permettait aucune manoeuvre.

Après une étude détaillée des besoins des diverses places, je songeai à soumettre ce programme au Conseil supérieur de la Guerre. Ses membres furent, à cet effet, convoqués pour le 21 juillet 1914 dans la cabinet du ministre de la Guerre. L'ordre du jour de la séance

comprenait : la situation de la défense des grandes places, l'examen des nouveaux matériels d'artillerie de siège et de place, l'emploi de l'artillerie dans la défense et l'étude de l'emploi des avions dans les places de guerre.

Mais déjà la guerre grondait; des préoccupations plus immédiates se présentaient à nos esprits. C'était le jour où les avis préliminaires de mobilisation étaient donnés dans toute l'Allemagne...

Il me reste un mot à dire sur les membres du Conseil supérieur de la Guerre qui allaient partager sous mes ordres la responsabilité de la conduite des opérations.

Le Conseil supérieur de la Guerre comprenait, au début de 1914, les généraux Gallieni, Archinard, Michel, gouverneur de Paris, Chômer, Laffont de Ladébat, de Langle de Cary, Dubail, Sordet, Ruffey, de Currières de Castelnau ; les généraux Belin et Legrand, tous deux sous-chefs d'état-major, étaient les rapporteurs du Conseil.

Je connaissais de longue date le général Gallieni sous les ordres duquel j'avais servi à Madagascar. Pendant les manœuvres, au cours des exercices de cadres ou sur la carte, l'opinion très favorable que j'avais de ses talents militaires s'était confirmée. De la méthode, beaucoup de calme, une grande prudence, une lumineuse intelligence, une conception très nette des tâches qui lui étaient confiées, un souci poussé jusqu'à l'extrême de ne pas intervenir dans le commandement de ses subordonnés, telles étaient les caractéristiques essentielles du général Gallieni. En toute circonstance, il avait donné la preuve qu'on pouvait lui confier en toute sécurité les commandements les plus importants. La confiance qu'il m'inspirait, comme celle que ses subordonnés lui témoignaient étaient à mes yeux de sûrs garants qu'il se montrerait en toutes circonstances à la hauteur de son passé glorieux. Nul ne me paraissait plus capable de prendre, le cas échéant, la direction suprême des opérations. Sur ma proposition, il reçut une lettre de service le désignant comme mon remplaçant éventuel au

commandement en chef du groupe des armées du Nord-Est.

Le général Gallieni exerçait depuis trois ans le commandement des troupes qui, en temps de guerre, devaient devenir la 5^e armée, lorsqu'il fut atteint, le 24 avril 1914, par la limite d'âge.

Sur ma proposition, il fut remplacé au Conseil supérieur de la Guerre et au commandement éventuel de la 5^e armée par le général Lanrezac, dont j'aurai à parler dans le récit que je ferai des premières semaines de la guerre.

Les commandants d'armée

Qu'il me suffise pour l'instant de dire que mon attention avait depuis longtemps été attirée sur le général Lanrezac, par les hautes qualités d'intelligence, d'activité, d'initiative, de sens de la manœuvre dont il avait fait preuve au cours des travaux sur la carte et des exercices sur le terrain. Nul ne me sembla mieux préparé que lui au

commandement de la 5^e armée, celle dont la manœuvre serait la plus délicate à mener, celle à laquelle serait dévolu un rôle essentiellement variable selon les circonstances.

Les autres armées étaient confiées :

La 1^{re}, au général Dubail, beau, fidèle et solide soldat, chef discipliné et consciencieux;

La 2^e au général de Castelnau. Celui-ci avait participé, comme je l'ai dit, à toutes les études du plan XVII dont il avait été l'un des principaux artisans. Sa réputation de manœuvrier l'avait désigné à mes yeux pour le commandement de cette armée destinée à attaquer en Lorraine entre les Vosges et Metz ;

La 3^e au général Ruffey, dont la réputation comme artilleur était solidement établie. C'était un esprit brillant très imaginatif, dont les qualités de technicien auraient à s'employer utilement dans les opérations que son armée serait amenée probablement à exécuter dans la région de Metz;

Enfin, la 4^e armée était confiée au général de Langle de Cary. C'était un caractère droit et ferme, discipliné, plein d'autorité, animé à un très haut degré du sentiment de sa responsabilité. On pouvait lui faire la plus large confiance. Aussi, lorsqu'en juin 1914, il dut passer au cadre de réserve, j'obtins qu'il conservât encore sa lettre de commandement. La noble attitude et les hautes qualités qu'il déploya à la tête de la 4^e armée dans les premiers mois de la guerre, puis comme commandant du groupe d'armées du centre, de la fin de 1915 au milieu de 1916, ont prouvé que cette confiance était bien placée.

Le général Valabrègue, commandant du 3^e corps d'armée, entra au Conseil supérieur de la Guerre en remplacement du général de Langle. Il reçut une lettre de commandement pour le groupe de divisions de réserve, qui, à la mobilisation, devait se réunir dans la région de Vervins-Hirson en arrière de la gauche de notre dispositif.

Le général Sordet, le seul cavalier du Conseil supérieur de la Guerre, reçut le commandement

du corps de cavalerie qui devait, dans la région de Mézières, éclairer la gauche de nos armées.

Le général Archinard reçut le commandement du groupe de divisions de réserve qui devait opérer à la droite de nos armées, et se concentrer initialement dans la région de Vesoul.

Enfin, le général Laffont de Ladébat fut nommé directeur de l'arrière.

DEUXIEME PARTIE .

1914

LA GUERRE DE MOUVEMENT

CHAPITRE PREMIER

Les dernières journées qui précédèrent la guerre.

24 juillet — 2 août 1914.

Dans la soirée du vendredi 24 juillet 1914, M. Messimy, redevenu depuis trois mois ministre de la Guerre, me fit appeler. Il paraissait préoccupé, et m'annonça que l'après-midi même l'ambassadeur d'Allemagne, M. de Schoen, avait lu à M. Bienvenu-Martin une note dans laquelle le gouvernement allemand approuvait entièrement l'ultimatum autrichien adressé à la Serbie. Cette note, marquant la volonté très nette de l'Allemagne d'appuyer Vienne, était jugée inquiétante par le gouvernement français et l'obligeait à prévoir, ajouta le ministre, que nous aurions peut-être à faire la guerre. L'habitude de

songer continuellement à la préparation de la guerre me faisait considérer cette redoutable éventualité sans surprise. Aussi, répondis-je simplement : « Eh bien ! Monsieur le ministre, nous la ferons, s'il le faut. » Il faut croire que mon attitude eut le don de calmer le ministre, car il vint à moi, sans dissimuler son émotion, me serra énergiquement la main et me dit : « Bravo ! » Puis, tous deux, le plus tranquillement du monde, nous examinâmes les premières mesures qui seraient à prendre si la menace de guerre se précisait.

Ce qui rendait fort délicate notre situation, c'était l'absence du gouvernement : le Président de la République et le Président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, étaient en effet en Russie. Il en résultait pour les membres du cabinet restés à Paris une lourde responsabilité.

Aussi suis-je obligé de dire qu'une certaine nervosité régna dans les sphères officielles pendant ces quelques jours.

Samedi 25 juillet. — C'est ainsi que le 25 juillet,

à 22 heures, aussitôt que le ministre de la Guerre apprit la rupture des relations entre la Serbie et l'Autriche, il fit envoyer directement, et sans me consulter, par son chef de cabinet, le général Guillaumat, un télégramme donnant l'ordre de rappeler les généraux et les chefs de corps absents de leurs garnisons.

Dimanche 26 juillet. — Lorsque j'appris, le lendemain matin, cette décision du ministre, j'estimai nécessaire, afin de préciser mes responsabilités, de rappeler au ministre qu'il existait un document fixant par ordre chronologique les diverses mesures à prendre en cas de tension politique. Ce document avait été médité avec soin, établi dans le calme, en prenant la question dans son ensemble, afin de nous mettre à l'abri de toute improvisation nécessairement défectueuse. Aussi, lorsque avant le Conseil de cabinet qui se tint le 26 à 11 heures du matin aux Affaires étrangères, je fus reçu par le ministre de la Guerre, je me permis d'insister avec fermeté auprès de lui sur la nécessité de

nous en remettre à l'exécution stricte des diverses mesures prévues dans les Annexes II et II *bis* à l'Instruction sur la préparation à la mobilisation (1).

(1) Cette Instruction, en date du 15 février 1909, avait été remise à jour le 4 avril 1914.



DÉJEUNER IMPROVISÉ DANS UN POSTE FORESTIER DE LA FORÊT
DE VILLERS-COTTERETS



SUR LA ROUTE DE MONTMIRAIL A CHALONS, LE GÉNÉRAL JOFFRE DÉJEUNE AVEC SES OFFICIERS D'ÉTAT-MAJOR

A droite, le lieutenant Tardieu

Premières mesures de précaution

M. Messimy voulut bien comprendre le sentiment qui me poussait à revendiquer ma part de responsabilité, et il admit de bonne grâce la nécessité de suivre l'ordre d'urgence du document dont je venais de lui rappeler l'existence. Et je puis dire que depuis ce moment, le ministre ne fit rien sans me consulter.

Pendant la nuit du 25 au 26 et dans la matinée du 26, d'inquiétantes nouvelles nous étaient parvenues. Nous avions, en particulier, appris que les officiers allemands en permission en Suisse avaient été rappelés télégraphiquement et que la garde des ouvrages d'art avait été mise en place sur tout le territoire de l'empire. Je

demandai au ministre l'application de toutes premières mesures de précaution prévues, à savoir :

- 1° Surseoir aux déplacements de troupes projetés
- 2° Suspendre les autorisations d'absence pour les officiers et la troupe ;
- 3° Rappeler tous les officiers en permission ;
- 4° Rappeler tous les sous-officiers et soldats permissionnaires.

M. Messimy me quitta pour se rendre au Conseil de cabinet et y proposer l'adoption de ces mesures. Il en ressortit à midi et demi ; il me fit connaître aussitôt que le Conseil avait admis les trois premières mesures ; quant à la quatrième, le Conseil avait estimé qu'en raison du très grand nombre de permissionnaires de moisson qu'il y avait alors, et de l'émotion que leur rappel produirait dans tout le pays, il convenait d'attendre de savoir pertinemment si, comme il nous était signalé de Suisse, les Allemands avaient déjà adopté des -mesures pareilles.

L'état-major de l'armée fit aussitôt partir les ordres d'exécution relatifs aux trois premières mesures; je fis en même temps rappeler d'urgence à Paris le général d'Amade, le commandant éventuel de l'armée des Alpes, et son état-major, alors en voyage d'études et d'inspection dans les Alpes. Les compagnies de chemins de fer et l'administration des chemins de fer de l'État reçurent dans la soirée un premier avis relatif aux dispositions à prendre. Le ministre de l'Intérieur fut en même temps prié de prendre certaines mesures de sûreté, et d'inviter les préfets à agir confidentiellement sur la presse afin d'obtenir d'elle le silence et la discrétion sur nos préparatifs militaires.

Lundi 27 juillet. — Le lendemain 27 juillet, nous reçûmes une dépêche de notre attaché militaire à Vienne datée de la veille ; d'après ses informations, les 7 corps d'armée austro-hongrois les plus voisins de la Serbie et de la Roumanie paraissaient être totalement mobilisés; en outre, ceux de Vienne et de Gratz l'étaient partiellement

: au total, 23 divisions d'infanterie étaient prêtes à la guerre, sans que l'ordre de mobilisation ait été lancé. D'autre part, les milieux militaires, austro-hongrois se vantaient de l'appui de l'Allemagne. Il semblait bien que nous nous engagions sur une pente qui devait infailliblement nous conduire à la guerre.

En ce qui nous concernait, il suffisait de continuer à faire appliquer les diverses mesures prévues, mais il importait de les prendre sans délai; or, parmi celles-ci, le rappel des permissionnaires n'avait pu obtenir la veille l'assentiment du gouvernement. Ce fut seulement dans la soirée du 27, vers 18 heures, que je pus obtenir du ministre l'autorisation de prescrire télégraphiquement cette mesure dans les corps d'armée frontière et dans le gouvernement militaire de Paris ; vers minuit, la mesure fut étendue aux autres corps d'armée et à la division de Tunisie. Nous venions en effet d'apprendre que les garnisons d'Alsace-Lorraine étaient consignées et, détail caractéristique, que les «

collections de guerre » avaient été distribuées dans ces garnisons.

Dans l'ordre des mesures prévues, il y en avait une d'un caractère spécial qui nécessitait une décision gouvernementale : il s'agissait de savoir s'il y avait lieu de laisser groupées sous le commandement du résident général toutes les troupes du Maroc, tant occidental qu'oriental, ou bien d'en distraire les troupes des confins pour les rattacher au 19^e corps d'armée, en vue de leur rapatriement sur le continent. M. Messimy soumit la question au Conseil des ministres qui décida que l'on prélèverait sur le Maroc et l'Algérie le maximum d'éléments combattants compatible avec la sécurité de nos possessions nord-africaines..

Mobilisation en Autriche

La tournure que prenaient les événements ne me laissait guère d'illusions : nous allions à la guerre et la Russie allait s'y trouver entraînée en même temps que nous. Ma première pensée fut donc de resserrer la liaison avec nos alliés, et je demandai au ministre que, par tous les moyens possibles, on insistât auprès du gouvernement de Pétersbourg pour que les armées russes, conformément à nos conventions, prissent sans retard l'offensive en Prusse orientale, si le conflit se déchaînait. On sait l'importance de cette attitude offensive que nous avions demandée à nos alliés, et qu'ils nous avaient promise. Notre attaché militaire et, à ce qu'on me dit, notre ambassadeur furent priés de demander à l'État-Major russe si nous pouvions compter sur eux, en indiquant l'importance que nous attachions à leur offensive en combinaison avec la nôtre. La réponse à notre demande fut l'annonce, quand la guerre fut déclarée, du déclenchement de l'attaque russe.

Mardi 28 juillet. — Le grand souci du gouvernement français était alors de ne rien faire

qui ne fût, pour ainsi dire, la réplique d'une mesure prise en Allemagne. Cette sorte de timidité était en grande partie le résultat de l'absence du chef du gouvernement. Cependant, sous la pression des circonstances, les mesures nécessaires furent prises petit à petit. C'est ainsi que fut donné dans la nuit du 27 au 28 l'ordre de rapatrier par voie de terre ou de fer les troupes des corps d'armée de l'intérieur absentes de leurs garnisons.

Dans la matinée du 28, nous apprîmes successivement que l'ordre de mobilisation avait été proclamé en Autriche, et que le premier jour de la mobilisation dans l'empire austro-hongrois était précisément le 28 juillet. Les renseignements transmis par l'attaché militaire français de Vienne nous furent confirmés par un télégramme envoyé de Saint-Pétersbourg à l'attaché militaire russe à Paris.

D'autre part, les renseignements de sources diverses confirmaient qu'on travaillait à l'armement de guerre des places de Metz et de

Thionville, tout au moins sur la rive gauche de la Moselle (extension des réseaux de fil de fer, installation de batteries extérieures, répartition des approvisionnements, etc..) (1).

En même temps il était confirmé de divers côtés que les permissionnaires allemands avaient reçu l'ordre de rejoindre leurs corps ; un certain nombre de réservistes avaient même été convoqués en Alsace-Lorraine.

Mais le renseignement le plus important était une dépêche de notre ambassadeur à Berlin, M. Cambon, datée du 21 juillet et communiquée avec un inexplicable retard au ministère de la Guerre : « Il m'a été assuré d'ailleurs, disait M. Cambon dans sa dépêche, que, dès maintenant, les avis préliminaires de mobilisation qui doivent mettre l'Allemagne dans une sorte de garde à vous pendant les périodes de tension, ont été adressés ici aux classes qui doivent les recevoir en pareil cas. C'est là une mesure à laquelle les Allemands, étant donné leurs habitudes, peuvent recourir sans s'exposer à des indiscretions et

(1) Nous savions que le plan de mobilisation allemand spécifiait qu'en cas de tension politique, la livraison de toutes les expéditions était subordonnée à l'autorisation des commandants de corps d'armée ou de stations maritimes, que le transport de certaines denrées était suspendu et en particulier celui des vivres, munitions, combustibles pour autos, etc. Or, nous sûmes de source certaine que, dès le 26 juillet, les transports des céréales à destination de la Suisse avaient été interrompus par ordre du gouvernement; de semblables mesures avaient été prises lors de la tension politique de 1911. Les transports de céréales remontant le Rhin à destination de la Suisse avaient été arrêtés.

Nous avons donc la preuve que le gouvernement allemand avait mis en application les mesures prévues en cas de tension politique visant les restrictions à la libre circulation des marchandises, de même qu'il avait appliqué celles concernant le refoulement du matériel de chemin de fer, le rappel des permissionnaires et

des troupes en mouvement.sans émouvoir la population. Elle ne revêt pas un caractère sensationnel, et n'est pas forcément suivie de mobilisation effective, ainsi que nous l'avons déjà vu, mais elle n'en est pas moins significative. »

retour de mm. poincaré et viviani

213

On comprend toute l'importance de ce renseignement. Ainsi donc, depuis sept jours au moins, les Allemands appliquaient leur plan de mesures en cas de tension politique, sans que nous soyons arrivés à le savoir par nos moyens normaux d'investigation. De cette manière, nos adversaires pouvaient arriver à réaliser une mobilisation presque complète, étant donné que leurs corps d'armée étaient maintenus constamment à des effectifs voisins du pied de guerre. Nous étions donc en droit de redouter que, brusquement, sans déclaration de guerre, à la faveur des discussions diplomatiques, et profitant de leur avance, ils ne réalisent un coup

de vive force contre nos positions avancées. On se rappelle que cette crainte avait été pour beaucoup dans la décision prise en France, quelques mois auparavant, de renforcer la couverture.

Jusque-là, nous n'avions pris que des mesures de précaution pour ainsi dire passives. Or, maintenant, la nécessité s'imposait de mettre en place notre dispositif de couverture. Je fis valoir au ministre que la sécurité du pays nous imposait de prendre cette mesure sans retard. M. Messimy estima que nous n'avions pas encore d'indices assez nets pour motiver une telle mesure ; il pensait qu'elle serait interprétée en France et à l'étranger comme une manifestation belliqueuse susceptible d'envenimer les conversations diplomatiques ; par surcroît cette mesure lui parut si grave qu'il décida de la réserver et d'attendre, pour prendre une décision, le retour des deux présidents.

Mercredi 29 juillet. — Attendus dans la matinée du 29, M. Poincaré et M. Viviani n'arrivèrent à la

gare du Nord qu'à 13 h. 30. Ce fut au Conseil des ministres tenu à l'Elysée de 17 heures et demie à 19 heures que la question de la couverture fut examinée. Sur la proposition de M. Messimy, le gouvernement décida d'attendre encore quelques heures. Mais l'illusion que certains nourrissaient encore de voir les choses tourner d'une façon favorable ne devait plus être de longue durée. En effet, dans la nuit même, M. Isvolsky vint annoncer à M. Viviani que M. Sazonoff avait reçu le même jour, vers 15 heures, notification de la décision allemande de mobiliser ses forces armées, si la Russie ne cessait pas ses préparatifs militaires. D'ailleurs, un télégramme envoyé par notre ambassadeur de Saint-Pétersbourg venait, peu de temps après, confirmer cette nouvelle, en ajoutant que le gouvernement russe s'était décidé à ordonner la mobilisation des treize corps d'armée destinés à opérer contre l'Autriche.

Ainsi, malgré la continuation des négociations diplomatiques, il était évident, pour quiconque n'était pas prévenu, que la situation prenait

subitement un caractère très grave. Aussi, dès la réception de ces nouvelles, le président du Conseil, les ministres de la Guerre et de la Marine se rendirent à l'Elysée, pour étudier en Conseil « les mesures que la France prendrait si l'Allemagne mobilisait à son tour ».

Pour moi, il me paraissait extrêmement dangereux de temporiser ainsi; la guerre me semblait maintenant inévitable : nous avions appris dans cette journée du 29 que les transports de concentration autrichiens commenceraient le 30 juillet, et que la marche en avant de l'armée austro-hongroise se produirait vraisemblablement dans le courant de la semaine suivante ; d'autre part les corps d'armée stationnés en Bohême (8^e et 9^e corps) étaient en pleine mobilisation.

En Allemagne, la série des mesures réglementaires de tension politique continuait de se dérouler : des dispositions de couverture étaient prises sur toute la frontière d'Alsace et de Lorraine, les voies ferrées étaient gardées

militairement aux abords des gares et des ouvrages d'art depuis le 28 au soir ; des réquisitions importantes de farine avaient été faites à Metz et à Strasbourg, les ordres de rappels individuels des réservistes se multipliaient. Rien, cependant, ne laissait encore supposer qu'une classe entière ait été rappelée ; mais des renseignements de source sûre faisaient craindre qu'on ne procédât, face à la Russie, à une sorte de mobilisation secrète.

Il suffisait de connaître l'esprit méthodique des Allemands pour comprendre que toutes ces mesures qui faisaient partie du plan à appliquer en cas de tension politique conduisaient fatalement l'empire allemand vers cette guerre que Guillaume II annonçait au roi Albert en novembre 1913. Qu'on imagine avec quelle anxiété, convaincu que la guerre était imminente, je suivais les préparatifs de nos adversaires éventuels, ceux de nos alliés, le développement des événements, le groupement des forces, et les moindres indices qui nous parvenaient.

Mon anxiété se tournait plus que jamais vers la Belgique. Quelle serait son attitude? Le roi Albert a donné trop de preuves de sa loyauté à la cause alliée pour qu'il ne soit pas possible de dire aujourd'hui que, par ses attaches de famille et sa forme d'esprit, on pouvait craindre de le voir se tourner vers nos ennemis. D'autre part, le puissant parti catholique belge était germanophile. L'influence de ce parti pouvait avoir sur la décision du gouvernement belge un poids considérable. Ce sera l'éternel honneur du roi d'avoir si parfaitement traduit les aspirations de son peuple, en se rangeant à nos côtés. Il n'en reste pas moins qu'à cette date du 29 juillet, nous ne savions encore rien des intentions belges. Cependant, nous apprenions que tous les permissionnaires avaient été rappelés, qu'on continuait à armer les forts de l'Escaut et que la mise en état de défense d'Anvers était poussée activement. D'autre part, on ne signalait aucune activité spéciale ni à Namur, ni à Liège.

D'Angleterre, nous apprenions par une lettre de

notre attaché militaire que le War Office n'avait encore pris aucune mesure à la date du 26 ; les troupes étaient toujours dans les camps et la Home Fleet était maintenue à Portland, où les manœuvres navales venaient de se terminer.

En Italie, il ne semblait pas que l'armée navale eût pris aucune disposition particulière ; par contre, les troupes absentes de leurs garnisons avaient reçu l'ordre d'y rentrer ; en outre, le bruit commençait à courir du rappel des deux dernières classes.

Cependant, la perspective de la guerre, malgré les précautions prises pour ne pas alarmer l'opinion, commençait à se faire sentir dans le pays. Je n'en veux pour preuve que la démarche accomplie au ministère de la Guerre, dans cette journée du 29, par M. Devières, chef de service au Creusot. Il vint, au nom de M. Schneider, faire la communication suivante : « Le Creusot a du matériel d'artillerie prêt à être immédiatement expédié pour diverses puissances (Serbie, Italie, Roumanie, Grèce, Pérou) ; nous désirons savoir

si nous devons retarder la livraison de ces matériels ou l'accélérer, ou même si le gouvernement français n'aurait pas le désir de réquisitionner tout ou partie de ce matériel. Il désire également donner des indications sur tous les établissements qu'il peut mettre à la disposition de la guerre. M. Schneider, rentrant à Paris le soir même, se mettra dès demain à la disposition du général Joffre. »

Jeudi 30 juillet. — Le 30 juillet au matin, M. Schneider se présenta en effet dans le cabinet du ministre, où je me trouvais. Je me souviens que dans le courant de la conversation, je dis au directeur du Creusot : « Des canons nous seront, en effet, très utiles ; mais, avant tout, nous avons besoin de munitions. Il faut que les usines métallurgiques se mettent à l'œuvre immédiatement. » J'eus, d'ailleurs, l'impression que mon appel ne produisit pas d'effets immédiats. J'aurai l'occasion de revenir sur cette question importante dans un chapitre ultérieur de ces souvenirs.

La nuit du 29 au 30 juillet nous apporta des renseignements confirmant nettement nos prévisions en ce qui concernait la préparation des Allemands à la guerre. D'une part, le renforcement de la couverture était certain : à Fontoy, à Moyeuvre, à Saint-Privat, à Verneville et Gorze, à Novéant et à Delme, à Château-Salins et à Dieuze, au sud de Sarrebourg, dans les vallées de la Bruche et d'Oderen, on nous signalait que les positions étaient occupées et renforcées par des travaux de campagne ; des patrouilles étaient poussées jusqu'à la frontière ; dans toutes les places de la frontière, les divers travaux complémentaires de mobilisation étaient commencés : déboisement, construction de batteries, plantation de réseaux de fil de fer ; en arrière, des troupes étaient venues renforcer dans la journée du 29 les garnisons de Cologne, Trêves, Sarrebourg et Strasbourg ; les gares étaient occupées militairement, les bureaux télégraphiques renforcés, les routes conduisant en France étaient barrées, les voyageurs étaient soigneusement interrogés, les automobiles ne

circulaient qu'avec des permis.

En somme, nous suivions pas à pas, dans l'ordre même où nous le connaissions, le déroulement des mesures de précaution que les Allemands avaient prévues dans un rapport parvenu à notre connaissance. Nous ne pouvions donc douter, en ce qui nous concernait, de la suite fatale de ces préparatifs. Ce fut cette certitude que les Allemands, avec leur esprit méthodique, appliquaient point par point leur programme, qui me donna la conviction de la guerre inévitable, et me montra la nécessité de nous y préparer nous-mêmes sans retard.

Or, en face de cette situation menaçante, nous n'avions pratiquement réalisé aucune mesure de défense, puisque la mise en place de la couverture n'avait pas encore été accordée par le gouvernement. Lorsque je vis M. Messimy dans la matinée du 30, j'insistai à nouveau sur la nécessité absolue pour le gouvernement de prendre cette décision. Il se rendit au Conseil des ministres où il fit part à ses collègues de mon

insistance. La séance fut fort longue ; après plusieurs heures de délibération, le ministre me fit enfin connaître que, par crainte de desservir la cause de la paix, le Conseil avait autorisé la mise en place des troupes de couverture avec les réserves suivantes : seules feraient mouvement les unités pouvant se rendre sur leur emplacement par voie de terre ; aucun mouvement par chemin de fer n'était autorisé. Aucune convocation de réservistes ne devait être faite pour le moment; on ne devait pas avoir recours aux réquisitions ; c'est par achats à l'amiable que l'armée pourrait se procurer les chevaux de complément qui lui étaient nécessaires. Enfin, les troupes de couverture devaient être maintenues à 10 kilomètres de la frontière pour empêcher tout contact entre patrouilles allemandes et françaises.

Lorsque le ministre m'eut communiqué ces décisions, je m'élevai vivement contre la non-convocation des réservistes et contre la limitation de la couverture aux seules troupes faisant

mouvement par voie de terre ; je lui représentai que cette demi-mesure était insuffisante pour nous mettre à l'abri d'un coup de force dirigé contre notre frontière. En ce qui concernait la réserve des 10 kilomètres, je fis peu d'objections, me rendant compte des raisons qui l'avaient motivée, estimant d'ailleurs que cette mesure n'était pas de nature à compromettre ni notre mobilisation, ni les opérations ultérieures. Mes objections furent sans effet ; la décision avait été prise en Conseil des ministres ; M. Messimy ne pouvait revenir sur elle de sa propre autorité. Tout ce que je pus obtenir fut que les troupes à embarquer seraient rapprochées des gares. En outre, je fis observer que l'obligation de nous retirer à 10 kilomètres de la frontière était trop rigide, et j'obtins l'autorisation de dessiner moi-même la ligne à ne pas dépasser.

Ce fut vers 17 heures que le ministre signa l'ordre de mise en place de la couverture adressé aux 2^e, 6^e, 7^e, 20^e et 21^e corps d'armée, peu de temps d'ailleurs après qu'il eut appris du préfet de

Nancy la violation de la frontière à Xures.

Après plusieurs retouches, l'ordre envoyé fut ainsi conçu :

« Exécutez mesures préparatoires aux opérations n° 24 exercice mobilisation garnisons extrême frontière visées par Annexe II à Instruction 15 février 1909 ;

« Cette mesure s'appliquera également à toutes les garnisons de votre corps d'armée.

« Jusqu'à nouvel ordre, et sauf cas attaque brusquée, aucun appel de réservistes ne devra être fait.

« Les troupes devant faire mouvement de couverture par voie ferrée se tiendront prêtes à embarquer. Les troupes faisant mouvement de couverture par voie de terre gagneront sans délai emplacements prévus en cas d'attaque brusquée. Toutefois, pour des raisons diplomatiques, il est indispensable qu'aucun incident ne se produise de notre fait. En conséquence, aucun élément ni aucune patrouille ne devra, sous aucun prétexte,

approcher de la frontière, ni dépasser la ligne
Hussigny exclu, Mercy-le-Haut, Murville,
Mainville, Anoux, Lubey, Abbeville, Labry,
Jarny, Friaucourt, Brainville, Hannonville-au-Pas-
sage, Sponville, Xonville, Dampvitoux,
Rambercourt-sur-Mad, Villcey-sur-Trey, Pont-à-
Mousson, Atton, Sainte-Geneviève, Lixières,
Mont-Toulon, Mont-Saint-Jean, La Rochette,
Grand-Mont d'Amance, La Neuvelotte, Reme-
reuil, Bauzemont, la Neuville-aux-Bois,
Blemerey, Do-mèvre, Bremenil, Allarmont,
Moussey, Scnones, Saint-Jean d'Ormont,
Neuvillers-sur-Fave, Laveline, Fraize, Grand-Val
tin, Longemer, la Bresse, Cornimont, Bussang,
Saint-Maurice, Ballon de Servance, Giromagny,
Etuefont Haut, Saint-Germain, Fontenelle et
Charmois. »

Les renseignements reçus dans l'après-midi du 30
ne firent que confirmer ceux que nous
possédions déjà concernant la mise en place de la
couverture allemande. Nous apprîmes en même
temps le départ de Kiel vers l'Est de la flotte

allemande. D'Autriche, nous apprenions que, depuis le 28 juillet, la mobilisation de 8 corps d'armée était en plein développement et que les premiers transports de concentration devaient commencer le 30. De Belgique, on nous confirmait que les permissionnaires avaient été rappelés et qu'on s'occupait surtout de la mise en état de défense d'Anvers, sans qu'aucune activité fût signalée ni à Namur ni à Liège ; enfin, les trois dernières classes semblaient devoir être rappelées. D'Italie, on nous faisait connaître que l'esprit de la nation semblait opposé à une intervention militaire aux côtés de l'Autriche, et que les derniers événements avaient, au contraire, amené un mouvement marqué en notre faveur. Quatre classes de réservistes étaient rappelées pour le 1^{er} août.

En somme, le 30, en comparant les mesures prises en France et celles que nous savions déjà réalisées en Allemagne (ce qui constituait un minimum), nous constatons que, si en France et en Allemagne les permissionnaires et les troupes

absentes de leurs garnisons avaient été rappelés, si les ouvrages d'art étaient dans les deux pays à l'abri d'un attentat, par contre l'Allemagne avait pris une forte avance par les mesures suivantes :

Dispositions de couverture renforcée des VIII^e, XVI^e, XXI^e et XV^e corps d'armée ;

Installation à proximité de la frontière de troupes de couverture occupées à l'exécution de travaux de fortification de campagne, et installation de batteries;

Armement des places de la frontière, déboisements, construction de batteries intermédiaires et extérieures, réseaux de fil de fer, répartition des munitions, renforcement en matériel ;

Rappel de réservistes par convocation individuelle ;

Rappel des réservistes des classes 1903 à 1911, demeurant à l'étranger ;

Convocation des officiers de réserve :

Gares occupées militairement ;

Routes de France barrées et gardées.

Les chances de guerre me paraissaient maintenant si nombreuses, que je décidai de constituer, sans plus attendre, le noyau de mon futur grand quartier général, et, en particulier, de réunir les officiers du Bureau des opérations ; de cette façon, ils pourraient suivre les événements dès leur origine. Ce fut donc le 30 juillet que je convoquai les officiers qui devaient en faire partie, et ce fut le lendemain 31, dans la Salle des Maréchaux du ministère de la Guerre, qu'il commença de fonctionner. Le général Berthelot, Aide-Major chargé des opérations, avait sous ses ordres le colonel Pont et un certain nombre d'officiers parmi lesquels Maurin, Brécard, Fétizon, Bel, Alexandre et Buat.

Vendredi 31 juillet — Toute la matinée du 31 fut consacrée à un long Conseil des ministres, qui dura de 9 heures à midi ; il n'y fut question que des mesures financières envisagées en vue des graves événements que l'on voyait se rapprocher.

Cependant, il était manifeste que les négociations tournaient définitivement mal, et j'étais anxieux de voir enfin la couverture tout entière en place, en attendant la mobilisation totale qui ne pouvait plus tarder. Je savais que M. Viviani hésitait toujours; par contre, M. Poincaré paraissait plus résolu à prendre ces décisions nécessaires.

Or, vers 14 heures, nous apprîmes la nouvelle de l'ultimatum adressé le 29 juillet dans l'après-midi par l'Allemagne à la Russie.

Dans ces conditions, mon devoir était de mettre nettement le gouvernement en face de ses responsabilités. Je rédigeai donc une note qui faisait état des derniers renseignements reçus ; je remis cette note à 15 h. 30 au ministre de la Guerre au moment où il partait pour le Conseil des ministres, en le priant d'en donner connaissance au Conseil; cette note était ainsi conçue :

« Les mesures prises jusqu'ici suivent de loin les mesures analogues prises par les Allemands, surtout depuis quarante-huit heures.

« Ils continuent. Non contents d'avoir mis en place les éléments de couverture sur toute la frontière, les gros des VIII^e, XVI^e, XXI^e, XV^e et XIV^e corps ont été réunis à proximité de la frontière ; d'autre part, des mouvements de troupes par voie ferrée, venant des territoires des XI^e et XVIII^e corps, semblent indiquer un renforcement de la couverture.

« Des appels de réservistes ont eu lieu, et des achats et réquisitions de chevaux se produisent un peu partout.

« En l'état actuel, il ne nous est plus possible de procéder à l'application de nouvelles mesures de détail autres que celles déjà ordonnées, sans apporter un trouble profond dans les dispositions prévues pour les troupes de couverture et la mobilisation, notamment en ce qui concerne le service des chemins de fer. Si l'état de tension continue, et si les Allemands, sous le couvert de conversations diplomatiques, continuent l'application de leur plan de mobilisation dont ils poursuivent l'exécution en évitant d'en prononcer

le nom, il est absolument nécessaire que le gouvernement sache qu'à partir de ce soir, tout retard de vingt-quatre heures, apporté à la convocation des réservistes et à l'envoi du télégramme de couverture, se traduira par un recul de notre dispositif de concentration, c'est-à-dire par l'abandon initial d'une partie de notre territoire, soit de 15 à 20 kilomètres par jour de retard.

« Le commandant en chef ne saurait accepter cette responsabilité. »

En même temps que je remettais cette note, j'insistai vivement auprès du ministre : je lui démontrai la répercussion que tout retard dans les premiers transports de couverture devait fatalement amener dans les transports de concentration; je lui rappelai que tous nos renseignements concordaient pour montrer que les troupes allemandes de l'intérieur affluaient sans arrêt vers la frontière, que les employés allemands des gares de la frontière française étaient rappelés, que les automobiles passant de

France en Allemagne étaient arrêtées et saisies, que les communications téléphoniques à travers la frontière étaient supprimées, que les voies ferrées étaient occupées à Pagny, Avricourt et Montreux-Vieux et les locomotives françaises saisies. Le ministre reconnut que l'ordre de mise en route de la couverture ne pouvait plus être différé, et que le gouvernement ne pouvait plus que se rendre à l'évidence. Je réunis aussitôt les chefs des bureaux intéressés par cette mesure, et je leur donnai mes instructions. En particulier, tous les services des chemins de fer devaient être avertis immédiatement d'avoir à procéder à la formation des trains et à leur envoi aux points d'embarquement. Le Conseil des ministres se réunit à 17 heures et prit connaissance de ma note. Cette fois, M. Viviani l'approuva. Il était à ce moment 17 h. 15. Cependant, le Conseil des ministres prit la décision de ne donner encore qu'une demi-satisfaction à mes demandes : si je fus enfin autorisé à lancer le télégramme destiné à mettre en place la couverture, on me refusa l'autorisation de rappeler les réservistes. Quoi

qu'il en soit, il était 17 h. 40 exactement lorsque fut expédié le télégramme : « Faites partir troupes de couverture. L'heure initiale est fixée à 21 heures. » J'avoue que je ressentis un grand soulagement à ce moment.

ASSASSINAT DE JAURÈS

Il était temps. Peu après que ce télégramme fut parti, l'ambassadeur d'Allemagne, M. de Schoen, se présentait au Quai d'Orsay et annonçait à M. Viviani que l'empereur avait décidé le jour même à midi de déclarer l'état de danger de guerre. En outre, il annonçait la mobilisation générale de la Russie, et demandait quelle serait l'attitude de la France en cas de conflit entre l'Allemagne et la Russie.

En apprenant ces graves nouvelles, j'insistai derechef auprès du ministre de la Guerre pour que la décision de la mobilisation générale fût prise immédiatement; elle me paraissait urgente. M. Messimy me promit d'insister auprès du

Conseil qui se réunit dans la soirée.

En effet, à 21 heures un nouveau Conseil des ministres — le troisième de la journée — se réunit. Pendant qu'il avait lieu, on apprit l'assassinat de Jaurès. Ce monstrueux attentat fit redouter des troubles, et je reçus aussitôt l'ordre du gouvernement de contremander l'embarquement de la brigade de cuirassiers de Paris. La première division de cavalerie, à laquelle cette brigade appartenait, s'embarqua donc pour la frontière avec deux brigades seulement. Le lendemain, grâce à la sagesse de la population, on acquit la certitude que l'ordre ne serait pas troublé : l'approche du danger avait refait l'union de tous les Français. Il fut, en conséquence, décidé que la brigade de cuirassiers s'embarquerait le 2 août pour rejoindre sa division de cavalerie.

Quant à la question qui me préoccupait, celle de l'ordre de la mobilisation générale, il était maintenant trop tard pour que le premier jour pût être fixé avant le 2 août minuit. Le Conseil des

ministres résolut donc d'attendre encore quelques heures, tout en me donnant l'assurance que, si aucune amélioration ne se produisait dans la situation, l'ordre serait donné avant 16 heures, limite extrême permettant de le transmettre dans la soirée jusque dans les plus lointaines communes, et d'en assurer l'exécution dès le lendemain matin. J'obtins l'autorisation du ministre d'envoyer un ordre préparatoire à tous les corps d'armée, qui partit le 1^{er} août à une heure du matin, ainsi conçu : «

Vraisemblablement, l'ordre de mobilisation sera lancé aujourd'hui 1^{er} août dans l'après-midi. Faites procéder immédiatement à toutes opérations intérieures de nature à faciliter mobilisation. »

Samedi 1^{er} août — La situation était maintenant si grave qu'il ne semblait plus possible que les choses pussent s'arranger. Il était donc indispensable maintenant de mobiliser l'armée, c'est-à-dire de rappeler les réservistes. Je jugeai nécessaire de mettre le gouvernement au courant

de la situation et de lui faire connaître les responsabilités qu'il encourrait en retardant l'appel des réservistes. Je rédigeai, en conséquence, une deuxième note que je remis le 1^{er} août à 9 heures du matin au ministre pour lui exposer l'état de la question :

NOTE AU MINISTRE DE LA GUERRE

« Les graves inconvénients signalés hier en ce qui concerne le retard apporté au départ des troupes de couverture se font jour avec plus de valeur encore, si l'on retarde l'ordre de mobilisation générale. Les préparatifs allemands continuent, en effet, suivant un plan bien établi dont nous connaissons les bases, d'après un rapport parvenu entre nos mains et établi par le Grand Etat-Major allemand. Il est dit notamment « que l'on pourra procéder sur simple avis et sans attendre l'ordre de mobilisation, à une mobilisation discrète du personnel et du matériel de complément, par convocation de réservistes et

par achat ou réquisition de chevaux, de manière à pouvoir commencer les transports de guerre des corps d'armée de l'intérieur dès réception de l'ordre de mobilisation; que la préparation discrète de la mobilisation, les dispositions prises pour la convocation, les transports, les mesures de sécurité (publication de la loi sur les réquisitions avant le commencement de la mobilisation) et l'exécution rapide des transports stratégiques, nous assurent des avantages qu'il sera difficile aux armées des autres nations de réaliser dans la même mesure ; que le but vers lequel il faut tendre est de prendre l'offensive avec une grande supériorité, dès les premiers jours ; les dispositions arrêtées dans ce sens permettent d'espérer que l'offensive peut être prise aussitôt la concentration complète de l'armée du Bas-Rhin. Un ultimatum à brève échéance, que doit suivre immédiatement l'invasion, justifiera suffisamment notre action au point de vue du droit des gens... etc.

« Tout cela se précise d'après les renseignements

reçus :

« Cinq classes de réservistes sont convoquées pour le 2 août au plus tard ; les réquisitions et achats de chevaux ont commencé dès le 30 juillet, peut-être avant.

« On peut donc dire que le 4 août, même sans ordre de mobilisation, l'armée allemande sera entièrement mobilisée, réalisant déjà sur la nôtre une avance de quarante-huit heures et peut-être de trois jours. »

En remettant cette note au ministre, je lui montrai une fois de plus l'impérieuse nécessité de décréter la mobilisation. Chez nous, en effet, la mobilisation ne peut se faire petit à petit, sournisement pour ainsi dire, comme chez les Allemands : elle se faisait tout d'un bloc. En quittant le ministre, je lui rappelai que le dernier délai pour donner l'ordre de mobilisation générale expirerait à 4 heures du soir. En me donnant l'assurance qu'il serait mon interprète ardent auprès du gouvernement, M. Messimy partit pour se rendre au Conseil des ministres.

Cette réunion dura jusqu'à midi. Pendant qu'elle se tenait, on apprit que le gouvernement italien avait décidé de garder la neutralité en cas de conflit, en restant fidèle à la convention secrète Prinetti-Delcassé de 1902. Aussitôt que cette nouvelle importante me parvint, c'est-à-dire vers 10 heures du matin, je fis envoyer aux 14^e et 15^e corps d'armée des instructions complémentaires leur prescrivant que, si la mobilisation générale était ordonnée, les troupes de couverture du sud-est resteraient dans leurs lieux de mobilisation, prêtes à être embarquées pour le nord-est.

Ce fut également pendant ce Conseil que M. Viviani alla recevoir l'ambassadeur d'Allemagne qui avançait le rendez-vous demandé par lui la veille. Lorsqu'il revint prendre sa place parmi ses collègues, M. Viviani ne cacha pas que malgré les vagues assurances données par M. de Schoen, il se rangeait à mon avis, et était prêt, en présence des dangereux préparatifs allemands, à signer l'ordre de mobilisation générale; Toutefois, pour conserver jusqu'à la dernière

minute la possibilité d'un arrangement, le président du Conseil demanda au ministre de la Guerre de garder cet ordre entre ses mains jusqu'à l'extrême limite de temps qui permettrait de fixer au 2 août minuit le premier jour de la mobilisation.

L'ordre fut signé de MM. Poincaré, Viviani, Augagneur et Messimy et confié à ce dernier.

A 15 h. 30, l'heure fatale étant arrivée, j'envoyai le général Ebener le chercher, A 15 h. 55, les télégrammes préparés étaient déposés au bureau central des postes et télégraphes de la rue de Grenelle et expédiés immédiatement dans toute la France : « Le premier jour de la mobilisation est le dimanche 2 août. »

Peu de temps après, je communiquai l'ordre de mobilisation au 4^e bureau, pour qu'il fût immédiatement transmis aux Commissions de réseau.

Presque aussitôt après, par un scrupule de conscience sans doute, le ministre me demanda

de rappeler l'interdiction formelle pour tous les détachements de dépasser la ligne que j'avais fixée le 30 juillet. Le soir même, vers 10 heures, sur la demande expresse du Président de la

République (1), la même recommandation fut faite à nouveau sous la forme la plus impérative ; il y était spécifié que quiconque franchirait cette ligne serait passible du Conseil de guerre. Il s'agissait en effet, de ne donner aux Anglais aucun prétexte pour nous dérober leur collaboration.

Dans ce Conseil tenu dans la matinée du 1^{er} août, une question de la plus haute importance avait été soulevée. Il s'agissait de l'attitude que nous aurions à tenir vis-à-vis de la Belgique, dans l'hypothèse de la guerre. L'assurance que nous respecterions la neutralité belge avait été donnée le 31 juillet dans l'après-midi par notre ministre à Bruxelles à M. Davignon, ministre des Affaires étrangères belge. Avisé de cette déclaration par M. Messimy, je fis remarquer à ce dernier que celle-ci était trop absolue et qu'il y aurait lieu de

réserver le cas où cette neutralité ne serait pas respectée par l'Allemagne. Le Conseil reconnut le bien-fondé de cette observation et donna l'ordre, le 1^{er} août, au ministre de France, M. Klobukowski, de déclarer au gouvernement belge que si le gouvernement français entendait respecter la neutralité belge, la France, pour assurer sa propre défense, pourrait être amenée à modifier son attitude, dans le cas où la neutralité belge ne serait pas respectée par une autre puissance.

D'autre part, la question du respect de la neutralité luxembourgeoise venait aussi se poser dans cette même journée du 1^{er} août. En effet, M. Eyschen, ministre d'État à Luxembourg, demandait au gouvernement français une assurance de neutralité semblable à celle qui avait été donnée à la Belgique. Le gouvernement français répondit sur-le-champ qu'il entendait respecter la neutralité du Grand-Duché. Cependant la violation de cette neutralité par l'Allemagne était de nature à obliger la France à

s'inspirer désormais du seul souci de sa défense et de ses intérêts.

(1) Il était, en effet, revenu aux oreilles du Président qu'un escadron de uhlans et un escadron de chasseurs à cheval s'étaient trouvés nez à nez dans le secteur du 20^e corps.

Ainsi, le 1^{er} août au soir, à l'instant où allait commencer notre mobilisation générale, il nous était interdit de prendre pour la concentration de nos armées aucune mesure qui pût laisser croire à une intention de notre part de violer les territoires belge et luxembourgeois. Toutefois, dans le cas où les Allemands viendraient à violer eux-mêmes ces deux neutralités, et sous la réserve que le gouvernement français nous y autoriserait alors, nous devons nous mettre en mesure d'utiliser ces nouveaux champs de bataille.

Donc, l'incertitude la plus absolue planait à ce moment sur nos possibilités. Il nous suffisait donc, pour l'instant, de laisser se dérouler les premiers transports prévus dans notre plan qui

correspondait justement à l'hypothèse de la non-violation de la Belgique et du Luxembourg. D'ailleurs, les premiers transports de concentration ne devant commencer que le 6 août, il restait encore quatre jours pleins avant de prendre la décision de varianter la concentration et de remonter vers le nord l'aile gauche de notre dispositif.

Telles étaient mes dispositions d'esprit dans cette soirée du 1^{er} août où nous apprîmes successivement que l'Italie avait déclaré à l'ambassadeur d'Allemagne qu'elle ne pourrait participer à la guerre, si elle survenait, en raison du caractère agressif qu'elle revêtait du fait de l'Allemagne et de l'Autriche, puis vers 23 heures, la déclaration de guerre de l'Allemagne à la Russie.

Lettre du général Lanrezac

C'est à ce moment que je pris connaissance de la lettre dans laquelle le général Lanrezac

m'exposait la manière dont il envisageait l'exécution de la mission qui lui était confiée en cas de guerre. Au milieu des événements de cette importante journée, cette lettre m'apparut hors de propos ; en effet, il était prématuré de discuter avec l'un des commandants d'armée d'une situation stratégique encore mal précisée. Après avoir admis comme probable l'éventualité où l'aile droite allemande serait orientée vers Sedan, le général Lanrezac étudiait le cas où celle-ci marcherait sur Givet et plus au nord. Dans ce cas, « il est clair, disait-il, qu'une fois la 5^e armée engagée dans la direction de Neufchâteau, elle ne pourrait parer à cette dernière éventualité qui n'est envisagée ici que pour mémoire. »

Il faut remarquer que dans ce mémoire écrit par le général Lanrezac le 31 juillet, il n'était fait état ni des forces anglaises, ni des forces belges. En outre, on sait que si je n'avais pas cru devoir communiquer par écrit aux commandants d'armée les diverses formes que pourrait prendre notre manœuvre stratégique, celles-ci n'en

avaient pas moins fait l'objet d'études approfondies. En particulier, dans l'hypothèse envisagée par le général Lanrezac, on se rappelle que la manœuvre devait consister à faire tête aux colonnes ennemies dans la région à l'est d'Hirson et de Maubeuge, tandis que, par une marche menée vers le nord à travers le Luxembourg belge, nous porterions un coup dans le dispositif ennemi, en menaçant les communications de son aile droite. Mais il était encore trop tôt pour prendre une décision : le groupement des alliances n'était pas encore précisé. Si nous pouvions espérer le concours anglais, nous n'en étions pas encore certains, et seule la non-coopération de l'armée britannique pouvait être de nature à nous faire étendre notre gauche vers le nord.

La lettre du général Lanrezac, qui visait sans doute à attirer mon attention sur une question dont l'importance ne m'avait pas échappé, demeura donc sans réponse.

CHAPITRE II

La mobilisation. — La concentration. — La Belgique et l'Angleterre entrent dans la guerre à nos côtés. — Les premières rencontres en Alsace. — 2 août-16 août 1914.

Dimanche 2 août. — Dans la nuit du 1^{er} au 2 août, toutes les communications téléphoniques et télégraphiques avec l'Allemagne furent interrompues ; il en résulta pour nous de sérieuses difficultés pour savoir ce qui se passait de l'autre côté de la frontière : c'est ainsi que le matin du 2, nous ne pûmes acquérir la certitude que l'ordre de mobilisation avait été lancé la veille au soir de Berlin ; ce ne fut qu'assez tardivement que nous en eûmes la confirmation.

Les premiers comptes rendus qui m'arrivèrent me signalaient la bonne continuation des transports de couverture. Il devenait maintenant urgent de fixer leur mission aux troupes ainsi débarquées. La question des 10 kilomètres était venue compliquer la situation, car nous avions dû

abandonner des positions que nous serions sans doute obligés de reprendre plus tard au prix de luttes coûteuses. Or, la situation générale me paraissait suffisamment éclaircie pour qu'il fût possible de reprendre pied dans cette zone interdite. J'exposai mon point de vue au ministre. Mais, en raison des assurances renouvelées que le gouvernement français avait données aux cabinets de Bruxelles et de Luxembourg, aussi bien que de l'incertitude de la situation diplomatique, M. Messimy estima qu'il était plus nécessaire que jamais de n'avoir aucun incident de frontière ; il lui parut seulement possible de réduire à 2 kilomètres la bande frontière interdite. Il me promit d'ailleurs de soumettre la question au Conseil des ministres.

Violation de la Belgique

Or, au début de l'après-midi, la nouvelle parvint à Paris que la frontière française avait été violée en

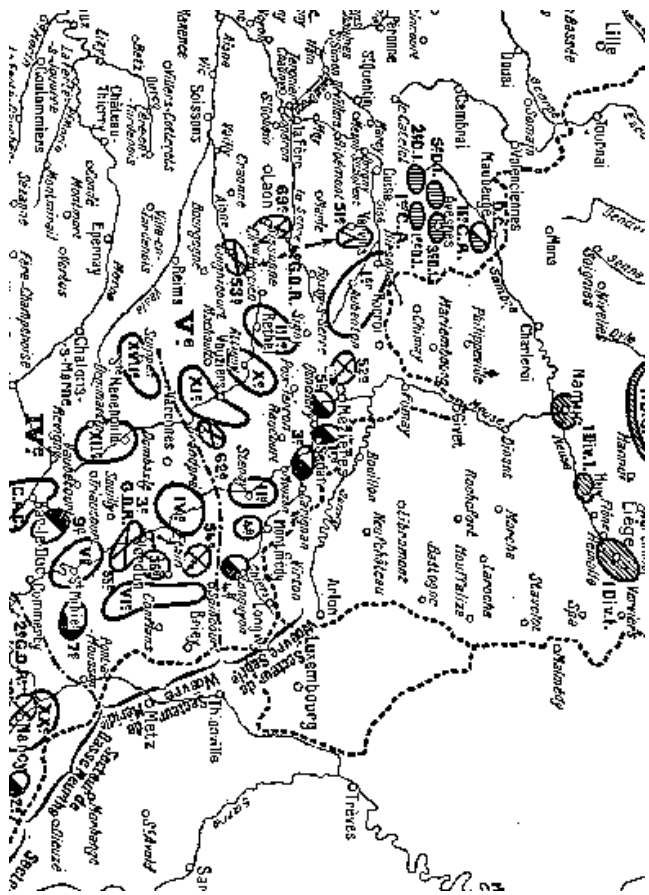
plusieurs endroits, notamment à Longwy et près de Cirey ; en outre, on apprenait que trente-cinq autos allemandes chargées d'officiers et de soldats allemands étaient entrées à Luxembourg. Ces circonstances parurent sans doute déterminantes au gouvernement français, car, dès 14 heures, le général Belin reçut du ministre un coup de téléphone lui faisant connaître que le gouvernement « rendait au général commandant en chef *liberté absolue* de mouvement pour l'exécution de ses prévisions, dussent-elles conduire au franchissement de la frontière allemande. »

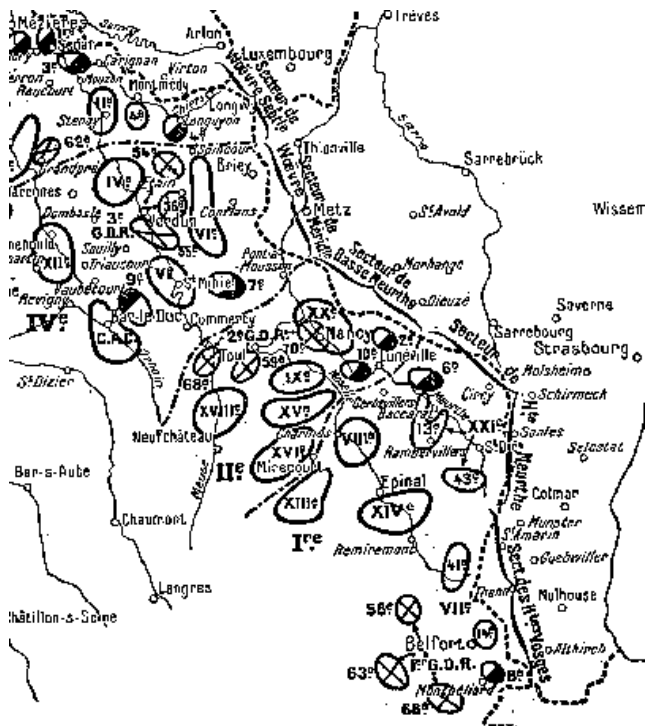
C'est dans ces conditions que, dans la soirée du 2 août, j'adressai à tous les commandants de secteur l'Instruction générale pour la couverture : elle affirmait mon dessein de ne prendre l'offensive que toutes forces réunies et précisait, malgré l'autorisation qui m'était donnée, qu'afin de laisser aux Allemands l'entière responsabilité des hostilités, « la couverture devrait se borner à rejeter au delà de la frontière toute troupe

assaillante, sans la poursuivre plus loin, et sans entrer sur le territoire adverse. »

Dans la matinée du 2 août, la nouvelle de la violation de la Belgique était parvenue à Paris : si elle était confirmée, elle présentait un intérêt tout particulier, car elle paraissait indiquer un prolongement de l'action ennemie largement au nord de la région de Verdun. Dès le début de l'après-midi, nous reçûmes des précisions telles sur les forces allemandes au nord de la ligne Thionville-Verdun, que la violation du Grand-Duché ne pouvait plus être mise en doute.

**CONCENTRATION DES ARMEES BELGE,
BRITANNIQUE et FRANÇAISE**





Ainsi, de par la volonté de l'ennemi, et conformément aux termes mêmes de notre déclaration à M. Eyschen, un nouveau théâtre d'opérations nous était ouvert ; bien plus, la présence d'éléments du VIII^e corps allemand signalée dans la région de Malmédy pouvait laisser prévoir que le champ de bataille de Belgique ne tarderait sans doute pas à s'ouvrir également devant nous. J'entrevois dès lors la possibilité de la manœuvre à travers la Belgique qui m'avait toujours paru la plus avantageuse, et dont j'avais entretenu le gouvernement dès le mois de février 1912. Cette probabilité, et en tout cas, la possibilité d'agir par le Luxembourg dès maintenant acquise, entraînait évidemment une modification au plan de concentration, en reportant vers le nord le centre de gravité de nos forces de gauche.

Or, il n'était pas possible de déplacer la gauche de la 5^e armée, puisqu'il fallait réserver aux Anglais la zone du Cateau qui, d'après nos conventions d'avant-guerre, leur était réservée.

Dans ces conditions, la seule solution, bien que les transports de concentration ne dussent commencer que le 6 août, était d'appliquer la variante préparée au plan XVII. Cette décision avait pour objet, en faisant appuyer sur sa gauche le gros de la 5^e armée, de préparer l'entrée en ligne de l'armée de réserve, la 4^e, entre les 3^e et 5^e armées, afin qu'elle puisse passer tout entière au nord de Verdun.

Dès le 2 au soir, je donnai l'ordre d'exécuter cette variante.

Cette décision avait, sans doute, pour effet d'engager de bonne heure l'emploi de la principale masse de réserve ; mais, il restait encore à ma disposition la 44^e division alpine et les deux divisions d'Algérie ; en outre, les deux groupes de divisions de réserve placés aux ailes représentaient à mes yeux des troupes disponibles ; enfin, la 67^e division de réserve demeurait aux ordres du ministre dans la région de Châlons ; pour grossir mes réserves, je

demandai à M. Messimy l'autorisation de disposer de cette unité dès qu'elle serait prête : il me l'accorda.

Galliéni appelé à Paris

Ce fut encore le 2 août que je reçus la visite du général Galliéni rappelé d'urgence à Paris. Sur ma proposition, le Président de la République l'avait désigné deux jours auparavant pour me remplacer au cas où, pour une cause quelconque, je serais devenu indisponible. Au cours de cette visite, je lui appris cette désignation dont il venait d'être l'objet ***sur ma demande***, et qu'il ignorait encore, lui disant ma satisfaction de cette marque de confiance qu'il venait de recevoir.

Peu de temps après cette visite, le ministre me fit pressentir au sujet de la place que le général Galliéni devrait occuper : à côté de moi au grand quartier général ou bien à Paris. Je répondis que la première solution ne me semblait pas

convenir. J'avais été le subordonné de Galliéni à Madagascar ; il était à son tour devenu le mien ; en sorte que sa présence sans attributions définies à mon quartier général pouvait être gênante pour nous deux. Cela ne m'empêchait pas de penser que sa fermeté de caractère et son autorité sur les commandants d'armée feraient de lui un excellent commandant en chef le jour où il aurait toutes les responsabilités de ma charge et la liberté du choix de ses conseillers. Pour toutes ces raisons, je fis connaître au ministre que je ne désirais pas la présence du général Galliéni à mes côtés.

Lundi 3 août — L'attitude de l'Angleterre ne laissait pas de nous inquiéter. Il semblait bien qu'elle nous avait promis l'appui de sa flotte. Mais jusqu'où irait cet appui ? En particulier, nos côtes désarmées du Nord seraient-elles mises à l'abri d'un débarquement ? Question d'importance sur laquelle nous n'avions encore que des renseignements trop vagues. Aussi, dès le 3 au matin, j'envoyai un de mes officiers (1) au

ministère de la Marine pour s'y renseigner. Il y apprit que la flotte britannique avait reçu l'ordre de couvrir nos côtes de la Manche et de la mer du Nord, et qu'en Méditerranée, la flotte anglaise en liaison avec la nôtre, recherchait les deux croiseurs allemands qui venaient de bombarder nos côtes d'Algérie.

(1) Le lieutenant-colonel Brécard, du 3^e bureau du G. Q. G.

Lorsque je reçus ces importantes nouvelles, je n'eus plus de doute que l'Angleterre nous apporterait aussi bien sur terre que sur mer le concours que nous espérions, car il semblait impossible que, dans un pareil conflit, un pays comme l'Angleterre fît la guerre à demi. C'était très important pour nous. D'ailleurs, presque en même temps, j'appris l'ultimatum envoyé la veille au soir par l'Allemagne à la Belgique, ainsi que la réponse faite par le gouvernement belge à

cette insolente menace. Il n'était pas difficile de prévoir que l'Angleterre serait obligée d'intervenir dans une lutte où la Belgique se trouvait ainsi entraînée.

Dans le courant de l'après-midi du 3 août, je réunis les commandants d'armée ; ils étaient tous présents, à l'exception des généraux de Castelnau et Ruffey. Il était encore trop tôt pour annoncer formellement mon dessein d'opérer en Belgique : trop d'inconnues restaient à résoudre. Je me bornai à indiquer les grandes lignes de la manoeuvre probable, c'est-à-dire ma combinaison de deux attaques, l'une en Lorraine et l'autre au nord de la ligne Verdun-Toul. En outre, j'indiquai que les armées de droite et particulièrement celle destinée à agir en Lorraine auraient pour mission principale de retenir le plus grand nombre de corps d'armée ennemis possible au profit de l'action de gauche. Enfin, j'appris aux commandants d'armées que, selon toute probabilité, l'armée de Lorraine, la II^e, aurait à mettre deux corps d'armée à ma

disposition pour renforcer l'action de nos forces de gauche.

Mardi 4 août — La grande inconnue restait toujours la situation internationale, c'est-à-dire le groupement des forces européennes qui devait déterminer nos possibilités de manœuvre.

De Russie, nous ne savions, pour le moment, à peu près rien.

Le 4 dans la matinée, nous apprîmes la neutralité officielle de l'Italie si précieuse pour nos transports d'Algérie et du Maroc. L'intervention à nos côtés de l'Angleterre devenait si probable au cours de cette même journée, qu'à 17 heures, le ministre envoya des instructions aux commandants de Boulogne, de Rouen et du Havre, en prévision des débarquements à prévoir dans ces ports.

Du côté belge, les événements se précipitaient. La nouvelle que les Allemands avaient violé la frontière, avait commencé de courir dès le 3 au soir dans les milieux officiels de Bruxelles. Mais

certains avis donnaient à entendre que le fait matériel était encore discuté, que les partisans d'une entente avec les Allemands étaient fort nombreux et puissants en Belgique, et, d'ailleurs, on pouvait redouter que, par de fausses nouvelles, l'Allemagne ne cherchât à nous faire violer les premiers la neutralité belge. La plus grande circonspection était donc encore nécessaire. Le bruit courut d'ailleurs dans la journée avec persistance que les Belges se montreraient tout aussi hostiles à notre entrée sur leur territoire qu'à celle des Allemands.

Opération en haute-Alsace

Si la situation n'était pas encore complètement éclaircie à notre gauche, il n'en allait pas de même à notre droite. On sait que la directive pour la concentration avait prévu qu'une fraction de la 1^{re} armée pénétrerait en Haute-Alsace en direction générale de Colmar, et que l'ordre

d'exécution pourrait être donné dès le quatrième jour de la mobilisation. Notre manœuvre encore indéterminée dans sa forme, mais déjà préparée vers le nord, devait être aidée par cette opération en Haute-Alsace qui devait avoir pour but, si elle réussissait, d'appuyer au Rhin le dispositif général et par conséquent, de permettre des économies de forces à notre extrême droite dès qu'elle serait couverte par le fleuve. C'était le 5 au soir, c'est-à-dire précisément le quatrième jour de la mobilisation que le général Dubail commandant la 1^{re} armée devait s'installer à son quartier général, à Épinal. Je signai donc dans la soirée du 4, pour qu'il le reçoive dès sa prise de commandement, l'ordre lui enjoignant de préparer l'action en Haute-Alsace, qui devait être exécutée par le 7^e corps et la 8^e division de cavalerie ; l'opération devait être limitée tout d'abord au front Thann-Mulhouse.

Mercredi 5 août. — Le 5 août était le jour fixé pour l'ouverture du grand quartier général et des quartiers généraux d'armées; c'était celui où je

devais prendre effectivement le commandement du groupe d'armées du Nord-Est.

A mon arrivée au ministère de la Guerre, je pris connaissance des renseignements parvenus dans la nuit. Il paraissait certain maintenant que la frontière belge avait été violée le 4, et que les Allemands avaient atteint Verviers. Aucune violation de frontière n'était signalée du côté d'Arlon, tandis que le Luxembourg semblait occupé en totalité par l'ennemi. D'autre part, la mobilisation des forces métropolitaines belges avait été ordonnée la veille au soir, l'armée entrant en campagne sous le commandement du roi; en outre, une série de mesures avaient déjà été prises en Belgique pour y ralentir la marche des Allemands.

Ainsi renseigné, j'allai prendre congé du ministre à son cabinet; j'appris de lui que les avions et les dirigeables français étaient autorisés à survoler le territoire belge ; le ministère des Affaires étrangères venait de lui faire connaître que nos reconnaissances de cavalerie, à condition de ne

pas être appuyées par des détachements trop importants, pourraient également pénétrer en Belgique. Je profitai aussitôt de ces autorisations pour ordonner au corps de cavalerie et au 2^e corps d'armée de recouper au plus près de la frontière luxembourgeoise les routes partant du front Virton-Stavelot et se dirigeant vers l'ouest. En raison de la proximité des troupes allemandes dans cette région, il était en effet urgent de se renseigner sur leurs mouvements.

M. Messimy tint à m'accompagner jusqu'à Lagny. Près de cette ville, il descendit d'auto, serra la main des officiers qui m'accompagnaient, se déclara optimiste et me souhaita bonne chance, sans chercher à dissimuler son émotion. Je le quittai en lui disant : « Ayez confiance », et je remontai en auto avec le général Berthelot. A 11 heures, nous étions à Vitry-le-François, siège du Grand Quartier Général. J'y retrouvai les officiers de mon état-major qui m'avaient précédé la veille par le train.

Il me semble utile, étant donné les légendes qui

se sont créées autour du Grand Quartier Général, d'en dire quelques mots ici.

LE G. Q. G.

Le Grand Quartier Général comptait alors une cinquantaine d'officiers, en y comprenant tous ceux des services (chemin de fer, intendance, santé, section du chiffre, section du courrier, automobiles, commandement du quartier général). Les bureaux étaient installés dans le collège, sur la place Royer-Collard, en face de l'église Notre-Dame ; j'avais mon bureau dans une salle d'études du premier étage; j'étais logé avec mes officiers d'ordonnance près de là, chez un ancien officier du génie, M. Capron, qui mit à ma disposition son salon dans lequel fut installé un lit de camp derrière un paravent. Je prenais mes repas chez M. Capron avec les généraux Belin et Berthelot, le commandant Gamelin détaché du 3^e bureau auprès de moi, et mes deux

officiers d'ordonnance, les capitaines de Galbert et Muller.

Dès le début, le Grand Quartier fonctionna de la même manière que pendant toute la guerre. Il y avait deux rapports par jour : le premier, appelé Grand Rapport se tenait dans mon bureau le matin vers 7 heures ; le deuxième, le soir vers 20 heures. Au Grand Rapport assistaient normalement à mes côtés le Major Général, les Aides-Majors généraux, le Directeur de l'Arrière, les chefs de bureaux et les officiers de mon cabinet. Au rapport du matin comme à celui du soir, je prenais connaissance des comptes rendus envoyés par les armées et relatifs aux événements qui s'étaient déroulés dans les douze heures précédentes, ainsi qu'aux renseignements recueillis dans le même espace de temps sur l'ennemi. Bien entendu, si des rapports ou comptes rendus importants arrivaient dans le cours de la journée ou de la nuit, ils m'étaient aussitôt présentés ; mais, le principal intérêt des deux rapports de la journée était en quelque sorte

de nous permettre de faire « le point ». Au rapport du matin, on établissait la situation générale, et il m'arrivait alors fréquemment d'inviter les officiers présents à développer leurs observations personnelles, après quoi je fixais ma décision.

Dans ces discussions, la personnalité du général Berthelot ne cessa de s'accroître. Esprit puissant, intelligence hors de pair, le général avait essentiellement le sens de la manœuvre et de l'organisation. Toutefois, lui-même convenait que les difficultés lui apparaissaient mal : « Je suis tellement optimiste, avait-il coutume de me dire, que je sais mal les prévoir. » Il reconnaissait en outre qu'il avait une tendance à mal utiliser son personnel, par désir de trop bien faire, c'est-à-dire de faire tout par lui-même.

Le général Belin était absorbé par la direction et l'ajustement des nombreux et complexes services dont il assurait la conduite. Le Chef du Bureau des opérations, le colonel Pont était pour nous un auxiliaire consciencieux et dévoué ; il convenait

admirablement au rôle qu'il avait à remplir, qui consistait essentiellement à traduire en ordres clairs les décisions que j'avais arrêtées.

Derrière ces chefs d'emploi, il y avait les bureaux. Et je ne saurais, sans ingratitude, omettre de rendre ici un hommage de reconnaissance aux officiers qui les composaient : ils accomplissaient une besogne ingrate et délicate, dans une atmosphère de travail et de calme absolus. Ils avaient à établir la situation constamment variable de nos troupes et de l'ennemi, à organiser l'exécution des mouvements ordonnés, à transmettre les ordres en temps utile, à assurer les ravitaillements de toute nature. Ils ont été dans toute l'acception du terme de bons officiers d'état-major, c'est-à-dire les aides du commandement ; ils ont droit à la reconnaissance du pays.

Jeudi 6 août. — En arrivant à Vitry-le-François, mon premier souci fut d'éclaircir la situation en Belgique. Je décidai d'envoyer à Bruxelles un des officiers du G. 0- G., le lieutenant-colonel

Brécard, avec mission d'obtenir du gouvernement royal l'autorisation pour nos troupes d'entrer en Belgique, sans toutes les restrictions qui nous étaient encore imposées ; en outre, il devait aviser le haut commandement belge que notre plan d'opérations ne pourrait être arrêté qu'après que nos renseignements sur l'ennemi seraient suffisants pour pénétrer ses intentions ; de là découlait pour nous la nécessité d'avoir aussitôt que possible une estimation précise des forces allemandes signalées en Belgique. A son passage à Paris, le lieutenant-colonel Brécard devait voir le Président de la République, le Président du Conseil et les ministres de la Guerre et des Affaires étrangères afin de les mettre au courant de l'objet de sa mission.

A peine avait-il quitté Vitry que je reçus la visite de l'attaché militaire belge, le major Collon; il m'apportait la nouvelle que son gouvernement avait appelé l'armée française à son secours, et que toute liberté nous était donnée de pénétrer en territoire belge. Peu de temps après, un

télégramme de notre ministre des Affaires étrangères me confirma ces décisions? : on imagine avec quelle satisfaction, après les incertitudes des jours précédents, j'accueillis ces nouvelles. Le brouillard se dissipait et la manœuvre principale par la Belgique que j'avais toujours considérée comme la plus désirable, allait pouvoir entrer dans la période de réalisation. J'avais hâte de profiter de l'autorisation qui nous était donnée. Les premiers renseignements reçus de Belgique avaient besoin d'être contrôlés, et j'envoyai, dès le soir même, au général Sordet qui se trouvait dans la région de Sedan l'ordre de marcher vers Neufchâteau et de pousser son exploration en direction de l'est et du nord-est jusqu'à la grande route Laroche-Bastogne-Arlon afin de préciser le contour apparent de l'ennemi et de retarder ses colonnes.

L'Angleterre mobilise

Dans le même temps, l'horizon diplomatique s'éclaircissait petit à petit : dans la soirée, j'apprenais que l'Angleterre avait, le jour même, déclaré la guerre à l'Allemagne et que le premier jour de la mobilisation britannique serait le 5 août.

Les comptes rendus sur l'exécution de la mobilisation et des transports continuaient à être entièrement favorables ; depuis douze heures, les troupes de renforcement de la couverture avaient toutes été débarquées sans incident. Le ministre me fit téléphoner par le général Ebener que tout le pays se montrait favorablement impressionné de l'ordre dans lequel s'étaient déroulées les opérations de la mobilisation : la presse toute entière y rendait hommage, même M. Clemenceau.

Du côté de l'ennemi, rien encore de net ; il ne semblait pas qu'il méditât une attaque brusquée en un point quelconque. En tout cas, nous avions en place maintenant une couverture suffisante pour nous donner le temps de prendre des

dispositions, si un incident venait à se produire.

En Alsace, il ne semblait pas que le 7^e corps et la 8^e division de cavalerie dussent se heurter à des forces bien sérieuses. Je fixai donc au 7 au matin le début de notre offensive en Haute-Alsace. Cet ordre parut prématuré à la 1TM armée ; en effet, le 6, le général Dubail me demanda de retarder cette opération, le général Bonneau commandant le 7^e corps ayant exprimé des craintes au sujet de son flanc droit et de ses derrières, et faisant, en outre, état de renseignements signalant l'arrivée imminente en Alsace du XIV^e corps autrichien parti, disait-on, d'Innsbruck le 4 août.

Ces raisons me parurent sans valeur : d'abord, toutes les reconnaissances d'avions rapportaient une impression de vide absolu dans toute la région Mulhouse-Altkirch-Dannemarie, tandis que les trains signalés sur la rive droite du Rhin étaient tous dirigés vers le Nord. D'autre part les renseignements concernant le XIV^e corps autrichien provenaient de Suisse où les

Allemands entretenaient de nombreux agents. J'envoyai, en conséquence, l'ordre au général Dubail de ne rien modifier aux dispositions que j'avais prescrites.

Cette journée du 6 devait m'apporter d'heureuses précisions sur les projets russes. Jusque-là, nous avions seulement appris sous une forme dubitative que la Russie comptait mettre en ligne les 14 corps d'armée des circonscriptions de Vilna, Varsovie et Moscou.

Or, le 6 au matin, je reçus de M. Paléologue, notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg, un télégramme dans lequel il me faisait connaître que le grand-duc Nicolas l'ayant reçu le 5, il avait pu insister auprès de lui sur l'urgence d'une offensive russe, le grand-duc lui avait affirmé sa résolution d'attaquer à fond sans même attendre la fin de la concentration de tous ses corps d'armée. Il avait même fixé au 14 août la date probable de commencement de son offensive (1).

IMPORTANTE DÉCISION RUSSE

Cette décision avait une grande importance : en effet, le 14 août était précisément la date à laquelle, d'après des calculs précis, le déploiement stratégique des Allemands sur leur base devait être terminé. Si donc, ce qui était probable, à moins d'incidents de transports, notre propre concentration était elle-même achevée à cette date, il n'y aurait pas à craindre d'être devancés par l'ennemi, et, d'autre part, le synchronisme de nos attaques avec celles des Russes serait assuré, toutes conditions éminemment favorables pour une entrée en campagne.

Toutefois, dans nos prévisions, la concentration anglaise intervenait de manière essentielle en ce qui concernait notre gauche. Or, il semblait bien que les combattants anglais ne seraient prêts à se porter en avant que vers le 21 août. Comme je désirais attaquer toutes forces réunies, c'est-à-dire, en ce qui concernait notre gauche, avec le

concours des Anglais, j'étais amené, dès ce moment, à envisager un échelonnement de nos opérations dans le temps : vers le 14, action offensive de nos armées de droite et du centre ; vers le 20, mise en mouvement de nos forces d'aile gauche. A tout prendre, cette différence de date pourrait être favorable aux opérations de notre gauche, qui, dans ma pensée, devaient être les principales, car nos opérations de droite et du centre attireraient de leur côté une notable partie des forces ennemies, allégeraient la tâche de nos armées de gauche, et contribueraient peut-être à tromper l'ennemi sur nos intentions véritables.

(1) Le lendemain, je reçus un télégramme du Grand-Duc, où il m'exprimait sa foi absolue dans la victoire et son intention de prendre l'offensive : il me priait de dire aux commandants d'armée français qu'il ferait porter à côté de son fanion de généralissime russe le fanion français que je lui avais offert deux ans plus tôt-lors des manœuvres françaises auxquelles il avait assisté. Il tenait ainsi à marquer combien nos opérations

étaient liées.

Les renseignements reçus en Belgique paraissaient rassurants ; les troupes allemandes qui avaient tenté la veille un coup de main sur Liège semblaient avoir été repoussées avec de fortes pertes, et s'être repliées à dix kilomètres vers l'Est ; en outre, le VII^e corps allemand ayant été signalé à plusieurs reprises dans la région de Metz en même temps que dans celle de Liège, nous nous demandions si les éléments signalés en Belgique n'étaient pas simplement les 5^e⁸ brigades de ce corps d'armée outillées en vue d'une mission spéciale ; nous y étions d'autant plus incités que des rassemblements importants étaient signalés avec persistance et par les meilleures sources du côté de la Lorraine.

Vendredi 7 août — Je n'allais d'ailleurs pas tarder à recevoir des renseignements assez complets sur la situation en Belgique. En effet, le lieutenant-colonel Brécard était de retour le 7 août au matin, et me mettait au courant de ce qu'il avait pu apprendre sur place. Il avait vu

successivement M. Kîobukowski, notre ministre à Bruxelles, le commandant Génie, notre attaché militaire, M. de Brocqueville, ministre de la Guerre, le général de Selliers, chef d'état-major général ; enfin, il avait été reçu par le roi Albert à son Q. G. de Louvain.

Il apportait des précisions sur la situation autour de Liège ; le 5 août, la place, défendue par la division Léman, avait victorieusement repoussé une attaque menée par deux éléments du VII^e corps allemand ; le 6, ceux-ci, grossis de fractions du X^e corps, avaient renouvelé leur tentative et réussi à pénétrer dans les intervalles des forts et à entrer dans la ville. Une incertitude demeurait au sujet des effectifs allemands, par suite des contradictions apportées par les sources souvent suspectes de renseignements. Le gros de l'armée belge se concentrait entre la Meuse et Bruxelles couvert par une division à Namur et à Huy et par la division Léman à Liège.

L'armée belge

Au sujet de la situation générale et des projets militaires de nos alliés belges, le lieutenant-colonel Brécard m'apportait d'intéressants renseignements : l'armée était surprise par la guerre en pleine réorganisation ; elle manquait de cadres. Le général de Selliers, le nouveau chef d'État-Major général, était récemment encore commandant de la gendarmerie. L'opinion publique belge manifestait hautement son indignation de l'attitude allemande et ses vives sympathies pour nous. Il semblait bien que le gouvernement belge, très désireux de conserver son indépendance, chercherait à donner satisfaction au sentiment national ; mais le problème militaire qui se posait brusquement à lui n'était pas sans l'inquiéter, et il semblait bien que l'armée belge tournait déjà ses regards vers la place forte d'Anvers, où elle se retirerait si Liège venait à tomber.

De ces renseignements recueillis sur place, on

pouvait déduire que le gouvernement belge hésiterait à participer à des opérations offensives combinées avec les nôtres, et limiterait son action à une attitude purement défensive ; il semblait, en particulier, difficile d'espérer que la division de cavalerie belge vînt coopérer aux opérations de notre corps de cavalerie comme je l'aurais souhaité.

Le 7 août, je demandai au major Collon, officier de liaison belge auprès du G. Q. G. français, de porter à Louvain mon point de vue sur le rôle à jouer par l'armée belge :

A mon avis, celle-ci pourrait se porter sur la Meuse, en disputer les passages et gagner ainsi un temps précieux pour la coopération alliée. Si cette coopération pouvait se réaliser en temps utile, l'armée belge saisirait l'occasion favorable pour attaquer en flanc les colonnes ennemies défilant devant elle pour aller à la bataille contre les forces franco-britanniques. Dans le cas où la disproportion des forces ne permettrait pas de conserver cette attitude, l'armée belge aurait à

battre en retraite sur Namur et à venir se lier au flanc gauche des armées franco-anglaises.

Or, peu de temps après avoir reçu le compte rendu de mission du lieutenant-colonel Brécard, un télégramme du ministre de la Guerre belge, M. de Brocqueville, vint confirmer les renseignements qui venaient de me parvenir : « le ministre de la Guerre belge demande au généralissime français l'appui aussi rapide que possible de l'armée française; il est absolument nécessaire de faire, ne serait-ce qu'au point de vue moral, une manifestation militaire d'appui... »

Je comprenais, certes, l'importance de cet appel ; mais dans l'état de groupement de nos forces, quel appui pouvions-nous donner à l'armée belge? Seul, le corps de cavalerie pouvait faire immédiatement quelque chose Je lui envoyai donc, dès le début de cet après-midi du 7 août, l'ordre de se porter vers le nord, en lui indiquant qu'il y aurait intérêt au double point de vue moral et diplomatique à entamer dès le 8 août, s'il

estimait l'occasion favorable, « une vigoureuse action » contre l'adversaire.

Cette action paraissait d'ailleurs d'autant plus utile et probable que nos organes de renseignements nous signalaient en face de Liège des éléments de six corps d'armée précédés de gros effectifs de cavalerie dans la région de Marche et orientés vers Dinant et Givet.

D'autre part, l'infanterie du 2^e corps d'armée française tenait les passages de la Meuse au sud de Namur en liaison avec l'infanterie belge.

Dans l'état actuel, c'est là tout ce que nous pouvions faire.

Bientôt, me parvint du ministère l'avis qu'il était question d'un armistice entre les armées belges et allemandes : le Président de la République demandait que j'intervienne directement auprès du commandant de l'armée belge pour donner mon avis. Je m'empressai de faire savoir à ce dernier par l'entremise de notre attaché militaire que j'estimais nécessaire de répondre par un refus

à la demande d'armistice présentée par les Allemands.

Le sentiment d'insécurité et d'inquiétude qui nous venait de la situation en Belgique, malgré qu'elle se fut précisée dans une certaine mesure, s'aggravait par la difficulté que j'éprouvais à être renseigné sur les événements qui s'y déroulaient. En voici un exemple : dans cette journée du 7 août, nous reçûmes la nouvelle de la chute de la moitié des forts de Liège ; le renseignement était d'importance et semblait avoir toutes garanties d'authenticité. Or, le soir même, nous apprîmes, cette fois-ci de source belge, qu'aucun fort n'avait succombé et que la place, en excellent état de défense, promettait de tenir longtemps. Ces deux renseignements étaient d'accord pour signaler que les troupes allemandes assaillantes étaient très fatiguées, très déprimées, et que les unités belges faisaient des prisonniers par paquets de cinquante.

Offensive en haute-Alsace

Tandis que mon attention était attirée vers le Nord, je reçus dans le courant de l'après-midi le premier compte rendu sur les résultats que nous venions d'obtenir en Haute Alsace : sans avoir rencontré de résistance, nos troupes n'avaient atteint à 13 h. 30 que le front Henners-dorf, Pont d'Anspach, Massevaux, c'est-à-dire qu'elles avaient avancé seulement de cinq kilomètres environ en territoire alsacien. Dans la soirée, j'appris qu'elles avaient occupé le front Saint-Amarin, Thann, Altkirch.

Samedi 8 août — Le lendemain matin, 8 août, je reçus des renseignements complémentaires sur les opérations du 7; en même temps j'appris que le général Bonneau avait « autorisé le général Berge (1) à maintenir ses troupes dans les villages conquis, et à ne reporter ses gros en arrière que dans la journée. »

Cette manière d'envisager la situation me parut

inquiétante, et sur-le-champ j'ordonnai au 7^e corps de ne reculer sous aucun prétexte, de pousser vigoureusement sur Mulhouse, et d'accomplir intégralement et rapidement la mission qui lui avait été confiée. J'insistai également auprès du général Dubail sur la vigueur et la vitesse qui devaient caractériser une opération de ce genre.

Vers midi, j'appris que le ministre de la Guerre avait reçu directement du général Bonneau un télégramme ainsi libellé : « Je rends compte que je porte aujourd'hui la couverture du 7⁶ corps sur la ligne Cernay, Mulhouse, Altkirch. » Outre que cette correspondance directe entre le ministre et le commandant du 7^e corps semblait indiquer l'oubli par ce dernier des liens hiérarchiques, il devenait évident que le général Bonneau n'avait pas compris le rôle qu'il devait jouer. Il ne s'agissait pas de couverture, mais d'une opération nettement offensive ; cette extrême lenteur et cette indécision étaient de nature à compromettre le succès d'une opération dont j'attendais, en plus

d'un effet moral important, une sécurité pour la manœuvre ultérieure de la 1^{re} armée en Basse Alsace. J'en fis télégraphiquement l'observation au général Dubail en lui demandant d'examiner si le commandant du 7^e corps avait bien les qualités voulues pour remplir sa mission. Il semblait bien que, dans toute cette région, rien ne menaçait sérieusement le flanc droit du détachement d'Alsace, dont j'avais été amené à élargir la mission pour la faire rentrer dans le cadre des instructions données aux armées de droite.

(1) Commandant la 27^e brigade (14^e division).

En effet, depuis la veille, les renseignements nous étaient parvenus en assez grand nombre sur les corps d'armée allemands de l'ensemble du front. Cela s'expliquait aisément, puisque les premiers transports de concentration de nos adversaires devaient, d'après nos prévisions, commencer le sixième jour de la mobilisation allemande, c'est-à-dire le 7 août. Dans ces conditions, nous pouvions admettre que cette concentration ne serait pas terminée avant le 13,

date que nous avons admise dès le début comme probable.

Grâce aux premières identifications obtenues, on pouvait se faire une première idée de la concentration ennemie.

Les corps d'armée de réserve allemands

Il importe ici de rappeler qu'à cette époque, nous portions nos recherches tout particulièrement sur les corps d'armée actifs, estimant que les unités de réserve ne viendraient que sous la forme d'appoint de deuxième ligne. Il nous semblait que si nous arrivions à déterminer les emplacements des grandes unités actives, nous aurions ainsi précisé l'économie générale du dispositif ennemi. Cette tendance à n'attribuer aux unités de réserve qu'une valeur secondaire a eu, il faut le reconnaître, une influence considérable sur le développement des opérations. Elle dérivait de cette idée assez généralement admise, dans les

années précédentes, que la guerre, devant être courte et violente, ne pourrait être menée en première ligne que par les unités actives. Par voie de conséquence, il semblait que les unités de réserve ne pourraient au début de la guerre recevoir que des missions secondaires : opérations de siège, tenue de front défensif, garde des communications, etc.. ; ce serait seulement au bout d'un certain temps de campagne, lorsque les unités de réserve auraient acquis plus de cohésion, qu'elles pourraient être employées au même titre que les formations actives.

A la vérité, la question des corps d'armée de réserve allemands n'avait pas été complètement éclaircie avant la guerre. Nous avons eu connaissance du nouveau plan de mobilisation allemand du 9 octobre 1913, dans lequel il était dit que « les troupes de réserve sont employées comme les troupes actives ». « Mais ceci ne sera possible, ajoutait le document, que si les unités contiennent un nombre important d'officiers de

valeur du temps de paix. » Or, nous croyions savoir que les grandes unités de réserve allemandes composées d'éléments peu homogènes, faiblement dotées en artillerie (deux groupes par division), avaient d'importants déficits en officiers. Elles ne nous semblaient donc pas remplir les conditions imposées par le plan allemand du 9 octobre 1913.

D'autre part, l'étude du même document (1) nous avait montré que le rôle attribué aux divisions de réserve ne semblait pas le même que celui réservé aux corps d'armée de réserve. Seul, ce dernier semblait destiné aux opérations actives, « les divisions de réserve devant servir d troupes de deuxième ligne éventuellement appelées, par exemple, à renforcer un corps d'armée pour une opération déterminée. »

(1) Analyse du plan de mobilisation pour l'armée allemande du 9 octobre 1913 adressée en mai 1914 au chef d'état-major général par le 2^e bureau de l'état-major de l'armée.

Ce que nous savions des possibilités allemandes nous inclinait à émettre des doutes sur l'existence de ces corps d'armée ; si bien que le 2^e Bureau du G. Q. G., dans une note destinée à orienter les armées sur les formations de réserve allemandes, écrivait encore le 25 août, en parlant des corps d'armée de réserve : « Si ces corps existent, ils sont composés d'éléments peu homogènes faiblement dotés en artillerie (deux groupes par division de réserve dont un groupe d'obusiers dans certaines) et n'ont pas d'artillerie de corps (1). » Ceci explique qu'à la date du 8 août nous ne nous attendions pas à trouver en première ligne des unités de réserve chez l'ennemi ; au contraire, comme l'indique d'ailleurs le plan des renseignements de février 1914, nous estimions que la présence de ces unités sur le front pouvait faire admettre que, là où elles seraient engagées, il ne serait point mené d'opérations décisives.

Cet état d'esprit qui fut le mien jusque vers le 23 août fera comprendre que dans nos efforts pour établir la situation de l'ennemi, nous n'ayons tenu

qu'un compte insuffisant des grandes unités de réserve, trouvant tout naturel qu'elles n'apparaissent pas sur le front dès les premiers jours.

Il faut l'avouer : l'emploi que les Allemands ont fait en août 1914 de leurs corps d'armée de réserve a été une surprise pour nous, et cette surprise est à l'origine des erreurs d'appréciation que nous avons commises, en particulier en ce qui concerne l'étendue de leur manœuvre vers le nord.

Dispositif ennemi

Quoi qu'il en soit, aux premières heures du 8 août, voici de quelle manière semblait se préciser le dispositif ennemi :

En Russie, 4 corps d'armée actifs avaient été déjà identifiés. En Alsace et en Lorraine, 6 corps d'armée étaient reconnus; en Belgique, 5 corps

d'armée (2), si nous ne tenions compte que de nos propres renseignements, 6 corps si nous adoptions les renseignements transmis par les Belges. Au total, 15 à 16 corps d'armée à peu près localisés.

(1) Note au sujet des formations de réserve et de landwehr du 2^e bureau du G. Q. G. en date du 25 août 1914, 15 heures.

(2) Autour de Liège, éléments des IX^e, VII^e et X^e corps qui constituaient en temps de paix l'inspection de Hanovre, sous les ordres du général-oberst von Bülow, et peut-être des éléments du III^e corps ; à gauche du X^e corps, des éléments du IV^e, dont les postes étaient, le 7 au soir, sur l'Ourthe, à Test de Ferrières.

A nos calculs les Belges ajoutaient le XI^e corps, à gauche du X^e. En outre, 7 régiments de cavalerie paraissaient avoir passé la Meuse au nord de Liège.

Or, l'armée allemande devait mobiliser 26 corps

d'armée actifs ; il en restait donc 10 environ, dont les emplacements restaient à déterminer qui devaient vraisemblablement se trouver derrière le rideau impénétrable Metz-Thionville prolongé alors par la place de Luxembourg (1).

(1) Les renseignements qui parvinrent au G. Q. G. dans la journée du 8 vinrent confirmer cette vue générale et permirent au 2^e bureau d'adresser aux armées, le 9 août au matin le bulletin suivant :

GROUPEMENT CONNU DES FORCES ALLEMANDES ACTIVES

Répartition générale

Identifiés : 17 contre la France et 4 contre la Russie (I, V, XVIII, XX).

(Non identifiés : 5)

RÉPARTITION DES FORCES CONTRE LA FRANCE

1^o: une armée de la Meuse

2 ou 3 divisions de cavalerie (dont la 5^e), 5 ou 6 corps d'armée (IX^e, VII, X, III, IV et peut-être XI).

Il semble qu'elle ait atteint sa composition normale, les mouvements de trains étant peu considérables sur Aix-la-Chapelle et Saint-With.

2° un groupement de Luxembourg-Thionville

1 ou 2 divisions de cavalerie (dont la 4^e), 4 (?) corps d'armée dont le 8^e et le 18^e (sûr), peut-être le XII^e saxon et un corps indéterminé.

3° un groupement de Metz et région à l'Est

3 divisions de cavalerie, ? corps d'armée dont le XVI et le II bavarois (sûrs), le III bavarois probable

De gros débarquements s'effectuent dans la région de l'est de Metz, Han sur Nied, Bendorf.

4° un groupement Strasbourg-Sarrebourg

1 division de cavalerie ? corps d'armée, dont le XIII, peut-être le I bavarois, le XV

5° un groupement de Fribourg

XIV corps d'armée badois, au moins une division bavaroise de réserve, des éléments de landwehr et de landturm

Corps d'armée non repérés: II, VI, XIX, Garde et Corps de réserve de la Garde.

Ainsi donc, le gros des forces ennemies nous paraissait concentré derrière la « position de la Moselle »; cette masse pouvait aussi bien déboucher vers l'ouest que converger vers le sud en s'appuyant à la place de Metz. Quant à l'armée de la Meuse qui nous semblait avoir atteint sa composition normale, elle paraissait destinée à prolonger le mouvement de la masse principale soit vers l'ouest, soit dans son mouvement de rabattement vers le sud. Enfin l'attaque de Liège pouvait n'être qu'une garantie prise vis-à-vis de l'armée belge, en visant seulement à la conquête de cette importante tête de pont.

Ce n'étaient là que de simples hypothèses ; il

était encore trop tôt pour étayer sur elles un plan de manœuvre. Désireux de n'arrêter mes décisions qu'en prenant pour base des faits bien établis, j'étais amené à réserver mes ordres en ce qui concernait l'emploi de nos armées de gauche destinées à l'action principale.

Tout autre était la situation en Lorraine et en Alsace : nos troupes y étaient au contact; mon intention étant d'appuyer au Rhin la droite de mon dispositif, il y avait intérêt à rejeter les forces allemandes d'Alsace sur Strasbourg, de façon à obtenir une économie de troupes par un raccourcissement de notre front. En Lorraine, il y avait intérêt à fixer l'adversaire et à mettre Nancy à l'abri, pendant que s'exécutait la mise en défense du Grand Couronné ; l'attaque prévue contre les forces ennemies de cette région pourrait obtenir ce résultat en même temps qu'elle contribuerait à décongestionner le front belge, ou tout au moins à empêcher un glissement des réserves allemandes vers le nord. Mais il était certain, en raison du danger que

constituaient à droite et à gauche les positions de Metz et de Strasbourg, que cette attaque ne pourrait pas rechercher un but lointain.

Or, les forces de nos 1^{re} et 2^e armées s'élevant à 10 corps d'armée semblaient largement suffisantes pour être opposées aux 6 corps d'armée allemands repérés dans cette région; il était donc possible, comme je l'avais indiqué au général de Castelnau lors de la réunion des commandants d'armée, le 3 août, de prélever sur la 2^e armée deux corps d'armée et d'en réserver l'emploi au profit de l'action à conduire contre les groupements de Metz et du Nord.

Ainsi, à la fin de la première période de concentration, j'étais amené à envisager une action aussi rapide que possible des 1^{ère} et 2^e armées, tandis qu'il me paraissait utile de limiter à de simples prévisions l'emploi de la majeure partie de nos forces, jusqu'à ce que la situation se fût précisée à notre gauche.

Instruction générale n° 1

C'est d'après ces idées générales que je donnai, le 8 août au matin, les ordres aux armées contenus dans l'Instruction générale n° 1 : elle allait permettre aux commandants d'armées de fixer en connaissance de cause le stationnement de leurs corps d'armée dont les débarquements entraient dans la phase de plein rendement. Prévoyant en outre qu'à notre extrême gauche notre dispositif serait pendant longtemps découvert, j'ordonnai au quatrième groupe de divisions de réserve d'organiser face à la trouée de Chimay, autour de Vervins, une solide position fortifiée; je pus d'ailleurs, dans le courant de cette même matinée, donner à ce sujet toutes les indications utiles au général Valabrègue désigné pour le commandement de ce groupe, au cours d'une visite qu'il me fit à Vitry, accompagné de son chef d'état-major, le colonel des Vallières. Je reçus aussi ce jour-là la visite du chef d'état-major de la 5^e armée, le général Hély d'Oissel,

qui venait m'exposer de la part de son commandant d'armée la crainte que les Allemands n'exécutassent en grande force un mouvement débordant à l'ouest de la Meuse. Je ne pus que lui dire que ses craintes me paraissaient au moins prématurées, d'autant plus que la manœuvre prêtée à l'ennemi semblait, dans l'état de nos renseignements, excéder ses moyens, et que, d'ailleurs, j'avais admis la nécessité de renforcer cette aile gauche, puisque, depuis deux jours, il était entendu que les deux excellentes divisions d'Afrique, les 37^e et 38^e, seraient dirigées sur la 5^e armée. Du reste, la 5^e armée était couverte par le corps de cavalerie qui recevait l'ordre, dans le cas où il devrait repasser la Meuse, de se porter à la gauche de l'armée Lanrezac vers Marien-bourg. Par surcroît, je lui donnais connaissance des renseignements belges qui dépeignaient les troupes allemandes engagées dans la région de Liège comme fortement déprimées et dans un mauvais état physique et moral; un officier français, le capitaine Prioux, arrivé le jour même du G. Q. G.

belge, confirmait ces renseignements optimistes.

Dimanche 9 août — L'instruction n° 1 avait considérablement élargi la mission de la 1^{ère} armée. Pour qu'elle fût réalisable, il était essentiel que l'action du 7^e corps et de la 8^e division de cavalerie fût menée avec vigueur : Tordre impératif que j'avais envoyé au général Bon-neau semblait avoir produit de l'effet. Dans la nuit du 8 au 9, je reçus la nouvelle que nos troupes avaient occupé Mulhouse sans coup férir. Je demandai au général Dubail de me faire connaître les intentions ultérieures du commandant du 7^e corps ; la réponse fut loin d'être celle que j'attendais : les troupes de ce corps d'armée étaient très fatiguées et incapables de reprendre l'offensive avant un ou deux jours. Or, en raison des faibles distances parcourues, de l'insignifiante résistance de l'ennemi, je ne pouvais attribuer qu'aux hésitations du commandement l'état de fatigue du 7^e corps. Ce demi-échec de notre action en Haute-Alsace compromettait sérieusement la suite des

opérations de la 1^{re} armée auxquelles j'attachais une importance toute particulière, puisqu'elles devaient me permettre, aussitôt la conquête rapide de l'Alsace achevée, de faire des économies de forces à droite au profit de la manœuvre principale de gauche.

La nécessité m'apparut donc de modifier au plus tôt l'organisation du commandement à notre extrême droite. D'ailleurs, j'appris peu après que le 7^e corps était attaqué à Mulhouse, et je pouvais redouter que sous les ordres d'un chef hésitant l'affaire ne tournât mal.

Perte de Mulhouse

C'est alors que je décidai la formation d'une armée d'Alsace, et je demandai au ministre, pour la commander, le général Pau. La grande réputation militaire et l'énergie de ce dernier me semblaient justifier un pareil choix. Je fixai que

cette armée comprendrait outre le 7^e corps et la 8^e division de cavalerie, le 1^{er} groupe de divisions de réserve, aux ordres du général Archinard, qui devait commencer à débarquer le 18 août, cinq groupes alpins qui devaient arriver à partir du 13 et la 44^e division à partir du 15. Enfin, pour me renseigner avec précision sur la situation de notre droite, j'envoyai d'urgence à Belfort deux de mes officiers.

Dans la nuit du 9 au 10 août, la nouvelle fâcheuse de la perte de Mulhouse me parvint ; le 7^e corps y avait laissé prendre 300 hommes. D'après les premiers comptes rendus, une faute lourde semblait avoir été commise par le commandant qui avait accumulé sans motif à l'intérieur de la ville des effectifs trop considérables.

Dans la matinée du 9 août, des renseignements importants m'arrivèrent sur la mobilisation anglaise.

Lorsque le gouvernement britannique avait

décidé d'entrer dans la lutte, il avait tout d'abord fixé au 5 août le premier jour de la mobilisation; par suite, d'après nos conventions du temps de paix, les transports de concentration du corps expéditionnaire sur nos chemins de fer devaient commencer le 11, ce qui portait au 21 la date du début des opérations. Or, comme conséquence de retards survenus dans la mobilisation compliqués de certaines circonstances d'ordre intérieur, le premier jour de la mobilisation britannique avait été fixé au 9 août ; on ne pouvait donc espérer voir les forces britanniques débarquées sur le continent se porter en avant que le 26.

Je me trouvais donc dans l'alternative, soit de reculer jusqu'à cette date l'entrée en action de la gauche française, si je voulais y faire collaborer les forces britanniques, soit d'engager les opérations décisives sans attendre le concours de ces dernières. La première solution offrait le double inconvénient de laisser pendant trop longtemps l'armée belge sans appui efficace et de nous faire perdre vraisemblablement tous les

avantages de la priorité de l'action en laissant toute l'initiative à l'ennemi. La deuxième solution nous privait du précieux appoint du corps expéditionnaire britannique dans les premières opérations.

De ces deux solutions qui présentaient l'une et l'autre de graves inconvénients, je choisis la deuxième, et j'écrivis au président de la République pour lui faire connaître ma décision; mais, en même temps, je lui demandais de faire part au gouvernement britannique du danger que nous ferait courir un trop grand retard dans l'arrivée de l'armée du maréchal French. J'indiquais, en outre, que l'état-major britannique pourrait peut-être activer les mesures préparatoires qu'il avait à prendre.

D'autre part, comme j'étais sans nouvelles du projet d'armistice germano-belge dont le président m'avait fait entretenir dès le 7, j'exprimais à celui-ci, dans la même lettre, le désir qu'il fût dit au gouvernement belge que le réconfort moral donné par notre corps de

cavalerie à son armée ne serait pas le seul, mais que nous lui demandions en échange de continuer l'action si brillamment engagée dans la région de Liège.

Lundi 10 août — De cette extrémité du théâtre d'opérations, les nouvelles continuaient à ne pas être alarmantes. En effet, si la ville de Liège paraissait bien avoir été prise, les forts tenaient toujours, et la situation morale de l'armée belge nous était signalée comme excellente. Une série de renseignements contribuaient à nous confirmer dans l'impression que la manœuvre principale allemande ne se déroulerait pas en Belgique. En effet, les corps d'armée allemands de la région de Liège ne semblaient plus manifester d'activité, et l'attaché militaire de Russie à Bruxelles signalait ces corps d'armée comme étant en cours de relève par des troupes de réserve qui s'organisaient sur le terrain. On sait quelle interprétation nous devons donner à un pareil renseignement. Bien plus : dans la journée du 10, un agent arrivant de Cologne nous

annonçait que des travaux de fortification étaient en construction sur le front Cologne, Bergheim, Erkelenz, et que la grosse artillerie était déployée en soutien de ce front ; ce même agent déclarait qu'il n'y avait pas de rassemblements de troupes allemandes le long du Limbourg hollandais.

D'autre part, les reconnaissances d'avions venant recouper nos informations de diverses sources, nous étions portés, à cette date du 10 août, à croire que les Allemands allaient entreprendre le siège régulier de Liège, tandis que les mouvements de troupes signalés vers Neufchâteau et Bastogne semblaient être l'amorce et la couverture du transport du groupe nord de l'ennemi dans la région Bastogne, Marche, Rochefort, Libremont (1), Par contre, une grosse activité était toujours signalée en Lorraine et à l'est de Metz.

Je pouvais donc espérer que l'armée belge n'aurait pas à subir prochainement un choc trop violent et que nous pouvions espérer la voir continuer à rester à l'extrême gauche du

dispositif allié. Je pris d'ailleurs texte de la proclamation adressée trois jours plus tôt à son armée par le roi Albert, et qui contenait un salut fraternel à l'armée française pour le remercier et lui exprimer mon espoir de voir ses soldats marcher avec les nôtres à la victoire.

La question la plus actuelle demeurait celle de notre extrême droite.

ÉNERGIQUE DÉCLARATION DE M. MESSIMY

De bonne heure, le 10, j'étais avisé par le ministre que le général Pau était mis à ma disposition, et qu'il viendrait le jour même au Grand Quartier Général recevoir mes instructions. Cet avis était accompagné d'une énergique déclaration : M. Messimy me faisait savoir « que la volonté du gouvernement était qu'un général qui ne remplirait pas ses devoirs avec suffisamment de vigueur devait être traduit

devant un conseil de guerre et passé par les armes dans les vingt-quatre heures (2) ».

(1) Compte rendu de renseignements n° 31 du 10 août 1914, 17 heures, du 2^e Bureau du G. Q. G.

(2) Cette communication reçue du chef de cabinet du ministre, le général Ebener, par le général Belin me fut confirmée par une lettre personnelle de M. Messimy qui me parvint le 10 août au soir. La voici :

Paris, le 10 août 1914, Midi trente.

Mon cher Général,

Je tiens à vous redire ce que je vous ai fait téléphoner par Ebener : « Si un chef placé sous vos ordres, quel que soit son grade, faisait montre de faiblesse, de pusillanimité, il devrait instantanément être déféré au Conseil de guerre et jugé. Les peines les plus sévères, y compris la mort, devraient lui être appliquées. Le président de la République renonce, dans la plupart des cas, à user de son droit de grâce. Vous en recevrez notification. Nous entendons, puisqu'on

*nous a déclaré la guerre, la faire
révolutionnairement comme en 1793.*

A vous,

Messimy.

Le ministre de la Guerre à l'énergie duquel je tiens à rendre hommage allait peut-être un peu loin. En ce qui concernait le général Bonneau, si celui-ci avait fait preuve d'incapacité à passer de la mentalité du temps de paix à celle du temps de guerre, c'était une indication que son caractère n'était pas à la hauteur des circonstances, mais ce n'était pas une raison pour le traduire devant un Conseil de guerre. En temps de paix, il est difficile de juger les hommes au point de vue du caractère qui, en dernière analyse, est la qualité essentielle d'un chef à la guerre. Il fallait m'attendre à trouver des défaillances et des surprises; ma résolution était prise : j'écarterai les chefs incapables, et je les remplacerai par des chefs plus jeunes et plus énergiques.

Je reçus, en effet, comme le ministre me l'avait annoncé, la visite du général Pau. Je le mis au courant de la situation et de ce que j'attendais de l'armée d'Alsace. En outre, je lui demandai de m'envoyer, dès qu'il aurait pris contact avec ses troupes, un rapport accompagné de propositions. Enfin je lui donnai comme chef d'état-major l'un des officiers de mon état-major dans lesquels j'avais le plus de confiance, le lieutenant-colonel Buat (1).

(1) Le général Pau avait songé à prendre comme chef d'état-major le général Roget. Mais celui-ci avait soixante-huit ans, il avait quitté l'armée depuis six ans et le général Pau voulut bien admettre le choix que je lui proposai en plaçant auprès de lui un chef d'état-major qui avait vingt-cinq ans de moins que le général Roget.

GÉNÉRAUX REMPLACÉS

Mardi 11 août. — Dans la nuit du 10 au 11 août,

les officiers que j'avais envoyés à Belfort rentraient au grand quartier général ; ils apportaient des comptes rendus très complets : d'après ceux-ci, il était certain que la valeur des troupes ne pouvait pas être mise en cause, et il semblait bien que la perte de Mulhouse aurait pu être en grande partie évitée si la 8^e division de cavalerie s'était employée d'une façon moins parcimonieuse. La faute était nette; il s'agissait de faire au plus tôt un exemple : je résolus de remettre le général commandant la 8^e division de cavalerie à la disposition du ministre et de nommer à sa place le général Mazel (1).

Pour le reste, il n'y avait qu'à attendre que le général Pau ait pris son commandement et remis les choses en ordre. Je décidai toutefois, pour calmer l'émotion que l'évacuation de Mulhouse avait provoquée dans les sphères officielles, d'envoyer au Président de la République et au ministre de la Guerre l'un des officiers qui revenait de Belfort, afin qu'il pût donner des explications circonstanciées sur tout ce qu'il avait

vu (2). Il était d'ailleurs d'autant plus nécessaire de rétablir la vérité que la presse suisse annonçait un grave échec français en Alsace ; elle prétendait que nos tués et blessés avaient dépassé 20 000 hommes, c'est-à-dire plus que nous n'avions engagé de combattants. L'impression produite était très forte, et il fallait au plus tôt couper court à cette légende.

(1) A la suite de l'incident malheureux qui se produisit au village de la Garde et qui nous coûta environ 2 000 prisonniers, et sur le compte rendu du général de Castelnau, je décidai également de remplacer le général commandant la 2^e division de cavalerie par le général Varin.

*(2) Cet officier, le commandant Maurin, me rapporta une copie de la lettre que le roi Albert venait d'envoyer au Président de la République :
Louvain, le 11 août 1914.*

Cher et grand Ami,

Je vous remercie de tout cœur de l'appréciation élogieuse de la conduite des troupes belges dont

vous avez bien voulu vous faire l'interprète au nom du général Joffre dans votre lettre du 9 août. L'armée belge et moi nous en sommes fiers et nous y attachons le plus grand prix. Au sujet de la coopération de nos soldats avec leurs frères d'armes français et anglais, le général Joffre a écrit à Votre Excellence : « Nous espérons que l'armée belge voudra bien continuer l'action déjà si brillamment commencée au nord de l'aile gauche de nos armées. » Je réponds d'une façon formelle au vœu exprimé par le généralissime français. L'armée française peut compter sur le concours absolu de l'armée belge à l'aile gauche des armées alliées, dans la limite de ses forces et de ses moyens restants et dans celle où ses communications avec la base d'Anvers où sont enfermées toutes ses ressources en munitions et en vivres ne seraient pas menacées d'être coupées par des forces ennemies importantes. Afin d'être renseigné sur les opérations, des grandes armées alliées et de pouvoir ainsi coordonner nos propres mouvements avec les

leurs, j'ai désigné pour être attaché au général Joffre le major Melotte, après que sa mission auprès du général Sordet sera terminée, et au général Lanrezac le colonel d'Orgéo de Marchovelette. J'accueillerai d'autre part avec grand plaisir les officiers que vous voudrez bien désigner pour être attachés à mon Q. G. Croyez, cher et grand Ami, à la profonde gratitude de l'armée belge et de son chef pour l'appui fraternel que leur prête, dans ces moments critiques, l'armée française et, avec mes vœux ardents pour une commune victoire, veuillez agréer l'expression de mes sentiments dévoués.

Albert.

Ce fut le 11 août vers midi que je pris la décision de fixer au 14 l'attaque de la 1TM armée et des corps de droite de la 2^e ; cette date correspondait à la fin de nos transports de concentration. Nous avions en outre intérêt à soulager le plus tôt possible, par un mouvement offensif à l'ouest des

Vosges, l'entrée en action de l'armée d'Alsace. En outre, la date que je venais de choisir allait coïncider avec celle du début des opérations russes, ainsi que me l'annonçait un nouveau télégramme de M. Paléologue (1).

(1) Télégramme de Pétersbourg du 9 août 1914, 21 h. 16, de M. Paléologue, téléphoné par le général Ebener le 10 août 10 heures et demie et reçu par le général Belin. Ce télégramme indiquait les grandes lignes du plan d'opérations russes ; marche de l'armée de Vilna vers Kœnigsberg appuyée par l'armée de Varsovie

Appel du roi des Belges

Mercredi 12 août — Cependant, au nord de la Meuse, la cavalerie allemande avait poussé jusqu'à Diest et Tirlemont ; cette progression de l'ennemi parut émouvoir profondément le commandement belge. En effet, le 12 au matin, nous recevions un appel du roi des Belges pour

que les Alliés viennent le plus rapidement possible au secours de son armée, annonçant qu'il ramènerait son armée sous Anvers, si les Allemands attaquaient en forces supérieures ; le colonel Génie, en même temps qu'il me communiquait cet appel du roi, insistait pour que le corps de cavalerie passât le plus rapidement possible au nord de la Meuse.

Les intentions du gouvernement belge ainsi manifestées n'étaient pas pour nous surprendre. Je me rendais, certes, bien compte de la nécessité d'appuyer les Belges. Mais, tout d'abord, il ne semblait pas que la cavalerie allemande signalée au nord de la Meuse fût soutenue, puisque le 12 elle essuyait à Haelen un échec important que lui infligeait la division de cavalerie belge soutenue par une brigade d'infanterie. D'autre part, il semblait que les forces ennemies signalées au sud de la Meuse fussent plus importantes que nous ne l'avions cru jusqu'ici : deux nouveaux corps d'armée allemands venaient, en effet, d'y être identifiés. Dans ces conditions, il était

difficile de relever le corps de cavalerie de la mission de couverture de la 5^e armée qu'il avait reçue. La seule chose qu'il me parut possible de faire pour l'instant, et qui d'ailleurs était fort nécessaire, c'était d'établir la continuité du front en liant par Namur notre armée de gauche à l'armée belge. A cet effet, j'autorisai le général Lanrezac, qui m'en avait demandé l'autorisation, à porter son corps de gauche dans la région de Dinant; en outre, je poussai vers Philippeville les deux divisions d'Afrique qui allaient commencer leurs débarquements.

Mais, à ce moment encore, une grande incertitude planait sur la date à laquelle les Anglais pourraient entrer en action à nos côtés.

Le 9 août, le colonel Huguet, notre attaché militaire à Londres, arrivant au grand quartier général, m'avait mis au courant de ce qui s'était passé en Angleterre depuis la déclaration de la guerre. Il avait été, tout d'abord, décidé que la mobilisation commencerait le 5 août. Dans ces conditions, d'après nos conventions, les

transports de concentration sur nos chemins de fer devaient commencer le 11 et les unités débarquées devaient être prêtes à entrer en opérations le 21. Or, au cours d'un grand Conseil de guerre tenu le mercredi 5 à Downing Street, on avait tout remis en question : date de mobilisation, composition du corps expéditionnaire, zone de concentration. Le 6 août, lord Kitchener avait été désigné comme secrétaire d'État au War Office, et le premier jour de la mobilisation avait finalement été reporté au 9. Le gouvernement britannique avait manifesté l'intention de concentrer les forces envoyées sur le continent dans une zone suffisamment en arrière du front pour leur assurer un repos préliminaire; à cet effet, il proposait la région d'Amiens et prévoyait sur la Somme l'organisation d'une position défensive. Outre que ces propositions bouleversaient complètement le dispositif général des forces alliées au point le plus sensible de notre ligne de bataille, elles avaient encore l'inconvénient de retarder la date probable de l'entrée en action des troupes

britanniques, au moment où, comme je viens de le dire, les Belges nous demandaient d'accourir à leur secours. J'ai dit plus haut quelle solution j'avais adoptée, et on a vu que j'avais demandé au président de la République d'intervenir auprès du gouvernement anglais pour lui signaler le grave inconvénient qu'aurait un aussi long retard dans l'arrivée des troupes britanniques. Et au colonel Huguet qui retournait à Londres, j'avais prescrit d'insister auprès de l'état-major anglais pour que la zone de concentration de l'armée du maréchal French ne fût pas modifiée, sous peine de ruiner notre plan.

Concentration des troupes britanniques

Jeudi 13 août. — Or, le 13, j'appris avec satisfaction qu'après une discussion qui avait eu lieu la veille dans le cabinet même de lord Kitchener, le gouvernement britannique avait fini par accepter nos propositions, et il avait consenti

à maintenir la zone de concentration immédiatement à côté des armées françaises. C'était un point très important acquis. Mais, par contre, j'apprenais en même temps que le gouvernement, influencé par l'opinion publique anglaise qui vivait sous la crainte perpétuelle d'un débarquement en Angleterre, avait trouvé nécessaire de maintenir deux divisions d'infanterie dans la métropole. Dans ces conditions, le corps expéditionnaire britannique allait se trouver réduit à quatre divisions d'infanterie et cinq brigades de cavalerie ; les deux divisions maintenues en Angleterre suivraient, dès que les circonstances le permettraient.

Cette solution, meilleure sans doute que celle que nous avions pu craindre, risquait de mettre notre gauche dans une situation critique, et je pouvais redouter que celle-ci ne fût attaquée avant que sa concentration ne fût terminée. En effet, d'après les calculs du 2^e Bureau, cette date du 13 août à laquelle nous étions parvenus était précisément

celle à laquelle le déploiement stratégique allemand sur la base de départ devait se terminer, et il était vraisemblable que les Allemands ne tarderaient pas à s'ébranler ; il était donc possible que nous ne puissions pas chercher la bataille au delà de la Semoy et de la Chiers.

En présence de cette situation je prescrivis aux 1TM et 2^e armées qui étaient prêtes à l'action d'attaquer dès le lendemain 14 : Dubail sur Sarrebourg avec trois corps d'armée, flanqué à sa droite par le 14^e corps, Castelnau avec ses trois corps d'armée de droite, tandis que le 9^e corps et les divisions de réserve protégeraient Nancy.

Quant aux armées de gauche, les 3^e, 4^e et 5⁶, je leur prescrivis simplement un certain nombre de mesures défensives.

Cependant, le matin du 13, je pris connaissance du rapport du général Pau arrivé dans la nuit : il me dépeignait nos troupes comme fort éprouvées et démoralisées. Le 7^e corps et la 57⁹ division de réserve se repliaient sous le canon de Belfort. Le

général Pau attribuait une grande part de responsabilité à l'insuffisance du commandement et il concluait en me demandant le remplacement du général Bonneau. Je l'acceptai sur-le-champ et nommai au 7^e corps le général Vautier.

Au sujet de ces mutations, je dois dire ici que je me rendais parfaitement compte de l'illégalité que je commettais en les prononçant : les officiers généraux auxquels je retirais leur emploi tenaient leur lettre de commandement du ministre et, régulièrement, seul le ministre pouvait les en déposséder. Je comprenais parfaitement que si nos affaires marchaient bien, je serais vraisemblablement couvert, mais que si les événements tournaient à notre désavantage, on ne manquerait pas de me reprocher ces initiatives. Néanmoins, conscient des responsabilités que j'assumais devant le pays, je n'ai pas hésité à prendre ces mesures qui me semblaient absolument nécessaires et urgentes. Depuis, il m'est arrivé bien souvent d'être obligé

de recourir à ces mesures de disgrâce, mais je puis le dire, en toute conscience, que je n'en ai pris aucune sans avoir la conviction que je travaillais au salut du pays. Beaucoup de ces exécutions m'ont coûté, et qu'on veuille bien me croire si je dis aujourd'hui, avec toute la sérénité que donnent plusieurs années de recul, que je ne crois pas avoir eu à accomplir, au cours de ma carrière, d'actes de commandement plus difficiles et plus ingrats que celui qui consistait à relever de leurs emplois des généraux parfaitement honorables, dont certains comptaient parmi mes amis, mais dont l'expérience de la guerre prouvait que le caractère n'était pas à hauteur des circonstances. Je dois dire que si je puisais dans ma conscience la force d'accomplir ce difficile devoir, je sentais chez le ministre de la Guerre un appui auquel je rends hommage et qui me donnait une grande tranquillité d'esprit. Mais les ministres ne sont pas immortels.

Bruits fantaisistes

Cependant, tard dans la soirée du 13, une grande et heureuse nouvelle nous parvenait : le grand-duc Nicolas Nicolaïevitch nous informait par l'intermédiaire de M. Paléologue que les armées de Vilna et de Varsovie prendraient l'offensive le lendemain matin dès l'aube. Ainsi, devançant toutes nos espérances, la Russie engageait la lutte en même temps que nous. Pour cet acte de loyale confraternité d'armes d'autant plus méritoire que la concentration russe était loin d'être achevée, l'armée du tsar et le grand-duc Nicolas ont droit à la reconnaissance de la France.

Il faut encore signaler que les bruits les plus fantaisistes continuaient de courir sur l'arrivée d'Autrichiens sur notre front. Ces renseignements de source suisse et italienne donnaient des précisions : ce n'était plus un corps d'armée, mais quatre qui nous étaient signalés. On annonçait que l'Autriche avait demandé passage pour plusieurs corps d'armée à travers la Suisse et

même l'Italie. Mais ce n'était là que des bruits. Nous ne connaissions encore personne qui avait vu un Autrichien ; des correspondants sûrs de Bâle croyaient seulement à la présence de quelques éléments tyroliens sans pouvoir en apprécier l'importance. Enfin, les renseignements sur l'Italie étaient, eux aussi, contradictoires ; on annonçait le retrait des troupes de Bardonnèche, mais en même temps, on parlait d'envoi de troupes alpines et d'obusiers vers Aoste et le Petit Saint-Bernard.

Vendredi 14 août. — Cependant l'incertitude sur les forces allemandes et les intentions de nos adversaires vers le nord restait complète; sans doute, les Belges semblaient avoir des succès, mais, pour la première fois, on nous signalait des colonnes d'infanterie passant la Meuse en aval de Liège. Nous ne pouvions encore déterminer si ces forces se portaient contre l'armée belge ou si elles procédaient à l'investissement total de Liège. Quant à l'aviation, elle ne donnait pour l'instant à peu près aucune précision. D'ailleurs,

le général Sordet me déclarait dans un rapport daté du 13, que je recevais le 14 vers neuf heures du matin, qu'il ne savait pas grand'chose et que les observations des aviateurs lui paraissaient sujettes à caution. « Assurément, m'écrivait-il, je ne puis rien assurer d'une manière certaine, mais mon impression est qu'il n'y avait pas, le 12, de grosses masses d'infanterie en deçà de la ligne Ourthe-Houffalize-Luxembourg. » Derrière cette ligne, des mouvements étaient signalés. Il semblait que les mouvements qui s'effectuaient sous le couvert des travaux de campagne de l'Ourthe avaient pour objet la mise en place des corps d'armée destinés à former la masse de manœuvre de droite. En rassemblant toutes nos informations, nous estimions à 8 corps d'armée et 4 divisions de cavalerie le groupement de forces s'étendant entre la pointe nord du Grand-Duché et la frontière du Limbourg hollandais (1). Ce calcul correspondait d'ailleurs à ce que nous avions prévu comme possibilités de débarquement dans les gares allemandes correspondant à ce front. La situation ne semblait

pas inquiétante de ce côté, puisque nous pouvions y aligner 10 divisions actives, 3 divisions de réserve, les 6 divisions belges appuyées sur le système Anvers-Namur-Liège et Maubeuge, et, à bref délai, 4 divisions d'infanterie et une division de cavalerie britanniques.

(1) Compte-rendu de renseignements n° 38 du 2^e bureau du G. Q. G., 14 août, 6 heures.

Ainsi donc, le 14 au matin, nous avons repéré tous les corps d'armée actifs allemands, sauf les I^{er}, XVII⁰, XX^e, V^e et 11^o, que nous pensions être en face des Russes et nous avons l'impression que la grosse masse de manœuvre allemande se réunissait derrière l'Ourthe.

Toutefois, un renseignement très intéressant nous était parvenu dans la nuit du 13 au 14; pour la première fois, des colonnes d'infanterie avaient été signalées au nord de Liège : il s'agissait de troupes de réserve. Ce renseignement était important, mais en raison des idées que nous

avons sur l'emploi des troupes de réserve par les Allemands, nous ne pouvions encore établir si ces colonnes d'infanterie étaient dirigées contre l'armée belge de campagne ou destinées à compléter l'investissement de Liège.

Visite du général Lanrezac

Au cours de cette journée du 14, je reçus successivement le général Gallieni et le général Lanrezac. Le premier vint dans la matinée. Il m'était envoyé par le ministre. Je sentis qu'il essayait d'aborder la question des opérations et que M. Messimy avait dû le charger de me présenter la manière dont il concevait qu'elles devaient être conduites. On s'imaginera facilement combien cette suggestion me fut désagréable, si l'on pense à la responsabilité que j'avais à supporter. Aussi, je rompis assez brusquement l'entretien.

Lanrezac vint me voir au début de l'après-midi ;

il me fit part de sa crainte de voir les Allemands exécuter par le nord de la Meuse un large mouvement débordant. J'ai dit qu'à cette date du 14 août, l'état de nos renseignements ne permettait pas pour le moment d'envisager une telle manoeuvre, et, qu'au contraire, le gros des forces ennemies semblait se masser derrière l'Ourthe, au sud des troupes qui masquaient Liège. Sur la rive gauche les forces allemandes qui nous étaient signalées se réduisaient à de la cavalerie et à quelques colonnes d'infanterie. D'autre part, la région Maubeuge-Hirson était réservée au débarquement des troupes britanniques, et je ne pouvais, sous peine de créer du désordre dans cette zone, autoriser le général Lanrezac à y pousser une partie de son armée. Je dus, en conséquence, dire au commandant de la 5^e armée que ses craintes me semblaient pour le moment prématurées, et que, jusqu'à nouvel ordre, sa mission était de se porter à la rencontre du groupement ennemi signalé derrière l'Ourthe et la ligne Houffalize-Luxembourg (1).

(1) Depuis cette époque, le général Lanrezac a prétendu qu'il était impossible de ne pas voir que la manœuvre allemande se développait au nord de la Meuse ; il affirme que lui l'a vue sans aucun doute. Cette affirmation paraît un peu exagérée. En effet, ce que nous avons appris de la manœuvre allemande depuis la fin de la guerre, nous montre que c'est le 13 août que l'armée Kluck a traversé Aix-la-Chapelle; le 14, ses avant-gardes atteignaient la Meuse vers Visé ; le 16, elles entraient à Bilsen et à Tongres. Le 17 au matin nous n'aurions donc pu connaître, en admettant que nos moyens d'investigation fussent parfaits, que la présence de ces avant-gardes sur la rive gauche de la Meuse. De là à pouvoir conclure que toute la manœuvre allemande allait se dérouler au nord de la Meuse, il aurait fallu pour pouvoir le faire, comme prétend l'avoir fait le général Lanrezac, être doué du don de divination. Or, dans la réalité, pour des raisons déjà dites, et comme on le verra dans le récit des journées suivantes, les renseignements qui nous parvinrent furent

toujours tardifs, incomplets et contradictoires. Seul, le combat de l'armée belge contre les avant-gardes allemandes aurait pu nous renseigner et lever le voile. Les Allemands ont pu faire avancer leurs colonnes derrière le rideau de leur cavalerie appuyée par quelques forces d'infanterie. La présence de l'armée belge au nord de la Meuse dans la région de Louvain était suffisante pour expliquer l'action de forces allemandes au nord de la Meuse, sans qu'on fût en droit d'en déduire que la manœuvre du gros des armées ennemies se déroulerait au nord du fleuve.

A peine arrivé à son Q. G. de Rethel, le général Lanrezac m'écrivit pour me faire à nouveau part de ses craintes et me demander de préparer dès maintenant le transport éventuel de son armée vers la région de Givet-Maubeuge, en laissant un corps d'armée et deux divisions de réserve sur la Meuse, en liaison avec la 4^e armée.

Samedi 15 août. — Or, quand cette demande me parvint, nous venions de recevoir de Belgique

des nouvelles sur les forces ennemies qui se trouvaient au nord de Liège : elles semblaient devoir être plus sérieuses que nous ne l'avions cru tout d'abord ; pendant toute la journée du 14, de grandes unités allemandes avaient franchi la Meuse sur quatre ponts construits à Visé. L'armée belge ne communiquait plus avec la place de Liège et ignorait tout des troupes allemandes qui l'assiégeaient.

Ces renseignements pouvaient donner à penser que l'éventualité que nous avions jusqu'ici cru pouvoir écarter était maintenant susceptible de se réaliser. Les Allemands n'allaient-ils pas prolonger leur manœuvre jusqu'au nord de la Meuse? C'est en vue de cette hypothèse, qui pour la première fois paraissait prendre corps, que je répondis au général Lanrezac que je ne voyais que des avantages à ce qu'il étudiât le transport vers le nord de deux corps d'armée, en plus du 1^{er} corps. Je lui faisais toutefois remarquer que la menace étant encore à échéance lointaine et sa certitude loin d'être absolue, le mouvement ne

serait exécuté que sur mon ordre.

Les Allemands en belgique

En même temps, pensant que les forces ennemies signalées au nord de la Meuse pourraient venir menacer nos communications ferrées et fluviales dans la région du Nord, je demandai au ministre, sous l'autorité duquel se trouvait la 1^{re} région, de constituer avec trois divisions actuellement sans emploi un barrage depuis la mer jusqu'à Maubeuge, et de placer la 1^{re} région sous mon autorité, afin de me permettre de communiquer directement avec le général Percin qui commandait cette région. Ce fut là l'origine du groupement d'Amade (1).

Il convenait évidemment de surveiller avec attention cette première indication de troupes d'infanterie passant au nord de la Meuse. Malheureusement, la journée du 15 fut loin de

nous apporter des renseignements concordants. A 17 heures, nous recevions du gouverneur de Maubeuge l'avis que 200 000 Allemands étaient en train de franchir la Meuse entre Maastricht et Visé ; il signalait, d'autre part, que l'ennemi, achevant l'investissement de Liège sur la rive gauche de la Meuse, avait fait passer 10000 cavaliers avec de l'artillerie sur des ponts de bateaux entre Flone et Hermalle ; ces forces se dirigeaient vers Waremme. Le soir même, de nouveaux renseignements venaient infirmer ceux donnés par le gouverneur de Maubeuge, la zone Liège, Verviers, Spa, Rouvrex était signalée vide de troupes et le renseignement concernant le passage d'éléments de toutes armes au nord de Liège était déclaré inexact. Par contre, de nombreuses troupes étaient signalées au sud de Huy. A la fin de l'après-midi, j'appris que le 1^{er} corps d'armée devant Dinant avait été attaqué par un corps d'armée qui semblait couvrir le mouvement de plusieurs autres corps glissant vers le nord-ouest entre Namur et Liège. Cette attaque, jointe aux renseignements que nous

avions de forces importantes en Luxembourg belge, semblait indiquer que l'ennemi cherchait maintenant à porter son principal effort sur son aile droite au nord de Givet,

(1) Le général d'Amade était, au moment où la guerre éclata, commandant de l'armée qui devait opérer sur les Alpes. La neutralité de l'Italie avait rendu disponibles, comme on le sait, les troupes de cette armée et leur chef.

De l'ensemble de ces nouvelles, il ressortait la nécessité de pousser entre Sambre et Meuse la gauche de la 5^e armée qui viendrait ainsi renforcer notre position enveloppante par rapport à l'aile droite allemande : celle-ci allait se trouver prise entre l'armée belge dont la situation continuait à nous être dépeinte comme assez favorable, la place de Namur et la 5^e armée postée derrière la Meuse en amont de Namur.

Les ordres nécessaires furent lancés dans la soirée du 15 et la matinée du 16.

Dimanche 16 août. — Le 16 à midi, le maréchal

French, depuis la veille à Paris, vint me voir accompagné de son chef d'état-major le général Murray. C'était la première fois que je voyais le commandant en chef de l'armée britannique. Il avait été reçu la veille par le président Poin-caré, et très favorablement impressionné par l'atmosphère de confiance qu'il avait trouvée dans les sphères officielles. Il me donna tout de suite l'impression d'un loyal camarade de combat, attaché à ses idées et désireux, tout en nous apportant son concours, de ne pas compromettre son armée. Il me fit comprendre que les instructions de son gouvernement lui précisait qu'il devait se considérer comme indépendant et qu'il ne pourrait nous apporter que la collaboration de son armée. Je comprenais très bien ce point de vue ; il était naturel que l'Angleterre ne consentît pas à subordonner ses troupes à un commandant allié. Je ne m'étais jamais fait d'illusions à ce sujet, tout en pressentant que le manque d'unité de commandement dans les forces alliées de gauche serait une grave cause de faiblesse. Il fallait

prendre les choses comme elles se présentaient et tâcher d'en tirer le meilleur parti par une collaboration aussi confiante que possible.

Entrevue avec le maréchal French

Notre conversation porta ensuite sur la date à laquelle l'armée anglaise serait prête à entrer en opérations. J'avais compté sur le 21 août, mais le maréchal me fit connaître qu'à cette date son armée ne pourrait que pousser en avant de petits détachements qui protégeraient le débarquement du gros, et que ses troupes ne seraient susceptibles de s'ébranler que le 24. Je représentai au maréchal tous les inconvénients de ce retard : il me promit de le réduire autant que possible.

Puis nous abordâmes l'étude de la situation générale de l'ennemi telle que nous nous la figurions à ce moment. J'insistai sur le point que nous étions assez mal renseignés sur les forces

qui se trouvaient opposées à l'armée belge sur la rive nord de la Meuse, mais que, d'après nos derniers renseignements, il semblait n'y avoir dans cette région que de la cavalerie ; les groupements importants de cette arme rassemblés dans la région de Hannut semblaient destinés à couvrir sur la rive gauche du fleuve le mouvement de colonnes allemandes signalées antérieurement autour de Liège et qui paraissaient former la masse principale de manoeuvre ennemie.

Nous étudiâmes alors la question de la manoeuvre à réaliser. J'indiquai au maréchal French que, du côté de l'aile nord, l'imprécision sur les forces adverses était telle que je ne pouvais encore définir mes intentions que dans une forme vague : mon idée était d'exécuter une action générale franco-anglo-belge contre le groupe des forces ennemies du nord. A mon avis, le concours que j'attendais de l'armée britannique devait consister à se porter aussitôt que possible au nord de la Sambre, prête à marcher sur

Nivelles, soit à gauche de la 5^e armée, si on se dirigeait vers le nord, soit en échelon en arrière de la gauche de cette armée si on marchait vers l'est. Le corps de cavalerie Sordet couvrirait le mouvement de l'armée anglaise. Quant à l'armée belge, j'estimais que, tout en couvrant Bruxelles et Anvers, son rôle devait consister à agir sur le flanc extérieur des forces allemandes, en les prenant, si possible, à revers.

Sir John French me promit de donner aussi complètement que possible satisfaction à mes désirs, et il me déclara qu'il allait prendre contact avec le général Lanrezac, dont je louai d'ailleurs les aptitudes manœuvrières. Il me quitta pour aller coucher à Reims.

CHAPITRE III

Les batailles de la frontière. — 17-24 août 1914.

Lundi 17 août — Les nouvelles qui nous parvinrent des armées dans la journée du 17 furent assez bonnes. Les 1^{re} et 2^e armées paraissaient progresser dans des conditions favorables, et en Haute-Alsace on signalait des mouvements de retraite assez importants. De Belgique aucune précision nouvelle ne nous arriva sur les forces ennemies : il semblait qu'il n'était passé sur la rive gauche de la Meuse, au nord de Liège, qu'une seule brigade d'infanterie qu'on nous signalait vers Tongres ; deux divisions de cavalerie qui s'étaient portées vers la Sambre avaient été arrêtées et battues par les troupes belges ; elles s'étaient repliées sur Gembloux. La situation semblait donc favorable. Aussi fut-ce avec surprise que j'appris dans l'après-midi que le gouvernement belge venait de se décider à se retirer sur Anvers. Il fallait à tout prix éviter que l'armée du roi Albert ne suive ce

mouvement, et pour cela, le seul moyen était de lui faire sentir effectivement notre présence. Je renouvelai au général Lanrezac l'ordre de pousser le corps de cavalerie au nord de Namur au contact des Belges.

Mardi 18 août. — Tout l'intérêt se concentrait à notre gauche. Le 18 au matin, j'apprenais que la 2^e armée avait atteint Château-Salins, Dieuze et Marsal, et que la 1^{re} armée était entrée à Sarrebourg. En Alsace, les XIV^e et XV^e corps allemands paraissaient avoir disparu. Où étaient les gros allemands?

Nous arrivions à la fin de la période de concentration et il était temps de décider de notre manœuvre. Mais ma préoccupation dominante, celle qui ne me quittait pas depuis le début de la guerre, était de n'orienter définitivement ma manœuvre que sur des forces ennemies nettement reconnues et précisées. D'ailleurs, il était nécessaire que notre manœuvre demeurât

masquée, afin de nous assurer le bénéfice de la surprise. Or, nos renseignements étaient encore insuffisants pour nous fixer sur l'ampleur de la manœuvre adverse et les intentions de l'ennemi. A cette date du 18 août, en étudiant la question d'un point de vue rigoureusement objectif, en éliminant toute imagination et en n'utilisant que les renseignements que nous avions à ce moment, il était impossible de prévoir la manœuvre que l'ennemi préparait.

Nos renseignements nous avaient conduits à concevoir l'ordre de bataille ennemi sous la forme suivante :

Sur la rive gauche de la Meuse, nous ne connaissions que la présence de 2 divisions de cavalerie opérant entre Jodoigne et Hannut.

Sur la rive droite, entre Huy et Liège, sous les ordres du général von Bulow un groupement de 4 corps (VII^e, IX^e, X^e et Garde) suivi en deuxième ligne de 3 corps d'armée de réserve. Cet ensemble paraissait former la II^e armée; il

semblait possible que la I^{re} armée fût l'échelon groupé autour de Liège et dans la région de Visé ;

Un autre groupement comprenant 4 corps d'armée semblait être celui qui avait attaqué sur Dinant et poussé des éléments sur Yvoir et Beauraing ;

Un troisième groupement paraissait se constituer dans la région Neufchâteau-Recogne ; ses éléments avancés n'avaient pas dépassé le front Neufchâteau-Saint-Hubert. La région d'Arlon était assez fortement occupée.

Tel était l'aspect sous lequel nos informations nous dépeignaient les forces ennemies de droite.

L'inconnue était l'ampleur que l'ennemi comptait donner vers le nord au mouvement de cette aile droite ; il y avait évidemment dans la région de Liège une accumulation de forces assez troublante. L'ennemi allait-il se décider à marcher à cheval sur la Meuse entre Givet et Bruxelles? Ou bien, ainsi que nous l'avions

admis jusque-là, n'engagerait-il au nord de la Meuse qu'une faible partie de ses forces, en cherchant avec le gros de son groupement nord laissé au sud du fleuve à attaquer de flanc la gauche de notre 4^e armée engagée contre le groupement central allemand ?

Dans la première éventualité, notre 5^e armée opérant en liaison avec les armées britannique et belge, chercherait à déborder l'aile droite ennemie par le nord, pendant que nos armées du centre, 3^e et 4^e, attaqueraient le groupement central ennemi du sud au nord en direction générale de Neuf château. J'étais en droit d'espérer que la 5^e armée grossie du quatrième groupe de divisions de réserve, du 18^e corps venu de la 2^e armée, appuyée à la forteresse de Namur, pourrait accomplir cette mission. Quant à l'attaque des 3^e et 4^e armées, nous y consacrons, dans la pensée, 19 divisions actives sur 48.

Dans la deuxième hypothèse, les armées belge et anglaise seraient vraisemblablement suffisantes

pour tenir en échec les forces allemandes du nord de la Sambre et de la Meuse ; quant à la 5^e armée, elle se rabattrait par Givet et Namur sur la direction de Marche contre le flanc du groupement du sud de la Meuse.

Je prévins de ces projets le général Lanrezac et les communiquai également au roi des Belges et au maréchal French en leur envoyant le lieutenant-colonel Brécard porteur des instructions que je venais de donner aux armées françaises de gauche (1).

(1) Le lieutenant-colonel Brécard arriva à Louvain, quartier général du roi, dans la soirée du 18. Il y apprit la retraite de l'armée belge. Il n'avait pu rencontrer, à son passage au G. Q. G. anglais, le maréchal French. Ce dernier me répondit le 19, sans me faire d'objection : « Vous envisagez deux hypothèses : la première correspond au cas où la masse importante de 4 à 6 corps d'armée passerait au nord de la Meuse ; vous vous opposerez au mouvement en avant par la 5^e armée au nord de la Sambre et de la Meuse

avec le concours du corps de cavalerie, de l'armée britannique et de l'armée belge qui essaieront de déborder par le nord l'attaque allemande ; ou bien, seulement un ou deux corps d'armée allemands passeront au nord de la Meuse : alors, la 5^e armée passant la Meuse entre Namur et Givet prendra en flanc l'armée allemande, tandis que les Anglais, les Belges et le corps de cavalerie protégeront le flanc de la 5^e armée française et prendront pour objectif toutes les forces allemandes au nord de la rivière. » En même temps, le maréchal m'assurait de sa collaboration la plus cordiale.

Cependant vers 11 h. 30, le colonel Génie téléphonait que les mouvements d'infanterie allemande se produisaient vers le nord, provoquant une grosse émotion au G. Q. G. belge.

Dans la soirée, nous apprenions du colonel Aldebert, détaché au G. Q. G. belge, que des troupes du X^e corps allemand étaient passées sur la rive gauche de la Meuse par le pont de Huy,

que 8 000 hommes du IX^e corps étaient à Landen poussant des détachements sur la Gette, à Haelen, à Tirlemont et à Beverloo. Il nous apprenait que le G. Q. G. belge avait pris à 15 heures la résolution de replier ses avant-postes sur la Dyle et de se transporter à Malines.

Ainsi donc, il semblait qu'un certain nombre d'éléments du groupe allemand réuni au sud de la Meuse avaient déjà passé sur la rive gauche. On signalait aussi que quatre ponts avaient été établis à Huy, Ampsin, Ombret-Rosa et Seraing. Enfin, dans la région de Bastogne-Neuf-château, il y avait des indices d'un glissement de forces dans la direction du nord-ouest.

La première des éventualités que j'avais prévues dans mes instructions du matin aux armées de gauche semblait donc devoir se réaliser. Il importait de renforcer la 5^e armée, et, dans ce but, je décidai d'envoyer le 9^e corps d'armée dans la région Sedan-Poix-Terron, en vue de permettre l'extension de cette armée vers le nord.

D'autre part, en vue de permettre au général Ruffey de se consacrer uniquement à son mouvement offensif, je résolus de constituer l'armée de Lorraine sous le commandement du général Maunoury, avec le troisième groupe de divisions de réserve qui faisait primitivement partie de la 3^e armée, la 67^e division disponible et les 65^e et 75^e divisions de réserve venant des Alpes. Cette armée nouvelle avait pour mission de couvrir le flanc droit de la 3^e armée contre les forces pouvant déboucher du camp retranché de Metz, en investissant progressivement cette place par l'ouest. Je demandai au ministre de mettre le général Maunoury à ma disposition pour remplir cette tâche. J'avais, en effet, pour ce général une estime particulière, et j'avais souvent regretté que l'impitoyable limite d'âge l'ait, au moment de la guerre, éloigné de tout commandement.

Le ministre me répondit le lendemain qu'il acceptait de mettre à ma disposition le général Maunoury, qu'il avait chargé de l'inspection des régions de l'ouest (1).

(1) Au sujet de la correspondance que nous échangeâmes, le ministre et moi, pendant le mois d'août 1914, il n'est pas sans intérêt de citer la lettre suivante. Cette lettre répondait à la fois au compte rendu que j'avais adressé le 17 à Paris, dans lequel j'annonçais la prise de Sarrebourg, et à une double protestation que j'avais envoyée contre l'envoi de projectiles et d'équipements en Belgique et contre l'ordre donné directement par le ministre d'armer la place de Dijon. J'avais terminé ma lettre en disant que ma responsabilité était assez grande pour que je ne puisse accepter celle qui résulterait de décisions prises en dehors de moi. Je ne cite la réponse du ministre que pour marquer le ton de sympathie et de confiance dont elle était imprégnée.

Paris, 18/8/14. 11 heures matin.

Mon cher général et ami,

1° J'en étais sûr : je ne l'ai pas dit autour de moi, mais j'avais a confiance la plus ardente et la plus ferme dans le succès de nos armes. Je ne veux adresser aux troupes les félicitations du

gouvernement, que lorsque le succès sera définitif. Mais vous, dites-leur notre fierté et notre joie ! Dites-leur l'ardente foi que nous avons dans leur héroïsme, dans l'intelligence de nos officiers, dans le génie de notre race. Laissez-moi vous embrasser ;

2° Vous vous plaignez que nous ayons envoyé aux Belges des munitions et des bretelles de fusils. Je comprends votre protestation. Elle est juste. Mais vraiment l'affaire de Liège a eu une si capitale importance stratégique que nous avons l'absolue obligation de payer. Étant donné le retard apporté à l'entrée en ligne des Allemands en Belgique, nous aurons après-demain soir récupéré les 100 000 coups de 75 envoyés en Belgique ;

*3° Vous avez bien fait de nous envoyer le premier drapeau ; son arrivée a secoué Paris d'un grand frisson de joie et de fierté. Il est aux Invalides... en attendant les autres. Affectueusement à vous.
— Messimy ;*

4° Pour Dijon, qui est en dehors de la zone des armées, je vous prie de le remarquer, j'ai annulé les ordres, puisque la fortune nous sourit. Mais je tiens à insister sur ce point que Dijon est hors de la zone des armées, où je me dénie le droit de donner des instructions ou des ordres. »

Mercredi 19 août. — La nuit du 18 au 19 continua de nous apporter des précisions sur le passage des troupes allemandes de la rive droite sur la rive gauche : les régiments signalés appartenaient aux IV^e, VII^e et X^e corps ; la cavalerie allemande atteignait Diest. Notre corps de cavalerie, en liaison avec une brigade mixte belge, avait refoulé la cavalerie signalée à Gembloux, mais s'était heurté à une résistance organisée à hauteur de Ramillies.

L'après-midi nous apporta une nouvelle série de renseignements : tout d'abord, vers 16 heures, le colonel Génie nous confirma par téléphone qu'à la suite d'un combat qui avait eu lieu le 18 devant Tirlemont et dans lequel les Allemands avaient montré des troupes de toutes armes, l'ordre avait

été donné à l'armée belge de se rapprocher davantage d'Anvers ; par sa gauche, elle devait même pénétrer dans le périmètre des forts d'Anvers. Par ce mouvement de recul, nos alliés découvraient Bruxelles.

Mais, ce qui était plus grave, par là, nous perdions tout contact avec les Belges et l'espoir que j'avais nourri de les voir participer activement à l'enveloppement de la droite allemande. Notre corps de cavalerie et la place de Namur se trouvaient séparés du gros des forces belges. Le général Michel, gouverneur de Namur, signalait qu'il n'avait que trois brigades et qu'il les concentrait au nord-est et au sud-est de sa place : il demandait que l'armée franco-anglaise franchisse la Sambre et assure la sécurité de la zone nord-ouest et sud-ouest. En outre, les Belges signalaient que des forces importantes passaient la Meuse entre Liège et Huy ; nos reconnaissances d'aviation avaient reconnu des colonnes allemandes à Hannut et Meeffe marchant vers le nord-ouest.

J'avoue que ces renseignements me plongeaient dans la plus grande perplexité. Ou bien ces effectifs étaient faibles et pouvaient n'être destinés qu'à masquer l'armée belge, ce qui expliquait la marche des colonnes allemandes vers le nord-ouest, ou bien il s'agissait de forces importantes, qui dans ce cas étaient destinées à une manœuvre contre notre aile nord, et alors ce glissement vers le nord ne pouvait être obtenu que par un affaiblissement du centre allemand en Luxembourg. Dans ce dernier cas, l'offensive que je projetais pour les 3^e et 4^e armées allait s'en trouver facilitée. Par surcroît, il me paraissait que les forces ennemies engagées au nord de la Meuse ne devaient pas être si considérables qu'on le disait, et cela pour des raisons de ravitaillement. En effet, l'examen de la carte nous montrait que la résistance de Liège et les destructions faites par les Belges devaient empêcher tout ravitaillement à l'ouest de la ligne Verviers-Bastogne-Arlon, et, en particulier, le ravitaillement des troupes de la région de Huy devait être singulièrement difficile, tant que les

forts de Liège tiendraient.

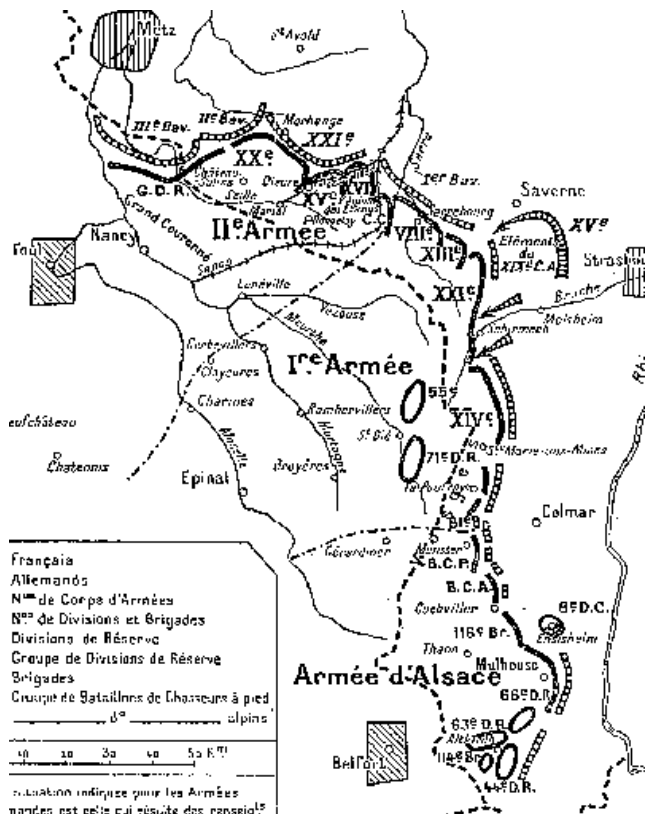
Or, à ce moment, nous n'avions aucune nouvelle que ces forts fussent tombés. Et nous ne pouvions supposer que les Allemands en s'emparant de Liège trouveraient intact le pont du chemin de fer.

Ainsi, l'armée belge continuait à m'inspirer les plus vives inquiétudes. La journée du 19 se termina, cependant, par l'annonce d'une heureuse nouvelle. Le colonel Huguet me fit savoir qu'un conseil avait été tenu le matin même au G. Q. G. britannique. On y avait constaté que les débarquements dans la zone de rassemblement se faisaient sans difficulté, et le maréchal French désireux de coopérer le plus tôt possible à nos opérations avait étudié la possibilité de hâter l'entrée en action de ses forces, et il avait décidé que le mouvement en avant de son armée commencerait le vendredi 21.

LA BATAILLE EN ALSACE-LORRAINE

Situation des I^{re} et II^o Armées le 19 Août en fin de journée

Nota ; La situation indiquée pour les Armées allemandes est celle qui résulte des renseignements recueillis au G.Ç, G.français à la date du 19 Août.



On devine avec quelle satisfaction je reçus cette nouvelle qui me permettait d'espérer que nos alliés anglais pourraient participer à nos côtés à la première bataille.

Jeudi 20 août — La situation, en ce matin du 20, me semblait favorable dans son ensemble. En effet, la réunion des forces franco-anglaises s'achevait dans de bonnes conditions, avant la prise de contact avec l'ennemi. Nous étions toujours sans nouvelles de Liège que nous étions, par conséquent, en droit de croire toujours en mesure de résister. Namur allait recevoir l'appoint d'une de nos divisions de réserve. La 5^e armée s'était lentement rassemblée entre la Sambre et la Meuse, prête à réaliser la manœuvre projetée, quelle que soit la décision prise. Au centre la 2^e armée avait occupé Dieuze et poussé des avant-gardes à Morhange et à Delme ; il est vrai que nous n'avions pu déboucher de la région des Étangs. Notre 1^{re} armée était en contact avec une position organisée qu'elle se disposait à attaquer au delà de Sarrebourg. Enfin, l'armée

d'Alsace avait, après un combat, réoccupé Mulhouse.

Je pus donc donner une note de confiance au ministre, en lui télégraphiant un compte rendu vers 8 h. 45. Ce devait être la dernière bonne nouvelle que j'allais pouvoir donner avant longtemps. En effet, peu de temps après l'envoi de ce télégramme, les mauvaises nouvelles allaient se succéder sans trêve au G. Q. G. En ce qui me concerne, cette date est importante dans mon souvenir, car elle marque le renversement d'une situation que jusqu'alors nous avions pu, malgré certains incidents, considérer comme avantageuse.

Vers 16 heures, je reçus du général de Castelnau la nouvelle qu'il était violemment contre-attaque sur tout son front et qu'il était obligé d'envisager un repli sur Donnelay, Marsal et le Grand-Couronné ; il reportait son Quartier Général sur Nancy. A la fin de la journée, nouveau télégramme : la 2^e armée allait se dérober au cours de la nuit et se reporter sur la ligne

indiquée.

De son côté, le général Dubail me faisait savoir que sa droite était soumise à une sévère offensive ennemie, et qu'il était obligé d'abandonner ses projets d'offensive. Dans l'après-midi, le commandant Maurin, en liaison auprès de la 1^{ère} armée, téléphonait que cette armée s'était repliée mais qu'elle espérait pouvoir tenir sur ses nouvelles positions pour donner à l'armée de Castelnau le temps de se ressaisir. A l'extrême droite, l'armée d'Alsace avait cessé d'avancer.

Ces graves nouvelles qui nous arrivèrent si brusquement dans la soirée du 20 et se confirmèrent durant toute la nuit ne laissèrent pas de me surprendre. En effet, les effectifs de la droite française paraissaient suffisants pour arrêter la gauche adverse dont les forces actives ne devaient compter, à notre connaissance, que les 5 corps bavarois, les XXI⁰, XV^e et XIV^e corps d'armée, ainsi que quelques éléments du XIII^e. J'étais d'autant plus surpris que, le matin

encore, la 2^e armée me faisait savoir qu'elle avait l'impression de n'avoir devant elle que de fortes arrière-gardes.

Par mesure de précaution, je jugeai peu opportun de dégarnir la 2^e armée, et vers 18 h. 30, je donnai l'ordre de suspendre provisoirement les embarquements de la division de queue du 9^e corps, et de la mettre à la disposition du général de Castelnau. En outre, je prévins le général Dubail de prendre toutes les mesures pour assurer la sécurité du flanc droit de son armée.

Pendant que ces événements se déroulaient à notre droite, la situation se précisait brusquement à notre gauche.

Tout d'abord, l'état-major de Namur avait confirmé d'importants passages de troupes sur la rive gauche de la Meuse entre Huy et Liège. Les aviateurs avaient reconnu, le 19 après-midi, des colonnes et des bivouacs entre Tirlemont, Jodoigne et la Meuse. Le 20, ils signalaient que sur les ponts en aval de Namur, il ne paraissait

pas avoir passé pendant la matinée autre chose que les convois des corps d'armée allemands qui semblaient marcher contre l'armée belge. D'autre part, le mouvement de retraite de cette armée sur Anvers se poursuivait et devait prendre fin dans la journée du 20; pour éviter des représailles, le gouvernement belge avait décidé que la garde civique ne défendrait pas Bruxelles et se replierait également sur Anvers. Dans la soirée, des renseignements belges et anglais arrivèrent qui nous donnèrent de nouvelles précisions : de nombreuses colonnes avaient été vues au nord de la Meuse : elles étaient orientées vers l'ouest, leurs têtes atteignaient la ligne Aerschot, Louvain, Jodoigne : elles étaient estimées à 4 corps d'armée au moins.

On juge de l'importance de ces renseignements : c'était la première fois que nous étions éclairés avec précision sur ce qui se passait au nord de la Meuse.

Tout d'abord, les effectifs se révélaient beaucoup plus nombreux que nous ne l'avions cru jusqu'ici.

Ils étaient manifestement trop importants pour n'être consacrés qu'à la mise hors de cause de l'armée belge. D'ailleurs, le front de marche, l'orientation des colonnes indiquaient que cette masse était dirigée contre notre aile gauche. .. D'autre part, cette manoeuvre s'annonçait beaucoup plus large que nous ne l'avions envisagée, puisqu'elle débordait largement Bruxelles par le nord.

Ainsi, toutes nos précédentes incertitudes se dissipaient brusquement, au moment où s'achevait la concentration franco-britannique. Il semblait bien que les Allemands, derrière le rideau de leur cavalerie, étaient parvenus à rassembler une masse de manoeuvre d'extrême droite (1). Et l'ensemble des renseignements nous permettait de nous faire maintenant une idée du plan que nos adversaires réalisaient : il s'agissait d'une marche des armées allemandes l'aile droite en avant.

(1) Le rôle de la cavalerie allemande au début de la campagne de 1914 comme masque de la

manœuvre stratégique ne me semble pas avoir été jusqu'ici étudié avec assez d'intérêt : il fut extrêmement important et me paraît de nature à modifier certaines idées relatives à l'utilité et à l'emploi de la cavalerie. A l'abri d'un rideau de cavalerie, il sera toujours possible, par des marches de nuit, de réaliser des concentrations qui échapperont à l'observation et qui seront susceptibles de déterminer « l'événement » dont parlait Napoléon.

Nouvelles confirmations pendant la nuit du 20 au 21, signalant 5 corps d'armée, 3 divisions de cavalerie et 2 brigades de cavalerie au nord de la Meuse.

Ainsi, la première des éventualités que j'avais envisagées dans ma lettre du 18 août, celle où l'ennemi marcherait à cheval sur la Meuse entre Givet et Bruxelles se réalisait. Elle se réalisait même dans des conditions favorables. La marche des armées ennemies, l'aile droite en avant, allait nous permettre d'exécuter la manœuvre envisagée : faire tête à la masse du Nord avec les

Anglais et la 5^e armée ; avec la masse des 3^e et 4^e armées, attaquer du sud au nord les forces allemandes du Luxembourg, et ultérieurement prendre en flanc le groupe ennemi du nord.

Déjà le 20 au soir, lorsque j'avais pressenti la manœuvre allemande, j'avais donné l'ordre à la 3^e armée de commencer, dès le 21, son mouvement offensif en direction d'Arlon. A la 4^e, je prescrivis de commencer sa marche sur Neufchâteau, avec comme objectifs les forces du Luxembourg qui, d'ailleurs, ne nous étaient pas signalées comme très importantes. La 5^e armée reçut mission de fixer le groupement ennemi du nord, et l'armée britannique fut priée de coopérer à cette action en portant son gros dans la direction de Soignies.

Vendredi 21 août. — Les ordres pour l'exécution de cette manœuvre furent lancés dans les premières heures du 21.

Malgré la retraite belge sur Anvers qui avait rompu le cercle dans lequel j'avais espéré

enfermer la droite allemande, la situation ne me semblait pas mauvaise : en effet, le rassemblement vers le nord de la Meuse d'une masse aussi importante ne paraissait pouvoir se réaliser qu'au détriment de la densité d'une autre partie du front. Or, en face de notre droite (1^{re} et 2^e armées) l'ennemi prenait l'offensive; j'en pouvais conclure que c'était en Luxembourg que la densité allemande était la moins grande ; heureuse condition, semblait-il, pour permettre à la masse de nos 3^e et 4^e armées de développer leur manœuvre.

Cependant, la situation des armées de droite devenait assez préoccupante, bien que, dès ce moment, l'intérêt des opérations se reportât vers le nord. Toutefois, il était nécessaire que notre aile droite ne fût pas enfoncée.

Or, dans la matinée du 21, je reçus deux comptes-rendus de mes agents de liaison, les commandants Maurin et de Galbert qui me faisaient connaître que les craintes de ce côté étaient assez sérieuses : Dubail reportait à regret

sa ligne sur la Vezouse, en raison du recul de la 2^e armée, alors qu'il aurait pu tenir sur ses positions. Quant à Castelnau, il espérait pouvoir regrouper ses unités sous le couvert du Grand-Couronné, mais il ne savait pas encore si cette reconstitution serait achevée en temps utile pour lui permettre d'y accepter une nouvelle bataille. Dans la négative, il se proposait de poursuivre sa retraite vers les Hauts-de-Meuse, installant sa gauche à Toul et sa droite dans le massif de Châtenois.

J'attendais, on conçoit, avec quelque impatience, des renseignements sur cette partie du front, lorsque vers 15 heures, je vis arriver le commandant Fétizon. Il avait assisté à Nancy, pendant toute la nuit du 20 au 21, au règlement par l'état-major de la 2^e armée du mouvement des corps d'armée en retraite, et le matin même, vers 11 heures, le général de Castelnau lui avait exposé verbalement son opinion sur la situation ainsi que ses intentions immédiates, lui prescrivant de se rendre en toute hâte au grand

quartier général pour m'en rendre compte. Les déclarations du commandant de la 2^e armée avaient paru si graves au commandant Fétizon, qu'il tint à les rédiger aussitôt et à présenter sa rédaction à la signature du général. C'est ce compte rendu qu'il m'apportait :

« L'ennemi suit nos colonnes en retraite, et il est à prévoir qu'il se présentera demain devant Nancy. Le Grand-Couronné est occupé par les troupes du 9^e corps et certains éléments des divisions de réserve qui n'ont pas été engagées hier. En arrière, je m'efforce de regrouper les 15^e, 16^e et 20^e corps très éprouvés ; ils ne seront pas en état, en général, d'être engagés demain ni peut-être après-demain. Enfin, la 2^e division de cavalerie est retenue par l'ennemi dans le secteur de la 1^{re} armée. Seule, la 10^e division de cavalerie vient d'arriver très fatiguée dans la région de Manonviller. Des nouvelles divisions de réserve annoncées, il n'est encore débarqué à cette heure qu'un seul élément.

« Je résisterai donc aux efforts de l'ennemi avec les seules forces disponibles. Si je puis gagner vingt-quatre heures, je tenterai de contre-attaquer avec les troupes qui auront pu, d'ici après-demain, reprendre quelque activité et quelque cohésion. La situation m'apparaît comme très grave et je crois devoir vous en rendre compte.

« Dans l'éventualité d'une nouvelle retraite, je rétrograderai sous le couvert du canon de Toul dans la direction des Hauts-de-Meuse.

« Une autre solution consisterait à dégager l'armée de sa situation très critique en faisant dérober sur Toul les forces disposées au nord de la route Nancy-Château-Salins, et vers Épinal, par la rive gauche de la Moselle, celles disposées au sud de cette même route (20^e, 16^e, 15^e corps d'armée). On aurait ainsi quelques chances de conserver l'ensemble de ces forces et de les reconstituer ultérieurement. Si la 1^{re} armée, comme je le crois, refuse son aile gauche, nous pourrions nous souder à elle.

Castelnau.

Comme on le pense, la situation ainsi présentée me parut très grave. Tout d'abord, je ne pouvais m'expliquer pourquoi, si brusquement, cette 2^e armée avait battu en retraite, dans des conditions qui ressemblaient assez à une déroute. En outre, les prévisions du commandant de la 2^e armée envisageant l'abandon prochain des positions de Nancy et une retraite divergente qui ouvrirait à l'ennemi une brèche dans notre aile droite, étaient pour moi un grave sujet d'inquiétude. Aussi, fis-je aussitôt téléphoner à Castelnau que j'estimais indispensable de tenir les positions organisées autour de Nancy pendant au moins vingt-quatre heures, en raison de l'effort moral désastreux qu'une pareille retraite produirait dans le pays, et surtout pour le succès même de notre manœuvre engagée dans le nord.

Dans la soirée, un rapport téléphoné à 17 heures me fit connaître que, dans la journée, aucun

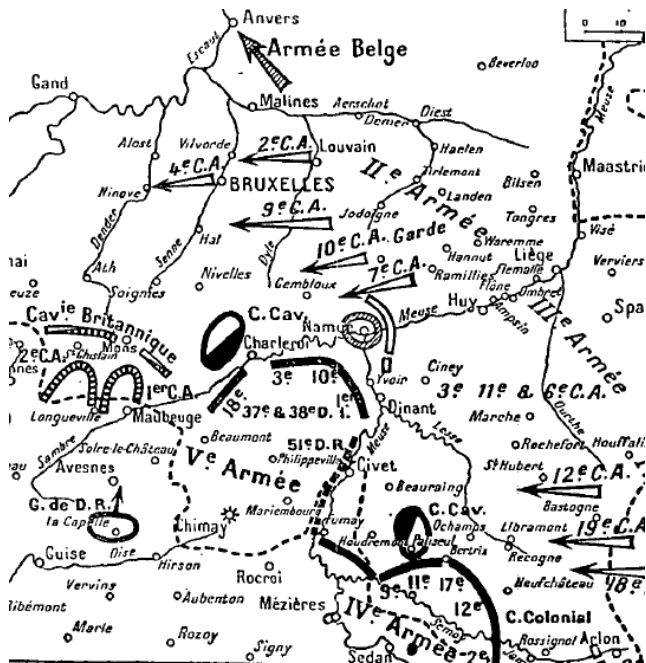
incident n'était survenu : « Je suis donc conduit, ajoutait le général de Castelnau, à n'envisager pour demain 22, un mouvement éventuel qu'à partir d'une heure assez tardive. Les renseignements d'avions me Axeront d'ailleurs à ce sujet. » Ainsi, je pouvais espérer que, contrairement aux craintes de son chef, la 2^e armée pourrait s'installer sur le Grand-Couronné et la Meurthe de Nancy à Lunéville, en mesure de tenir en respect les forces ennemies qui l'avaient bousculée.

Vers 10 heures du soir, des nouvelles meilleures encore me parvinrent : « La situation matérielle et morale de la 2^e armée s'améliore, me téléphonait, de Nancy, de Galbert. L'armée tient, ce soir, le Grand-Couronné et la Meurthe de Nancy à Lunéville ; l'ennemi a peu avancé; il était, dans la soirée, à 20 kilomètres environ de la Meurthe. Il a subi hier des pertes sérieuses. Tous les convois de la 2^e armée se sont retirés en très bon ordre. Le 20^e corps se reconstituera rapidement, le 16^e assez rapidement, le 15^e plus

difficilement. On ne parle plus de se retirer au delà de la Moselle. »

Il n'était donc plus question d'une déroute telle que le compte rendu du général de Castelnau avait pu me le faire redouter. Aussi, à la demande de délégation pour la mise en œuvre des dispositifs de mine sur des ponts de voies ferrées que m'avait adressée, dans la soirée, le commandant de la 2^e armée, je fis répondre par un refus, en disant que ces destructions me paraissaient inutiles.

Ainsi provisoirement rassuré sur le sort de notre armée de Lorraine, ayant pris la résolution de ne pas poursuivre d'action importante en Haute-Alsace, je pouvais maintenant porter toute mon attention sur les événements de Belgique où se trouvait concentré tout l'intérêt de la manœuvre.



La situation des Armées Allemandes est celle qui résulte des renseignements parvenus au G.Q.G. français à la date du 21 Août au soir.

LES BATAILLES DE LA FRONTIERE

(Frontière du Nord)

La mise en place du dispositif (situation le 21 août au soir)

J'avais reçu dans la journée la visite du général de Morionville, chef d'état-major du roi des Belges. Il m'avait fait connaître en termes assez pessimistes la situation de l'armée belge qui jusqu'ici, seule, sans soutien, avait eu à supporter le poids de la lutte. Il m'exposa ensuite les raisons pour lesquelles l'armée belge avait dû se replier sous Anvers, d'où elle pourrait menacer encore le flanc droit des masses ennemies dirigées vers l'ouest. Sur l'importance des forces allemandes, je ne pus obtenir de lui que des renseignements assez vagues. Je le mis au courant de nos intentions et lui assurai que d'ici fort peu de temps l'action contre l'adversaire serait menée par tous les alliés.

Cette démarche venait compléter les renseignements que j'avais reçus du chef de la mission française auprès du grand quartier général belge, le lieutenant-colonel Aldebert. Celui-ci avait reçu du lieutenant général de Selliers, chef d'état-major de l'armée belge, une lettre précisant les avantages que l'armée française avait déjà recueillis du concours de l'armée belge, et les difficultés dans lesquelles celle-ci s'était trouvée en pleine réorganisation, sans l'appui des forces françaises ni des forces britanniques. Il attribuait la décision de la retraite sur Anvers au fait que les troupes n'offraient plus de résistance désirable pour affronter de nouveaux combats.

Le matin du 21, j'avais appris que des éléments de cavalerie allemande avaient traversé Bruxelles, dans l'après-midi du 20, se portant sur Ninove et Hal suivis de deux divisions d'infanterie venant de Louvain. Plus au sud, les colonnes ennemies avaient repris leur marche vers l'ouest. L'investissement de Namur était

commencé sur la rive gauche de la Meuse.

Dans l'après-midi, on nous signala, de Lille, que la cavalerie allemande semblait approcher de Roubaix, de Tourcoing et de Lille, et que l'émotion était grande dans ces villes (1).

(1) C'est ce même jour que le général d'Amade me proposa de confier au général Hermant, commandant l'artillerie de Douai, le soin d'organiser la défense de Lille. Je répondis vers 14 heures en donnant mon approbation à ce projet.

Si le mouvement de l'aile droite ennemie avait une ampleur que nous n'avions pas soupçonnée, la situation ne me paraissait pas inquiétante pour le moment, car, de deux choses l'une, ou bien, les colonnes ennemies poursuivraient leur marche vers l'ouest et viendraient ainsi présenter leur flanc à la 5^e armée rassemblée derrière la Sambre et appuyée à Namur, ou bien elles se rabattraient sur la Sambre, et la 5^e armée saurait, sans doute, leur imposer une bataille qui durerait

assez de temps pour permettre à la manœuvre de la 4^e armée de faire sentir son action au nord de la Semoy. Je pensais que le général Lanrezac, renseigné plus vite que moi, était sur place, en liaison avec les Anglais, qu'il pourrait tirer le meilleur parti des circonstances et jouer efficacement le rôle qui lui incombait.

Aussi lorsque, dans la soirée du 21, il me fit remarquer que le débouché de son armée, dès le lendemain 22, sur la rive gauche de la Sambre, pouvait exposer ses troupes à livrer bataille isolément, et que, pour pouvoir agir en liaison avec l'armée anglaise, il fallait attendre au 23 et peut-être au 24, je lui répondis que je le laissais absolument juge du moment où il conviendrait de commencer son mouvement offensif, et que je le tiendrais, chaque jour, au courant du front atteint par la 4^e armée.

Vers 20 heures, un renseignement du grand quartier général belge nous informait que les corps d'armée allemands opérant dans la région de Bruxelles semblaient avoir fait dans la journée

du 21 une conversion vers le sud, après avoir dépassé Bruxelles. Le 4^e corps, notamment, qui avait débouché par la chaussée de Ninove, s'était rabattu sur Hal. A sa droite, le 2^o corps, après avoir marché de Vilvorde sur Alost, n'avait pas encore atteint cette ville à 20 heures.

Ainsi, il semblait que le mouvement allemand allait aboutir pour nous à une bataille face au nord, le 22 ou le 23, dans laquelle la 5^e armée et les Britanniques seraient côte à côte et en état de supériorité numérique. En effet, l'importance des effectifs allemands formant l'aile droite allemande était estimée, y compris les troupes masquant Namur et celles qui étaient restées devant les Belges, à 6 corps d'armée, 3 divisions de cavalerie et 2 ou 3 divisions de réserve. Or, nous alignions :

Pour la 5^e armée, 10 divisions d'infanterie et demie, 3 divisions de cavalerie et 3 divisions d'infanterie de réserve (1).

Pour l'armée britannique, 4 divisions d'infanterie

et demie et une division de cavalerie (2).

La journée fut calme à la 5^e armée, sauf un engagement d'avant-postes au pont de Tamines. Le bombardement de Namur avait commencé dans l'après-midi. Les 3^e et 4^e armées avaient entamé leur mouvement sans rencontrer de résistance. A la 4^e, je confirmai dans la soirée du 21 l'ordre de continuer son mouvement vers le nord, avec la mission d'acculer à la Meuse entre Dînant, Namur et l'Ourthe toutes les forces adverses qui se trouveraient dans cette région; à la 3^e armée, je prescrivis de continuer à couvrir le flanc droit de la 4^e contre les forces ennemies du Luxembourg, en échelonnant son dispositif de manière à pouvoir s'engager facilement face à l'est.

La journée du 21 s'achevait en me laissant bon espoir; la bataille de Belgique paraissait devoir s'engager dans une direction stratégique favorable et les dernières nouvelles de la 2^e armée me permettaient de penser que, de ce côté,

il ne se passerait rien de grave avant que la question ne soit réglée dans le nord.

Samedi 22 août. — La journée du 22 fut pour moi une journée d'attente. Il était trop tôt pour que j'intervienne dans la grave partie qui se jouait en Belgique. La parole était aux exécutants. Sur cette partie du front, j'avais mon attention attirée sur le corps de cavalerie Sordet, qui me semblait s'employer médiocrement contre la cavalerie allemande signalée au nord de Mons. Je me demandais même si le général Sordet déployait en l'occurrence toute l'activité nécessaire. A deux reprises, au début de

(1) 1^{er}, 3^e, 10^e et 1^{er} corps ; 37^e et 38^e divisions d'infanterie ; 8^e brigade d'infanterie ; 4^e groupe de divisions de réserve (51^e, 53^e et 69^e divisions de réserve) ; 1^{er} corps de cavalerie (1^{re}, 3^e et 5^e divisions de cavalerie).

(2) 1^{re}, 2^e, 3^e, 5^e divisions d'infanterie, une brigade mixte, une division de cavalerie.

l'après-midi et vers 22 heures, je fis connaître mon étonnement au général Lanrezac sous les ordres duquel il était placé, en lui demandant son avis sur le remplacement éventuel du commandant du corps de cavalerie. En ce qui concernait la protection de la région Lille-Tourcoing exposée aux insultes de la cavalerie allemande, je fis demander au ministre par le colonel Pellé de mettre une quatrième division territoriale à la- disposition du général d'Amade (1).

Sur le front des 1^{re} et 2^o armées, la situation avait l'air de se calmer; dans la matinée du 22, je leur envoyai des instructions pour préciser leur nouvelle mission : il s'agissait pour elles, en conservant une attitude défensive, de durer le temps nécessaire au développement de la manœuvre commencée dans le Nord, et d'être en état de reprendre ensuite l'offensive.

La soirée nous apporta des renseignements.

D'abord, en ce qui concernait le mouvement de

l'extrême droite allemande, il semblait bien qu'elle continuait sa large conversion autour de Namur, telle que l'état-major belge nous l'avait signalée la veille, cette aile comprenait 5 ou 6 corps d'armée qui paraissaient suivis de formations de réserve ; elle était couverte vers l'ouest par 3 divisions de cavalerie. Au début de l'après-midi, l'ennemi avait franchi la Sambre et attaquait à l'est de Charleroi. Les 10^e et 3^e corps très éprouvés avaient dû reculer, et ce repli avait entraîné, à leur droite, celui du 1^{er} corps qui avait abandonné les passages de la Meuse. Le 18^e corps n'avait pas été engagé.

(1) J'avais connu le capitaine Pellé à Madagascar, et j'avais appris à estimer ses hautes et remarquables qualités. Aussi, dès les premiers jours de la guerre, je demandai au ministre de mettre le colonel Pellé, qui se trouvait au Maroc, à ma disposition. Cette demande fut agréée et le colonel Pellé me rejoignit au moment où commençait la bataille des frontières.

Les 3^e et 4^e armées avaient rencontré l'ennemi dès le début de la journée. La 3^e., au prix de pertes assez sérieuses, s'était établie sur le front. Joppecourt-Virton ; la 4^e avait livré des combats heureux vers Neufchâteau et Maissin, mais avait subi vers Tintigny et surtout vers Ochamps des échecs qui entraînaient un recul général sur le front Meix-devant-Virton, Jamoigne, Bertrix, Paliseul, Houdremont. Ces deux armées devaient reprendre l'offensive le lendemain 23.

Sur le front de Lorraine, il ne s'était produit dans la région du Grand-Couronné que des incidents de cavalerie ; dans l'après-midi, les arrière-gardes des 16^e, 15^e et 20^e corps s'étaient trouvées aux prises avec un ennemi qui essayait de franchir le Sanon, et qui parvenait à entrer à Lunéville. La gauche de la 1^{re} armée, attaquée dans la matinée, s'était repliée vers la forêt de Mondon et la Meurthe.

De cet ensemble de renseignements, il eût été prématuré de tirer déjà des conclusions, il fallait

attendre encore avant de se faire une opinion et de prendre des décisions.

Je reçus ce jour-là, vers la fin de l'après-midi, des nouvelles de Russie. J'avais demandé que les Russes précipitassent leur marche sur Berlin et Vienne. M. Paléologue me faisait connaître le résultat de ses démarches. Les forces russes, me faisait-il savoir, formaient actuellement 10 armées dont 7 engagées déjà contre l'Allemagne et l'Autriche, soit un total de 28 corps d'armée représentant environ 1 120 000 hommes. Le grand-duc Nicolas se déclarait résolu à marcher aussi rapidement que possible sur Berlin et Vienne, sur Berlin principalement, en passant entre les forteresses de Thorn, Posen et Breslau. Toutes ses armées avaient déjà pris l'offensive. En Prusse Orientale, les troupes russes avaient déjà dépassé la frontière d'une trentaine de kilomètres ; les forces de la rive gauche de la Vistule devaient marcher directement sur Berlin aussitôt que les armées du Nord-Ouest auraient réussi à fixer l'armée allemande.

De ces télégrammes, j'étais en droit de conclure que les Allemands n'allaient pas tarder à se sentir gravement menacés sur leur front oriental, et je pouvais espérer que, d'ici peu, ils se verraient contraints d'alléger la densité des forces engagées contre nous. Cependant, d'une source qui nous paraissait sûre, nous apprîmes que deux corps d'armée actifs opposés tout d'abord à l'armée russe étaient en cours de transport vers le front français, et qu'ils avaient été remplacés sur le front oriental par des formations de landwehr. Je demandai au gouvernement d'insister à nouveau auprès de l'état-major russe sur la nécessité d'une offensive à outrance vers Berlin.

A Paris, la nouvelle de notre échec de Morhange avait produit quelque émotion. M. Messimy m'écrivit à cette même date du 22, dans cette forme lapidaire qu'il aimait :

« Mon cher Général et Ami,

« Avant-hier, un succès ; hier, un échec. C'est la guerre. J'ai une entière foi dans la victoire de demain. Mais, quoi qu'il advienne, croyez à toute

ma confiante amitié.

« Messimy. »

Jusqu'ici, j'envoyais chaque jour un compte-rendu téléphoné au ministre sur les événements de la veille. Dans la soirée du 22, je reçus la visite du capitaine Tardieu, porteur d'une lettre du président du Conseil, M. Viviani, qui se plaignait fort discrètement d'ailleurs d'être renseigné sommairement. Il faisait valoir la responsabilité du gouvernement qui l'obligeait à prendre des mesures pour préparer progressivement l'opinion publique, et il indiquait la nécessité pour nous de lutter contre la diplomatie allemande qui cherchait à tromper au moyen de la presse l'opinion du monde. Il me proposait d'instituer une navette de deux officiers entre le grand quartier général et le gouvernement. Ces officiers auraient pour mission d'apporter au gouvernement des renseignements sur le déroulement des opérations et la manière dont se seraient conduites nos troupes, sans descendre dans

l'analyse des événements au-dessous des actions des divisions. En terminant, M. Viviani saisissait l'occasion de me « renouveler toute la confiance, l'affectueuse estime du gouvernement et de la population entière qui se repose sur l'armée, sur ses chefs et sur vous. » Je ne pouvais qu'accepter ces propositions très légitimes. Ce fut l'origine de l'institution des officiers de liaison entre le gouvernement et le grand quartier général, dont j'aurai souvent à parler. Les deux officiers qui occupèrent ce poste délicat pendant toute la durée de mon commandement furent le colonel Pénelon et le lieutenant-colonel Herbillon; ils y firent preuve l'un et l'autre de tact et de dévouement.

Dimanche 23 août. — Les espoirs que j'avais nourris au sujet de l'offensive heureusement commencée la veille par la 4^e armée, et qui devait se poursuivre le 23, ne devaient pas être de longue durée. En effet, dans les premières heures de la matinée du 23, je recevais du général de Langle l'avis que la retraite «

désordonnée » du 17^e corps sur la rive gauche de la Semoy et la « désorganisation » de trois brigades du corps colonial avaient eu pour conséquence le repli du 11^e et du 12^e corps d'armée. Ainsi se trouvait créée une situation qui imposait au commandant de la 4^e armée la nécessité de reformer ses unités dissociées sur une position de repli. Il comptait pouvoir résister toute la journée sur cette nouvelle position.

Ce compte rendu me surprit. En effet, d'après les renseignements que nous possédions, il n'y avait que trois ou quatre corps d'armée devant le front de l'armée de Langle. D'autre part, les termes mêmes employés par le commandant de l'armée pour caractériser l'attitude de certaines de ses unités me faisaient penser qu'il avait dû y avoir des défaillances de commandement. Il était indispensable d'agir avec promptitude, et je demandai au général de Langle de me signaler immédiatement les chefs contre lesquels je devrais prendre les sanctions nécessaires.

Dans la soirée, j'appris que la 4^e armée avait

éprouvé à nouveau des échecs graves sur plusieurs points de son front, et particulièrement à sa droite : son repli s'était effectué non sans difficulté, surtout au 12^o corps et au corps colonial.

Ainsi, l'offensive de cette armée sur laquelle j'avais compté comme manoeuvre principale, se trouvait provisoirement enrayée, et cette armée allait être obligée de se reporter sur la Meuse et la Chiers. Ce fait était d'autant plus regrettable qu'à la 3^e armée, malgré le recul de la droite derrière la Crusne et la Chiers, le général Ruffey espérait pouvoir reprendre l'offensive le lendemain.

Pendant ce temps-là, qu'advenait-il des Anglais et de la 5^o armée?

Durant toute la journée, je restai sans nouvelles. Dans la soirée, je reçus un télégramme du colonel Huguet, me faisant connaître la situation de l'armée anglaise le matin même : ses têtes de colonnes étaient à Haulchain, Jem-mapes, Saint-

Ghislain, la cavalerie à gauche vers Quiévrain. Il m'apprenait que le général Lanrezac avait demandé au maréchal French, au cas où l'armée anglaise ne serait pas elle-même attaquée, d'attaquer en flanc les forces ennemies qui franchissaient la Sambre. Or, le maréchal avait pris la résolution de maintenir sa position du 23 au matin pendant vingt-quatre heures ; si, après reconnaissance par l'aviation des forces allemandes au nord et au nord-ouest de Mons, ces dernières ne paraissaient pas trop nombreuses, il se porterait en avant face au nord-est, à condition que son flanc gauche ne soit pas menacé.

Peu après, je reçus un compte-rendu de Lanrezac à qui j'avais demandé de me faire connaître ses intentions ; son armée avait été attaquée dès 11 heures du matin ; le 3^e corps s'était replié sur Valcourt, l'ennemi menaçait la droite de la 5^e armée sur la Meuse et un détachement allemand avait réussi à occuper Onhaye. Givet était menacée. Namur était tombée. En présence de

cette situation, et en apprenant l'échec de la 4^e armée, Lanrezac avait décidé le repli de son armée, dès le lendemain, sur le front Beaumont-Givet.

La bataille générale engagée débutait donc par une série d'échecs qui mettaient en danger l'exécution du plan que nous avions conçu. Cet échec était-il définitif, ou pouvait-on espérer que, se ressaisissant, nos armées pourraient se reporter en avant?

2 armées

Dans le Grand-Duché

Ma première pensée fut de rechercher les causes de ces insuccès, afin d'y trouver des remèdes. Du côté de la supériorité numérique? Voici, à cette date du 23 août, de quelle manière nous nous figurions l'ordre de bataille allemand du nord au sud :

Sur la Meuse: deux armées

- II armée : cinq corps d'armée et demi et

trois divisions de cavalerie

- III armée: vraisemblablement sur la rive droite: trois corps d'armée et une division de cavalerie.

En Luxembourg belge:

- IV armée: trois corps d'armée et une division de cavalerie

Dans le Grand-Duché:

- V armée: deux corps d'armée et deux ou trois divisions de cavalerie

En Lorraine:

- VI armée;: quatre corps d'armée et deux divisions de cavalerie.

En Alsace:

- VII^e armée

Groupe Nord : Éléments de 3 corps d'armée et une division de cavalerie.

Groupe Sud Formations de réserve.

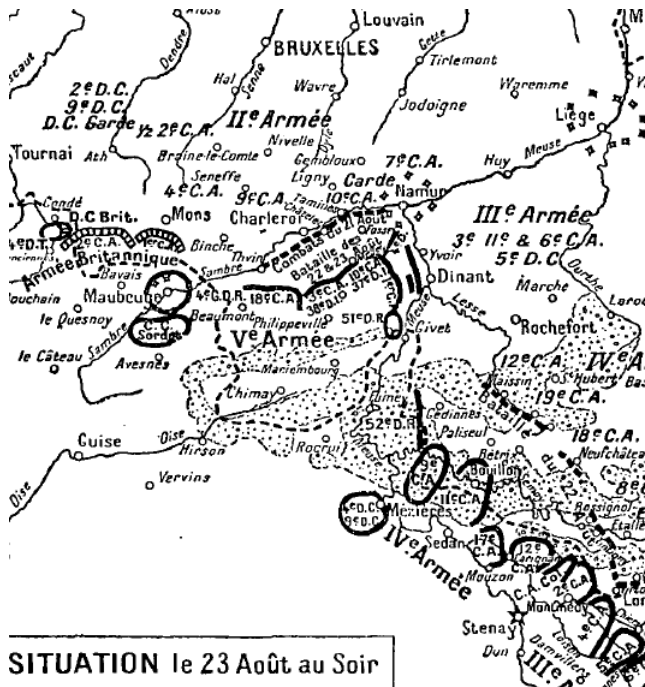
En outre, en ce qui concernait les formations de réserve allemandes, nous savions seulement que des divisions de réserve avaient dû être poussées vers le camp retranché d'Anvers. L'une d'elles était signalée, le 22, à l'ouest d'Aerschot ; aucune autre n'était signalée dans le sillage des armées que nous avons repérées (1).

En face, nous décomptions en Belgique

Armée britannique : 4 divisions d'infanterie et demie et 1 division de cavalerie.

5^e armée : 10 divisions d'infanterie et demie et 3 divisions de cavalerie ; en outre, 3 divisions d'infanterie de réserve.

(1) Cet ordre de bataille était celui qu'avait établi le 2^e bureau du G. Q. G. le 23 août 1914, tel qu'il fut transmis aux Armées en annexe au bulletin de renseignements du même jour, 18 heures.



SITUATION le 23 Août au Soir

LES BATAILLES DE LA FRONTIÈRE

(Frontière du Nord)

La menace d'enveloppement de notre aile gauche et le début de la retraite des armées françaises

En Luxembourg belge

4^e armée : 12 divisions d'infanterie, 2 divisions de cavalerie et 2 divisions de réserve.

3^e armée : 6 divisions d'infanterie et 1 division de cavalerie.

En Lorraine

2^e armée : 7 divisions d'infanterie, 2 divisions de cavalerie et 5 divisions de réserve.

En Alsace

1^{re} armée : 9 divisions d'infanterie et 1 division de cavalerie.

7^e armée : 2 divisions d'infanterie et demie ; 1 division de cavalerie et 3 divisions de réserve.

Ainsi, en ce qui concernait les effectifs, nous pensions avoir une supériorité numérique sensible sur l'ennemi.

Était-ce la mise en place stratégique qui était en défaut?

L'extrême aile gauche alliée était tenue par les Britanniques à l'ouest de Mons ; d'après l'état des renseignements parvenus jusqu'à la fin de la journée du 23, le mouvement de conversion exécuté par les corps allemands au nord de Namur semblait devoir les amener dans la soirée de ce jour aux points suivants :

II^e corps d'armée : vers Ath.

IV^e — — : au sud d'Enghien,

IX^e — — : au sud de la zone Soignies Seneffe,

VII^e — — : au sud de Pont à Celles,

X^e — — : et Garde : devant la droite de notre 5^e armée.

Cette conversion de la droite allemande était

couverte dans la région de Leuze par la 9^o division de cavalerie appuyée d'éléments de toutes armes. Il ne paraissait donc pas que notre gauche fût menacée d'encerclement : les fronts adverses semblaient assez exactement coïncider.

Mes réflexions m'amenaient donc à conclure que la chute de Namur, la menace sur le flanc droit de notre 5^o armée, le long de la Meuse, peut-être encore des défaillances locales du commandement, avaient amené la retraite de l'armée Lanrezac, et il était à craindre que ce repli n'entraînât celui de l'armée anglaise.

Les batailles de la frontière

Lundi 24 août. — En effet, le 24 au matin, je recevais deux télégrammes : le premier, daté de 3 h. 45 du matin, venait de l'armée anglaise et m'annonçait que nos alliés allaient, eux aussi, se replier sur la ligne de Maubeuge-Valenciennes, le second, expédié par la 5^e armée, disait que le

combat avait repris violemment dans la journée du 23, particulièrement sur le front des 18^e, 3^e et 1^{er} corps d'armée. « L'armée anglaise, disait le général Lanrezac, me fait savoir qu'elle se replie sur la ligne Longueville-Valenciennes, et que, dans le cas où elle se verrait menacée sur l'aile gauche, elle retraiterait sur Amiens. Prière de faire connaître direction ultérieure de retraite. »

Je reçus peu de temps après le compte-rendu de mission du lieutenant-colonel Brécard qui, la veille au soir, avait trouvé le général Lanrezac préoccupé mais non découragé. Le lieutenant-colonel Brécard me fit part des impressions que le général l'avait chargé de me communiquer sur les causes de l'échec de son armée. Ce n'étaient malheureusement pas les seules nouvelles de cette nature que je devais recevoir dans la matinée. Vers 8 h. 30, de Langle me faisait savoir que son offensive vers le nord était enrayée « provisoirement », et qu'il estimait nécessaire de reporter son armée derrière la Meuse et la Chiers ; il espérait que là elle

pourrait durer, réparer ses pertes, se refaire et devenir apte à passer de nouveau à l'offensive. Je connaissais de Langle et j'étais sûr de la fermeté de son caractère. S'il me donnait cet avis, je savais par avance que c'était l'exact reflet des choses. Or, ce repli de la 4^e armée laissait les troupes allemandes, signalées dans la région de la Lesse et de Ciney, libres de franchir la Meuse.

Force était donc de se rendre à l'évidence. Ainsi que je l'écrivais au ministre, le 24 au matin, notre offensive générale en Belgique était définitivement enrayée, nous étions condamnés à une défensive appuyée à nos places fortes et aux grands obstacles du terrain, afin de durer le plus longtemps possible, en nous efforçant d'user l'ennemi et de reprendre l'offensive le moment venu (1). ,

Si la manœuvre initiale avait échoué, il fallait en préparer une autre. Malgré la pénible obligation d'abandonner une partie du territoire national, il était indispensable tout d'abord de gagner du champ, afin de reconstituer une masse

susceptible de reprendre l'offensive.

Entre 8 heures et demie et 9 heures et demie, j'envoyai les ordres préparant cette nouvelle manœuvre :

La 5^e armée, gardant la liaison avec la 4^e et avec les Anglais, manœuvrerait en retraite en s'appuyant sur la place de Mau-beuge et le massif boisé des Ardennes.

La 4^e armée se reporterait sur la rive gauche de la Meuse en aval de Mouzon et sur les hauteurs de la rive droite de la Meuse entre Mouzon et Stenav.

La 3^e armée viendrait sur les positions organisées sur le front général : Montmédy, Damvillers, Azannes, en liaison avec l'armée de Lorraine maintenue sur les Hauts-de-Meuse en attitude défensive.

Quant à la 2^e armée, elle ne me donnait pas d'inquiétude pour le moment ; la journée du 23 s'était passée pour elle sans combat sérieux; les

mouvements prescrits avaient pu s'accomplir et le général de Castelnau m'avait fait connaître, le matin même, son intention, si l'ennemi tentait l'investissement de la partie sud du Grand-Couronné, de l'attaquer dans le courant de l'après-midi.

Enfin la 1^{re} armée semblait, elle aussi, en bonne situation. La veille, le 21^e corps avait été attaqué et avait maintenu facilement ses positions, tandis que les 8^e et 13^e corps avaient gagné des emplacements leur permettant d'étayer solidement le front de la 1^{re} armée.

Et l'armée d'Alsace n'avait plus devant elle que des éléments de réserve et de landwehr : je considèrai que devant la situation de notre aile gauche il était possible de prélever sur cette armée la plus grande partie du 7^e corps (2).

(1) Le ministre de la Guerre, auquel, dans la matinée du 24, j'avais fait connaître mon intention de durer afin de pouvoir reprendre l'offensive, quand l'occasion se présenterait, me

répondit par un billet laconique daté du même jour, 12 h. 30 : « Nous sommes d'accord, durez. »

(2) L'état-major du corps d'armée et l'une de ses divisions.

La question qui, à notre gauche, me préoccupait le plus, c'était que le mouvement enveloppant des Allemands avait paru se développer. Or, c'étaient les Anglais qui, seuls, pouvaient s'opposer à cette menace, c'est-à-dire précisément l'armée à laquelle je n'avais pas le droit de donner des ordres. Je dus me contenter de suggérer au maréchal French qu'il pourrait utilement retarder la marche des forces ennemies entre Valenciennes et Maubeuge, c'est-à-dire sur le prolongement de la ligne Givet-Beaumont sur laquelle j'espérais voir tenir la 5^e armée. En même temps je lui indiquai que, s'il était obligé par des forces supérieures de se replier, il pourrait le faire en direction générale de Cambrai. Ainsi, il se reliait au barrage constitué par les trois divisions territoriales que

commandait le général d'Amade (1).

Mais il me paraissait surtout nécessaire de prolonger la gauche des Anglais par des troupes françaises auxquelles je pourrais donner des ordres. Or, deux divisions de réserve venant de Paris devaient être amenées dans la nuit à Arras pour être mises aux ordres de d'Amade. Je leur donnai la mission générale de couvrir la gauche anglaise contre toute tentative d'enveloppement.

En outre, je repris sous mes ordres directs le corps de cavalerie Sordet, qui au lieu de gagner l'aile extérieure des « armées alliées s'était rassemblé au sud de Maubeuge. Je lui prescrivis de passer à la gauche des Anglais et de concourir à leur sûreté ; mais je savais qu'il y avait peu à attendre de lui, en raison de l'état de fatigue de ses hommes et de ses chevaux.

Ces ordres qui avaient trait au domaine stratégique une fois donnés, il y avait lieu de rechercher pourquoi, malgré la supériorité numérique que je croyais avoir donnée à nos armées, l'action offensive puissante tentée de

Longwy à la Sambre avait tactiquement échoué si complètement.

(1) Ce barrage était en place depuis le 22; il comprenait une ligne avancée entre Maubeuge et Dunkerque, et une ligne de résistance principale entre Landrecies et PAa,

Quelque douloureux qu'il soit de révéler certaines faiblesses, il est nécessaire de dire complètement ce qui nous apparut alors. Un trop grand nombre de nos généraux se révélaient, à l'épreuve, au-dessous de leur tâche. Parmi eux, certains avaient acquis en temps de paix la plus brillante réputation comme professeurs ou comme manœuvriers sur la carte, qui devant l'ennemi se montraient dominés par la crainte des responsabilités. On me signalait dans certaines grandes unités une carence totale du commandement. Au 3^e corps, pendant toute une partie de la bataille de Charleroi, les ordres n'avaient pu être donnés que par le général Rouquerol, commandant de l'artillerie du corps d'armée, qui avait dû suppléer le commandant de

corps d'armée resté introuvable au moment le plus critique de la journée. Au 14^e corps, au 5^e corps, même incapacité notoire. A ce dernier corps d'armée, un fait particulièrement regrettable s'était produit : un général de division, perdant le contrôle de lui-même et le sentiment de ses devoirs envers sa troupe, s'était suicidé. A la 4^e armée, le général de Langle rendait en grande partie responsable de l'échec qu'il venait de subir la manière dont le 17^e corps s'était comporté pendant la bataille. Nul doute, l'épuration du commandement qu'il était dans mes intentions de faire dans le courant de 1914, si la guerre n'avait pas éclaté, il convenait de le faire sans attendre une heure, si nous ne voulions pas que l'échec de notre première manœuvre se transformât en une irrémédiable défaite.

D'urgence, je demandai qu'on me fît connaître tous les généraux qui s'étaient révélés insuffisants; à mesure que des comptes-rendus m'arrivaient, je les contrôlais, puis, pour les chefs qui paraissaient mériter cette décision, je les remettais à la disposition du ministre et je

nommais à leur place ceux qui paraissaient les plus dignes.

En recevant l'avis de mes premières décisions, M. Messimy me répondit :

« 24/8/14.

« *Mon cher général,*

« *Vous remettrez à ma disposition les généraux B... et G.... Remettre à ma disposition n'est pas assez quand il y a eu lâcheté comme dans le cas du général G....*

« *Vous voudrez bien, à l'avenir, faire venir les officiers relevés de leur commandement au grand quartier général par automobile, les faire passer en Conseil de guerre. J'estime qu'il n'est pas, comme en 1793, d'autres peines que la destitution et la mort.*

« *Vous voulez la victoire : prenez-en les moyens rapides, brutaux, énergiques et décisifs.*

« *En tout cas, ne renvoyez pas à l'intérieur des gens qui clabauderont contre vous et contre nous*

; mettez-les sous clef en attendant leur jugement.

« S'il le faut, je chargerai le général Galliéni de présider ce Conseil de guerre permanent qui ne doit pas siéger à Paris mais aux armées.

« A vous.

« Messimy. »

On voit par les termes de cette lettre que le ministre était encore plus catégorique que moi. Le Conseil de guerre dont il parlait ne me semblait pas nécessaire. Je jugeais que les moyens normaux des Conseils de guerre dont je disposais étaient suffisants pour juger les cas qui relèveraient du code de justice militaire. Pour les autres, je maintins ma décision de renvoyer à l'intérieur les chefs qui se révélaient incapables.

Mais l'insuffisance du commandement dans un certain nombre d'unités n'était évidemment pas seule responsable de nos revers. Il était manifeste que les principes d'offensive que nous avions essayé d'inculquer à l'armée avant la guerre avaient été trop souvent mal compris et mal mis

en œuvre ; de tous les points du front, on me signalait des fautes de manœuvres qui avaient entraîné de lourdes pertes et parfois réduit à néant la valeur offensive et défensive de la troupe. On me rendait compte que les avant-gardes s'engageaient presque toujours, par une fausse compréhension du sens offensif, sans l'appui de l'artillerie, et tombaient en formation massive sous les coups de l'artillerie ennemie. Dans d'autres cas, c'était une grande unité qui, s'avancant sans garder ses flancs, était brusquement exposée à de cruelles aventures. L'infanterie était presque toujours lancée à l'assaut à une trop grande distance des objectifs. Jamais les points conquis n'étaient organisés avant le départ pour la conquête d'un nouvel objectif, en sorte que si celle-ci échouait, nos troupes repoussées perdaient même le fruit de leurs premiers efforts. Par-dessus tout, la coopération des armes de l'artillerie et de l'infanterie n'était à peu près jamais réalisée.

Dès que tous ces points me furent connus, je

prescrivis aux armées de régler avec prudence leurs attaques et, surtout, de réaliser avec le plus grand soin la liaison des armes. C'était précisément cette mise au point de la doctrine offensive que je m'étais proposé de faire dans nos camps d'instruction que les circonstances nous imposaient maintenant avec la rude sanction des champs de bataille. Hélas ! il ne suffit pas d'un ordre écrit pour transformer instantanément la mentalité d'une armée ; il faut du temps pour créer un état d'esprit nouveau. Mais à la guerre, l'expérience vient vite en aide au commandement pour en réduire les délais.

Comme M. Viviani m'y avait invité, je crus devoir, dans mon compte-rendu au gouvernement, en même temps que j'annonçais l'échec définitif de notre offensive générale en Belgique, indiquer les causes de notre échec : « Nos corps d'armée, disais-je, n'ont pas montré en rase campagne les qualités offensives que nous avaient fait espérer les succès partiels du début, succès obtenus surtout dans des opérations de

montagne ». Ici encore, la réaction fut vive au ministère de la Guerre. Voici, en effet, le télégramme que je reçus en réponse à mon compte-rendu :

« Je reçois votre télégramme signalant des défaillances. Contre celles-ci, il n'y a pas d'autre peine que la mise à mort immédiate : les premiers frappés doivent être les officiers coupables, s'il en est. La seule loi de la France, à l'heure actuelle, est : vaincre ou mourir. Je vous renouvelle mon invitation formelle à porter aux fonctions les plus hautes des jeunes hommes énergiques, décidés à vaincre à tout prix. Éliminez les vieillards, sans pitié.

« Messimy. »

Si, à distance, on est tenté, de trouver que le ministre exagérait les sanctions à prendre, je tiens à témoigner ici que je lui suis reconnaissant de m'avoir donné constamment l'impression que je serais soutenu dans toutes les mesures que j'aurais à prescrire pour rendre à nos armées la vigueur nécessaire.

La journée du lundi 24 août fut relativement calme. J'attendais anxieusement des nouvelles de notre gauche. Dans la soirée, et dans la nuit, elles arrivèrent assez mauvaises, comme on pouvait le supposer : Tournai et Condé avaient été occupées par des détachements ennemis ; puis le général d'Amade fit connaître que les Allemands étaient arrivés à Somain et Valenciennes. Ainsi, la droite allemande débordait nettement la gauche anglaise, et allait probablement pouvoir librement développer une manoeuvre qui menacerait nos lignes de communication; cela était d'autant plus vraisemblable que le reflux des 3^e et 4^e armées allait, sans doute, permettre aux Allemands de renforcer leur masse d'aile droite.

Le danger était grave : il fallait envisager la retraite probable de toute la gauche, et particulièrement de l'armée anglaise. Je jugeai nécessaire, en prévision de cette éventualité, de fixer des zones de repli, destinées le cas échéant à permettre l'établissement rapide des ordres ; je déterminai celle de l'armée anglaise, en

l'orientant vers le sud-ouest, afin de couvrir la direction de Paris, et d'éviter autant que possible l'enveloppement par l'obligation dans laquelle se trouverait l'ennemi de s'étendre vers l'ouest. La limite de la zone anglaise du côté de la 5^e armée fut déterminée par une ligne passant par Maubeuge, le Cateau et Bohain.

En même temps que le débordement de l'armée anglaise mettait en danger nos lignes de communication, il menaçait toute la région du Nord défendue seulement par les divisions territoriales de d'Amade. Il était grand temps de tendre les inondations, et de replier les dépôts voisins de la frontière. Vers 15 h. 30, je me mis par téléphone d'accord avec le ministre à ce sujet.

Quant à Lille, je pensais que cette grande ville allait pouvoir offrir quelque résistance à l'ennemi, puisque, on s'en souvient, j'en avais autorisé la mise en état de défense. Mon espoir devait être de courte durée, car vers 17 heures, le général d'Amade téléphonait au grand quartier général qu'il avait reçu directement du ministre

l'ordre de ne pas défendre Lille ! Je fus surpris de cette décision entièrement différente de ce qui avait été convenu le 23. Vers 23 heures, M. Messimy nous confirmait cette décision du gouvernement prise sur la demande de l'élément civil de Lille.

Du reste du front, les nouvelles m'arrivaient moins mauvaises. La 5^e armée n'avait éprouvé aucune difficulté à occuper la ligne Marienbourg, Solre-le-Château, Maubeuge. L'ennemi ne l'avait pas poursuivie. Les comptes-rendus des 3^e et 4^e armées me redonnaient de l'espoir. La 2^e armée avait vu défiler au moins deux corps d'armée se dirigeant vers Clayeures et Gerbéviller ; le 20^e corps et la 70^e division de réserve les avaient contre-attaqués. Les premières nouvelles de cette opération étaient favorables (1).

Ainsi, à la fin de cette journée, tout le danger se trouvait concentré en face de l'armée anglaise ; il paraissait d'autant plus menaçant que, pour la première fois, le renseignement nous parvenait

que les corps d'armée de la II^e armée allemande étaient probablement suivis de formations de réserve portant les mêmes numéros que les corps actifs : premier indice de la présence d'unités de réserve employées dans les opérations actives. Ce renseignement nous donnait l'explication de l'extraordinaire développement du front ennemi.

(1) Compte-rendu téléphoné à 19 h. 40.

Au milieu des heures sombres que nous vivions, ma pensée s'en allait fréquemment vers nos alliés russes : je comptais que leur action devait bientôt desserrer la pression que l'ennemi faisait peser sur nous. Et cela explique l'impatience avec laquelle j'attendais des nouvelles de ce front lointain.

J'en reçus le même jour. L'ambassadeur de Russie avait été chargé par le chef d'état-major du généralissime des armées impériales de me faire savoir que « l'offensive russe en Allemagne se faisait par grandes masses et s'effectuait avec toute la célérité possible, compatible avec les

exigences de la sûreté. Dans la Prusse orientale, se décidaient de graves problèmes stratégiques, et aussitôt qu'une solution serait intervenue, il y aurait moyen de procéder à un développement plus rapide des opérations offensives ultérieures. « D'une manière générale, concluait le document, l'offensive russe se poursuit avec la plus grande inflexibilité. »

Tout cela était encore bien vague.

CHAPITRE IV

La préparation de la bataille de la Marne. 25 août-5 septembre 1914.

25 août. — Le 25 au matin, il était manifeste que la manœuvre stratégique préparée depuis le 18 aboutissait pour nous à un complet échec.

Les nouvelles de la nuit ne pouvaient plus laisser d'espoir. Le mouvement en avant des armées allemandes de Belgique continuait. L'armée anglaise, attaquée dans la journée du 24 par des

forces importantes, s'était repliée sur la ligne Valenciennes-Maubeuge, et il y avait toutes chances pour que l'adversaire entamât contre elle une manœuvre efficace d'enveloppement. Déjà, en avant de l'aile droite al-emande, on indiquait Somain comme occupé par l'ennemi, et les corps de réserve allemande signalés jusqu'ici comme se dirigeant contre Anvers semblaient maintenant suivre les traces de l'aile marchande, augmentant ainsi-ses possibilités de manœuvre (1).

(1) Compte-rendu n° 59 du 2^e bureau du G. Q. G. (25 août 1914, 6 heures.)

Dans la croyance où j'étais encore que les Allemands n'engageaient dans leurs opérations offensives que des corps actifs, j'étais amené à rechercher les causes de notre échec, non seulement comme je l'ai dit au chapitre précédent, dans des défaillances d'ordre tactique, mais encore dans la supériorité numérique que les Allemands étaient parvenus à donner à leur

aille droite. Cette supériorité numérique, que nos calculs antérieurs étaient loin de nous faire supposer, me semblait devoir être attribuée à l'échec de l'offensive principale enrayée dès le début : la 4^e armée, puissamment dotée avec 6 corps d'armée, avait été immédiatement immobilisée, et déclarait qu'elle tiendrait entre Meuse et Chiers, mais qu'il ne lui serait pas possible, en raison de ses pertes, de produire avant longtemps un nouvel effort offensif. A mon avis, l'échec de la 4^e armée dans le Luxembourg belge avait eu pour conséquence de permettre à l'ennemi de disposer d'une partie des forces qui opéraient dans cette région, pour leur faire passer la Meuse en aval de Givet et les engager contre la droite de notre 5^e armée.

Je dois dire qu'à ce moment mon inquiétude la plus grande venait de l'attitude de nos troupes. Nous avions débuté par une série d'échecs. Or, le soldat français est facilement impressionnable ; il peut perdre confiance aussi promptement qu'il s'exalte. Soumis à cette rude épreuve aggravée

par l'écrasante température de cette fin d'août, saurait-il résister comme il était nécessaire? Des indices de lassitude et d'épuisement me parvenaient, qui ne laissaient pas de me préoccuper : les routes étaient fréquemment jonchées de sacs jetés ou abandonnés au revers des fossés, et il semblait que les cadres, dont l'autorité était loin d'être encore assise, ne réagissaient pas toujours avec assez de vigueur.

Après avoir indiqué ces préoccupations d'ordre moral, j'en reviens à mes préoccupations stratégiques. Il fallait, sans perdre une heure, préparer une manoeuvre qui pût arrêter le mouvement ennemi menaçant notre gauche, et pointant en direction de la vallée de l'Oise vers Paris.

Tout d'abord, pouvais-je espérer que notre gauche résisterait sur place, me laissant le temps de préparer une nouvelle manoeuvre? Non, la capacité de résistance de nos troupes et de l'armée anglaise était trop fortement entamée pour que je puisse me faire d'illusions à cet

égard. Si pénible que fût cette obligation, il fallait admettre la nécessité d'abandonner du terrain pour donner aux troupes alliées le temps de se ressaisir.

Ensuite, quelle manœuvre envisager? Durant toute cette longue et sombre journée du 25, j'étudiai avec mes collaborateurs les diverses possibilités qui pouvaient être réalisées.

Berthelot estimait que la manœuvre commencée en Luxembourg belge pouvait être reprise sur un autre terrain ; il prévoyait que l'armée anglaise, soumise à l'action débordante de la droite allemande, ne manquerait pas de se replier promptement, accentuant le danger de débordement que courait la gauche de notre 5^e armée. Il prétendait qu'il serait alors opportun de tirer parti de cette situation en prononçant une offensive sur l'aile intérieure de la droite allemande opposée aux Anglais. Il faisait valoir que cette solution serait la plus prompte à mettre à exécution, et susceptible de donner les plus grands résultats en séparant la droite allemande

du corps principal de la bataille.

La solution proposée par le général Berthelot ne me satisfît pas. Pour pouvoir l'envisager, il aurait fallu être assuré que la 5^e armée tiendrait assez longtemps pour permettre le rassemblement derrière son front de la niasse chargée de disloquer le front ennemi ; en outre, si faute de temps, ou pour toute autre raison, cette manœuvre venait à échouer, nous courrions le risque de voir sans espoir nos armées enveloppées par l'ennemi et obligées à livrer une funeste bataille à fronts renversés.

Malgré les objections qui lui étaient faites, Berthelot maintenait son point de vue. Toutes mes préférences allaient vers une solution toute différente : la constitution sur l'aile extérieure allemande d'une masse susceptible d'envelopper à son tour cette aile marchante.

Après avoir pesé consciencieusement les avantages et les chances de succès des deux conceptions, je me décidai, dans la soirée du 25,

pour la deuxième solution, et je fis rédiger à mon cabinet, par le commandant Gamelin, l'ordre qui est devenu l'Instruction générale n°2. Je la signai et l'envoyai au général Berthelot, en le priant d'en assurer l'exécution. Je dois dire que, très loyalement, en présence de la décision que je venais de prendre, Berthelot, oubliant toutes ses préférences, mit tout en oeuvre pour assurer dans les meilleures conditions la réussite de ce nouveau plan.

Pour avoir le temps de rassembler dans la région d'Amiens une masse susceptible de produire un effet décisif sur l'aile marchante ennemie, il fallait bien admettre un recul de nos armées de gauche. On pouvait espérer qu'en utilisant les obstacles pour arrêter ou retarder la progression adverse par de fréquentes contre-attaques, elles n'auraient pas à dépasser la ligne générale de l'Aisne prolongée par la falaise Craonne, Laon, La Fère. La 3^e armée prendrait appui sur la place de Verdun qui servirait de charnière au mouvement général de recul. Les 4⁶ et 5^e armées

françaises, l'armée britannique et le groupement d'Amiens formé de forces prélevées sur notre aile droite constitueraient une masse capable de reprendre l'offensive, aussitôt que l'ennemi débouchant de la région boisée de l'Ardenne, se trouverait avec ce terrain difficile derrière lui.

Ainsi j'envisageais une bataille Amiens-Reims, avec une nouvelle armée à l'extrême gauche de notre ligne, encadrant les Anglais et susceptible de déborder à son tour l'aile droite allemande.

Pour la réussite de cette manœuvre, il fallait réaliser deux conditions essentielles :

D'abord, que nos 4^e et 5^e armées résistant pied à pied, combinant leur retraite avec des reprises partielles d'offensive, des contre-attaques, appuyées par notre artillerie très efficace contre des troupes en marche, nous laissent le temps de rassembler à notre gauche la masse que j'avais résolu de former.

Ensuite, que les Anglais, par une résistance tenace, ne cèdent le terrain que très lentement, de

façon à éviter que notre aile gauche en se repliant trop vite ne favorise la menace enveloppante adverse. Ils avaient d'ailleurs déjà pour les soutenir le groupement d'Amade auquel venaient s'adjoindre les 61^e et 62^e divisions de réserve en cours de débarquement à Arras,

L'obligation de convaincre le commandement anglais de cette nécessité me parut si urgente que j'organisai dans la soirée du 25 une entrevue avec le maréchal French à son quartier général de Saint-Quentin pour le lendemain matin. J'en profitai pour convoquer le général Lanrezac avec qui il importait de m'entendre en présence du commandant en chef anglais.

Pour former le groupement d'Amiens à notre extrême gauche, j'avais besoin de faire des prélèvements de grandes unités sur l'ensemble du front. Déjà ma résolution d'arrêter les opérations de l'armée d'Alsace, devenues secondaires, m'avait permis de prélever une partie du 7^e corps sur cette armée ; la dissolution du premier groupe de divisions de réserve du général Archinard

allait libérer la 63^e division et rendre possible son embarquement à destination de la Picardie. Quant aux 1^{re} et 2^e armées, elles étaient engagées dans une action commune qui, aux dernières nouvelles de cette soirée du 25, semblait réussir ; il ne pouvait donc être question de diminuer, pour l'instant, leurs effectifs.

Restait la 8^e armée, l'armée de Lorraine, commandée par Maunoury. La veille, j'avais fait connaître à ce dernier que la situation imposait de s'en tenir à la défense des Hauts-de-Meuse, au nord et au sud, de Verdun jusqu'à Toul. Maunoury m'avait répondu (1) que les circonstances lui paraissaient pouvoir conduire à un succès, s'il était autorisé à employer une partie de ses divisions de réserve, à appuyer l'attaque que la 3^e armée dirigeait, sur la foi d'un ordre d'opérations allemand pris le matin même, contre les forces allemandes marchant sur Verdun par Conflans et Jeandelize. Dans la soirée, j'appris seulement qu'en fin de journée l'attaque de la 3^e armée progressait et qu'à 14 heures l'armée de

Lorraine avait contre-attaque en liaison avec le 6^e corps (2). Cette opération, pour avantageuse qu'elle fût, ne pouvait m'apparaître que secondaire, et sans qu'on pût en attendre des résultats importants. En effet, d'après l'ordre allemand saisi, c'est contre un corps d'armée ennemi flanqué d'une division d'infanterie et d'une division de cavalerie que cette action était engagée. En face de la nécessité de renforcer d'urgence nos troupes du nord, il fallait savoir choisir et ne pas attaquer partout ; il suffisait de conserver sur les Hauts-de-Meuse une attitude de défensive. Je résolus de prescrire à l'armée de Lorraine de remettre à ma disposition deux divisions, prêtes à être transportées en chemin de fer. J'envoyai donc, le 25 au matin, le commandant Bel, agent de liaison de la 3^e armée, au grand quartier de cette armée porteur pour la 3^e armée et l'armée de Lorraine de l'ordre d'arrêter le combat, de se reporter sur les Hauts-de-Meuse et de s'y mettre sur la défensive. Le 25 vers midi, Bel me fit connaître que deux divisions intactes étaient dirigées sur Dugny et

Saint-Mihiel. Le même soir, Mau-noury me rendait compte que liant son mouvement à la retraite ordonnée à la 3^e armée, il avait à son tour rompu le combat.

(1) Conversation téléphonique entre le général Maunoury et le général Belin (24 août, 10 h. 30).

(2) Compte-rendu de la 3^e armée du 24 août, 20 h. 30.

Ainsi, à ce moment, je concevais la masse d'extrême gauche comme devant être formée du 7^e corps d'armée et d'une division provenant d'Alsace, de deux divisions venant du camp retranché de Paris et de deux divisions prélevées sur l'armée de Lorraine. La demande de transport de ces deux dernières unités avait été adressés au ministre le 23 août ; le 24, l'armée d'Alsace avait reçu l'ordre d'embarquer, dès le 25, à Belfort et Montbéliard, l'état-major du 7^e corps et une division de ce corps d'armée ; le 25, celui

d'embarquer la 63^e division de réserve. Enfin, dans la matinée du 25, l'armée de Lorraine savait qu'elle devait me rendre deux divisions de réserve ; le 26, à 11 h. 25, elle était avisée que le transport de ces divisions à destination de Compiègne commencerait le 27.

Voilà donc dans quelles conditions je constituai le groupement qui devait devenir la 6^e armée.

Or, le 25 août, vers 21 heures, je reçus du ministre l'ordre suivant :

« Si la victoire ne couronne pas le succès de nos armes et si les armées sont réduites à la retraite, une armée de trois corps actifs au minimum devra être dirigée sur le camp retranché de Paris pour en assurer la garde. Il sera rendu compte de la réception de cet ordre. »

La lecture de ce télégramme me produisit une vive surprise. En effet, j'y voyais poindre la menace d'une intervention gouvernementale dans la conduite des opérations, intervention qui risquerait, si les éventualités envisagées se

réalisaient, de gêner considérablement ma liberté de manœuvre au moment où elle me paraissait plus nécessaire que jamais.

En outre, l'idée d'enfermer trois corps d'armée actifs dans le camp retranché de Paris, en un temps où nous avions besoin de toutes nos ressources en rase campagne, me semblait grosse de dangers. On remarquera, d'autre part, qu'il n'y avait aucun lien entre le fait de constituer une armée de manœuvre dans la région d'Amiens, ce qui était ma pensée, et celui d'envoyer trois corps d'armée actifs garder le camp retranché de Paris, ce qui représentait la décision même du ministre.

Heureusement, l'ordre du ministre portait en lui-même un correctif, en ce sens qu'il n'était pas d'exécution impé-rative, puisqu'il commençait par ces mots : « Si la victoire ne couronne pas le succès de nos armées, et si les armées sont réduites à la retraite... » Or, comme je viens de le dire, j'étais en train d'organiser une manœuvre qui, dans mon esprit, devait aboutir à une bataille sur un front jalonné par Amiens, Laon, les

hauteurs du nord de l'Aisne et Reims.

Les termes mêmes de cet ordre paraissaient donc m'autoriser à attendre que cette bataille ait été livrée pour exécuter les instructions du ministre.

Je me considérais donc comme en droit de surseoir provisoirement à l'exécution de ces instructions, me réservant la possibilité d'agir en temps utile, suivant les circonstances.

D'ailleurs si inquiétante que fût la situation, elle ne me paraissait pas encore si grave qu'on fût obligé d'envisager immédiatement la défense de la capitale, et, en tout

cas, si on devait en venir là, nous aurions toujours le temps de mettre à exécution la décision du gouvernement (1).

(1) L'ordre du ministre était accompagné d'une lettre en deux parties, la première datée de 7 heures, la seconde de midi. Voici la lettre :

MINISTÈRE DE LA GUERRE

le Ministre

No 19 Min.

Paris, le 25/8/1914, 7 h. matin.

« Mon cher général et ami,

(t 1° Je suis très surpris et, je dirai plus, mécontent du rôle joué par Sordet. Le corps de cavalerie allemand parcourt la région du Nord en ravageant tout, bousculant les territoriaux : Sordet, qui a peu combattu, dort. C'est inadmissible.

« Si vous voulez des autos pour l'infanterie, il y en a à Paris un grand nombre disponibles. A la condition que vous ayez l'essence pour les ravitailler, 60 au moins portant 500 hommes pourront être immédiatement disponibles, en vue d'opérations à faire avec la cavalerie. Mais cela n'est qu'une question secondaire.

« 2° Il m'apparaît clairement que le théâtre d'opérations du Nord va prendre une réelle importance, importance stratégique dans l'ensemble, importance morale du fait de sa proximité de Paris. Il faut constituer une armée

pour y combattre. C'est nécessaire à mon avis, étant donné le peu de résistance des territoriaux qui ne tiennent pas.

« 3° J'adopte le principe du régime de l'avancement. Mais je ne veux à aucun prix que ce décret permette de faire avancer le personnel des états-majors : un capitaine vaut un colonel dans un Q. G. Je ne ratifierai pas, je vous en avertis, les nominations faites pour du personnel d'état-major, à moins de circonstances tout à fait exceptionnelles : c'est pour assurer le commandement des troupes que j'admets cette procédure révolutionnaire.

« 4° Ci-joint, enfin, un ordre dont l'importance capitale ne vous échappera pas : ordre de donner à Paris une garnison minima de trois corps actifs, en bon état, en cas d'échec. Il va de soi que la ligne de retraite du reste de l'armée devrait être tout autre dans le centre et le sud de la France. Nous sommes décidés à la lutte à outrance et sans merci.

« Affectueusement vôtre, « Messimy. »

« 25 août 1914, midi.

« Mon cher général, « 5° L'impression produite par les incursions du corps de cavalerie allemande à notre gauche est si vive que je garde à ma disposition la 3^e division d'Algérie en voie de mobilisation à Perpignan-Carcassonne. Si besoin est, elle pourrait en quarante-huit heures être transportée à Chantilly ou Beauvais. Le débordement par la gauche est un fait dont il ne faut pas s'exagérer l'importance stratégique, mais il agit sur l'opinion dans des proportions que vous ne pouvez pas imaginer.

« L'inaction de Sordet m'apparaît comme de plus en plus coupable : je considère qu'il a gravement manqué à son devoir. Au reste, je ne récrimine pas ; je vous prie de croire à mon entière confiance.

« 6° Pour finir, je vous prie personnellement et de la façon la plus pressante d'autoriser le payeur Caillaux, accompagné du caporal

Ceccaldi, à rejoindre l'état-major de Sarraïl qui les accepte tous deux dans son état-major, je le sais.

« Ni vous ni moi n'avons d'intérêt à nous créer des difficultés politiques ; je vous demande de la façon la plus formelle d'autoriser cette affectation. La paix revenue, ou même plus tôt, nous pourrions vous et moi nous créer de réels ennemis si elle ne se faisait pas.

« Ma très cordiale amitié.

« Messimy. »

26 août — Le 26 août, je partis d'assez bon matin pour Saint-Quentin accompagné de Berthelot et de mon officier d'ordonnance, le capitaine Muller.

J'attachais une grande importance à l'entrevue que j'allais avoir avec le commandant de l'armée anglaise, la première depuis qu'il était venu me voir à Vitry au moment de sa prise de commandement. Il s'agissait de m'entendre avec lui sur l'exécution du nouveau plan d'opérations

concernant la bataille Verdun-Laon-Amiens que j'avais décidée. Je savais, d'ailleurs, à quelles difficultés j'allais me heurter ; je pouvais craindre, en effet, que le maréchal ne fût pas entièrement libre de ses décisions, car je savais que Kitchener était fréquemment tenté d'intervenir dans la direction des opérations de l'armée anglaise.

D'autre part, je savais qu'il existait déjà quelques tiraillements entre le maréchal et le commandant de la 5^e armée.

J'arrivai à Saint-Quentin vers 10 heures et demie. D'Amade était déjà arrivé. Il me mettait au courant de la situation difficile de son groupement lorsque Lanrezac arriva à son tour ; il avait reçu mes instructions de la veille au soir relativement à la bataille Amiens-Reims-Verdun. Il me dit qu'il comprenait très bien mes intentions, n'élevant d'objections qu'en ce qui concernait la limite des zones attribuées à son armée et à l'armée anglaise ; il fit ressortir que nos alliés, mal préparés à manœuvrer dans un

ensemble, semblaient tenir peu de compte des directives destinées à coordonner les actions d'armées voisines. Comme j'insistais sur la nécessité pour son armée d'observer une attitude de contre-attaques constantes afin de gagner le temps nécessaire à la constitution de la masse extrême gauche, il m'assura qu'il comptait reprendre l'offensive dès que ses corps d'armée seraient dégagés du terrain couvert de la région d'Avesnes où son artillerie ne pouvait rien, et que d'ailleurs l'état favorable de ses troupes l'autorisait à envisager cette attitude.

Sur ces entrefaites, French entra, accompagné du général Murray, son chef d'état-major. Je m'attendais à retrouver l'homme calme dont j'avais fait connaissance quelques . jours auparavant. A ma grande surprise, le commandant en chef anglais m'exposa sur un ton assez vif que son armée était violemment attaquée, que la veille au soir, le corps du général Haig avait été obligé de se replier sur Guise et le corps de cavalerie sur Bohain, c'est-à-dire en

pleine zone attribuée à la 5^e armée française, que son 2^e corps et la 4^e division du général Snow marchaient sous la pression de l'ennemi vers le Catelet ; il m'exposa que depuis l'ouverture des hostilités, ses troupes avaient été soumises à de telles épreuves qu'il ne pouvait envisager pour le moment une reprise d'offensive et qu'il considérait la situation comme fort délicate. A plusieurs reprises, il éleva des réclamations contre la manière dont s'était comportée la 5^e armée, sa voisine, qu'il accusait d'avoir rompu le combat en le laissant complètement isolé.

Je répondis au maréchal French que toutes les troupes alliées avaient été également soumises au vigoureux effort ennemi et qu'il ne fallait pas croire que l'armée anglaise eût le seul privilège des dures conditions de la guerre.

J'attirai également l'attention du maréchal sur l'intérêt que je voyais à ce qu'il conformât sa manœuvre aux instructions générales que j'avais données à nos armées, et en particulier, à ce qu'il s'efforçât de respecter les zones de marche

réservées à chaque armée, afin d'éviter le désordre. Je lui indiquai que, la première manœuvre conçue ayant échoué, je lui demandais instamment de mettre tout en œuvre pour permettre l'exécution de la nouvelle bataille envisagée. A son étonnement, je compris qu'il n'était pas au courant de mes intentions et je lui demandai s'il avait reçu la copie de mon instruction du 25 août que je lui avais envoyée. Il n'en avait pas encore connaissance : elle était restée entre les mains du général Murray. J'exposai alors la conception de la nouvelle manœuvre que je me proposais d'exécuter, en indiquant en détail le rôle que l'armée anglaise aurait à y jouer. French éleva immédiatement des objections ; malgré mon insistance, j'eus l'impression de ne pas le convaincre : il songeait surtout à se replier sur Saint-Quentin. Je lui promis de donner des ordres à Sordet, pour que non seulement il couvre la gauche anglaise, mais encore pour qu'il intervienne dans la bataille avec la plus grande énergie et avec toutes ses forces. En outre, sur la demande même du maréchal, je

donnai immédiatement l'ordre à d'Amade de pousser ses deux divisions fraîches de réserve sur Bray, afin d'étayer l'armée britannique. Par contre, je demandai au maréchal French s'il espérait recevoir bientôt des renforts d'Angleterre, et tout spécialement la 6^e division d'infanterie, car il y avait nécessité de faire état, dans la situation actuelle, de toutes les ressources alliées (1). French me fit connaître que le secrétaire d'État à la Guerre envisageait l'envoi de cette division en Belgique, en appui de l'armée belge. Je représentai au maréchal combien une telle solution serait dangereuse ; je lui dis ma conviction que la décision ne pourrait s'obtenir que sur le front français, et que tous les efforts que l'Angleterre pourrait fournir devaient être accumulés sans délai vers la gauche de notre ligne de bataille. Sur ce point, j'eus l'impression d'être en communauté de pensée avec mon interlocuteur.

(1) Dans sa lettre à laquelle j'ai déjà fait allusion plus haut, le général de la Panouse me

faisait connaître que Kitchener hésitait beaucoup à envoyer une division sur le continent.

Lorsque, au début de l'après-midi, je quittai le quartier général britannique, j'emportais l'impression de la fragilité de notre extrême gauche, et je me demandais avec inquiétude si elle tiendrait assez longtemps pour me permettre de réaliser le nouveau groupement de nos forces. D'autre part, j'étais impressionné par la mésintelligence que je sentais naître entre le maréchal French et le commandant de la 5^e armée : deux tempéraments, deux mentalités si essentiellement différents qui, au rude contact des difficultés de la bataille, paraissaient ne pas pouvoir s'accorder.

Je rentrai à mon quartier général dans la soirée. Les renseignements que j'y trouvais sur l'ensemble du front n'étaient guère réconfortants. De la 4^e armée, le colonel Paquette avait rapporté une impression pessimiste : le 17^e corps particulièrement paraissait effondré ; les autres

corps avaient subi de lourdes pertes dans les combats soutenus dans la zone boisée où ils avaient été engagés. La 4^e armée se repliait maintenant sur la rive gauche de la Meuse, en faisant sauter tous les ponts. La 3^e armée tenait encore difficilement sur la rive droite. Mais, de partout, arrivait l'écho de défaillances qui me faisaient redouter l'effondrement du moral des troupes : le découragement commençait à se faire sentir dans toutes les sphères de l'armée et même au grand quartier général.

L'attitude des Anglais- me causait également de graves soucis ; nous avons intercepté dans la journée deux radios allemands qui indiquaient que le groupement de droite des forces allemandes avait dû marcher dans la journée sur le front Cambrai-Le Cateau ; à 9 h. 10, les éléments de tête de ce groupement avaient dû attaquer sur tout le front. Je n'étais pas sans inquiétude sur la manière dont nos alliés auraient supporté cette poussée allemande, au cours de cette journée particulièrement critique; de leur

résistance allait dépendre en grande partie la possibilité de réaliser notre nouvelle manœuvre. Or, je reçus, tard dans la nuit, un télégramme très pessimiste du colonel Huguet, daté de Noyon, me donnant les plus mauvaises nouvelles sur les résultats de la journée : « Bataille perdue, me disait-il, par l'armée britannique, qui semble bien avoir perdu toute cohésion ; elle demandera, pour être reconstituée, d'être sérieusement protégée ; le quartier général anglais sera, ce soir, à Noyon. »

Sous peine de redouter les plus graves événements, il était nécessaire, en présence de cette situation, d'organiser à la gauche un commandement solide, doté de tous les organes lui permettant de faire sentir son action. Je songeai alors au général Maunoury, qui me paraissait le plus apte à prendre ce lourd commandement dans ces circonstances difficiles. C'est ainsi qu'après avoir décidé la dissolution de l'armée de Lorraine, j'organisai, dans la première partie de cette nuit, la 6^e armée que je plaçai aux

ordres du général Maunoury disposant de l'état-major de l'armée de Lorraine. Il prendrait le commandement de toutes les forces transportées à l'ouest du dispositif général des armées françaises et anglaises, c'est-à-dire du 7^e corps, des 61^e, 62^e et 63^e divisions de réserve, des 55^e et 56^e divisions de réserve, le général d'Amade conservant la direction des quatre divisions territoriales. Quant aux quatre divisions de réserve restantes de l'armée de Lorraine, je les passai, aux ordres du général Paul Durand, à la 3^e armée. Je fis inviter le général Maunoury à passer le plus tôt possible au grand quartier général pour y prendre mes ordres.

En même temps, je jugeai nécessaire de dissoudre l'armée d'Alsace. Les forces restantes de cette armée, sur laquelle je venais de prélever une partie des éléments destinés à la 6^e, furent réparties en deux groupements subordonnés au général Dubail.

C'est au milieu des graves événements de cette

nuît que j'appris par le capitaine Tardieu qu'une crise ministérielle venait de se produire, que le ministre Messimy était démissionnaire et allait être remplacé par M. Millerand. Je me réjouis d'apprendre que ce dernier, dans lequel j'avais la plus grande confiance et pour lequel je nourrissais la plus vive amitié, allait prendre dans ces heures difficiles la direction du ministère ; son sérieux, sa ténacité, son patriotisme étaient pour moi la certitude qu'il saurait faire face à toutes les nécessités. Le lendemain je reçus de M. Messimy la lettre suivante :

« *Paris, 27 août 1914.*

« Mon cher général,

« Je suis « débarqué » par le président de la République pour avoir traité les pouvoirs publics et la presse de manière trop rude.

« Mais Millerand me remplace, en qui vous pouvez avoir pleine et totale confiance.

« J'ai *besoin* pour l'avenir d'une lettre personnelle de vous protestant contre le communiqué officiel

qu'on m'avait enlevé (1) : a Il n'y avait dans la région du Nord que des « territoriaux. » C'est le renouveau de l'article du *Temps* en août 1870.

« J'irai dans cinq ou six jours rejoindre mon poste de chef de bataillon breveté au grand quartier général, comme me l'indique ma lettre de service. Je demande à être affecté au 2^e Bureau.

« En attendant, ma main; j'ai confiance en la France et en vous.

« Messimy. »

(1) Le mot primitif était « arraché »; ce mot a été barré et remplacé par « enlevé ».

Des renseignements qui nous étaient parvenus sur l'armée anglaise, il résultait que celle-ci, au lieu de prendre la direction générale de Cambrai que je lui avais indiquée dès le 24 août, s'était rejetée vers la zone de marche réservée à la 5^e armée, facilitant ainsi l'enveloppement que

recherchait manifestement l'aile droite allemande. La constitution de la 6^e armée n'était pas encore arrivée à un point suffisant pour protéger le repli anglais, et permettre aux forces du maréchal de se ressaisir. Dans ces conditions, la solution qui me semblait devoir être la plus profitable consistait à faire exécuter par la 5^e armée, à hauteur de Guise et de Vervins, une vigoureuse attaque sur les forces ennemies, du sud au nord, en portant la densité de ses forces à son aile gauche.

Le 27 août au matin, vers 6 heures, j'appris que la 5^e armée avait poursuivi sa marche en retraite, et que l'intention de son chef était d'aller s'établir derrière l'Oise et le Thon. Cette attitude n'était nullement conforme à celle que je comptais voir adopter par le général Lanrezac : la veille à Saint-Quentin, il m'avait exprimé son intention, dès qu'il serait sorti de la zone boisée où l'emploi de son artillerie était difficile, de bousculer par une contre-offensive vigoureuse les troupes allemandes qui le suivaient. Rien n'était plus

conforme à mes intentions qui étaient, je le répète, de gagner le temps nécessaire à la réunion de la 6^e armée. En outre, la situation de l'armée anglaise exigeait que nous retenions par une attitude agressive le plus grand nombre possible de corps allemands. D'ailleurs, le général Lanrezac m'avait assuré que l'état de ses troupes et leur moral étaient excellents. Or, la région dans laquelle arrivait la 5^e armée semblait tout particulièrement favorable à une opération de cette nature. J'invitai donc le général Lanrezac à profiter de ces circonstances, en lui représentant qu'il n'y avait nullement lieu de tenir compte de ce que faisaient les Britanniques à sa gauche, et que s'il n'agissait point comme je le lui disais, il diminuerait le moral de son armée par la continuité d'une retraite qui prendrait figure de défaite et qui risquerait de compromettre le résultat de la campagne (1). En même temps, pour donner quelque apaisement au colonel Huguet qui m'avait dépeint sous un jour très sombre la situation de nos alliés, je le fis prévenir des ordres donnés au général Lanrezac, qui

avaient pour but de permettre à l'armée anglaise d'exécuter son repli méthodiquement; en outre, j'envoyai le lieutenant-colonel Brécard à Noyon, accompagné du major Clive, agent de liaison de l'armée britannique auprès de moi, avec mission de se renseigner sur la situation et de donner au maréchal French l'assurance de notre concours.

(1) Message téléphoné le 27 août à 6 h. 30 par le lieutenant-colonel Alexandre du G. Q. G. au commandant Schneider de l'état-major de la 5^e armée.

Brécard était à peine parti que le colonel Huguet me téléphona. Il venait de voir le maréchal French et lui avait fait part des instructions données à Lanrezac. French lui avait répondu qu'un sentiment d'amertume et de regret ne manquerait pas de s'élever en Angleterre, lorsqu'on y connaîtrait les conditions dans lesquelles l'armée britannique avait pris contact avec l'ennemi. Le maréchal suggérait qu'un télégramme envoyé par moi et reconnaissant les grands services rendus à la cause commune par

l'armée anglaise serait de nature à calmer cet état d'esprit.

Je m'empressai de donner satisfaction à ce désir en exprimant au maréchal French la gratitude de l'armée française pour l'aide courageuse que ses troupes avaient donnée aux nôtres.

Cependant, Lanrezac, au reçu de mes instructions du matin, me fit connaître qu'il arrêterait ses troupes à hauteur de Vervins, et se tiendrait prêt à attaquer tout ennemi qui déboucherait au sud de l'Oise. Je pouvais donc envisager que la marche ennemie contre les Anglais en serait ralentie, et que ceux-ci en profiteraient pour s'arrêter, lorsque, vers 14 heures, j'appris que nos Alliés évacuaient Saint-Quentin pour se replier vers le sud. Ainsi, ils découvraient la gauche de Lanrezac au moment où ce dernier s'apprêtait à contre-attaquer et ils le mettaient dans une situation délicate. Je demandai confirmation de ce renseignement, et je fis insister auprès du maréchal French pour qu'il ralentît la retraite de son armée ; je représentai tous les inconvénients

de cette manœuvre dans les circonstances présentes, et je fis valoir que la situation de nos alliés n'était nullement critique puisque nous avions deux divisions de réserve à Bertincourt et Bapaume, tout le corps de cavalerie Sordet en avant, et que de nouvelles forces débarquaient dans la région de Chaulnes. Il était nécessaire de marquer un temps d'arrêt pour permettre à la contre-attaque de la 5^e armée de se produire ; cette contre-attaque ne manquerait pas de soulager la pression qui s'exerçait contre les Anglais.

Sur ces entrefaites, je reçus la visite du général Maunoury convoqué au grand quartier général pour y prendre les instructions relatives à l'armée dont il allait prendre le commandement dans la région d'Amiens. Je lui prescrivis de disposer ses forces de façon à pouvoir, lorsqu'elles seraient réunies, agir offensivement sur l'aile droite ennemie, couvrant ainsi le flanc gauche de l'armée anglaise que j'espérais voir s'arrêter sur le front Ham-Tergnier ; je lui indiquai, en outre,

qu'ultérieurement, la reprise de l'offensive commencerait par la 6^e armée, afin d'amorcer l'enveloppement de l'aile droite ennemie (1). Il fut entendu que le quartier général de la 6^e armée serait initialement fixé à Moreuil.

A peine Maunoury m'avait-il quitté, emportant mes instructions, que de graves nouvelles vinrent me faire craindre que tout ce que j'avais conçu et préparé pour la bataille Amiens-Laon-Reims, était près de s'effondrer. Vers 18 heures, Huguet me rendait compte de l'arrivée d'une division de cavalerie allemande à Péronne (2) et qualifiait la situation « d'extrêmement grave » ; on pouvait craindre que la retraite de l'armée ne se transforme en déroute. De son côté, le lieutenant-colonel Brécard rentrait vers le même moment de Noyon et m'apportait des nouvelles assez pessimistes ; la veille, quatre corps d'armée allemands avaient livré bataille à nos alliés, et dans la soirée, vers 18 heures, ceux-ci avaient subi une coûteuse défaite : deux divisions sur cinq étaient presque anéanties, et les autres

étaient en assez médiocre état. Le général Wilson avait affirmé à Brécard que, pendant huit jours, les troupes anglaises seraient hors d'état de se battre, et le commandement britannique n'avait plus qu'un souci : s'écouler vers Compiègne pour gagner du champ et se refaire.

(1) Instruction particulière n° 19 remise au général Maunoury dans l'après-midi du 27, lors de son passage au G. Q. G.

(2) Ce renseignement fut reconnu erroné dans la suite.

Ainsi, au moment, où je voyais dans mes conceptions les Anglais vers Ham, ceux-ci avaient déjà les yeux tournés vers Compiègne. La situation devenait particulièrement angoissante. Il m'apparaissait comme impossible de compter sur le concours des Anglais pour gagner le temps nécessaire à la constitution de la 6^e armée. Serait-il même possible au reste du front de sa maintenir? Faudrait-il renoncer à défendre la ligne de l'Aisne? Et une question

immédiate se posait : quelles allaient être les conséquences de la retraite anglaise sur l'attitude de la 5^e armée? On se souvient que le matin même, je lui avais prescrit de contre-attaquer vers le nord. Voici que son flanc gauche se trouvait maintenant entièrement découvert.

Dans le même temps, un radio allemand intercepté permit d'apprendre que la I^{re} armée allemande agirait isolément pendant que la II^e investirait Maubeuge (1). Il semblait donc probable que sur le front même de la 5^e armée française la poussée ennemie allait considérablement se ralentir. Dès lors, il devenait inutile d'envisager une action des troupes de Lanrezac vers le nord, tandis qu'une offensive dirigée vers le nord-ouest aurait l'avantage de ralentir la marche des éléments de poursuite lancés contre les Anglais. A tous points de vue, l'opération me parut nécessaire et possible.

Aussi, vers 19 heures, je me décidai à modifier les ordres précédemment donnés à Lanrezac, et

je lui télégraphiai qu'en raison des renseignements indiquant qu'une partie des forces qui lui étaient opposées étaient restées devant Maubeuge, il ait à porter dès le lendemain matin sa gauche entre l'Oise et Saint-Quentin ; il devait attaquer toutes les forces ennemies marchant contre l'armée anglaise qu'il s'agissait de dégager à tout prix (1).

(1) Compte-rendu de renseignements n° 63 du 27 août 1914, 18 heures, du 2^e bureau du G. Q. G

Cependant le lieutenant-colonel Alexandre qui se trouvait à Marie, quartier général de Lanrezac, au moment où cet ordre y parvint, me fit connaître téléphoniquement que le commandant de la 5^e armée élevait de graves objections contre cette nouvelle directive. Aussi, à 22 h. 15, je fis savoir à nouveau au général Lanrezac toute l'importance que j'attachais à l'exécution de mes ordres. En même temps, je pris la résolution d'aller moi-même à Marie, le lendemain matin.

Toutes ces nouvelles qui venaient aggraver si profondément notre situation me parvinrent pendant la visite que me fit le nouveau ministre de la Guerre, M. Millerand. Il était arrivé au grand quartier général, non seulement pour me faire une visite de courtoisie, mais aussi et surtout pour se renseigner sur la situation. Il était accompagné de M. Messimy, qui avait revêtu son uniforme de chef de bataillon de chasseurs.

Pendant que j'étais en conférence avec M. Millerand, le commandant Gamelin, que j'avais envoyé le matin même en liaison auprès du général de Langle, entra dans mon bureau et me fit le compte-rendu de sa mission : la veille, des fractions ennemies avaient franchi la Meuse en aval de Sedan, et le commandant de la 4^e armée se proposait de les contre-attaquer dans cette journée du 27. Le commandant Gamelin avait assisté au début de cette opération. L'état-major de la 4^e armée lui avait paru un peu nerveux, à la nouvelle que, dans la matinée, l'ennemi s'était installé en force sur la rive gauche de la Meuse,

de Donchery à Autrécourt. Par contre, le calme et la confiance du général de Langle et de son chef d'état-major, le général Maistre, l'avaient vivement impressionné. De Langle avait donné à ses corps d'armée l'ordre de combiner leurs efforts pour rejeter l'ennemi dans la Meuse. En quittant le quartier général de la 4^e armée, Gamelin s'était rendu à la Besace, quartier général du général Roques, commandant le 12^e corps d'armée ; là encore, il avait admiré l'ordre et la confiance qui régnaient dans le commandement, il avait pu assister, avant de repartir pour Vitry, au départ de la contre-attaque qui s'annonçait comme devant réussir.

(1) Le télégramme n° 2500 dont il s'agit ici est parvenu à Marie à 20 h. 20, c'est-à-dire peu de temps après que le général Lanrezac venait de me rendre compte des ordres qu'il avait donnés pour le 28 en exécution de mes instructions du matin, à savoir : resserrer son front vers la gauche et se tenir prêt à attaquer toute colonne qui franchirait l'Oise. Le compte-rendu de

Lanrezac arriva au G. Q. G. vers 21 heures. Pour éviter toute confusion, le général Berthelot insista par un nouveau télégramme envoyé au commandant de la 5^e armée à 21 h. 45, pour confirmer l'ordre n° 2500, en précisant que la gauche de Lanrezac devrait attaquer toute force ennemie marchant contre les Anglais entre Saint-Quentin et l'Oise.

Vers 22 heures, nous recevions de la 4^e armée un message confirmant les résultats satisfaisants de la journée; de Langle demandait, pour consolider son succès, que la 3^e armée attaquât, à son tour et soulageât la 4^e armée de la tenue d'une partie de son front.

Des 1^{re} et 2^e armées, des nouvelles également bonnes nous parvenaient : ces deux armées, réduites dans leurs moyens, avaient donné dans une série de combats, depuis quatorze jours, un exemple de ténacité et de courage que j'avais été heureux de porter à la connaissance des autres armées. Dans la soirée, nous apprenions que la

1^{ère} armée poursuivait son offensive sur le champ de bataille des 25 et 26 août, et que partout, sur le terrain reconquis, elle avait relevé la trace des pertes importantes subies par les Allemands.

Ces nouvelles impressionnèrent favorablement le ministre. Toutefois, je ne lui cachai pas que toutes mes préoccupations se reportaient actuellement vers ma gauche. A 22 heures, le colonel Huguet me téléphonait que, le lendemain, l'armée anglaise se reporterait en arrière, entre l'Oise et la Fère. Ce repli achevait de découvrir la gauche de la 5^e armée, en même temps qu'il isolait la droite de l'armée de Maunoury. Presque au même moment, je reçus du colonel Huguet une lettre datée de Noyon à 17 h. 30, qui confirmait mes appréhensions. La voici :

J'ai l'honneur de vous confirmer mon télégramme d'hier soir 26, vous rendant compte de la défaite subie hier par l'armée anglaise ; des renseignements nouveaux qui viennent de me parvenir, il résulte que sa situation est des plus

critiques. Elle n'est, pour le moment, qu'une armée battue, incapable d'un effort sérieux. La colonne de droite (1^{re} et 2^e divisions), qui bat en retraite sur Origny-Saint-Benoît, présente encore une certaine cohésion, de même que la 4^e division ; mais, les 3^e et 5^e, extrêmement éprouvées, ayant perdu des effectifs considérables, une partie de leur artillerie et de leurs équipages, et ayant été soumises à un feu d'artillerie des plus violents pendant près de trente-six heures, ne forment plus qu'un troupeau désarmé hors d'état d'offrir la moindre résistance et de reparaître sur le champ de bataille avant de s'être reposées et d'avoir été complètement reconstituées. Heureusement, la poursuite n'est pas active ; on espère que, ce soir, les divisions pourront atteindre le front :

Roisel — 4^e division,

Vermand. — 3^e division,

nord de Saint-Quentin. — 5^e division,

Mont-d'Origny. — 1^{re} et 2^e divisions. (On n'a pas encore de nouvelles de la division de cavalerie) ; et demain 28, la ligne générale :

Ham — 4^e et 3^e divisions,

Saint-Simon — 5^e division,

Jussy et La Fère — 1^{re} et 2^e divisions.

Dans ces conditions, l'armée anglaise n'existe plus pour le moment ; elle ne sera en état de reprendre campagne qu'après s'être longuement reposée et reconstituée, c'est-à-dire pour trois divisions au moins sur cinq, pas avant un délai de plusieurs jours ou de quelques semaines même.

La blessure reçue par la fierté britannique sera vive : déjà, des récriminations et des reproches se manifestent ; il importe de les empêcher de se répandre, en adressant, dès maintenant et sans retard, des remerciements à l'armée et à la nation anglaise pour le grand sacrifice qu'elles viennent de consentir en notre faveur ; c'est pourquoi je vous ai adressé le message téléphonique de ce

matin demandant de la part du maréchal French, que des remerciements soient adressés à son armée par le général en chef français ; il conviendrait que le gouvernement français prît la même initiative.

J'ai fait part au général Lanrezac et au général Sordet de la situation dans laquelle se trouve l'armée anglaise, le premier afin qu'il ait connaissance des dangers qui pourraient le menacer sur sa gauche, le deuxième, afin qu'il continue à assurer la sécurité de la retraite anglaise sur ses derrières et vers l'ouest. D'après les indications apportées, ce matin, par le colonel Brécard, j'ai fait connaître au général Sordet que sa mission consiste à assurer ce service jusqu'à ce que l'armée anglaise soit en complète sécurité derrière la Somme, puis à se maintenir dans la région de Saint-Quentin jusqu'à ce qu'il ait reçu vos instructions.

Il n'est pas encore possible de préciser, pour le moment, où et dans quelles conditions s'exécutera la reconstitution de cette armée ;

mais, il se pourrait que le gouvernement anglais exigeât qu'elle soit tout entière reportée sur sa base du Havre, jusqu'au moment où, refaite, reposée et réorganisée, elle serait en état de reprendre campagne. Il ne fait d'ailleurs aucun doute que cet arrêt ne sera que momentané ; la volonté reste tout aussi ferme et encore plus inébranlable que par le passé, d'entrer à nouveau en action aussitôt qu'il sera possible.

Il n'y a donc plus à compter sur l'armée anglaise pour quelque temps ; il est évident que, dans ces conditions, la tactique d'enveloppement qui s'est réalisée depuis huit jours et a amené sur l'aile gauche de notre ligne une masse suffisante "pour l'accabler, va se poursuivre et s'exécuter dans des conditions d'autant plus faciles que notre ligne sera moins étendue. La gauche du général Lanrezac, constituée par des divisions de réserve et le 18^e corps d'armée, paraît donc devoir être dans quelques jours très sérieusement menacée, et le mouvement continuera ainsi à s'étendre de la gauche à la droite.

Le seul moyen de faire face à une menace aussi certaine et aussi dangereuse semble être de constituer sur notre gauche une nouvelle et très forte armée composée de tous les corps actifs qu'il sera possible de reprendre sur le reste de notre ligne (au sacrifice même de la sécurité de certaines parties du territoire) pour reporter tout notre effort sur notre gauche. C'est là que la décision va se jouer dans un délai très rapproché. Le lieutenant-colonel Brécard a eu, ce matin, à ce sujet avec le général Wilson, un entretien des plus instructifs et des plus concluants, dont il vous aura déjà rendu compte lorsque vous recevrez cette lettre, et dont je crois de mon devoir de vous signaler le très grand intérêt qu'il présente.

Je ne dissimulai pas à M. Millerand la gravité de la situation de notre aile gauche ; je lui dis que la manœuvre projetée sur la ligne Amiens, La Fère, Laon, Craonne et l'Aisne allait se trouver compromise ; l'état de l'armée anglaise rendait incertaine la possibilité d'achever les

débarquements de la 6^e armée. Notre devoir était d'envisager avec fermeté les conséquences les plus graves. En particulier, il fallait faire connaître au gouvernement que dans quatre ou cinq jours peut-être, la cavalerie allemande se présenterait devant Paris. Il était urgent de préparer l'opinion à cette éventualité, et de faire comprendre à tous que, dans notre volonté de mener jusqu'au bout notre défense, se trouvait l'assurance de la victoire finale. Notre but devait consister à savoir tenir et résister le temps nécessaire pour organiser une nouvelle manœuvre. Et si celle-ci venait à échouer encore, savoir en attendre une autre.

Nous étudiâmes alors, M. Millerand et moi, la situation générale et particulièrement celle des Russes. Les nouvelles qui nous parvenaient de ce front étaient favorables. L'offensive de nos alliés se poursuivait heureusement : un corps allemand, enveloppé sur son flanc gauche par nos alliés, avait dû abandonner Osterode. On pouvait donc espérer, si les succès russes se poursuivaient, que

l'ennemi serait obligé de ramener du front de France des troupes importantes pour les opposer à nos alliés, et d'ici une quinzaine de jours, 'on devait s'attendre à voir la pression sur notre front se ralentir. Nous ne devions pas oublier que les Allemands avaient mis tout leur espoir dans une prompte destruction des armées françaises. Or, celles-ci n'étaient pas défaites et elles étaient encore capables de vigoureux efforts, qu'il faudrait savoir leur demander quand l'occasion favorable se présenterait.

Nous en vîmes à parler de la situation de Paris. Je dis au ministre la confiance que j'avais en Gallieni pour organiser la défense de la capitale.

A ce propos, je mis M. Millerand au courant de l'ordre que M. Messimy m'avait envoyé deux jours auparavant, d'expédier trois corps d'armée actifs dans le camp retranché de Paris pour prendre part à la défense de la capitale. Je lui exposai mon point de vue, qui était que celle-ci devait être défendue en rase campagne, par les armées en opérations ; toutes nos ressources en

hommes devaient, sans restriction, participer à la manœuvre et à la bataille qui déciderait du sort du pays ; toute unité soustraite à cette tâche, fût-elle consacrée à la défense de Paris, serait mal employée. Le ministre me représenta la nécessité de défendre la capitale, et de consentir pour cela aux prélèvements nécessaires.

Je mis M. Millerand au courant de la visite que je comptais faire le lendemain matin à Marie pour y presser le général Lanrezac d'accomplir l'opération que je lui avais prescrite, et qui me semblait de plus en plus nécessaire. Cette visite me permettrait d'étudier sur place la possibilité de réaliser la bataille envisagée pour le début de septembre.

M. Millerand, après cette longue conversation, s'entretint avec un certain nombre d'officiers de mon État-Major. Il coucha cette nuit-là au grand quartier général et le quitta le lendemain matin à 5 heures et demie, au moment où je montais moi-même en automobile pour me rendre chez Lanrezac.

28 *août*. — Le 28 août, au matin, avant de partir pour Marie, je pris connaissance des renseignements parvenus dans la nuit. Parmi ceux-ci, l'un d'eux retint tout particulièrement mon attention : dans la région de Chimay une reconnaissance aérienne avait signalé, dans l'après-midi de la veille, des mouvements de colonnes marchant vers le sud, ainsi que de gros rassemblements dans la région de Chimay et de Rocroi. Cette menace, manifestement dirigée contre la gauche de la 4^e armée et contre la fragile soudure qui réunissait cette armée à la 5^e, semblait liée à l'action des forces ennemies contre lesquelles le général de Langle avait combattu dans la région de Donchery. En raison de l'importance des forces allemandes signalées, il était à craindre que ce mouvement ne parvienne à rompre notre dispositif. La liaison entre les 4^e et 5^e armées avait besoin d'être renforcée et il s'agissait de pourvoir à tout événement de ce côté. Je résolus donc de constituer un groupement de forces dont

la mission serait d'assurer la liaison entre de Langle et Lanrezac.

En conséquence, je donnai au général Berthelot, qui restait au grand quartier général pendant mon absence, l'ordre de convoquer d'urgence le général Foch, commandant le 20^e corps d'armée, pour recevoir communication de la mission que je voulais lui confier (1), et de prescrire au général de Langle de commencer sans tarder le mouvement de repli que je lui avais ordonné par l'Instruction du 25 août, lui enjoignant de se reporter en arrière de l'Aisne

J'arrivai à Marie vers 8 h. 30. Dès que je vis Lanrezac, je fus frappé de son état physique : il portait sur son visage des marques de fatigue; teint jaune, yeux injectés. Tout de suite, avec des gestes qui traduisaient son état nerveux, il m'objecta aux ordres qu'il avait reçus la veille, la fatigue de ses troupes et la menace que l'ennemi allait faire peser sur lui dans la direction du nord. Je lui expliquai à nouveau la situation des Anglais qu'il ne pouvait ignorer, et lui signifiai

qu'il était de toute nécessité, en raison des circonstances, d'attaquer en direction de Saint-Quentin. Le ton de la conversation s'étant élevé, je dus rappeler à Lanrezac que les griefs du maréchal French vis-à-vis de l'armée française lui étaient surtout imputables : sur la Sambre, il s'était retiré au moment où French lui avait fait connaître qu'il attaquait, et l'avant-veille encore, il avait laissé écraser les Anglais sans leur porter secours.

A bout d'arguments, Lanrezac en vint à me dire qu'il n'avait pas reçu d'ordre écrit lui prescrivant d'attaquer; je dis alors à Gamelin, qui m'avait accompagné, d'en rédiger un immédiatement : sur le coin d'une table, avec le général Hély d'Oissel, chef d'état-major de la 5^e armée, celui-ci rédigea l'ordre suivant que je signai : « La 5^e armée attaquera le plus tôt possible les forces qui se sont engagées hier contre les Anglais. Elle se couvrira à droite avec le minimum de forces et s'éclairera de ce côté à grande distance ». Le général Lanrezac se déclara satisfait et prêt à

obéir; il me dit, d'ailleurs, qu'il avait déjà donné des ordres dans la matinée dans le sens que je lui indiquai.

(1) En convoquant Foch au G. Q. G. je lui prescrivis d'amener avec lui le colonel Weygand, que je voulais lui donner comme chef d'état-major. Weygand s'était fait remarquer peu avant la guerre au centre des hautes études militaires comme un officier hors de pair.

Comme cet entretien prenait fin, je reçus le général de Mas-Latrie, commandant le 18^e corps, de passage au quartier général de la 5^e armée. Il souffrait de dysenterie, et paraissait avoir perdu une partie de ses moyens. Je lui montrai la gravité de l'heure et lui ordonnai d'exiger de ses troupes le maximum d'efforts ; il y allait du salut du pays. Puis, je vis arriver le général Hache, épuisé de fatigue, à la suite des durs combats de la 40^e division. Ayant la plus haute estime pour ce vaillant et intelligent soldat, je l'avais désigné pour prendre le commandement du 3^e corps, sur la proposition du général Lanrezac. Hache

regrettait sa belle division, et me supplia de la lui laisser. Je ne pus que maintenir ma décision, en faisant appel à son abnégation et à son dévouement.

Si pénible avait été l'impression que je rapportai en rentrant au grand quartier général, que j'étais décidé à revenir le lendemain auprès de Lanrezac pour contrôler l'exécution de mes ordres.

Ma présence à Vitry-le-François était indispensable d'une part pour coordonner les opérations de la 5^e armée avec les mouvements anglais et ceux de la 6^e, d'autre part pour prendre toutes les mesures que nécessitait la menace décelée dans la région de Rocroi par notre aviation, et en particulier, donner à Foch mes instructions pour la mission que j'allais lui confier.

En arrivant à Vitry-le-François, on me rendit compte des nouvelles reçues dans la journée du corps de cavalerie et des 61^e et 62^e divisions de réserve : Sordet, la veille, avait employé ses divisions séparément : elles s'étaient engagées

dans de bonnes conditions au nord et à l'est de Péronne, après quoi, il les avait ramenés pour cantonner sur la rive sud de la Somme ; les deux divisions de réserve avaient agi à gauche du corps de cavalerie, et paraissaient avoir eu des engagements heureux. Je fis demander par téléphone à Maunoury quelles étaient ses premières impressions, ainsi que ses intentions. Le commandant de la 6^e armée me fit répondre qu'il comptait tenir la Somme, dès le soir même, dans la région de Péronne avec les 61^e et 62^e divisions de réserve (1), et entre Saint-Simon et Saint-Christ avec des éléments des 55^e et 56^e divisions de réserve, qui auraient achevé leurs débarquements le soir même à minuit ; il pousserait ensuite le 7^e corps vers la Somme.

Ces conditions me paraissaient favorables, puisque, à la 5^e armée, le 3^e corps et une division de réserve devaient, dans la même journée, venir border l'Oise en amont de Moy. Pour obtenir la continuité du front et assurer ainsi le développement de l'attaque de la 5^e armée vers

Saint-Quentin, il suffisait que l'armée anglaise consentît à arrêter ses arrière-gardes sur le canal Crozat, entre Saint-Simon et Tergnier. Je fis demander au maréchal French si son armée pourrait assurer ce rôle de liaison entre les 5^e et 6^e armées et j'envoyai le colonel Brécard en mission auprès des Anglais, de l'armée Maunoury et du corps de cavalerie Sordet, pour les aider à lier leurs actions. Je pouvais donc, vers la fin de l'après-midi, espérer avoir enfin réalisé à notre gauche une situation défensive favorable, derrière le gros obstacle de la Somme, du canal Crozat et de l'Oise ; dans ces conditions, l'offensive de la 5^e armée, lancée le lendemain sur Saint-Quentin, amènerait le répit nécessaire pour achever la constitution de la 6^e armée et lui permettre d'envelopper à son tour la droite allemande.

Malheureusement, mon espoir fut de courte durée. En effet, vers 20 h. 30, je recevais du colonel Huguet le télégramme suivant : « Le maréchal regrette de ne pouvoir coopérer à

l'action générale dans la mesure désirée par vous. Les troupes fatiguées exigent au moins un jour de repos dans les emplacements occupés ce soir. Après-demain, elles seront capables d'occuper la* ligne du canal Crozat, si nécessaire. Si ultérieurement, l'armée française est victorieuse, le maréchal mettra ses troupes à votre disposition comme réserve. »

(1) Les 61^e et 62^e divisions de réserve venaient de passer sous les ordres du général Ebener, précédemment chef d'état-major de l'armée auprès de M. Messimy.

Peu après, un coup de téléphone de la 6^e armée, confirmé un instant plus tard par le commandant Maurin, qui assurait la liaison entre Maunoury et le grand quartier général m'apprenait qu'on ignorait ce qu'étaient devenues les 61^e et 62^e divisions de réserve, et que le général Ebener désigné pour en prendre le commandement les avait vainement cherchées toute la journée ; il supposait qu'elles avaient dû se replier sur Amiens devant des colonnes ennemies signalées

marchant de l'est vers l'ouest, dans la région de Péronne, d'où on entendait venir le bruit d'une forte canonnade. Vers minuit, en effet, nous apprenions que la 61^e division de réserve avait été refoulée sur Amiens ; on continuait à être sans nouvelles de la 62^e.

Ainsi, non seulement le front défensif de la Somme n'était pas tenu, mais encore la zone de débarquement de la 6^e armée paraissait devoir être à bref délai sérieusement menacée par l'avance ennemie. Dans l'état actuel des choses je ne pouvais espérer une modification heureuse de la situation que par le succès de la 5^e armée. Aussi, éprouvai-je le besoin d'insister encore auprès du général Lanrezac pour que l'action de son armée fût aussi énergique que possible.

Durant cet après-midi du 28, où j'avais fait mes efforts pour stabiliser la situation de notre gauche et préparer l'offensive de la 5^e armée, j'avais eu à me préoccuper de la menace qui se préparait dans la région de Rocroi contre la gauche de la

4^e armée. Mais, alors que j'avais été obligé d'insister à plusieurs reprises auprès du général Lanrezac pour l'amener à faire tête à l'ennemi, le général de Langle, ardent et résolu, s'entêtait à ne pas vouloir abandonner le terrain à l'ennemi. Sous sa tenace direction, la 4^e armée, après avoir lutté sur toutes les coupures du terrain, défendait opiniâtrement les positions de la Meuse ; elle avait fait payer cher à l'ennemi les quelques avances qu'il avait réalisées sur la rive gauche.

Toutefois, l'exécution du plan conçu le 25 août visant à réaliser un front de bataille s'appuyant à la Somme et à l'Aisne exigeait que la 4^e armée ne s'attardât pas sur la Meuse, d'autant plus que la menace signalée vers Rocroi pouvait menacer sa gauche d'un moment à l'autre.

Lorsque je rentrai au grand quartier général après la visite à Lanrezac, j'appris que la 4^e armée était engagée à plein avec la pensée de rejeter les Allemands dans la Meuse ; le moral de cette armée était excellent, malgré les pertes qu'elle avait subies. Dans ces conditions, elle trouvait

pénible de renoncer à ses avantages et de battre en retraite alors qu'elle se sentait victorieuse. Je ne saurais trop souligner l'admirable tenue du général de Langle ; vers 17 heures, il me faisait savoir que sa situation était bonne surtout aux ailes, et qu'avant d'obéir, la mort dans l'âme à l'ordre de retraite que j'avais donné, il tenait à m'en avertir et attendait un nouvel ordre avant de rien faire. Je ne pouvais hésiter, et, tout en rendant hommage à une si énergique attitude, je dus, dans l'intérêt général de la manœuvre, dire à de Langle que je l'autorisais à rester encore sur la Meuse pour affirmer son succès, mais que, dès le lendemain matin, il devrait reconstituer ses gros sur les hauteurs au sud-ouest de la rivière et reprendre ensuite le mouvement de repli prescrit par l'Instruction du 25, en liant son mouvement à celui des deux armées voisines.

D'ailleurs, si les efforts de la 4^e armée avaient eu d'heureux résultats, il était presque certain qu'elle avait presque atteint la limite de ses forces, et il était à craindre comme, d'ailleurs, le général de

Langle me le faisait savoir le soir même, qu'elle ne puisse résister longtemps sur la ligne de l'Aisne.

Cependant la menace provenant de forces ennemies concentrées dans la région de Rocroi ne s'était pas précisée au cours de la journée. Si bien que le soir, vers 19 heures, lorsque le général Foch se présenta au grand quartier général, le problème avait changé d'aspect. La 4^e armée, qui avait été très puissamment constituée en vue de sa première mission offensive, était devenue trop lourde pour la manœuvre que nous allions entreprendre. Pour l'alléger, je décidai de constituer avec la gauche de cette armée (9^e et 11^e corps d'armée, 52^e et 60^e divisions de réserve et 9^e division de cavalerie) un groupement aux ordres du général Foch, qui relèverait du général commandant la 4^e armée. Il fut entendu que ce groupement couvrirait éventuellement le gros de l'armée de Langle contre les forces adverses qui déboucheraient de la région de Rocroi et assurerait la liaison entre la 4^e et la 5^e armées.

Enfin, restait à régler l'attitude des 1^w et 2^e armées. Celles-ci, hâtivement remises en ordre, avaient, le matin même, repris l'offensive. Vers la fin de l'après-midi, le général de Castelnau m'avait fait demander, sa propre droite et la gauche de la 1^{re} armée ayant été obligées de reculer, s'il s'agissait pour lui de « durer ou de continuer l'offensive »? Je lui fis télégraphier aussitôt ainsi qu'au général Dubail qu'il s'agissait uniquement pour leurs deux armées de « durer » tout en fixant les forces ennemies qui leur étaient opposées et en restant liées entre elles.

En fait, jusqu'au 3 septembre, le front de ces deux armées ne changea plus guère. Le général Pau, dont l'armée avait été dissoute, passant dans l'après-midi au grand quartier général me confirma qu'en Haute-Alsace, on était à peu près parvenu à un état d'équilibre.

Ainsi, à la fin de cette journée du 28, la situation se présentait assez favorablement sur la plus grande partie du front, tandis qu'à gauche la constitution de la 6^e armée semblait compromise.

L'offensive de la 5^e armée allait-elle, le lendemain, rétablir suffisamment nos affaires sur cette partie de notre ligne de bataille pour autoriser l'espoir de livrer la bataille dans la forme que je désirais? C'était le secret de demain.

Les dernières heures de la nuit du 28 au 29 août nous apportèrent encore de mauvaises nouvelles : il paraissait que la I^{re} armée allemande s'était avancée entre Péronne et Saint-Quentin. A Péronne, les forces françaises avaient été obligées de reculer et la zone de débarquement de la 6^e armée était de plus en plus compromise. Il semblait que rien ne pourrait plus s'opposer à la marche victorieuse de l'aile droite allemande en direction de Paris, que selon toute vraisemblance, elle prendrait comme objectif. Dans ces conditions, il deviendrait impossible de réaliser l'offensive que j'avais assignée à la 6^e armée si, comme les renseignements me le laissaient croire, elle était surprise en flagrant délit de débarquement ; il faudrait reporter en arrière le nouveau front de bataille, peut-être

jusqu'à la grande coupure de la Seine : à gauche, la 6^e armée vers la Basse-Seine avec les Anglais, dont les yeux étaient tournés vers Rouen, la 5^e armée dans la région de Paris, la 4^e armée dans la région de la Seine moyenne et la 3^e armée entre la Seine et la Meuse. C'est dans cette idée que je prévis le général d'Amade que si, après avoir défendu la Somme et fait sauter les ponts de cette rivière, il était contraint à la retraite, il devrait prendre sa ligne de retraite vers Rouen (1). C'est également dans cette pensée que je fis prévenir le ministre de la Guerre que la garnison du camp retranché de Paris serait complétée, le cas échéant, par une partie de l'armée Lanrezac (2). D'ailleurs, pour donner au camp retranché de Paris, le moyen de pousser la mise en état de ses défenses, je prescrivis que la 45^e division venant d'Algérie serait dirigée sur la région de Paris.

S'il était de mon devoir de prévoir cette hypothèse, j'espérais encore que l'offensive de la 5^e armée sur la rive droite de l'Oise rétablirait la

situation. C'est dire toute l'importance que j'attachais à cette opération.

Or, l'état d'esprit dans lequel j'avais trouvé, la veille, le général Lanrezac, me faisait craindre que le commandant de la 5^e armée ne fût pas à hauteur de la tâche capitale qu'il allait avoir à remplir. J'avais déjà décidé, on s'en souvient, de me rendre à son quartier général et d'assister à l'opération. J'étais même résolu, si la chose me paraissait nécessaire, à remplacer le général Lanrezac dans son commandement, malgré tous les inconvénients que ce changement pouvait présenter en pleine bataille. Ce qui convenait à l'heure présente, c'était un homme d'énergie et de volonté. Je songeais au général Franchet d'Esperey, dont le commandement à la tête du 1^{er} corps d'armée, avait affirmé précisément les qualités de caractère. C'est dans ces dispositions d'esprit, qu'ayant quitté le grand quartier général vers 7 h. 30, j'arrivai, vers 9 heures à Laon, où la 5^e armée avait transporté son quartier général.

(1) Télégramme n° 2666, du 29 août 1914, au

général d'Amade.

(2) Compte-rendu n° 2671 de situation du 29 août 1914, 8 h. 20, au ministre de la Guerre.

J'eus la satisfaction de trouver le général Lanrezac infiniment plus calme que la veille et surtout plus maître de lui : j'assistai pendant toute la matinée, dans son bureau, à la dictée de ses ordres, et j'eus l'impression qu'il dirigeait sa bataille avec autorité et méthode.

Malheureusement, les premiers renseignements n'étaient pas très favorables. Au lieu d'une bataille face au nord-ouest, on était engagé dans une action face au nord contre les forces débouchant de la forêt de Nouvion où notre aviation n'avait pu les découvrir. Sur le front de l'Oise, nos troupes étaient presque partout arrêtées, lorsque je quittai Lanrezac pour déjeuner au buffet de la gare de Laon. C'est là que le lieutenant-colonel Brécard, de passage à Laon, vint me rendre compte de ce qu'il avait appris le matin même à Montdidier, au grand quartier de Maunoury et auprès du corps de

cavalerie Sordet.

Maunoury, dont le calme avait impressionné Brécard, se trouvait dans une situation très délicate : la 65^e division n'avait que cinq bataillons et deux groupes d'artillerie débarqués; la 56^e division n'avait encore aucun élément arrivé dans la zone de concentration de l'armée ; la 63^e division de réserve ne faisait que commencer de débarquer ; la 61^e n'était pas ralliée ; quant à la 62^e, on ignorait encore où elle était. Dans ces conditions, le général Maunoury redoutait une attaque de l'ennemi à laquelle il ne pourrait opposer que le 7^e corps d'armée.

Le lieutenant-colonel Brécard avait ensuite visité le corps de cavalerie ; il l'avait trouvé très fatigué : les éléments à cheval ne constituaient plus guère que la valeur d'une seule division; quant aux bataillons de chasseurs du lieutenant-colonel Serret qui lui étaient adjoints, ils avaient éprouvé la veille à Péronne un très grave échec ; il n'en restait plus que des éléments épars.

Heureusement, l'attaque allemande sur la ligne de la Somme ne se montrait pas très mordante.

Avant de quitter Laon, je retournai au quartier général de Lanrezac. J'y appris que la situation ne semblait pas s'améliorer, et il était à craindre que, par suite de l'attaque qu'elle subissait dans la région de Guise, la 5^e armée ne puisse faire sentir son action du côté de Saint-Quentin, comme je le souhaitais.

En quittant Lanrezac, je me rendis par Soissons au château de Compiègne où French avait transporté son quartier général. J'avais le désir de rencontrer à nouveau le commandant en chef de l'armée britannique. Le bruit m'était revenu que lui-même et son gouvernement tournaient leurs regards vers leurs bases maritimes, et je redoutais que, dans son désir de s'en rapprocher, le maréchal ne quittât pour longtemps notre ligne de bataille, ce qui aurait rendu toute reprise d'offensive impossible. J'exposai donc à French la situation générale de notre aile gauche, et plus particulièrement celle de la gauche de la 5^e

armée où les divisions de réserve du général Valabrègue se trouvaient dans une position difficile. Je lui représentai l'intérêt qu'il y avait à ce que l'armée anglaise maintînt le contact avec ces deux voisines, afin d'éviter l'ouverture d'une brèche dans la ligne de bataille alliée. J'insistai sur les résultats que n'allait pas manquer de produire l'offensive russe, en obligeant les Allemands à retirer de notre front une partie des forces qu'ils y avaient engagées. Dans ces conditions, ajoutais-je, la pression ennemie n'allait pas tarder à devenir moins forte sur notre front. Si donc, les Anglais pouvaient se maintenir à notre hauteur jusqu'au moment où la 10^e armée serait définitivement constituée, nul doute que les circonstances ne deviennent alors favorables pour une reprise générale de l'offensive. Par surcroît, le canal Crozat offrait à l'armée britannique un obstacle derrière lequel sa résistance serait plus facile.

French ne se rendait pas à mes objurgations. D'ailleurs, pendant que je parlais, je voyais très

distinctement son chef d'état-major sir Archibald Murray qui tirait le maréchal par les basques de sa tunique, comme pour le retenir d'acquiescer à mes demandes. Si bien que tout ce que je pus obtenir de ce dernier fut : « Non, non, mes troupes ont besoin de 48 heures de repos absolu. Après que j'aurai pu les leur donner, je serai disposé à participer à ce que vous voulez faire, mais pas avant. » Murray sortit un instant et revint avec un papier contenant des renseignements rapportés dans la journée par l'aviation : on signalait devant le front anglais des rassemblements ennemis. A partir de ce moment, je compris que rien ne parviendrait à ébranler la volonté du maréchal. Je dus le quitter sans avoir obtenu de résultat. Je dois avouer qu'en quittant Compiègne j'étais d'assez mauvaise humeur, car il devenait maintenant certain que la manœuvre Amiens-Verdun devenait irréalisable et qu'il allait falloir en monter une autre.

En regagnant le grand quartier général, je traversais la place de la cathédrale de Reims,

lorsque j'aperçus l'automobile du général Wilson arrêtée devant la statue de Jeanne d'Arc; le général attendant je ne sais qui faisait les cent pas devant le parvis de la cathédrale. Je fis aussitôt arrêter la voiture, et j'allai à lui. Il me dit qu'il revenait de Vitry. Nous nous mîmes à causer et, sans chercher à lui dissimuler l'impression que je rapportais de mon entrevue avec son chef, je lui exposai mon point de vue. Wilson voyait très distinctement la gravité de la situation ; il me promit de s'employer à ramener tout doucement le maréchal French de l'idée dans laquelle il paraissait pour le moment s'obstiner. Notre entretien dura une dizaine de minutes. Je remontai ensuite en auto pour rejoindre Vitry où j'arrivai à 9 h. 30 du soir seulement.

Berthelot m'attendait pour me communiquer les renseignements de la journée. Tout d'abord, il m'apprit que la 6^e armée avait été attaquée à 10 heures du matin (1), depuis Bray-sur-Somme jusqu'à Ham par des forces évaluées à deux corps d'armée au moins; en présence de cette attaque,

Maunoury avait demandé des ordres en cas d'échec ; on lui avait répondu de se replier éventuellement sur l'Avre et ultérieurement sur Saint-Just-en-Chaus-sée en évitant tout contact qui pourrait être décisif. Mais vers midi l'ennemi avait cessé brusquement ses attaques, et même marqué un mouvement de repli. Dans ces conditions, le 7^e corps d'armée, seul engagé dans la journée, avait, à son tour, suspendu sa retraite, et occupait l'Avre de la Neuville-Sire-Bernard à Guerbigny. Presque en même temps, l'aviation française et l'aviation anglaise avaient signalé que les nombreuses colonnes allemandes qui descendaient vers la Somme avaient rebroussé chemin, et paraissaient se diriger vers le nord. Ce renseignement était du plus vif intérêt, sans qu'il fût encore possible de l'interpréter.

Des Anglais, aucune nouvelle récente.

De la 5^e armée, toute une série de nouvelles étaient parvenues au. grand quartier général : entre l'Oise et Saint-Quentin, nos troupes, qui avaient atteint la ligne Urvillers, Mesnil-Saint-

Laurent, Marcy, vers 15 h. 30, avaient vu leur gauche refoulée vers l'Oise par des colonnes venant de l'ouest ; les divisions de réserve Valabrègue, à l'extrême gauche, avaient même risqué un moment d'être coupées du massif Saint-Gobain. Dans la soirée, pendant que le 3^e corps s'était engagé sur Guise, la droite de la 5^e armée avait remporté un succès en refoulant au nord de l'Oise la Garde et le X^e corps allemands en leur infligeant des pertes sévères.

(1) C'est-à-dire peu après que le lieutenant-colonel Brécard eut quitté Montdidier.

En résumé, si l'attaque de la 5^e armée n'avait pas réalisé intégralement le rétablissement de la situation tel que j'étais en droit de l'espérer, elle avait attiré sans doute possible vers elle les colonnes allemandes qui marchaient sur Péronne, et ainsi dégagé le front de l'armée anglaise et de la 6^e armée.

Dès lors, étant donné que je n'avais pu obtenir aucun ralentissement dans la vitesse du recul

anglais, que, d'autre part, l'attaque menée contre les divisions Valabrègue risquait de compromettre la situation de la 5^e armée, je décidai qu'il n'y avait plus lieu de la maintenir sur l'Oise, et je lui prescrivis de reporter ses forces derrière la Serre, en faisant sauter les ponts de La Fère, de Coudren et de Chauny (1).

La liaison entre les 4^e et 5^e armées, déjà délicate du fait que cette dernière avait obliqué vers la gauche, se trouvait compromise encore davantage par l'inflexion de cette armée vers Saint-Quentin. Le général Foch, à qui incombait maintenant la mission de rétablir cette liaison, avait passé la matinée au grand quartier général pour y régler l'organisation de son groupement; il avait quitté Vitry au début de l'après-midi pour aller à Machault prendre le commandement de ses troupes. Lorsque j'arrivai au grand quartier général, on était sans nouvelles de cette partie du front.

De la 4^e armée, les nouvelles qui nous parvenaient étaient bonnes : les ordres de retraite

avaient pu être exécutés sans difficulté, l'ennemi ne s'étant manifesté nulle part, et de faibles détachements ennemis étant signalés sur la rive gauche de la Meuse.

(1) Par suite d'une grave erreur commise au service du courrier du G. Q. G., l'ordre en question ne fut pas immédiatement transmis à la 5^e armée. On ne découvrit cette omission que le lendemain matin vers 6 heures, quand le général Lanrezac téléphona pour demander des instructions. En sorte que l'ordre télégraphique de repli derrière la Serre signé par moi le 29 vers 22 heures ne parvint à la 5^e armée que le lendemain matin vers 7 heures.

En prévision du renforcement des armées de gauche et du centre, j'avais envoyé la veille dans l'après-midi le commandant Bel au quartier général de la 3^e armée pour prévenir le général Ruffey de mon intention de lui enlever le 6^e corps que je me proposais de transporter à partir du 29 août vers notre gauche. Or, le 29 au matin,

je reçus du commandant de la 3^e armée une lettre me faisant connaître qu'il s'attendait à être attaqué incessamment ; dans ces conditions, il insistait pour que le 6^e corps ne lui fût pas enlevé. Devant ses craintes, j'avais cédé, à mon corps défendant, et décidé que seule la 42^e division serait transportée sur Guignicourt, où elle ferait partie du détachement Foch. Dans la soirée du 29, l'état-major de la 3^e armée téléphonait que, jusqu'à 15 heures, aucune attaque ne s'était produite, mais le commandant de l'armée persistait à en prévoir une sur sa gauche. Mon attention était attirée depuis un certain temps sur l'état d'esprit qui régnait dans l'état-major de cette armée. Je connaissais Ruffey : je le considérais comme un officier très intelligent, mais de caractère inconsistant et imaginaire à l'excès.

Ce qui aggravait cette situation, c'est que le chef d'état-major de cette armée, le général Grossetti, ce magnifique soldat qui s'est couvert de gloire quelques semaines plus tard en Champagne et

dans les Flandres, ne paraissait pas à sa place dans les fonctions qu'il remplissait auprès du général Ruffey : voulant tout faire par lui-même, utilisant mal son personnel, des retards fâcheux, des oublis plus fâcheux encore dans la transmission des ordres lui étaient imputables. De tout cela, il résultait dans l'état-major de la 3^e armée un malaise dont le commandant Bel, avec sa belle conscience et sa droiture, s'était fait l'écho auprès de moi.

Au moment où nous en étions, où mon attention était attirée sur les graves événements de notre gauche, il était nécessaire que je n'aie aucune préoccupation pour nos armées de droite et du centre. Les 1^{re} et 2^e armées semblaient en bonne voie et paraissaient même gagner du terrain. Je me promis de m'assurer personnellement de la situation qu'on me signalait à la 3^e armée. Et si elle se trouvait telle qu'on me l'avait dépeinte, j'étais résolu à confier le commandement de cette armée au général Sarraïl qui venait, dans le commandement du 6^e corps, de se révéler

comme un chef calme et énergique. Quant à Grossetti, pensant qu'il rendrait plus de services à la tête d'une division, je me proposais de le remplacer par le colonel Leboucq, sous-chef d'état-major de cette armée, que je tenais pour un officier de grande valeur. Je remis au lendemain la décision définitive, après que j'aurais pu me rendre compte sur place de la nécessité de ces changements. Enfin, dans cette nuit du 29 au 30 août, une autre , question vint se poser à mon esprit : celle du déplacement de mon quartier général. Quels que fussent les événements à venir, étant donné le recul de nos armées du centre et de gauche, il était évident que Vitry allait devenir incommode pour mes relations avec les quartiers généraux d'armées. Je prescrivis donc que des recherches fussent faites sans délai à Bar-sur-Aube. On ne doit pas oublier, en effet, que la mise en état des communications électriques d'un organisme tel qu'un grand quartier général exige un aménagement très important des réseaux existants. Cette nouvelle répandue, malgré les

précautions prises, dans tout le personnel de l'état-major, accentua l'énervement que je constatais autour de moi. Rares étaient les officiers qui, au grand quartier général, avaient su conserver leur calme et leur sang-froid. On passait, au milieu de ces événements qui se déroulaient si vite, par de telles alternatives d'espoir et de découragement, que les nerfs de chacun étaient mis à une rude épreuve. L'inaltérable optimisme de Berthelot tranchait heureusement sur l'inquiétude et la nervosité générales.

30 août. — Le 30 août au matin, la situation se présentait à mes yeux de la manière suivante :

La Somme avait été franchie par l'ennemi en amont d'Amiens ; une partie de la 1^{re} armée allemande était signalée près de Chaulnes, Lihons et Rozières ; la 6^e armée française, en pleins débarquements, avait dû se replier derrière l'Avre ; l'armée Lanrezac avait dû recevoir l'ordre de se reporter derrière la Serre, en raison de la situation dangereuse dans laquelle l'avait laissée

la retraite anglaise. Enfin, à la suite de mon entrevue de l'après-midi du 29 avec le maréchal French, je ne conservais plus d'espoir de maintenir nos alliés sur la ligne de bataille prévue ; ils se préparaient à se retirer à hauteur de Compiègne et de Soissons, créant ainsi entre notre 6^e armée en formation et notre 5^e armée un hiatus des plus dangereux. D'ailleurs, si j'avais pu encore conserver à ce sujet quelques illusions, le maréchal French se chargea lui-même de les détruire, en me faisant savoir au début de l'après-midi du 30 que l'armée anglaise n'était pas en état de prendre place en première ligne avant dix jours.

De toute évidence, la bataille offensive que j'avais conçue le 25 n'était plus possible dans la forme où je l'avais envisagée. Il ne semblait plus, pour le moment, que l'on pût opposer à l'aile droite allemande des forces suffisantes pour arrêter un mouvement enveloppant qui devait logiquement amener nos ennemis jusqu'à Paris.

Mais il semblait possible de réaliser un dispositif

faisant face, dans son ensemble, au N. N.-O, et permettant de renouveler dans des conditions plus favorables la rupture des communications de l'aile droite allemande ; en d'autres termes, il s'agissait de rééditer la manœuvre initiale que nous avions tentée face au N.-E. en débouchant de la Meuse. Le général Berthelot se montrait très partisan de cette manœuvre, et après en avoir longuement discuté avec lui, je chargeai le colonel Pont, chef du 3^e Bureau, d'en étudier la préparation. Voici le texte intégral du mémoire qu'il établit en conséquence :

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL des armées de l'Est

État-major *A Viry le 30 août 1914.*

3^e bureau

MÉMOIRE

Les mouvements à effectuer ultérieurement par nos armées doivent nous permettre :

de durer sans exposer nos armées de campagne à

la destruction, de façon à attendre l'heure propice pour reprendre le mouvement en avant, de profiter de toute occasion favorable pour donner, si possible, une leçon à l'ennemi et maintenir le moral des troupes, enfin d'orienter la marche des armées en vue d'un dispositif permettant à tout instant de reprendre l'offensive.

Comment produire cette offensive?

Il ne semble plus possible d'opposer à l'aile droite allemande des forces suffisantes pour arrêter son mouvement enveloppant qui peut l'amener sur Paris.

Mais la présence de nos armées en Lorraine, dans l'Ar-gonne et en Champagne oblige l'armée allemande à établir ses corps sur un énorme cercle de Verdun à Paris. Si elle fait glisser ses forces constamment vers l'ouest, elle peut être amenée à un moment donné à voir ses communications passant presque entièrement par la Belgique.

Nous pouvons profiter de la possession de la ligne des Hauts-de-Meuse, d'abord, de la présence des 1^{re} et 2^o armées en Lorraine, ensuite, pour établir un dispositif constamment *couvert et étayé à droite et faisant dans l'ensemble face au nord nord-ouest.*

Nous pouvons partir de ce dispositif pour renouveler mais en meilleur terrain et, sans doute aussi, en meilleure posture, la rupture que nous avons tentée face au nord-est en débouchant de la Meuse.

En dernière analyse, il semble bien qu'on puisse envisager, pour le moment, comme emplacement terminus de nos armées du centre, la Seine et l'Aube (*de Bray-sur-Seine à Arcis-sur-Aube*) pour la 5^e armée (1) et le détachement de la 4^e armée (2), la Marne (de Vitry à Bar-le-Duc) pour le gros de la 4^e armée, la région du nord de Bar-le-Duc pour la 3^o armée.

(1) Moins un ou deux corps d'armée dirigés sur Paris.

(2) Ce détachement pourrait former un commandement indépendant.

Une forte masse de cavalerie, établie de Ramerupt à Vitry-le-François, formerait liaison entre les deux groupes d'armée.

A l'extrême gauche, la 6^e armée entrerait dans la composition de la garnison de Paris; l'armée anglaise contournant Paris par le nord et l'est, irait s'établir derrière la basse Seine.

A la droite, le groupe des divisions de réserve pourrait, soit rester sur les Hauts de Meuse, soit se replier dans la région de Commercy se reliant à Toul et à l'ensemble des armées de Lorraine.

Dans ce cas, la 3^e armée s'établirait au sud de l'Ornain à l'est de la 4^e armée ; mais tant qu'il serait possible, il semble qu'il y aurait intérêt à conserver notre droite le plus au nord possible pour forcer le dispositif allemand à se courber et par suite à s'affaiblir.

Autrement dit, le mouvement général serait un

mouvement de pivot autour de la 3^e armée tenant la région de Verdun Bar-le-Duc.

Sans qu'on puisse espérer donner de précision sur ce point, on peut indiquer comme étapes successives, maintenant la possibilité d'un succès tactique partiel ou d'une reprise de l'offensive, les lignes générales suivantes :

V^e armée (moins 2 corps sur Paris)

Laon Soissons Chateau-Thierry La Ferté-
Gaucher Provins Derrière la Seine

Dét. IV^e

Chateau-Porcien Bourgogne Epernay Vertus
Fère-Champenoise Derrière l'Aube

G. C.

Chateau-Porcien Bourgogne Suippes Châlons
Vitry Entre Aube et Marne

Gros IV^e

Attigny Monthoir Valmy Dommartin Heiltz-le-

Maurupt Derrière l'Ornain

IIIème

Montfaucon Varennes Dombasles-en-Argonne
Souilly Vaubecourt Région de Bar-le-Duc

Les zones de marche déduites, des mouvements indiqués ci-dessus pourraient être :

Entre la 6^e et la 5^e armée. — Grand'route de Vïllers-Cotterets à Meaux et Paris (la grand'route Villers-Cotterets par Nanteuil étant toutefois réservée aux corps de la 5^e armée dirigés sur Paris).

Entre la 5^e et la 4^e armée (détachement). — Craonne, Dor-mans, Montmirail, Nogent-sur-Seine.

Entre la 4^e armée (détachement) et le corps de cavalerie. — Beine, Vertus, Fère-Champenoise, Arcis-sur-Aube.

Entre le C. C. et la 4^e armée. — Suippes et Vitry.

Entre la 4^e et la 3^e armée. — Sainte-Menehould, Revigny-aux-Vaches.

Comme on le voit la situation en présence de laquelle nous nous trouvions maintenant m'amenait à abandonner la manœuvre sur l'aile extérieure ennemie et à revenir à la conception d'une action offensive qui aurait pour objet de séparer cette aile du reste de la ligne de bataille ennemie.

Cette décision qui explique tous les ordres donnés le 30 août et les jours suivants jusqu'au moment où l'ennemi, contre toute attente évitant Paris, me permit à nouveau de revenir à la conception du 25 août, visant à constituer une masse qui déborderait l'aile marchante ennemie.

Aussi, lorsque dans la soirée, à mon retour de Varennes, quartier général de la 3^e armée, je pris connaissance du désir que m'avait fait communiquer le maréchal French de reporter ses

troupes derrière la Seine pour les reconstituer dans la zone Mantes, Poissy, Saint-Germain, je lui fis connaître que j'acceptais ses propositions sous la seule réserve qu'il se retirât tout d'abord par l'est de Paris, c'est-à-dire derrière la Marne entre Meaux et Neuilly-sur-Marne, sauf à se reporter ensuite vers l'ouest en contournant Paris par le sud.

A la 6^e armée, Paris fut indiqué comme direction générale de repli, tandis que le général d'Amade, qui avait fait connaître que ses divisions territoriales étaient incapables de tenir la campagne plus longtemps, reçut Rouen comme direction de retraite.

La 5^e armée reçut l'ordre de se décrocher pour se replier derrière la Serre, et de diriger un corps d'armée sur Paris, partie par chemin de fer, partie par route.

Le détachement d'armée Foch, après une journée très dure, avait passé dans la soirée sur la rive gauche de l'Aisne, ses avant-gardes restant seules

sur la rive droite.

Au début de l'après-midi du 30, comme je l'avais résolu, je me rendis à Varennes pour voir le général Ruffey; je le trouvai dans un état qui me prouva que tout ce qu'on m'en avait dit était l'expression de la vérité : il était très énervé et se répandait en propos amers contre la plupart de ses subordonnés, tout spécialement contre le général de Lartigue et surtout contre le général de Trentinian qui, disait-il, avait fait massacrer sa division à Ethe, perdu une partie de son artillerie et montrait une absolue nullité comme commandant de division. Si grande était l'exaltation du commandant de la 3^e armée que je sentais qu'on ne pouvait plus faire fond sur ses appréciations. C'est ainsi qu'après avoir, le jour précédent, prétexté que le 4^e corps lui était indispensable pour parer à des menaces imminentes d'attaque, il déclarait maintenant que l'ennemi ne témoignait plus aucune activité, et que le 4^e corps allait être reporté en avant.

Dans ces conditions, je jugeai imprudent de

laisser plus longtemps au général Ruffey le commandement de son armée et je lui signifiai qu'il eut à le passer au général Sarrail (1). En même temps, j'avisai le général Grossetti que je lui confiais le commandement de la 42^e division, qu'il rejoindrait aussitôt que le colonel Leboucq aurait pris ses fonctions de chef d'état-major.

(1) Le général Ruffey accepta sans regrets apparents cette décision. Il dîna le soir même à ma table, à Vitry-le-François.

En quittant Varennes, je me rendis à Monthois pour y voir le général de Langle. Autant j'avais été mal impressionné par l'état d'esprit du commandant de la 3^e armée, autant je le fus heureusement par le calme, la pondération, la maîtrise de soi et la ferme attitude du commandant de la 4^e. Le matin, ce dernier m'avait fait connaître qu'il ne pourrait continuer son mouvement de repli sans porter atteinte au moral de ses troupes qui ne demandaient qu'à combattre ; il m'annonçait qu'il comptait repartir de ses positions actuelles pour reprendre

l'offensive vers le nord. Au cours de notre entrevue de l'après-midi, je l'autorisai à mener cette action d'accord avec celle que préparait la 3^e armée au nord-ouest de Nouart. Cette attitude offensive devait, dans mon esprit, contribuer à soulager celle du général Foch engagé à la gauche de la 4^e armée contre des forces importantes.

La conduite des armées n'était pas la seule question qui s'imposait à ce moment à mes préoccupations.

Il y avait d'abord la question de Paris.

Dans la matinée, déjà, le général Galliéni avait téléphoné à Vitry-le-François pour exposer la situation du camp retranché, et demander que des troupes actives fussent mises à sa disposition pour la défense de la capitale. Je lui fis répondre que mon intention était de diriger sur Paris la 6^e armée, composée surtout de formations de réserve, auxquelles viendrait s'adjoindre éventuellement un corps d'armée prélevé sur la

5^e armée.

Peu après mon départ pour Varennes, le colonel Pénelon, de la maison militaire du président de la République et agent de liaison entre le gouvernement et moi, arrivait à Vitry chargé par M. Millerand d'attirer mon attention sur l'opportunité de doter le camp retranché de Paris d'une quantité suffisante de troupes actives. En outre, il avait mission de connaître mon opinion sur l'éventualité d'un transfert du siège du gouvernement à Bordeaux. A mon retour au grand quartier général, je reçus de M. Millerand un appel téléphonique : après l'avoir mis au courant de la situation et lui avoir fait connaître ma décision de faire retraiter nos forces, je ne lui cachai pas que Paris était sérieusement menacé, et que, dans ces conditions, pour en faciliter la défense et n'apporter nulle entrave à la manœuvre, je ne voyais que des avantages au départ du gouvernement pour Bordeaux. Je l'avisai, en outre, que des ordres étaient donnés pour que la 5^e armée dirigeât, dès le lendemain,

sur Paris, un corps d'armée à deux divisions. Je lui dis enfin que j'avais décidé de faire au profit de notre gauche d'autres prélèvements sur les 1^{re} et 2^e armées.

Nos alliés russes m'apportèrent, en cette fin de journée, des préoccupations qui vinrent s'ajouter à toutes celles qui m'assaillaient. J'ai dit à plusieurs reprises l'intérêt que j'attachais aux opérations russes. Les renseignements favorables que nous en avions reçus jusqu'ici me faisaient espérer que les Allemands seraient bientôt obligés de reporter vers l'Est une partie de leurs forces qu'ils avaient engagées contre nous. C'était là notre principale raison de chercher à durer, estimant que, d'ici peu, l'élan de nos adversaires serait brisé sur notre front. Or, vers le milieu de la nuit, nous apprîmes qu'à Belfort un radio allemand avait été intercepté disant : « Le succès de la bataille de Tannenberg est encore plus complet qu'on ne le croyait tout d'abord : trois corps d'armée russes sont complètement anéantis ; 70 000 prisonniers ; une partie des 6^e

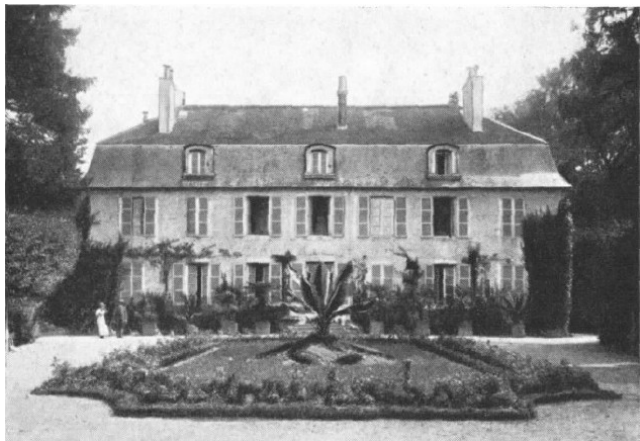
et I^e corps d'armée sont en fuite ; la 2^e armée russe n'existe plus. »

Quelle créance fallait-il donner à ces nouvelles? Je ne cache pas que je ne pus me défendre d'un sombre pressentiment.

Et cependant, malgré cette catastrophe, les Russes venaient de nous rendre le service que j'attendais d'eux. Comme je le sus le lendemain, au moment où la triste nouvelle de Tannenberg nous parvenait, deux corps d'armée allemands venaient de quitter notre front pour se rendre en Prusse orientale.

31 *août*. — Comme il arrive souvent à la guerre, la situation générale le 31 août au matin me parut plus favorable que dans cette journée du 30 dont je viens de parler.





(Photo Rale. Bar-sur-Aube.) LE JARD, A BAR-SUR-AUBE, où LE GÉNÉRAL JOFFRE TRANSPORTA SON G. Q. G. PENDANT LA PRÉPARATION DE LA BATAILLE DE LA MARNE (4 AU 5 SEPTEMBRE).

En effet, un radio allemand saisi semblait

indiquer que les corps d'armée ennemis engagés le 29 contre notre 5^e armée avaient subi un véritable échec : à cacher aux troupes notre échec sur le flanc gauche, » disait le radio.

Mais surtout, la nouvelle la plus importante qui me fut communiquée m'apprenait que des transports de troupes allemandes de l'ouest vers l'est étaient signalés en Belgique, et avaient été repérés à leur passage à Berlin ; il s'agissait de trente-deux trains de troupes qui paraissaient évidemment dirigés vers la Russie.

Ainsi, la réaction de l'offensive russe sur notre front commençait à se faire sentir; la pression que l'ennemi exerçait sur les forces alliées de l'ouest allait se ralentir.

Au reçu de ces nouvelles favorables, il me parut utile d'insister auprès de tous sur la nécessité de ne céder que le terrain strictement indispensable, en résistant pied à pied :

A la 6^e armée, je recommandai de ne céder que sous la pression de l'ennemi, et d'arrêter son

mouvement rétrograde dès qu'elle aurait la certitude de n'être pas accrochée par des forces supérieures.

A Lanrezac, même recommandation, en même temps que je lui prescrivis de garder le 18^e corps destiné la veille à être dirigé vers Paris, et de faire reposer ses troupes.

Enfin, auprès de French, je me fis particulièrement pressant ; je lui exposai que nos 5^e et 6^e armées qui avaient reçu, en raison des renseignements qui venaient de nous parvenir, la mission de ne céder le terrain que sous la pression de l'ennemi, ne pourraient remplir cette tâche qu'à la condition qu'il n'y ait pas de vide entre elles; je demandai donc au commandant en chef des armées britanniques « de ne replier l'armée anglaise que si nous étions nous-mêmes obligés de céder du terrain, et tout au moins de maintenir les arrière-gardes de manière à ne pas donner à l'ennemi la sensation d'un mouvement de repli accentué et d'un vide entre nos 5^e et 6^e armées ».

Dans la soirée, je reçus la réponse du maréchal : « Par déférence au désir que je lui avais exprimé, l'armée anglaise ne se retirerait le lendemain que sur la ligne Fontaine-les-Corps-Nuds, Nanteuil-Haudouin, Betz, et elle y resterait aussi longtemps que les 5^e et 6^e armées occuperaient leurs positions actuelles qui étaient l'une et l'autre à une forte étape en avant de la ligne indiquée par le maréchal French. » Si ces deux armées françaises battaient en retraite, l'armée anglaise suivrait le mouvement : elle ne pourra se porter en avant que lorsqu'elle aura été reconstituée et réorganisée.

Certes, ce n'était point là la réponse que je souhaitais; ce retrait systématique de la ligne anglaise d'une étape en arrière découvrait le flanc gauche de notre 5^e armée. Or, un radio allemand capté dans la matinée nous avait fait connaître qu'un corps de cavalerie allemand avait réussi à franchir l'Oise au pont de Bailly laissé intact par le détachement anglais chargé de le détruire. Cette masse de cavalerie était signalée marchant

vers Soissons, c'est-à-dire, sur les derrières de la 5^e armée, et elle paraissait suivie par deux corps d'armée. Nous avons demandé aux Anglais d'intervenir contre cette manœuvre qui risquait de transformer en désastre le repli de la 5^e armée, en lui coupant ses communications. On a vu quelle fin de non-recevoir m'avait opposé le maréchal dans la soirée. Aussi fus-je fort inquiet sur le sort de Lanrezac jusqu'au moment où j'appris que, grâce aux précautions prises par lui, la cavalerie allemande était maintenue en dehors de la zone de marche de nos colonnes.

Pendant que j'étais ainsi préoccupé de la situation de la 5^e armée, je fus amené à prendre une décision importante concernant nos forces du centre. On se rappelle que, la veille, j'avais autorisé sur place le général de Langle à attaquer l'ennemi dans la journée du 31. Son action devait se combiner avec une offensive de la 3^e armée et du détachement Foch, à cheval sur l'Aisne. Or, tandis que la 4^e armée se déclarait prête à recommencer son attaque le lendemain, le

général Foch dont j'avais sollicité l'opinion personnelle me faisait connaître que, fortement pressé, il aurait du mal à tenir en face de l'ennemi qui lui était opposé, en raison de la nature du champ de bataille de Champagne sans point d'appui sérieux, de la fatigue de ses troupes et de la faible densité de l'artillerie du 9^e corps.

Dans ces conditions, il me parut que la continuation de l'offensive de la 4^e armée pourrait avoir comme conséquence de créer entre cette armée et le détachement Foch un hiatus analogue à celui que le recul anglais venait de produire à l'aile gauche de la 5^e armée. Aussi, je décidai, dans la soirée, de rompre le combat à la 3^e et à la 4^e armée, et je leur prescrivis de se retirer sur la ligne Reims-Vouziers. C'était en somme l'amorce du mouvement général de recul de notre front auquel je m'étais décidé la veille.

D'autres inquiétudes m'arrivèrent ce jour-là, venant de l'intérieur. M. Messimy, qui venait de recevoir un commandement sur le front, passa au

grand quartier général et déjeuna avec moi. Il m'apporta l'écho de ce qui se passait à Paris : les évacuations, l'annonce du départ du gouvernement y avaient provoqué une vague de pessimisme ; au sein même du gouvernement certains songeaient, dit-on, à faire la paix à tout prix. Aussi, profitant de ce que des retraits de troupes allemandes de notre front pouvaient laisser espérer une accalmie, je télégraphiai au ministre de la Guerre qu'en raison de la situation, le départ du gouvernement pour Bordeaux me paraissait pouvoir être remis au moins jusqu'au 2 septembre. J'espérais ainsi apporter un peu de calme et d'espérance dans les sphères parisiennes.

1^{er} septembre. — Les renseignements que nous avions reçus le 30 sur le passage de l'Oise en amont de Compiègne par des forces allemandes, avaient été communiqués au général Maunoury. Celui-ci avait cru devoir en conclure que la I^{re} armée allemande précédée de divisions de cavalerie s'orientait vers l'Est, délaissant la

direction de Paris, et qu'elle se contenterait de masquer la 6^e armée avec une partie de ses forces débouchant de la région Saint-Just-Montdidier. Avec une justesse de vues qui lui faisait le plus grand honneur, Maunoury avait compris le risque que courait la 5^e armée, et jugeant que son armée, bien qu'à peine constituée, avait un rôle important à remplir, il m'offrait d'attaquer dès le 1^{er} septembre dans la direction de Clermont vers le nord-est.

Cette manière de voir répondait entièrement aux directives que j'avais données le 27 août à Maunoury, lorsque je lui avais fait connaître que la reprise de l'offensive commencerait par son armée dans la direction générale du nord-est. Mais la situation générale s'était modifiée. Depuis le 30 août, j'avais dû renoncer à la bataille d'ensemble dans les conditions où je l'avais envisagée le 25. La mission de la 6^e armée, dans le nouveau plan que j'avais conçu, était de couvrir Paris, en évitant tout échec qui, dans les conditions présentes, aurait pu devenir

particulièrement lourd de conséquences, en rejetant les forces de Maunoury loin du camp retranché, et en les séparant de l'armée anglaise.

Aussi, après avoir félicité le général Maunoury de sa juste appréciation de la situation, je lui fis connaître le 1^{er} septembre au matin sa nouvelle mission, qui consistait à se replier sur la capitale et à se mettre dès maintenant en relations avec le gouverneur militaire.

Ainsi au début de cette journée du 1^{er} septembre, j'envisageai que la défense de Paris devait être assurée par l'armée Maunoury renforcée d'un corps d'armée actif ; dans mes prévisions, les forces destinées à défendre la capitale s'élèveraient à deux corps d'armée actifs et cinq divisions de réserve (1), les unités actives devant former la défense mobile, et pouvant être appelées à participer aux opérations d'ensemble de nos armées. Quant aux Anglais, malgré le peu de succès que j'avais obtenu auprès de leur commandant en chef, je restais persuadé que leur situation s'améliorerait plus vite qu'ils ne le

pensaient, et je ne désespérais pas de les voir participer à la manœuvre qui commençait à apparaître à mon esprit.

(1) Le transport du 18^e corps d'armée que la 5^e armée avait reçu l'ordre de diriger sur Paris avait été rendu impossible par suite de l'avance du corps de cavalerie allemand vers Soissons ; j'avais donc décidé de remplacer ce corps d'armée par le 4^e retiré de la 3^e armée, qui devait être concentré le 3 et le 4 septembre à Paris. Les deux divisions de ce corps d'armée devaient, avec la division du 7^e corps et la 45^e division, porter à quatre divisions actives les forces chargées de la défense de la capitale.

La direction prise par les colonnes ennemies de l'extrême droite semblait les éloigner un peu de Paris : il était donc possible d'envisager une combinaison des manoeuvres du corps principal de l'armée avec celles des troupes chargées de la défense de la capitale, et l'éventualité de tirer parti du camp retranché au profit de la manœuvre.

En tout cas, si, comme semblait le faire croire le changement de direction des colonnes ennemies, les Allemands évitaient Paris, il fallait que la place et la garnison de défense de la capitale fussent mises directement sous mes ordres. C'est pourquoi je demandai au ministre de me donner autorité sur la place de Paris, afin « de pouvoir, le cas échéant, associer la garnison mobile aux opérations de campagne (1). »

En rassemblant la totalité des renseignements qui étaient parvenus à notre connaissance, l'ensemble des armées allemandes nous paraissait, ce matin du 1^{er} septembre, occuper la situation suivante :

La I^{re} armée, sous les ordres du général von Kluck, composée de 4 corps actifs et 1 corps de réserve, dépassait vers le sud la région de Compiègne ;

La II^e armée, commandée par le général von Bülow, forte de 3 corps d'armée actifs et 2 de réserve, avait atteint la région de Laon;

La III^e armée, aux ordres du général von Hausen, comprenant 2 corps actifs et 1 de réserve, avait franchi l'Aisne entre Château-Porcien et Attigny ;

Les IV^e et V^e armées commandées respectivement par le duc de Wurtemberg et le kronprinz impérial, comptant ensemble 6 corps d'armée actifs et 4 de réserve, étaient en contact avec nos armées entre Verdun et Vouziers ;

Enfin, des environs de Nancy jusqu'aux avancées de Belfort, les VI^e et VII^e armées, fortes de 6 corps d'armée actifs renforcés de nombreuses formations de réserve et d'ersatz, étaient retranchées devant notre droite, sous les ordres du kronprinz Rupprecht de Bavière et du général von Hœrigen (1).

(1) Télégramme n° 31G8 du 1^{er} septembre 9 h. 5 au ministre de la Guerre.

En face du large mouvement ennemi contre notre gauche, il paraissait évident que nous ne pouvions accepter immédiatement la bataille.

L'engagement d'une de nos armées entraînerait fatalement celui de toutes nos forces. La 5^o armée se trouverait fixée dans une situation que la marche de la I^{re} armée allemande, facilitée par l'incursion du corps de cavalerie ennemi, rendait des plus périlleuses. Le moindre échec courrait le risque de se transformer en une défaite irrémédiable. De plus, nos troupes, qui avaient constamment combattu et marché, étaient fatiguées et avaient besoin de combler les vides creusés dans leurs rangs.

Comme je l'ai déjà dit, notre position dans la coalition nous faisait un devoir de durer, en retenant devant nous le maximum de forces allemandes, d'user l'ennemi par des offensives prises dans toutes les occasions favorables, et d'éviter tout engagement décisif tant que nous n'aurions pas dans notre jeu les plus grandes chances de succès.

C'est de cette manière que se présentait à moi la situation générale, le 1^{er} septembre vers 9 h. 30, quand je quittai Vitry-le-François pour Bar-sur-

Aube, où j'avais décidé de transporter mon quartier général.

J'arrivai à Bar vers 11 heures du matin, et pendant que le Grand Quartier s'installait à l'école des garçons, j'étudiai avec mes collaborateurs les diverses solutions que la situation semblait comporter. Les avis étaient d'ailleurs très partagés. Berthelot proposait de transporter à notre gauche trois corps d'armée ; il fut facile de lui démontrer que cette solution exigerait un temps trop long, et que la situation était trop pressante pour permettre d'envisager une pareille manœuvre. Après mûre réflexion, je conclus que la solution la plus avantageuse dans l'état présent de nos affaires consistait à prendre en arrière le champ nécessaire pour éviter un accrochage général dans des conditions défectueuses. C'était, en somme, la conception que j'avais admise dès le 30, et fait rédiger en un mémoire par le colonel Pont : l'ensemble de notre dispositif devait pivoter autour de sa droite devant le mouvement débordant effectué par

l'ennemi contre l'aile gauche. De cette manière, la 5⁶ armée et l'armée britannique pourraient échapper à la menace d'enveloppement, et lorsque ce premier point serait acquis, l'ensemble des 3^e, 4^e et 5^o armées reprendrait l'offensive.

(1) Ordre de bataille allemand dressé à la date du 31 août au soir par le 2^o bureau du G. Q. G.

Préparation de la bataille de la Marne

Pour que ce mouvement fût possible, il était nécessaire que la 3^e armée, qui devait servir de pivot, fût solide. Aussi, le chef du 3^e Bureau, le colonel Pont, insistait-il pour que cette armée, affaiblie déjà par l'envoi d'un corps d'armée vers Paris, fût renforcée. J'envisageais que les divisions de réserve de cette armée, qui tenaient actuellement les Hauts-de-Meuse, pourraient abandonner, le moment venu, cette position, pour participer à l'offensive générale; en outre, je me

proposais de faire sur les 1^{ère} et 2^e armées des prélèvements jusqu'à l'extrême limite de la sécurité ; à notre aile droite, en effet, l'ennemi ne témoignait plus aucune activité, et notre situation s'y était particulièrement améliorée.

Dans l'établissement de ce plan, j'étais amené à envisager une limite au mouvement de recul prescrit d'ailleurs sans que, dans ma pensée, cette limite dût forcément être atteinte ; il fallait, en effet, être prêt à exploiter toute occasion favorable qui viendrait à se présenter. A cette date du 1^{er} septembre, comme il me semblait nécessaire de gagner un champ suffisamment grand, et de prendre comme base de départ pour l'offensive future une ligne solide, je fixai cette limite à l'Aube et à la Seine. Il me semblait qu'il serait possible de réaliser ainsi un dispositif permettant la coopération à notre gauche de l'armée anglaise et des forces mobiles du camp retranché de Paris. En créant une sorte de poche jalonnée par Verdun, Bar-le-Duc, Arcis-sur-Aube, Nogent-sur-Seine et le camp retranché de

Paris, il paraissait que nous réaliserions une situation stratégique favorable.

Telles furent les bases de l'instruction générale n° 4 que je fis rédiger à Bar-sur-Aube, au début de l'après-midi du 1^{er} septembre, et que j'adressai aux armées de gauche, à l'armée anglaise et au gouverneur militaire de Paris.

Durant toute la matinée du 1^{er} septembre, la 5^e armée continua de me préoccuper vivement. La menace de la cavalerie allemande sur son flanc gauche appelait de ma part une mesure de protection : je fus ainsi amené à constituer à la gauche de Lanrezac un nouveau corps de cavalerie sous les ordres du général Conneau, que je mandai d'urgence au grand quartier général. Au moment où celui-ci arrivait à Bar, j'appris avec satisfaction que la 5^e armée avait pu franchir sans encombre l'Aisne et que la cavalerie allemande avait été arrêtée sans pouvoir compromettre le repli des divisions de

réserve au sud du massif de Saint-Gobain. Mais, on me rendait compte que cette marche en retraite n'avait pu s'effectuer qu'à une vitesse très réduite par suite de l'encombrement des routes et de la très grande fatigue des troupes soumises à une chaleur accablante. Si la 5^e armée parvint à se retirer entre l'Aisne et la Vesle, la crainte de voir cette armée enveloppée fut ranimée par les renseignements que nous reçûmes dans la soirée et qui me faisaient désirer de voir le plus tôt possible le corps Conneau en place : en effet, des reconnaissances d'avions français et anglais faites dans le courant de la journée s'accordaient à signaler des colonnes ennemies marchant vers le sud-sud-est. Un renseignement de toute première importance nous fut envoyé à la fin de la soirée par la 5^e armée : une carte avait été trouvée sur un officier allemand blessé en auto et fait prisonnier dans la journée vers Coucy-le-Château ; cette carte portait des indications se rapportant aux mouvements de la I^{re} armée allemande, et donnait avec précision les objectifs

que devaient atteindre les divers corps de cette armée ; l'ensemble de ces mouvements faisait nettement ressortir que l'armée von Kluck toijt chtiçre avait franchi l'Oise et infléchissait sa direction générale de marche vers le sud-est.

Si les intentions de l'ennemi révélées par ce faisceau de renseignements paraissaient menacer l'armée Lanrezac, par contre il semblait bien que von Kluck renonçait maintenant à marcher sur Paris. Rien ne pouvait être plus avantageux pour nous, puisque ce mouvement aurait pour effet, s'il continuait, de placer notre 6^e armée dans une position analogue à celle que j'avais envisagée, le 25 août, pour la bataille Amiens-Laon-Verdun. On devine avec quel intérêt nous nous apprêtions à suivre les mouvements de von Kluck.

Presque au même moment où cet important renseignement nous parvenait, je reçus de M. Millerand la lettre suivante :

1er septembre 1914.

« Mon cher général,

« J'aurais voulu pouvoir causer avec vous, par le fil direct, de la note ci-jointe. Elle a été rédigée devant moi, à l'issue d'une conférence de plus de deux heures, par le maréchal French qui était venu aujourd'hui à Paris (1).

« Sans vouloir en rien empiéter sur votre liberté qui doit rester entière comme votre responsabilité, je crois devoir vous dire que le gouvernement est unanime à souhaiter que vous croyiez pouvoir accepter la proposition du maréchal French. Elle paraît en premier lieu plus favorable à la défense de Paris. D'autre part, votre acceptation aurait pour résultat de rapprocher les deux quartiers généraux et d'ouvrir les voies à une coopération plus intime entre les chefs.

« Je me reprocherais d'insister. Vous connaissez notre sentiment. Que le chef que vous êtes pèse et décide.

(1) Le maréchal French avait eu dans la journée, à l'ambassade d'Angleterre à Paris, une entrevue avec lord Kitchener, arrivé le matin de Londres.

Viviani et Millerand assistaient à cette conférence.

Paris, le 1^{er} septembre 1914.

Propositions du maréchal sir John French.

« Il me semble que la situation actuelle exige que nous fixions un plan qui soit bien compris de tous, afin que nous puissions tous coopérer à sa réalisation.

« J'aimerais à voir choisir une ligne de défense sur la rivière Marne s'étendant pour quelques kilomètres à l'ouest et au nord-ouest de Paris. La longueur de cette ligne devrait être déterminée d'après les effectifs qui seraient susceptibles de l'occuper, suffisamment denses en profondeur pour permettre des contre-attaques à la fois locales et générales.

« Je préférerais que les éléments de la contre-attaque générale soient concentrés derrière le flanc gauche et constitués aussi fortement que possible.

« Si une position de ce genre est préparée, je suis prêt à tenir sur ma ligne actuelle, c'est-à-dire à Nanteuil, ainsi qu'à l'est et à l'ouest de ce point, aussi longtemps que la situation l'exigera, pourvu toutefois que je ne coure pas le risque de voir mes flancs exposés à une attaque.

« Je suis prêt à faire tout mon possible pour coopérer à ce plan, mais je ne peux, quelles que soient les circonstances, placer l'armée anglaise, étant donné les conditions d'infériorité où elle se trouve actuellement, dans une situation où elle soit susceptible d'être attaquée par des forces supérieures sans avoir la certitude d'être soutenue et secourue.

a Si ce plan doit être accepté, il conviendrait de ne pas perdre un moment pour commencer la défense de la position avec tous les moyens dont on pourrait disposer. »

« Croyez, mon cher général, à la nouvelle assurance de mon affectueuse et dévouée sympathie.

« *Millerand.*

« *P.-S.* — Si vous acceptez, je n'ai pas besoin de souligner l'extrême urgence d'en aviser le maréchal French, et de faire commencer les travaux. »

Voici quelles étaient les propositions du maréchal que me transmettait le ministre de la Guerre :

2 septembre. — Ces propositions me parvenaient après l'envoi de l'Instruction générale n° 4. Elles pouvaient d'autant moins remettre en question la solution adoptée que les nouvelles reçues du maréchal dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre limitaient sérieusement les possibilités d'action de l'armée anglaise : en effet, nous recevions le 2 septembre vers 3 heures du matin du chef de la mission française le télégramme suivant : « Troupes anglaises obligées de battre en retraite se retirent cette nuit sur la ligne au nord et à l'ouest de Nanteuil-le-Haudouin. Demain 2 septembre, elles se retireront sur la ligne Dam-

martin, le 3 sur la Marne. »

Livrer une bataille défensive sur la Marne n'était pas une solution : le cours de cette rivière n'offrait un obstacle parallèle au front général de nos armées que dans la région de Châlons ; c'était laisser nos deux ailes en l'air et permettre aux Allemands, s'établissant eux-mêmes en position défensive sur la rive nord, de traiter en toute liberté la question de Verdun et celle de Paris ; c'était renoncer à la forme enveloppante que prenaient peu à peu dans leur retraite les armées françaises s'appuyant sur la place de Verdun et le camp retranché de Paris. Une telle résolution aurait pu avoir les conséquences les plus graves. D'autre part, les transports de troupes en cours d'exécution de notre aile droite vers le centre et l'aile gauche (1), n'étaient pas terminés. Ce fut cette question des conditions de la concentration en vue de la bataille qui me parut devoir être invoquée pour repousser la suggestion du maréchal French, afin, d'une part, de ménager sa susceptibilité, et, d'autre part, de

ne pas dévoiler encore la forme définitive que je comptais donner à la manœuvre.

(1) 55^e et 56^e divisions de réserve, et 4^e corps d'armée prélevés sur la 3^e armée à destination de la 6^e ; une division du 9^e corps venant de la 2^e armée à destination du détachement de Foch ; 21^o corps provenant de la 1^{re} armée à destination de la 6^e ; 15^e corps venant de la 2^e à destination de la 3^e ; 3 divisions de cavalerie venant des 1^{re} et 2^e armées pour former le corps de cavalerie entre les armées Lanrezac et French.

Il est à remarquer, du reste, que la rivière de la Marne n'a joué qu'un rôle épisodique dans la bataille. Le nom de « Victoire de la Marne » a été donné après coup par le haut commandement français, parce que l'action s'est déroulée d'une façon générale dans la vallée de la Marne et de ses affluents (Ourcq, les deux Morin, Ornain) et

que cela parut le meilleur moyen de synthétiser le théâtre de la bataille.

Après réflexion, je conclus que les propositions du maréchal French ne pouvaient me conduire à modifier les ordres déjà donnés, qui visaient à placer nos troupes dans un dispositif leur permettant de prendre l'offensive à bref délai. Je continuais à penser que, sauf événements favorables, la position d'arrêt devrait se trouver sur la Seine et l'Aube, d'où nos forces repartiraient en avant. Si les Anglais étaient disposés à une coopération efficace, ce serait dans la défense de Paris que nos alliés joueraient le rôle le plus utile, sur le front de la Seine entre Melun et Juvisy.

Dés le matin du 2 septembre, je répondis dans ce sens au ministre de la Guerre et au maréchal French.

Du reste, la question de la défense de la capitale n'était pas sans me préoccuper grandement. A midi, en effet, Galliéni avait eu une longue conversation téléphonique avec le général Pelle,

dans laquelle il attirait mon attention sur le fait que le camp retranché de Paris était hors d'état de se défendre lui-même : « Si le général Maunoury ne peut pas tenir, nous sommes hors d'état de résister, » disait-il textuellement, et il concluait à la nécessité pour les armées de campagne de le secourir pour la défense des fronts nord et est.

Cette situation ne m'avait pas échappé, et le 1^{er} septembre au matin, quelques heures avant la conversation téléphonique que je viens de relater, j'avais fait connaître au ministre de la Guerre qu'il me paraissait nécessaire que le gouvernement s'éloignât sans délai.

C'est pourquoi, également, le 2 septembre au matin, je fis dire au général Gallieni qu'il était indispensable que la répartition des forces sur, les emplacements de défense fût réalisée le plus tôt possible, l'important étant d'être à Paris avant l'ennemi. Aussi étais-je pressé de voir la 6^e armée ne pas s'attarder dans son mouvement de repli. Ce mouvement se liait, d'ailleurs, à celui que j'avais prescrit aux 3^e et 4^e armées et qui

s'exécutait sans être gêné par l'ennemi. J'avais bien recommandé aux commandants d'armée de bien faire préciser à tous les échelons qu'il ne s'agissait pas ici d'une retraite forcée, mais d'un mouvement préparant les opérations ultérieures.

La nuit du 1^{er} au 2 septembre nous apporta la confirmation de mouvements de troupes allemandes à destination de la Russie : les éléments du VII^e corps, du IX^e corps et du III^e corps s'étaient embarqués en Belgique à destination du front oriental.

D'autre part, alors que la veille la I^{re} armée allemande paraissait vouloir éviter Paris, les renseignements qui nous parvinrent dans la matinée du 2 septembre semblaient indiquer que l'armée von Kluck se dirigeait vers la capitale. Je ne pouvais me faire d'illusions sur le sort de cette ville, si l'ennemi l'attaquait.

Enfin les retraits de forces auxquels celui-ci procédait devant nous au profit du front oriental, me semblaient constituer des circonstances

favorables, que je me demandais anxieusement s'il n'y aurait pas lieu d'exploiter par une reprise très prompte de l'offensive. La question se posait de savoir s'il y avait lieu de prolonger notre retraite jusqu'à la limite que j'avais indiquée la veille

comme pouvant devenir la base de départ de notre mouvement en avant. Somme toute, notre repli avait laissé jusqu'ici nos troupes à peu près intactes. Nous n'avions pas encore livré la grande bataille qui devait décider du sort de la guerre. Nous n'avions eu que des rencontres partielles qui avaient tourné les unes à notre désavantage, les autres à notre avantage. A continuer sans cesse cette retraite, nous finirions par prendre figure de vaincus, avant que la partie décisive ne soit jouée. Enfin, cette retraite livrait à l'ennemi une grande partie de notre territoire, et il était de notre devoir de limiter au strict nécessaire ce douloureux sacrifice. Était-il possible de hâter la date de la reprise générale de l'offensive?

Au grand quartier général, les avis étaient

partagés sur cette question. Le 3^o Bureau et son chef étaient partisans de tout essayer pour reprendre le mouvement en avant le plus tôt possible. Berthelot, au contraire, était très partisan d'un repli derrière la Seine : les troupes étaient si fatiguées par leur retraite depuis la Sambre, qu'elles étaient incapables de tout effort. Précisément, le général de Langle avait envoyé son sous-chef d'état-major, le lieutenant-colonel Dessens, me représenter que son armée avait besoin de répit avant de pouvoir entamer n'importe quelle opération : le 12^e corps, en particulier, était dans un état de fatigue qui nous obligeait à prévoir le transport en chemin de fer d'une partie de son infanterie.

Berthelot estimait que, dans ces conditions, il était nécessaire de soustraire les troupes à la pression de l'ennemi, de leur permettre de respirer à l'abri d'un obstacle tel que la Seine, avant de livrer une bataille dont dépendrait le sort de la France.

Belin pensait que notre devoir essentiel était de

durer, de réserver nos forces pour le moment où les Russes auraient plus complètement fait sentir leur action, et que cette attitude prudente était le meilleur moyen de faire échouer le plan allemand qui était incontestablement d'en finir avec les Français dans le plus bref délai.

Après mûre réflexion, je trouvai que l'avis de Belin était sage : il fallait avant tout durer. D'ailleurs, l'état de nos troupes signalé par les commandants d'armée était fait pour m'incliner vers cette solution : nous venions d'apprendre que les colonnes des III^e, IV^e et V^e armées allemandes étaient en marche vers le sud, partant de la région de Rethel. Leur masse, d'au moins une douzaine de corps d'armée, allait vraisemblablement se heurter d'ici peu aux corps fatigués de Foch, de Langle et de Sarrail. Ceux-ci se trouveraient dans une situation numérique très inférieure. Était-ce un ensemble de conditions favorables pour livrer la bataille décisive? Non.

En conséquence, je décidai de rompre encore, et de reporter le front de quelques marches en

arrière. Cette solution offrait, en outre, l'avantage de me permettre de modifier encore la répartition de mes forces, en faisant au profit du centre et de l'aile gauche de nouveaux prélèvements sur les 1^{re} et 2^e armées.

J'envoyai aux armées, dans la soirée du 2, un ordre indiquant que le repli actuel avait pour but de resserrer notre dispositif en vue de préparer avec toutes chances de succès la reprise de l'offensive générale dont je me réservais de donner le signal dans quelques jours. En attendant, il importait de reconstituer cadres et effectifs, et de prendre les mesures les plus draconiennes pour assurer l'ordre complet dans le mouvement de repli. En même temps j'indiquais aux armées les grandes lignes du plan arrêté, qui n'était, en somme, que la continuation de la manœuvre envisagée par l'Instruction n° 4 de la veille : il s'agissait, leur disais-je, de soustraire les armées à la pression de l'ennemi, en les établissant sur la ligne générale : Pont-sur-Yonne, Nogent-sur-Seine, Arcis-sur-Aube,

Brienne-le-Château, Joinville, de renforcer nos armées du centre par deux corps d'armée prélevés sur les deux armées d'aile droite, et de passer alors à l'offensive. Quant à la garnison de Paris, je prévoyais déjà alors qu'elle aurait à agir en direction de Meaux, et j'en avisai Gallieni.

Précisément, en ce qui concerne la capitale, diverses informations intéressantes me parvinrent dans le courant de l'après-midi du 2 septembre.

Tout d'abord, le Gouvernement avait pris la décision de quitter Paris, et d'aller s'installer à Bordeaux. D'autre part, je reçus, vers minuit, une lettre du Gouverneur de Paris dans laquelle il me rappelait avec une particulière insistance que la capitale serait dans l'impossibilité absolue de résister, si la garnison n'était pas renforcée par trois corps d'armée actifs au moins. Je le savais : ni les forts qui dataient du temps où j'étais lieutenant de génie, ni les abatis faits à la hâte n'étaient capables d'arrêter l'ennemi. Mais ce n'était pas de cette manière que j'envisageais la défense de la ville ; c'était par une coopération

active de la défense mobile aux opérations générales, en direction de Meaux, comme je l'avais prescrit, c'est-à-dire par une action d'ensemble contre l'aile extérieure de l'ennemi. C'était très différent de la conception que semblait avoir le général Galliéni.

Au sujet de Galliéni, je tiens à dire ici le très grand respect que j'ai gardé pour sa mémoire. Avec sa grande droiture de soldat intègre, il a été pour moi pendant toute cette tragique période un collaborateur dévoué et clairvoyant, comme en témoigne notre correspondance de l'époque.

Pour compléter le récit de cette journée du 2 septembre, je dois encore mentionner qu'elle nous apporta du ministère des Affaires étrangères une nouvelle que nous redoutions depuis deux jours : en Prusse orientale, les Russes avaient subi un échec grave que le grand quartier général russe semblait vouloir masquer autant qu'il pouvait. Par contre, nous apprenions avec satisfaction qu'en Galicie on signalait une grande victoire remportée par les Alliés sur les

Autrichiens.

Sur le front de Serbie, on annonçait que le grand quartier général serbe avait décidé, à la suite de la victoire qu'il venait de remporter sur les pentes du Tser, de prendre l'offensive en Symie dans les premiers jours de septembre.

TELEGRAMME DU GENERAL JOFFRE AU
COLONEL HUGUET DU G. Q. G.

Katsumi Shigeru.

Général et on chef & Colonel Hugues.

52

Tant et connaitre au Maréchal French que le
Général de Franquet d'Espèrey a été nommé au
Commandement de la V. armée, Il a ordre agir
en relation étroite et cordiale avec le maréchal. Il
pourra bien espérer son autre contact.

J. J. J.

DÉTACHÉ PRÈS DU MARÉCHAL FRENCH

(Les deux dernières phrases sont de la main du
général)

3 *septembre*. — Le 3 septembre au matin, la situation de notre gauche paraissait moins défavorable qu'on aurait pu le craindre. La 6^e armée avait pu se retirer sans être sérieusement inquiétée. Les Anglais s'étaient établis sur le front Dammartin-Saint-Soupplets-Étrépilly, sans être davantage pressés ; on pouvait espérer d'après l'avis de Galliéni qu'ils ne franchiraient pas la Marne.

Un point restait encore obscur pour nous : le 1^{er} septembre, la I^{re} armée allemande marchant vers le sud sud-est avait atteint par son corps de droite Saint-Just-en-Chaussée, et par ses autres corps, le front Verberie-Vivières et la région de l'ouest de Soissons. Mais le 2, certains corps de von Kluck avaient de nouveau paru se diriger vers le sud-ouest. Qu'en fallait-il conclure? Oui ou non, Paris serait-il attaqué? D'autre part, nous étions sans renseignement de la II⁰ armée allemande.

Ces hésitations dans la marche de l'adversaire, son manque de mordant dans la poursuite, la

persistance des informations sur les transports de troupes ennemies de l'ouest vers l'est s'imposaient avec force à mon esprit et semblaient déterminer une circonstance favorable à la reprise de l'offensive générale qui demeurerait ma préoccupation dominante. Malgré la décision que j'avais prise la veille, je voulus savoir dans quel état moral et physique se trouvaient les troupes de Foch qui auraient évidemment à jouer un rôle important dans l'offensive générale. Je décidai donc de le consulter.

En même temps, et toujours en prévision de ce retour offensif qui exigerait de tous, commandement et troupes, le maximum de volonté et de ténacité, je passais mentalement la revue de tous les grands chefs qui seraient appelés à y participer. La veille, j'avais signalé dans un ordre général que le salut du pays dépendait de cette offensive, et que tous devaient tendre leur énergie en vue de la victoire finale. Au cours des journées précédentes, au fur et à

mesure que m'étaient parvenus les renseignements que j'avais demandés, j'avais remplacé un assez grand nombre de généraux, qui s'étaient révélés inférieurs à leur tâche, par des officiers qui avaient manifesté des qualités de caractère et de commandement.

Dans cet ordre d'idées, il me restait une grave question à résoudre : celle du commandement de la 5^e armée. Depuis la bataille de Guise, où, l'on s'en souvient, j'avais trouvé le général Lanrezac très maître de lui, alors que la veille j'avais été impressionné par l'état de dépression physique et morale dans lequel je l'avais vu, depuis cette bataille, dis-je, le chef de la 5^e armée n'avait cessé de discuter les ordres qu'il avait reçus et d'élever à tout ce qu'on lui disait des objections. Sa fatigue physique avait exaspéré le côté critique de son esprit qui a toujours été l'une de ses caractéristiques. Il était devenu hésitant et pusillanime. Sous sa direction défaillante, son état-major était profondément divisé. Et ses rapports personnellement mauvais avec French

avaient compromis la collaboration de l'armée anglaise avec les armées françaises.

Je ne pouvais m'empêcher de songer à sa brillante carrière en temps de paix. Comme tous ceux qui avaient été ses élèves, moi qui l'avais eu sous mes ordres comme colonel alors que je commandais la 6^e division, j'avais été séduit par sa haute et brillante intelligence ; sur la carte, il avait été merveilleux de clarté, de lucidité, de jugement et d'esprit d'à-propos. C'est précisément parce que j'avais la plus haute estime pour son intelligence que je m'étais fait l'artisan de sa fortune militaire, et c'est à moi qu'il devait de se trouver aujourd'hui à la tête de l'armée la plus délicate à conduire.

Mais, si je comparais ce que j'avais attendu de lui avant la guerre à la manière dont il se comportait en présence des réalités, j'étais, malgré ma profonde sympathie pour lui, obligé de conclure que les responsabilités l'écrasaient : brillant critique militaire d'opérations dans lesquelles il n'aurait pas été acteur, il s'était effondré

moralement devant les dures circonstances de ce début de campagne. Or, on ne fait la guerre qu'avec des hommes qui ont foi dans le succès, qui, par leur maîtrise d'eux-mêmes, savent s'imposer à leurs subordonnés et dominer les événements.

Peut-être, dans une guerre heureuse eût-il fait des merveilles; dans les conditions difficiles où nous nous trouvions, sa présence à la tête de la 5^e armée était une faiblesse, et je peux dire que cette conviction était celle de tous ceux qui furent appelés à voir Lanrezac durant ces jours sombres.

Dès lors quel était mon devoir? Si pénible qu'il pût me paraître, quelle que fût ma répugnance à déposséder de son commandement l'un des chefs les plus estimés de l'armée, je crus nécessaire de le remplacer à la tête de la 5^e armée, si je voulais pouvoir engager sans arrière-pensée, avec la conviction d'avoir fait tout le possible pour réussir, l'offensive qui se préparait (1).

Cette décision prise, il m'était infiniment pénible de la mettre à exécution. Tous les détails de cette fin d'après-midi du 3 septembre me sont restés gravés dans la mémoire : je sentais que c'était mon devoir d'agir ainsi et, cependant, je craignais au dernier moment de n'avoir pas le courage de l'accomplir. Comme pour me mettre devant un fait accompli, je me résolus à convoquer Franchet d'Esperey pour lui demander s'il accepterait le commandement de la 5^e armée, et seulement après, de voir Lanrezac et de lui annoncer ma décision.

J'avais donné rendez-vous à Franchet d'Esperey à l'entrée de Sézanne, à une croisée de routes, près d'une petite ferme. Je l'y trouvai à 16 heures. Je lui dis à brûle-pourpoint : « La 5^e armée ne marche pas selon mes désirs, surtout en prévision de l'offensive prochaine. Je vais être obligé de remplacer Lanrezac : j'ai songé à vous. Vous sentez-vous capable de commander une armée? — Tout comme un autre, » me répondit le commandant du 1^{er} corps d'armée.

(1) On a dit, écrit et répété que je n'avais jamais pardonné à Lanrezac d'avoir rompu le combat aux lendemains de Charleroi et de Guise. Rien n'est plus faux. Ces résolutions ont été prises en parfait accord avec moi. Non seulement j'ai homologué la résolution de Lanrezac après Charleroi, mais elle fut le point de départ de la nouvelle manœuvre conçue le 25 août.

Nous parlâmes alors de l'état de son corps d'armée, de celui de ses voisins, et, lui ayant demandé son avis sur la possibilité pour la 5^e armée de reprendre l'offensive, il me répondit que cette décision lui paraissait prématurée, en raison de l'état de fatigue des troupes.

Notre entretien dura une demi-heure environ. Franchet d'Esperey me quitta pour rejoindre son quartier général où je devais lui envoyer mes ordres.

De mon côté, je continuai mon chemin jusqu'à Sézanne, où le quartier général de la 5^e armée était installé dans l'école. Lanrezac était dans son

bureau. J'entrai et je restai seul avec lui. Notre entretien fut bref : « Mon ami, lui dis-je, vous savez que je vous ai toujours soutenu et poussé dans votre carrière. Mais, vous êtes fatigué, hésitant ; il faut quitter le commandement de la 5^e armée. Il m'est pénible de vous le dire ; mais j'y suis obligé. »

Lanrezac réfléchit un instant, puis me répondit : « Vous avez raison, mon général. » Et contre toute attente, il m'apparut comme délivré d'un fardeau écrasant, et son visage s'illumina littéralement. Je lui annonçai que j'allais le mettre à la disposition de Gallieni et que, dans cette situation, il rendrait, j'en étais convaincu, les plus grands services.

Je fis alors chercher Franchet d'Esperey à son quartier général. Je l'attendis en faisant les cent pas dans la cour de l'école. Quand le nouveau commandant de la 5^e armée arriva, je lui confirmai ma décision, et je quittai Sézanne pour rentrer au grand quartier général.

Il était près de 20 heures, quand j'y arrivai. La réponse à la question que j'avais fait poser à Foch, le matin, m'y attendait. C'était le capitaine André Tardieu qui me l'avait apportée ; l'avis du général était net : en raison de la situation matérielle de son armée encore en voie d'organisation, il considérait comme prématuré de reprendre avant quelques jours des opérations offensives.

Le lieutenant-colonel Bernard de l'état-major de la 4^e armée était venu, de son côté, demander, d'une façon précise, le transport en chemin de fer pendant une ou

deux étapes, de l'infanterie du 12^e corps d'armée, littéralement à bout de souffle : ce corps d'armée, sous le commandement habile du général Roques, s'était très bien comporté depuis le début de la campagne, et il était arrivé à l'extrême limite des forces humaines. Il était nécessaire de donner satisfaction à cette demande, et la direction des chemins de fer allait réaliser ce problème difficile.

De la 6^e armée, la nouvelle était arrivée qu'aucun engagement n'avait eu lieu sur son front, et qu'elle avait pu occuper sans difficulté ses nouveaux emplacements : il semblait même qu'elle n'avait personne devant elle.

En ce qui concerne Galliéni, on se rappelle que, dans la nuit du 2 au 3, j'avais reçu de lui une lettre assez inquiète où il se déclarait dans l'impossibilité de défendre Paris, à moins d'être renforcé par 3 corps d'armée actifs. Je lui avais répondu dans la matinée du 3, en précisant les forces mises à sa disposition (1).

Pendant mon absence, il était arrivé à mon adresse deux lettres du gouverneur de Paris, l'une officielle, l'autre manuscrite et ayant un caractère plus personnel.

La première était ainsi conçue :

Q. G. DES ARMÉES DE PARIS

n° 622 *Invalides*, 3 septembre, 9 h. 10.

Le gouverneur militaire de Paris à général

commandant en chef du groupe d'armées nord-est.

« Je viens de recevoir du ministre de la Guerre un ordre m'informant que le camp retranché de Paris est placé sous vos ordres dans les conditions prévues par l'article 144 de l'Instruction sur la conduite des grandes unités et l'article 151 du Décret sur le service des places, afin de vous permettre, le cas échéant, d'associer la garnison mobile de la place aux opérations des armées en campagne, sans que cette garnison puisse être éloignée de la place à une distance trop grande pour en compromettre la sécurité.

(1) Ces forces étaient les suivantes : l'armée Maunoury (7^e corps d'armée et 3 divisions de réserve), la 45^e division (venant d'Algérie), le 4^e corps d'armée (qui devait débarquer du 3 à 0 heure au 5), le groupement Ebener (61^e et 62^e divisions de réserve), les divisions territoriales.

« J'ai l'honneur de vous demander, en conséquence, de vouloir bien me donner des

instructions sur le rôle que vous entendez assigner au camp retranché de Paris et à l'armée de Paris dans l'ensemble des opérations. A ce sujet, permettez-moi de vous rappeler que la garnison de Paris comprend une proportion considérable de troupes territoriales dont la valeur manœuvrière est très faible, et qui ne sont que très imparfaitement outillées comme troupes de campagne. Elles n'ont ni train de combat, ni train régimentaire, et je m'emploie à leur constituer des embryons de ces trains. D'autre part, ces troupes sont faiblement pourvues en artillerie et munitions. Elles n'ont ni parcs, ni convois, ni ambulances.

« Sauf ordre contraire de votre part, je m'efforcerai de tenir dans Paris le plus longtemps possible. Mais, en raison de la faiblesse de la défense, particulièrement du côté nord-est, nous sommes exposés, j'insiste sur ce point, à voir ce front forcé, si vous n'intervenez pas, le moment voulu, par une diversion. »

« Gallieni. » A cette lettre était jointe une autre,

manuscrite :

GOUVERNEMENT MILITAIRE DE PARIS

Le gouverneur *Paris*, 3 septembre 1914.

Le général Gallieni, gouverneur militaire de Paris et commandant en chef des armées de Paris au général Joffre.

« Mon cher Joffre,

« Je viens de recevoir du ministre la lettre me plaçant sous vos ordres. Mon concours complet vous est acquis. J'insiste seulement sur la situation du camp retranché : ouvrages, matériel d'artillerie démodé, insuffisance des munitions, insuffisance et mauvaise qualité des troupes territoriales, etc.. Ceci simplement pour vous indiquer que notre capacité de résistance et surtout de résistance offensive est assez faible, pour le moment du moins.

« *Signé* : Galliéni. »

a Le général Maunoury sera ce soir sur ses positions en avant du front nord. D'autre part, les

Anglais se reportent actuellement en arrière de la Marne, sans doute pour obéir à vos intentions.

« Je viens vous demander de me dire aussi exactement que vous le pourrez, par une note, le rôle que vous voulez faire jouer, aux différents moments de vos opérations, au camp retranché de Paris dans les conditions où il se trouve. Nous ferons de notre mieux pour coopérer avec vous ou pour seconder vos opérations.

« Je vous ai envoyé des renseignements concernant les mesures que j'avais prises. Ces renseignements vous mettront au courant de ce que nous pouvons faire.

« Je vous serais reconnaissant de ne pas oublier que le Gouvernement, en me laissant seul ici, m'a donné la charge de maintenir la tranquillité parmi la population parisienne qui a appris brusquement le départ du Gouvernement et la situation militaire, alors qu'elle escomptait des succès en raison des communiqués antérieurs présentés sous un jour favorable. Je vous demanderai donc de tenir compte de cette

considération.

« Cette population a soif de renseignements et de nouvelles, si nous voulons la maintenir dans les bonnes dispositions où elle se trouve aujourd'hui. Mais il est indispensable que vous m'adressiez, chaque jour, par notre officier de liaison et toutes les fois que vous le jugerez utile, par télégraphe, par téléphone, etc., les communiqués sur la situation générale de l'armée franco-anglaise, sur les événements qui se produisent sur les autres théâtres de la guerre et surtout ceux qui d'une manière générale peuvent l'intéresser.

« Toujours bien fidèlement à vous.

En réponse, je lui écrivis à mon tour, les deux lettres suivantes.

La première officielle, fut rédigée le 3 septembre, peu avant minuit.

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL des armées de l'est

Le général commandant en chef le groupe des

armées du nord-est à M. le gouverneur militaire de Paris.

« En réponse à votre lettre n° 622 du 3 septembre 1914, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il n'est pas dans mes intentions d'associer les troupes territoriales du camp retranché de Paris aux opérations des armées de campagne dans le voisinage de la place, en raison des faibles capacités manœuvrières de ses troupes.

« Par contre, je me réserve de vous demander la participation des troupes actives et de réserve de la garnison à ces opérations, particulièrement pour agir dans la direction de Meaux, lors de la reprise de l'offensive prévue par l'Instruction n° 4 et la note 3463 dont je vous adresse ci-oïnt un exemplaire (2).

(1) Cette date et cette heure sont celles du départ de la lettre, au moment où elle est expédiée par le courrier du G. Q. G,

(2) L'Instruction générale n° 4 avait été envoyée le 1^{er} septembre au gouverneur militaire de

*Paris en même temps qu'aux armées intéressées.
La note 3463 était une note personnelle et
secrète adressée le 2 septembre au soir aux
commandants d'armées dans laquelle il était
précisé que la garnison de Paris, au moment de
la reprise de l'offensive, devait agir en direction
de Meaux.*

État-major 3^e bureau N° 3636

*Au G. Q. G., le 4 septembre 1914 (1),
2 h. 55.*

« Joffre. »

A cette première lettre, j'en joignais une autre
manuscrite, ainsi conçue :

« Au G. Q. G. le 4 septembre 1914.

a Mon cher camarade,

« Je vous envoie dans une lettre officielle les
instructions relatives à l'action militaire des
forces sous vos ordres. Vous recevrez, en même
temps, copie d'une lettre que j'adresse au

maréchal French, qui vous éclairera sur le même sujet (1).

« Dès maintenant, une partie des forces actives du général Maunoury peut être poussée vers l'est comme menace de la droite allemande, afin que la gauche anglaise se sente appuyée de ce côté.

« Il serait utile de le faire savoir au maréchal French et d'entretenir de fréquentes relations avec lui.

« J'ai mis à votre disposition le général Lanrezac qui commandait la 5^e armée. Ses hésitations et son manque de décision étaient un danger pour cette armée. Il ne faut pas laisser libre carrière à son pessimisme qui lui fait voir tous les risques d'une opération et qui paralyse chez lui toute initiative. C'est un esprit remarquablement clair qui discute admirablement toutes les questions militaires, mais qui, dans l'action, ne tire pas de ses discussions les conclusions nécessaires. C'est un remarquable professeur qui ne donne pas en temps de guerre les espérances qu'on avait

fondées sur lui.

« Je le mets à votre disposition, vous en ferez ce que vous voudrez.

« Votre fidèlement et cordialement dévoué.

« j. joffre. »

(1) La lettre dont il s'agit ici, portant le n° 3675, a été rédigée au milieu de la nuit du 3 au 4 septembre ; elle a quitté le courrier du G. Q. G. français pour le G. Q. G. anglais le 4 septembre à 8 heures du matin.

Cette dernière lettre, écrite dans les dernières heures du 3 septembre, demande quelques explications.

On se rappelle que le matin du 3, nous n'étions pas fixés sur le sens général de la marche de la I^{re} armée allemande, car, la veille, il avait paru que certains corps de von Kluck se dirigeaient à nouveau vers Paris.

Or, dans la soirée du 3, divers renseignements tous concordants révélaient que la I^{re} armée

allemande tout entière s'orientait vers le sud-est. Vers 19 heures, du Raincy, Maunoury téléphonait que les forces allemandes qui lui étaient opposées paraissaient avoir marché dans la journée du 3 vers le sud-est, en direction de la Marne, les reconnaissances faites à la fin de la journée n'avaient signalé aucune troupe à l'ouest de la grande route Louvres, SenJis, Verberie. A 21 heures, le gouvernement militaire de Paris nous avisait que des reconnaissances d'avions avaient reconnu la marche d'une colonne de 15 à 16 kilomètres de longueur passant par Étrépilly et orientée vers le sud-est. Vers la même heure, le colonel Huguet téléphonait ce qui suit : « Des renseignements très sûrs et tous concordants d'aviateurs anglais, il semble que toute la I^{re} armée allemande sauf le IV^e corps de réserve (c'est-à-dire : II^e, III^e, IV^e corps d'armée et XVIII^e division) se porte vers le sud-est pour traverser la Marne entre Château-Thierry et la Ferté-sous-Jouarre, pour attaquer la gauche de la 5^e armée. Ses têtes de colonne arriveront sans

doute ce soir sur la rivière. » Peu de temps après, nous parvenait un télégramme de Huguet confirmant que l'aviation anglaise avait reconnu que la marche de la I^{re} armée allemande vers le sud s'orientait maintenant vers le sud-est. « A 17 heures, ajoutait-il, il semble ne plus rester aucune force devant le front de l'armée anglaise, et que toute la I^{re} armée allemande va traverser la Marne entre la Ferté-sous-Jouarre et Château-Thierry pour attaquer la gauche de la 5^e armée. » Enfin, vers 22 heures, un nouveau message téléphoné par le chef de notre mission auprès de l'armée britannique disait qu'il était possible que le maréchal French, dont les troupes recevaient leurs premiers renforts, se mette en marche le 4 au soir dans la direction de Test, « surtout si la 6^o armée, qui paraissait n'avoir personne devant elle, entamait, dans cette même journée, un mouvement analogue qui la porterait à sa gauche. »

On conçoit qu'en présence de renseignements aussi nets, aussi affirmatifs, en présence de cette

menace d'enveloppement de notre 5^e armée, il ne pouvait être question de laisser les forces de Maunoury sous le canon de Paris. Il était tout indiqué, au contraire, puisque les Anglais paraissaient disposés à participer à cette manœuvre, d'orienter vers l'est toutes les forces actives et de réserve du camp retranché.

Telles avaient été les considérations qui m'avaient conduit à envoyer à Galliéni les instructions qu'on vient de lire.

4 septembre. — La journée du 4 septembre allait ouvrir une crise décisive dans la situation stratégique. En effet, le changement de direction des colonnes ennemies semblait se confirmer et s'accentuer. D'autre part, le maréchal French m'avait fait connaître qu'il avait reçu l'Instruction générale n° 4 et la note du 2 septembre pour les commandants d'armée, et, point capital, ajoutait qu'il comprenait entièrement mes projets et la part que je désirais voir prendre à l'armée britannique dans leur exécution.

Ainsi donc, un changement heureux venait de se produire dans l'attitude du commandant en chef anglais. La situation aventurée de l'ennemi retenant toute mon attention, j'écrivis au maréchal French le 4 septembre vers 8 heures du matin pour profiter de ses nouvelles dispositions :

« Au cas où les armées allemandes poursuivraient leur mouvement vers le sud-sud-est, s'éloignant ainsi de la Seine et de Paris, peut-être estimeriez-vous comme moi que votre action pourrait s'exercer plus efficacement sur la rive droite de ce fleuve, entre Marne et Seine ; votre gauche appuyée à la Marne, étayée par le camp retranché de Paris, serait couverte par la garnison mobile de la capitale qui se portera à l'attaque dans la direction de l'est par la rive gauche de la Marne. »

Puis, je me rendis dans le bureau du chef du 3^e Bureau, lieutenant-colonel Pont, et j'y trouvai rassemblé tout un groupe des officiers de ce bureau, qui discutaient chaudement devant la

grande carte sur laquelle on avait porté la situation de nos troupes et celle de l'ennemi, cette dernière d'après les derniers renseignements reçus : il y avait là le commandant de Partouneaux, le commandant Bel, le commandant Alexandre, le lieutenant-colonel Mangin, agent de liaison du Gouvernement Militaire de Paris.

La situation était saisissante :

Nos troupes s'étendaient le long de la ligne de Verdun-Sainte-Menehould, et sur la Marne qu'elles franchissaient entre Épernay et Château-Thierry, pour gagner la ligne générale Montmort, la Ferté-Gaucher. L'armée anglaise était au sud de la Marne de la Ferté-sous-Jouarre à Lagny. La 6^e armée se fortifiait sur le front Mareil-en-France, Dammartin, Montgé. Ainsi, notre front formait un vaste arc de cercle enveloppant par rapport à l'ennemi. Celui-ci, orienté vers le sud sud-est, atteignait la Marne entre Château-Thierry et la Ferté-sous-Jouarre.

Tandis que notre 5^e armée, échappant à la manoeuvre d'enveloppement dirigée contre sa gauche, allait être en mesure d'aborder de front les colonnes ennemies franchissant la Marne en amont de la Ferté-sous-Jouarre, l'armée anglaise et les forces mobiles de Paris étaient en bonne posture pour attaquer en flanc les troupes allemandes qui venaient de contourner Paris.

Il semblait donc que le dispositif recherché par l'Instruction générale n° 4 du 1^{er} septembre était sur le point de se réaliser et qu'il n'était pas nécessaire de prolonger la retraite jusqu'aux positions fixées à cette même date comme limite.

Désirant en discuter avec le général Berthelot, je me rendis dans son bureau, qui était contigu au bureau des opérations. A ma grande surprise, je trouvai l'aide-major général dans des dispositions d'esprit assez différentes de celles auxquelles je m'attendais : à son avis, il était préférable « de laisser les Allemands s'enfoncer encore dans la nasse » ; la 6^e armée, ajoutait-il, n'était pas encore complète par suite du retard qui s'était

produit dans le transport d'une division du 4^e corps d'armée ; l'offensive principale, Berthelot la voyait partir de la région d'Arcis-sur-Aube avec la droite de la 5^e armée et la 9^e armée tout entière, s'étendant ensuite en direction du nord-ouest entre la Seine et la Marne, tandis que l'armée britannique aidée à sa gauche par Maunoury prendrait l'offensive au sud de la Marne, son aile gauche appuyée à cette rivière.

Cette conception si différente de celle qui s'était présentée tout d'abord à mon esprit était surtout basée sur la situation difficile de la 5^e armée qui lui interdisait, pensait Berthelot, de faire brusquement demi-tour en rase campagne pour reprendre l'offensive ; il lui paraissait préférable de replier cette armée sur un front solide, en l'espèce la tête de pont de Nangis que le commandant Maurin était en train de reconnaître.

Les inconvénients de la solution envisagée par le général Berthelot ne manquèrent pas de m'apparaître : attendre quelques jours encore, c'était risquer de ne pas profiter de l'occasion qui

s'offrait à nous et de voir les Allemands flairer le danger et manœuvrer pour l'éviter. Qui pouvait, en effet, assurer que nos ennemis continueraient à négliger Paris ? L'idée d'une action immédiate concentrique sur l'aile droite allemande se renforça dans mon esprit au cours de cette discussion.

Elle durait encore, quand vers 10 heures, je fus avisé que le chef d'état-major de Galliéni, le général Clergerie, venait de téléphoner à Pelié pour lui signaler le glissement de toute la 1^{re} armée allemande vers le sud-est : estimant que ce mouvement était dangereux pour la 5^e armée, Galliéni proposait de pousser vers l'est l'armée Maunoury renforcée de tous les éléments disponibles du camp retranché; a dans ces conditions, ajoutait-il, il serait nécessaire que l'armée anglaise glisse sur Montereau »,

Cette proposition me prouvait que Galliéni avait reçu ma lettre personnelle et la note 3636 que je lui avais envoyées la nuit précédente, et qu'il comprenait parfaitement le rôle qui pouvait

incomber à la partie active des troupes de la défense de Paris ; il avait définitivement abandonné sa conception de consacrer la totalité de ses forces à la défense passive du camp retranché.

Berthelot fit encore de nouvelles objections à cette conception de la bataille, trouvant que nous allions révéler trop tôt nos intentions à l'ennemi ; il continuait d'insister en faveur d'une opération dont l'élément principal serait une offensive débouchant de la région d'Arcis-sur-Aube vers le nord-ouest. Sans m'arrêter davantage à ces suggestions, je fis répondre à Gallieni que j'approuvais la mise en marche vers l'est de l'armée Maunoury. En recevant cette indication, Gallieni me fit savoir qu'il était en train de s'entendre avec Maunoury, qui mettrait son armée en marche dans la soirée du 4, prête à opérer suivant les circonstances soit au nord soit au sud de la Marne : le gouverneur de Paris demandait laquelle de ces deux solutions me convenait le mieux.

Dès ce moment, je fus tenté de répondre que la 6^e armée développerait son action au nord de la Marne. Mais Berthelot insista tellement que je me rendis en partie à ses arguments : de toutes façons, la 6^e armée ne pouvait, dans la journée du 4, franchir la Marne, et il serait toujours temps, si la situation permettait une contre-offensive plus rapide de l'orienter par le nord de la rivière ; de plus, nous avons avantage à ne pas pousser trop tôt la 6^e armée vers l'est afin de ne pas déceler notre manœuvre aux Allemands, avant que nous ne puissions y faire participer nos armées sur tout le front.

Je fis donc répondre, vers 13 heures, au général Clergerie, que des deux opérations qu'il m'avait transmises relativement à l'emploi des troupes du général Maunoury, je considérais comme la plus avantageuse celle qui consistait à porter la 6^e armée sur la rive gauche de la Marne au sud de Lagny (1).

(1) Ce télégramme ne fut reçu au Gouvernement Militaire de Paris qu'à 14 h. 50, c'est-à-dire

après le départ du général Galliéni pour Melun. Celui-ci n'en eut connaissance que le soir, à son retour à Paris, vers 19 h. 30.

Mon but, en répondant ainsi, était de ne pas modifier prématurément la manoeuvre en cours ; ma décision n'était, en effet, pas encore mûre. Je ne pouvais manquer d'attacher à certaines objections de Berthelot quelque importance, tout spécialement en ce qui concernait la possibilité de demander à la 5^e armée de faire demi-tour en rase campagne pour partir à l'attaque. Je décidai donc de consulter Fran-chet d'Esperey par télégramme : « Circonstances sont telles, lui disais-je, qu'il pourrait être avantageux livrer bataille demain ou après-demain avec toutes les forces de la 5^e armée, de concert avec l'armée anglaise et les forces mobiles de Paris contre I^{re} et II^e armées allemandes. Prière faire connaître si vous estimez votre armée en état de le faire avec chance de réussite (1). »

En même temps, j'envoyai le lieutenant-colonel Paquette au général Foch pour le mettre au

courant de la situation générale qu'il ignorait, et lui demander quelles étaient ses possibilités.

Outre l'incertitude dans laquelle j'étais de pouvoir demander à la 5^e armée un retour offensif, une autre circonstance m'inclinait à réserver encore ma décision : c'était l'attitude de l'armée anglaise. Galliéni avait semblé, en proposant de la faire appuyer sur Montereau, admettre qu'elle ne participerait pas à l'action ; je ne pouvais accepter une telle hypothèse.

Pourtant, vers le milieu de la journée, je fus avisé par Huguet que, sous l'influence des conseils de prudence que lui donnait son chef d'état-major le général Murray, French, très désireux, la veille, de marcher vers l'est, avait modifié ses décisions ; ses troupes devaient avoir repos le 4, et se tenir prêtes à reprendre la retraite pour aller en trois étapes derrière la Seine.

(1) Télégramme n° 3704 du 4 septembre, 12 h. 45, à la 5^e armée.

L'après-midi se passa dans l'attente des réponses

que j'avais sollicitées de Foch et de Franchet d'Esperey. Il faisait une chaleur écrasante. Et nous songions tous aux souffrances endurées par les troupes, et nous nous demandions si elles seraient en état d'accomplir les manœuvres que nous envisagions.

Vers 14 heures, nous reçûmes un renseignement qui nous faisait prévoir que le corps de cavalerie couvrant l'aile gauche de la 5^e armée allait être obligé, sous la pression de trois colonnes allemandes de toutes armes qui avaient traversé la Marne à Château-Thierry et en aval, de repasser au sud du Petit-Morin. Ce renseignement nous conduisait à penser que, même si la bataille pouvait être envisagée à brève échéance, ce ne serait pas sur la rive nord de la Marne qu'il y aurait lieu de chercher l'aile droite ennemie, mais sur la rive sud.

D'autre part, comme la décision à prendre au sujet de la forme à donner à la bataille dépendait essentiellement de la réponse que nous recevions de Franchet d'Esperey, il nous sembla

que la menace d'enveloppement dirigée contre sa gauche allait diminuer les possibilités de cette armée. Il n'en fallait pas tant pour que Berthelot ne revienne à la charge pour me représenter l'intérêt de la manœuvre qui avait ses préférences : l'attaque centrale en direction du nord-ouest. Il me proposa, en tout cas, pour préparer la bataille prochaine, de modifier l'ordre de bataille ainsi que les limites des zones d'action de la 4^e armée. Il était 15 h. 30 environ lorsque je signalai l'Instruction générale n° 5 qui fixait ces diverses modifications, en même temps qu'elle prescrivait à la 3^e armée de se maintenir sur le flanc de l'ennemi, pour être en mesure à tout instant de repasser à l'offensive face au nord-ouest. Quelle que fût la décision prise, soit que je décidasse la bataille immédiate, soit que je prisse, au reçu de la réponse de la 5^e armée, la résolution de retarder de cinq ou six jours le moment de l'action décisive, cette modification aux zones d'action, et cette orientation donnée à la 3^e armée étaient utiles.

Ce fut également dans le courant de cet après-midi que je pris la décision de reporter dès le lendemain mon quartier général encore une fois plus en arrière : Bar devenait, en effet, trop voisin du front pour la facilité de mes communications. Je choisis Châtillon-sur-Seine.

Cependant, tous les renseignements de la journée concordaient pour établir nettement que la I^{ce} armée allemande, négligeant Paris et les forces de Maunoury devant lesquelles rien ne se montrait, continuait sa marche vers la Marne, en amont de la Ferté-sous-Jouarre. Il pouvait être alors 16 heures. Je venais de recevoir un télégramme du colonel Huguet : il me faisait connaître que, ainsi que je l'avais demandé à Galliéni dans ma lettre de la nuit du 3 au 4 septembre, le gouverneur de Paris était allé voir French et l'avait mis au courant de mon ordre lui prescrivant de porter la 6^e armée vers l'est. French avait répondu à Galliéni qu'il resterait sur sa position actuelle au sud de la Marne le plus longtemps possible, prêt à coopérer soit avec la

5^e soit avec la 6^e armée, soit avec toutes les deux ensemble, selon que la situation l'exigerait. Huguet me faisait également connaître que French devait rencontrer Franchet d'Esperey à 15 heures; les positions des corps d'armée anglais devaient être modifiées pour permettre à l'armée de se porter en avant vers l'est.

Ce télégramme eut une influence très grande sur mes décisions : il arrivait dans l'atmosphère inquiète de cet après-midi du 4 où j'attendais anxieusement une réponse de Franchet d'Esperey pour prendre une décision définitive. Tandis que Berthelot, pendant ces heures d'attente, continuait de défendre avec persistance son point de vue, ce message m'apportait la preuve que Galliéni était parvenu à convaincre les Anglais de participer à la bataille, comme je le lui avais demandé ; en outre, il me permettait de croire que Franchet d'Esperey devant l'entente réalisée entre Galliéni et French, se rallierait à cette manœuvre, comme Foch, dont la réponse venait d'arriver et qui se déclarait prêt à attaquer.

Cependant, la nuit s'avançait, et j'avais hâte de décider. Une nouvelle fois, je mandai Belin et Berthelot dans mon bureau où se trouvaient déjà les trois officiers de mon cabinet : Gamelin, de Galbert et Muller. J'invitai le major-général et son aide-major à me donner encore une fois leur avis. Berthelot resta sur ses positions ; Belin hésitait. Après avoir pesé toutes choses, je décidai qu'il y avait lieu de maintenir intégralement la manœuvre que *j'avais* envisagée dès la veille, et qui nous permettrait d'exploiter la position débordante de la 5^e armée ; il convenait de profiter également des bonnes dispositions des Anglais. Toutefois, pour tenir compte des objections que Berthelot faisait, depuis le matin, à cette manœuvre, je fixai au 7 septembre le début de notre offensive. Cette solution avait l'avantage de laisser les Allemands s'enfoncer plus avant dans l'intérieur de notre dispositif enveloppant, et de permettre aux transports de troupes venant de l'est de s'achever (1). Cette journée supplémentaire d'attente donnerait aux armées plus de facilité pour passer du dispositif

de retraite au dispositif d'attaque. D'ailleurs, les ordres de retraite seraient, sans doute, déjà partis des quartiers généraux d'armée pour la journée du 5, lorsque mon ordre leur parviendrait ; à vouloir attaquer trop brusquement, peut-être risquions-nous de créer du désordre. Enfin, il fallait encore prévoir un certain délai pour réaliser en temps utile la concordance complète avec le maréchal French. Telles furent les raisons qui me décidèrent à n'engager la bataille que le 7. Gamelin était à ce moment auprès de moi.

Durant la journée, nous avons étudié, plusieurs fois ensemble, la réalisation de la manœuvre à laquelle je venais de m'arrêter; je le chargeai de rédiger un projet d'ordres sur les bases que je viens de dire, qu'il soumettrait au colonel Pont.

(1) 15^e et 21^e corps d'armée, 2^e division du 9^e corps d'armée, corps de cavalerie Conneau, 4^e corps. Malheureusement, ces transports étaient embouteillés par suite des évacuations que le Gouvernement Militaire de Paris, sans en demander l'autorisation, exécutait en partie par

la ligne de Lyon.

Il était alors 18 h. 30. J'avais retenu à dîner ce soir-là le major Clive et deux officiers japonais. Ne voulant pas les faire attendre, nous allâmes dîner à mon domicile particulier laissant le commandant de Galbert assurer la permanence dans mon bureau personnel. Le dîner touchait à sa fin, lorsque la porte s'ouvrit et le commandant Maurin, l'un des officiers du 3^e Bureau qui avait été envoyé vers Nangis par le général Berthelot pour y reconnaître des positions, entra ; à son retour de mission, il était passé par Bray-sur-Seine, où il avait vu le général Franchet d'Esperey sortant d'une conférence avec le général Wilson. Le commandant de la 5^e armée avait chargé Maurin de me faire savoir que les Anglais consentaient à s'arrêter, et que, dans ces conditions, il était prêt à attaquer à partir du 6. Je ne pus dissimuler ma *satisfaction*. Presque au même moment, de Galbert téléphonait du grand quartier général que des documents importants venaient d'arriver de la 5^e armée. Aussi, la fin du

repas fut-elle bousculée. Je m'excusai auprès de mes hôtes et rentrai rapidement au quartier général.

Nous y trouvâmes deux notes de Franchet d'Esperey, qui constituaient la réponse à la question que je lui avais posée. La première datée de Bray-sur-Seine 16 heures, était ainsi conçue :

« I. — La bataille ne pourra avoir lieu qu'après-demain 6 septembre.

« II. — Demain, 5 septembre, la 5^e armée continuera son mouvement rétrograde sur la ligne Provins-Sézanne. L'armée anglaise fera un changement de direction face à l'est sur la ligne Changis-Coulommiers et plus au sud, à condition que son flanc gauche soit appuyé par la 6^e armée qui viendrait sur la ligne de l'Ourcq au nord de Lizy-sur-Ourcq, demain 5. septembre.

« III. — Le 6, la direction générale de l'offensive anglaise serait Montmirail, celle de la 6^e armée

serait Château-Thierry, celle de la 5^e armée serait Montmirail. »

La deuxième note, complétant la précédente, disait :

« Pour que l'opération réussisse, il faut :

« 1° La coopération étroite et absolue de la 6^e armée débouchant sur la rive gauche de l'Ourcq au nord-est de Meaux, le 6 au matin.

« Il faut qu'elle borde l'Ourcq demain 5 septembre, sinon les Anglais ne marcheront pas.

« 2° Mon armée peut se battre le 6, mais n'est pas dans une situation brillante; il ne faut faire nul fond sur les trois divisions de réserve.

« En outre, il serait bon que le détachement Foch participe à l'action d'une façon énergique, direction Mont-mort.

a Bray_y 4 septembre 16 /. 45. »*

Ces deux réponses si complètes me comblèrent de joie. Elles font le plus grand honneur à leur

auteur. Franchet d'Esperey venait de prendre, il y avait à peine vingt-quatre heures, le commandement d'une armée en retraite, passablement flottante. On pouvait redouter que la capacité combattive de cette armée, affaiblie par les terribles chaleurs de cet été, ne fût considérablement diminuée. Avec une audace intelligente qui ne se trouve que dans l'âme des vrais chefs de guerre, comprenant admirablement la situation, Franchet d'Esperey n'hésitait pas à répondre « oui » à une question qui en eût fait reculer beaucoup d'autres. Je ne pouvais m'empêcher de penser que si son prédécesseur eût été encore à la tête de la 5^e armée, la réponse que j'aurais reçue aurait été très probablement différente. En outre, l'initiative du nouveau commandant de la 5^e armée était parvenue à rétablir à l'entrevue de Bray l'entente entre son armée et les Britanniques. Le rôle de Franchet d'Esperey dans la journée du 4 septembre 1914 mérite d'être souligné devant l'histoire : c'est lui qui a rendu possible la bataille de la Marne.

Puisque l'entente entre le commandant de la 5^e armée et l'excellent représentant du maréchal French paraissait complète, il semblait qu'il n'y avait pas un instant à perdre pour accepter les suggestions que contenaient les deux notes de Franchet d'Esperey; je n'avais nulle objection à faire aux directions d'attaque sur lesquelles on s'était mis d'accord à Bray.

Je chargeai donc Gamelin de reprendre le projet d'ordre qu'il avait rédigé avant le dîner, et de le modifier conformément aux propositions du général Franchet d'Esperey.

Gamelin était en train de rédiger le nouveau projet, quand on vint me prévenir que Galliéri me demandait au téléphone. Ayant toujours eu peu de goût pour téléphoner moi-même, je chargeai Belin d'aller à l'appareil. Mais, Galliéri insistant pour m'avoir moi-même au téléphone, j'accompagnai le major général dans la cabine téléphonique.

Le gouverneur de Paris venait de rentrer de son

quartier général. Il avait trouvé mon télégramme lui prescrivant de porter la 6^e armée sur la rive gauche de la Marne au sud de Lagny. Cette prescription venait modifier les ordres que Galliéni lui-même avait donnés à Maunoury pour le lendemain après-midi. Je le rassurai en lui faisant connaître que, depuis l'envoi de mon télégramme de 13 heures, j'avais pris la résolution d'engager une offensive générale à laquelle la 6^e armée devait participer; d'ailleurs, ajoutais-je, les ordres étaient en confection, et prévoyaient l'action de l'armée Maunoury par la rive nord de la Marne comme le souhaitait Galliéni.

Après cette conversation téléphonique, je revins à mon bureau. Gamelin et Berthelot achevaient la rédaction de l'ordre : il était établi, selon mes intentions, pour la reprise de l'offensive le 7 septembre. Mais je songeai que, malgré mes préférences pour cette date, il convenait de l'avancer d'un jour, en raison des dispositions prises par Galliéni, qui faisaient prévoir une

rencontre de la 6^e armée avec l'ennemi dès l'après-midi du 5 ; l'entrée en ligne de Maunoury aurait dans doute pour effet de déceler notre manœuvre, et, le 7, nous trouverions l'ennemi sur ses gardes. D'ailleurs Foch et Franchet d'Esperey avaient accepté la date du 6. En faisant diligence, on pouvait expédier les ordres à temps pour permettre aux armées d'établir les leurs en temps opportun. Je décidai donc que tout le monde partirait à l'offensive le 6; je fis en conséquence, rectifier les dates, je signai la minute de l'ordre qui fut immédiatement portée au Service du Chiffre.

Je dois dire que c'est à contre-cœur, que j'apportai à ces instructions cette modification dans la date du début de l'offensive; j'étais et je suis resté convaincu que si la bataille avait pu n'être engagée que le 7, les résultats en eussent été sensiblement supérieurs, car nous aurions saisi l'ennemi dans une situation plus désavantageuse pour lui que celle dans laquelle nous l'avons trouvé. C'est la hâte apportée à la

manœuvre de la 6^e armée qui m'a forcé à faire cette modification regrettable à mon projet initial.

Il n'est pas nécessaire de donner ici le texte de cet Ordre général n° 6 : il a été fréquemment publié. Il indiquait le dispositif à réaliser le 5 au soir, ainsi que les directions d'attaque des armées alliées de gauche (1).

A 21 h. 30, je donnai l'ordre d'appeler au téléphone l'état-major du gouverneur militaire de Paris pour faire connaître à ce dernier les fronts d'attaque des diverses armées pour la bataille du 6.

Les choses étaient ainsi réglées, lorsque, vers 22 heures, le lieutenant-colonel Brécard, rentrant d'une mission auprès du corps de cavalerie Sordet, vint me rendre compte qu'il était passé dans l'après-midi au quartier général de Gallieni et à Melun au quartier général du maréchal French. En ce dernier point, Brécard avait vu Gallieni sortant d'une conférence avec French et

Maunoury; mon agent de liaison m'apportait les conclusions de cette conférence qui venaient compléter les impressions que Gallieni nous avait données au téléphone à 20 h. 30, à Belin et à moi. La résolution du commandant en chef anglais ne paraissait pas aussi formelle que j'avais cru pouvoir l'espérer à la suite du télégramme de Huguet et des notes que Franchet d'Esperey m'avait envoyées après son entrevue de Bray avec Wilson. Cette contradiction semblait provenir de ce que Wilson, très compréhensif, avait cru pouvoir s'engager au nom de son chef, tandis que ce dernier apportait un certain nombre de restrictions à sa coopération : du compte-rendu de Brécard, il résultait que les deux ententes, celle de Bray entre Wilson et Franchet d'Esperey, et celle de Melun entre French et Galliéri n'étaient pas identiques.

(1) L'Ordre général n° 6 a été envoyé aux diverses armées sous forme de télégramme chiffré ; une confirmation écrite a été portée par

des officiers en auto.

D'ailleurs, à peu près au même moment, un télégramme de Huguet m'annonçait qu'en raison des changements continuels dans la situation, le maréchal French préférait l'étudier à nouveau avant de décider sur les opérations ultérieures. A n'en pas douter, il y avait un malentendu, et toute l'entente que je pouvais croire réalisée pour la bataille maintenant décidée, était remise en question.

Il n'y avait qu'un parti à prendre, étant donné l'heure déjà avancée de la nuit : envoyer un officier à Melun, porteur de l'expédition de l'ordre destiné au maréchal, et qui expliquerait à celui-ci l'importance capitale que j'attachais à son adhésion à notre plan. Le commandant de Galbert, très au courant de mes intentions, fut désigné pour cette mission. Il quitta le grand quartier général au milieu de la nuit du 4 au 5 septembre, afin de se trouver au quartier général anglais à la pointe du jour.

5 septembre. — L'incertitude qui planait sur les

résolutions anglaises était, à cette heure décisive, particulièrement angoissante. Je sentais qu'il fallait obtenir à tout prix le concours de l'armée anglaise. S'il m'était refusé, je voyais fuir la victoire que j'entrevois. La nécessité de nouveaux pourparlers me faisait redouter d'être encore une fois obligé de revenir sur la date que je m'étais fixée pour la reprise de l'offensive.

J'attendais impatiemment le retour de Galbert. Tout en l'attendant, il me vint alors à l'idée de demander l'appui diplomatique pour faire pression sur le maréchal et, malgré ma profonde répugnance à parler à l'avance de mes projets d'opération, je résolus d'expliquer à M. Millerand dans le tact et la patriotisme duquel j'avais une si entière confiance, l'état exact de mes résolutions et la nécessité d'une intervention gouvernementale qui viendrait s'ajouter à la mienne auprès du maréchal French. Dans une lettre personnelle, je lui exposai donc que la situation stratégique était devenue excellente et que j'avais décidé de passer à l'attaque ; je ne lui

cachai pas que si la lutte qui allait s'engager pouvait avoir des résultats incalculables en cas de succès, par contre, en cas d'échec, les conséquences en seraient vraisemblablement très graves. J'étais décidé à engager toutes nos troupes à fond et sans réserve. Mais pour conquérir la victoire, il était essentiel que l'armée anglaise fasse de même : « Je compte, ajoutais-je, que vous voudrez bien attirer par la voie diplomatique l'attention du maréchal sur l'importance décisive d'une offensive sans arrière-pensée; si je pouvais donner des ordres à l'armée anglaise comme j'en donnerais à une armée française disposée sur les mêmes emplacements, je passerais immédiatement à l'attaque. »

Puis, je fis rédiger deux ordres destinés respectivement aux 3^e et 4^e armées pour compléter l'ordre général n° 6 adressé la veille au soir aux armées de gauche. Je venais de signer les ordres, quand Galbert arriva. Il était 9 h. 30 environ. Il revenait sans avoir pu voir ni le

maréchal French, ni aucun officier de son entourage. Il avait laissé l'ordre au colonel Huguet qui lui avait appris que nos alliés avaient encore profité de la nuit pour se dérober, et que l'état d'esprit du grand quartier général semblait être devenu peu favorable à la reprise de l'offensive. Estimant dans ces conditions qu'il n'aurait pas assez de poids pour faire changer le maréchal de décision, il avait très justement pensé qu'il devait, à toute allure, rentrer au grand quartier général pour m'en rendre compte, et me faire connaître que, de l'avis de tous, moi seul pourrais arriver à vaincre peut-être les résolutions du commandant en chef anglais.

Ma décision fut immédiate : je fis téléphoner à Melun que je me rendais au grand quartier général pour y voir le maréchal French, et je partis emmenant avec moi le lieutenant-colonel Serret, le commandant Gamelin, mon officier d'ordonnance le capitaine Muller et le major Clive.

A Sens, nous fûmes arrêtés interminablement à

un passage à niveau ; c'étaient les transports du 4^e corps d'armée qui se poursuivaient lentement par suite de l'embouteillage des lignes par les évacuations du gouvernement militaire de Paris. Nous nous arrê tâmes pour déjeuner. Le maire de la ville, le sénateur Cornet, apprenant mon passage vint me voir, fort ému par l'avance des Allemands ; il me demanda s'il convenait de commencer l'évacuation des habitants de la ville vers l'intérieur. Je le rassurai, et lui annonçai que nos troupes n'avaient jusqu'ici accompli qu'une longue manoeuvre en retraite, mais que maintenant l'heure était venue pour elles de faire demi-tour. Sens serait sauvegardée. Un peu rassuré, M. Cornet me quitta en me serrant les mains avec effusion. Puis, par Fontainebleau, nous arrivâmes à Melun un peu avant 14 heures.

Huguet nous attendait au grand quartier général britannique. Il nous conduisit au château de Vaux-le-Pénil, où nous trouvâmes le maréchal entouré d'officiers de son état-major, et en particulier du général Murray et du général

Wilson. Ceux-ci représentaient à mes yeux les deux tendances qui existaient dans le commandement anglais : Wilson celle qui nous était favorable, Muray celle que je redoutais.

Je pris aussitôt la parole. Je mis toute mon âme à convaincre le maréchal; je lui dis que l'heure était décisive et que nous ne pouvions la laisser passer : il fallait aller à la bataille, toutes forces réunies et sans arrière-pensée. « En ce qui concerne l'armée française, mes ordres sont donnés, et quoi qu'il arrive, je suis décidé à jeter mon dernier homme dans la balance pour remporter la victoire et sauver la France au nom de qui je viens solliciter de toutes mes forces le concours britannique. Je ne peux pas douter que l'armée anglaise ne vienne prendre sa part dans cette lutte suprême ; son abstention serait sévèrement jugée par l'histoire. »

A la fin, emporté par ma conviction et par la gravité de l'heure, je me souviens d'avoir frappé d'un coup de poing la table qui était près de moi et d'avoir dit en terminant : « L'honneur de

l'Angleterre est en jeu, monsieur le maréchal. »

Jusque-là, French avait écouté impassible le traducteur qui lui rapportait mes paroles. Mais à ce moment, il rougit fortement. Il y eut un court silence impressionnant, puis il murmura avec émotion : « I will do all my possible. » Ne comprenant pas l'anglais, je demandai à Wilson ce que le maréchal venait de dire. Il me répondit simplement : « Le maréchal a dit : oui. » J'avais senti l'émotion du commandant en chef anglais; j'avais surtout entendu le ton avec lequel il avait parlé. A moi, comme à tous les témoins de cette scène, il apparaissait que ces simples paroles équivalaient à une promesse sous serment.

Puis, on servit le thé qui était déjà préparé; French me reconduisit ensuite à ma voiture. Je laissai auprès de Huguet le lieutenant-colonel Serret dans l'énergie et le savoir duquel j'avais toute confiance, et je gagnai Châtillon-sur-Seine où, pendant la journée, le grand quartier général s'était transporté. Les bureaux de l'état-major avaient été installés dans un ancien couvent de

Cordeliers. Mon bureau avait été placé dans une ancienne cellule de moine. C'est de là que je suivis la bataille de la Marne, et c'est là que le lendemain, à 7 h. 30, je signai l'ordre du jour aux troupes (1) :

« Au moment où s'engage une bataille dont dépend le sort du pays, il importe de rappeler à tous que le moment n'est plus de regarder en arrière ; tous les efforts doivent être employés à attaquer et à refouler l'ennemi. Une troupe qui ne peut plus avancer devra, coûte que coûte, garder le terrain conquis et se faire tuer sur place plutôt que de reculer. Dans les circonstances actuelles, aucune défaillance ne peut être tolérée. »

(1) Cet ordre fut transmis à tous les quartiers généraux d'armée entre 8 et 9 heures. La confirmation écrite fut envoyée aux armées le 6 septembre à 18 heures.

En rentrant à Châtillon, j'avais trouvé un télégramme du ministre de la Guerre en réponse

à la lettre que je lui avais adressée dans la matinée pour lui annoncer la reprise imminente de l'offensive, et lui demander de m'aider à entraîner la résolution du maréchal French. Dans son message, le ministre me faisait connaître qu'il n'élevait aucune objection à mon projet, et que le ministre des Affaires étrangères se rendait chez l'ambassadeur d'Angleterre pour le prier de faire auprès de son gouvernement la démarche que j'avais sollicitée. On vient de voir, d'ailleurs, que la visite que je venais de faire au maréchal French, avait dans l'intervalle éclairci la situation, et que je savais pouvoir compter sur la coopération des forces anglaises à la bataille décisive qui allait s'engager.

A mon arrivée à Châtillon, j'avais trouvé également les comptes-rendus adressés par les armées : tous les mouvements prescrits s'étaient partout effectués sans difficulté.

CHAPITRE V

La bataille de la Marne.

Au moment où allait s'engager la bataille dont allaient dépendre les destinées du pays, la situation militaire se présentait sous un jour infiniment plus favorable que je n'aurais osé l'espérer quelques jours auparavant.

Les 3^e, 4^e, 9^e et 5^e armées françaises, appuyées à droite au camp retranché de Verdun, étaient déployées sur un front d'environ 250 kilomètres jalonné par Sermaize, Vitry-le-François, Sommesous, les marais de Saint-Gond, Esternay, Courtacon. A leur gauche, formant échelon avancé se trouvaient l'armée britannique et la 6^e armée française, la première au sud-ouest de Coulommiers, la seconde couverte à sa gauche par le corps de cavalerie Sordet, au nord-ouest de Meaux. L'ensemble de cette ligne dessinait une vaste poche dans laquelle cinq armées allemandes paraissaient vouloir s'engouffrer. Les renseignements recueillis dans la journée du 5

septembre nous avaient montré, en effet, que l'ennemi poursuivait sa marche vers le sud.

L'armée von Kluck (I^{re} armée) avait atteint la région de Coulommiers ; elle avait laissé sur la rive droite de l'Ourcq quelques éléments qui se retranchaient face à l'ouest.

L'armée von Bùlow (II^e armée) avait franchi la Marne entre Dormans et Épernay dans la matinée du 5 septembre ; ses têtes de colonnes étaient signalées à midi sur la transversale Champaubert, Étoges, Bergères, Vertus.

De l'armée von Hausen (III^e armée) on avait identifié

le XII⁰ corps, le 4 septembre, à Condé-sur-Mame, entre Épernay et Châlons.

L'armée du prince de Wurtemberg (IV^e armée) avait atteint le 5 septembre la transversale Châlons, Franche-ville, Bussy-le-Repos.

Enfin, l'armée du kronprinz impérial (V^e armée)

se dirigeait vers le sud, de part et d'autre de l'Argonne (1).

Ainsi se trouvaient enfin réalisées les conditions stratégiques que j'avais envisagées le 25 août. On se rappelle par quelle suite de circonstances j'avais été obligé de renoncer à la manœuvre d'enveloppement conçue à cette date, d'en essayer une autre, et voilà que, grâce aux mouvements de l'adversaire, la manœuvre esquissée le 25 août apparaissait de nouveau réalisable.

Mais, pour avantageuse que fût la situation d'ensemble, maintenant surtout que je pouvais compter sur la coopération britannique, on conçoit que j'étais assailli néanmoins de lourdes préoccupations.

Malgré les assurances que. m'avaient donné le 4 septembre les généraux Foch et Franchet d'Esperey, cette offensive déclanchée subitement avec des armées fatiguées par une épuisante retraite représentait un problème plein d'aléas. J'ai dit dans le chapitre qui précède que, pour

donner aux troupes le temps de se reprendre et de s'organiser, j'eusse préféré n'engager la bataille que le 7 ; on a vu pour quelles raisons j'avais été obligé de renoncer à ce court délai qui eût été si utile à nos armées. Néanmoins, pas un instant je n'ai mis en doute que nos soldats et nos officiers ne fussent moralement à hauteur de la tâche que j'allais leur demander. Les comptes rendus montraient que les troupes et les états-majors, étonnés de cette longue retraite dont ils ne percevaient pas la nécessité, ne demandaient qu'à marcher de nouveau en avant. En un mot, grâce à la précaution que j'avais prise quelques jours auparavant de prévenir les commandants d'armée des raisons qui me poussaient à poursuivre le mouvement en arrière, nos troupes avaient la mentalité non d'une armée battue, mais d'une armée qui manœuvre. En outre, les renforts venus de l'intérieur avaient comblé dans nos rangs les lourdes pertes du début.

(1) Bulletins de renseignements du G. Q. G. en date des 5 et 6 septembre 1914.

Si je croyais pouvoir compter sur le moral de nos soldats, et si j'étais sûr d'être compris d'eux en leur disant que le sort de la patrie était en jeu, je pensais, par contre, que le moral de l'ennemi devait être à son plus haut degré. Mais, à y réfléchir, là était le danger pour nos adversaires beaucoup plus que pour nous-mêmes ; nous pouvions escompter l'effet de surprise que ne manquerait pas de produire sur eux notre offensive soudaine dans un moment où ils croyaient n'avoir plus qu'à balayer les débris d'une armée en déroute.

D'autre part, les corps d'armée qui devaient venir renforcer les points sensibles de notre ligne de bataille étaient encore en cours de transport, notamment le 15^e destiné à la 3^e armée, le 21^e qui allait renforcer la 4^e, et une division du 9^e qui rejoignait la 9^e. Et cette considération me faisait regretter davantage l'obligation d'engager la bataille le 6 septembre.

Enfin, depuis le 4 septembre, la bataille avait repris avec une violence nouvelle sur le front de

Lorraine. Là, l'ennemi cherchait à s'emparer de Nancy, tout en menant en Woëvre une action menaçante pour les derrières de notre 3^e armée ; sur le front de la 1^{re} armée, il manifestait heureusement moins d'activité, mais en raison de la réduction de ses effectifs, le général Dubail devait se borner à conserver ses positions. Commencées dans l'après-midi du 4, les attaques allemandes se poursuivirent dans la journée du 5 sur le front Gerbéviller, forêt de Champe-noux. Dans la soirée de ce jour, le général de Castelnau me rendait compte que la supériorité du nombre, la puissance et la portée de l'artillerie ennemie, dont les équipages de siège avaient fait leur apparition sur le front, ne permettaient pas d'escompter une résistance prolongée de la part de la 2^e armée. « Dans le cas, disait-il, où je serais fortement pressé, je puis résister sur place tant que je pourrai... ou me dérober, en temps utile, d'abord sur les positions de la forêt de Haye, Saffais, Belchamps, Borville, puis sur une autre, en essayant de durer, et continuer à couvrir

le flanc droit du groupe d'armées. » Or j'avais besoin, pour la réussite de la manœuvre que j'allais entreprendre, d'être assuré de la solidité de nos deux armées d'aile droite. On verra, dans les pages qui suivent, que la 2^e armée fut pour moi, pendant la bataille de la Marne, la source de graves préoccupations.

Toutes nos forces, comme je l'avais écrit au ministre, étaient maintenant en ligne ou sur le point d'y arriver. Il ne restait guère comme troupes disponibles que la 2^e division du Maroc, dont une brigade (général Cherrier) venait d'arriver en France, et dont l'autre (général Gouraud) ne devait achever ses débarquements que le 12 septembre.

De ce point de vue, les Allemands étaient dans une situation plus précaire que nous. Leur déploiement était depuis longtemps consommé; notre aviation ne signalait aucune force dans le sillage de leurs armées, ce qui me confirmait dans l'idée que le commandement adverse ne devait point avoir de disponibilités. Bien mieux,

les renseignements dont j'ai parlé plus haut signalant des transports importants de troupes allemandes à travers la Belgique, se dirigeant de l'ouest vers l'est, nous faisaient espérer que l'ennemi s'était affaibli devant nous. A vrai dire, nous ignorions à quel point cet affaiblissement nous était avantageux, car nous ne sûmes que plus tard que cet affaiblissement avait porté précisément sur la droite allemande contre laquelle je me préparais à faire porter notre effort maximum.

On a dit parfois que, dans la bataille moderne, le général en chef, après avoir mis ses forces en place et donné ses ordres initiaux, n'a plus qu'à attendre les résultats d'une partie dont le déroulement lui échappe.

Cette théorie était celle dont les Allemands avaient hérité du maréchal de Moltke. L'histoire montre, en effet, que si le vainqueur de Sadowa et de Sedan avait mené avec beaucoup d'application et de méthode ses armées jusqu'à la bataille, la direction de cette dernière lui avait

toujours échappé, sans qu'il parût même rien tenter pour y faire sentir sa volonté. Cette manière correspondait au tempérament du maréchal qui répugnait sans doute à diriger des événements qui, par définition, déjouent les prévisions : il admettait que la conduite de la bataille relevait du commandement subordonné. Les guerres qu'il avait menées n'avaient point apporté de démenti à cette doctrine, de Moltke ayant eu la rare fortune de ne rencontrer comme adversaires que des généraux comme Béné-deck et Bazaine dont l'inertie et la passivité étaient, pourrait-on dire, absolues. Les Allemands ayant constaté les résultats acquis par cette méthode admirent qu'elle était bonne. Ils s'y tinrent, et le général de Moltke, le neveu du maréchal, qui menait les armées allemandes dans les premières semaines de la guerre, n'était pas homme, autant qu'on en peut juger, à modifier une formule qui devait plaire secrètement à son tempérament effacé. De fait, il ressort bien des documents que nous avons aujourd'hui entre les mains, que le haut commandement allemand, de son lointain

quartier général de Luxembourg, n'a presque rien su de ce qui se passait sur le champ de bataille de la Marne, et réciproquement, il n'a fait sentir son action sur ses commandants d'armée que par à-coups, il ne les a pas orientés sur la situation d'ensemble, et il ne leur a donné ses directives que tardivement et incomplètement.

En France, nous avons une autre conception. Nous admettions que la bataille moderne, par l'extension des fronts, par l'importance des masses à mouvoir, par sa durée, ne se prête plus aux soudaines inspirations, mais exige par contre un plus grand esprit de prévision que les batailles dont le général en chef pouvait suivre les péripéties dans le champ de sa lunette. Mais nous pensions, néanmoins, que la bataille, malgré ses difficultés, peut et doit être conduite. Si intelligents et si énergiques que soient les commandants d'armée, ils ne connaissent qu'une faible partie de l'action ; les événements qui se déroulent devant leur front prennent à leurs yeux un relief qui les déforme ; seul, par les vues

d'ensemble qu'il a sur la bataille, le général en chef peut donner aux événements leur valeur exacte. En outre, la situation se modifie constamment; seul le chef est à même de donner, à mesure qu'ils se déroulent, les directives qui permettent d'exploiter les événements.

La bataille de la Marne met en lumière ce que je viens de dire. Elle a commencé lorsque nous avons réussi à concentrer autour de la droite allemande une masse qui nous donnait sur cette partie du champ stratégique le double avantage de la supériorité numérique et de la position. Néanmoins si nous avions essayé d'appliquer brutalement une formule d'enveloppement à tout prix qui n'était d'ailleurs pas dans mon esprit, nous aurions fait le jeu de l'ennemi. Mais nos moyens étaient tels, et notre système était assez souple pour que la réaction inévitable de l'ennemi ne nous prît pas au dépourvu. Kluck n'a pu parer à la menace qui pesait sur sa droite, qu'en creusant entre son armée et celle de Bülow une brèche qui est allée en s'agrandissant. Ainsi,

la bataille de la Marne a, dès le deuxième jour, revêtu le caractère d'une action de rupture du dispositif ennemi, rupture que le commandement suprême allemand n'a eu ni les moyens, ni le temps d'éviter.

Une pareille conception de la conduite de la bataille, dans les conditions d'étendue des fronts de combat modernes, implique non seulement une complète unité de doctrine, mais encore des liaisons sûres et rapides entre le commandant en chef et ses subordonnés, au moyen du télégraphe et du téléphone, et aussi par l'intermédiaire d'officiers qui sont, à proprement parler, l'émanation de la pensée et de la volonté du chef suprême. La mission qui incombait à ces officiers était, certes, délicate ; on les a parfois accusés de s'être donné des attributions qui dépassaient leur grade. Il est possible que des erreurs aient été commises par ces agents de liaison qui ont peut-être été l'objet de rancunes motivées par des disgrâces que j'ai dû prononcer dans l'*intérêt* du pays.

Il n'en reste pas moins que, pendant cette bataille, étant obligé de rester à mon poste (1) pour prendre à toute heure du jour ou de la nuit les décisions que comportaient les circonstances, j'ai pu commander à des armées dont la droite s'appuyait aux Vosges et dont la gauche, par les divisions du général d'Amade, s'étendait jusqu'à Rouen.

Avec le courage et la ténacité de nos armées, c'est la méthode de commandement française qui a triomphé à la Marne.

Il ne rentre pas dans mon dessein de raconter la bataille de la Marne. Le récit en a déjà été fait maintes fois. Je me bornerai à montrer dans les pages qui suivent quelle y fut mon action.

L'armée Maunoury s'était établie, dès le 5 septembre, entre la forêt d'Ermenonville et la Marne, de Meaux à Ver. Sa droite eut, dès ce jour-là, quelques contacts avec l'ennemi, notamment à Penchard, Monthyon et Saint-Souplets. Son objectif pour le 6 était l'Ourcq, de Lizy à Neufchelles. Mais elle se heurta aussitôt à

une résistance acharnée du IV^e corps de réserve, soutenu peu après par le II^e corps d'armée, qui, ramené à marches forcées de Coulommiers, cherchait à déborder notre gauche par Èta-vigny. Le soir du 6, la 6^e armée était arrêtée sur le front Chambry, Marcilly, Puisieux, Betz, c'est-à-dire qu'elle était encore loin de son premier objectif. Néanmoins, les premiers résultats de l'entrée en ligne de la 6^e armée ne tardèrent pas à m'apparaître.

(1) Je me suis astreint pendant toute la bataille de la Marne, et pendant la phase délicate qui l'a suivie (exactement du 5 au 20 septembre) à ne pas quitter mon quartier général. Je ne sortais de mon bureau que pour faire tous les jours 2 à 3 kilomètres à pied pour prendre l'air, pour prendre mes repas, et pour aller coucher chaque soir au château a Marmont » que le colonel Maître avait mis à ma disposition.

En effet, la 5^e armée avait débouché, le 6 au matin, du front Sézanne, Villiers-Saint-Georges,

Courchamps, et s'était heurtée vers midi à l'ennemi. Le corps de cavalerie Conneau, au nord de la forêt de Jouy, couvrait sa gauche et assurait sa liaison avec l'armée anglaise. Celle-ci était partie le 6 au matin, non du front Changis-Coulommiers qui lui avait été assigné par l'Ordre général n° 6, mais d'une ligne située à 15 kilomètres au sud-ouest, jalonnée par Pézarches et Lagny; le 6 au soir, elle venait sans difficulté border par sa gauche la rive ouest du Grand-Morin, tandis que sa droite refusée restait dans la région de Pézarches.

Le 7 septembre, à 11 heures, Franchet d'Esperey me rendait compte que la I^{re} armée allemande était « en pleine retraite vers le nord sur le front Esternay-Courtacon... » et que la 5^e armée poursuivait sa marche en avant. Le soir, tandis que son corps de droite (10^e corps) appuyait vers Soizy-au-Bois la 42^e division gauche de l'armée Foch, son centre et sa gauche atteignaient la ligne Morsains, Tréfols, Moutils, tandis que le corps de cavalerie Conneau arrivait à la Ferté-

Gaucher. Quant à l'armée anglaise, elle parvenait le soir de ce même jour, sans avoir rencontré de résistance importante, jusqu'à la ligne Choisy, Coulommiers, Maisoncelles.

En revanche, notre 6^e armée s'efforçait vainement d'atteindre l'Ourcq; l'ennemi se renforçait devant elle, et paraît aux tentatives d'enveloppement que, par Betz, Maunoury essayait de réaliser contre la droite de Kluck.

Le 7 au soir, la situation de l'ennemi en face de notre gauche nous apparaissait sous le jour suivant ;

Pour faire face à l'attaque de Maunoury, qui manifestement l'avait surpris, Kluck avait constitué sur l'Ourcq un détachement comprenant le IV^e corps de réserve, le II^e corps actif et la IV^e division de cavalerie, tandis qu'avec le reste de son armée, il luttait face au sud contre la gauche de Franchet d'Esperey. Entre ces deux tronçons de la I^{re} armée allemande, un vide venait de se produire, en face des Anglais ; cette brèche était

masquée par des forces de cavalerie allemande importantes, mais trop faibles néanmoins pour arrêter nos alliés.

Il s'agissait donc, d'une part, d'accrocher avec la gauche de Franchet d'Esperey la partie de la I^{re} armée allemande qui lui faisait face, de pousser dans le vide que je viens d'indiquer l'armée anglaise en lui faisant franchir successivement le Grand-Morin, le Petit-Morin et la Marne, tout en accentuant, d'autre part, le mouvement enveloppant de Maunoury, orienté non plus sur Château-Thierry, mais plus au nord sur la rive droite de l'Ourcq. C'est dans cet esprit que j'adressai aux trois armées de gauche, dans l'après-midi du 7, une directive qui leur faisait connaître mes intentions (1).

Pendant ce temps, la bataille se présentait sous de moins favorables auspices à notre centre et à notre droite.

La gauche de l'armée Foch solidement étayée par la droite de Franchet d'Esperey contenait dans la

région Soizy-au-Bois, Mondement, tous les assauts de l'ennemi ; mais, par contre, sa droite cédait du terrain depuis le début de la bataille : elle perdait Fère-Champenoise, et se trouvait, le 8 au soir, sur la ligne Semoine, Gourgauçon, Corroy, ce qui représentait un recul de douze kilomètres. Ce fait était grave surtout parce qu'il augmentait l'intervalle déjà grand qui séparait la droite de Foch de la gauche de l'armée de Langle.

(1) Accessoirement, dans le but de mieux coordonner les actions de la 6^e armée qui s'éloignait de plus en plus de Paris, je fis envoyer le 7 au matin un télégramme au Gouverneur de Paris pour lui faire connaître que j'adresserais dorénavant mes ordres directement au général Maunoury. Un double de mes instructions à la 6^e armée devait être envoyé au Gouverneur de Paris. Cette solution s'imposait. J'avais déjà été amené à plusieurs reprises, pour gagner du temps, à envoyer des ordres directement au commandant de la 6^e armée, notamment l'Ordre général n° 6 du 4

septembre prescrivant la reprise générale de l'offensive.

J'avais appelé, dès le 6, l'attention du commandant de la 4^e armée sur la nécessité de conserver de fortes réserves derrière sa gauche, pour être en mesure de contre-attaquer les forces ennemies qui chercheraient à déborder l'aile droite de Foch. C'est dans ce but que j'avais mis à la disposition du général de Langle le 21^e corps d'armée qui devait être disponible, le 7, dans la région Wassy, Montiérender. Malheureusement, depuis le 7 au matin, la 4^e armée se trouvait aux prises avec la IV^e armée allemande renforcée par une partie de l'armée von Hausen (III^e) ; et justement, par un concours de circonstances qui n'étaient pas imputables au général de Langle, la gauche de son armée, contrairement à mes ordres, était précisément le point faible de sa ligne : l'infanterie du 12^e corps, qu'on avait dû évacuer par voie ferrée au cours des journées précédentes vers la région de Chavanges,

n'alignait au sud de Vitry-le-François que quelques bataillons qui encadraient de leur mieux l'artillerie du corps d'armée, et le 17^e corps, très fatigué lui aussi, avait atteint avec ses gros l'Aube vers Ramerupt, et commençait à peine à se reporter en avant de l'est de Mailly.

Il était d'autant plus difficile au général de Langle, pendant ces premières journées de bataille, de renforcer sa gauche, qu'à sa droite, où la lutte était très vive, un vide existait, marqué par la forêt de Trois-Fontaines, entre de Langle et Sarrail. Ce dernier s'en plaignait vivement, et réclamait une action énergique du 2^e corps (droite de la 4^e armée) sur Revigny ou Contrisson, en attendant que le 15^e corps, venant de la 2^e armée, pût se concentrer au nord-ouest de Bar-le-Duc entre la Saulx et l'Ornain.

Ainsi, je pus craindre un instant de voir se disloquer le centre de mon dispositif par une double rupture se produisant aux deux ailes de la 4^e armée.

Il n'en fut heureusement rien.

L'armée von Hausen engagée partie devant la droite de Foch, partie contre la gauche de l'armée de Langle, ne sut pas pénétrer dans le vide de 40 kilomètres qui existait entre ces deux armées, brèche que masquait bien imparfaitement notre 9^e division de cavalerie. A partir du 8, l'infanterie du 12^e corps reconstituée vint étoffer le front de la 4^e armée, et le 21^e corps arrivait le soir même à Sompuis, prêt à étayer la gauche de cette armée, mais trop tard toutefois pour obtenir dès ce jour-là un résultat tangible.

Pour ce qui regarde la 3^e armée, j'adressai au général Sarrail, dans la journée du 7, deux ordres (1) qui devaient achever de l'orienter, dans lesquels je lui prescrivais de s'employer au profit de la 4^e armée, comme cette dernière devrait travailler à appuyer la 9^e. D'ailleurs, le 8 au soir, le 15^e corps, après avoir fléchi entre la Saulx et l'Ornain sous la pression de l'ennemi, pouvait se reporter en avant, assurant la liaison entre les 3^e

et 4^e armées.

Mais un nouveau danger vint alors menacer Sarrail : des détachements ennemis marchaient vers la Meuse en direction de Saint-Mihiel, et le 8, au soir, le fort de Troyon fut vigoureusement canonné par les Allemands. Pour parer à cette menace, le général Sarrail fit détruire les ponts sur la Meuse, et plaça en surveillance le long du fleuve la 7^e division de cavalerie.

A vrai dire, la situation de la 3^e armée devenait ainsi délicate parce que son [chef.se](#) croyait obligé de conserver le contact avec la place de Verdun. Je lui adressai, le 8 à 20 heures, un ordre par lequel je l'autorisais, le cas échéant, à replier sa droite pour assurer ses communications, et pour donner plus de puissance à l'action de son aile gauche. Par là, je lui marquais que j'attachais plus de prix à la liaison de la 3^e armée avec la 4^e, qu'avec la place de Verdun, qui, au demeurant, était bien capable de se défendre par ses propres moyens.

La veille, pour rassurer Sarraïl et le soulager dans sa tâche, j'avais ordonné à Castelnau de diriger le 8 la 2^e division de cavalerie vers la Woëvre, pour assurer les derrières de la 3^e armée. Et le 8, dans le même ordre d'idées, j'approuvai le transport par voie ferrée sur Commercy d'une brigade mixte prélevée sur la place de Toul.

(1) L'un à 8 h. 30, l'autre à 16 h. 15.

Tandis que la bataille croissait en violence sur tout le front et s'étendait maintenant au delà de la Meuse jusqu'en Woëvre, je ne négligeais pas les armées qui opéraient entre Nancy et les Vosges. J'avais puisé dans ces deux armées des forces très importantes, et je me proposais d'en prélever d'autres si la situation l'exigeait. Encore fallait-il que je fusse assuré que leur capacité de résistance n'en serait pas compromise, sans quoi l'ennemi eût repris l'initiative des opérations que nous venions de lui enlever.

J'ai dit au début de ce chapitre que, dans la soirée

du 5 septembre, le général de Castelnau avait manifesté son intention d'abandonner le Grand-Couronné et Nancy, au cas où il ne pourrait tenir sur ses positions sans compromettre l'avenir. Le 6, à 13 h. 10, je lui adressai un télégramme pour lui faire connaître que, tout en approuvant ses intentions pour le cas où il serait obligé d'abandonner le Grand-Couronné, j'estimais préférable qu'il se maintînt sur ses positions actuelles jusqu'à l'issue de la bataille qui venait de s'engager.

De fait, le commandant de la 2^e armée parvint ce jour-là à enrayer les attaques ennemies, et il put même reprendre l'offensive. Mais le 7, la situation sur son front s'aggrava de nouveau. Le général de Castelnau très affecté par la mort de l'un de ses fils, et apprenant que le bataillon chargé " de défendre la butte Sainte-Geneviève avait évacué cette position, donna à son chef d'état-major, le général Anthoine, des instructions pour la retraite, et il se disposa à enjoindre aux autorités civiles de Nancy d'avoir à

évacuer la ville.

Cette décision était grave. Nous n'avions pas besoin, en un pareil moment, que l'ennemi pût claironner son entrée à Nancy. Du point de vue stratégique, la retraite de la 2^e armée allait mettre la 1^{ère} dans l'alternative suivante :

Ou bien elle suivrait la 2^e dans son recul en se liant à elle, et alors c'était l'abandon de la Franche-Comté et l'enveloppement probable de l'aile droite des armées françaises ; ou bien elle résisterait en s'appuyant aux places de Belfort et d'Épinal ; mais alors c'était la rupture de nos deux armées d'aile droite avec la perspective de voir l'armée Dubail se faire acculer à bref délai à la frontière suisse.

Fort heureusement, avant d'expédier ces ordres dont il mesurait toute la gravité, le général Anthoine téléphona au grand quartier général pour annoncer la décision qui venait d'être prise. Je fis aussitôt appeler le général de Castelnau au téléphone. Ce souvenir est d'autant plus précis

dans ma mémoire qu'il m'est arrivé très rarement de téléphoner moi-même au cours de la campagne. Le commandant de la 2^e armée me fit un tableau très noir de la situation de son armée : il y avait eu de graves défections dans un de ses corps d'armée ; des troupes s'étaient débandées. « Si je reste sur mes positions, ajoutait-il, je sens que mon armée est perdue. Il faut envisager mon repli immédiat derrière la Meurthe. »

— « N'en faites rien, lui répondis-je. Attendez vingt-quatre heures. Vous ne savez pas dans quel état se trouve l'ennemi. Peut-être n'est-il pas dans une situation plus brillante que vous. Vous ne devez pas abandonner le Grand-Couronné, et je vous donne l'ordre de rester sur vos positions ».

Puis je fis partir immédiatement le commandant Bel avec mission de confirmer au général de Castelnau l'ordre que je venais de lui donner de vive voix, de surseoir à l'exécution de la retraite qu'il se préparait à entamer, et de tenir coûte que coûte en avant de Nancy.

Il se trouva, par surcroît, que si la butte Sainte-Geneviève avait été évacuée, c'était le fait non de l'ennemi mais d'une fausse manœuvre. Cette position fut aussitôt réoccupée. Les attaques allemandes diminuèrent peu à peu de violence à partir de ce jour et le 11 septembre, l'ennemi abandonnant son entreprise sur Nancy, au moment où s'achevait notre victoire de la Marne, marqua en Lorraine un repli sensible qui s'accrut les jours suivants.

Quant au général Dubail, pendant toute cette période il a conservé une confiance inaltérable, son moral n'a jamais faibli, et il a toujours ponctuellement exécuté mes ordres.

Revenons aux armées de gauche que nous avons laissées le 7 au soir orientées par la directive que j'en avais envoyée.

Le 8, le général Maunoury se trouva aux prises avec un ennemi qui s'était encore renforcé au cours de la nuit, et qui, par une manœuvre hardie, s'efforçait de reconquérir

l'initiative des opérations, en enveloppant notre extrême gauche. Heureusement, le 4^e corps d'armée que j'avais retiré précédemment de la 3^e armée avait commencé le 5 septembre de débarquer à Paris.

Le général Galliéni dirigea dans la nuit du 7 au 8 l'une des divisions (7^e) de ce corps d'armée vers Maunoury; il employa tous les moyens de transport (chemins de fer, autos réquisitionnées) pour accélérer le mouvement de cette division et la mettre dans un état de fraîcheur relative à la disposition du commandant de la 6^e armée.

Quant à l'autre division du 4^e corps (8^e) le général Galliéni, d'accord avec Maunoury, se crut tenu de l'engager au sud de la Marne, pour appuyer étroitement le mouvement de l'armée britannique. Cette division était, à vrai dire, complètement inutile dans "cette région, et le 8 au matin, elle se trouvait encore sur le Petit-Morin, où elle ne déployait aucune activité. C'est pourquoi je signalai ce jour-là, vers 9 heures, à Maunoury l'utilité de retirer cette division de sa

droite et de la porter à sa gauche où elle pourrait s'employer avantageusement, et où elle retrouverait les autres éléments de son corps d'armée.

Dans cette même matinée du 8, j'appris une fâcheuse nouvelle : Maubeuge avait succombé la veille. Je venais justement de citer le gouverneur, le général Fournier, pour sa belle défense, mais le radio était arrivé après la reddition de la place. Cet événement arrivait à un mauvais moment : les Allemands allaient récupérer au moins un corps d'armée, qui pourrait être transporté rapidement sur Montdidier ou Anizy. Aussi, à midi, en annonçant cette nouvelle à Maunoury, je l'invitai à découpler le corps de cavalerie Sordet pour agir sur les communications ennemies, particulièrement en direction de Soissons et de Compiègne.

En fin de journée, la 6^e armée, loin d'avoir réussi à progresser, résistait péniblement sur place, et se préparait à refuser sa gauche sous la pression croissante de Kluck, Heureusement, la 5^e armée

continuait son avance victorieuse : tandis que sa droite étayait solidement la gauche de Foch, son centre, surmontant la résistance des arrière-gardes ennemies, atteignait le Petit-Morin, et son corps de gauche (18^e) arrivait à Marchais-en-Brie.

Entre Maunoury et Franchet d'Esperey, l'armée britannique n'avançait pas aussi vite que je l'eusse souhaité. Certes, les résultats acquis étaient déjà appréciables. Le 7, j'avais exprimé à lord Kitchener, par l'intermédiaire du ministre de la Guerre, mes chaleureux remerciements pour l'appui constant donné à nos armées par les forces britanniques, et j'avais envoyé à French une lettre personnelle pour lui marquer ma gratitude. French m'avait répondu le jour même en me remerciant de mon message : la situation lui apparaissait maintenant sous un jour favorable, et il me félicitait de « l'heureuse combinaison » que je venais de réaliser. Il n'en restait pas moins que j'étais impatient de voir l'armée britannique accentuer son avance. A trois

reprises, dans la journée du 8 septembre, je signalai au commandant en chef anglais l'importance que j'attachais à son offensive ; j'insistai sur la nécessité de marcher au plus vite pour soulager la 6^e armée qui portait maintenant tout le poids de la I^{re} armée allemande, et j'exprimai l'espoir de voir les Anglais en fin de journée déboucher au nord de la Marne.

Mais le maréchal me fit connaître qu'il était arrêté par des arrière-gardes sur le Petit-Morin, et le soir il prit pied seulement sur les hauteurs au nord de cette rivière.

Le 8 au soir, la situation m'apparaissait dans l'ensemble comme très favorable, bien différente de celle que, quelques jours auparavant, j'avais compté réaliser.

Des Vosges à la Meuse, toutes les attaques allemandes étaient maîtrisées, malgré les prélèvements nombreux que j'avais faits sur les I^{re} et 2^e armées.

Le combat de front des 4^e et 9^e armées me donnait maintenant l'espoir que l'ennemi n'arriverait point à disloquer notre centre. La droite de l'armée de Langle était maintenant étayée par le 15^e corps qui venait d'entrer en ligne à la gauche de Sarrail. Il est vrai que la droite de Foch avait encore cédé du terrain, et cela ne manquait pas de m'in-quiéter, car de Langle n'était pas encore en mesure de lui porter un secours efficace. Mais le haut moral et l'inébranlable confiance du commandant de la 9^e armée me garantissaient que le fléchissement de sa ligne n'était qu'un accident local dont la répercussion ne se ferait pas sentir sur l'ensemble des opérations.

Il est juste de rendre ici hommage aux exceptionnels mérites du général Foch au cours de cette bataille dans laquelle il donna sa pleine mesure. Admirablement secondé par son chef d'état-major le colonel Weygand, à aucun moment son activité ne se ralentit ni son moral ne faiblit.

Enfin, à notre aile gauche, la manœuvre que nous avions conçue changeait entièrement de caractère. Le général Maunoury avait dû renoncer à envelopper son énergique adversaire. Mais celui-ci n'avait réussi à parer notre manœuvre contre sa droite qu'en ouvrant entre sa gauche et l'armée Bulow une brèche dans laquelle pénétrait comme un coin la gauche de Franchet d'Esperey, et dans laquelle je m'efforçais de précipiter l'armée britannique. Renseigné par les reconnaissances aériennes et par les identifications du combat, je sentis toutes les possibilités d'action que cette situation nouvelle m'ouvrait. C'est dans le but d'orienter les trois armées de gauche sur la manœuvre à réaliser que je leur adressai à 19 heures une Instruction particulière (1) dont voici les passages essentiels :

« Devant les efforts combinés des armées alliées d'aile gauche, les forces allemandes se sont repliées en constituant deux groupements distincts :

« L'un, qui paraît comprendre le IV^e corps de réserve, le 11^o et le IV^e corps actifs, combat sur l'Ourcq face à l'ouest contre notre 6^o armée qu'il cherche même à déborder par le nord ;

« L'autre, comprenant le reste de la I^{re} armée allemande (III^e et IX^e corps actifs) et les II^e et III^e armées allemandes, reste opposé face aux 5^e et 9^e armées françaises.

(1) Instruction particulière n° 19.

« La réunion entre ces deux groupements paraît assurée seulement par plusieurs divisions de cavalerie soutenues par des détachements de toute armée en face des troupes britanniques.

« Il paraît essentiel de mettre hors de cause l'extrême droite allemande avant qu'elle ne puisse être renforcée par d'autres éléments que la chute de Maubeuge a pu rendre disponibles. »

En conséquence, je demandais :

A la 6^e armée de maintenir devant elle les forces

ennemies ;

A l'armée anglaise de franchir la Marne entre Nogent-l'Artaud' et la Ferté-sous-Jouarre, et de se porter sur la gauche et les derrières de l'armée Kluck ;

A la 5^e armée, tout en couvrant par sa gauche le flanc droit des Anglais conjointement avec le corps de cavalerie Conneau, et en continuant d'appuyer par sa droite la gauche de Foch, qui se préparait à prendre l'offensive, de marcher avec le gros de ses forces face au nord, en refoulant l'ennemi au delà de la Marne.

Le premier paragraphe de cette Instruction dépeignait la situation d'une manière que l'on peut aujourd'hui reconnaître comme exacte avec une seule différence : les III^e et IX^e corps allemands venaient d'être identifiés dans les combats de la journée, et l'Instruction particulière les place encore en face de la 5^e armée ; en réalité, ils étaient déjà en marche vers le front de l'Ourcq (1). La brèche ouverte entre Kluck et

Bulow était donc plus large encore que je ne l'imaginais.

(1) Voici, en effet, le radio envoyé par Kluck le 8 septembre à 18 h. 30, et qui fut déchiffré quelques jours plus tard par la Section du Chiffre du G. Q. G. :

« L'armée s'est trouvée engagée aujourd'hui dans un combat difficile contre des forces ennemies supérieures à l'ouest de l'Ourcq, sur la ligne Antilly (3 kilomètres est de Betz) -Gongis (sud de Lizy). Les III^e et IX^e corps, portés de nuit à l'aile droite, attaqueront demain matin par un mouvement enveloppant. Sur la Marne, la ligne Lizy, Nogent-PArtaud sera défendue par le II^e corps de cavalerie et une brigade d'infanterie renforcée contre les attaques venant de la direction de Coulommiers. »

La journée du 9 septembre semble bien avoir marqué l'effort suprême accompli par l'ennemi pour se tirer de la situation dans laquelle il se trouvait.

La 6^e armée réussit tout d'abord à garder ses positions ; l'ennemi marqua même dans la région de Betz un léger recul, et il évacua ce village. Mais, dans l'après-midi, les III^e et IX^e corps allemands, débouchant par le nord-est et par le nord, firent céder la gauche française et la forcèrent à se replier sur le front Chèvreville, Silly-le-Long. Maunoury rappela aussitôt la 8^e division, comme je l'y avais invité, et la dirigea par une marche de nuit vers la gauche de son armée. De mon côté, je m'étais préoccupé dans la matinée de prélever sur la 5^e armée une division d'infanterie que je prescrivis de diriger d'urgence par voie ferrée vers Dammartin-en-Goële. En avisant le général Maunoury de l'arrivée de ce renfort, je lui fixai l'attitude à observer : « En attendant l'arrivée des renforts qui vous permettront de reprendre l'offensive, vous devez éviter toute action décisive, en repliant votre gauche, s'il en était besoin, dans la direction générale du camp retranché de Paris. »

D'ailleurs, à aucun moment, malgré la violence

des attaques dont il était l'objet, le général Maunoury ne perdit de vue sa mission, et n'abandonna l'intention de reprendre l'offensive, comme en témoigne le télégramme qu'il m'adressa après que sa gauche eut effectué son repli : « ...j'aurai la 8^e division près de Silly-le-Long, et je donnerai alors l'ordre d'attaquer. Très grosses pertes pendant les quatre jours de combat. Le moral reste bon. La cavalerie envoyée au loin. »

L'opiniâtreté des combats livrés par la 6^e armée, les efforts imposés aux troupes, la ténacité et le sang-froid de son chef obtinrent cet immense résultat de rendre relativement facile la victorieuse progression de French et de Franchet d'Esperey. J'en exprimai personnellement ma satisfaction au général Maunoury et à son armée. La grand'croix de la Légion d'honneur vint marquer au commandant de la 6^e armée à quel prix j'estimais le service qu'il venait de rendre au pays.

Dans le compte-rendu dont je viens de citer

quelques lignes, Maunoury faisait allusion à une tâche nouvelle confiée au corps de cavalerie.

Cette masse de trois divisions était admirablement placée à notre extrême gauche, et aurait dû nous rendre les plus grands services. Malheureusement, alors que la guerre était à peine commencée depuis un mois, le corps de cavalerie Sordet était tombé à un état d'épuisement inquiétant. Le raid à peu près inutile qu'il avait exécuté en Belgique, puis la retraite jusque dans le sud-ouest de Paris lui avaient déjà imposé d'énormes fatigues. Mais les événements n'étaient pas seuls responsables de cette ruine ; le commandement à tous les échelons y était pour une grande part. C'est ainsi que le 7 septembre, le général Sordet, après avoir engagé son corps de cavalerie dans la région de Betz, décida, à la nuit, sous prétexte que la région dans laquelle il opérait manquait d'eau, de ramener ses divisions à Nanteuil-le-Haudouin, où elles n'arrivèrent qu'à minuit. En apprenant ce recul, le général Maunoury ordonna à Sordet de

se reporter en avant, et la cavalerie, après un repos d'à peine une heure, dut refaire en sens inverse le chemin déjà inutile qu'elle venait de parcourir. Sur la proposition du commandant de la 6^e armée, je me décidai à relever le général Sordet de son commandement et à le remplacer par le général Bridoux, commandant la 5^e division de cavalerie. J'avais une grande estime pour Sordet, et il m'avait paru, avant la guerre, justifier toute ma confiance. Sans doute, était-il victime de ce que son arme n'avait pas suffisamment évolué dans les années qui précédèrent la guerre. Quant au général Bridoux, il était plein d'allant, et il aurait fait rendre à son corps de cavalerie les plus grands services, s'il n'avait été malheureusement tué, presque au lendemain de sa prise de commandement : en effectuant de nuit un déplacement en automobile, une erreur d'itinéraire le fit tomber avec son état-major dans un poste ennemi; il fut blessé mortellement et plusieurs de ses officiers tués ou blessés avec lui. Ce fut un malheur.

Le général Maunoury tenta, comme je le lui avais prescrit dès le 8, de découpler le corps de cavalerie, à la fois pour menacer le flanc droit et les derrières de Kluck, et pour retarder l'entrée en action des forces ennemies libérées par la chute de Maubeuge. Malheureusement, l'état de notre cavalerie ne lui permit pas de réaliser cette mission. Tout au plus, la division du général de Cornulier-Lucinière parvint-elle à jeter quelque trouble dans les arrières de Kluck et manqua de peu, paraît-il, de capturer le commandant de la I^{re} armée allemande et son état-major.

Pendant cette même journée du 9, l'armée britannique, après avoir été arrêtée aux environs de la Ferté-sous-Jouarre par la rupture du pont, réussit à prendre pied dans la soirée au nord de la Marne entre cette localité et Château-Thierry que tenait la 5^e armée ; cette avance menaçait en arrière la gauche de l'armée Kluck qui s'acharnait contre Maunoury :

Franchet d'Esperey, de son côté, avait continué de progresser par sa gauche. Son 18^e corps était

orienté sur Viffort, à moitié chemin entre le Petit-Morin et Château-Thierry. Je l'activai vers la Marne par un ordre téléphoné à 14 heures : « Il est essentiel que le 18^e corps franchisse la Marne ce soir même aux environs de Château-Thierry, de manière à appuyer effectivement les colonnes anglaises... » Le 9 au soir, ce corps d'armée parvenait, en effet, à installer ses avant-postes au nord de la rivière. A sa gauche, le corps de cavalerie Conneau avait, lui aussi, une brigade sur la rive droite. Le reste de la 5⁶ armée stationnait en fin de journée au sud du Surmelin entre Condé-en-Brie et Baye. Le corps de droite (10^e), mis par Franchet d'Esperey à la disposition de Foch, soulageait la 9^e armée fortement pressée sur tout son front. Dans son compte-rendu de fin de journée, le commandant de la 5^e armée se déclarait prêt à entamer une action dans le flanc des Allemands qui attaquaient la 9^e.

Dans l'ensemble, si la manœuvre prescrite pour le 9 aux trois armées de gauche par mon Instruction n° 19 n'avait pas été complètement

réalisée encore, son développement était en bonne voie. Le recul de la gauche de la 6^e armée n'avait rien de grave. Son chef gardait toute sa confiance, et il allait bientôt disposer de nouveaux moyens pour repasser à l'offensive. L'armée anglaise et la gauche de la 5^e armée commençaient de déboucher au nord de la Marne, pénétrant comme un coin entre les I^{re} et II^e armées allemandes.

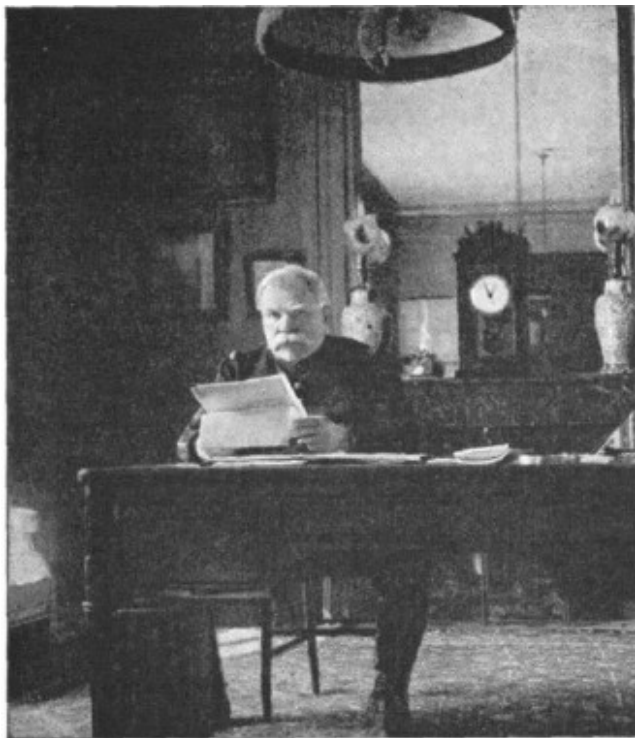
Par une nouvelle Instruction particulière (1), je précisai dans la soirée du 9 les résultats obtenus et la manœuvre à poursuivre : la 6^e armée, sa droite appuyée à l'Ourcq, pousserait Kluck vers le nord, tandis que les forces britanniques étayées par la 5^e armée gagneraient le Clignon et achèveraient de séparer Kluck de son voisin de gauche.

Pendant ce temps, la lutte de front s'était poursuivie.

On connaît la manœuvre que le général Foch réalisa ce jour-là : à la demande de concours qu'il

avait adressée à Franchet d'Esperey, ce dernier lui avait donné la complète disposition du 10^e corps et de la 51^e division de réserve. Le commandant de la 9^e armée orienta le 10^e corps à l'ouest de Champaubert entre le Petit-Morin et Fro-mentières, et employa la 51^e division de réserve à relever la 42^e qui formait la gauche de l'armée ; s'étant ainsi reconstitué une réserve, il porta la 42^e division en arrière de son centre, avec ordre de se préparer à attaquer en direction de Fère-Champenoise. Et à 16 heures, il donna l'ordre d'attaquer sur toute la ligne. Le 11^e corps ne fit qu'esquisser le mouvement ; la 42^e division arriva trop tard pour s'engager avant la nuit ; seul le 10^e corps, passant au nord des marais de Saint-Gond, commença à refouler l'ennemi, tandis que le 77^e régiment d'infanterie reprenait à l'ennemi l'important point d'appui constitué par le château de Mondement.

(1) Instruction particulière n° 20 du 9 septembre 1914, 22 heures.



LE GÉNÉRAL JOFFRE A SA TABLE DE TRAVAIL
AU G. Q. G. DE CHANTILLY



LE GÉNÉRAL JOFFRE RETROUVE UN DE SES ANCIENS
ORDONNANCES, BOCQUET, MOBILISÉ AU 54^e D'IN-
FANTERIE.

A la 4^e armée, la situation s'améliorait également. La violence des attaques devant sa droite et son centre faiblissait visiblement ; à l'ouest de la Marne, l'entrée en action du 21^o corps et d'éléments prélevés par le général de Langle sur ses deux corps de droite allait permettre d'entamer le lendemain une action vers le nord-ouest au profit de Foch.

Enfin, à l'armée Sarraïl, le combat se poursuivait sans que l'ennemi réussît à gagner du terrain ; et à la gauche de cette armée, le 15^e corps progressait en liaison avec la droite de l'armée de Langle. Dans la nuit du 9 au 10, les Allemands lancèrent une attaque violente sur le front du 6^e corps ; cette offensive, qui fut enrayée dans la matinée du 10, marqua la fin des efforts allemands sur le front de la 3^e armée. Sur la Meuse, l'ennemi continuait ses vaines tentatives : Troyon ne se laissait pas intimider par le bombardement, et le rideau tendu par la 7^e division de cavalerie, la présence de la 2^e

division de cavalerie sur la rive droite vers Saint-Mihiel et de la brigade mixte, portée par Castelnau de Toul vers Commercy, réussissaient à couvrir les derrières de l'armée de Sarrail.

Ainsi, dans l'ensemble, la situation m'apparaissait le 9 au soir sous un jour favorable : à gauche, le succès s'accroissait, tandis qu'au centre et à droite la poussée ennemie paraissait définitivement enrayée.

La victoire était plus proche encore que je ne l'espérais.

Le 10 au matin, en effet, comme la 6^e armée se portait à l'attaque en exécution de ma directive de la veille au soir, elle sentit tout à coup la résistance ennemie céder devant elle, et elle gagna pendant cette journée une quinzaine de kilomètres, presque sans coup férir.

A sa droite, l'armée britannique atteignit le Clignon, sans rencontrer de résistance, et vint stationner en fin de journée au sud de l'Ourcq, de la Ferté-Milon à Neuilly-Saint-Front.

Quant à la 5^e armée, elle dépassait la Marne de Château-Thierry à Dormans, et le général Franchet d'Esperey me rendait compte que, devant lui, la retraite de l'ennemi se précipitait partie vers le nord, partie vers l'est.

Sur le front de la 9^e armée, le succès se dessinait également : l'offensive générale que Foch avait esquissée la veille se développait maintenant, et tout montrait que, là aussi, l'ennemi avait opéré dans la nuit une retraite précipitée. Le soir du 10, Foch installait son quartier général à Fère-Champenoise, que la Garde prussienne tenait encore le matin.

Devant les 4^e et 3^e armées, la situation demeurait encore stationnaire. Au lieu, comme je l'avais espéré, que la gauche du général de Langle pût travailler au profit de la 9^e armée, c'était cette dernière qui se trouvait en situation de s'employer pour sa voisine de droite. Devant Sarrail, l'activité de l'ennemi mollissait encore, et

le 15^e corps achevant de déblayer la forêt de Trois-Fontaines se maintenait à hauteur du corps de droite de la 4^e armée.

Il s'agissait maintenant de développer le succès de notre gauche et de notre centre, et de dominer la résistance qui arrêta encore les deux armées de notre droite.

En conséquence, j'envoyai ce jour-là une série d'ordres qui devaient donner une nouvelle impulsion à la bataille :

A Maunoury et à French, je demandai de pousser de part et d'autre de l'Ourcq, droit au nord, tandis qu'à l'extrême gauche, le corps de cavalerie Bridoux chercherait à inquiéter constamment les lignes de retraite de l'ennemi, et qu'à leur droite la 5^e armée se mettrait en situation à d'agir face à *Vest* dans la direction de Reims, contre les colonnes qui reculaient devant la 9^e armée (1) » ;

Au général Foch, je signalai l'intérêt que présentait pour l'issue de la bataille l'action de

son armée sur les corps opposés à la 4^e armée (2) ;

Au général de Langle, je prescrivis de pousser par sa gauche et d'attaquer vigoureusement (3) ;

Enfin au général Sarraill je demandai seulement de tenir et de durer encore (4).

(1) Instruction particulière n° 21 du 10 septembre soir.

(2) Ordre particulier du 10 septembre matin

(3) Ordre particulier du 10 septembre 10 heures.

(4) Ordre particulier du 10 septembre 10 h. 10.

En outre, je m'efforçai de menacer les deux ailes de l'ennemi en retraite :

A droite, en ordonnant par radio au général Coutan-ceau, gouverneur de Verdun, d'attaquer avec toutes ses forces les convois ennemis qui franchissaient la Meuse au nord de Verdun.

A gauche, en poussant les divisions territoriales du général d'Amade dans la région de Beauvais (1).

Enfin, je faisais télégraphier à la 1^{re} armée d'embarquer le 13^e corps d'armée à Épinal à destination du nord de Paris, car toute mon attention se concentrait maintenant sur la nécessité d'empêcher l'ennemi de se rétablir, et pour cela, je voulais renforcer encore l'armée du général Maunoury, que je considérais comme la pièce principale de notre manœuvre.

Ce soir-là, sans en mesurer encore toute la portée, j'eus la certitude de la victoire, et j'en marquai au ministre les premiers résultats : l'ennemi en pleine retraite devant ma gauche ayant déjà reculé de plus de 60 kilomètres, le centre allemand fléchissant devant Foch, et la gauche adverse pas encore ébranlée mais paraissant à bout de souffle.

Le 11 septembre, la victoire s'affirma sur toute la ligne.

La 6^e armée atteignait la ligne Pierrefonds-Chaudun ; les Anglais franchissaient l'Ourcq supérieur ; Franchet d'Esperey, chassant devant lui de faibles arrière-gardes, portait ses têtes de colonnes au sud de la Vesle entre Chéry et Villen-Tardenois ; son corps de droite, le 10^e, qui avait si puissamment contribué au succès de Foch, remontait de Vertus sur Épernay, pendant que la 9^e armée venait elle-même border la Marne entre Sarry et Tours. La 4^e armée progressait maintenant, elle aussi : sa gauche atteignait la Marne dans la nuit, en aval de Vitry ; à sa droite, le corps colonial occupait les passages de la Saulx et le 2^e corps ceux de l'Ornain en liaison avec la gauche de la 3^e armée qui franchissait cette dernière rivière. Le reste de l'armée Sarrail ne progressait pas encore, mais l'état-major me rendait compte en fin de journée qu'un « calme impressionnant » régnait sur tout son front (1).

(1) Ordre particulier du 9 septembre.

Ce soir-là, je télégraphiai au ministre :

« La bataille de la Marne s'achève en victoire incontestable. »

Avant de rédiger ce bulletin de victoire, une question se posa : quel nom donner à la bataille que nous venions de gagner?

Autrefois, les batailles tiraient leur nom du lieu auprès duquel elles avaient été livrées, ou du point qui avait vu se dérouler l'action décisive. La bataille moderne, avec ses fronts immenses sur lesquels de multiples actions également importantes s'engagent simultanément, ne peut plus se caractériser par le nom d'une localité. Déjà en Mandchourie, les belligérants avaient été amenés à donner à plusieurs batailles le nom de fleuves dont la vallée avait servi de théâtre à la lutte. La bataille que les forces alliées venaient de livrer de Verdun aux abords de Paris s'était déroulée dans la vallée de la Marne et de ses affluents : Ourcq, Grand et Petit-Morin, Saulx et Ornain. C'est ce qui me détermina à donner à cette bataille le nom de « la Marne », qui

évoquait à la fois l'idée d'un front et d'une région étendue.

(1) Je dois dire que ce compte-rendu de la 3^e armée qui fut téléphoné, si mes souvenirs sont exacts, par le colonel Leboucq, chef d'état-major de cette armée, en personne, me plongea dans l'étonnement, et me causa un vif mécontentement. En un moment où l'ennemi s'avouait battu sur toute la ligne, la 3^e armée, si bien placée pour achever la victoire, se contentait, redoutant je ne sais quel traquenard, de constater que le calme régnait sur tout son front. Je lui fis aussitôt transmettre l'ordre de poursuivre énergiquement l'ennemi.

Comme je l'ai dit au début de ce chapitre, la bataille de la Marne qui avait commencé de notre côté par une manœuvre d'enveloppement de l'aile droite ennemie, s'était achevée par la dislocation du dispositif adverse dans lequel deux brèches

s'étaient ouvertes, l'une entre les I^{ro} et II^e armées allemandes, l'autre entre les II^e et IV^e, la III^e armée s'étant elle-même brisée en deux tronçons qui s'étaient accolés respectivement à la gauche de Bùlow et à la droite du prince de Wurtemberg. De cette situation imprévue, nous avons tiré parti ; et ce fait confirme ce que je disais plus haut, combien est dangereuse la doctrine qui consiste à abandonner aux exécutants la conduite stratégique de la bataille.

D'autre part, si on compare la bataille de la Marne à celle des frontières, on voit qu'elles sont étroitement apparentées. Si, sur l'Ourcq, Maunoury avait fléchi comme le firent nos armées de gauche le 22 août, si Foch avait cédé à Fère-Champenoise comme cédèrent, d'Audun-le-Roman à Paliseul, nos 3^e et 4^e armées, mon plan se fût écroulé une seconde fois. Si le succès répondit à mon attente sur la Marne, c'est pour une très grande part que nos armées n'étaient plus au début de septembre celles des premiers jours de la guerre. Instruite par la dure expérience des

batailles livrées à la frontière, l'infanterie, bien qu'ayant perdu beaucoup de ses cadres, utilisait mieux le terrain, se servait plus volontiers de ses outils dont elle comprenait maintenant la valeur, et ne s'engageait plus sans l'appui de l'artillerie. Il est vrai aussi que beaucoup de chefs dont la guerre avait brusquement révélé l'insuffisance avaient cédé la place à d'autres plus capables : de la mobilisation au 6 septembre, j'avais dû relever deux commandants d'armée (1), neuf commandants de corps d'armée (2), trente-trois généraux commandants de divisions d'infanterie (3), un commandant de corps de cavalerie et cinq généraux commandants de divisions de cavalerie (4). Si je n'avais pas été jusqu'aux mesures radicales que préconisait M. Messimy, consistant à faire fusiller les incapables, on peut dire que ces changements dans le commandement l'avaient déjà épuré et rajeuni.

(1) Les commandants des 3^e et 5^e armées.

(2) Sur vingt et un corps d'armée.

(3) Vingt-trois généraux commandants de divisions actives sur quarante-sept (y compris les deux divisions coloniales) et dix généraux commandants de divisions de réserve sur vingt-cinq.

(4) Cinq généraux commandants de divisions de cavalerie sur dix.

Quant aux Anglais, ils avaient parallèlement à nous profité de la dure leçon de ce début de guerre. Depuis Waterloo, ils ne s'étaient battus en Europe que pendant la guerre de Crimée. Le saut était brusque. S'ils ne marchèrent pas aussi vite durant la bataille de la Marne que je l'aurais souhaité, et qu'ils auraient sans doute pu le faire en raison des faibles forces que les Allemands avaient laissées devant eux, ils tinrent une place digne de leurs traditions militaires dans cette bataille et y jouèrent le rôle que j'attendais d'eux. Ce loyal soldat qu'était le maréchal French manifestait maintenant une pleine confiance depuis que s'était affirmé le succès de notre manœuvre de la Marne. Malheureusement, il

était partagé entre deux influences : l'une représentée par le général Wilson, un homme d'une intelligence très vive, comprenant admirablement toutes les situations, ayant par surcroît l'habitude de nos méthodes et connaissant très bien la France pour laquelle il avait de profondes sympathies, l'autre par le général Murray, chef d'état-major des forces expéditionnaires, qui passait son temps à donner des conseils de prudence au maréchal. Ce nous fut un grand soulagement quand, quelques mois plus tard, le général Murray fut rappelé en Angleterre.

LA POURSUITE APRÈS LA MARNE

Le 11 septembre au soir, l'ennemi cédait sur tout le front en nous abandonnant des blessés, du matériel et des approvisionnements. Devant la 6^e armée et l'armée britannique, il se dérobait vers le nord, cherchant manifestement à placer l'Aisne

entre lui et ses adversaires victorieux ; le VII^e corps allemand, qui formait pendant la bataille l'aile droite de l'armée Bùlow, était signalé sur la Vesle entre Fismes et Braine, faisant face à la 5^e armée ; devant les 9^e et 4^e armées, l'ennemi se repliait au nord de la Marne et de la Saulx.

Berthelot, revenu à son optimisme qui l'avait abandonné un instant à la fin du mois d'août, voyait déjà les armées allemandes en déconfiture. A son avis, il ne s'agissait pour exploiter la victoire que de pousser brutalement en avant sur toute la ligne. Je ne partageais pas cette opinion. Nous venions de remporter une incontestable victoire sur le commandement suprême allemand qui avait commis des fautes essentielles. Mais les armées ennemies n'étaient pas en déroute, et il fallait nous attendre à les retrouver reconstituées quelque part au delà de la Marne, derrière l'Aisne, ou peut-être derrière la Meuse. Il s'agissait donc de monter sans retard une manœuvre pour empêcher les Allemands de se rétablir. En prélevant, comme je l'ai dit plus

haut, de nouvelles forces sur nos armées de droite, je résolus de renforcer la 6^e armée pour la mettre en mesure de déborder l'aile droite allemande ; en outre, la 5^e armée était bien placée pour exploiter la fissure qui s'était produite dans le centre adverse, en manœuvrant selon les circonstances, soit avec le groupement French-Maunoury, soit avec le couple de forces Foch-de Langle.

Je fis connaître mes intentions aux armées de gauche par une Instruction particulière que je leur adressai le 11 septembre. Le lendemain, j'insistai auprès du général Maunoury, en lui rappelant que sa zone de marche n'était pas limitée à l'ouest, et que, pour le cas où l'ennemi ferait tête sur l'Aisne, il était nécessaire que nous ayons immédiatement des forces qui remonteraient la rive droite de l'Oise ; j'ajoutai que le 13^e corps mis, comme on l'a vu, depuis peu à la disposition de la 6^e armée paraissait tout indiqué pour jouer ce rôle essentiel. Le même jour, 12 septembre, j'accentuai encore mes ordres

à la 6^e armée. J'invitai le général Maunoury à élargir son mouvement débordant vers l'ouest, à ne laisser qu'un fort détachement en liaison avec l'armée anglaise, et à porter progressivement le gros de ses forces sur la rive droite de l'Oise,

A l'autre aile de ma ligne, il importait de donner une impulsion énergique pour la faire sortir de sa léthargie. J'orientai le général Sarrail, le 12 septembre, sur la manœuvre que j'attendais de lui : « ...Il est à présumer que les forces ennemies qui sont en face de la 3^e armée ne tarderont pas à se replier elles-mêmes sous la pression de la 4^e armée. En présence de cette éventualité, vous devez disposer vos forces de façon à pouvoir entamer une poursuite énergique vers le nord par les terrains libres entre Argonne et Meuse, en vous appuyant aux Hauts-de-Meuse et à la place de Verdun. »

Je suis obligé de dire que l'exécution ne répondit pas à mes intentions.

A gauche, le général Maunoury ne comprit pas ma pensée. Il avait rencontré sur les plateaux au nord de l'Aisne une résistance qui absorba immédiatement son attention et ses forces ; il ne sut donner à son aile gauche ni une ampleur ni des moyens suffisants, et il ne tarda pas à tomber dans un stérile combat de front.

Franchet d'Esperey, de son côté, n'exploita pas la situation favorable dans laquelle il se trouvait. La manœuvre à exécuter reposait sur une marche rapide au delà de la Vesle, qui eût largement dégagé Reims et contraint les Allemands à lâcher le Chemin des Dames où ils opposaient une résistance énergique aux Anglais. La 5^e armée était fatiguée, certes, comme toutes les autres, et comme sont toujours les armées au lendemain d'une victoire chèrement disputée. Sans méconnaître la difficulté à laquelle il se heurtait, je dois dire que Franchet d'Esperey perdit du temps. Le trou qui existait devant lui dans la ligne ennemie et qui avait permis à des éléments de notre cavalerie de pousser jusqu'à Sissonne, se

ferma et le front adverse se stabilisa aux abords immédiats de Reims dont la lente destruction commença.

Enfin, à notre droite, Sarrail ne comprit pas, lui non plus, le rôle décisif que son armée, pouvait jouer dans ces circonstances. Plus occupé de questions de personnes que des opérations de son armée, il ne fit pas sentir son impulsion avec énergie. Et le 13 septembre dans l'après-midi, je dus lui prescrire de faire une enquête pour déterminer comment l'ennemi avait pu se décrocher depuis quarante-huit heures devant son armée, sans qu'il en eût été informé.

Une grave question commençait à se poser : celle des munitions d'artillerie. On sait que nous étions partis en campagne avec un approvisionnement total d'environ 1 400 coups par pièce de 75. Les consommations de munitions qui ne s'étaient élevées pendant le premier mois de la guerre qu'à 200 coups par pièce environ, avaient augmenté dans des proportions très considérables pendant la bataille de la Marne, où certaines artilleries

divisionnaires avaient tiré 300 coups par pièce et par jour. Dès le 14 septembre, je fus amené à prendre des mesures pour réagir contre la tendance fâcheuse qui se répandait d'employer constamment l'obus explosif en négligeant l'obus à balle, tendance qui menaçait d'épuiser rapidement nos stocks. Je reviendrai plus loin sur cette crise de munitions, qui commença d'ailleurs à sévir au même moment chez nos adversaires. Pour l'instant, ce que je veux dire ici, c'est que la stabilisation des Allemands n'a pas été due à notre pénurie de munitions, qui ne s'est réellement fait sentir qu'après que l'ennemi se fut incrusté dans des positions fortifiées ; la cause essentielle de cette stabilisation a été le manque d'habileté manœuvrière et la lenteur dont firent preuve pendant cette courte période d'exploitation de la victoire les deux armées d'aile et la 5^e armée.

Si la victoire de la Marne ne donna point tout ce que j'en attendais, il me paraît légitime d'en marquer cependant en peu de mots les résultats

essentiels.

Le mois d'août 1914 avait donné aux Allemands la première manche de la partie : les Belges rejetés sur Anvers, les Franco-Britanniques vers la Seine, notre aile gauche menacée d'être encerclée et Paris d'être enlevé ; sans doute, à ce moment, les Allemands entrevirent-ils un Sedan renouvelé à une échelle gigantesque. Le plan de nos adversaires reposait sur une victoire rapide dans l'ouest. La nécessité de gagner la guerre avant que les ressources de la Russie ne fussent mises en oeuvre, s'imposait maintenant d'autant plus que l'Empire britannique s'était jeté dans la guerre à nos côtés. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises dans les pages qui précèdent, c'eût été de notre part faire le jeu de l'ennemi que de risquer les destinées du pays dans un moment où il s'agissait pour nous avant tout de durer. C'est cette considération qui m'avait permis d'attendre un retour toujours possible de la fortune, au prix du sacrifice d'une partie de notre sol que j'espérais momentanément. A défaut d'une défaite

totale infligée aux Allemands, l'occasion patiemment attendue venait de nous permettre de les refouler sur toute la ligne et notre victoire les contraignait à s'enterrer dans des tranchées ! Quelle déception pour des gens pressés !

Mais ce résultat qui, à bien dire, est la cause première de la défaite finale des Allemands, on n'en mesura pas sur le moment tout le prix.

Chez les Alliés et particulièrement en France l'opinion publique, après avoir éprouvé un immense soulagement en voyant s'éloigner la menace qui dans les premiers jours de septembre faisait redouter toutes les catastrophes, ne vit quelques jours après la victoire de la Marne qu'une chose : c'est que la masse des armées allemandes s'incrustait sur notre sol. Le ministre de la Guerre, au lieu de montrer au public l'heureux renversement de la situation, apporta des atténuations dans la publication des communiqués que je lui avais adressés à la suite de la bataille. M. Millerand, à qui je fis connaître l'impression un peu attristée que j'avais éprouvée

en constatant ces atténuations, m'écrivit le 15 septembre :

« ...Je suis le seul coupable, et je ne voudrais pas qu'il pût demeurer dans votre esprit l'ombre d'un doute sur les considérations qui m'ont poussé à mettre ainsi une sourdine à l'expression de notre joie. Il me paraît bon de ménager les nerfs de ce pays et j'ai préféré courir le risque de demeurer au-dessous de la vérité, que celui de l'exagérer. »

Le patriotisme de M. Millerand était trop sincère, et sa sympathie pour moi trop loyale pour qu'on puisse lui prêter ici la moindre arrière-pensée. Que, néanmoins, le ministre ait été dans la circonstance trop modeste dans l'expression de notre victoire, je ne suis pas loin de le penser. La propagande ennemie agissant avec violence couvrit la voix de la France victorieuse chez les neutres et même chez nous. Pour certains, la Marne parut comme une sorte de miracle, pour d'autres comme un hasard heureux et imprévu. Pour ceux qui prenaient leurs inspirations dans la presse ennemie, elle se réduisit même à une

manœuvre du commandement allemand qui, à défaut du résultat stratégique qui lui échappait, fit valoir, à partir de ce moment, l'argument facile de la « carte de guerre ».

Heureusement, le fait essentiel était là : l'ennemi était rejeté à 80 kilomètres au nord de Paris, et l'on peut dire qu'il était définitivement arrêté. On respira et l'on reprit confiance.

CHAPITRE VI

La campagne d'automne. — La stabilisation du front occidental.

Le 14 septembre, les armées signalèrent que l'ennemi commençait à faire tête sur un front jalonné par les hauteurs au nord de l'Aisne, celles qui dominent Reims au nord et au nord-est et par une ligne passant par Saint-Hilaire, Souain, Ville-sur-Tourbe et Vienne-la-Ville.

Le lendemain, la résistance des Allemands s'accrut. La 6^e armée, dont la progression était

essentielle pour contraindre nos adversaires à poursuivre leur retraite, se trouva arrêtée sur tout son front ; fait plus grave, sa gauche (4^e corps d'armée et 37^e division) se trouva engagée sur un terrain difficile dans une lutte confuse qui, le soir, nous laissait étroitement au contact de l'ennemi, tandis qu'une division du 13^e corps qui venait de débarquer, remontait la rive droite de l'Oise, en direction de Noyon.

Ce jour-là, j'eus l'impression très nette que les Allemands allaient accepter une nouvelle bataille sur la ligne où ils venaient d'accrocher leur résistance. Dans mon esprit, il ne pouvait être question d'entamer une action générale qui nous eût coûté beaucoup de pertes et aurait épuisé toutes nos munitions. Mon intention était, tout en observant une attitude agressive qui tiendrait l'ennemi sous la menace constante d'une attaque générale et l'empêcherait de prélever des forces au profit de son aile droite, d'accentuer au moyen d'unités que je retirerais de mes armées du centre et de droite, une puissante action de ma gauche

contre la droite allemande (1).

(1) Instruction particulière n° 29 du 17 septembre.

Mais déjà, le peu d'ampleur donnée par Maunoury à la manœuvre de son aile gauche ne me laissait plus d'illusion sur les résultats que je pouvais attendre de cette armée. Et, dès le 17 septembre, je fus amené à envisager la constitution, à la gauche de la 6^e armée, d'un nouveau groupement à qui incomberait la mission que j'avais précédemment confiée à Maunoury.

Pour la réussite de cette manœuvre, il fallait que les armées du front continuassent de montrer une grande activité et qu'elles assurassent, malgré les prélèvements que j'allais faire sur elles, l'intégrité de leurs positions. Et c'est vraiment à partir de ce moment que la question des munitions devint angoissante.

Vers la fin de septembre, la dotation totale des armées tomba à 400 coups par pièce ; les

échelons des gares régulatrices étaient vides, les entrepôts n'avaient plus qu'une faible réserve : 30 lots (soit 45 coups par pièce). La production journalière n'était à ce moment que de 8 à 10 000 coups par jour.

Le ministre, à qui j'adressai le 20 septembre une lettre pour lui demander de pousser la production journalière à 50 000 coups, me répondit le lendemain :

« Mon cher général,

« La production des munitions de 75 ne me préoccupe pas moins que vous.

« Je m'étais, avant d'avoir reçu votre lettre, rencontré avec vous sur la nécessité d'une fabrication quotidienne de 50 000 coups.

« Elle est impossible dans les conditions actuelles.

« Aussi ai-je réuni hier soir les représentants de la Guerre, de la Marine et de l'industrie privée (Saint-Chamond, le Creusot, chemins de fer,

automobiles, etc.), pour voir comment nous arriverions à cette production.

« Ce ne sera pas commode, parce qu'il faut du temps et beaucoup, en dépit d'une compétence et d'une bonne volonté indiscutables, pour réunir personnel, matériel, et tout mettre en train.

« Je ne désespère pas pourtant d'arriver à 30 000 coups dans trois semaines, quatre au plus.

« En tout cas, les fers sont au feu. Nous aurons une seconde réunion, samedi, des industriels qui vont employer leur semaine à s'assurer les concours indispensables.

« De votre côté, je vous demande instamment de prendre toutes les mesures pour éviter autant que possible le gaspillage.

« J'insiste sur la nécessité de faire ramasser par des corvées ou par les habitants, moyennant prime, sur le champ de bataille, les douilles.

« Je vais demander le renseignement relatif aux munitions pour les Anglais et les Russes.

« Vous aurez reçu avant cette lettre les réponses à vos diverses communications. J'espère que vous en aurez eu satisfaction.

« Ma pensée est sans cesse près de vous, et de nos admirables troupes, et ma confiance est sans réserve. « Affectueusement vôtre

« A. Millerand » (1).

En attendant la réalisation du programme que m'annonçait le ministre, je pris immédiatement des mesures :

Je réduisis la dotation des armées à 200 coups par pièce. Le reliquat des approvisionnements constitua une réserve à ma disposition, dont je pouvais jouer pour faire face à des situations imprévues.

A plusieurs reprises, j'insistai auprès des armées pour leur enjoindre d'éviter le gaspillage de nos précieuses munitions.

Je fis des prélèvements de munitions de 75 sur les approvisionnements des places de l'Est, du

Havre, de Dunkerque et du camp retranché de Paris (2).

(1) Dossier strictement personnel du général commandant en chef les armées de l'Est. Cahier I. Pièce 45.

(2) Cette mesure nous permet de récupérer une trentaine de lots, (1 lot = 6 000 coups.)

Ces mesures nous permirent, conjointement avec l'envoi aux armées de batteries d'ancien modèle, d'assurer tant bien que mal le ravitaillement des armées, tout en faisant face aux besoins de la bataille qui se développait peu à peu de l'Oise à la Somme et, à travers la Flandre, allait bientôt gagner le bord de la mer du Nord.

Mais il est certain que cette pénurie de munitions se produisant en un pareil moment gêna considérablement nos opérations : pour alimenter la bataille dans le nord il fallut mettre en demi-sommeil de grandes étendues du front. L'ennemi put travailler à loisir à ses organisations

défensives ; derrière ce front tous les jours plus solide qu'il lui était possible de tenir économiquement, il lui fut facile de faire des prélèvements de forces au profit de son aile droite qui, parallèlement à notre aile gauche, s'étendait vers le Nord. Il lui fut également loisible d'effectuer des regroupements destinés à des actions locales dirigées contre des points sensibles de notre front.

Dans ce dernier ordre d'idées la V^e armée allemande entama à partir du 21 septembre une puissante offensive de part et d'autre de Verdun qui, si elle ne donna pas à nos adversaires tous les résultats qu'ils en attendaient, n'en eut pas moins pour nous de très fâcheuses conséquences.

A la suite du départ du général de Castelnau, de l'état-major de la 2^e armée, et du 20^e corps d'armée appelés, comme je vais le dire plus loin, vers un nouveau théâtre d'opérations, j'avais dû procéder à une nouvelle répartition des forces et des missions entre les 1^{re} et 3^e armées (1).

Tout en remplissant leur mission défensive qui consistait à « assurer la sécurité de la droite de notre dispositif », les 1^{re} et 3^e armées doivent « conserver le contact de l'ennemi dans la région à l'est de Metz ».

(1) Instruction particulière n° 30 du 18 septembre 1914.

Le 20 septembre, à la suite de renseignements signalant des forces ennemies en voie de rassemblement dans la région Jonvillieu-Dampvitoux-Essey-Beney-Thiaucourt, je fis télégraphier au général Dubail, commandant la 1^{re} armée, de disposer le 16^e corps qu'il avait en réserve à sa gauche, « en vue d'attaquer dans le flanc les troupes ennemies qui se porteraient à l'attaque des Hauts-de-Meuse ou de la trouée de Gommercy ». Je fis en même temps aviser le général Sarrail, commandant la 3^e armée, de ces dispositions, et lui prescrivis de prendre ses mesures pour repousser de front l'attaque ennemie si elle se produisait.

Ce même jour, la 75^e division qui tenait les Hauts-de-Meuse dans la région d'Hattonchatel, fut violemment ca-nonnée. Le lendemain, elle fut vivement attaquée. Après une résistance insuffisante, elle céda et l'ennemi prit pied à Hattonchatel et à Creue.

Le 22, une autre attaque allemande vigoureusement poussée par deux corps d'armée se déclancha à l'ouest de Verdun, en Argonne et à la lisière est de ce massif, dans la région de Varennes. Cette nouvelle offensive se produisait à la soudure d'ailleurs mal établie entre les 3^e et 4^e armées, et en un point où notre ligne de défense était encore mal assise. Tandis que les Allemands attaquaient en Argonne, leur progression continuait vers Saint-Mihiel. En présence de cette situation, je remis à la disposition du général Sarrail, le 8^e corps que j'avais antérieurement prélevé sur la droite de son armée, et que j'avais fait porter vers Sainte-Menehould où il devait constituer une réserve pour s'opposer à tout mouvement ennemi par

l'ouest ou par l'est de l'Argonne. Ce corps d'armée aussitôt transporté, partie par voie ferrée, partie par voie de terre, de la région de Sainte-Menhould vers celle de Saint-Mihiel, fut disponible à partir du 24 pour renforcer la droite de la 3^e armée qui paraissait plus fortement menacée.

Le 24, en effet, la progression de l'ennemi au sud de Varennes était enrayée, tandis que sur la rive droite de la Meuse, les Allemands arrivaient jusqu'aux abords de Saint-Mihiel. Aussi, dans la soirée, je prescrivis au commandant de la 1^{re} armée de consacrer à son offensive en Woëvre le plus de forces possible afin de dégager la 3^e armée.



LE GÉNÉRAL JOFFRE ET LE GÉNÉRAL FOCH SORTANT DE L'HÔTEL
DU SAUVAGE A CASSEL

Le 25, quelques éléments du III^e corps bavarois, qui avaient pris pied sur la rive gauche de la Meuse, furent rejetés sur Chauvencourt. En raison des difficultés de communication de la 3^e armée avec celles de ses unités qui opéraient sur la rive droite, je subordonnai au général Dubail toutes les troupes qui se trouvaient à l'est de ce fleuve.

Notre offensive se poursuivit les jours suivants. Elle enraya la poussée allemande mais ne parvint pas à reprendre le terrain perdu.

Dans cette affaire, le commandement de la 3^e armée avait manqué d'esprit de prévision et d'activité : d'esprit de prévision en négligeant les renseignements qui signalaient d'importants rassemblements en Woëvre, d'activité, en ne sachant pas utiliser le 6^e corps, dont une division stationnée en temps de paix à Saint-Mihiel connaissait admirablement le terrain. Ce corps d'armée demeura à peu près inutile pendant tout

le temps de cette crise à quelques lieues du champ de bataille.

Les conséquences de cette attaque allemande furent graves. Elle mettait aux mains de l'ennemi à Saint-Mihiel la route, la voie ferrée et le canal qui permettaient de ravitailler Verdun; elle plaçait sous le canon des Allemands la voie ferrée près de Commercy, et la ligne de Châlons à Verdun près d'Aubreville. De ce fait, Verdun n'était plus alimenté que par une seule ligne ferrée à voie de un mètre partant de Bar-le-Duc, le « Petit Meusien ». Le danger de cette situation apparut dans toute son étendue quand commença, en février 1916, la bataille de Verdun.

Néanmoins, pour tenir compte de la position difficile dont les 1^{re} et 3^e armées venaient de sortir avec, il faut le reconnaître, des moyens peu importants, j'exprimai par ordre n° 33 du 1^{re} octobre, mon entière satisfaction à ces deux armées.

Le 26 septembre, le grand quartier général que je trouvais trop éloigné du front depuis la retraite allemande se transporta, sur mon ordre, à Romilly.

Le 28, je me rendis au quartier général du général Franchet d'Esperey. Je traversai pour m'y rendre le champ de bataille de la 9^e armée. C'était un spectacle de désolation. Presque tous les villages étaient détruits par le bombardement ou l'incendie que les Allemands avaient allumé au moment de leur départ. La route de Fère-Champenoise à Châlons traversait un immense cimetière. Dans les bois qui longeaient la ligne de chemin de fer, près de la petite station de Normée, on apercevait à perte de vue de grandes tombes toutes blanches de chaux vive : des képis, des vestes, des armes étaient accrochés à des centaines de petites croix au pied desquelles des mains pieuses avaient déposé des fleurs des champs. Entre Épernay et Reims, les routes étaient défoncées, les bornes kilométriques et les poteaux télégraphiques arrachés ; des charrettes,

des voitures de toutes sortes, même des fiacres venus on ne sait d'où, gisaient éventrés les roues en l'air, des châssis d'autos formaient d'immenses amas de ferraille; seuls les vignobles, par je ne sais quel hasard, paraissaient avoir peu souffert. A l'est de Reims, je visitai quelques batteries. La ville était encore presque intacte, mais la cathédrale, que l'ennemi avait, en violation du droit des gens, sauvagement bombardée le 19 septembre, avait été incendiée, et avait déjà subi d'irréparables dégâts.

La guerre était à peine commencée depuis deux mois, et déjà on pouvait mesurer de quelle accumulation de ruines notre victoire sur l'Allemagne serait la rançon.

Je viens de dire que, le 15 septembre, la résistance devant la 6^e armée s'accentua. Vainement, le 18, le général Maunoury retira de son front le 4^e corps pour le porter à gauche du 13^e qui opérait sur la rive droite de l'Oise. L'échec de la manœuvre, faute d'ampleur, s'avérait, et nos forces de gauche tombaient,

comme nos autres armées, dans une stérile lutte de front sur le succès de laquelle notre pauvreté en munitions ne me laissait point d'illusion. Comme je l'ai dit, cette situation m'amena à constituer une nouvelle armée à l'ouest de l'Oise. L'ordre particulier n° 31 du 18 septembre, la dénomma 2^e armée. Je fis appel pour la commander au général de Castelnau.

Mon choix fut ici guidé par les considérations suivantes :

Tout d'abord, le général de Castelnau jouissait dans l'armée d'une réputation militaire justifiée : il était doué d'une vive intelligence, d'une culture militaire étendue ; il s'était tiré à son honneur des difficiles circonstances dans lesquelles il s'était trouvé en août et au début de septembre. Son énergie et son calme ne s'y étaient sans doute pas montrés à hauteur de son intelligence lors des affaires autour de Nancy, mais j'étais en droit de penser que dans la mission que j'allais lui confier, exigeant de l'activité et un sens tactique développé, il saurait mettre pleinement en

lumière les qualités manœuvrières que je lui reconnaissais.

D'autre part, les événements m'avaient peu à peu amené à faire glisser la 2^o armée vers la Woëvre, et à resserrer son front. Placée maintenant en face du front sud de Metz, elle ne pouvait qu'y remplir une mission défensive. C'était cette armée qu'il m'était le plus facile de retirer de ma ligne de bataille. Je confiai la plus grande partie de son secteur au général Dubail, commandant la 1^{re} armée, et le reste au général Sarrail, commandant la 3^e. Et la 2^e armée, au moment où elle renaissait en Picardie, le 20 septembre, fut supprimée en Lorraine (1).

A l'origine, la nouvelle 2^e armée comprit :

Les deux corps de gauche de la 6^e armée : 4^e et 13^e corps ;

Le 14^e corps transporté par voie ferrée dans la région de Clermont-Beauvais ;

Le 20^e corps transporté également par voie ferrée dans la région Poix-Grand villers ;

Le corps de cavalerie Conneau (1^{ère}, 3^e, 5^e et 10^e divisions de cavalerie).

(1) L'Instruction particulière n° 30 supprima l'ancienne 2^e armée ; le Q. G., les éléments d'armée, et le 20^e corps furent transportés à l'ouest de l'Oise ; les éléments restant dans l'Est furent rattachés partie à la 1^{re} armée» partie à la 3^e.

La mission du général de Castelnau fut définie par l'Instruction particulière n° 32 du 19 septembre :

« La 2^e armée doit agir contre l'aile droite allemande pour dégager la 6^e armée et lui permettre — et par voie de conséquence à l'ensemble de nos forces — de reprendre le mouvement en avant.

Cette action se fera sentir par un rabattement sur

l'aile droite adverse, mais ce mouvement de rabattement sera toujours limité assez à temps pour que la 2^e armée puisse se redresser et conserver toujours, quoi qu'il arrive, une direction de marche débordante par rapport aux nouvelles unités que l'ennemi pourrait mettre en ligne. »

Les débarquements et la réunion des éléments de la 2^e armée étaient masqués et couverts par un groupe de quatre divisions territoriales (1) placé sous les ordres du général Brugère. Ce groupe devait, dans ce but, se porter par petites étapes dans la région de Beauvais, puis de Corbie ; accessoirement, il devait mettre fin aux réquisitions et aux actes de rapines auxquels se livrait l'ennemi dans la région du Nord.

L'entrée en ligne de la 2^e armée s'imposait d'une manière urgente. Le 20, en raison de la situation de la 6^e armée fortement attaquée sur l'Aisne, j'envoyai l'ordre au général de Castelnau de « tenir les ponts de l'Oise autour de Compiègne et

ceux de l'Aisne jusqu'à Rethondes... et de faire sentir énergiquement son action le plus tôt possible ». Il rendit compte de son intention de diriger le lendemain le 13^e corps sur Noyon et le 14^e sur Lassigny et Guiscard. Mais la situation de la 6^e armée s'améliora dans la soirée et je prescrivis au commandant de la 2^e armée d'élargir son mouvement vers la gauche.

Le 21, le 13^e corps s'empara de Ribécourt, mais échoua devant Lassigny; le 4^e corps atteignit sans résistance Fresnières et le Plessier (au nord-ouest de Lassigny), tandis que le corps de cavalerie Bridoux rayonnait autour de Péronne.

(1) 81^e, 82^e, 84^e et 88^e divisions territoriales.

L'activité de la T. S. F. allemande qui était une de nos sources les plus précieuses de renseignements, nous montra, ce jour-là, que le commandement ennemi portait une attention particulière vers son aile droite. Des indices nous faisaient admettre qu'une VII^e armée, aux ordres

du général von Heeringen, était en voie de formation pour opérer à la droite de l'armée Kluck (1). Et, comme pour me confirmer dans l'impression que l'effort ennemi se déplaçait, le front de notre 6^e armée demeura ce jour-là dans un calme qui contrastait avec l'activité des journées précédentes.

Les jours suivants, la 2^o armée continua son mouvement vers le nord-est et le nord en pivotant autour du 13^e corps qui se maintint sur le front Ribécourt-Fresnières. Mais le 24 au matin, le général de Castelnau me rendait compte que tous ses corps étaient déjà au contact de l'ennemi : le 4^e corps dans la région de Roye, le 14^e dans celle de Lihons-Foucaucourt tandis que le 20^e arrivait à Corbie. Et le lendemain la situation se précisait : une bataille violente était maintenant engagée entre l'Oise et la Somme. Et les forces allemandes qui s'opposaient à l'avance de l'armée de Castelnau se prolongeaient déjà au nord de la Somme sur la ligne Feuillères-Bapaume-Marquion au contact de notre corps de

cavalerie dont l'action n'obtenait pas un ralentissement appréciable des colonnes ennemies (2). Quant aux divisions territoriales à qui j'avais prescrit, le 24, de se porter vers Arras et Bapaume pour couvrir la gauche de la 2^e armée, elles se repliaient pendant la nuit du 26 au 27 sur la rive ouest de l'Ancre, où elles se retranchaient d'Aveluy à Miraumont avec une division à Bucquoi.

(1) Je ne sais si ce renseignement était inexact, ou si, étant vrai, les Allemands furent amenés à modifier leurs plans ; toujours est-il que la VII^e armée qui opérait en Alsace fut bien retirée du front, mais s'engagea entre les I^{re} et II^e armées allemandes pour combler le vide qui s'était produit entre elles.

(2) Le général Bridoux, commandant le corps de cavalerie, avait été tué le 17 septembre. Je l'avais provisoirement remplacé par le général Buisson qui commandait la I^{re} division de cavalerie. Je dus relever ce dernier le 30

septembre et le remplacer par le général de Mitry. Si la cavalerie ne sut pas à cette époque produire de grands chefs sachant manier une masse de trois ou quatre divisions, il est juste de dire que les généraux de division ne facilitaient pas la tâche de leur chef.

La rapidité avec laquelle l'armée du général de Castelnau s'était trouvée accrochée sur tout son front montrait que l'ennemi s'efforçait, par un mouvement symétrique du nôtre, de saisir et d'envelopper notre aile marchante.

Il fallait, sans désemperer, entamer une nouvelle phase de la manœuvre, au moyen de forces nouvelles ramenées en hâte vers notre extrême gauche. Malheureusement, nous ne disposions pas encore à cette époque du puissant service automobile qui atteignit son plein rendement seulement dans la dernière année de la guerre. Quelques troupes purent faire mouvement par

voie de terre ; pour toutes les autres, on dut faire appel aux chemins de fer. Leur tâche était lourde, car de nombreuses voies étaient hors de service, et la forme convexe de notre front nous obligeait à parcourir un arc dont les Allemands tenaient la corde.

Le tableau suivant donne une idée de l'importance des transports auxquels le service des chemins de fer eut à faire face dans les derniers jours de septembre et les premiers jours d'octobre :

Le 11^e corps prélevé sur la 9^e armée s'embarqua le 25 septembre pour Amiens.

Le 10^e corps prélevé sur la 5^e armée s'embarqua le 28 septembre pour Amiens.

La 77^e division prélevée sur la 1^{re} armée s'embarqua le 28 septembre pour Arras et Lens.

Le général de Castelnau me rendait compte journellement que les divisions de cavalerie restaient des journées entières sans envoyer de

renseignements, et sans même faire connaître en quel point elles étaient. Ces erreurs m'étaient confirmées par le lieutenant-colonel Brécart, mon agent de liaison auprès de l'armée Maunoury, un cavalier cependant, qui se montrait très humilié des comptes-rendus que son honnêteté l'obligeait de me faire.

La 70^e division prélevée sur la 1^{re} armée s'embarqua le 28 septembre pour Arras et Lens.

La 8^e division de cavalerie prélevée sur la 6^e armée se dirigea par voie de terre sur Montdidier.

La 4^e division de cavalerie prélevée sur la 5^e armée s'embarqua le 30 septembre.

Le 21^e corps d'armée prélevé sur la 9^e armée s'embarqua le 1^{er} octobre pour Lille.

La 45^e division prélevée sur la 6^e armée, transportée en auto jusqu'à Compiègne, s'embarqua en chemin de fer pour le Nord.

Comme, d'autre part, les Allemands paraissaient

avoir amené en face de notre gauche la majeure partie des forces qui se trouvaient en Belgique, je suggérai au ministre de la Guerre que « le moment était venu pour l'armée belge d'agir sur les communications de l'ennemi ». Je dois dire que cette coopération de l'armée belge à la bataille que nous, menions maintenant en Picardie et qui se rapprochait des Flandres, m'apparaissait aussi comme un moyen de faire sortir nos alliés du dangereux isolement dans lequel ils se trouvaient sous les murs d'Anvers. Ma proposition, comme on le verra plus loin, ne fut pas à ce moment prise en considération, et il fallut l'imminence d'une catastrophe pour ramener les forces belges à nos côtés.

Quoi qu'il en soit, dans les derniers jours de septembre, la bataille, par l'entrée en ligne de forces nouvelles, s'étendait peu à peu au nord de la Somme. De notre côté, le 11^e corps appuyé à sa gauche par le 20^e se heurtait sur le plateau de Thiepval à des organisations ennemies déjà solides.

Le 1^{er} octobre, sans doute pour diminuer la pression qu'exerçait notre aile gauche, l'ennemi prononça de violentes attaques entre l'Oise et la Somme. En raison de la fragilité de son front encore mal assis, de la distension de ses corps d'armée, des signes de lassitude que donnait par endroit le commandement local, notamment au 4^e corps, le général de Castelnau se montra très inquiet de ces attaques et, comme ses réserves étaient naturellement orientées vers sa gauche, il demanda l'appui de celles de la 6^e armée. Cette demande me parut justifiée : l'ennemi s'était affaibli devant l'armée Maunoury. Je prescrivis, en conséquence, à ce dernier de « porter toutes ses réserves disponibles et toutes celles qu'il serait possible de constituer, sur la rive ouest de l'Oise pour soutenir la 2^e armée (1) ». En exécution de cet ordre, les 56^e et 62^e divisions de réserve furent portées le 2 octobre à Compiègne, où elles passèrent aux ordres du général de Castelnau qui les employa à étayer son front défensif entre l'Oise et la Somme.

Mais l'étendue du front sur lequel combattait maintenant la 2^e armée, l'accroissement des effectifs engagés au nord de l'Oise, le rôle très différent qui incombait aux troupes de cette armée selon qu'elles étaient en ligne au nord ou au sud de la Somme, toutes ces causes rendaient maintenant d'autant plus lourd le commandement de la 2^e armée que je prévoyais la nécessité de renforcer et d'étendre encore l'action de mon aile gauche. C'est dans cet esprit que je mis, le 29 septembre, à la disposition de Castelnau, le général de Maud'huy, pour exercer sous les ordres du commandant de la 2^e armée la direction du 10^e corps et des éléments placés à sa gauche (2). Et par un ordre du 30 septembre, je constituai à l'extrême gauche de mon dispositif une nombreuse cavalerie comprenant :

Le corps de cavalerie Conneau (1^{re}, 3^e et 10^e divisions), et un corps formé sous les ordres du général de Mitry avec la 5^e division déjà sur place, et les 4^e et 6^e divisions amenées par

chemin de fer (3).

Si on tient compte que la 2^e armée disposait de la 6^e division de cavalerie et le détachement de Maud'huy de la 7^e, on constate que les quatre cinquièmes de la cavalerie française se trouvaient maintenant au nord de l'Oise.

(1) Ordre expédié le 1^{er} octobre à 17 h. 15.

(2) Le détachement d'armée de Maud'huy fut transformé en 10^e armée le 3 octobre 1914.

(3) La 4^e division de cavalerie était prélevée sur la 5^e armée, la 6^e division de cavalerie sur la 4^e armée qui l'avait reçue de la 9^e le 17 septembre.

La mission des corps de cavalerie fut déterminée de la manière suivante (1) :

Le corps Conneau opérant au sud de la Scarpe sous les ordres directs du général de Maud'huy avait pour mission de contribuer au débordement de l'aile droite ennemie ;

Le corps de Mitry, actionné par le général de

Castelnau, devait opérer au nord de la Scarpe, interdire aux reconnaissances ennemies de pénétrer dans nos avant-postes, tenter des coups de main sur les communications adverses, et rechercher la liaison, d'une part avec les troupes de la garnison de Dunkerque, qui avaient été poussées à Douai, Orchies et Mouchin, et d'autre part avec les troupes alliées opérant dans la région de Lille sur le territoire belge.

Ces dispositions étaient à peine arrêtées, quand, le 2 octobre, la situation dans le Nord parut prendre tout à coup une allure grave.

Au détachement de Maud'huy, tandis que le 10^e corps attaquait sans succès au sud d'Arras, les divisions Barbot (77^e) et Fayolle (70^e) qui venaient de débarquer étaient violemment attaquées par des forces allemandes débouchant de la région de Douai. Barbot perdait Monchy-le-Preux, Fayolle résistait avec peine au sud-est de Lens ; à sa gauche les territoriaux de la garnison de Dunkerque abandonnaient Liétard et la 7^e division de cavalerie se repliait sur Lens.

Or, le 3 octobre, devaient commencer les débarquements du 21^e corps, dans la région de Lille ou immédiatement à l'ouest, à une distance « suffisante de l'aile gauche du détachement d'armée pour lui permettre de déborder, en tout état de cause, les forces allemandes qui seraient engagées contre la 2^e armée. »

La veille, un télégramme parti à 12 h. 20 de la 2^e armée m'avait rendu compte que la situation actuelle dans la région de Lille-Douai ne permettait pas le débarquement du 21^e corps aussi loin qu'il était prévu ; et l'état-major de la 2^e armée proposait la région de Béthune pour y effectuer les débarquements projetés.

(1) Instruction particulière du 1^{er} octobre.

A 14 h. 50, un message du général Anthoine, chef d'état-major de la 2^e armée, revenait à la charge et insistait pour que les débarquements fussent reportés sur Béthune.

Ces appels réitérés me parurent de mauvais

augure.

Tout d'abord, ils montraient que le commandement de la 2^e armée envisageait la possession de Lille et de ses puissantes ressources industrielles comme compromises, et peut-être sa perte comme imminente. Ils montraient surtout que nous ne paraissions plus mener la partie, et que l'ennemi au contraire nous devançait et tendait à nous imposer sa volonté.

Aussi à 17 h. 20, je fis télégraphier au général de Castelnau « qu'en cas d'impossibilité absolue d'un débarquement à Lille, le 21^e corps serait arrêté sur le tronçon Armentières-Hazebrouck... ce résultat serait extrêmement fâcheux. Ne renoncez à Lille qu'à la dernière extrémité... »

Et je fis aussitôt partir le commandant Fétizon, mon agent de liaison auprès de la 2^e armée, porteur d'un ordre précisant cette décision.

En arrivant à Breteuil, quartier général de la 2^e armée, le commandant Fétizon fut aussitôt reçu

par le général de Castelnau et son chef d'état-major, qui lui exposèrent les risques que présentait à leurs yeux le débarquement du 21^e corps à Lille. Et le commandant de l'armée, pour bien mettre mon agent de liaison au courant de la situation, ajouta que non seulement il ne pouvait pas songer à débarquer le 21^e corps à Lille, mais qu'il envisageait même le repli de l'aile gauche de son armée derrière la Somme en aval d'Amiens, en raison des attaques violentes de l'ennemi qui nous menaçait d'enveloppement.

Fétizon s'efforça vainement de combattre cette manière de voir, si contraire à mes intentions. Il comprit très vite qu'il ne parviendrait pas à faire changer d'avis le commandant de la 2^e armée. Mesurant justement la gravité des conséquences qu'une pareille décision allait entraîner, il revint dans la nuit même au grand quartier général et me rendit compte, le 3 octobre à 6 heures et demie, de la mission qu'il venait de remplir. Il ajouta qu'au moment de monter en auto vers une heure du matin, le commandant Jacquand, chef

du 3^e Bureau de la 2^e armée, lui avait assuré, qu'à son avis, la situation n'était pas aussi grave qu'on venait de le lui dire, et que le repli derrière la Somme devait et pouvait être évité.

Je n'ai pas besoin de dire que les nouvelles rapportées par le commandant Fétizon me causèrent un vif mécontentement. La décision envisagée par le général de Castelnau, c'était la perte des riches régions du Nord, de notre bassin houiller en particulier, la perte de nos côtes jusqu'à l'embouchure de la Somme, et, à brève échéance, la chute totale de l'armée belge. Sans hésiter, je résolus de me rendre à Breteuil, où j'arrivai vers 12 h. 30. Je montrai aussitôt à Castelnau et à son chef d'état-major que la situation n'était pas aussi sombre qu'ils la voyaient, et je leur fis comprendre la nécessité absolue de tenir coûte que coûte sans envisager le moindre repli qui pût compromettre le succès de la manœuvre que je poursuivais inlassablement depuis trois semaines. Castelnau se plaignait aussi de défaillances chez certains

généraux, mais il les excusait en raison de la gravité des circonstances dans lesquelles ils étaient placés. Je répondis que l'heure n'était pas à la pitié, que l'intérêt général primait toute autre considération, et qu'il fallait impitoyablement retirer leur commandement à ceux qui n'étaient pas capables de l'exercer. Et je terminai en affirmant une fois de plus ma volonté de ne pas admettre qu'on parlât de se retirer. Puis je rentrai à toute allure au grand quartier général où j'arrivai vers 19 heures, et où d'autres soucis m'attendaient.

Ces premiers jours d'octobre m'ont laissé de mauvais souvenirs. La manœuvre que je poursuivais rencontrait des difficultés que je ne pouvais me dissimuler ; l'ennemi, comme je l'ai dit, manœuvrait par la corde de l'arc sur lequel nous opérions. Malgré le dévouement du service des chemins de fer, nous ne parvenions pas à déborder avec assez d'ampleur la droite allemande qui s'élevait vers le nord parallèlement à mon extrême gauche. L'attaque sur Saint-

Mihiel était à peine enrayée, et j'étais en droit de me demander si, sur cet immense front encore fragile, une nouvelle offensive ne viendrait pas en compromettre la solidité en quelque point sensible.

Le sort de l'armée belge à Anvers me causait de graves inquiétudes.

Enfin, le maréchal French venait de me demander à quitter le front de l'Aisne pour reprendre la gauche des armées françaises. C'était là un nouveau problème qui s'ajoutait aux autres. Je reviendrai tout à l'heure sur les opérations des armées belges et britanniques.

Pour l'instant, et sans me laisser arrêter par des difficultés croissantes, il importait de donner aux opérations de mon aile gauche une nouvelle impulsion.

Si le débit de nos voies ferrées, et l'obligation de ne prélever des forces sur le reste du front qu'avec ménagement, limitaient l'arrivée des troupes dans le Nord, il m'était possible d'exercer

une action immédiate sur le commandement local que je venais de voir chanceler.

C'est alors que je fis appel au général Foch.

Déjà à la fin de septembre, j'avais pensé à le prendre auprès de moi comme adjoint. J'avais, à cet effet, adressé le 24 septembre au ministre de la Guerre le télégramme suivant :

« Le général Gallieni se trouve actuellement désigné comme mon successeur éventuel. Mais parmi les commandants d'armée le général Foch a affirmé une supériorité incontestable au point de vue du caractère et des conceptions militaires. Je demande qu'une lettre de service lui soit délivrée, le désignant comme mon remplaçant éventuel. Dans le cas où le gouvernement accepterait cette proposition, je prendrai le général Foch auprès de moi comme *ad latus* pour me décharger d'une partie de la tâche tous les jours plus lourde qui m'incombe, et je nommerai son successeur dans le commandement de la 9^e armée.

« J. JOFFRE. »

Le ministre avait acquiescé à ma demande, sans vouloir toutefois donner au général Foch une lettre de service l'accréditant dans les fonctions que je lui réservais.

Le 4 octobre, je résolus d'envoyer le général Foch dans le Nord, en qualité « d'adjoint au commandant en chef », avec mission de coordonner l'action des armées Castelnau et de Maud'huy et du groupe de divisions territoriales du général Brugère.

Foch partit aussitôt. Son armée fut supprimée le 5, et ses éléments répartis entre les 4^e et 5^e armées.

Pendant la journée du 4 octobre, les nouvelles de la 2^e armée continuèrent à se faire plus mauvaises.

Vers 16 heures, le général Anthoine téléphona à mots couverts que la situation s'aggravait, et que le général de Castelnau se préparait à prendre le

soir même « des résolutions graves ».

Je fis aussitôt répondre par téléphone :

« Un télégramme chiffré vous est envoyé. Ne prenez, avant de l'avoir reçu, aucune décision de la nature de celle qui est visée par le général Anthoine dans sa communication téléphonique de 16 heures. »

Et le télégramme chiffré expédié à 17 h. 35 disait :

« Je ne puis admettre un recul qui donnerait l'impression d'une retraite et enlèverait toute possibilité de manœuvre ultérieure. »

Mais peu après arrivait un nouveau message téléphoné du général de Castelnau :

« Le général de Maud'huy me fait dire que sa mission était d'envelopper, et que c'est plutôt lui qui est enveloppé.

« Il fait connaître que sa situation, malgré le terrain perdu, est bonne sur le front, mais il est pressé sur les

deux ailes, surtout la gauche. Il estime qu'il peut tenir encore demain, mais il craint que sa situation ne soit moins bonne et ne sait ce que lui réserve après-demain.

« Il vient de me demander :

« 1° S'il doit tenir encore demain ;

« 2° Quelle direction il doit prendre en cas de repli éventuel : Saint-Pol ou Doullens?

« Saint-Pol lui paraît plus difficile, son aile gauche étant la plus menacée et cette direction l'écartant de la masse sans assurer sa soudure avec le 21^e corps.

« En ce qui le concerne, le général de Castelnau persiste à penser que Doullens est préférable dans l'intérêt général, la situation d'aujourd'hui étant celle redoutée par le général de Castelnau avant-hier et expliquée au capitaine Fétizon.

« D'après le télégramme qui vient de parvenir au quartier général de la 2^e armée, le général de Maud'huy a cessé d'être sous les ordres du

général de Castelnau (1) ; il lui appartient de se décider sans son intervention, mais avant de lui rendre son indépendance, ce qui dégage sa responsabilité, le général de Castelnau estime de son devoir d'homme d'honneur de transmettre au grand quartier général l'exposé de la situation. »

A ce nouvel appel, je fis répondre par télégramme chiffré : « Général Foch désigné comme adjoint au commandant en chef est délégué pour coordonner l'action de la 2^e armée, de l'armée de Maud'huy et du groupe de divisions territoriales du général Brugère. Le général Foch sera rendu demain matin 5 octobre au quartier général de la 2^e armée. » Et sur mon ordre, le lieutenant-colonel Pont téléphona : « Le lieutenant-colonel Pont fait connaître au général de Castelnau qu'un télégramme faisant suite à celui qu'il vient de recevoir lui annonce l'arrivée d'un officier général qui sera qualifié pour donner au général de Maud'huy toute instruction utile. Il est décidé qu'en attendant l'arrivée de cet officier général, le général de Castelnau prescrira au général de Maud'huy de tenir encore demain.

» Le 5, la situation parut stationnaire. Mais le 6, elle s'aggrava de nouveau. Nos troupes engagées entre l'Oise et les plateaux à l'est d'Arras maintinrent dans l'ensemble leurs positions, mais avec difficulté ; dans la région de Roye, elles perdirent toute une série de villages ; plus au nord, certains points d'appui furent évacués sous prétexte qu'ils étaient trop avancés, ou que les positions en arrière paraissaient "plus avantageuses. A 17 heures, le général Anthoine téléphona : « 4^e corps cède de plus en plus, et nous en sommes préoccupés. Tout est dépensé. La 2^e armée fait appel au grand quartier général : elle a l'impression que la ligne va crever quelque part.

(1) On a vu plus haut que le détachement d'armée du général de Maud'huy avait été transformé en 10^e armée.

« 53^e division n'arrive en partie que ce soir, mais ses hommes sont en piteux état, s'étant enivrés à Compiègne.

« Général Foch n'a pu être encore touché par la présente communication. Télégramme chiffré est envoyé au grand quartier général. »

Ce message ne m'inquiéta pas outre mesure. Je commençais à être fixé sur l'état d'esprit du commandement de cette armée. De plus, les renseignements envoyés par l'armée de Maud'huy montraient qu'au sud et à l'est d'Arras, l'ennemi né parvenait pas à entamer nos positions ; plus au nord, les deux divisions du 21^e corps étaient respectivement à Neuville-Saint-Waast et à Lens, reliées par cinq divisions de cavalerie, et avaient légèrement progressé.

Aussi, je fis répondre à 18 h. 20 par télégramme chiffré à la communication du général Anthoine :

« Situation s'améliore de plus en plus au nord ; devez absolument tenir coûte que coûte. Fortifiez-vous le plus possible sur tout votre front. Agissez avec toute l'énergie possible. Nous étudions moyens amener renforts. »

Et à Foch, à 18 h. 40, le message suivant :

« Je reçois de la 2^e armée le message ci-après... : (voir ci-dessus). Il me paraît absolument nécessaire que vous remontiez cette armée dont le moral me paraît atteint. » Et dans la soirée (à 21 heures), de nouveau à la 2^e armée : « Demandez au général Gough, de la part du commandant en chef des armées françaises, de vous prêter momentanément son appui. Maréchal French est prévenu de cette demande (1). »

« D'autre part, j'invite commandant 6^e armée à vous donner, s'il est possible, appui d'une brigade. Entendez-vous directement avec lui au sujet conditions du transport. »

Le 7 octobre au matin, le maréchal French donna l'ordre aux divisions de cavalerie Gough et Allenby de prêter leur appui à la 2^e armée jusqu'à l'arrivée des troupes de réserve françaises. La 6^e armée, de son côté, mit à la disposition du général de Castelnau la 138^e brigade qui fut transportée en auto à Compiègne.

La 53^e division de réserve provenant de la 5^e

armée avait été dirigée le 4 sur le même point. (C'est à elle que le général Anthoine avait fait allusion en termes pessimistes dans un des messages que j'ai cités plus haut).

Enfin, la 58^e division de réserve prélevée sur la 1^{re} armée débarqua le 8 dans la région de Montdidier et fut aussitôt rattachée à la 2^e armée.

Tous ces renforts réussirent à consolider le front qui allait désormais être sensiblement maintenu entre Oise et Somme.

Ce qui n'empêcha pas la 2^e armée de téléphoner le 7, à 7 heures du matin :

« Rien de nouveau cette nuit. Fouquescourt a été évacué comme trop en avant... Pas de changement au nord. »

Je fis alors télégraphier au général Foch à 9 h. 35 :

« Par message téléphoné, 2^e armée rend compte que Fouquescourt a été évacué cette nuit comme

étant trop en avant. Vous prie appeler attention commandant 2^e armée sur inconvénient de ces rectifications de front en arrière qui peuvent donner à ennemi impression d'un succès et sont de nature à démoraliser nos troupes. C'est la troisième rectification de ce genre qui s'opère à la 2^e armée. J'espère que c'est la dernière. Quand on veut rectifier, c'est par une attaque en avant qu'il faut le faire. »

(1) On verra plus loin que la division de cavalerie anglaise du général Gough faisait à ce moment mouvement par voie de terre en arrière du front de la 2^e armée.

Dans cette crise dont je ne me dissimulais pas les dangers, et sur laquelle je ne me suis étendu qu'en laissant parler les documents officiels, le général de Castelnau montra une fois de plus que sa ténacité et sa volonté n'étaient pas à hauteur de l'intelligence que je me plaisais à lui reconnaître. Par malheur, tandis qu'au Grand-Couronné son

chef d'état-major Anthoine avait conservé dans les heures difficiles son sang-froid et sa lucidité, à Breteuil il perdit ces indispensables qualités. Les comptes-rendus qu'il m'envoyait en font foi.

Je résolus aussitôt de le changer. Je fis appel pour le remplacer au colonel Duchêne, chef d'état-major du 20^e corps, dans l'énergie et la volonté duquel j'avais une grande confiance. Je dois dire que Castelnau qui, sur le moment, n'avait accepté qu'à contre-cœur cette mutation, ne tarda pas à s'en féliciter. Le lendemain du jour où elle se produisit, le commandant Fétizon se _t rendit à Dury (1) où la 2^e armée venait de transporter son quartier général, et Castelnau lui confessa : « C'est la première nuit depuis longtemps que je dors tranquille. »

D'autre part, Foch dès son arrivée avait, de près, appuyé mon action. Il eut avec Castelnau plusieurs entrevues assez orageuses. A vrai dire, le caractère de ces deux hommes était très différent. Au début de la guerre, Foch était le subordonné de Castelnau. Et, dans les opérations

du mois d'août, il y avait eu entre eux d'assez violents tiraillements; la mission que je venais de confier à Foch en ces premiers jours d'octobre et qu'il remplit à mon entière satisfaction, ne pouvait que les amplifier.

(1) Près d'Amiens

Relève et transport de l'armée anglaise

Si j'attachais à l'inviolabilité de mon front entre l'Oise et Arras une si grande importance, c'est que des tâches nouvelles réclamaient impérieusement mon attention. Je veux parler du problème que venait de faire naître le maréchal French, en manifestant le désir de voir son armée transportée dans le Nord, et de la situation critique dans laquelle se trouvait l'armée belge, qui courait le risque tous les jours plus grand de se faire capturer dans Anvers ou de se faire rejeter sur le territoire hollandais.

A la fin de septembre, le maréchal French m'exprima le désir de voir ses corps d'armée relevés sur le front de l'Aisne et transportés à l'aile gauche des armées françaises.

Le 29 il développa son point de vue dans une note qu'il m'adressa :

Depuis le jour où notre position dans la ligne générale française s'est trouvée modifiée par le mouvement en avant de la 6^e armée (général Maunoury) sur l'Ourcq, je n'ai cessé d'avoir le désir de reprendre ma position du début sur le flanc gauche des armées françaises.

J'ai pensé en différentes occasions à proposer ce mouvement ; mais la modification journalière dans la situation stratégique et tactique me l'avaient fait jusqu'à présent considérer comme inopportun.

Mais aujourd'hui où la situation générale est clairement établie et où il est possible de faire des prévisions sur l'avenir avec quelque certitude, je désire recommencer cette

proposition avec toute la force et l'insistance en mon pouvoir.

Le moment présent me paraît en effet singulièrement favorable pour l'exécution de ce mouvement.

Tout d'abord les emplacements occupés par mes troupes sur la rive droite de l'Aisne sont actuellement très fortement retranchés.

En second lieu, j'ai reconnu avec soin sur la rive gauche de l'Aisne une position éventuelle que j'ai également fait retrancher d'un bout à l'autre et qui est dès maintenant prête à être occupée.

Les avantages stratégiques du mouvement proposé sont encore plus importants. Je m'attends à être, au début de la semaine prochaine, renforcé par la 7^e division arrivant d'Angleterre ; puis, viendront la 3^e division de cavalerie, la 8^e division venant également toutes deux d'Angleterre ; et, en même temps que cette dernière, arriveront deux divisions et une division de cavalerie venant des Indes.

Il en résulte que d'ici trois ou quatre semaines, mes forces actuelles, qui comprennent six divisions et deux divisions de cavalerie, vont s'augmenter de quatre divisions et deux divisions de cavalerie portant le total des forces britanniques à dix divisions (soit la valeur de cinq corps d'armée) et quatre divisions de cavalerie.

Depuis le début de la campagne, j'ai été restreint dans mon initiative et dans l'exécution de mes mouvements par la faiblesse de mon armée en face des effectifs considérables des forces ennemies.

Avec une armée de cinq corps et quatre divisions de cavalerie, ma liberté d'action, mon champ d'opérations, mes possibilités d'initiative seront accrus dans une proportion très supérieure à l'augmentation de puissance qui va résulter de l'augmentation de mes effectifs ; car, presque la moitié de mes troupes se composera de troupes fraîches, n'ayant devant elles qu'un ennemi déjà très usé par les rudes combats qu'il a eu à livrer.

Une autre raison d'ordre stratégique qui me fait également désirer mon changement de position dans la ligne générale est le grand avantage qui résultera pour mon armée d'avoir une ligne de communication plus courte, avantage dont profiteront également les chemins de fer français.

Il me semble par suite désirable aussi bien au point de vue tactique qu'au point de vue stratégique, que l'armée anglaise reprenne sa place à la gauche de la ligne.

Reste à savoir à quel moment ce mouvement pourrait être exécuté.

Je considère que le moment actuel est le plus favorable. Nous sommes en effet, à l'heure présente, dans une situation sédentaire pendant laquelle tous les mouvements et changements peuvent être facilement exécutés.

Mais, dès que le mouvement en avant aura commencé, il deviendra beaucoup plus difficile de retirer mon armée de la ligne générale ; et plus on tardera à exécuter ce mouvement, plus il en

résultera de confusion à la fois sur le front et dans les lignes de communication, d'où une perte de plus en plus grande de puissance et difficulté dans la partie de la campagne qui suivra.

C'est pour ces différentes raisons que j'insiste sur le transport de mon armée de sa présente position à l'extrême gauche de la ligne générale, et que j'insiste également pour que ce mouvement s'exécute dès maintenant.

French.

Les arguments du maréchal développés dans la note qu'on vient de lire étaient, de son point de vue, irréfutables. De mon côté, j'en admettais le bien-fondé. Là où nos avis différaient, c'était surtout sur l'opportunité d'effectuer immédiatement ce changement qui allait apporter une énorme perturbation dans l'exécution de ma manœuvre d'aile gauche. Quand le maréchal French affirmait que nous étions « dans une situation sédentaire », cela était vrai pour le front de l'armée britannique et des armées françaises qui l'encadraient, mais il ne paraissait pas

apprécier à sa valeur l'importance des actions engagés aux ailes.

J'adressai au commandant en chef anglais, le 30 septembre, une note dans laquelle je lui exposais en détail mon point de vue, et la solution que je préconisais :

Au G. Q. G., le 30 septembre 1914.

G. Q. G.

ÉTAT-MAJOR

3^e bureau

Note

*du général Joffre, commandant en chef, au
maréchal French, commandant l'armée
britannique.*

N° 8095

Le maréchal French a bien voulu attirer l'attention du commandant en chef sur l'intérêt particulier qu'il attache à voir toute l'armée anglaise reprendre la position qu'elle occupait

primitivement à la gauche des armées françaises.

En raison des effectifs toujours croissants des forces anglaises, cette position présenterait le grand avantage de soulager le service des chemins de fer français en diminuant la longueur de la ligne de communication anglaise et surtout de donner à l'armée du maréchal French une liberté d'action et un rendement très supérieurs à ceux qu'elle possède actuellement.

L'augmentation de puissance dont va sous peu bénéficier l'armée anglaise par suite de l'arrivée des divisions 7 et 8, d'une division de cavalerie, de deux divisions des Indes et d'une division de cavalerie des Indes, justifie pleinement la demande du maréchal.

Le commandant en chef partage à ce sujet cette manière de voir et il est persuadé que si ce mouvement avait été possible il aurait été très avantageux pour les années alliées. Mais, jusqu'ici, la situation générale n'a pas permis qu'il fût mis à exécution. Est-il possible actuellement d'en envisager la prochaine réalisation?

S. Exc. le maréchal French estime que le moment est maintenant particulièrement favorable à son projet. Devant le front de l'armée anglaise, comme d'ailleurs devant le front des 6^e, 9^e et 4^e armées, la situation est pour ainsi dire inchangée ; depuis près de quinze jours, les armées du centre se sont accrochées au terrain sans progrès bien sensibles. Mais le commandant en chef croit devoir faire remarquer qu'il est loin d'en être de même aux ailes. En effet, à droite, la 3^e armée et une fraction de la 1^{re}, livrent depuis plusieurs jours, dans la région de Saint-Mihiel, un combat opiniâtre dont l'issue n'est pas douteuse, mais dont les résultats ne se sont pas encore fait sentir. A gauche, la 2^e armée, qui constitue aujourd'hui l'extrémité du dispositif, est soumise depuis trois jours à des attaques furieuses qui montrent combien l'ennemi a d'intérêt à écraser notre aile. Cette armée constituera-t-elle toujours la gauche des forces françaises? Il ne faut pas le penser, puisque la formation, à la date de ce jour, d'une fraction

d'armée, amènera sans doute le commandant en chef à créer, là, une nouvelle armée. Les transports de forces nécessités par la création, de cette armée, constituée avec des éléments prélevés sur le front sans qu'il en résulte des trous dans nos lignes rendent forcément, pendant quelques jours, notre situation quelque peu délicate : si le commandement français a envisagé la possibilité de retirer du front un certain nombre de corps sans modifier ce front, il n'a jamais songé à transporter une armée entière dont l'enlèvement créerait un vide impossible à combler.

Depuis le 13 septembre, nous sommes à la bataille : il importe que pendant cette période de crise, qui aura une influence considérable sur la suite des opérations, chacun conserve sa situation sans songer à la modifier, de façon à être prêt à toute éventualité. Or, le mouvement prévu par S. Exc. le maréchal French entraînerait forcément quelques complications, non seulement dans la situation des troupes, mais aussi dans celle des

convois ; il pourrait peut-être amener dans la disposition générale de nos armées un trouble dont il est difficile de mesurer l'étendue.

Pour les raisons exposées ci-dessus, le commandant en chef ne saurait partager la manière de voir du maréchal French au sujet de l'époque à laquelle ce mouvement pourra être mis à exécution. Par contre, il semble qu'il serait possible de l'amorcer dès aujourd'hui par un certain nombre de dispositions dont le détail est exposé ci-dessous :

1° L'armée anglaise pourrait opérer comme l'armée française : elle est aujourd'hui solidement retranchée sur les positions qu'elle occupe. Tout en maintenant l'intégrité de son front, il lui serait sans doute possible de récupérer un certain nombre de divisions (tout d'abord un corps d'armée), qui progressivement seraient transportées à la gauche ;

2° La division de cavalerie anglaise est actuellement inutilisée sur le front : elle pourrait,

ainsi que l'ont fait le 11^e, le 10^e corps et la 8^e division de cavalerie, se transporter par voie de terre à l'extrême gauche pour servir de liaison entre l'armée belge et les troupes françaises ;

3° Les divisions 7 et 8, qui vont arriver prochainement, pourraient être débarquées dans la région de Dunkerque ; elles agiraient ensuite dans la direction de Lille. Leur action se ferait immédiatement sentir sur le flanc droit de l'armée allemande qui reçoit chaque jour de nouveaux renforts. Elles seraient réunies aux divisions retirées du front ;

4° Les divisions des Indes, dès qu'elles seraient en état d'entrer en opération, rejoindraient par voie de fer le groupement anglais transporté dans la région du Nord et constituant le noyau auquel viendraient se réunir les autres divisions anglaises aussitôt qu'il serait possible de les transporter ;

5° Dès que le mouvement en avant pourra être repris, le front se resserrera : il serait alors

possible de faire marquer un temps d'arrêt à l'armée anglaise et de la faire glisser en arrière pour la transporter à la gauche du dispositif pendant que les 6^e et 5^e armées appuieraient l'une vers l'autre ; le mouvement sera d'ailleurs d'autant plus facile que le nombre d'unités restant à transporter sera plus réduit.

En résumé, le commandant en chef partage la manière de voir du maréchal French au sujet de l'opportunité de voir toute l'armée anglaise à la gauche des armées françaises : il ne saurait se ranger complètement à son avis quant à l'époque à laquelle ce mouvement sera mis à exécution.

Le commandant en chef serait reconnaissant à S. Exc. le maréchal French de lui faire connaître s'il partage sa manière de voir relativement aux propositions indiquées ci-dessus.

Le maréchal French accepta immédiatement ces propositions.

Le 2^e corps anglais, qui occupait le centre du front britannique, fut relevé dès le 1^{er} octobre par

l'extension des deux corps qui l'encadraient, et dirigé sur Compiègne où il commença dès le 5 octobre à s'embarquer à destination d'Abbeville-Etaples.

Le 3 octobre, French, par l'intermédiaire du général Wilson, me transmit le désir de voir toute l'armée anglaise suivre le mouvement du 2^e corps.

Un accord s'établit sur les points suivants :

La 69^e division de réserve (venant de la 5^e armée) arriva le 5 octobre dans la région de Soissons à la disposition du général Maunoury, en vue de la relève du corps anglais de gauche (3^e) (1). Ce corps, relevé le 6 et le 7, s'achemina vers la zone Compiègne-Pont-Sainte-Maxence où il commença ses embarquements le 9 (2). Les divisions de cavalerie Gough et Allenby devaient faire mouvement par voie de terre. Quant au 1^{er} corps, il serait relevé ultérieurement, c'est-à-dire aussitôt que j'aurais un élément disponible pour le mettre en secteur à sa place.

(1) En fait, la 69^e division de réserve se trouvant, à ce moment, constituer la seule réserve de la G^e armée, qui avait, on l'a vu plus haut, mis toutes ses troupes disponibles aux ordres du général de Castelnau, le 3^e corps anglais fut relevé sur ses emplacements par la brigade mixte Klein comprenant les éléments non endivisionnés du 7^e corps, soit au total huit bataillons.

(2) Il débarqua dans la région de Saint-Omer.

Mais j'attirai l'attention du maréchal French sur le point suivant : « La manœuvre en cours exigeant un renforcement constant de notre aile gauche par des prélèvements effectués sur les différentes parties du front, et le transport de l'armée britannique empêchant pendant près de dix jours tout mouvement de troupes françaises, il est d'un intérêt capital pour la suite des opérations que tous les mouvements effectués vers le Nord concourent *tous et immédiatement* au même but, l'arrêt de l'aile droite allemande et

son débordement. » En conséquence, je demandais que le maréchal n'attendît pas pour employer ses éléments transportés que toutes ses forces fussent réunies.

Le maréchal French accepta ces propositions par une lettre qu'il m'adressa le 5 octobre.

Mais le jour même, malgré l'accord établi, il demanda que son dernier corps d'armée fût relevé dans la nuit du 6 au 7. Il m'était impossible de faire droit à cette demande. Néanmoins, il revint de nouveau à la charge dans la journée du 9 et dans celle du 10 octobre.

Je lui donnai enfin satisfaction en faisant relever le 1^{er} corps d'armée par une brigade de la 6^e armée et par quelques éléments de la 32^e division (1).

Je suis obligé de dire que la précipitation avec laquelle l'armée anglaise se fit relever sur l'Aisne eut pour effet, comme je l'avais annoncé, d'interrompre à peu près com- * plètement pendant dix jours le transport des troupes

françaises vers le même théâtre d'opérations. La perte définitive de la riche région de Lille fut due, à mon avis, à cette manœuvre que je n'avais exécutée qu'à regret.

Elle eut une autre conséquence :

Les trois corps anglais avaient été relevés sur l'Aisne par deux divisions françaises, dont une de réserve, et une brigade mixte de huit bataillons. Le 30 octobre, à la suite d'une violente préparation d'artillerie, la brigade de gauche (137^e) qui tenait le plateau de Rougemaison fut rejetée sur la rive gauche de l'Aisne par les ponts de Vailly et de Chavonne où des éléments ennemis parvinrent même à se glisser. Le 2 novembre, également à la suite d'une puissante préparation par le canon, la 138^e brigade, qui tenait la droite de ce nouveau secteur, et qui avait pu, le 3 octobre, maintenir ses positions, fut attaquée et rejetée du plateau de la Cour-Soupîr dans la vallée de l'Aisne.

(1) Le 1^{er} corps d'armée anglais termina ses

débarquements dans la région d'Hazebrouck, le 18 octobre.

Le siège d'Anvers et la sortie de l'armée belge

Les Allemands avaient commencé le siège d'Anvers le 30 septembre.

En raison de l'importance que l'état-major belge attachait à cette place, réduit de la défense du royaume, importance décuplée du fait que maintenant le gouvernement et toutes les forces actives de nos alliés s'y trouvaient réunis, le gouvernement du roi Albert « supplia » le gouvernement français de prendre en considération les services que la Belgique avait rendus à la cause des Alliés, et lui demanda aide et protection.

Je n'avais pas attendu cet émouvant appel de nos loyaux alliés pour faire en leur faveur tout ce que je pouvais.

Le 26 septembre, le groupe de divisions territoriales du général Brugère qui se portait sur Bapaume, de concert avec le corps de cavalerie Conneau, était en liaison avec des éléments du détachement de la garnison de Dunkerque, fort de six bataillons, deux batteries et un escadron qui occupait Douai, Orchies et Tournai.

Le gouverneur de Dunkerque reçut l'ordre de chercher à établir le contact sur le haut Escaut, même par de simples patrouilles avec la cavalerie belge qui, partant de Gand, remontait la vallée de la Dender, en direction de Valenciennes.

Le 27 septembre, la liaison était établie entre le détachement de Dunkerque et la cavalerie belge.

C'est à ce moment, comme je l'ai dit plus haut, que j'écrivis à M. Millerand, ministre de la Guerre, pour lui signaler l'intérêt que présenterait « une action énergique de l'armée belge sur les communications de l'ennemi ». Pour faciliter cette opération je prescrivis au gouverneur de Dunkerque « d'envoyer dans la direction de Gand

des détachements légers, transportés en automobiles ou par chemin de fer... et de faire annoncer en Belgique, l'arrivée prochaine dans la région, d'importantes forces anglo-françaises ». Toujours dans le même but, la garnison de Dunkerque fut renforcée par l'arrivée d'une brigade de fusiliers marins, qui s'embarqua en chemin de fer à Paris, le 7 octobre, et par la 89^e division territoriale transportée le 8 octobre de Versailles sur Cherbourg où elle s'embarqua.

Mais il ne rentrait pas dans mes intentions d'aller avec une armée au secours de nos alliés, comme l'état-major et le gouvernement belges le demandaient instamment.

J'ai dit combien dans les premiers jours d'octobre notre propre situation était difficile : l'armée Castelnau accrochée sur tout son front, et son chef s'attendant d'un moment à l'autre à voir sa ligne crevée quelque part, l'armée de Maud'huy cédant par place du terrain, et son chef ayant l'impression qu'au lieu d'envelopper l'ennemi c'était lui qui était enveloppé.

Le 1^{er} et le 2 octobre, j'échangeai avec Bordeaux de nombreux télégrammes pour exposer ma conception. A mon avis, il était impossible de distraire des troupes françaises de l'action générale engagée, à 150 kilomètres à vol d'oiseau de ma gauche. L'envoi d'une division territoriale à Anvers aurait un effet plus moral que matériel. Il me paraissait indispensable que l'armée belge de campagne sortît de la place, que des mesures immédiates fussent prises pour l'évacuation du matériel transportable et la mise hors de service du reste. Des forces anglo-françaises étaient en voie de formation dans la région du Nord qui agiraient en liaison avec les Belges, et assureraient la sécurité de leur flanc s'ils se décidaient à retraiter vers Bruges et Ostende. Une fois ce dispositif réalisé, l'armée belge se trouverait à l'aile des armées alliées, et en contact intime avec elles.

Le siège d'Anvers

Dans le même ordre d'idées, je m'opposai de toutes mes forces à ce que les renforts anglais arrivant sur le continent aillent à Anvers. Sans vouloir insinuer (comme le maréchal French le pensait) que lord Kitchener voulait par là créer l'embryon d'une nouvelle armée anglaise qui aurait échappé à l'autorité du commandant en chef des forces expéditionnaires britanniques, je trouvais dangereux que des troupes alliées aillent s'égarer sur un théâtre d'opération divergent, alors que leur place était à la bataille qui prenait tous les jours plus d'ampleur dans les Flandres.

C'est ce que j'exposai notamment dans un télégramme au ministre de la Guerre, en date du 2 octobre 1914, (17 h. 40) :

Réponse à télégramme chiffré 745.

Vous confirme télégrammes 203, 332 et 353, 1^{er} et 2 octobre. Situation générale et manœuvre en cours exécution permettent pas actuellement

distraire division active pour la diriger sur Anvers. Ainsi que ai déjà dit, division territoriale débarquée Ostende sera seulement utile point de vue moral. Place Anvers peut être défendue seulement par sa garnison.

Je vois grave inconvénient à ajouter à cette garnison toute l'armée de campagne belge et une division anglaise, au contraire sérieux avantage réunir toutes ces troupes en dehors de la place. Division territoriale du Havre et brigade fusiliers marins Paris pourraient être transportées par voie de mer sur Calais ou Dunkerque, et, de là par voie ferrée, les fusiliers marins vers Anvers, et la division territoriale vers Ostende.

J'insiste aussi particulièrement sur l'intérêt de ne pas transporter 7^e division anglaise Anvers. Ai demandé d'accord avec maréchal French que divisions 7 et 8 soient dirigées Boulogne d'où seraient transportées vers Nord ainsi que forces anglaises retirées du front.

D'ailleurs, la manœuvre en cours d'exécution qui

comporte la réunion de forces importantes dans la région Courtrai-Lille-Hazebrouck est la meilleure aide que nous puissions apporter à l'armée belge. De là, nous entrerons en liaison avec elle vers Gand.

Ne verrai que des avantages à l'envoi du général Pau en mission en passant par mon quartier général.

Le 5 octobre, le général Pau partit en mission auprès du gouvernement belge muni de mes instructions dans lesquelles je disais :

Il est qualifié pour donner au commandement supérieur des armées belges toutes les indications de nature à assurer une coopération, aussi complète que possible, des armées belges et des armées françaises.

En particulier, les forces belges sorties d'Anvers devront recevoir tous les renseignements leur permettant de continuer leurs efforts vers le sud-ouest de la place avec les forces alliées (1).

Malheureusement, ma conception, basée uniquement sur les possibilités militaires du

moment, n'était partagée ni par les Belges, ni par les Anglais.

Les premiers éprouvaient une grande répugnance à s'éloigner d'Anvers dont le général Brialmont avait fait le noyau de la défense de la Belgique. L'histoire — la nôtre, en particulier, — montre cependant par quelles catastrophes se soldent les opérations d'une armée rivée à une place forte.

Pour les Anglais, c'est un dogme traditionnel de ne point admettre qu'Anvers puisse être aux mains d'une grande puissance continentale. Il est néanmoins surprenant que le gouvernement, le War Office et l'amirauté aient admis avec une unanimité aussi obstinée qu'on pouvait, dans la situation où nous nous trouvions, sauver la place et l'armée belge, en envoyant directement à leur secours les faibles moyens dont l'empire britannique et nous-mêmes disposions à ce moment.

Dés le 7 septembre, M. Winston Churchill, premier lord de l'amirauté, avait adressé à son premier ministre, à sir E. Grey et à lord

Kitchener, un mémorandum dans lequel il insistait sur l'importance d'Anvers, particulièrement au point de vue naval :

L'Amirauté considère la défense prolongée et effective d'Anvers comme une chose très importante. Anvers protège la vie même de la nation belge, sauvegarde un point stratégique qui, s'il était pris par les Allemands, serait pour nous extrêmement menaçant (1).

(1) Ordre de mission du 5 octobre 1914.

Le 2 octobre, lord Kitchener télégraphiait à sir John French :

La tentative des Allemands pour faire le siège d'Anvers a créé une situation très sérieuse. Anvers court le grave danger de tomber avant peu... Nous informons le gouvernement français que si JofTre ne peut pas déclancher une action décisive en France d'ici trois ou quatre jours, nous ne pouvons espérer qu'Anvers tiendra, à moins qu'il ne puisse y envoyer des troupes régulières pour coopérer avec toutes celles que

nous pourrions y dépêcher, c'est-à-dire la 7^e division et une division de cavalerie. Si vous quittez vos lignes actuelles, serait-il possible de suggérer à Joffre que, s'il peut envoyer des troupes, vous rejoindriez la 7^e division et toutes les autres troupes que nous pourrions expédier d'ici avec la portion de vos effectifs actuellement sous vos ordres en France qui serait jugée nécessaire pour secourir Anvers? Pendant ce temps, le reste continuerait son mouvement vers ses nouvelles positions.

Il n'est sans doute pas téméraire d'admettre que ce télégramme contribua à augmenter le désir manifesté par sir John French de me voir libérer, comme je l'ai raconté plus haut, son armée, de la position de l'Aisne.

Le même jour, sir E. Grey exposait la même thèse, en termes presque identiques, dans un télégramme adressé à l'ambassadeur d'Angleterre à Bordeaux :

A moins que la situation principale en France ne

puisse être réglée sous peu dans un sens favorable, et qu'elle ne nous permette de venir au secours d'Anvers en détachant une force convenable, il est extrêmement désirable que le général Joffre fasse un effort et envoie des troupes régulières dans la région de-Dunkerque, d'où elles pourraient coopérer avec nos renforts pour protéger Anvers.

Nous pouvons expédier quelques troupes de première ligne, mais elles ne sont pas suffisantes par elles-mêmes pour faire lever le siège d'Anvers, et nous ne pouvons les envoyer que si elles coopèrent avec des forces régulières françaises.

(1) Voir The World Crisis. Éditions Payot, t. I^{er}, p. 303.

Si le général Joffre peut exécuter en France, d'ici deux ou trois jours, une action favorable et décisive, il pourrait en résulter la délivrance d'Anvers. Sinon, à moins qu'il n'envoie

actuellement quelques troupes régulières, il faut envisager la perte d'Anvers.

Envoyer des forces importantes au secours d'Anvers, comme c'eût été nécessaire pour obtenir des résultats décisifs, cela n'était pas en mon pouvoir, en raison du nombre des forces ennemies que nous avions sur les bras, et de la difficile manœuvre que j'accomplissais dans ce moment. Quant à expédier vers nos alliés « quelques troupes régulières » comme le War Office et le ministre des Affaires étrangères anglais me le faisaient suggérer, cela me paraissait non seulement inutile, mais dangereux, car c'eût été pour les Belges une tentation pour prolonger une situation que je m'efforçais de modifier.

Un point est d'ailleurs à noter :

Le colonel Dallas, que le maréchal Kitchener avait envoyé à Anvers le 29 septembre, annonçait que l'armée allemande de siège comprenait le III^e corps de réserve, une division

d'infanterie de marine, une division d'ersatz, une brigade de landsturm, deux régiments du génie, un régiment d'artillerie de siège, soit environ 90 000 hommes, auxquels s'ajoutaient pour le gouvernement militaire de Belgique une brigade de landwehr et quelques éléments de landsturm. En face, l'armée belge de campagne comptait 80 000 hommes auxquels s'ajoutaient 70 000 hommes qui constituaient la garnison des forts. Si on tient ces chiffres pour exacts, on est amené à constater une fois de plus qu'une armée qui s'est enfermée dans le périmètre d'une place fortifiée ne joue plus un rôle adéquat à ses effectifs.

Le siège d'Anvers

Quoi qu'il en soit, les Anglais avaient dirigé sur Anvers 8 000 « Marines ». Puis, pour juger sur place la situation, ils envoyèrent le premier lord de l'Amirauté. M. Winston Churchill, à peine

arrivé, offrit de prendre le commandement des forces britanniques qui opéraient à Anvers. Cette proposition ne fut pas agréée par le gouvernement de Londres. Mais M. Churchill dit dans son livre qu'il a, par son action personnelle, retardé de cinq jours la chute d'Anvers. Peut-être a-t-il aussi retardé le départ de l'armée belge dont la retraite vers l'Yser fut rendue, par là, plus difficile.

Quant à la brigade de fusiliers marins français qu'on avait un instant songé à pousser elle aussi jusqu'à Anvers, elle fut arrêtée par le général Pau, à son passage à Gand.

Le général Rawlinson, qui commandait les forces anglaises débarquées à Ostende et Zeebrugge (7^e division et 3^e division de cavalerie) installa son quartier général à Bruges.

Anvers succomba le 9 octobre.

Le 11, l'armée belge dont la sortie avait été ralentie par des hésitations et des contre-ordres, arriva dans la zone Ostende-Nieuport-Dixmude-Thourout. Sa retraite avait été couverte par les

troupes du général Rawlinson et la brigade des fusiliers marins français.

Ainsi, à l'aile gauche du front allié d'Occident, se trouvaient maintenant réunies, en cette mi-octobre 1914, l'armée belge, des troupes françaises, et la totalité des forces expéditionnaires britanniques. Cette situation nouvelle, qui présentait en soi d'incontestables avantages, exigeait une autorité qui dirigeât les efforts des forces alliées vers un but commun.

En ce qui concerne le commandement anglais, s'il n'y avait rien de changé dans la forme de mes relations avec lui, j'ai dit que la victoire de la Marne avait créé entre le commandant en chef anglais et moi une atmosphère, de confiance qui ne se démentit jamais. Je dirai plus loin quel service j'eus l'occasion de rendre au maréchal French, et comment son estime pour moi s'en accrut. En outre, le général Foch qui me représentait dans les Flandres sut par son énergie, par son entrain communicatif, par son tact, par les relations personnelles qui l'unissaient au

général Wilson, sous-chef d'état-major de l'armée anglaise, assurer avec nos alliés britanniques une fructueuse liaison.

Vis-à-vis de l'armée belge que le roi Albert commandait en personne, ma situation ne manquait pas au premier abord d'être assez délicate. Les difficultés s'aplanirent grâce à la magnanime abnégation du roi. Il fut entendu que l'armée belge resterait sur son territoire sous le commandement de Sa Majesté qui acceptait de recevoir mes directives au même titre que l'armée anglaise.

Tout en respectant la liberté de l'armée belge, j'estimai qu'il fallait y faire sentir une vigoureuse impulsion. On me signalait le triste état dans lequel elle se trouvait. La retraite d'Anvers l'avait soumise à une rude épreuve, au cours de laquelle elle avait eu l'impression d'être abandonnée par ses alliés, ce qui n'était, certes pas, dans nos intentions. Il fallait au plus vite remonter ce courant et mettre l'armée belge en état de coopérer à la manœuvre contre l'aile droite

allemande. Cette manœuvre, par l'afflux des forces alliées en Flandre, allait prendre une nouvelle ampleur, mais aussi elle allait, par l'entrée en ligne de forces allemandes nouvelles (1), se hérissier de nouvelles difficultés.

Le 16 octobre, le général Pau vint me rendre compte de sa mission. L'armée belge lui paraissait momentanément incapable de tout effort. Il ne me cacha pas son impression que si les hommes faisaient preuve de calme, de courage et d'endurance, les cadres présentaient des lacunes comme il arrive toujours aux armées qui viennent de fournir une longue période de paix. Or, la Belgique était en paix avec ses voisins depuis sa naissance, et dans cet heureux et riche pays, presque personne ne croyait à la guerre avant le mois d'août 1914.

(1) On sait que l'ennemi lança dans la bataille des Flandres, en outre des forces qu'il ramenait des autres parties du front, des corps de nouvelle formation et les troupes que la chute d'Anvers venait de rendre disponibles.

L'armée belge

Tous les renseignements qui m'arrivaient m'avaient, avant le retour du général Pau, confirmé dans l'impression qu'il fallait agir sans tarder pour aider nos malheureux alliés à surmonter cette, crise. Pour établir avec eux une liaison solide et durable, je décidai de détacher auprès de l'état-major général belge une mission placée sous les ordres du colonel Brécart.

Le colonel Brécart était parti sans retard. Le 17 octobre il revint de Furnes me rendre compte de son installation et de ses premiers contacts avec le commandement belge. Lui aussi rapportait des impressions qui corroboraient celles du général Pau. Mais déjà les Belges se ressaisissaient.

De son côté, le général Foch alla, sans tarder, prendre contact avec l'armée belge. Accompagné par le colonel Brécart, il fut reçu, le 16 octobre, par le roi. Foch était ému et attristé de l'état dans lequel il venait de trouver l'armée alliée. Le roi,

contraint à se retirer avec son armée et sa famille dans le seul lambeau de la terre belge qui ne fût pas aux mains de l'ennemi, portait sur son visage la trace des angoisses qu'il venait de subir et des inquiétudes que paraissait lui réserver l'avenir. Au cours de l'entretien, Foch s'efforça de montrer au roi Albert les espoirs qui devaient nous soutenir et nous unir au cours des terribles épreuves que nous allions avoir encore à supporter.

Tout en m'efforçant de coopérer à la remise en état de l'armée belge, je me préoccupais de l'étayer solidement. Ce que je jugeais d'abord indispensable, c'était que la ligne de l'Yser fût maintenue à tout prix.

A cet effet, je décidai d'organiser auprès de l'armée belge, avec un groupe de divisions territoriales, toute la cavalerie,, la garnison de Dunkerque et tous les renforts que j'enverrais ultérieurement, un groupement que je plaçai sous les ordres du général d'Urbal (1).

(1) Ce groupement, dénommé Détachement

d'armée de Belgique à la date du 20 octobre, fut transformé en 8^e armée à la date du 16 novembre 1914.

Dans le même ordre d'idées, j'avais télégraphié le 16 octobre à lord Kitchener : « Maintenant que les opérations s'étendent jusqu'à la côte de la mer du Nord entre Ostende et les défenses avancées d'Anvers, il serait important pour les deux marines alliées de participer à cette opération en protégeant notre aile gauche, et en agissant avec des canons à longue portée sur l'aile droite allemande. Le commandant des forces navales agirait donc en liaison avec le général Foch par l'entremise du gouverneur de Dunkerque. »

Et M. Winston Churchill qui cite ce télégramme dans son ouvrage, la Crise mondiale, ajoute :

« Ce devoir fut immédiatement assuré par nous. »

Puis, aussitôt que cela me fut possible, je décidai d'aller en personne auprès du roi Albert et de son armée. Les services rendus par les Belges à la

cause commune et les dures épreuves qu'ils venaient de supporter les rendaient deux fois dignes de notre intérêt et de notre affection.

Le 19 octobre, je fis une courte visite à Verdun au général Sarrail ; au retour, je m'arrêtai à Châlons auprès du général de Langle, commandant la 4^e armée.

Le 20, dans la soirée, je partis en chemin de fer pour Amiens. Le 21 au matin, je trouvai à mon arrivée le général Foch qui m'attendait. A son habitude, il était plein d'entrain et de vie. Nous partîmes ensemble pour Cagny, quartier général de la 2^e armée. J'eus un bref entretien avec le général de Castelnau dont les positions étaient maintenant stabilisées. Je passai ensuite par Doullens, quartier général du général Foch et du groupe de divisions territoriales du général Brugère. A Saint-Pol où je m'arrêtai ensuite, je vis le général de Maud'huy à son quartier général où se trouvaient également le général d'Urbal qui venait de prendre le commandement du groupe-pement du Nord, et le général Conneau.

Je fis ensuite une courte visite au maréchal French à son quartier général de Saint-Omer (1).

(1) En entrant à Saint-Omer, je croisai de magnifiques unités du corps indien qui arrivait.

Enfin, par Dunkerque, j'arrivai à Fumes vers 16 heures. Je fus aussitôt reçu par le roi à l'Hôtel de Ville. La calme physionomie du souverain reflétait une indicible tristesse. Je lui exprimai ma satisfaction de voir son armée sortie du dangereux isolement dans lequel les événements l'avaient placée pendant les premiers mois de la guerre, et je lui affirmai ma conviction que la victoire viendrait couronner nos efforts et récompenserait les immenses sacrifices supportés pour la cause commune par la Belgique.

En sortant de l'Hôtel de Ville, à l'issue de ma visite, se produisit un émouvant incident qui mérite d'être rapporté ici :

La veille, la glorieuse 42^e division, commandée par cet admirable soldat qu'était le général Grossetti, était arrivée à Dunkerque et avait

poussé à Furnes le 16^e bataillon de chasseurs. L'arrivée de cette belle troupe, alerte et disciplinée, dans la ville, à la nuit tombante, avait produit sur les Belges une impression très réconfortante. En sortant avec le roi de l'Hôtel de Ville comme je viens de le dire, le colonel Brécart m'apprit que le 16^e bataillon de chasseurs était réuni à proximité pour une inspection. Je lui fis aussitôt donner l'ordre de défiler devant Sa Majesté. Ce fut un magnifique spectacle que le passage de cette troupe splendide, aguerrie par trois mois de campagne : il semblait que les chasseurs, devinant mes intentions, tenaient à montrer au roi des Belges la résolution et l'ardeur dont la France entière était animée. Les Belges, qui ne manifestent d'ordinaire pas bruyamment leurs sentiments, laissèrent éclater leur enthousiasme, et le roi Albert me parut soudain tout réchauffé par cette scène dont je ressens encore aujourd'hui la poignante émotion.

A 17 heures, je pris congé du roi.

Je dînai le soir à Calais où je fus reçu par M.

Sartiaux, ingénieur en chef de la Compagnie du Nord. Aux paroles qu'il m'adressa à la fin du dîner, je répondis par un hommage au magnifique effort que les chemins de fer avaient accompli depuis le début de la guerre. Le personnel de la Compagnie du Nord, en particulier, réalisait en ce moment une tâche prodigieuse. Il est juste de redire ici une fois de plus la gratitude que la France doit à ses compagnies de chemin de fer dans les nombreuses crises qu'elle a traversées au cours de cette guerre.

Le soir même, je remontai dans mon train. Le 22 au matin, je retrouvai mes autos à Creil et je rentrai à Romilly.

Le 12 octobre, une offensive générale avait été prévue pour le lendemain.

La 10^e armée française devait marcher par sa gauche sur Lille.

L'armée anglaise, par sa droite, passerait au nord de Lille et marcherait sur Tournai, tandis que sa

gauche suivrait l'axe Bailleul-Courtrai, appuyée par le corps Rawlinson.

L'armée belge, appuyée à sa droite par la brigade de fusiliers marins français, devait faire face aux forces allemandes qui arrivaient d'Anvers par Gand.

L'entrée en ligne de troupes allemandes fraîches (corps de nouvelle formation et corps de siège d'Anvers) ne permettait pas d'espérer que cette offensive puisse obtenir des résultats décisifs. Mais, exécutée avec vigueur, elle eût permis d'infliger à la droite ennemie un échec sérieux, de réoccuper Lille, et de préserver de l'occupation allemande une étendue plus grande des territoires français et belges.

Il n'en fut malheureusement pas ainsi. J'en ai déjà indiqué les causes :

Le 3^e corps anglais, qui avait atteint le 12 octobre le front Eecke-Pradelles (nord-est d'Hazebrouck), ne fut engagé que le 20, après l'achèvement des transports du 1^{er} corps et de la

division de Lahore. Pendant ces huit jours, le 2^o corps resta seul engagé dans la région de la Bassée.

L'état dans lequel l'armée belge nous avait rejoints ne lui permettait pas de faire les efforts que la situation tendue dans laquelle nous étions, eût exigés.

Enfin, du côté français, les troupes engagées dans le Nord étaient de nature fort diverse. A côté de corps actifs excellents et d'unités d'élite, il y avait des divisions de cavalerie parfaitement recrutées et encadrées, mais dont le rendement dans le combat à pied était faible, en raison surtout de leur armement (1), et des divisions territoriales parfois assez médiocrement encadrées.

Offensive générale

D'autre part, à partir de la mi-octobre, les Allemands prononcèrent successivement deux fortes attaques dans la région du Nord.

La première était dirigée par le prince de Wurtemberg, qui commandait auparavant la IV^e armée en Champagne. Elle visait à forcer l'Yser et à mettre les Belges hors de cause.

La seconde, plus puissante, fut menée par le kronprinz de Bavière, qui avait jusque-là commandé la VI^e armée en Lorraine.

Ce fut, en somme, une immense bataille de rencontre, qui se déroula avec des alternatives diverses, dans une région plate, basse, boueuse, sous une pluie continuelle, et qui exigea des troupes engagées une extraordinaire énergie et une inlassable constance.

La bataille de l'Yser atteignit son point culminant le 26 octobre.

Les jours précédents, l'armée belge avait eu des fléchissements qui s'étaient accentués le 25 ;

l'ennemi avait commencé de franchir l'Yser en plusieurs points. Heureusement, la 42^e division s'était maintenue à Lombaertzyde.

Mais le 26, nos alliés perdirent un moment la ligne du chemin de fer sur laquelle ils s'étaient retirés. La 42^e division renforcée par deux régiments de cavalerie, et les fusiliers marins appuyés par deux bataillons sénégalais, se cramponnaient à leurs positions.

(1) Il faut se rappeler en particulier que la cavalerie n'avait point de baïonnette. Certains régiments de dragons emportaient leurs lances dans les tranchées.

De son côté, Grossetti faisait savoir qu'il tenait solidement ses positions, et qu'il serait le soir sur la voie ferrée, quoi qu'il arrive. Il tint parole. L'histoire a déjà immortalisé Grossetti assis sur une chaise, au milieu d'un carrefour battu par les balles, d'où il dirigeait avec un calme admirable le combat de sa division. Cet homme fut, ce jour-là, le centre de cristallisation de la résistance.

Le soir tomba sans que l'ennemi ait réalisé des progrès sensibles. Les Belges étaient radieux. La catastrophe était conjurée.

Le 27, l'ordre était donné d'inonder la région comprise entre l'Yser et la voie ferrée. Le 26, l'inondation se développait, et le 29, les Allemands se voyaient forcés de retirer une partie des troupes qui commençaient à progresser au delà de la voie ferrée. Ainsi soulagées, les troupes françaises purent reprendre l'offensive et, le 30 octobre, Rams-capelle perdu par un détachement belge était brillamment repris par des éléments de la 42^e division, qui firent de nombreux prisonniers.

Le 1^{er} et le 2 novembre, les Allemands étaient forcés de se replier sur la rive droite de la rivière, abandonnant de nombreux blessés et un important matériel embourbés dans les terres envahies par l'inondation.

Les jours suivants, l'attaque allemande diminua peu à peu de violence, puis, après quelques

soubresauts, s'arrêta.

Les Allemands, dans cette offensive le long de la côte, avaient entièrement échoué : ils n'avaient réussi ni à atteindre Calais, ni à mettre hors de cause les Belges qui restaient accrochés à leur sol.

Pendant ce temps, la bataille d'Ypres faisait rage.

Le 16 octobre et les jours suivants l'offensive des forces alliées progressa d'abord, quoique assez lentement.

Mais bientôt l'entrée en ligne de troupes allemandes fraîches représentées par des corps de nouvelle formation enraya notre avance, et je dus aussitôt me préoccuper d'envoyer au général Foch des renforts, pour lui permettre de soutenir ce nouveau choc

Le 20 octobre, je mis à sa disposition la 9^e division de cavalerie et la 31^e division du 16^e corps, que j'avais placées en réserve générale à Compiègne. Presque aussitôt après, je fis partir pour le Nord la brigade de tirailleurs sénégalais. J'ai déjà dit que c'est à ce moment que je constituai sous les ordres du général d'Urbal le « détachement d'armée de Belgique » qui comptait, à l'origine, la 42^e division, la brigade de fusiliers marins, les 87^e et 89^e divisions territoriales, le corps de cavalerie de Mitry (4^e, 5^e, 6^e, 7^e divisions de cavalerie), le 9^e corps et la 9^e division de cavalerie.

Puis, dans les jours suivants, le général Foch reçut 16 régiments de cavalerie de corps momentanément enlevés à nos corps de droite et du centre.

Le 25 octobre, malgré l'importance des renforts envoyés dans le Nord, je dus constater que notre offensive se transformait en défensive. La violence croissante des attaques allemandes

contraignait Foch à engager dans la bataille les troupes qu'il recevait, à mesure qu'elles débarquaient. Les Allemands étaient surexcités par la présence de l'empereur, par l'idée qu'ils faisaient « contre l'aile gauche française l'effort décisif » et parce qu'on leur disait qu'ils allaient ainsi « trancher le sort de la grande bataille entamée depuis des semaines (1) ».

Aussi, dans les jours suivants, continuai-je à faire affluer de nouveaux renforts dans le Nord.

Foch reçut le 27 octobre deux groupes de l'artillerie de corps du 6^e corps, immédiatement suivis de la 38^e division et du quartier général du 32^e corps que je venais de constituer sous les ordres du général Humbert (2).

Le même jour, je mis à la disposition du général Foch la 32^e division et les E. N. E. (3) du 16^e corps. (Ce corps se constitua dans le Nord) (4).

Le 28, je donnai l'ordre à la 2^e armée de retirer du front le 20^e corps d'armée, et de le constituer

en réserve générale prêt à être enlevé au premier signal.

La situation parut s'aggraver dans les jours suivants.

(1) Proclamation du kronprinz de Bavière.

(2) La 42^e division fit partie de ce nouveau corps d'armée.

(3) E. N. E. Éléments non endivisionnés.

(4) On a vu plus haut que l'autre division de ce corps d'armée, la 31^e, avait été expédiée le 20 octobre dans les Flandres.

Bataille d'Ypres

Le 31 octobre, l'effort ennemi s'intensifia dans la région de Messines que les Anglais perdirent, mais qu'ils reprirent aussitôt. Le 1^{er} novembre, les attaques se renouvelèrent avec une violence nouvelle. Les Anglais perdirent à nouveau Messines, mais la situation s'améliora de nouveau le lendemain.

Ces coûteuses et stériles secousses que l'ennemi imprimait à notre front montraient que la bataille était arrivée à une période d'équilibre. Et il était à craindre que le commandement allemand, se rendant compte de la vanité de ses efforts, ne cherchât, par une soudaine tentative sur une autre partie du front, à masquer et à réparer l'échec qu'il venait de subir. Des embarquements en chemin de fer signalés à Ostende et à Thourout, une activité inaccoutumée sur le front des 1^{re}, 5^e et 6^e armées vinrent me confirmer dans cette intuition.

Aussi, le 4 novembre, j'adressai au général Foch une lettre dans laquelle je lui signalais l'intérêt de « reconstituer les réserves d'armée qui toutes ont été dirigées vers le Nord, de manière à pouvoir enrayer si possible dès qu'elles se produiront, les tentatives ennemies jusqu'au jour prochain où la situation de nos munitions nous permettra de prendre énergiquement l'offensive dans des régions convenablement choisies ».

Les jours suivants, les opérations du général Foch eurent surtout pour objet de consolider la situation autour d'Ypres. Néanmoins, le 6, les attaques allemandes redoublèrent de violence au nord et au sud d'Ypres. Foch dut engager la 39^e division du 20^e corps que j'avais mise à sa disposition. Par télégramme du même jour (à 11 h. 30), je l'autorisai à disposer du reste du 20^e corps que j'avais placé en réserve à Aubigny, mais je lui prescrivis de n'employer ces réserves qu'en cas de nécessité absolue et pour assurer coûte que coûte l'inviolabilité du front dans la région d'Ypres ».

Le 10 novembre, bien qu'une accalmie se fût produite les jours précédents, je décidai de porter d'urgence dans le Nord des renforts importants, en prélevant les réserves particulières des diverses armées auxquelles il n'était

laissé que le strict nécessaire pour assurer l'inviolabilité de leur front.

Ces renforts qui représentaient, au total, deux brigades d'infanterie, dix bataillons de chasseurs, et une division d'infanterie complète (1) n'étaient plus destinés à nourrir la bataille. Ils représentaient les *dernières réserves* que je pouvais prélever sur les armées. Leur envoi dans le Nord avait pour but :

1° De permettre au commandement la remise en ordre des unités dont la nature même de la bataille avait dissocié tous les liens ;

2° De relever des troupes qui avaient un urgent besoin de repos, et, par la même occasion, de décongestionner cette partie du front et de reconstituer des réserves pour les autres armées.

Comme je l'avais prévu, les attaques allemandes à partir du 12 novembre se firent de plus en plus rares et diminuèrent de violence. Puis, elles s'arrêtèrent, et le calme s'établit pour un temps sur ce front. Les Allemands renonçaient à aller à Calais.

Tandis que se déroulait cette phase ultime de la bataille des Flandres, j'avais été amené à me rendre encore une fois dans le Nord.

Le 30 octobre, le président de la République avait manifesté le désir d'aller faire une tournée dans cette région. Si j'en avais eu la liberté, j'aurais volontiers fait remettre ce voyage ; en effet, ce déplacement présidentiel, auquel je devais prendre part, allait m'absorber pendant plusieurs jours, en un moment où les heures étaient précieuses. Cependant, dans la circonstance, je ne pouvais y mettre obstacle (2).

(1) Six bataillons de chasseurs et une brigade d'infanterie bientôt suivie par le reste de la 26^e division (venant de la 2^e armée) : quatre

bataillons de chasseurs provenant des 1^{re} et 3^e armées; une brigade marocaine venant de la 5^e armée ; une brigade active de la 44^e division, prélevée sur la 1^{re} armée.

(2) Quelques jours auparavant, j'avais envoyé au roi Albert un certain nombre de croix de la Légion d'honneur et de médailles militaires.

Le roi m'avait répondu de sa main le 28 octobre :

« Mon cher général,

« Je vous remercie vivement des distinctions que vous avez bien voulu mettre à ma disposition pour être remises à ceux qui se sont montrés les plus dignes dans la défense de l'Yser.

a Votre gracieuse pensée, si délicatement exprimée, me réjouit autant qu'elle honore mon armée.

« Croyez, mon cher général, au dévouement sincère de votre affectionné,

« *Albert.* »

A DUNKERQUE AVEC M. POINCARÉ

Je partis donc le dimanche 1^{er} novembre, à 7 heures et quart pour Amiens. J'y arrivai à midi, et trouvai le président Poincaré qui me retint à déjeuner avec MM. Millerand et Ribot, le préfet de la Somme, le général Fraysse et le directeur de la Sûreté. Nous partîmes à 13 heures pour Dunkerque, où nous trouvâmes lord Kitchener, M. de Brocqueville, le général Foch et M. Cambon. Nous eûmes avec ces personnages une courte conférence au cours de laquelle le président Poincaré affirma la volonté du gouvernement français de mener la lutte jusqu'à la victoire, quoi qu'il en puisse coûter, mais il insista auprès de lord Kitchener pour que l'Angleterre ne fasse pas trop attendre les renforts promis.

Pendant le dîner qui suivit, je me souviens que j'eus l'occasion de parler de notre soldat, de son

courage, de sa bonne humeur et de sa patience. Cette dernière vertu ne passait pas précisément pour l'apanage de notre peuple. Et cependant nos hommes, après trois mois d'une lutte ininterrompue dans laquelle ils n'avaient laissé paraître à aucun moment la moindre trace de dépression morale, venaient de prouver qu'on pouvait tout leur demander. M. de Brocqueville renchérit sur ce que je venais de dire. Il déclara que depuis qu'il vivait au milieu de nos soldats, rien de leur part ne lui paraissait plus impossible. Je l'interrompis vivement pour dire : « Oui, à condition qu'on leur donne des chefs capables, qui sachent mériter leur confiance. » Et je parlai des nombreux changements que j'avais été obligé de faire dans le commandement, dont beaucoup avaient été cruels à mon cœur, mais que j'avais exécutés sans hésitation. Et je déclarai que mon intention était de poursuivre sans faiblir cette épuration de nos cadres.

Le lendemain, 2 novembre, nous partîmes, le président et moi, pour aller saluer le roi et la

reine des Belges. Le roi vint à notre rencontre. Nous arrivâmes à la Panne, où la famille royale s'était installée, pour bien marquer sa volonté de ne point sortir du sol belge. Après avoir salué la reine, je lui affirmai solennellement que nous mettrions tôt ou tard les Allemands hors de Belgique. A la façon dont Sa Majesté parut écouter les paroles d'espoir que je lui disais, je sentis combien son âme courageuse avait besoin d'y croire, et combien elle s'en trouvait réconfortée en ces heures d'indicible tristesse qu'elle traversait.

Nous allâmes ensuite à Furnes où le roi et le président passèrent en revue deux escadrons du 6^e hussards et deux escadrons belges. Puis à 9 heures et demie, accompagné par le roi jusqu'à la frontière, nous repartîmes pour Cassel où nous déjeunerâmes chez le général Foch. Dans l'après-midi, après avoir rendu visite au général d'Urbal, à qui le président donna la cravate de la Légion d'honneur, nous nous rendîmes à Amiens. Là, je pris congé de M. Poincaré, et rentrai à mon

quartier général.

Cette bataille des Flandres fut pour l'armée et pour moi une dure épreuve. Si nous réussîmes à y barrer à l'ennemi la route de la mer, je dois dire que j'en avais espéré mieux. En particulier, j'éprouvais un profond regret de voir le front se stabiliser à l'ouest de Lille dont les immenses ressources tombèrent pour quatre ans aux mains de l'ennemi. Je ne puis terminer ce passage de mes souvenirs sans rendre ici un nouvel hommage à nos soldats qui menèrent cette dure campagne d'automne, et au chef qui les commandait. Le général Foch, dont j'ai dit les conditions difficiles dans lesquelles je l'avais envoyé pour me représenter dans cette opération, y fit preuve de rares vertus militaires, et d'un admirable talent de diplomate. J'ai rappelé quelle action bienfaisante, par son tact, par son entrain, par sa volonté clairvoyante et communicative, il a exercée sur nos alliés et particulièrement sur les Anglais.

C'est sans doute le lieu de dire ici le service que

j'eus l'occasion de rendre au maréchal French, service dont je ne me targuerais point s'il ne visait à confirmer que des liens solides d'affection et d'estime s'étaient noués entre le commandant en chef anglais et moi.

Il y avait — ce n'était un secret pour personne — d'assez fréquents tiraillements entre lord Kitchener et sir John French. Au début de novembre 1914, Kitchener, comme je l'ai dit plus haut, vint en France. Entre jautres questions qu'il se proposait de régler, il arrivait avec le projet de remplacer à la tête de l'armée britannique le maréchal French par le général sir Jan Hamilton. Dès que j'eus vent de cette menace qui pesait sur French, je fis auprès de Kitchener, au cours de l'entrevue de Dunkerque que j'ai relatée plus haut, une démarche pressante pour l'écarter et j'eus la satisfaction de réussir. Quelques jours plus tard, je reçus de Foch une lettre dont il me paraît intéressant de citer quelques passages.

« Cassel, 9 novembre 1914.

« Mon général,

« J'ai dit, il y a quelques jours, au général Wilson l'objet de la venue de lord Kitchener à Dunkerque, le projet de remplacement du maréchal French par le général Jan Hamilton; j'ai ajouté que c'est sur votre demande très catégorique que le projet a été arrêté. Je tenais le fait d'une source autorisée.

« Wilson a prévenu le maréchal. Celui-ci a rapproché la nouvelle d'autres indices, et est venu me remercier de tout cœur de la communication.

« Il compte aller sans tarder vous exprimer sa gratitude. Je vous en préviens, après lui avoir conseillé d'attendre que les événements nous donnent plus de liberté.

« Je vous écris *currente calamo* un certain nombre de questions qui me viennent à l'esprit. Peut-être vous demanderai-je à aller vous entretenir dans quelques jours, quand les choses seront assises ici. Pour le moment, la longueur du voyage me retient. Il y a de l'ouvrage à faire ici, mais il faut entrevoir l'avenir qui est peut-être proche.

« Nous faisons tout le possible pour regrouper nos unités, reconstituer des disponibilités. C'est ma préoccupation constante. J'ai été amené aujourd'hui à engager un régiment de la 11^e division. Mais je crois avoir demain l'équivalent de cette division disponible, s'il le fallait.

« Croyez, mon général, à mon bien attaché respect.

« Foch. »

Je procédai à ce moment à divers changements dans mon état-major.

Le général Berthelot dont j'ai à plusieurs reprises dans les pages qui précèdent, rappelé les brillants services qu'il m'avait rendus, reçut le commandement d'un groupe de divisions de réserve.

Je le remplaçai comme aide-major général par le général Nudant, chef d'état-major de la 4^e armée, qui fut remplacé lui-même dans ses fonctions par le lieutenant-colonel Paquette.

Le 28 novembre, le grand quartier général se transporta à Chantilly. L'état-major s'installa à l'Hôtel du Grand Condé, où les nombreux services que les nécessités de l'heure m'obligeaient à créer, purent trouver place. Personnellement, je fus logé dans une villa appartenant à M. Poiret.

C'est à peu près à ce moment, au cours d'une tournée dans l'Est que je pris contact pour la première fois (le 24 novembre) à Thann, avec la population de l'Alsace. « Il y a quarante-quatre ans que nous vous attendons, me dit l'un des délégués » L'accueil que je reçus de ces Alsaciens dont un demi-siècle de captivité n'avait pas ébranlé la fidélité, m'a laissé un souvenir que je n'ai point oublié.

STABILISATION DU FRONT

Si je jette un coup d'œil sur mes souvenirs de cette fin de l'année 1914, j'y retrouve les impressions qui dominaient dans mon esprit à ce moment.

La victoire de la Marne et la rude campagne de deux mois qui l'avait suivie, avaient arrêté l'invasion la plus formidable dont la France, qui en a tant vues, ait jamais subi jusque-là les horreurs ; elle l'avait forcée à reculer, l'avait clouée au sol, mais laissait aux mains de l'ennemi, pour un temps dont nous ne pouvions mesurer la durée, une riche portion de notre territoire : Lille, la majeure partie de notre bassin houiller du Nord, la totalité du bassin métallurgique de Briey-Longwy, sans compter les grandes cités qui, en bordure du front, restaient à la merci des coups, Dunkerque, Arras, Amiens, Reims, Nancy.

C'est aux Alliés de 1814 et de 1815 qui ont éventré notre frontière du nord-est, et aux victoires allemandes de 1870 que nous devons en partie cette situation, grave surtout parce que la nature a placé presque toutes nos richesses minières — si l'on peut dire — à fleur de frontière.

Mais il n'en restait pas moins qu'en cette fin d'année de 1914, les Allemands, dont le plan reposait sur une mise hors de cause foudroyante des armées françaises, venaient de perdre tout espoir de gagner la guerre. J'en avais bien déjà la nette impression. Les mémoires des hommes de guerre allemands, Hindenburg, Tirpitz, Falkenhayn, Lu-dendorf en ont fait plus tard l'aveu plus ou moins explicite.

Mais il ne suffisait pas d'empêcher les Allemands de gagner la guerre. Il nous fallait obtenir une victoire complète, reconquérir le Nord de la France, la Belgique, et nos chères provinces d'Alsace et de Lorraine.

Là, un angoissant problème se posait devant moi.

Faute de mieux, les Allemands s'enterraient devant nous dans un système défensif qui allait chaque jour se perfectionnant. Il s'agissait pour nous d'attaquer cette immense forteresse, de rejeter l'ennemi dans la guerre de rase campagne, et de lui imposer notre volonté. Une terrible guerre naissait à laquelle il allait falloir s'adapter au plus vite. La création d'un matériel puissant d'artillerie s'imposait, doté de stocks de munitions devant l'importance desquels l'imagination reculait. Dans cet ordre d'idées, on sait de quel point de départ nous partions. Le modeste programme de munitions que j'avais demandé au ministre en un moment où j'espérais refouler l'ennemi hors de chez nous par une manœuvre exécutée sur son aile droite, s'avérait en retard. Le 17 novembre, le commandant Herbillon (1), arrivant de Bordeaux, me rendit compte que le ministre n'était en mesure de tenir aucune des promesses relativement à la fabrication des munitions et qu'il nous faudrait encore attendre plus d'un mois avant d'avoir ce sur quoi je comptais pour le début de novembre.

Ce retard, on ne pouvait l'imputer à M. Millerand dont l'énergie m'était connue, non plus qu'aux industriels auxquels il avait fait appel. Mais pour mettre en train une fabrication aussi délicate que celle que les événements réclamaient, il fallait des machines, du minerai, du charbon, des ouvriers. Les machines étaient à fabriquer, le minerai et le charbon étaient maintenant de l'autre côté des fils de fer, et les ouvriers étaient mobilisés.

Les Russes, dont je n'ai parlé jusqu'ici que pour rappeler l'immense service qu'ils nous rendirent au moment de la Marne, commençaient à faire sentir leur poids dans les opérations.

Le 6 novembre j'avais reçu un télégramme du grand-duc Nicolas Nicolaievitch annonçant une grande victoire sur les Autrichiens qui paraissaient en pleine déroute. Le généralissime des armées russes pensait envoyer immédiatement dans la haute vallée de la Theiss une douzaine de divisions d'infanterie qui menaceraient Buda-Pesth.

(1) Le commandant Herbillon assurait la liaison entre le ministre de la Guerre et le G. Q. G.

RUSSES ET SERBES

Quant aux Allemands, ils paraissaient eux aussi en pleine retraite à l'ouest de Varsovie. Ces nouvelles me donnaient de l'espoir, car j'étais en droit de penser que la pression russe s'accroissant, les Allemands seraient obligés d'envoyer des forces sur leur théâtre oriental d'opérations, ce qui faciliterait ma propre tâche. Mais le 17, les Allemands annoncèrent par radio une grande victoire sur les Russes. Et ces nouvelles contradictoires affolaient le pauvre colonel Ignatief, agent de liaison du G. Q. G. russe auprès de moi. Quand les renseignements se précisèrent, cet échec parut localisé à la région de Thorn ; en Prusse orientale et dans les Carpathes, nos alliés continuaient de progresser. De ces fluctuations de la bataille, il ressortait surtout que les Russes ne possédaient, ni en cadres, ni en armement, des moyens suffisants

pour tenir tête aux Allemands, mais ils avaient une supériorité manifeste, tant matérielle que morale, sur les Austro-Hongrois qui, en trois mois, venaient d'ajouter une assez longue suite à la liste déjà longue des défaites essuyées au cours de l'histoire par les armées de la double monarchie.

En ce qui concernait les Serbes, après une victoire remportée en août dans la zone montagneuse du Tser, qui avait d'un seul coup libéré leur territoire, ils avaient vu une nouvelle armée austro-hongroise pénétrer chez eux en septembre. Voyant leur dispositif sur le point d'être débordé, le prince royal Alexandre et le voïvode Putnick avaient, au début de novembre, marqué un recul stratégique. L'armée serbe souffrait du manque d'armes et de munitions. Du matériel lui arriva, envoyé par nous. Et dans les premiers jours de décembre l'éclatante victoire du Roudnik mettait à nouveau en déroute l'armée autrichienne libérant pour la deuxième fois le territoire de nos alliés.

Dans le même temps, un nouveau belligérant entraînait en jeu. Au début de novembre, les Alliés avaient déclaré la guerre à la Turquie dont la politique cauteleuse avait su, pendant trois mois, faire illusion à notre diplomatie. C'était là un événement important, non pas que les Ottomans eussent un état militaire et une puissance financière bien redoutables par eux-mêmes. Mais le soldat turc est brave. Armée et dirigée par l'Allemagne, la Turquie, ennemie traditionnelle de la Russie, allait frapper nos alliés à. revers, dans le Caucase. Suzeraine religieuse de l'Islam, elle pouvait créer à l'Angleterre et à la France, grandes puissances musulmanes par leurs possessions d'outre-mer, de graves embarras. Maîtresse des Dardanelles, elle fermait la voie la plus courte et la plus sûre qui nous reliait à la Russie et elle menaçait la route des Indes. De plus, la guerre, en s'allumant dans le proche Orient, risquait d'apporter dans les Balkans de graves complications.

Enfin, le 8 novembre, nous apprîmes que les

Japonais avaient pris Kiao-Tchéou aux Allemands. J'adressai à la mission japonaise qui se trouvait auprès de moi mes félicitations pour cette victoire qui enlevait à nos adversaires le dernier vestige de leurs possessions en Extrême-Orient.

Pour l'instant, ces différents théâtres d'opérations extérieures échappaient à mon action qui se limitait aux armées du nord-est de la France. Mais il m'était impossible de m'en désintéresser, en raison des répercussions qu'ils pouvaient avoir sur le front que je n'ai jamais cessé de considérer comme le principal, celui sur lequel se trouvait opposée la masse des armées allemandes aux armées françaises, britanniques et belges.

Dans cet ordre d'idées, je fus amené, le 8 janvier 1915, à faire rédiger par mon 3^e Bureau (l) une Note qui visait à tuer dans l'œuf un projet, séduisant peut-être à première vue, qui ne visait à rien moins qu'à constituer au moyen de troupes prélevées sur nos dépôts, une armée qui serait chargée d'aller combattre l'Autriche.

Dans cette note, j'exposai que cette idée était « inacceptable dans son principe comme dans ses modalités ».

1° Les hommes qui sont dans les dépôts ne sont pas disponibles. Ils sont en nombre strictement suffisant pour boucher les trous que produira dans nos unités la continuation de la campagne jusqu'à l'automne prochain (1). Une armée ainsi constituée n'aurait ni cadres, ni artillerie, ni matériel régimentaire, ni services ;

(1) Bureau chargé des opérations.

2° Une armée destinée à opérer contre l'Autriche ne pourrait être prélevée que sur les corps d'armée du front. Ce prélèvement est-il possible? Non, les corps d'armée dont nous disposons suffisent à peine à couvrir le front de 600 kilomètres que nous tenons. En diminuer le nombre, c'est nous interdire toute offensive pour l'avenir ; c'est nous exposer, en cas d'attaque violente sur un point, à être percés, et à reculer ;

3° Notre but est d'atteindre l'ennemi sur le théâtre

d'opérations principal. Il saute aux yeux que le théâtre principal se trouve là où l'Allemagne a massé la majeure et la meilleure partie de ses forces.

Ce n'est pas l'Autriche qu'il faut battre, c'est l'Allemagne.

C'est la défaite de l'Allemagne qu'il faut préparer ;

4° Inacceptable dans son principe, la combinaison proposée serait difficilement réalisable.

Salonique est une ville neutre où nous ne pouvons pas débarquer nos troupes.

Si on pouvait débarquer dans cette ville, le rendement de la voie ferrée Salonique-Uskub serait insuffisant pour le ravitaillement d'une armée nombreuse. Les Serbes ont la plus grande peine à ravitailler les 100 000 hommes dont ils disposent. Que serait-ce si à ces 100 000 Serbes, s'ajoutaient 300 000 Français?

(1) Dans une Annexe à la Note que je résume ici, je donnais les chiffres suivants :

« En moins de cinq mois de guerre, les pertes définitives pour l'active et la réserve (tués, prisonniers, blessés définitivement indisponibles), ont été de 420 000 hommes.

« Si la guerre dure encore dix mois, les pertes définitives seront de 840 000 hommes.

De quoi disposeront les dépôts pour répondre à ce besoin?

« Ils disposeront d'une part de ce qu'ils contiennent présentement, -d'autre part de ce qu'ils recevront pendant ces dix mois.

Ils contiennent présentement..547 000 hommes.

Savoir :

- mobilisables 199 000*
- non instruits 348 000*
- Ils recevront la classe 1916, soit au maximum..... 270 000 —*

Soit au total 817 000 hommes.

Ces objections s'appliquent avec plus de force à un débarquement dans l'Adriatique, d'où l'amiral de Lapeyrère vient de retirer ses escadres qu'il n'y trouvait pas en sûreté.

A la suite de mes observations, le projet fut écarté. Il devait reparaître quelques semaines plus tard, sous la forme de la malheureuse expédition des Dardanelles.

A la fin de décembre 1914, je suggérai au ministre de la Guerre d'entamer des pourparlers avec le Japon en vue de l'envoi de forces nippones sur le théâtre occidental de la guerre. Ce projet, transmis par M. Millerand à M. Delcassé, ne reçut d'abord point de réponse.

Au début de mars 1915, je reçus du ministre de la Guerre copie d'une lettre que lui avait adressée le ministre des Affaires étrangères (1). Dans cette lettre, M. Delcassé faisait connaître que des pourparlers avaient été engagés avec Tokio, dès le début de la guerre. Tout de suite on s'était

heurté au sentiment populaire japonais qui répugnait à voir son armée, « issue du service obligatoire, destinée à défendre le sol national », s'en aller servir au loin en qualité de mercenaire, et pour des intérêts étrangers.

Plus tard le gouvernement japonais avait objecté à ce projet des difficultés de transport. Plus tard encore, un fait nouveau se produisit, qui nous dévoila la cause profonde du refus du Japon à une intervention militaire en Europe. Le gouvernement de Tokio qui, sous le couvert de l'alliance anglo-japonaise, avait procédé comme je viens de le dire à la prise de possession de la colonie allemande de Tsing-Tao, adressa à la Chine une série de demandes (2) tendant, sous le prétexte de résoudre la question du Chan-toung, à obtenir de la Chine une série de règlements et d'avantages de nature à assurer au Japon une situation prépondérante. A vrai dire, le moment était bien choisi pour le Japon. La France, l'Angleterre et la Russie étaient trop occupées en Europe, et les États-Unis eux-mêmes

surveillaient les affaires du vieux monde avec trop d'intérêt, pour garder la liberté de se lancer dans une aventure chinoise. Le ministre des Affaires étrangères concluait en disant que le Japon ferait peut-être droit plus tard à notre demande, quand l'opinion publique y aurait suffisamment évolué en notre faveur, et quand la Chine lui aurait donné satisfaction.

(1) La lettre de M. Delcassé est datée du 6 mars 1915.

(2) C'est le 18 janvier 1915 que le ministre du Japon à Pékin, M. Hioki, remit au président Yuan-Chi-K'ai les fameuses « Vingt et une demandes », qui sont encore d'actualité aujourd'hui.

Attitude du Japon

On sait qu'il n'en fut rien, et j'ai toujours regretté que les intérêts personnels que le Japon poursuivait en Extrême-Orient, l'aient empêché d'envoyer ses braves soldats combattre en Europe à nos côtés.

Ainsi la première phase de la guerre finissait. Une phase nouvelle commençait qui nous apportait de grandes espérances, mais aussi de graves problèmes chargés de redoutables inconnues.

Fin du tome premier

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE -

L'AVANT-GUERRE (1910-1914)

CHAPITRE PREMIER

**J'entre au Conseil supérieur de la guerre (février 1910).
— Je suis nommé chef d'état-major général (juillet
1910). — Le plan XVI. — Le plan XVI *bis*. — M.
Millerand et la réorganisation du haut
commandement : décrets du 20 janvier 1912 et du 14
mai 1912**

CHAPITRE II

**Les transformations de l'armée de 1911 à 1914. —
L'évolution des doctrines**

CHAPITRE III

La préparation du budget de la guerre

CHAPITRE IV

Artillerie légère et artillerie lourde

CHAPITRE V

Les approvisionnements en munitions

CHAPITRE VI

Les camps d'instruction

CHAPITRE VII

La loi de trois ans

CHAPITRE VIII

Le plan XVII. — La situation extérieure de la France en 1912 et 1913. — Coup d'œil d'ensemble sur les différentes puissances de l'Europe. — La neutralité de la Belgique et du grand-duché du Luxembourg. — La Russie. — Ce que nous savions de l'Allemagne et de ses intentions

CHAPITRE IX

Le plan XVII. — Idées qui ont servi de base au plan de concentration

CHAPITRE X

Le plan XVII. — La mise sur pied du plan

DEUXIÈME PARTIE

LA GUERRE DE MOUVEMENT

(1914)

CHAPITRE PREMIER

Les dernières journées qui précédèrent la guerre. — 24 juillet-2 août 1914

CHAPITRE II

La mobilisation. — La concentration. — La Belgique et l'Angleterre entrent dans la guerre à nos côtés. — Les premières rencontres en Alsace. — 2 août-16 août 1914

CHAPITRE III

Les batailles de la frontière. — 17-24 août 1914

CHAPITRE IV

La préparation de la bataille de la Marne. — 25 août-5 septembre 1914

CHAPITRE V

La bataille de la Marne

CHAPITRE VI

La campagne d'automne. — La stabilisation du front occidental

Table des matières

La bataille de la Marne





*Cet ouvrage a été achevé d'imprimer sur les
presses de la LIBRAIRIE PLON le 10 octobre
1932.*